

Guillaume de SALICET
D'après le bas-relief de Ferrarini, à Plaisance
Et la photographie de Giuseppe Caldi.

a Guglielmo da SALICETO
uno dei precursori nel secolo XIII
della moderna medicina e chirurgia
Rinnovando l'ossequio dei dottori del MD
Il comitato medico piacentino promotore
ed altri concittadini e connazionali
MDCCCLXVIII

CHIRURGIE

DE

GUILLAUME DE SALICET

Achevée en 1275

—

TRADUCTION ET COMMENTAIRE

PAR

Paul PIFTEAU

DOCTEUR EN MÉDECINE

Ille est melior medicvs, qui melivs nouit aptare, vel contrahere, qvod docetvr in vniversali ad particvlare

Guillaume DE SALICET (*Chirurgie*, Prologue)

TOULOUSE

IMPRIMERIE SAINT-CYPRIEN

27, ALLÉES DE GARONNE, 27

1898

Tiré à deux cents exemplaires numérotés

N° 30

En vente à l'imprimerie.

A la Société médicale
de Saint-Luc, Saint-Côme et Saint-Damien,

Reconstituée au Mans en l'année 1884.

PIFTEAU

(1268-1884)

« Souvent, en errant dans nos villes récrépies, ou dans nos campagnes dépeuplées de leurs anciens ornements, et d'où s'effacent chaque jour les monuments de la vie des aïeux, la vue d'un débris, d'une statue couchée dans l'herbe, d'une porte cintrée, d'une rosace défoncée, vient éveiller l'imagination ; la pensée est frappée, non moins que les regards ; on s'émeut, on se demande quel rôle ce fragment a pu jouer dans l'ensemble ; on se laisse entraîner involontairement à la réflexion, à l'étude..... C'est ainsi que celui qui a écrit ce livre a ramassé ce débris, et qu'il l'offre à ceux qui ont la même foi et les mêmes affections que lui. »

MONTALEMBERT (Intr. à l'*Hist. de S. Élisabeth de Hongrie*).

Lettre du professeur NICAISE

AU D[r] PIFTEAU

Paris, le 6 avril 1896.

Mon cher confrère,

Si la chirurgie actuelle est bien remarquable, l'étude de l'histoire est toujours attrayante et, premièrement, elle est utile, malgré le dire des indifférents, et elle donne bien des satisfactions.

La chirurgie actuelle a sa renaissance au treizième siècle, avant Mondeville, et nous connaissons peu ces auteurs. Le plus grand chirurgien de ce siècle c'est Guillaume de Salicet. J'ai lu son livre et j'avais eu le projet d'en faire une nouvelle traduction, car il a déjà été traduit comme vous savez. — Védrènes m'avait fortement engagé à faire ce travail. — Je n'y ai pas renoncé, mais si vous voulez le faire, je vous abandonnerai volontiers l'idée et, si vous vouliez, je ferais une Préface ou une Introduction.

Si vous trouvez Salicet tentant ne craignez donc pas de vous y mettre. Il n'est pas connu, pour ainsi dire, pas lu. Ses éditions sont rares, l'édition française introuvable.

Voyez et ayez la bonté de m'écrire. Je vous ai parlé librement ; répondez-moi de même et croyez, mon cher confrère, à mes sentiments dévoués.

Nicaise.

La Renaissance de la chirurgie actuelle, en France, date de la fin du treizième siècle et a son origine dans les leçons de Lanfranc, qui nous apporta l'enseignement de l'École italienne, combiné par son maître avec celui de l'Université si florissante de Cordoue, où les Maures avaient rajeuni et modernisé la science des anciens Grecs. Le maître de Lanfranc fut Guillaume de Salicet.

J'ai tenu à accomplir religieusement la tâche que m'avait fait l'honneur de me proposer le regretté professeur Nicaise (1). La mort, qui depuis longtemps déjà le poursuivait, prenait sensiblement de l'avance; elle l'atteignit avant qu'il eût mis, pour moi, la main à la plume, m'enlevant ainsi ses précieux conseils et ne me laissant plus, de sa bienveillance, que le souvenir reconnaissant.

Mais, je dois l'avouer, je m'étais laissé quelque peu « envahir par l'intérêt que l'on trouve dans les études de ce genre qui finissent par devenir l'objet presque exclusif de nos travaux (2) ».

Ceux qui se sont livrés aux travaux de cette espèce savent combien ils sont délicats. Le mien, malgré tous mes efforts, n'en présentera que trop de preuves regrettables, et se ressentira, hélas! de la mort du maître. Mais l'absence de toute collaboration me vaudra, je l'espère, un peu d'indulgence. D'autre part, si certains trouvaient quelque intérêt à mon travail, je dois avouer que je n'ai point à m'en attribuer le mérite; il revient aux divers auteurs dont j'ai exploité les documents, principalement les travaux antérieurs de Nicaise Pour moi, « je ne fay pas profession d'estre escrivain ; car la pesanteur de mon esprit et la condition de ma vie, exposée au service et à l'abord de plusieurs, ne me le sçauraient permettre. Pour cela, j'ai doncques fort peu escrit, et beaucoup moins mis en lumière ; et pour suivre le conseil et la volonté de mes amys, je te diray que c'est afin que tu n'attribuës pas la loüange du travail d'aultruy à celuy qui n'en mérite point du sien propre (3) ».

(1) Edouard, né à Port-à-Binson (Marne), mai 1838; — docteur en médecine, Paris, 1866 ; — agrégé de la Faculté, 1872 ; — chirurgien des hôpitaux, 1874; — président de la Société de Chirurgie, 1890; — membre de l'Académie de médecine, 1894, en remplacement de Léon Le Fort ; — mort à Paris, août 1896.

(2) Nicaise, *La Chirurgie de Pierre Franco*. Avant-propos.

(3) Saint François de Sales.

Les éditions de Guillaume de Salicet, de Guy de Chauliac, de Théodoric, de Roland, de Lanfranc, etc., sont aujourd'hui fort rares, et encore certaines sont très défectueuses. Je dois à l'affectueuse obligeance du Dr Graciette, bibliothécaire à la Faculté de médecine, d'avoir pu travailler sur un texte exact, l'édition de 1546, des Juntas de Verise, gracieusement confiée par la bibliothèque de Montpellier. Le Dr Raphaël Gemmi, bibliothécaire de la ville de Plaisance (bibliothèque Passerini-Landi), a bien voulu me communiquer, sur Guillaume de Salicet, des renseignements précieux. J'ai eu recours à la compétence du Dr Pougnet de Meschers, dans les questions d'histoire naturelle, pour avoir la signification exacte de quelques termes.

J'adresse ici, à ces Messieurs, l'expression de toute ma gratitude.

INTRODUCTION

En considérant l'époque à laquelle fut écrit l'ouvrage dont je présente la traduction (1), on se demande comment cette période des deux siècles qui précédèrent la Renaissance a pu être placée, au point de vue général, par nombre d'historiens, au niveau, que dis-je? bien audessous même du niveau des périodes ordinaires de l'évolution de l'esprit humain.

C'est bien cette période, cependant, qui vit se former pièce à pièce notre royaume de France, par la réunion à la Couronne de la Flandre, de la Normandie, de l'Anjou, du Poitou, de la Saintonge, de la Touraine, de la Champagne, du Valois, de l'Auvergne, de notre Navarre et du comté de Toulouse (2). C'est elle qui vit notre sol se couvrir de monuments admirables : cathédrales de Chartres, de Reims, d'Auxerre, de Beauvais, d'Amiens, la Sainte-Chapelle, Saint-Denis, la façade de Notre-Dame, Saint-

(1) Nicole Prévost, en 1492, de Marnet, en 1507 ont publié les traductions (*aujourd'hui introuvables*) dont parle Nicaise dans sa lettre. (Voir plus loin l'index bibliographique.)

(2) Dont la conquête fut si difficile. Jusqu'au seizième siècle, les Toulousains se considérèrent comme tributaires d'un prince étranger ; c'est ainsi qu'ils regardaient le roi de France. On disait : *la république tolosaine.*

Séverin de Paris, les Jacobins de Toulouse (1). C'est au treizième siècle que furent fondées les Universités de Paris (1200), de Toulouse (1229), de Montpellier (1289). Et puisque je vais écrire sur la chirurgie, puis-je m'empêcher de signaler qu'à cette même époque Henri de Mondeville (2) et Jean Pitard (3), en opposition complète avec les idées qui avaient cours à leur époque, théories d'après lesquelles toute plaie devait suppurer, enseignaient au contraire que la suppuration n'est pas une conséquence naturelle, une condition nécessaire, mais bien une complication des plaies, et que le chirurgien doit s'efforcer de l'empêcher, autant que possible, dans toute plaie, tant accidentelle que chirurgicale. En butte aux contradictions et aux plus violentes attaques des médecins, il leur aurait fallu, peut-être, abandonner leur mode de pansement; mais, dit Mondeville, « nous étions soutenus par la vérité (4) ».

C'étaient les préceptes développés de leur maître Théodoric, que nos deux chirurgiens français s'efforçaient, malgré tout, d'introduire chez nous. Le pansement de

(1) Dans cette église, bâtie par les Dominicains, était la chapelle Saint-Côme où se réunissaient les Maîtres et les Compagnons chirurgiens (*Les Compaignons de l'office de Cirurgie et barberie de Tholoze.* — Piteau, 1892). An-dessous de cette chapelle était nne crypte mortuaire. Les corps des religieux y étaient déposés dans des tombeaux où ils se momifiaient en un laps de temps d'environ vingt-cinq ans. On les exhumait alors et on les rangeait debout et adossés au mnr de la crypte — Voir dans les archives de l'Académie des sciences de Tonlonse un curieux mémoire de M. de Puymaurin, sur le caveau mortuaire des Jacobins, lu en séance le 3 juin 1784. Ce mémoire dit, entre autres choses, que la plus grande momie du caveau, de cinq pieds quatre pouces, pesait douze livres, poids de marc, et que les cerveaux étaient généralement réduits en une poudre jaune et grossière, ressemblant à de la sciure de bois et prenant feu avec une légère détonnation.

(2) Né vers 1270, mort vers 1320. Etait professeur d'anatomie à Montpellier en 1304. C'est le plus ancien auteur français qui ait écrit un traité de chirurgie. (Nicaise, *Chirurgie de Henri de Mondeville.* Préface.)

(3) Chirurgien de saint Louis, qu'il accompagna dans ses guerres et ses croisades. Il fonda l'Ecole de chirurgie de Paris, appelée alors « Confrérie de Saint-Côme et de Saint-Damien ».

(4) Voir Nicaise, *Chirurgie de maître Henri de Mondeville.* Introduction.

Théodoric était une sorte de pansement par occlusion ayant pour but, la plaie étant nettoyée aussi complètement que possible et suturée, de s'opposer au contact de l'air, qui était considéré par l'auteur comme la cause principale de la suppuration.

« L'histoire de la chirurgie, dont l'étude est si féconde et si délaissée (1), » doit dire que tels ont été les premiers efforts tentés pour arriver aux résultats si magnifiquement obtenus par Guérin et Lister. Mais l'idée devait attendre six cents ans avant de triompher.

Avec l'Université de Paris apparaissaient celles d'Oxford, de Salamanque, de Padoue, pour n'en citer que quelques-unes (2). Nous fondions la Sorbonne, les lois de la gravitation étaient reconnues, on inventait le télescope, on trouvait la poudre à canon (3), on publiait les Etablissements de saint Louis, ainsi que la grande Charte anglaise; saint Thomas d'Aquin écrivait sa Somme théologique; *l'auteur de l'*Imitation, *son livre; Dante, sa* Divine Comédie. *Dans tout le centre et le midi de l'Europe se manifestait le travail de l'esprit humain. Laissons nos préjugés et plaçons-nous où il faut pour considérer comme il convient cette période laborieuse du treizième siècle, qui sépare deux époques distinctes, comme une chaîne montagneuse tourmentée sépare deux pays différents. Dans le rapide coup d'œil que je jette sur elle, je ne saurais m'empêcher d'en nommer les principaux sommets, de même que par une claire journée je ne peux lever les yeux au-dessus des coteaux de mon pays sans apercevoir les Pyrénées et en contempler les cimes. François d'Assise et Dominique, la tête et le cœur du treizième siècle (4), dominent cette chaîne colossale formée par Alain des Iles,*

(1) Discours de M Pozzi aux funérailles de Nicaise.

(2) En Italie seulement, l'Université de Vicence est fondée en 1202; celle de Naples en 1224; en 1228, celle de Verceil; en 1290, celle de Trévise.

(3) Roger Bacon conçut aussi la possibilité de naviguer sans le vent ni la rame, ainsi que la traction très rapide des voitures sans le secours d'aucun animal.

(4) Quand l'empereur, qui règne toujours, voulut sauver son armée

Alexandre de Halès, Guillaume d'Auvergne, Vincent de Beauvais, qui en sont comme les premiers contreforts; Albert le Grand, Roger Bacon, saint Bonaventure, saint Thomas d'Aquin, qui en constituent la ligne de faîte; Raymond Lulle, Guillaume Occam, Duns Scot, qui représentent ses dernières pentes; et je me demande où je pourrais chercher ailleurs que dans le treizième siècle les sources du fleuve de la science qui arrosa et féconda la Pré-Renaissance.

Vers la fin du moyen âge, à l'époque où la médecine était, il faut l'avouer, à peu près toute dans les syllogismes, nombre de chirurgiens commencèrent à se faire chacun une Somme de connaissances par l'observation et l'étude des faits de leur pratique personnelle (1). Chaque maître écrivit son livre, sa chirurgie, dont profitaient les élèves. Beaucoup de ces écrits sont à jamais perdus qui avaient une réelle valeur. Oui, certes, on aurait une opinion très inexacte sur les chirurgiens de ces époques lointaines, si on se les figurait comme exclusivement adonnés à l'exécution manuelle de quelques opérations et complètement ignorants des choses de la médecine. Il y a eu évidemment de nombreux barbiers ignorants et des charlatans plus nombreux encore, qui n'ont su faire rien autre chose que les

compromise, il envoya au secours de son époque ces deux champions; leurs actes, leurs paroles, ramenèrent le peuple égaré.

> L'un fu tutto serafico in ardore,
> l'altro per sapienza in terra fue
> di cherubica luce uno splendore.
>
> DANTE (*Paradis*, c. XI).

(1) Les chirurgiens seuls, dit Daremberg, aux XIIe, XIIIe et XIVe siècles échappent presque partout aux conséquences de la scolastique (Nicaise, *La Grande Chirurgie de Guy de Chauliac*. Introduction).

plus petites opérations de petite chirurgie, et Dieu sait comment. Mais il y avait aussi, en plus grand nombre qu'on ne croit généralement, des barbitousores chirurgici, *« des praticiens, barbiers ou inciseurs de bon aloi, qui faisaient quantité d'opérations et ont créé un arsenal presque formidable (1) », qui connaissaient même à fond la pratique de toutes les opérations de leur temps et possédaient, en outre, autant que n'importe quel médecin, les connaissances médicales proprement dites. « Au seizième siècle, nous trouvons des maîtres en chirurgie plus instruits que les docteurs en médecine (2). »*

Lanfranc, appelé à Paris à la fin du treizième siècle pour y faire des leçons de chirurgie, les premières qui aient été faites chez nous (3), nous apporta une chirurgie nouvelle, celle que professait l'Ecole italienne, spécialement l'Ecole de Bologne, et qu'il tenait de son maître, Guillaume de Salicet, dont il fut le disciple le plus célèbre. Il exerçait, comme son maître, et la médecine et la chirurgie. Les événements politiques qui troublaient l'Italie l'obligèrent à passer en France, où il se fixa quelque temps à Lyon et y rédigea la Chirurgia Parva. *Il alla, en 1295, s'établir à Paris. Il y acquit tout de suite une grande renommée. Le doyen, Jean Passavant, et les maîtres de la Faculté invitèrent Lanfranc à expliquer et à pratiquer devant eux les grandes opérations chirurgicales. C'est alors qu'il rédigea sa* Chirurgia Magna, *en 1296. « Cet ouvrage, joint aux leçons et aux exemples de Lanfranc, tira l'art chirurgical de l'état de barbarie dans lequel il languissait en France (4). — C'est dans les ouvrages de Guillaume de Salicet que Lanfranc a puisé ce qu'il y a de mieux dans les siens (5). — Son livre montre plus d'érudition que celui de Guillaume*

(1) Nicaise, *La Chirurgie de Pierre Franco.* Introduction.

(2) Daremberg, cité par Nicaise dans l'Introduction à la *Chirurgie de Pierre Franco.*

(3) Les leçons de chirurgie ne furent que temporaires, car, en 1350, l'Ecole défendit à ses bacheliers l'exercice de la chirurgie manuelle. (Nicaise, *Chir. de H. de Mondeville.* Intr.).

(4) Dictionnaire des sciences médicales. Biographie.

(5) Encyclopédie des sciences médicales. Biographie.

de Salicet. Il doit être placé immédiatement après Guy de Chauliac, au-dessus des chirurgiens qui l'ont précédé (1). »

Lanfranc, dans le traitement des plaies, conseille la réunion par première intention, à moins que les plaies contiennent quelque virus, auquel cas il veut qu'on applique d'abord des ventouses et que l'on cautérise ensuite. Il est opposé à la méthode générale de traitement des plaies qui était suivie, de son temps, au moyen des tentes qu'il juge dangereuses. Il indique la compression digitale sur les plaies artérielles contre les hémorragies, qu'il enseigne à différencier des hémorragies veineuses et, en cas d'insuccès par la compression, il conseille, après l'avoir pratiquée lui-même, la ligature de l'artère. Il décrit très bien la colique néphrétique et les calculs vésicaux, mais il n'admet pas la lithotomie, parce que, dit-il, cette opération a pour conséquence l'impuissance génitale. Il condamne également la trépanation du crâne et même la paracenthèse. Lanfranc ne parle jamais d'une maladie sans donner la description anatomique de la partie atteinte (2).

Par les leçons de Lanfranc, l'enseignement chirurgical des écoles de la haute Italie prit place chez nous à côté des préceptes d'Hippocrate, de Galien et d'Oribase, les seuls suivis jusqu'alors.

D'autre part, c'est un Espagnol, un Catalan, Théodoric, qui a été le maître de Henri de Mondeville, « le plus ancien auteur français qui ait écrit un traité de chirurgie et qui pourrait être appelé à bon droit le père de la chirurgie française (3) ». Théodoric professait en même temps que Guillaume de Salicet. Il a écrit sa Chirurgie

(1) Nicaise, *La grande Chirurgie de Guy de Chauliac*. Introduction.

(2) Lanfranc a laissé un manuscrit latin in-folio : *Ars Chirurgica* (Bibl. nat.). Il existe plusieurs éditions de sa *Chirurgia magna et parva* : Venetiis, 1490, 1519, 1546, in-folio, avec les ouvrages sur la Chirurgie de Guy de Chauliac, de Guillaume de Salicet, de Roger, de Bertapalia, de Roland ; Lugduni, 1553, in-folio. Maître Guillaume Yvoire en fit paraître une traduction française, Lyon, 1490, in-4°, et Othon Brunfels une traduction allemande, Francfort, 1566, in-8°.

(3) Nicaise, *Chirurgie de Maître Henri de Mondeville*. Préface

après 1264, dit Nicaise. Il n'avance rien, dit-il, qui n'ait reçu la sanction de l'expérience. On reproche à Théodoric de faire consister la plus grande partie de la chirurgie dans l'application des médicaments; mais il faut se rappeler que, de son temps, la chirurgie en était là, et il est juste de dire que Théodoric fut, pour l'époque, un chirurgien très hardi, en enseignant, par exemple, que, dans une fracture mal réduite et vicieusement consolidée, il faut carrément casser l'os à nouveau pour obtenir une soudure nouvelle convenable. Théodoric désapprouve absolument le mode de pansement des plaies suivi alors au moyen de tentes, et j'ai dit qu'il avait été un novateur dans son espèce de pansement par occlusion, au moyen duquel il cherchait à supprimer la suppuration considérée par lui comme une complication des plaies (1).

On reproche encore à Théodoric de n'avoir fait, dans l'enseignement écrit qu'il nous a laissé, que reproduire Brunus auquel il aurait ajouté quelques passages de Hugues de Lucques. Brunus a écrit sa Chirurgie, *en 1252, à Padoue (Nicaise). Brunus fleurit vers 1310, nous dit la Biographie de l'*Encyclopédie des sciences médicales, *qui recule cet auteur d'un demi-siècle; elle ajoute qu'il était en correspondance suivie avec Pétrarque (1304-1374). Cette même biographie fait de Théodoric, qui a écrit sa chirurgie cent ans plus tôt, un plagiaire de Brunus (2).*

Il faut dire encore que c'est par le fait d'une erreur très ancienne que les auteurs se sont transmise sans contrôle, que Théodoric, religieux de l'ordre des Frères-Prêcheurs, l'auteur catalan du traité de chirurgie écrit en

(1) Le *Traitement des modernes* ou de *Théodoric* diffère complètement de celui des anciens, car il s'appuie sur cette doctrine, qu'on doit chercher à éviter la suppuration, au lieu de vouloir la produire (Nicaise, *Chirurgie de Maître Henri de Mondeville*. Introduction).

(2) On a, de Théodoric, les éditions de : 1490, Venetiis in-folio. *Chirurgia secundum medicationem, Hugonis de Luca*; 1519, Venetiis in-folio, id., avec les chirurgies de Guy de Chanliac, de Guillaume de Salicet, etc.; 1546, Venetiis *apud Juntas*, in-folio. *Chirurgia edita et compilata ab excell. domino fratre Theodorico episcopo cerviensi ordinis prædicatorum*, avec les chirurgies de Guy de Chauliac, de Guillaume de Salicet, etc. (Voir la pièce justificative.)

idiome catalan, est dit fils de Hugues de Lucques et évêque de Cervia. L'évêque de Cervia (suffragant de Ravenne) est un autre dominicain, Théodoric de Lucques. (Voir à la fin de la Préface une pièce justificative extraite d'Echard, Scriptores ordinis prædicatorum.)

C'est donc de l'Italie et de l'Espagne, des disciples de Salicet et de Théodoric, que sont venues les inspirations de « cette élite de novateurs ardents que l'on trouve chez nous pendant la Pré-Renaissance et dont les idées nous étonnent par leur hardiesse et leur originalité (1) ». « Si, à notre époque, disait encore Nicaise (2), la chirurgie est si merveilleuse, ceci est dû à trois choses : à l'anesthésie générale, à la méthode antiseptique et à la forcipressure. » On se demande avec étonnement comment, sans le secours de ces trois aides dont nous ne saurions nous passer aujourd'hui, ces anciens, avec leurs connaissances anatomiques si restreintes qu'on a de la peine, chez certains, à en retrouver quelques traces, ont pu faire tout ce qu'ils ont fait. Je citerai, entre autres opérations, l'extirpation de la glande thyroïde, que Salicet décrit, après Albucasis, comme une opération courante (Livre Ier, chap. XXIV).

« Au treizième siècle, c'est en Italie que la chirurgie a été le plus étudiée; ce sont les chirurgiens italiens du treizième siècle qui, les premiers, ont commencé à réagir contre l'empirisme et l'ignorance; les chirurgiens de Salerne et de Bologne en particulier ont essayé de fixer dans leurs écrits les principes de la chirurgie et ont montré la nécessité de son union avec l'anatomie et la médecine; c'est ainsi qu'ont agi, entre autres, Guillaume de Salicet, Hugues de Lucques, Théodoric et Lanfranc. Ceux qui voulaient connaître la chirurgie allaient donc l'étudier en Italie. Mais si la France était en retard sur l'Italie, c'est elle qui a pris l'avance, au quatorzième siècle, par les ouvrages de Henri de Mondeville et de Guy de Chauliac (3). »

(1) Nicaise, *Chirurgie de Maître Henri de Mondeville*. Préface.
(2) *L'Antisepsie dans la pratique journalière de la chirurgie*, p. 174.
(3) Nicaise, *Chirurgie de Maître Henri de Mondeville*, Introduction.

Quant à l'Espagne, elle profitait de la civilisation arabe arrivée à son apogée. Ce sont les écoles arabes qui ont vivifié les autres écoles. C'est là qu'étaient venus s'instruire les novateurs des écoles italiennes; c'est dans les traductions des livres arabes qu'ils avaient acquis en grande partie leurs connaissances scientifiques. Cordoue méritait d'être appelée la savante, l'Athènes de l'Occident, « la nourrice des sciences. Rhasès ». Cordoue était pour l'Europe ce qu'était Bagdad pour l'Asie. Pendant que le reste de l'Europe était plongé dans l'ignorance, Cordoue était, au moyen âge, la ville du monde où il y avait le plus de livres. Sa bibliothèque, œuvre du khalife Hisham, fils d'Abdérame Ier, et qui occupa le trône après lui, contenait plus de six cent mille volumes et son catalogue se composait de quarante-quatre tomes. Il y avait à Cordoue quatre-vingts écoles et cinquante hospices (1).

Les ouvrages considérables sortis des Écoles d'Espagne avaient été traduits dès la fin du onzième siècle et pendant le douzième, et c'est dans les traductions des ouvrages grecs faites jadis à Alexandrie, et réunies à Bagdad par le soin des khalifes, que les Arabes d'Andalousie étaient venus chercher leurs inspirations. Le maître de Lanfranc, Guillaume de Salicet, reproduit Albucasis sans le citer (2). Mais il ne faut pas oublier que si Albucasis est la source où l'illustre chirurgien de l'École de Bologne est venu puiser, Albucasis, de son côté, avait reproduit, sans le citer

(1) La population s'éleva à près d'un million dans cette période si florissante pour Cordoue et qui comprend les neuvième, dixième, onzième et douzième siècles. La patrie de Lucain et des Sénèque s'était toujours distinguée par son savoir. Strabon signale les Turduli, dont Cordoue était la capitale, comme des hommes très avancés dans les sciences.

(2) Albucasis a illustré, au dixième siècle, l'Université de Cordoue. Son *Tesrif*, « véritable encyclopédie médicale », dit Nicaise, se compose de trente livres. Sa chirurgie est divisée en trois parties : la cautérisation, dont l'auteur fait un usage hardi; la médecine opératoire et les instruments tranchants dont l'auteur donne les dessins; les luxations et les fractures. Les livres d'Albucasis ont été traduits en latin et en hébreu. Leclerc a donné, en 1861, une traduction française de sa chirurgie avec des planches reproduisant les instruments.

davantage, le sixième livre de Paul d'Egine (1). On retrouve la Grèce à toutes les origines (2).

C'étaient les livres de Galien qui servaient à l'enseignement de la médecine à l'Ecole d'Alexandrie (3). Les Arabes, après leur conquête, en 642, s'occupèrent de reconstituer ce que l'incendie de la bibliothèque avait détruit. Ce travail nécessita de longues et difficiles recherches; mais enfin, les textes étant retrouvés, les livres d'Hippocrate, de Galien, de Dioscoride (4), d'Archigène (5), d'Oribase (6), de Philagrius (7), d'Alexandre de Tralles (8), d'Aetius (9), de Paul d'Egine, furent rapidement traduits (10). Ce fut

(1) Paul d'Egine, au septième siècle, a écrit sept livres; le sixième est entièrement chirurgical. Cet ouvrage ferme l'ère de la médecine grecque classique. L'œuvre de Paul d'Egine est très importante, car il expose l'état de la chirurgie à son époque et fait connaître les progrès accomplis depuis Hippocrate et Galien. Il perfectionna le traitement des anévrismes, des fractures et de la taille. Il a été traduit en arabe au neuvième siècle probablement et de l'arabe en latin, du moins le sixième livre, ainsi que Guy nous l'apprend. Honein a traduit en arabe les *Pandectes* de Paul d'Egine. La chirurgie de Paul a été traduite en français par Pierre Tolet (Lyon, 1539, in-12) et par Daléchamp. Briau en a donné une nouvelle traduction avec le texte grec en regard. Paris, Masson, 1855 (Nicaise, Intr. à la *Chir. de Guy de Chauliac.*)

(2) Dans les premières années du onzième siècle, « Avicenne, prince de la médecine arabique, a traduit plusieurs livres de Galien en son jargon arabic » (A. Paré, *Au lecteur*).

(3) Nicaise, Introduction à la *Chirurgie de Guy de Chauliac*, XXXIII.

(4) Premier siècle. Son Traité de matière médicale est resté classique jusqu'au dix-septième siècle.

(5) Premier et deuxième siècles. Galien le cite fréquemment.

(6) Quatrième siècle. Compila les anciens.

(7) Quatrième siècle. A écrit sur les opérations à pratiquer pour la cure des anévrismes.

(8) Sixième siècle. A écrit, sur l'*Art médical*, sur le traitement de la goutte, mais on n'a rien de lui sur la chirurgie.

(9) Sixième siècle. Fit quelques innovations relatives aux maladies des femmes.

(10) Ce sont les auteurs grecs. Le livre *latin* de Celse (premier siècle) était égaré. Cependant le pape Sylvestre II (Gerbert) dit qu'il était conservé dans les couvents; et Isidore de Séville, mort évêque en 636 et qui a écrit quatre volumes sur la médecine, fait mention du livre de Celse.

Celse a résumé l'histoire et les progrès de la chirurgie depuis Hippocrate. Il expose l'état de la médecine chez les Romains au siècle d'Auguste.

l'œuvre du neuvième siècle. Mais les Arabes ne se bornèrent pas à la traduction : par les développements et les modifications considérables qu'ils apportèrent aux auteurs grecs, ils fondèrent leur Ecole, l'Ecole arabe, dont Bagdad et Cordoue furent les deux foyers en Orient et en Occident.

A l'époque dont nous nous occupons, beaucoup de médecins des villes du Languedoc étaient des juifs chassés d'Andalousie, qui avaient étudié à Cordoue, et qui nous apportèrent la médecine arabe; et le siècle et demi que Montpellier passa sous la domination des rois d'Aragon (1204-1349) « fut un contact assez long pour nous faire profiter des connaissances chirurgicales des Maures (1) ».

Lorsque Guillaume de Salicet écrivit sa Chirurgie, *le foyer de Bagdad était éteint et celui de Cordoue venait, lui aussi, de s'éteindre (2); mais à cette époque, l'Ecole de Salerne jetait un vif éclat avec Roger de Parme ou Ruggiero, Roland ou Rolando, et les quatre Maîtres; et l'Ecole de Bologne, dont Hugues de Lucques fut le chef, et Guillaume de Salicet le maître le plus célèbre, comptait Brunus, Théodoric et l'illustre Lanfranc.*

Tous ont laissé leur Chirurgie, *fruit de leur pratique et produit des larges emprunts faits aux anciens. Ces anciens, pour ce qui concerne les Grecs, j'en ai donné la liste en signalant les auteurs traduits par les Arabes après la prise d'Alexandrie. Pour ce qui concerne les auteurs arabes, c'étaient les Sérapion (3), Honein (4), les*

On remarque dans son ouvrage le perfectionnement qu'il apporta au traitement des plaies, le précepte qu'il donne dans le cas de blessure des artères de lier les deux bouts du vaisseau, son excellent procédé d'amputation des membres. Il opérait la cataracte par abaissement et faisait la taille médiane.

(1) Nicaise, Introduction à la *Grande Chirurgie de Guy de Chauliac*.

(2) Bagdad ne brilla que pendant le neuvième et le dixième siècles, et Cordoue, conquise par Ferdinand III en 1236, vit le sceptre de la science passer, pour l'Espagne, à l'Université de Salamanque, fondée par le conquérant.

(3) Neuvième et treizième siècles. L'Ancien, appelé aussi Jean Damascène, a écrit un petit traité en sept livres *Kounnach* ou *Pandectes*. Les *Aphorismes*, qu'on lui attribue, peuvent avoir été écrits par Mesué l'Ancien. Sérapion le Jeune a écrit un traité des médicaments simples.

(4) Neuvième siècle. Joannitius. A traduit en arabe les auteurs grecs.

Mesué (1) (Mesué est cité par Salicet, qui ne dit pas s'il s'agit de Mesué l'Ancien ou du Jeune), Razès (2), Isaac (3), Albucasis, Ali-ben-el-Abbas (4), Avicenne (5), Canamusali (6), Jesu Hali (7), Avenzoar (8), Ali-ben-Rodhouan (9), Rabbi-Moïse (10), Averroes (11).

Je signale tous ces auteurs, quoique la traduction de nombre d'entre eux n'ait paru (du moins sous leur nom) qu'après que Guillaume de Salicet eut écrit sa Chirurgie. *Constantin l'Africain, qui a fait de nombreuses traductions de l'arabe en latin, « tait le nom des auteurs arabes traduits, et les ouvrages ont paru sous son nom (12).» Salicet pouvait connaître, sous un nom ou sous un autre, ces traductions faites par Constantin au couvent du Mont-Cassin, en Italie, vers le milieu ou dans la seconde moitié du onzième siècle.*

(1) L'Ancien (huitième et neuvième siècles). D'après Leclerc et Würstenfeld, ses *Selecta artis medicæ* ne seraient que les aphorismes de Jean Damascène.

Le Jeune (onzième siècle), a écrit une Pratique médicale.

(2) Neuvième et dixième siècles. Son *Haouy* ou *Continent*, est une encyclopédie médicale, dit Nicaise. Il a écrit aussi le *Livre des divisions* et le *Traité des jointures*.

(3) *Ishay ben Soleiman el Israïly*, dixième et onzième siècles. A écrit sur les fièvres et a été oculiste.

(4) Dixième siècle. Son *Kamel* ou *Livre Royal* est un traité complet de médecine, bien coordonné, qui a été très en honneur et dont Avicenne a suivi les divisions.

(5) Dixième et onzième siècles. Pendant près de six siècles, le *Canon* du Prince de la science a constitué la base et comme le dogme de l'enseignement de la médecine dans toutes les écoles.

(6) Onzième siècle. Oculiste. Il faisait l'opération de la cataracte par succion.

(7) Ali ben Issa, Issa ben Ali, onzième siècle. A écrit le *Tedkirat el Kahhâlin* ou *Mémorial des oculistes*, qui a été très répandu.

(8) Douzième siècle. Son ouvrage de médecine porte le titre de *Teissir*. Vécut surtout à Séville. Fut le maître d'Averroes.

(9) Dixième et onzième siècles. Philosophe et médecin.

(10) Douzième siècle. Ses *Aphorismes* ont été traduits sous le titre de *Regimen sanitatis*.

(11) Douzième siècle. A illustré l'école de Cordone. Plus philosophe que médecin. Son *Colliget* traite des généralités en médecine et renvoie à Avenzoar pour les maladies étudiées chacune à part.

(12) Nicaise, Introduction à la *Grande Chirurgie de Guy de Chauliac.*

Quoi qu'il en soit, tels étaient et les livres et les hommes de l'art, lorsque Guillaume de Salicet acheva sa Chirurgie, *en 1275. Il m'a paru bon, avant de l'aborder, de jeter d'abord, ne fût-ce qu'à la dérobée, un regard sur l'époque où elle a été écrite, et d'indiquer ensuite très sommairement que la Renaissance de la chirurgie a son origine dans la transformation de la science grecque par l'École arabe, et que les inspirations de cette Renaissance nous sont venues de par delà les Pyrénées et les Alpes.*

Nous ne savons sûrement que bien peu de chose sur Guillaume dit de Saliceto ou Placentinus, qui naquit au commencement du treizième siècle, en Lombardie, au village de Saliceto, maintenant commune de Cadeo, à quelques milles de Plaisance, capitale de la province d'Emilie avant Bologne « la Docte ». On ne sait plus précisément en quelle année; on ignore absolument quels étaient le nom et la condition de ses parents, et on ne connaît aucun descendant de cette famille.

Guillaume de Salicet exerça ou enseigna la médecine et la chirurgie à Bologne, la plus fameuse des Ecoles d'Italie avec celle de Salerne, à Pavie, à Vérone, où pendant quatre ans il professa la physique et la médecine, à Milan, à Plaisance. Il était prêtre, comme beaucoup de médecins de son temps. Il écrivit deux ouvrages de médecine : Summa conservationis et curationis... *et* Practica medica, *appelée « Gulielmina ». Cette Practica eut pendant longtemps une grande vogue. Il acheva sa* Chirurgia *en 1275* (1) *et mourut bientôt après, en 1277 (Dr Raphaël Gemmi) ou en 1280 (Michaud-Biographie), à Vérone ou à Plaisance. Il fut inhumé dans cette dernière ville, dans le premier cloître de San-Giovanni in Canali, dit de la Porterie. Il y reposa sans aucune marque d'honneur jusqu'en 1500. C'est alors que le collège des médecins de Plaisance, à l'occasion de l'embellissement et de la restauration de ce cloître, érigea sur la grande dalle de pierre qui couvrait les restes de Guillaume de Salicet un mausolée en marbre blanc. Un bas-relief représente Guillaume assis dans sa chaire, enseignant ses disciples.*

Il faut borner sa biographie à ces quelques lignes, si l'on

(1) Nicaise, Introduction à la *Chirurgie de Maître Henri de Mondeville.*

ne veut pas se hasarder dans les hypothèses. « Une vraie et complète biographie de notre grand chirurgien nous manque encore, autant que je puisse le savoir » (Dr Gemmi). Néanmoins, parmi les essais biographiques sur Guillaume de Salicet, il faut remarquer le travail très soigné de Christofora Poggiali, dans les Mémoires pour l'histoire littéraire de Plaisance, *1789. On a encore un* Mémoire historique, *de Pietro Agnelli, de Plaisance, 1893. Enfin, diverses notices (1).*

« Guillaume de Salicet est considéré comme le premier chirurgien du treizième siècle (2). » Portal dit que Salicet fut l'un des premiers qui avança que les nerfs qui tirent leur origine du cerveau et de la nuque sont destinés aux mouvements volontaires, et les autres aux mouvements naturels involontaires. Friend et Portal font de lui de grands éloges et le préfèrent à ses contemporains Thaddée et Théodoric. Il fut le maître de Lanfranc, de tous ses disciples celui qui s'illustra le plus. Malgaigne dit que Salicet est plus habile que Guy de Chauliac, mais moins instruit. Guy de Chauliac, dans sa Grande Chirurgie, *le cite soixante-huit fois. Il dit, au* Chapitre singulier *de l'Histoire de la chirurgie : « Guillaume de Salicet fut un homme de valeur* (valens homo), *qui composa deux sommaires, l'un en physique et l'autre en chirurgie; et à mon iugement, quant à ce qu'il a traité, il a assez bien dit. Lanfranc aussi a escrit un livre, auquel il n'a mis gueres de choses que celles qu'il avait prins de Guillaume; toutesfois, il les a changé d'ordre. »*

(1) Campi, *Histoire ecclésiastique de Plaisance*, tome II, année 1276.
Bongiorni Raphaël, dans le journal de Plaisance, *Fait pour tous*, 1864, pour un monument à élever à Guillaume de Salicet.
Le même, Discours pour l'inauguration du monument, 1869.
Le journal *Le Neveu du Placentin instruit* donne une esquisse biographique, par Galli Louis.
Le journal *Le Placentin instruit*, de 1827, esquisse une biographie.
Raphaël Garilli, *Fastes de Plaisance*, 1861.
Le comte Joseph Nasalli-Rocca, *Par les rues de Plaisance.*
Rossi, *Résumé de l'histoire de Plaisance.*
(2) Nicaise, Introduction à la *Chirurgie de Maître Henri de Mondeville.*

Comme médecin, Salicet fut l'un des premiers à employer les préparations chimiques comme remèdes. Il tenta la cure de la sciatique par les émétiques; il conseilla l'usage des eaux mercurielles pour certaines maladies du visage, et c'est lui qui a donné la meilleure description des croûtes laiteuses et le premier qui a osé les guérir. On remarque son traitement de la lithiase rénale et sa description des ulcérations des organes génitaux. Virey, dans son dictionnaire, observe que Salicet a traité de son temps la syphilis avec des préparations mercurielles ou avec ce qu'on appelait l'onguent de Plaisance, deux cents ans, par conséquent, avant l'époque où quelques-uns prétendent qu'elle a été introduite en Italie (1).

Comme chirurgien, Salicet est remarquable par sa méthode de traitement général des plaies (il partageait les idées de Théodoric), des adénites scrofuleuses, des fistules, son procédé de lithotomie et de suture des parois abdominales dans les plaies pénétrantes, ses observations de cure de l'hydrocéphalie, son traitement du sarcocèle, enfin par la description qu'il donne des procédés d'extraction des flèches ordinaires et des flèches à langue de serpent, à fers ébarbés, etc. Il n'est pas question de l'amputation des membres dans son ouvrage; il ne parle même pas de cette classe d'opérations; c'est à peine s'il mentionne l'amputation du sein. Mais on reconnaît la thérapeutique chirurgicale d'Albucasis dans l'emploi hardi qu'il fait du fer rouge.

Guillaume de Salicet, dans le préambule de son ouvrage, déclare qu'il se propose de rectifier la chirurgie (rectifi-

(1) Voir Freschi, *Histoire de l'affection vénérienne* (Firenze, 1840, p. 28).

care) *Pour cela, dit-il, il faut deux choses : premièrement, que les chirurgiens s'efforcent d'acquérir la science qui leur manque et s'adonnent à la pratique des opérations manuelles ; secondement, qu'ils ne s'écartent jamais, en quoi que ce soit, des principes de l'honnêteté professionnelle. Avec ce savoir et l'honnêteté, le but de la chirurgie sera atteint d'une manière « plus parfaite et plus digne ». Ce court préambule est plein de sages conseils qui sont une preuve de l'expérience du maître.*

La Chirurgie, *de Salicet, comprend cinq livres dont je vais signaler très sommairement les principaux chapitres. Le premier livre traite des maladies qui, provenant d'une cause interne, se manifestent à l'extérieur du corps, et il comprend dans cette catégorie les apostèmes, les affections de la peau et du cuir chevelu, celles des yeux avec de bons chapitres sur la cataracte, les hernies, etc.*

Dans ce premier livre, au chapitre 1er, l'auteur, à propos du traitement de l'hydrocéphalie, recommande l'évacuation du liquide, non point au moyen d'une incision, mais au moyen du cautère actuel, après application de topiques et lorsqu'il devient manifeste que, par le fait de leur action, l'épanchement commence à tarir. Son évacuation doit être faite petit à petit et jamais brusquement, en une seule fois. Salicet rapporte l'observation d'une jeune fille guérie ainsi en moins de six mois.

Chap. II. — Salicet est, dit-on, le premier qui ait donné une bonne description des croûtes laiteuses, sous le nom de lactumen, *et qui ait avancé qu'on pouvait les guérir sans danger. Son traitement consiste simplement en onctions avec des corps gras.*

Chap. III. — Le traitement de la teigne, selon la méthode employée par Salicet, consistait à raser la tête, à scarifier profondément le cuir chevelu et à le frictionner avec une solution d'alun de lie de vin (alumen fœcis vini) *additionnée de vinaigre, aussitôt qu'on jugeait que l'hémorragie avait été assez abondante. Cette friction était renouvelée tous les quatre jours ; quant à la scarification, si on la pratiquait de nouveau, c'était beaucoup plus légèrement.*

Chap. IV. — Les affections squammeuses du cuir chevelu étaient traitées par Salicet mécaniquement, au moyen de frictions avec une poudre composée de poussière impalpable de verre mêlée à l'écume de mer. (Voir au glossaire toutes ces vieilles expressions.)

Chap. VIII. — Le nodus *des paupières était énucléé par notre auteur soit en incisant la face externe de la paupière, soit en renversant celle-ci et en incisant la face interne.*

Chap. IX. — Quant aux opérations ayant pour but la guérison du staphylôme et des taies de la cornée, Salicet ne les conseille pas à ses élèves, parce que ces opérations réussissent, dit-il, trop rarement. Les opérations de ce genre ne doivent pas être tentées après les avoir seulement étudiées dans les livres, mais après les avoir vues souvent pratiquer par des maîtres habiles. Il décrit les procédés qu'il a employés lui-même et ceux qu'employaient d'autres chirurgiens. Quelques-uns des instruments en usage pour les opérations sur les yeux étaient en argent.

Chap. X. — Salicet y décrit l'opération de la cataracte. Il veut qu'au moyen de l'aiguille à cataracte, en argent, le cristallin soit maintenu abaissé pendant « le tiers d'une heure », et qu'alors seulement le chirurgien retire l'aiguille (1).

Chap. XI. — Dans les blépharites, blépharo-conjonctivites chroniques et dans l'ectropion, le petit cautère actuel, spécialement réservé pour les yeux et que l'auteur décrit à la fin de l'ouvrage, était fréquemment employé. La cautérisation était faite aussi pour produire, par le fait de la rétraction cicatricielle, le redressement de la paupière renversée.

Chap. XIII. — La fistule lacrymale est traitée par la dilatation, laquelle étant obtenue, on remplit le pertuis de

(1) L'opération de la cataracte pratiquée pendant si longtemps par le procédé d'abaissement a donné lieu à cette expression que l'on retrouve dans les auteurs : « Faire tomber la cataracte. »

poudre irritante, ou bien l'on panse avec une pommade légèrement caustique. On emploie aussi le cautère actuel.

Chap. XVII. — Salicet traitait les polypes des fosses nasales soit par l'arrachement, soit par l'étranglement au moyen d'une ligature portée sur leur pédicule après dilatation de la narine avec l'éponge préparée. Les polypes étaient traités aussi au moyen d'applications locales.

Chap. XX. — Il traitait la grenouillette par l'excision suivie d'application de sulfate de fer.

Chap. XXI. — Il indique, pour la cautérisation de la luette, un procédé consistant à l'isoler en l'introduisant dans un tube de roseau ou de sureau dans lequel on conduira le cautère. Il faisait aussi l'amputation de la luette.

Chap. XXIV. — Ce chapitre est consacré au goître et à l'extirpation de la glande thyroïde, d'après l'enseignement d'Albucasis.

Chap. XXVII. — Salicet rapporte deux observations d'abcès profonds d'un diagnostic difficile, l'un au bras, l'autre à la hanche.

Chap. XXIX. — Les hygromas chroniques du poignet, que Salicet désigne sous le nom de nodus à la jointure de la main, *étaient traités par lui au moyen de la compression avec un disque de plomb d'une surface proportionnée au développement de la tumeur et appliqué sur celle-ci par-dessus des rondelles d'étoupes agglutinées par du blanc d'œuf.*

Chap. XXXIV. — Le cancer de la mamelle était traité tantôt médicalement, au moyen de topiques et du régime, c'est la cure douce; *tantôt chirurgicalement, par l'amputation suivie de la cautérisation au fer rouge, c'est la* cure parfaite, *procédé que n'approuve point Salicet. C'est pourquoi, attendu que la cure douce ne donne pas de résultat, il conseille aux chirurgiens de décliner toute demande de traitement de la maladie en question.*

Chap. XXXVIII. — La hernie ombilicale était traitée

au moyen d'un bandage contentif dont la pelote était en partie formée par un magdaleon *astringent.*

Chap. XXXIX. — Est consacré aux apostèmes du foie, que l'auteur divise en apostèmes chauds, en apostèmes froids et en apostèmes durs. Dans les trois cas, le traitement peut être chirurgical, c'est-à-dire qu'il peut nécessiter l'ouverture d'un abcès. L'incision sera faite avec le rasoir.

Chap. XL. — L'apostème de la rate peut réclamer l'évacuation. L'incision sera faite encore avec le rasoir; toutefois, si l'action du cautère paraît utile, on l'appliquera en forme de section. Salicet répète, à cette occasion, que la cautérisation avec le fer ardent donne des résultats qu'on espèrerait vainement de l'application des médicaments.

Chap. XLII. — L'apostème aux aines, appelé bubon, est parfois la conséquence de la suppuration de la verge après le coït avec une femme infectée « fœda ». Salicet recommande d'inciser très largement les bubons suppurés.

Chap. XLIV. — Traite de la rupture aux aines ou des hernies. Le traitement est avec incision ou sans incision. Le traitement avec incision est délicat et dangereux s'il est pratiqué par un chirurgien qui ne soit pas bien au courant et « d'une imagination féconde en expédients ». Rien n'indique dans l'ouvrage de Salicet qu'on attendait un accident d'étranglement pour opérer la hernie. Le traitement sans incision consiste dans le bandage. Les deux modes de traitement sont décrits dans ce chapitre qui ne comporte pas de résumé sur ce point et qui doit être lu dans son entier, quoiqu'il soit très incomplet dans l'exposé de l'opération. Cette dernière observation peut être faite par rapport à la plupart des opérations indiquées dans l'ouvrage de Salicet.

Chap. XLV. — On pratiquait l'excision des hémorrhoïdes suivie de la cautérisation; on en pratiquait aussi la ligature.

Chap. XLVI. — Salicet traitait la fistule à l'anus par la cautérisation après dilatation, ou bien par la section au moyen de fils ou de crins passés dans la fistule et manœu-

vrés à la manière d'une scie, dans les cas où la fistule était complète.

Chap. XLVII. — Traite de la pierre dans la vessie. Il est regrettable que Salicet n'ait pas décrit avec plus de détails la lithotomie, pour laquelle il excellait; mais il expose beaucoup moins incomplètement les symptômes et le procédé pour reconnaître la présence du calcul. Les préparations officinales de l'auteur, dans les cas de calculs urinaires, étaient très réputées à son époque.

Chap. L. — Salicet recommande d'inciser de bonne heure l'apostème des testicules « un peu cru », pour éviter, en attendant trop longtemps, d'avoir à enlever le testicule.

Chap. LI. — Traite des hernies venteuse, aqueuse et charnue. Il faut savoir qu'il s'agit ici de ce que Franco et Paré appelèrent, plus tard, hernies par similitude *ou* similitudinaires *et non point de ce que nous entendons aujourd'hui par hernie. (Voir* Hernia *au Glossaire.) Salicet dit que l'ablation du sarcocèle est très dangereuse; il enlevait la tumeur en masse, avec le testicule, s'il estimait que celui-ci n'était pas sain. L'hydrocèle était traitée par la ponction avec le phlébotome et le liquide n'était évacué que peu à peu. La cure de l'emphysème scrotal, ou physocèle de Paré, consistait dans l'application d'emplâtres.*

Chap. LIII. — L'auteur donne des formules pour la préparation de divers sparadraps destinés aux différentes plaies des jambes.

Chap. LVI. — Contient, par le fait d'une erreur de typographie, une partie qui doit appartenir au chapitre LIV, traitant des varices aux jambes. Ce passage est des plus intéressants pour l'étude de la chirurgie pratiquée par Salicet. Il est question du traitement des varices des veines de la jambe par la ligature et la résection d'une part, par l'excision avec cautérisation d'autre part.

Chap. LVIII. — Salicet dit que l'herpesthiomène *doit être cautérisé largement au fer rouge. Parlant ensuite de la tumeur blanche suppurée et présentant des trajets fistuleux, l'auteur ne conseille pas d'en tenter la cure. Néan-*

moins, si le chirurgien est assez hardi, qu'il dilate *la fistule et qu'il enlève la portion d'os malade qu'il pourra atteindre, et cautérise ce qu'il ne pourra pas enlever. L'auteur conseille de pratiquer des contre-ouvertures qui favoriseront la cicatrisation des trajets.*

Chap. LIX. — L'anthrax était profondément scarifié; on faisait saigner abondamment et puis l'on faisait couler sur le point opéré de la cire fondue bouillante, ou bien on appliquait fortement le cautère actuel, ou bien enfin on faisait une application de poudres caustiques.

Chap. LXVII. — L'emphysème sous-cutané était circonscrit entre deux ligatures et incisé.

Le deuxième livre est consacré aux plaies, et il est particulièrement intéressant parce que l'auteur traite des plaies faites avec les flèches dont il décrit les procédés d'extraction. Il rapporte des observations. Il est question aussi dans ce livre des piqûres des nerfs et de leur suture, des plaies et de la suture des intestins, de la suture double des parois abdominales dans les plaies pénétrantes, de la morsure des chiens enragés et du traitement de ceux qui ont subi quelque torture comme la flagellation, la suspension et le tiraillement par les jambes et les hanches. Enfin, ce livre contient un chapitre sur les causes qui empêchent la guérison des plaies.

Le traitement des plaies comprenait des prescriptions locales et des prescriptions générales. Le traitement local comportait plusieurs temps : arrêter l'hémorragie, suturer selon le cas, calmer la douleur, mollifier, mondifier, incarner et consolider, plus défendre les parties voisines (1). Le formulaire employé par Salicet, pour remplir ces diverses indications, est donné dans l'ouvrage avec une extrême abondance. Voici un exemple de pansement : les plaies étaient ordinairement bourrées intérieurement avec

(1) Voir au Glossaire.

des tampons ou bourdonnets imprégnés d'une préparation qui était, le plus souvent, le jaune d'œuf et l'huile rosat additionnés d'un peu de safran. Quand on suturait la plaie on laissait une ouverture par laquelle les matières pouvaient s'écouler au dehors et, pour favoriser l'écoulement, on mettait dans cet orifice un bourdonnet ou une mèche d'étoupe imprégnée aussi de jaune d'œuf, d'huile rosat et de safran. C'était le drainage chirurgical de l'époque. Sur la ligne de suture, on mettait la poudre préservatrice de la suture « pulvis suturæ conservativus », *comme on met aujourd'hui la poudre d'iodoforme sur la surface suturée. Cette poudre préservatrice de la suture était faite de bol d'Arménie, de sang-dragon, de terre sigillée, d'aloès, de myrte, de gypse, de gomme arabique, de gomme adragant, de corail blanc et rouge, de mastic et de momie. Tout autour de la plaie, sur toute la partie atteinte par le choc traumatique, on mettait des gâteaux d'étoupe ou de charpie bien imprégnés de la préparation de jaune d'œuf, huile rosat et safran. Salicet recommande d'ajouter à cette préparation les astringents qu'il appelle ici « défensifs-répercussifs » : bol d'Arménie, vinaigre, ou bien les sucs froids des herbes répercussives, telles que solathre, joubarbe, plantain, etc. L'application de ces défensifs-répercussifs avait pour but d'empêcher la production d'aposthème, c'est-à-dire de préserver la plaie de toute complication pouvant donner de la suppuration.*

Une chose étrange est la quantité du remède prescrit pour le pansement d'une plaie. La moindre pommade absorbait plusieurs livres de graisse et un nombre considérable de substances plus ou moins actives. Ainsi, on trouvera dans le chapitre XI la formule d'un onguent atteignant le poids respectable de 7 kilogrammes environ, et cet onguent était destiné au pansement des petites plaies de la rasète de la main (*le carpe).*

Les prescriptions générales, dans le traitement des plaies, comprenaient la phlébotomie, l'application des ventouses, scarifiées ou non, soit aux épaules, soit aux fesses, l'évacuation du ventre ou purgation soit au moyen des laxatifs ou purgatifs proprement dits, soit au moyen de clystères, soit au moyen de suppositoires. De plus, le régime alimen-

taire, boissons et aliments solides, était prévu avec la plus grande minutie.

Salicet recommandait l'usage du pain parfaitement fermenté, comme nous prescrivons aujourd'hui l'usage du pain grillé à divers dyspeptiques, pour les mettre à l'abri des fermentations produites dans l'estomac par les germes qui résistent à la chaleur du four au centre de la mie des gros pains.

Enfin, une bonne hygiène morale était fortement recommandée. Le blessé devait être dans un état d'âme absolument calme.

Chapitre Ier. — Pour arrêter les hémorragies des plaies de tête, Salicet conseille de faire des ligatures aux membres avec de fortes courroies et d'appliquer de grandes ventouses sur les régions du foie et de la rate. Il donne des préceptes relativement à la trépanation du crâne, qui se pratiquait très fréquemment autrefois.

Chap. II. — L'auteur décrit, dans ce chapitre, les procédés d'extraction des flèches de la tête.

Chap. IX. — Salicet pratiquait la suture des nerfs. Il blâme les chirurgiens qui achevaient la section du nerf entamé par la blessure, et se contentaient de coudre les téguments sans faire la suture nerveuse, ou simplement de rapprocher et contenir les lèvres de la plaie au moyen d'un bandage approprié. Il dit catégoriquement que leur procédé est une erreur qui, d'un accident curable, fait une infirmité absolument incurable par la perte complète de la sensation et du mouvement dans les parties actionnées encore par le nerf avant leur malheureuse intervention.

Chap. XII. — Salicet indique, comme signe des plaies pénétrantes de la poitrine, l'issue de l'air par la plaie, le blessé ayant la bouche et les narines fermées, et le crachement de sang. Il prescrit la dilatation de ces plaies, au moyen de tentes, jusqu'à ce que leur fond soit apparent, et ce n'était que lorsque ce résultat avait été obtenu qu'il s'occupait de la cicatrisation. Salicet prescrit aussi des injections liquides dans la cavité de la plèvre lorsqu'il y a

plaie de celle-ci. Il pratiquait ces injections au moyen d'une sorte de clystère auquel était adapté un embout approprié, et les continuait jusqu'à ce que le liquide injecté, qui consistait en une décoction vineuse, sortît limpide. Dans les cas d'épanchement pleurétique consécutif aux plaies pénétrantes, Salicet recommande instamment l'évacuation en plusieurs fois et jamais d'un seul coup, par crainte de voir se produire une syncope qui pourrait être mortelle, dit-il. Il recommande de s'opposer à l'entrée de l'air dans la cavité de la plèvre, cet accident pouvant amener aussi la syncope.

Chap. XIV. — Dans les plaies pénétrantes du creux de l'estomac, « os stomachi », *Salicet défend expressément d'introduire trop profondément des tentes, afin d'éviter de toucher, de quelque manière que ce soit, l'orifice du viscère.*

Chap. XV. — L'auteur recommande de faire bien attention, en suturant les plaies pénétrantes de l'abdomen, de prendre dans les anses du fil une portion suffisante de la surface interne de la paroi abdominale, pour que plus tard il ne se produise pas en ce point une rupture du siphac *(péritoine) et, consécutivement, une hernie soit de l'épiploon, soit de l'intestin, soit enfin de quelque autre organe de l'abdomen. Ainsi, il veut que les points soient faits de telle sorte que les bords externes ou cutanés des lèvres de la plaie ne soient pas, eux seuls, rapprochés et retenus affrontés par la suture, mais encore et surtout les bords internes ou abdominaux. Salicet indique deux modes de suture pour les plaies pénétrantes de l'abdomen : la suture unique, comprenant dans une même anse de fil toute l'épaisseur de la paroi abdominale, et la suture double, c'est-à-dire une première suture ne comprenant que le péritoine seul, et une seconde comprenant les muscles et la peau de la paroi de l'abdomen. Cette question de la suture des plaies abdominales pénétrantes a préoccupé Salicet autant qu'elle préoccupe les chirurgiens qui font aujourd'hui la cure radicale de la hernie. Notre auteur dit que la suture unique est plus durable,* « magis durabilis », *mais que la suture double donne plus de garantie pour la solide réunion du péritoine. Il rappelle que les fils, de soie ou de lin,*

doivent être bien cirés. Si l'épiploon, sorti de l'abdomen, avait mauvais aspect, il le réséquait et il cautérisait le moignon avec le cautère de fer ou avec le cautère d'or avant de le rentrer dans la cavité du ventre. Cette cautérisation avait pour but non seulement d'arrêter l'hémorragie existante, mais encore de prévenir une hémorragie éventuelle. Telle était la pensée de l'auteur.

Salicet faisait la suture de l'intestin. Il recommande pour cette suture le point du pelletier, qui est, dit-il, de plus de durée que les autres, condition essentielle dans la suture de l'intestin. Il ne pratiquait toutefois cette suture que dans les cas de lésion longitudinale et dans ceux de lésion transversale incomplète; il estimait que les divisions transversales complètes étaient fatalement toujours mortelles. Il ne craignait pas, avant de le rentrer, de mettre sur l'intestin suturé la poudre préservatrice de la suture « en bonne quantité », dans le but de faire se resserrer les lèvres de la plaie de l'intestin.

Il y avait, à cette époque, des chirurgiens qui faisaient la suture de l'intestin sur un tube de sureau ou autre, préalablement introduit dans l'intestin même, où il était ensuite abandonné. Salicet repousse ce procédé trop dangereux. Si l'on veut renforcer l'intestin, il conseille la greffe animale, au moyen d'un lambeau d'intestin pris sur un animal, mais sans reconnaître néanmoins l'utilité de ce renforcement.

Quant aux plaies du foie et de la rate, pour peu qu'elles soient étendues, Salicet les déclare mortelles, à cause surtout de l'hémorragie qui les accompagne. Si ces organes font issue au dehors, il n'y a, dit-il, qu'à les réduire et à coudre la plaie. Il donne une intéressante observation de plaie de l'intestin.

Chap. XVIII. — Salicet mentionne encore la suture des nerfs, à propos de la blessure des grands nerfs de la cuisse.

Chap. XXI. — L'auteur recommande expressément de ne point débrider les plaies de la rasète du pied *(le tarse), de crainte que, de la division possible de quelqu'un des filets nerveux de cette région, il ne résulte un trouble dans la motilité et la sensibilité de la partie, ou une déformation.*

Dans les plaies de la rasète du pied, comprenant, outre les parties molles, une ou plusieurs portions plus ou moins grandes de tissu osseux, Salicet enseigne qu'il suffit de rapprocher les fragments osseux en pressant convenablement avec les mains et de suturer, par dessus, la plaie des parties molles. Mais si le chirurgien suppose que les portions d'os ne pourront se ressouder, il les enlèvera légèrement.

Chap. XXIII. — Salicet soutient, malgré le canon d'Avicenne, que le médicament appliqué sur le nerf mis à nu agit moins que s'il est appliqué sur le nerf recouvert des parties molles, parce qu'une demi-insensibilité résulte pour le nerf de sa dénudation. Que si, au contraire, l'action du médicament est plus violente si celui-ci a été appliqué sur le nerf mis à nu, cela tient, dit tout simplement l'auteur, à la continuité de cette portion dénudée avec la portion recouverte des parties molles, laquelle dernière portion a conservé toutes ses facultés.

Dans le même chapitre, Salicet traite longuement de la sédation de la douleur, à propos de la piqûre des nerfs. A ceux qui sont atteints de blessures de ce genre, il interdit absolument le vin et le coït, très dangereux, dit-il, dans toute maladie des nerfs (1). Il est beaucoup question, dans ce chapitre, des propriétés de tempérie (2) *des médicaments.*

*Le troisième livre traite des fractures et des luxations, ce qu'on appelait alors l'*algèbre, *d'*algebra, *qui est le nom arabe de la fracture.*

(1) Queyrats (*De Vulneribus Capitis*, Tolosa, MDCLVII) recommandait au médecin d'éloigner des malades les femmes dont la vue pourrait réveiller chez eux certains souvenirs. (*Cautus sit igitur medicus in removendis mulieribus quarum præsentia ægrum præsertim hisce exercitiis assuetum non mediocriter perturbaret*) Cet auteur observe que les pensées érotiques ont une action déprimante, « *Quoties aliquis œstro venereo percellitur* », dit-il dans son style imagé (*L'Enseignement de la chirurgie à l'ancienne Université de Toulouse*, Pifteau, Toulouse, 1895).

(2) Voir au Glossaire : *Temperatum medicamentum.*

Chap. II. — *Dans la fracture des maxillaires, Salicet indique, comme moyen de contention des fragments, de fixer les dents adhérentes à ces fragments aux dents de la portion non fracturée, au moyen de solides fils de soie bien cirés et passés entre les dents à la façon d'un clayonnage,* « in modum sepis. » *Extérieurement, la partie était soutenue par un appareil de bandes serrant suffisamment, et, s'il y avait plaie des téguments, cet appareil était fenêtré.*

Chap. III. — *Dans les cas de fracture de la* furcule *(clavicule), la courbure naturelle de l'os rendant sa contention assez difficile, l'auteur plaçait d'abord sur la peau des tampons d'étoupe bien imbibés d'œufs battus et exprimés et, par dessus, un morceau de cuir ramolli par l'ébullition, de sorte que tout l'appareil moulait parfaitement la partie; au-dessus du cuir étaient placés d'autres tampons d'étoupe humectés comme les premiers, dans le but d'obtenir une compression uniforme par la bande qui était enroulée sur le tout, laquelle bande était de la largeur de la main et avait ses circonvolutions assujetties par une couture.*

Chap. IV. — *L'auteur dit qu'après une fracture du sternum l'hémoptysie peut conduire le blessé à la phtisie.*

Chap. V. — *Salicet admet que les côtes vraies peuvent être fracturées sur plusieurs points, tandis que les fausses côtes ne sont fracturées que sur un seul point. Dans les fractures des côtes et dans celles des vertèbres, l'auteur recommande de faire tousser fortement le malade pendant que le chirurgien travaille à la réduction des fragments, et assure que cela aide beaucoup la manœuvre.*

Chap. VI. — *L'auteur sait parfaitement que la fracture des* spondyles *(vertèbres) peut causer la compression de la moelle et amener ainsi des troubles d'innervation divers : troubles de la motilité, difficulté de la respiration, sphacèle d'un membre. Il recommande de ne pas laisser les blessés couchés sur le dos, cette position favorisant la compression de la moelle par les fragments.*

Chap. VII. — *L'appareil contentif de la fracture de la*

spatule *(l'omoplate), comme le décrit Salicet, est d'une ingénieuse solidité.*

Chap. VIII. — Salicet rassure les chirurgiens de son époque contre la crainte que leur inspirait la sortie de la moelle des os dans leur fracture avec éclats. Contrairement à la croyance admise en ce temps-là, il affirme premièrement que cet accident ne doit pas amener fatalement la mort du blessé, et secondement que la moelle se reforme.

Chap. XII. — Dans les fractures du fémur, Salicet recommande soigneusement de placer sur le côté externe une attelle solide, qui permette de s'opposer à la rétraction des muscles tendant à faire chevaucher les fragments et à déplacer en haut et en dehors le fragment inférieur. La bande qui assujettissait les attelles était à deux chefs : on commençait à appliquer la partie moyenne sur le point fracturé, en roulant un chef vers l'aine, l'autre chef vers le genou.

*Le traitement des fractures de l'*os de l'adjutoire *(l'humérus) (chap. VIII) peut être pris pour type du traitement des fractures au temps de Salicet : la fracture étant réduite, le bras était d'abord entouré d'un linge imprégné d'huile; par dessus, on mettait un emplâtre, puis des plumasseaux d'étoupe imbibés d'huile rosat avec addition de vinaigre, des attelles habillées d'étoupe ou de linge, d'autres étoupes trempées dans l'eau et exprimées, et enfin on enroulait une longue bande à deux chefs, dont le milieu, qui était la partie la plus serrée, portait exactement sur le point fracturé, et dont le chef supérieur était roulé en montant vers l'épaule et le chef inférieur en allant vers le coude. Les tours de bande étaient cousus ensemble. Un deuxième enveloppement avec des bandes était fait en commençant au coude, et toujours un peu plus serré au niveau de la fracture. Ce n'était pas fini : pour maintenir tout cet appareil, on employait des bandelettes qui constituaient une dernière enveloppe, en entourant le membre à la manière des bandelettes de l'appareil de Scultet. Salicet recommande spécialement de ne pas serrer tout cela au point d'amener la tuméfaction et l'engourdissement du membre* « stupor », *parce que la gangrène pourrait en être*

la conséquence. Si les fractures étaient compliquées de plaie des parties molles, on faisait à l'appareil une fenêtre qui permettait de panser la plaie une ou deux fois par jour sans toucher à l'appareil. Tout appareil à fracture était refait tous les trois ou quatre jours. Les attelles étaient faites avec le bois de saule ou avec le bois qui garnit l'intérieur des fourreaux d'épée.

Chap. XVII. — Ce chapitre est l'un des plus soignés et des plus intéressants. Traitant des luxations en général, Salicet donne d'abord une classification des diverses articulations. Il reconnaît quatre types principaux, représentés par : l'énarthrose *(articulation coxo-fémorale)* l'implantation *(dents),* la synarthrose *(articulation chondro-costale),* la suture *(os du crâne). L'auteur avance que le premier type est seul susceptible de luxation, attendu que la luxation, d'après sa définition à lui, est la sortie du* membre *de la place dans laquelle* il se meut naturellement selon la volonté, « exitus mēbri a loco in quo naturaliter movetur sm̄ volontatē ». *Il n'y a, pour Salicet, que les articulations mobiles, qu'il appelle* jointures noueuses, *qui se puissent luxer : le maxillaire inférieur ne peut se luxer au menton, mais se séparer (1); de même, l'articulation acromio-claviculaire. L'auteur admet le relâchement des articulations et la torsion de certains os, par exemple, de l'omoplate et de l'os iliaque. Il n'approuve pas le massage,* « suavis fricatio », *employé par beaucoup de chirurgiens de son temps, si ce n'est dans quelques rares exceptions et dans les cas de luxations déjà anciennes.*

Chap. XIX. — A propos du traitement des luxations de la colonne vertébrale, l'auteur indique le soulèvement du blessé, saisi par un aide vigoureux, d'une main sous la mâchoire et de l'autre à la nuque, et que l'on secoue ainsi suspendu.

Chap. XXI. — Salicet décrit les trois variétés de luxa-

(1) L'auteur considère le maxillaire inférieur comme constitué par deux os réunis entre eux au menton par suture.

tion de l'épaule : la luxation en bas (sous-glénoïdienne), qu'il appelle inférieure *ou* intérieure ; *la luxation en avant (sous-coracoïdienne et intra-coracoïdienne) ; la luxation en arrière (sous-acromiale). L'auteur estimait que les fractures de l'humérus dans l'épaule (fractures intra-capsulaires ou du col anatomique, et extra-capsulaires ou du col chirurgical), étaient incurables. Il admettait que la cure de la tumeur blanche* « mollificatio ex materia humida phlegmatica mollificans locum illum » *était possible par le moyen de la cautérisation, soit actuelle, soit potentielle. Si le mal résiste à ce traitement, l'auteur conseille tout simplement d'abandonner le malade. Il est souvent question de ce procédé dans les auteurs anciens.* « In curatione te intromittere nō cures consulo : nā dimittere huiusmodi curas et alias lōgas et difficiles pro certo honorabilius æstimo. »

Chap. XXII. — Salicet dit que la luxation du coude, l'entorse, la tumeur blanche, etc., se traitent absolument par les mêmes topiques. Il conseille la mobilisation de l'articulation à chaque renouvellement du pansement, pour éviter « l'induration de la partie », l'ankylose.

Chap. XXIII. — Salicet avertit les chirurgiens qu'ils parviendront plus aisément à guérir l'entorse et la tumeur blanche de la rasète de la main *que sa luxation qui est très difficile à bien réduire.*

Chap. XXV. — Les luxations de la hanche, dit Salicet, se font le plus souvent en arrière (luxation iliaque et luxation ischiatique), rarement en avant (luxation sus-pubienne et luxation sous-pubienne ou ovalaire), quelquefois en dedans (ce sont encore les luxations sus et sous-pubiennes), jamais en dehors. La classification de Salicet pour les luxations de la hanche n'est donc autre que celle que nous adoptons : luxations en arrière : iliaque en haut, ischiatique en bas ; luxations en avant : sus-pubienne en haut, sous-pubienne ou ovalaire en bas. Quant à ce que Salicet appelle luxation en dedans, ce n'est pas autre chose que la luxation en avant. Et quant à la luxation en dehors, elle n'existe en aucune manière, dit Salicet. La tête du fémur

ne peut se porter qu'en avant ou en arrière de la cavité cotyloïde (1).

Pour Salicet, une plaie compliquant une luxation de la hanche constitue un cas incurable, la plaie empêchant la réduction de la luxation et la luxation compromettant la réunion de la plaie. Il ne faut pas, cependant, dit l'auteur, abandonner le salut du malade et se désister d'une opération raisonnable.

Dans ce vingt-cinquième chapitre, Salicet présente une observation de luxation coxo-fémorale ancienne, datant d'un an, pour la réduction de laquelle il a employé un treuil pour faire l'extension de la jambe et de la cuisse, la contre extension étant obtenue au moyen d'un linge passé en sous-cuisse et fixé au delà de la tête à un pieu solidement enfoncé en terre. La réduction fut opérée facilement par l'auteur aidé de deux médecins. L'appareil employé n'était autre que le treuil d'Hippocrate à peine modifié

*Dans le troisième livre de l'*Algèbre ou restauration des os, *Salicet mentionne, mais à peine, l'entorse* « contorsio » *et la tumeur blanche* « mollificatio offium iuncturæ. »

Dans le traitement général des fractures, l'auteur insiste sur le régime alimentaire du blessé auquel il prescrit les parties gélatineuses des animaux, comme les pieds et les

(1) Ambroise Paré admettait une luxation coxo-fémorale en dehors, et la disait même très fréquente : « La hanche se desnoüe en quatre façons, à sçavoir en dedans, en dehors, en devant, & en derrière : *mais le plus souvent en dehors* & en dedans, en devant & en derrière rarement » (le sezième liure, chap. XXXVIII). — Les idées d'Ambroise Paré sur les luxations coxo-fémorales ne sont opposées aux idées de Salicet qu'en apparence : « C'est une chose commune à tous les os luxez, dit Paré, que quand il y a luxation d'un costé, *l'autre extrémité du mesme os est toujours tournée vers la partie opposite à celle qui est luxée.* Portant quand la teste de l'os de la cuisse est deslouée en la partie intérieure, l'autre extrémité qui est au genoüil est nécessairement tournée vers le dehors : & ainsi des autres parties » (l. 16, chap. XXXIII). — Donc la luxation en dehors (pied tourné en dedans) et la luxation en dedans (pied tourné en dehors) d'Ambroise Paré, et qui, d'après lui, sont les plus fréquentes, seraient la luxation iliaque et la luxation sous-pubienne reconnues, en effet, les plus fréquentes; et les luxations en devant et en derrière seraient la sus-pubienne et l'ischiatique qui sont, en effet, moins fréquentes. Les opinions sont ainsi mises d'accord.

pattes, etc., dans la conviction que ces aliments aideront puissamment à la formation rapide et parfaite du pore sarcoïde.

Le quatrième livre est consacré à l'anatomie. Salicet prévient que son intention n'est point de faire de l'anatomie descriptive, mais de l'anatomie « in communi », *c'est-à-dire qu'il va se borner à donner à ses élèves les connaissances suffisantes pour qu'ils puissent procéder* « absque errore » *dans leurs incisions(1), cautérisations et autres opérations manuelles, et à leur décrire sommairement les organes* comme ils se présentent sous la main du chirurgien. *C'est* l'anatomie des régions, *enseignée au treizième siècle, et dont la connaissance était estimée le minimum indispensable au chirurgien.*

Le chapitre premier traite de l'anatomie de la tête, de la gorge et du cou. L'auteur commence par la description des ventricules du cerveau, au nombre de trois et, selon quelques auteurs, de quatre, attendu que le premier est divisé en deux parties bien distinctes. Dans les ventricules latéraux, qui sont pour l'auteur le premier ventricule ou le ventricule antérieur, il localise l'intelligence et l'imagination des objets perçus par les sens ; dans le troisième ventricule, qu'il appelle le ventricule moyen ou le deuxième, il localise l'appréciation ou le jugement « æstimatio »; *dans le quatrième ventricule, qu'il appelle le troisième, il localise la mémoire.*

La description des enveloppes du cerveau ne signale que la dure-mère et la pie-mère, l'arachnoïde n'étant point distinguée de cette dernière par les anatomistes de l'époque ; il en a été ainsi pendant longtemps encore.

Les vaisseaux de la pie-mère « imbibent la substance du cerveau », dit très justement Salicet, et la dure-mère a

(1) Salicet ne manque jamais de répéter que l'incision des parties molles doit toujours être faite dans le sens de la direction des nerfs du membre sur lequel on opère.

pour fonction de le « protéger ». « De même que la dure-mère protège le cerveau, la pie-mère sert à sa nutrition » (*Tillaux*, Anat. topogr. Pie-Mère). *Pour Salicet et les auteurs de son temps, la dure-mère traversait les os du crâne avec les vaisseaux capillaires, veines et artères, et allait s'épanouir sur tout le crâne pour former le périoste crânien. D'où, pour ces auteurs, le danger des incisions, raclages du crâne et trépanation sur les points d'émergence dont faisaient aussi partie les « commissures et jointures du crâne ».*

Avec les anatomistes de son époque, Salicet compte six os composant le crâne : l'os du front ou coronal, *les deux os* verruals *ou pariétaux, l'os* lambdoïde *ou l'occipital, les deux os* mendeux *ou temporaux, plus l'os* basilaire *ou le sphénoïde, sur lequel, comme sur une base, repose la voûte du crâne, et le* passile *ou* sustentaculum *qui est l'atlas.*

A propos du cuir chevelu, que Salicet dit, très exactement, être comme tissé de veines et d'artères, il signale les nerfs dont les filets s'épanouissent sur la région occipitale, les branches postérieures des deux premières paires cervicales (1), et il indique nettement leur point d'émergence. Il mentionne les muscles frontaux et occipitaux dans les téguments du crâne : « Fines parties charnues pas bien visibles ou du moins pas bien différentes de ladite peau (du crâne) qui font la chair qui constitue l'épaisseur de cette peau. »

Salicet dit que la partie nerveuse du nez, « entre le nez et le dessus », dérive de la troisième paire des nerfs. Or, les nerfs moteurs du nez : rameaux temporaux, frontaux, orbitaires et sous-orbitaires, palpébraux, viennent du facial (7e *paire*), *et les nerfs sensitifs du nez : rameaux frontaux interne et externe ou sus-orbitaire, rameaux naseaux externe et interne ou ethmoïdal, venant les uns et les autres de la branche ophthalmique de Willis, filets nasaux du rameau sous-orbitaire du maxillaire supérieur, sont fournis par le trijumeau* (5e *paire*). *Il en résulte que la troisième paire des anciens anatomistes comprenait les nerfs*

(1) Le nerf sous-occipital et le grand nerf occipital d'Arnold.

que je viens de nommer, c'est-à-dire une partie de notre 5e et de notre 7e paires.

L'œil, dit Salicet, se compose de sept membranes et de trois humeurs. L'auteur décrit les membranes dans cet ordre : sclérotique, secondine (*choroïde*), rétine, aranée (*hyaloïde*), uvée (*iris*), cornée, conjonctive. *Les trois humeurs sont :* l'humeur vitrée, l'humeur cristalline (*le cristallin*) *et* l'humeur albuginée (*l'humeur aqueuse*).

L'auteur appelle les nerfs optiques (*qui constituent pour lui la première paire crânienne*) nerfs concaves, *à cause, je pense, de la forme du* chiasma. *Il fait remarquer que ces nerfs, à leur sortie du crâne, sont enveloppés des membranes cérébrales. De ces nerfs naissent, dit-il, la sclérotique, la secondine et la rétine. L'aranée naît de la rétine « avec laquelle elle fait un globe ». Quant à l'uvée, il n'indique pas son origine ; « après la rétine, prend naissance l'uvée ». La cornée provient de la sclérotique. La conjonctive vient de l'*almuchate, *c'est-à-dire du périoste crânien, et recouvre le globe de l'œil, « excepté la noirceur » (la cornée transparente). L'auteur signale les nerfs sensitifs et moteurs de l'œil qui lui arrivent par le trou optique et la fente sphénoïdale ; ce sont, dit-il, les nerfs de la deuxième paire crânienne. Donc, pour Salicet, la deuxième paire crânienne comprenait une partie des troisième, quatrième, cinquième et sixième paires, plus le ganglion ophthalmique du grand sympathique, le tout constituant l'innervation sensitive et motrice du globe de l'œil.*

Passant à la description du maxillaire supérieur, Salicet dit, qu'au point de vue chirurgical, il peut le considérer réuni aux os avec lesquels il s'articule, et, sans compter le frontal qui a été décrit à part, il considère donc les deux maxillaires supérieurs comme composés de quatorze os. Le périoste du maxillaire supérieur vient, d'après Salicet, du périoste du frontal, de la troisième et d'une partie des quatrième et cinquième paires crâniennes et de la seconde paire cervicale. Toutes les couches qui recouvrent ce périoste proviendraient, d'après l'auteur, de la troisième paire. Il est très affirmatif sur cette origine : « fit et oritur. » *Et ce sont tous ces nerfs, ajoute-t-il, qui donnent la sensation et le mouvement aux tissus de la face, du*

palais et du nez. Or, la région de la face qui répond au maxillaire supérieur est innervée par le nerf sous orbitaire, le palais par les branches et rameaux palatins du nerf maxillaire supérieur (5e *paire*), *et j'ai rappelé, plus haut, l'innervation du nez, tant sensitive que motrice.*

Les nerfs qui actionnent les muscles qui meuvent la mâchoire inferieure viennent, dit Salicet, *des deuxième, troisième et quatrième paires cervicales. Or, ces paires nerveuses constituent le plexus cervical dont la branche antérieure se distribue aux téguments de la joue et du m nton et pas du tout aux muscles qui meuvent la mâchoire, masséters, temporaux et ptérygoïdiens, qui sont innervés par les branches terminales du nerf facial.*

En résumé, la première paire des nerfs crâniens, pour Salicet (*nerfs concaves, c'est-à-dire optiques*), *répond à notre deuxième paire; la deuxième paire de nerfs crâniens, pour* Salicet, « *nerfs venant aux yeux par l'orifice de l'œil qui est au crâne, lesquels nerfs donnent aux yeux le mouvement et la sensation* », *répond à une partie de nos troisième, quatrième, cinquième et sixième paires avec le ganglion ophthalmique du grand sympathique; la troisième paire des nerfs crâniens et une partie des quatrième, cinquième et deuxième paires cervicales, pour* Salicet, « *donnant la sensation et le mouvement aux tissus de la face, du palais et du nez, et le sentiment entre le nez et le dessus* », *répondent à nos cinquième et septième paires.*

Salicet *mentionne les anomalies qui se rencontrent par rapport au nombre des dents. Quant aux gencives, elles proviennent, d'après lui, du périoste des maxillaires, lequel provient du périoste crânien.* « *La muqueuse gingivale se confond intimement avec le périoste qui recouvre le maxillaire et constitue une fibro-muqueuse* » (Tillaux, Anat. topogr. Gencives).

Le nerf sensitif de la langue, dit Salicet, *lui vient de la sixième paire crânienne. Or, les nerfs destinés à la muqueuse linguale sont le lingual ou petit hypoglosse, venant, par le maxillaire inférieur, du trijumeau, c'est-à-dire de la cinquième paire, et le glosso-pharyngien qui fait partie de la huitième paire. Donc, la sixième paire crânienne de*

Salicet répond à nos cinquième et huitième paires. D'après Salicet, c'est la septième paire crânienne qui donne le mouvement à la langue, et comme, en réalité, c'est le nerf grand-hypoglosse qui se distribue aux muscles de la langue, il en résulte que la septième paire crânienne de Salicet répond à notre neuvième paire. En résumé, la sixième paire de nerfs crâniens de Salicet répond à nos cinquième et huitième paires, et sa septième paire à notre neuvième.

L'auteur indique la saignée des veines ranines.

Il indique aussi le conduit auditif interne avec ses « involutions et tortuosités », et dit que le nerf de l'ouïe se fait de la cinquième paire crânienne. Si l'auteur a voulu dire que le nerf auditif constituait la cinquième paire, la cinquième paire crânienne de Salicet répondrait à notre septième paire.

Salicet ne signale à la région cervicale que sept paires de nerfs, au lieu de huit. Il dit que la cinquième paire se distribue en partie aux muscles du diaphragme.

Dans sa description du meri *(l'œsophage), l'auteur dit que ses nerfs viennent de la sixième paire des nerfs crâniens. Il entend parler sans doute des rameaux œsophagiens et pharyngiens du pneumogastrique. D'où il résulte que la sixième paire de nerfs crâniens, pour Salicet, répond à notre huitième paire.*

Conséquemment, il donne sa sixième paire pour origine aux rameaux trachéens du pneumogastrique.

Pour Salicet, c'est l'épiglotte qui, par ses propres variations de forme et par celles qu'elle détermine à l'extrémité de la trachée, produit les diverses intonations de la voix. Il signale le rôle de la luette (uvula) *dans la phonation et prescrit son excision si elle devient trop longue. Il considère comme nuisible la déglutition de l'air. Enfin, il dit que sur la trachée et l'œsophage se trouvent des nerfs venant des sixième et septième paires des nerfs du cerveau. La septième paire des nerfs crâniens, pour Salicet, répond donc, comme sa sixième, à notre huitième paire (1).*

(1) Quant au nombre des paires nerveuses, dit Ambroise Paré, « qui médiatement ou immédiatement sortent du cerveau, il est de trente-sept paires : dont il y en a sept ou huict qui sortent immédiatement du cer-

Chap. II. — Ce chapitre traite de l'anatomie de l'épaule et du membre supérieur. Le bras, dit Salicet, se compose de trois os : la spatule *avec sa boîte, ou l'omoplate avec sa cavité glénoïde, la* furcule *ou la clavicule et* l'adjutoire *ou l'humérus.*

Pour Salicet, la luxation de l'adjutoire en arrière est impossible à cause de l'acromion. Toutes les luxations en arrière étaient sans doute, pour l'auteur, des luxations en bas, car il avait certainement observé des luxations de ce genre (1). Il admettait des luxations en dedans, c'est-à-dire, probablement, les variétés sous et intra-coracoïdiennes des luxations en avant, et les variétés sous-acromiale et sous-épineuse en arrière.

Salicet compte trois phalanges au pouce comme aux autres doigts, ce qui fait que, pour l'auteur, le pouce n'a pas de métacarpien, afin, dit-il, d'avoir un jeu plus étendu. C'est peut-être la manière la plus logique d'envisager le pouce que de compter son métacarpien mobile pour une phalange.

Salicet décrit au bras : 1° deux veines apparentes qu'il appelle la céphalique *et la veine* funis brachii. *Cette dernière serait alors la veine basilique, quoiqu'on ait dit (Castelli, James, J. Cloquet) que le* funis brachii *était la veine médiane; 2° une veine profonde au bras, qui devient apparente au coude, à partir duquel elle se dirige en bas*

veau, & les trente par le moyen de la spinale medulle... Les nerfs optiques qui sont les premiers ; la conionction desdits nerfs (*a*) est en forme de fer de moulin ; la deuxième paire de nerfs mouvans les yeux ; la troisiesme paire des nerfs qui s'en va an palais ; la quatriesme paire des nerfs (laquelle s'en va perdre en la tunique du palais) ; la cinquiesme qui s'en va aux oreilles, où en son extrémité se dilate, & fait membrane du *cæcum foramen ;* la sixième paire laquelle descend comme il te sera cy-après monstré (*b*) ; la septiesme paire, laquelle s'en va à la langue pour le mouvement d'icelle ; la huictiesme paire, délaissée des anciens anastomites » (Ambroise Paré, le cinquiesme livre, chap. VIII).

(1) Il dit bien, au commencement du chapitre XXI du troisième livre, que la tête de l'adjutoire ne se disloque d'aucune manière vers la spatule ; mais, quelques lignes plus bas, il parle de la dislocation vers les parties postérieures, et il en parle encore dans le cours du chapitre.

(*a*) Le chiasma.
(*b*) Ce sont les nerfs glosso-pharyngien, pneumogastrique et spinal (notre 8e p.)

avec le cubitus (focile inférieur), et se ramifie entre les doigts annulaire et auriculaire pour constituer les veines salvatelles, et Salicet l'appelle basilique. *C'est, à partir du coude, la veine cubitale, et la veine profonde du bras, d'où il la fait venir (il part toujours du confluent dans sa description des veines), serait une des veines profondes qui, au niveau du pli du coude, communiquent avec les veines superficielles;* 3° *plus une veine qui est au milieu du pli du coude et qu'il appelle* veine ponrprée, noire, commune, mère, *et qui vient de l'axillaire céphalique inférieure (probablement la médiane céphalique) et de l'humérale (sans doute la médiane basilique)* (1). *Cette veine pourprée, noire, commune, mère, est donc la médiane ou la médiane commune.*

Les veines cubitale et radiale ne sont point spécialement désignées sous ce nom par l'auteur.

Salicet donne une description très sommaire des veines sus-hépatiques, cave supérieure et du tronc veineux brachio-céphalique.

Enfin, il indique le nombre des os qui composent ce que les anatomistes appelaient alors la grande main *ou le* grand bras, *et qui était tout le membre supérieur, à partir exclusivement de l'épaule.*

Chap. III. — Ce chapitre traite de l'anatomie de la furcule *des côtes et du thorax. Salicet appelle* poitrine *la cage thoracique dans son ensemble, et* thorax *la paroi antérieure de la poitrine. Il appelle le sternum* ossa cassi pectoris *ou simplement* ossa pectoris, *et le dit composé de sept os soudés et se continuant au moyen d'un cartilage. Les vertèbres dorsales sont appelées par lui* spondyles de la poitrine *et les vertèbres lombaires* spondyles des reins. *Après les côtes, l'auteur décrit les médiastins et l'indépendance des deux cavités pleurales. Il décrit aussi le péricarde; il signale les nerfs intercostaux et il dit quelques*

(1) Que Salicet appelle *humérale*, parce qu'il en fait une seule et même veine avec la basilique qui vient de l'épaule, *humerus*, lequel *humerus*, nous dit l'auteur au commencement du chapitre, comprend la spatule, la furcule et l'adjutoire.

mots des mouvements organiques indépendants de l'empire de la volonté. Il indique les veines médiastines, les vertébro-costales, les diaphragmatiques et les mammaires internes, enfin la veine azygos.

Il donne pour origine à la veine cave inférieure les veines sus-hépatiques. Il signale des artères qui viennent de « la grande artère, qui naît à l'oreillette gauche du cœur », et dit que chaque veine est accompagnée d'une artère. Il indique la direction des vaisseaux et des nerfs intercostaux, qui est parallèle à celle des côtes, et qu'il importe que le chirurgien connaisse bien. L'auteur répète à plusieurs reprises que les muscles sont formés par les nerfs.

Chap. IV. — La hernie, dit Salicet, provient de la rupture du syphac. Il fait allusion à la hernie qui est la conséquence du passage du zirbus *(épiploon) ou des intestins à travers une rupture peu étendue du syphac. Cet accident est peu de chose, dit l'auteur, et les médecins instruits savent qu'il est parfaitement curable par les emplâtres et le repos absolu au lit dans le décubitus dorsal, le corps en supination, c'est-à-dire, sans doute, les cuisses fléchies.*

Comme plus tard Guy de Chauliac, Salicet appelle le pubis os fœmoris, *l'os de la cuisse. Il signale la descente des testicules qui se produit au moment de la vie intra-utérine où « les follicules intérieurs et les bourses des intestins se dilatent et que sont engendrées les tuniques dans lesquelles sont placés et se continuent les testicules ».*

L'auteur décrit l'utérus, ses annexes et son col « verge virile renversée » ; il donne aux ovaires le nom de testicules.

*« L'os ultime », qui n'est pas le coccyx ou l'*os de la queue, *mais le sacrum, paraît, dit l'auteur, se composer de trois os assimilés aux spondyles. Il ne signale qu'une branche nerveuse sortant de chacun des orifices de ces pseudo-spondyles, parce qu'il n'y a, selon lui, qu'un orifice pour chacune.*

L'auteur signale exactement les muscles de la paroi antéro-latérale de l'abdomen, ainsi que ses veines et ses artères. De même, le diaphragme qui sépare les organes

digestifs et les veines du système porte, « membres nutritifs »; du cœur et des poumons, « membres spirituels ». La plaie du diaphragme est « incontinent incurable et même simplement mortelle ».

Il signale le « réticule » comme étant l'origine commune de toutes les veines. C'était, à cette époque, l'opinion admise par les anatomistes. On appelait réticule *le réseau des veines sus-hépatiques. « Les veines naissent du foye, les artères du cœur, » a dit Guy de Chauliac* (La Grande Chirurgie, *premier traité, doct. I, chap. IV*).

Salicet décrit les canaux cystique et hépatique comme partant tous deux du « follicule de la cholère » et s'abouchant pour déverser la bile, l'un dans l'intestin et l'autre dans l'estomac. L'estomac recevait aussi « par les voies dues » le « peu de superfluités » que lui envoyait la rate qui l'avait, elle-même, reçu du foie. L'auteur dit que la rate est reliée au foie par des vaisseaux sanguins et des canaux de communication.

L'estomac, dit Salicet, est le lieu où s'accomplit la « digestion générale ».

Les veines mésaraïques, dit-il, portent au foie « la pureté de l'aliment digéré ». Il indique assez bien les origines de la veine-porte ventrale.

Salicet compare le canal de l'urèthre à une grosse veine et lui reconnaît deux orifices : le col de la vessie et l'orifice du sperme. Il place les deux orifices qu'il signale dans « la chair de la verge ». Il mentionne une *autre ouverture qui pourrait être la cavité de l'utricule prostatique. C'est par là que se produiraient les pollutions nocturnes; mais il avoue qu'il ne connaît pas cette dernière ouverture. Chez la femme, dit-il, son sperme va dans la cavité de la matrice et non au dehors. La brièveté de son urèthre, lui permettant de mieux évacuer toute* superfluité, *la met relativement à l'abri de la rétention des calculs urinaires. Salicet signale une différence de niveau entre les deux reins; c'est le rein droit qui, d'après lui, est plus haut que le gauche.*

Chap. V. — Salicet décrit l'os iliaque, composé, d'après lui, de deux parties : les fosses iliaques d'une part, l'ischion

*et le pubis d'autre part. C'est à l'ischion et au pubis réunis que Salicet donne le nom d'*os fœmoris *ou* os de la cuisse. *Il dit en passant que, dans le cas de relâchement ou de rupture du ligament interarticulaire, il sera impossible d'empêcher la tête du fémur de ressortir de ta cavité cotyloïde, et le malade boitera toujours. Il appelle la cavité cotyloïde la* boite *de la hanche, et il donne ce nom de* boîte *à toutes les surfaces articulaires plus ou moins concaves, même aux surfaces articulaires du tibia avec le fémur,* « piscis *(pixis)* focilis maioris cruris », *et même à certains creux, comme le creux sus-sternal, qui est le* « piscis gulœ ».

Salicet appelle œil du genou *la rotule, que d'autres appellent la* meule, *et dit que c'est un os cartilagineux. Il semble ignorer l'existence de l'espace interosseux entre le tibia et le péroné, en disant que ces deux os sont contigus l'un à l'autre dans toute l'étendue de leur longueur, erreur relevée par Guy de Chauliac, au premier traité de sa* Grande Chirurgie, *doct. II, chap. VIII. Salicet appelle le tibia* focile majeur *ou* focile inférieur; *le péroné est le* focile mineur *ou* focile supérieur*; la crête du tibia, l'*échine *de la jambe. Ce sont encore ces qualifications de* supérieur *et d'*inférieur *que Guy trouvait mal appliquées.*

On verra (Salicet, lib. II, cap. XXI) que, pour notre auteur, l'astragale constituait la cavicula pedis. *Mais je n'ai pas su retrouver dans les anciens auteurs le mot* carib, *employé par Salicet pour désigner, je crois, le scaphoïde. Je n'ai trouvé que le mot* cahab *dans Guy de Chauliac, et cet auteur désigne ainsi l'astragale (premier traité, doct. II, chap. VIII). La description de Salicet indique que la* rasète *du pied ne comprend pas tout le tarse, mais seulement une partie : l'astragale, le calcaneum, le scaphoïde et le cuboïde, car, dit-il « c'est une erreur de ne compter que trois os à la rasète, comme le font quelques-uns; il y en a quatre ». Quant aux trois cunéiformes, ce sont, dit-il, des os de peu d'importance. Les cinq métatarsiens constituent le* peigne *du pied. Notre auteur dit que les os de tout le pied font un total de trente et un : il faut savoir que tout le membre inférieur, l'os iliaque compris, constituait pour les anciens le* grand pied; *or, comme*

Salicet compte deux os à chaque os iliaque, cela fait bien trente et un os en tout.

L'auteur signale les deux cordes *qui constituent les parois du creux poplité, et donne quelques indications sommaires sur l'innervation du membre inférieur. Il dit que les blessures de ce membre sont mortelles.*

Le cinquième livre traite de la cautérisation et donne les figures des cautères, et ce sont les seules de l'ouvrage. Il traite aussi des médecines *ou remèdes que le chirurgien a à prescrire. Ces médecines sont divisées par Salicet en :*

Médecines repercussives et confortatives;
— *résolutives et digestives des apostèmes;*
— *mondificatives et dessicatives, avec et sans mordication : c'est-à-dire, ayant ou n'ayant pas d'action rongeante;*
— *incarnatives;*
— *consolidatives et sigillatives;*
— *mollificatives;*
— *cautérisatives et ulcératives;*

ce qui donne une masse de formules, avec celles qui sont disséminées dans l'ouvrage.

Je donne au Glossaire le commentaire de ces diverses appellations et les définitions de Guy de Chauliac et d'Ambroise Paré.

Ce cinquième et dernier livre se termine par une nomenclature des médicaments simples.

Le premier chapitre traite du cautère en général, de ses formes et de ses indications. L'auteur reconnaît au cautère trois propriétés principales qui consistent : à modifier la manière d'être, provoquer ou activer la résolution des épanchements divers, arrêter les hémorragies (1).

(1) Et c'est avec ce seul moyen d'hémostase que les chirurgiens de ce temps-là faisaient des opérations telles que l'extirpation du corps thyroïde.

Salicet dit quelles sont les indications du cautère potentiel et remarque que, le plus souvent, c'est au cautère actuel qu'il faut donner la préférence : son action est plus franche. Salicet nous apprend que certains médecins ne pratiquaient de cautérisation et ne plaçaient de cautère qu'au printemps. Il recommande de ne faire de cautérisation qu'après avoir mondifié le malade, c'est-à-dire purgé à plusieurs reprises. Le meilleur cautère, dit Salicet, est le cautère de fer; mais certains cas réclament les cautères de cuivre, d'argent et d'or. Ces derniers étaient employés dans la cautérisation des paupières et dans celle de l'épiploon dans l'opération de la hernie zirbale. Mais comme ces cautères ne pouvaient pas être très fortement chauffés sans se ramollir, on s'en servait quand on ne voulait faire que des cautérisations légères. Lorsqu'on voulait établir un cautère (fonticulus), *on appliquait aussitôt après la cautérisation et jusqu'à la chute de l'eschare, un corps gras sur la plaie, et puis un corps étranger pour s'opposer momentanément à la cicatrisation. Salicet dit que ce corps étranger était une boulette de cire ou d'étoupes, ou une graine grosse, au plus, comme une fève et, au moins, comme une lentille. Il n'est pas partisan du cautère en permanence qui, d'après lui, est plus nuisible qu'utile, excepté cependant dans les gros membres et pour certaines maladies, comme la sciatique, la paralysie, etc.*

Chap. II. — Ce chapitre est consacré à la description des différents fers à cautère. Après avoir donné cette description et les figures des instruments, l'auteur indique les cas qui réclament l'application du cautère et la manière de procéder dans chacun de ces cas. Mais la cautérisation doit être, dit-il, une médication ultime, *c'est-à-dire qu'elle ne doit être faite qu'après avoir inutilement essayé des moyens plus doux. Salicet donne, en passant, le traitement des hémorragies chirurgicales.*

La cautérisation sur les membres spirituels *doit être faite avec les cautères tenant le milieu entre les instruments de fer et les substances caustiques. Ces cautères sont d'or ou d'argent, parce que la matière qui les compose ne leur permet pas d'acquérir un degré de chaleur égal à*

celui que peut atteindre le fer ; d'où la différence d'action. L'auteur donne aussi les figures de ces derniers instruments.

Les chapitres III, IV, V, VI, VII, VIII et IX sont remplis des diverses formules des médicaments à l'usage des chirurgiens.

Le Xe et dernier chapitre donne la liste des médecines *simples.*

Salicet donne aux études cliniques l'importance qui leur appartient et répète à satiété que la connaissance de la chirurgie ne peut être acquise que par ceux qui la pratiquent.

Les abréviations, très nombreuses, que l'auteur avait l'habitude d'employer, comme cela se faisait autrefois, rendraient, principalement pour les formules, sa lecture difficile à celui qui ne serait pas quelque peu familiarisé avec nos auteurs anciens : Rec : mellis rō., cō., āl. rō., bō. Ar̄., clim̄. arḡ., far̄. lup̄., far̄. vōl. mōl., apōst. onḡ., pinḡ. renū castrati, ōl. l̄il. ālb., sem̄. com̄., zeḡ., etc., etc. — Prenez de miel rosat passé à colature, d'alun de roche, de bol d'Arménie, de climie d'argent, de farine de lupins, de farine folle du moulin, d'onguent des Apôtres, de graisse de rognon d'animal châtré, d'huile de lis blancs, de semences communes, de zegi, etc., etc.

Salicet a écrit sa Chirurgie *en latin barbare. Dans le long travail de sa traduction, j'ai dû chercher bien souvent la pensée exacte de l'auteur et m'efforcer constamment de conserver, autant que possible, à l'ouvrage, avec sa tournure, qu'une traduction plus élégante ou simplement plus moderne aurait déformé, ses expressions propres et, pour ainsi dire, sa senteur d'antiquité, en reproduisant maintes expressions absolument défectueuses devant l'Académie. Enfin, pour donner l'explication de nombreux termes, j'ai dû faire un glossaire. J'espère que l'indulgence du lecteur voudra bien tenir compte de toutes ces difficultés.*

INDEX-CATALOGUE

Of the library of the surgeon-general's office, united states army. Washington, 1891.

De Saliceto, Placentinus (Gulielmus) [1210 (?) — 1280 (?)]. Incipit cyrurgiam magistri Gulielmi de saleceto placentini. 50 l. fol. [Ad finem : Placentiæ, 1476.] (1)

Bound with his : In nomine... In scientia [etc.]. fol. Placentiæ, 1476 (2).

— The same. *La cirurgie de maistre Guillaume de Salicet.* 131 l. 8°. [Lyon, M. Huss, 1492.]

Fol. a ii : Cy commence la cyrurgie de maistre Guillaume de Salicet dit de placentia. Ad finem : Cy finist la cyrurgie de maistre Guill'e de Salicet de placentia par luy commencee a Bolongne et achevee et corrigee a Veronne l'an de l'incarnation de notre Seigneur 1276 le XXV[e] jour de may, veue sur le latin par honnorable homme maistre Nicole Prevost, docteur en medecine. Et imprimée a Lyon par maistre Mathieu Huss, imprimeur, l'an 1492 le XVI[e] jour de novembre (3).

Title-page wanting.

— The same. *La cyrurgie.* Sig. a-t : A. 138 l. 8°. [Paris, de Marnet, 1507.]

The title-page has the printer's mark of de Marnet. Sig. t 4, verso, ends as follows : « Cy finist la cyrurgie de maistre Guillaume de Salicet dit de placentia. Imprime à Paris l'an mil cinq cens et vii le

(1) C'est l'édition première ; elle est très rare. Les autres éditions du XV[e] siècle, Venise 1490, Leipsick 1495, n'ont presque aucune valeur (Michaud). La chirurgie de Salicet a été réimprimée avec d'autres traités de chirurgie, Venise, 1502, 1546, etc.

(2) *La Summa conservationis...* et la *Practica medica* (Gulielmina) ont paru en latin, à Plaisance, en 1476.

(3) Les « introuvables » traductions françaises de Salicet sont défectueuses et, de plus, mutilées pour la plupart. La traduction gothique que possède la bibliothèque de la Faculté de médecine de Montpellier est malheureusement dans ce cas.

viiii jour du moys de Decembre ». Following this is Sig. A, of six leaves, beginning : « Remede tres utile contre fievre pestilencieuse et autre maniere contre epydimie approuve par plusieurs docteurs en médecine ».

[—] The same. *Gulielmo vulgare in cirugia.* [Ad finem :] Qui finisse la cirurgia de maestro Gulielmo da Piasenza divisa in cinque libri vulgarmente. Impressa in la indita cita de Milano per Johanne Angelo Scinzenzeler. 1504. 84 l. 4º (1).

— The same. *Dalla chirurgia.*

In : Discorsi di chirurgia [etc.]. 12º. Venezia, 1840, I-II.

— In nomine Domini... liber magistri Gulielmi Placentini de Saleceto, in scientia medicinali et specialiter perfectis incipit : qui summa conservationis et curationis appellatur et sic incipit. 182 l. fol. [Ad finem : Placentiæ, 1476.]

— The same. In nomine Domini... liber Gulielmi placentini de Saleceto in scientia medicinali : et specialiter perfectis incipit : qui summa conservationis et curationis appellatur. 178 l. fol. [Venetiis, 1490.] Ad finem : Impressus Venetiis anno Domini 1490 regnante d. Augustino barbadico inclyto venetiarum principe.

— In presenti libello continentur duo singulares et perutiles tractatus quorum primus est de salute corporis, quem édidit... divinus Guilhelmus de Saliceto ad inclitum Alfonsum Arragoniæ et Ciciliæ regem. Secundus vero tractatus est de salute animæ. Hunc miro quodam ac divino magis quam humano artificio composuit Reverendissimus pater dominicus Cardinalis de Turre Cremata ordinis prædicatorum sacræ paginæ doctor eximius. II l. 12º. [Bononiæ, n. d.]

(1) Et à Venise en 1517. Lipsiæ, 1495, in-folio.

Quant à la *Chirurgia,* il existe une traduction manuscrite classé comme texte de langue. (On appelle *testo di lingua* les ouvrages qui font autorité pour la langue.) La traduction italienne avait été publiée deux ans avant l'original (Venise) par Phil. de Piero, 1474, in fol. Très rare. Il en existe une réimpression, ibid. 1486, in-4º.

La bibliothèque de Plaisance possède la plupart des éditions anciennes des traités (discours) de chirurgie des auteurs des écoles italiennes, et de précieux manuscrits.

SCRIPTORES ORDINIS PRÆDICATORUM RECENSITI

JACOBUS ECHARD (MDCCXIX)

Pièce justificative relative à THÉODORIC

F. THEODERICUS CATALANUS

F. Theodericus Catalanus, seculo XIII claruit sub Argoniæ rege Jaymio I expugnatore dicto, Valentinam sedemin eo regno occupante F. Andrea de Albalate ex ordine Prædicatorum assumto, qui eam tenuit ab anno MCCXLVIII ad MCCLXXVI. Virum fuisse pietatis non vulgaris ac ejus eruditionis quam πολυμαθειαν vocant, præclarumque omnium dotum, probant quæ obivit capellani Romani pontificis et apostolici pœnitentiarii munia : tum quæ semper illi fuit cum laudato Valentino præsule gentili suo et symmysta inter illustres suæ ætatis nominatissimo consiliorum studiorumque conjunctio, ac denique quæ edidit opera, quorum hœc adhuc supersunt lingua sua Catalana scripta.

Primum sic incipit : *Le comensament del libre le qual compila Frare Thederich de l'orde delz Preicadors explanar per Galien correger de Mayoche : et content al comensement quina cosa es cirurgia.* Id est Initium operis, quod compilavit F. Theodericus ordinis Prædicatorum, in quo primo explicatur quid sit chirurgia.

Al honrable pare e amich molt car an Andreu per la gracia de De bisbe de Valentia Frare Thederic, et Id est Honorando patri et amico carissimo Andreæ gratia Dei episcopo Valentino.

Opus in tres aut quatuor libros dividitur de chirurgia tractantes ad librum Hugonis de Luca hujus artis peritissimi. Ad hujus calcem addidit auctor tractatum eadem sua vernacula lingua *del sublimament del Arsenich*, seu de præparatione Arsenici sive salis Armoniaci.

Alterum sic incipit : *Asa comença la cirurgia delz cavalz, per so que sien curats, he nudrito, he engendrats secons la sua valor, que li porteyn* ; Id est de curatione equorum, ut habeantur, nutriantur, et generentur, ut decet, juxta sui generis nobilitatem. Sunt in hoc opere CIX capita.

Tertium sic incipit : *Assi comensa lo libre del nudriment he de la cura dells ocels los quals se portayen ha cassa ;* id est de cura accipitrum aviumque aucupum liber unus, in librum Isaaci filii rege jubente Almassore scriptum, ex Arabico translatum a Galieno de Cremona.

Quæ opera extant Parisiis in Bibl. Reg. cod. M S membranis vitulinis in fol. n. 7249, sec XIII F. Andreæ et Albalate episcopo Valentino ab auctore nuncupata, ut qui ejus hortatu ea scripserat.

Recensentur etiam in catalogo codd. M S Angliæ T. I P. I, 7802 : *cirurgia ; id est chirurgia F. Theoderici ordinis Prædicatorum,* memb. 4.

Ejusdem videtur qui ibidem scilicet T. II P. I n. 8860 numeratur : *Tractatus de virtutibus aquæ vitæ per F. Theodicum ordinis Prædicatorum.*

Simlerus et exeo Benghemius in incunabilis typographiæ primum Theoderici opus *De chirurgia* typis prodiisse testantur. Sic enim uterque : *Theodorici episcopi Cerviensis ordinis Prædicatorum chirurgiæ libri tres secundum medicationem Hugonis de Luca sermone barbaro impressi Venetiis anno 1499 cum aliis diversis chirurgis in fol.* Iterum ibid. 1513 et 1519. Quæ duæ ultimæ editiones extant in Bibl. Boldeiana.

At uterque allucinatur vel typotheta, cùm opus Cerviensi episcopo tribuit, quod est nostri Theoderici Catalani qui sermone vulgari suæ provinciæ illud scripsit. Alius vero est F. Theodoricus Borgognonus (sic enim Leander Albertus fol. 120 a.) *Lucensis Etruscus, vir omni religione ornatus, antistes Cerviensis, qui postquam annis duobus et septuaginta ord. Prædic. togam portaverat, et Cerviensi Ecclesiæ 42 præfuerat, et annos tres et nonaginta in humanis egerat, Bononiæ vita excessit, et sepultus in æde majori templi Prædicatorum ad lævam majoris aræ sepulcro lapides insculpto, quod adhuc cernitur a se constructo, etc. Dictam ædem prout præse fert inscriptio graphice in ejus sepulcro posita, egregie ipse a solo erexit, certe opus insigne et dignissimum prout videri potest, quod minime absolutum fuisse arbitror nisi ingenti et grandi pecunia.* Cujus epitaphium cùm Fontana in *Theatro* corrupte referat, sic restituendum ex Ughello Ital. Sac. T. II : *Sepulcrum vener. P. F. Theodorici de Luca episcopi Cerviensis ord. F. F. Prædic. Hanc capellam fecit fieri F. Theodoricus de Borgognonibus de Luca ord. Prædic. episcopus Cerviensis qui habens in ætate sua LXXXXIII annos, in episcopatu vero..... Obiit anno Domini MCCLXXXXVIII in vigilia na ivitatis Domini. Orate pro eo.* Quæ fere conveniunt cum Leandro. Sic natus anno 1205 ordini nomen dederit anno 1226. Discrimen solum erit quoad annos episco-

patus, juxta Ughellum ad 32 circiter reducendos. Ut ut sit, licèt opus de Chirurgia e Catalano Latine reddere potuerit, cùm nemo id referat, non nisi temere asserat quis. Unde ex cogitatione nominis Theodorici delusum putem editorem Cerviensi qnod erat Catalani qui épiscopus non fuit ab oliquo barbare versum opus tribuisse. Longe abest a vero Altamura, cùm bunc Cerviensem episcopum amandat ad 1491. An antem Catalanus annum 1309 adquem eum producit idem Altamura sine teste, nam Lusitanus nullum indicat, attigerit, et eo usque vixerit, mihi incompertum. Ejus meminit F. Ludovicus a Valleoleti in sua Tabula sic n. 60 : *F. Theodericus scripsit Summam pulcram de scientia chirurgiæ* : Omisit vero vet ignoravit Antonius, neque enim eum laudat in Bibl. vet. Hispana.

GLOSSAIRE

Pour quelques expressions employées par Guillaume de SALICET

Abel. Synonyme de genévrier.

Abradere. Cette expression signifie l'action de racler ou de ruginer une surface osseuse.

Acacia. Acacie ou suc d'acacia. C'était le suc des prunelles vertes ou fruits du *Prunus spinosa*, Lin., qui était fréquemment employé pour remplacer, dans les préparations officinales, le vrai suc d'acacia qui est le suc épaissi des gousses encore vertes du *Mimosa nilotica* qu'on préparait dans la Haute-Egypte et qu'on trouvait dans les officines sous la forme de petits pains.

Acetosa. Oseille, *Rumex acetosa*.

Acorus. Acore, *acorus calamus*, *calamus aromaticus* ou *acorus verus*, à cause du faux acore qui est un iris, *Iris pseudacorus*.

Acrumen. Acre, âpre, aigre. Se dit des aliments.

Acus. Aiguille, aiguille à suture.

Additamentum. Ajoutage. Salicet s'est servi de cette expression pour désigner les apophyses des os.

Adjutorium. Les anatomistes anciens appelaient l'humerus os *adjutorium* : Guy de Chauliac l'appelait *adjutoire* ou *os de l'adjutoire*. Salicet emploie le mot *adjutorium* pour désigner tantôt le bras et tantôt l'avant-bras. Il semble vouloir désigner l'avant-bras dans le titre du deuxième chapitre du quatrième livre : « *De anatomia et figura humeri, brachii, et adjutorii, ac diitorum manus,* » et le bras dans le cours du même chapitre : « *Motus adiutorii in humero.* »

Adustus. On donnait autrefois cette épithète au sang et à d'autres liquides, dans certaines maladies. On jugeait que le sang était *aduste* d'après la sécheresse de la constitution, la chaleur, la soif, la couleur noire du sang tiré des veines et le peu de sérosité qui s'en

séparait, etc. (Chomel, in Dict. de médecine de Béclard, Chomel, J. Cloquet, H. Cloquet et Orfila). Il ne faut pas confondre l'état aduste avec l'état d'inflammation. On appelait *adustio*, adustion, l'état de ce qui était jugé aduste.

Æquare ossa. C'est coapter les fragments osseux résultant d'une fracture, ou bien réduire une luxation : Salicet dit aussi « *æquare dislocationem* ». Il disait *æquatio*, pour désigner cette coaptation.

Æruginis pulvis. Poudre de rouille et aussi poudre de vert de gris. Les anciens désignaient sous le nom d'*ærugo* la rouille d'un métal quelconque, mais plus particulièrement du cuivre.

Æs. Le cuivre.

Æstus. Grande chaleur. (Littré).

Agresta. Cloquet (Dict. cit) traduit agresta par verjus. On le préparait avec une variété de raisin très acide, *omphacium*. Ce raisin n'était pas propre à donner du vin, mais on en faisait un sirop agréable et analogue, par ses propriétés, au sirop tartrique.

Alabac, Alaunach, Alaunoch. « *Idest plumbum nigrum vel lucidum, seu album* » (Salicet, lib. quint., cap. X). Est synonyme de plumbum ustum. Nicaise (Glossaire de la *Grande Chirurgie de Guy de Chauliac*), dit que le plomb brûlé, *plumbus ustus*, est un mélange d'oxyde jaune et de plomb. En minéralogie, *Alabari* est un des noms donnés au plomb.

Albara. Mot arabe par lequel on désignait l'ichthyose. Les auteurs ont décrit, en effet, sous le nom d'*albara nigra* une espèce de lèpre dans laquelle la peau est recouverte d'écailles semblables à celles des poissons (Chomel, Dict. cit.). « Morphea et albaras, algada, algasen, panni (panes), lentigines, sanguis mortuum, gutta rosea, scabies (rongne), serpigo (feu volage, dartres), et impetigo, et semblables, il faut entendre que sont infections de la peau tachetée » (Guy de Chauliac, la *Grande Chirurgie*, sixième traité, doct. I, ch. III).

Albedo, Albugo. On a longtemps entendu par Albedo une tache ou opacité de la cornée produite soit par le dépôt d'une matière blanchâtre entre ses lames, soit par une cicatrice sur sa surface, et qu'il ne faut pas confondre avec le leucoma qui provient toujours d'une cicatrice. « Il y a trois causes de la blancheur en la cornée : l'une à raison de la cicatrice : et telle blancheur est incurable, ne recevant que palliation. L'autre est bothorale (1), de quelque substance blanche, qui s'est là attachée : et telle estant par addition, se guérit au moyen des consumptifs. La troisième est d'un ulcère, laquelle empire

(1) Voir Bothor.

par l'usage desdits consumptifs, qui sont détersifs, un peu acres » (Joubert, *Chir. de Guy de Chauliac*, cité par Nicaise). Salicet dit aussi *Albedo oculi* pour le blanc de l'œil, la sclérotique.

Albugineus humor. L'humeur albuginée. Quelques anatomistes ont donné ce nom à l'humeur aqueuse de l'œil, humeur aqueuse qui est en contact avec les deux faces de l'iris, en supposant, comme l'entendaient les anciens anatomistes, que la face postérieure de l'iris n'est pas en contact immédiat avec la capsule cristallinienne, c'est-à-dire qu'il y a une chambre postérieure.

Alcanna. Plusieurs plantes portent ce nom. C'est d'abord l'orcanette, *anchusa tinctoria ;* puis le henné que les Arabes appellent Albenna, c'est le *Lawsonia inermis ;* enfin une espèce de *filaria.*

Alephangina. Qualificatif des stomachiques aromatiques. On disait aussi Electuaire alfarti ou alharif « c'est-à-dire de bonne saveur », dit Guy de Chauliac (voir *Gr. Chir.*, sixième traité, doct. II, ch. II).

Algebra. Algèbre, nom arabe de la fracture.

Almuchas. Expression employée par Salicet pour désigner le péricrâne. L'auteur dit, en parlant de la conjonctive oculaire : « Panniculum, seu tunica, quœ coniunctiua appellatur, quœ totum oculum compræhendit præter nigredinem, et nascitur ex panniculo cooperiente craneum extrinsecus, dicto almuchati » (Salicet, lib. quart., cap. I).

Alopetia. « Alopecie est dite, selon Galen, des renards ἀλώπηξ auxquels cette passion advient communément, tout aussi que Tyrie ou Ophiase, est ditte du progrez par la peau, semblable au serpent sur la terre » (Guy de Chauliac, *Gr. Chir.*, sixième traité, doct. II, ch. I). Pour Joubert, alopécie et pelade expriment au même titre « la calvitie, chauueté et cheute des cheueux ». Par ὀφίασις et *area* les Grecs et les Latins désignaient plus spécialement l'alopécie se produisant par plaques.

Alumen fæcis vini. Alun de lie de vin. C'est le tartrate de potasse qui cristallise dans les tonneaux. On disait aussi *Alumen fæcum,* Alun de fèces. Ce dernier consistait en pains de lie séchés au soleil et brûlés.

Alumen rochē. Le sous-sulfate d'alumine et de potasse chauffé, fond très facilement dans son eau de cristallisation et donne une masse que les anciens appelaient alun de roche. C'est une des variétés de l'alun du commerce. On dit aussi alun de roche, du nom de la ville de Roche en Syrie. *Alumen Rō* peut vouloir dire alun de Rome. Cette variété était en petits fragments cubiques, recouverts d'une efflorescence rose.

Alumen zuccharinum. Alun de sucre ou sucre candi.

Ameos semi. Semences d'ammi, excitantes, diurétiques, carminatives.

Ami, ammi. Ammi, ombellifère.

Ammoniacum. Par ce mot, les anciens désignaient la gomme ammoniaque obtenue par incision du *Bubon gummiferum*, ombellifère.

Amomum. Amome. De la famille des Balisiers. C'est un excitant très actif. Le gingembre, *amomum zingiber;* le cardamome, *amomum racemosum*, les graines de paradis, *amomum granum paradisi*, appartiennent à cette famille.

Ampulla vitrea. Ballon de verre.

Amygdalatum. Amandé. On désigne, par cette expression, dans les anciennes pharmacopées, un breuvage préparé avec des amandes pilées et passées. C'est l'émulsion ou le lait d'amandes.

Amylum. De *α μύλη qui n'a pas besoin de meule*. Amidon.

Ana. Mis dans une formule composée, sans autre indication, veut dire parties égales de chaque.

Anacardi mel. Miel d'anacarde ou miel anacardin. C'est le suc huileux, noir, âcre et caustique qui remplit les alvéoles qui se trouvent dans le diploé de l'écorce ligneuse du fruit de l'acajou, *anacardium occidentale* (Lin.), ou *semicarpus anacardium* (Lin.), ou *cassuvium pomiferum* (Lamk). Ce fruit est une noix réniforme, suspendue au sommet d'un réceptacle charnu, du volume d'une poire de moyenne grosseur. Le bois de l'anacardium est blanc. Ce n'est pas le bois d'acajou de l'ébénisterie qui est fourni par le *Mahogon* ou *Swietenia*. Le miel anacardin faisait partie des caustiques potentiels. « Quelques-uns de ceux-ci (ruptoires) font grande impression et escharre : comme est la chaux vive, avec du savon et le miel anacardin » (Guy de Chauliac, *Gr. Chir.*, septième traité, doct. I, ch III). Salicet donne une formule pour la préparation du miel anacardin artificiel (lib. quint.; cap. IX).

Anagallis. Mouron. Les anciens employaient quelquefois cette caryophyllée. Ils faisaient principalement usage du mouron des oiseaux, *alsine media*, Lin. « ..... *Anagallis enim quod est ipia seu morsus gallinæ* (1) » Guy de Chauliac, *Gr. Chir.*, sixième traité, doct. I, ch. V).

Ancha. Mot arabe employé par Avicenne pour désigner la hanche.

(1) « Hippia ou Morgeline. »

Animalia castrata. La graisse des animaux châtrés était employée de préférence comme plus douce, et leur viande comme plus légère.

Anguria. Tournefort et plusieurs autres avant lui désignaient sous ce nom le melon d'eau ou pastèque, *citrullus edulis.* C'est cette cucurbitacée que Salicet désigne sous le nom d'*angu ia*, et non point le *cucumis anguria* ou *cucumis arada* dont les fruits hérissés ne dépassent pas le volnme d'une noix.

Apium. Ache. Ombellifère dont on employait surtout les semences et les racines.

Apophlegmatisantia remedia. De ἀποφλεγματίζω, j'éloigne la pituite. On donnait ce nom aux médicaments qui font rendre des mucosités par la bouche, et qu'on administrait sous forme de gargarisme, d'errhins, de masticatoires, de loochs, etc. (J. Cloquet, *in* Dict. cit.).

Apostema. Apostème. Mot employé par les anciens dans un sens vague et mal déterminé. Il paraît synonyme d'abcès. Quelques auteurs, même modernes, ont voulu lui donner le sens de tumeur humorale ou même de tumeur en général (Béclard, Dict. cit.). « On appelle ainsi les diathèses où les parties primitivement en contact s'écartent les unes des autres (ἀφίστανται). Il existe donc nécessairement entre elles un espace vide qui contiendra une substance soit pneumatique, soit humide, soit douée des deux propriétés » (Galien). — Nicaise (*Gr. Ch. de Guy de Chauliac*), fait observer que cette étymologie est conservée dans le mot latin *abscessus* ; mais qu'*apostème*, dans le sens grec, n'entraîne pas forcément l'idée de suppuration. « De quoy il appert, que nos modernes (sçauoir est, Brun, Théodore, Lanfranc et Henric) ont assez simplement définy apostheme, disans que c'est vne tumeur, ou enfleure, ou quelconque grosseur, faite au membre outre sa forme naturelle » (Guy de Chauliac, *Gr. Ch.*, second traité, doct. I, ch. 1). Voici maintenant la définition d'Ambroise Paré : « Apostheme est une disposition contre nature, composée de trois genres de maladies assemblées en une magnitude et grandeur : c'est à sçauoir, intempérature, mauvaise composition et solution de continuité (1) en laquelle il y a humeur, ou autre matière divisible à humeur, diminuant ou abolissant manifestement l'action du corps, ou de la partie affectée » (le septiesme liure, chap. I).

Apostolorum, Onguentum. Voir *Onguentum.*

Aqua cineris. Eau de cendre, lessive des campagnes.

(1) C'est la justification de l'étymologie que j'ai rapportée.

Arancium. Pour *aurantium*, orange.

Araneus panniculus. La membrane aranée, l'arachnoïde des anciens anatomistes, qui n'est pas l'arachnoïde cérébrale qu'ils ne distinguaient point de la pie-mère, mais bien, selon Celse et Galien, la membrane de l'œil qui renferme l'humeur vitrée. C'est la membrane hyaloïde.

Argentum sublimatum. Argent sublimé. Qualifié de « caustique fort » par Salicet (lib. prim., cap. LIX). Nitrate d'argent : cristaux de lune, nitre lunaire ; ou chlorure d'argent : argent corné, lune cornée.

Argentum vivum. Argent vif, mercure. On ne l'employait guère que « *extinctum cum saliua* ». Virey, dans son Dictionnaire, remarque que Salicet a traité la syphilis avec des mercuriels ou avec ce qu'on appelait « unguento pincentino », onguent de Plaisance, longtemps avant l'époque assignée généralement à l'introduction, en Europe, de la maladie et de sa cure. Trousseau nous dit bien (*Thérapeutique*) que les Arabes employaient le mercure contre certaines affections cutanées, mais que ce n'est qu'à la fin du quinzième siècle, après la publication de l'ouvrage de Widmann, sur l'emploi du mercure dans la syphilis, que ce médicament est entré dans la thérapeutique.

Armoniacus. Voir *Sal armoniacus.*

Arsenicum rubrum. Arsenic rouge, sulfure rouge d'arsenic ou réalgar.

Arteria. « Il est notoire à chascun, qu'est-ce que veine, et que c'est le lieu du sang nutritif : Item qu'est-ce que artère, et que c'est le lieu du sang spirituel... Les artères viennent du cœur » (Guy de Chauliac, *Gr. Ch*, premier traité, doct. I, ch. IV). « L'artère est semblablement vaisseau à sang, mais plus spirituel et flaue, composé aussi de substance spermatique » (Amb. Paré, le troisiesme liure, chap. X).

Ascellatio. Action d'aller à la selle, défécation. *Ascellare.*

Asius, Assius lapis. C'était une pierre qui venait d'Assa, en Troade, et que les anciens employaient pour détruire les fongosités des ulcères. J. Cloquet dit (Dict. cit.) que c'est dans cette pierre que les anciens taillaient les sarcophages. Il est possible qu'on l'employait à cet usage dans la région d'Assa, mais il est également possible qu'on lui ait donné le nom de pierre sarcophage à cause de ses prétendues propriétés. Salicet donne différemment son histoire : « *Asius lapis, super quo nascitur sal in ripa maris* » (lib. quint., cap. X).

Asperella. Asperelle. Voir son synonyme : *Cauda equina.*

Asperitas palpebrarum oculorum. Probablement la conjonctivite granuleuse.

Asphodelorum pulvis. Poudre de bulbes du lis asphodèle *asphodelus ramosus* qui croit en France. Ces bulbes possèdent un principe très âcre qu'ils perdent dans l'eau bouillante.

Assa. Pour *assa dulcis* assa doux : le benjoin, et pour *assa fœtida*. Le tamarin était aussi appelé *assa* et *assam*.

Assarum. Pour *asarum*, l'asaret.

Assatus. Qui a été rôti.

Assefan. Synonyme de *Squinanthum*.

Assis. Ais. Banc ou table d'opération.

Atramentum. D'après Cloquet (Dict. cit.), quelques auteurs ont donné ce nom à l'encre. Il dit *atramentum sutorium*. Mais cette expression est très souvent employée comme synonyme de vitriol, et quelques anciens chimistes ont précisément donné le nom de *couperose verte* et de *sutorium atramentum* au deuto-sulfate de fer. C'est bien l'*atramentum* de l'ancienne matière médicale. Salicet confirme cette opinion : « *Atramentum, est specis vitreoli* » (lib. quint., cap. X).

Attractivus. Attractif. « Remède qui attire les fluides vers un lieu déterminé, par l'irritation qu'il produit en ce lieu ; tels sont les vésicatoires, les suppurants, les rubéfiants, etc. » (H. Cloquet, Dict. cit.).

Attriplex, atriplex. Arroche, plante de la famille des atriplicées.

Auricalchum, aurichalcum. Cuivre. Pour quelques-uns (Pline) c'est le laiton ; pour d'autres le cuivre jaune sans alliage. Orfila lui attribuait cette dernière signification *Auricalchinus*, de cuivre.

Auripigmentum. Orpiment, sulfure jaune d'arsenic naturel.

Aurum ignitum. C'est le cautère d'or employé, par exemple, pour cautériser la surface de section de l'épiploon après la résection d'une portion de l'épiploon altéré, soit dans la cure de la hernie, soit dans d'autres plaies abdominales pénétrantes.

Bacca populi. Baie de peuplier, probablement le bourgeon.

Baccar ou **Baccaris.** Les anciens donnaient ce nom à une herbe odorante dont on faisait des couronnes pour détruire les enchantements. Quelques auteurs pensent que c'était l'*Asarum* (H. Cloquet, Dict. cit.).

Balaustium. Corruption de *Balaustrium* (Pline), fleur du grenadier sauvage. Ce mot, dans les anciens traités de matière médicale, désignait exclusivement la fleur desséchée du grenadier sauvage.

Balsamum. Guy de Chauliac dit que « baulme est gomme ou huile ». D'après Littré, *Balsamum* est le nom sous lequel on désignait autrefois toutes les résines liquides et, par extension, une foule de préparations officinales fort différentes les unes des autres.

Barba hircina. Barbe bircine, Barbe de bouc. Nom donné par quelques anciens aux Tragopogons et à l'Ulmaire (H. Cloquet, Dict. cit.).

Barecha. « *Species melonis* » (Salicet, lib. quint., cap. X).

Basilare os. L'os basilaire. Les anatomistes anciens ont donné ce nom à différents os: au sphénoïde, à l'os palatin, à l'occipital, au sacrum. Salicet l'a donné au sphénoïde. (Voir lib. quart., cap. I.)

Basilica manus. La basilique de la main. C'est la veine salvatelle, origine de la basilique par la cubitale. Les anciens avaient appelé *hépatique* la veine basilique du bras droit parce qu'ils lui attribuaient des rapports avec le foie, et ils avaient donné le nom de veine de la rate ou *splénique* à la basilique du bras gauche.

Basilica pedis. La basilique du pied. Les anciens donnaient le qualificatif basilicus βασιλικος royal aux parties qui jouent un rôle important dans l'économie animale. La veine basilique du pied est la veine superficielle la plus volumineuse du pied, c'est-à-dire l'origine de la saphène interne.

Basilicum. Basilic, *Ocymum basilicum* (Lin.).

Baurac ou **Baurach.** Baurac, synonyme de nitre ou sel en général. De Baurac on dit *humeur* et *saveur borrachine*, pour dire nitreuse. Autre chose est le Borax ou *chrysocolla* des grecs (Nicaise, *Gr. Ch. de Guy de Chauliac*).

Bdellium. Bdellium, résine venant d'Arabie et des Indes orientales, d'extraction inconnue et employée très fréquemment par les anciens au même titre que la myrrhe. Le bdellium dont parlent Dioscoride et Pline découlait d'un arbre, probablement un balsamier. L'odeur du bdellium est très agréable.

Belsegensem. « *Coriandrum putei* » (Salicet, lib. quint., cap. X).

Ben Been. Ben. C'est le *Moringa*, de Jussieu, ou *Guilandina* de Linné. Légumineuse exotique. (Voir *oleum de ben.*)

Beta. *Beta vulgaris*, bette, poirée des jardins.

Binda. Bande.

Bindella, Bindellum. Bandeau, bandelette. C'était (le diminutif

l'indique) une bande étroite « *unius digiti pollici* » (Salicet, lib. ter., cap. VIII).

Blata bisantia. On donnait le nom de *Blatta bysantia* ou d'*Unguis odoratus* à une production marine « *conchylii cujusdam integumentum* », d'une odeur agréable, d'une teinte rougeâtre, et de la figure d'un ongle. On l'ordonnait contre l'épilepsie, l'hystérie et les obstructions de la rate. Rondelet nous apprend que c'est l'opercule de la coquille appelée *pourpre*, et que le nom de *blatta* dérive du grec βλάττος qui signifie pourpre (H. Cloquet, Dict. cit.).

Bleta. Corruption de *Blitum*, blette.

Bocium. Botium. J. Cloquet (Dit. cit.), traduit par Bronchocèle. Guy de Chauliac (*Gr. Ch.*, second traité, doct. I, ch. III et IV) dit *gouêtre*.

Bolus armena, B. Armeniæ, B. armenicus. Bol d'Arménie, ainsi appelé d'un des lieux de sa provenance; on le trouve non seulement en Arménie, mais en Toscane, en Sicile, en France. On employait autrefois à l'extérieur, en applications sur les ulcères sanieux et dans les cas d'hémorrhagie, cette argile ocreuse, tonique et astringente, contenant de l'oxyde de fer. On appelait *Bolus armenicus gypseus* le bol d'Arménie gypseux, c'est-à-dire contenant du sulfate de chaux.

Bombyx. Cocon de ver à soie. Avec ces cocons on faisait de petits bourdonnets ou tampons.

Botor, Bothor. Mot emprunté aux médecins arabes. On donnait ce nom à tout abcès se développant aux narines. D'après J. Cloquet (Dict. cit.), cette expression signifie tumeur en général, et principalement tumeur accompagnée d'une solution de continuité. D'après Joubert (*Guy de Chauliac*), bothor est synonyme de bouton pustuleux.

Brachalis. Brayer, bandage herniaire. On disait aussi *Bracherium* et *Bracheriolum* (de brachæ ou braccæ), parce qu'il se met sous les braies (Ducange).

Brocchus. Brochus, Broccus. *Dentes brocchi* (Plaut. Varr.), dents qui avancent hors de la bouche. *Brochitas* (Plin.), difformité causée par des dents avancées qui sortent de la bouche.

Brodium, Brodialium, Brodetum. Bouillon, sauce, jus, brouet, (Guy de Chauliac, *Gr. Ch.*, second traité, doct. I, ch. IV. Chapitre adminiculatif, *De l'apostème aigueux*). On donnait aussi, autrefois, ce nom à certains véhicules dans les préparations officinales (Orfila, Dict. cit.).

Bruscus. Brusc C'est le Fragon piquant ou petit houx, de la fa-

mille des asperges, *Ruscus aculeatus*, dont les racines sont une des apéritives majeures. Elles sont diurétiques.

Bucia pour *Bugia*. Bugie, escorce d'espinevinette, froide et seiche consolidative (Guy de Chauliac, *Gr. Chir.*, septième traité, doct. I, ch. VIII).

Bulbus. « *Id est scalonea* » Salicet, lib. quint., cap. X).

Buzicaga. Corruption de *Butiga*, mot indiqué par Buland comme synonyme de gonflement général de la face et de goutte-rose (Chomel, Dict. cit.). De *goutte-rose* on a fait *couperose*. On reconnait l'acné et ses variétés à la description de Salicet.

Cacia. Bassine.

Cacochymus. κακὸς mauvais χυμὸς suc humeur. D'après Chomel. (Dict. cit.), cacochymie était synonyme d'altération ou de dépravation des humeurs. Galien n'avait pas compris les altérations du sang dans la cacochymie; il ne donnait ce nom qu'à la surabondance de la pituite, de la bile et de l'atrabile ou mélancolie. Pour Boerhaave, c'était toute affection produite par un changement quelconque dans la quantité de nos humeurs qui constituait une cacochymie. Enfin on a admis en plus des cacochymies provenant de l'altération de l'une des quatre humeurs naturelles, des cacochymies laiteuses, purulentes, scorbutiques, glutineuses, etc. Certains médecins anciens considéraient la cacochymie comme la cause immédiate de la cachexie. On disait autrefois *cacochyme* comme on dit aujourd'hui *dyscrasique*.

Cacumia argenti. Cacumie d'argent ou cadmie d'argent, ou cachymie, ou clymie. D'après Lémery, Climia serait le nom arabe de la cadmie, et « la cadmie est la suie métallique qui s'attache aux parois des vaisseaux de fusion, suivant Dioscoride » (Nicaise : Guy de Chauliac, *Gr. Ch.*). D'après Salicet, « *cacumia argenti est illa superfluitas circa circumferentiam loci in quo purificatur argentū* » (lib. quint., cap. VII).

Cœpa squillitica, Cœpe squillitica. Oignon de scille. *Scilla maritima*.

Calamintha, Calamenthus, Calamenthum. Calament. Nom donné par Dioscoride, Galien et autres anciens à diverses espèces de mélisse, à quelques menthes, à une cataire et à un clinopode (H. Cloquet, Dict. cit.). D'après Guy de Chauliac, le *calamenthum* est « herbe, résolutive et attractive ». Par le mot *calame*, il désigne le roseau aromatique, *calamus aromaticus*, ou *acorus aromaticus* (Lin.).

Calamita. Calamite. On appelait ainsi le storax de qualité inférieure, et l'on disait *storax calamite* parce qu'il était enfermé dans des tiges de roseau, tandis que l'autre storax était mis dans des vessies. Mais le storax calamite de l'antiquité, sur lequel on n'a guère de notion exacte. était, au contraire, le plns pnr.

Calidus Chand. Voir *Humidus* et *Temperatum medicamentum*.

Callus. Callum. Expression employée tantôt dans le sens de callosité, tantôt dans le sens de cal osseux. « Ce qui unit les os ensemble est appelé Callus ou Porus; laquelle callosité se fait d'un humeur un peu plus gros, que n'est celuy duquel l'os a esté fait; lequel humeur estant là parvenu, s'eslève et joint ensemble les os qui ne pourroient iamais autrement se réunir ensemble, pource qu'ils sont trop durs. Toutesfois, ceux des petits se reünissent plus facilement, et avec moins d'addition : ce qui advient pour leur mollesse et délicatesse » (A. Paré, liv. IX, chap. IV, *Du pronostic des playes*).

Cancer. Cancer, chancre. Cette expression désignait également les écrevisses et les crabes marins. Les anciens employaient l'enveloppe calcaire de ces animaux sous forme de poudre à laquelle ils reconnaissaient des propriétés absorbantes. « Chancres fluviatils ou de rivière ne sont que les escreuices vulgairement appelées, comme plusieurs estiment ainsi que M. Rondelet a tres bien remonstré, au second tome de son *Histoire des poissons*. En lieu d'iceux, fort rares et cogneux de peu de gens. nous prenons (suivant le conseil de Dioscoride) les cancres marins et non lesdites ecreuices » (Nicaise : Guy de Chauliac, *Gr. Chir.*, quatrième traité, doct. I, ch. VI).

Cancrena. *Cancrena* ou *canchrena* est une affection cancéreuse ou chancreuse, ainsi appelée parce qu'elle se rapproche un peu de la gangrène, par la corruption et la puanteur. (Joubert, cité par Nicaise : Guy de Chauliac, *Gr. Ch.*). « Ce qu'on nomme gangrène est entre les très grands phlegmons, estant mortification de la partie patiente » (Guy de Chauliac, *Gr. Ch.*, second traité, doct. I, ch. II).

Canfora. Pour *camphora*, camphre.

Canna. Canne, roseau. *Arundo donax* (Lin.). La *moelle* de roseau était employée par Avicenne comme mondificative, et Guy de Chauliac conseille ce remède dans le traitement de la fistule lacrymale : « On prent la médule de rosel qui est dedans le rosel » (Ms. Montp., mentionné par Nicaise : Guy de Chauliac, *Gr. Chir.*, p. 326).

Canna pulmonis. Le conduit du poumon, la trachée. « *Cāna pulmonis quæ trachea arteria uocatur* » (Salicet, lib. II, cap. VII et lib. IV, cap. I).

Canna sagittæ. Le manche et aussi la douille de la flèche.

Canna stomachi. Le conduit de l'estomac, l'œsophage.

Cannula ænula. Canule d'airain servant à l'extraction des flèches barbelées.

Capillus Veneris. Cheveu de Venus. *Adiantum capillus Veneris*, capillaire de Montpellier. Ce genre de fougères fournit à la médecine deux capillaires : celle du Canada et celle de Montpellier.

Capitalia instrumenta. Instruments pour les opérations à la tête.

Cappar, capparis. Nom arabe du câprier. Salicet appelle la câpre *cappa*.

Capsella. De *capsa*, boîte. Gouttière employée principalement pour les fractures des membres inférieurs.

Capsula cordis. La capsule du cœur. Paracelse appelait ainsi la membrane fibreuse du cœur ou le péricarde. (J. Cloquet, Dict. cit.).

Caputpurgia. Les anciens donnaient ce nom aux remèdes qu'ils regardaient comme propres à purger la tête, comme les sternutatoires et les apophlegmatisants. (H. Cloquet, Dict. cit.).

Carabe, Charabe. Carabe, ambre, succin.

Carbunculus. « Carboncle, ou braise, ou feu persien, ou sacré (qui sont prins d'Avicenne quasi pour même chose) est une pustule phlegmonique, s'eslevant en vescies et bruslant le lieu où elle est, noire ou cendreuse, avec rougeur obscure, et douleur tournoyante, et ardeur, et vésication à l'entour, de laquelle en se creusant provient une escharre, telle que font venir la bruslure et le cautere » (Guy de Chauliac, *Gr. Ch.*, second traité, doct. I, ch II).

Cardamomum. Cardamome. Nom donné aux fruits de différentes espèces du genre amome Les Grecs appelaient κάρδαμον le cresson alénois, à cause d'une certaine analogie de saveur avec celle du cardamome.

Carib. C'est probablement le scaphoïde : « *os oalcanei* (calcaneum) *cui coniungit os, quod uocatur cauicula* (astragale) : *ex parte uero inferiori coniungitur os quod uocat carib* » (Salicet, lib. quart., cap. V). Malgré quelque ressemblance de nom, je ne crois pas que l'on puisse le confondre avec *cahab*. L'astragale est appelé *cahab* par Guy de Chauliac (premier traité, doct. II, ch. VIII) : « *Cahab* en arabic, et *astrugale* en grec. » (Voir *cavicula pedis*.)

Carnositas. Carnosité, production charnue, excroissance de chair, végétation. Cette dénomination a été donnée aussi aux « carnositez qui s'engendrent au conduit de l'urine après aucunes chaude-pisses » (A. Paré, le dix-neufiesme liure, ch. XXIII).

Caro addita. Chair ajoutée. Fongosité. Exubérance des bourgeons charnus.

Caro simplex. La chair simple. « De la chair y a trois espèces scauoir est chair simple et pure : qui est en petite quantité, et ne se treuve qu'en la teste du membre viril, et entre les dents » (Guy de Chauliac, *Gr. Ch.*, premier traité, second chapitre). La deuxième espèce de chair était la chair glanduleuse, et la troisième la chair musculeuse.

Carolus. Carolus. Poudre de vieux bois. « *Puluis qui nascitur in lignis putridis et uocatur carolus* » (Salicet, lib. quint., cap. VII).

Carpobalsamum. Nom pharmaceutique du fruit de l'*Amyris opobalsamum*, arbre qui produit la térébenthine de Judée. C'est un stimulant qui entrait dans la composition de la thériaque et du mithridate (H. Cloquet, Dict. cit.).

Cartanus. Pour *Carthamus*, carthame, Synanthérée. De l'arabe *Kartam*. Ses graines ou cypsèles sont appelées *graines de perroquet*; les perroquets les mangent sans inconvénient; elles sont pour l'homme un violent purgatif. On préparait anciennement avec ces graines une émulsion cathartique fort agréable.

Caruncula. Caroncule. Ce sont les bandelettes blanches des nerfs olfactifs, caroncules mamillaires de certains anatomistes.

Carvus. *Carum carvi* (Lin.).

Cassatio Synonyme de *Incassatio*. Voir ce dernier.

Cassia. Cassie. Ce nom a été donné quelquefois à la canelle, à la lavande, au romarin, au Daphne eneorum.

Cassia fistula. C. fistulata. La casse en bâtons ou casse des boutiques.

Cassus. Cassum. De l'adjectif *cassus*, vide, creux. Salicet s'est servi de cette expression pour désigner la plèvre (lib. secund., cap. XII), et aussi la cage thoracique et le sternum qu'il appelle *Cassus* ou *Cassum pectoris*. Il dit que « l'anatomie a trouvé » que le sternum est composé de sept os (lib. tert., cap. IV). On peut, à la rigueur, dire que les pièces osseuses qui, par leur soudure, constituent le sternum sont au nombre de sept, si un point d'ossification répond à chacune d'elles, ces points variant de quatre à neuf (Tillaux). De plus, on peut remarquer que la face antérieure du sternum « présente six ou sept lignes transversales, rugueuses, séparant les diverses pièces osseuses qui constituent les trois portions du sternum » (Fort), non compris l'appendice xyphoïde. « Les os de la poitrine sont triples : de par devant il y en a sept qu'on appelle os du Thorax » (Guy de Chauliac,

Gr. Ch., premier traité, doct. II, ch. V). « Trois os sont à l'os Sternon le plus souuent, ou sept au moins » (Amb. Paré, le sixiesme liure, chap. XLI). « *Anterior vero extremitas istarum (costarum) cum chartilaginibus ossium VII pectoris, continuantur et inseruntur* » (Salicet, lib. quart., cap. III). Au même endroit Salicet appelle ainsi le sternum : « La continuité de l'os de la furcule jusqu'un peu au-dessous des mamelles. » Le mot *cassus*, dans Salicet, répond au mot *caissette* dans Guy de Chauliac qui disait, par exemple, *la caissette du cœur* pour désigner le péricarde, le *sacculus cordis* des anciens. Mais ici Salicet n'applique le mot *cassus* qu'à la plèvre.

Castoreum. « Castoreon sont testicule de certaine beste », dit Guy de Chauliac (*Gr. Ch.*, doct. I, ch. VIII, Antidotaire).

Castrati carnes. Viandes des animaux châtrés. On en prescrivait l'usage aux blessés, aux opérés, aux malades, comme étant d'une digestion plus facile. (Voir *Animalia castrata*.)

Cauda. La queue, le coccyx. Les anciens anatomistes disaient aussi *Cauda spinæ*.

Cauda equina. Queue équine. C'est la prêle, *equisetum*, équisétacée. « Les anciens croyaient que l'infusion de prêle des marais détruisait la rate, et en faisaient boire en conséquence aux coureurs » (H. Cloquet, Dict. cit.).

Caulis. Tige, hampe. Par comparaison, veine atteinte de varice. « *Vena quæ dicitur vitis seu caulis* » (Salicet, lib. prim., cap. LIV). Albucasis appelle *vignes* les veines variqueuses, « parce qu'il y a un tel retortillement de ces veines, comme sont les fleaux d'une vigne » (Joubert).

Caulis. Les anciens avaient donné ce nom au chou (H. Cloquet, Dict. cit.). En langue d'Oc, *caoulet*.

Cauterium ignitum potentiale. Cautère potentiel ardent. L'expression de *cautère potentiel*, étant employée par opposition à celle de *cautère actuel* qui désigne le fer rouge, *cautcrium ignitum potentiale* paraît signifier le moxa.

Cauterium acutum. Cautère aigu ou en aiguille. Il avait la forme d'un fer de lance, plus effilé que le cautère menu ou radial. Le cautère aigu ou en aiguille était d'or ou d'argent et était employé dans les maladies des oreilles, du nez, etc. (Voir Salicet, lib. quint., cap. II.)

Cauterium clavale. Cautère claval. Le cautère claval de Salicet est une façon de tête demi-sphérique de clou, coudée à l'extrémité de son manche. Le cautère claval d'Albucasis était aussi en forme de

tête de clou, et « son action ne dépassait guère la peau » (Nicaise, *Gr. Chir.*, *de Guy de Chauliac*).

Cauterium cultellare, « Le cautère cultellaire ou en façon de couteau est de deux sortes : l'un est dit *dorsal* ou à dos, parce qu'il ne coupe que d'un côté, l'autre est dit *ensal* ou en épée, parce qu'il coupe des deux côtés » (Nicaise, *loc. cit.*).

Cauterium cultellare seu olivare. Le cautère que Salicet appelle cultellaire ou olivaire est en forme de fer de lance ovalaire, plat et non renflé, tandis que le cautère olivaire de Guy de Chauliac est renflé comme un noyau d'olive.

Cauterium linguale. Cautère lingual, en forme de languette. Il était d'or ou d'argent et servait à faire les cautérisations aux paupières.

Cauterium minutum seu radiale. Cautère menu ou radial. Ce cautère de Salicet, qu'on ne retrouve pas avec cette forme dans Guy de Chauliac, est en fer de lance très effilé.

Cauterium punctale. Cautère ponctual. Cautère à tête soit conique, soit sphérique, pour faire des pointes de feu. Celui de Salicet est coudé, se termine en pointe et porte une platine fixe servant d'arrêt. La cautère ponctual de Guy de Chauliac « est mince et terminé par une petite tête ronde ; il est destiné surtout à cautériser la peau pour faire les cautères à nœud ou à bouton. Guy l'ordonne avec un arrêt et une platine » (Nicaise, *loc. cit.*). Cette platine était mobile comme celles de tous les cautères de Guy de Chauliac.

Cauterium rotundum. Le cautère rond de Salicet était cylindrique et portait un arrêt ; il n'avait pas de manche : chaque extrémité de la tige constituait un cautère de grosseur différente. Le semblable n'existe pas dans l'arsenal de Guy de Chauliac.

Cauterium triangulatum. Le cautère triangulaire de Salicet était constitué par trois petits cônes rivés à une platine fixée à l'extrémité d'une tige, et n'est qu'une simplification du cautère circulaire d'Albucasis qui portait cinq cautères ponctuals. Salicet réservait son cautère triangulaire pour la hanche.

Cauterizativus. Cautérisatif. C'était le degré le plus élevé des médicaments corrosifs. Les plus faibles étaient appelés simplement *corrosifs ;* ceux qui étaient un peu plus énergiques étaient appelés *putréfactifs ;* ceux qui étaient encore plus énergiques et les plus violents de tous étaient appelés *caustiques* et *ruptoires*. « Le médicament *caustique*, *escharrotique* et *ruptoire* est celui qui rompt et brusle le cuir, et la chair, et leur complexion. Il gaste et mortifie, endurcit et réduit en charbon, sans grande douleur. Parquoy son opé-

ration est dit lente ou tardive » (Guy de Chauliac, *Gr. Chir.*, septième traité, doct. I, ch. VII). Ambroise Paré désigne les corrosifs par le mot *catheretiques*, les putréfactifs par le mot *septiques*, et les plus énergiques de tous par le mot *escharotiques*.

Cavicula pedis. Clavicula pedis. C'est le tarse et l'articulation du cou de pied. « *Raseta seu nodus caviculæ pedis* » (Salicet, lib. II, cap. XXI). (Voir *Raseta*.) *Cavicula* ou *cavilla* désignaient les malléoles ou cheville du pied. « Quelques anatomistes ont aussi donné le nom de *cavilla* à l'os cunéiforme » (J. Cloquet, Dict. cit.). Quant à Salicet, il donne le nom *cavicula* à l'astragale. « *Primū enim os, quod appellatur cavicula, secundo a sub, quod est os calcanei : deinde alia ossa parua sine nomine* » (Salicet, lib. II, cap. XXI). C'est ainsi que Salicet indique sommairement la composition du tarse.

Cazolus. Cazolum. Cazola. Bassine.

Cephalica pedis. Céphalique du pied. C'est la veine dorsale interne du pied, origine de la veine saphène interne. On l'appelle céphalique du pied parce qu'elle y représente la veine céphalique de la main.

Ceratanus. On a donné, en botanique, le nom de *ceratia* à quatre plantes légumineuses différentes : le caroubier, le gainier, le courbaril et l'érythrine. Le caroubier s'appelle *ceratonia*.

Cerotum. Pour *ceratum*, cérat.

Cerussa. κηρὸς, cire. Céruse, carbonate de plomb.

Cervix. Le cou, et plus spécialement la partie postérieure de cette région.

Chalcanthum. Chalcantum. Nom ancien et générique des sels de cuivre, de fer et de zinc, appelés aujourd'hui *sulfates* (Nicaise, Guy de Chauliac, *Gr. Ch.*, Glos.).

Chalcecaumenum. Chalcécaumène. « *Idest æris usti vel batti turæ æris triti aut abluti* » (Salicet, lib. quint., cap. VII). — « *Chalcitis* ou *calcytis*, ou *chalcutis*. pyrite de cuivre qui, en se vitriolisant, produit le *Misy* ou sulfate de cuivre » (Nicaise, Guy de Chauliac, *Gr. Chir.*, Glos.).

Chamedrys. C'est le *Chamædrys*, ou *Teucrium chamædrys* (Lin.), germandrée ou petit-chêne, dont les feuilles étaient réputées toniques et fébrifuges.

Charta. « Dioscoride nous aduertit qu'on fait la charte du papyrus, lequel aujourd'huy est cognû de peu de gens... Or, selon Galen et Dioscoride, la charte bruslée tant qu'elle soit réduite en cendre,

est nn médicament dessicatif... Or, anciennement la préparant, on en faisoit un médicament sec, bien renommé, *Diacartha*... contre les *nomes*, c'est-à-dire ulcères pourris, qui mangent les parties voisines » (Joubert, cité par Nicaise, *in* Guy de Chauliac).

Charta bombycina. Lorsque Salicet écrivait sa Chirurgie (treizième siècle), on commençait à peine à faire usage du papier de chiffons que l'Espagne avait été la première à fabriquer, un siècle plus tôt, dit-on. Mais les Italiens et les Allemands s'en attribuent l'invention.

Quoi qu'il en soit, avant le papier de chiffons on employait le papier improprement appelé papier de coton. C'est la *charta bombycina*, ou papier fait avec de la bourre de soie, et ce papier commença à être en usage au dixième siècle.

Depuis le neuvième, l'invasion de l'Orient par les Arabes ne permettait plus de s'approvisionner de *papyrus* qui avait servi jusqu'alors à recevoir l'écriture. On employait aussi le papier d'écorce, fabriqué avec l'écorce de l'érable, du platane, du hêtre, de l'ormeau, et qui avait, du reste, une origine très ancienne. Le mot *liber* tire de lui son étymologie. Quant au parchemin (*pergamenus*) fabriqué à Pergame dès le deuxième siècle avant notre ère, on le réservait aux chartes et aux diplômes, et les copistes, trop pauvres pour s'en procurer suffisamment, grattaient les vieux parchemins pour les recouvrir d'une écriture nouvelle (*palimpsestes — codices rescripti*) sur lesquels la patience des érudits a su reconstituer les anciens textes et nous conserver ainsi d'inestimables documents.

Cholera. La cholère χολή, la bile, *cholericus humor*, l'une des quatre humeurs des anciens. *Cholericus*, cholérique ou bilieux.

Chorda. Corda. χορδή, corde d'instrument. Ce mot a plusieurs acceptions : *chorda* signifie tendon ; *chordæ* veut dire intestins ; Paracelse appelait *chordæ* les parties génitales. J. Cloquet (Dict. cit.) dit que *chordæ* signifie encore tension douloureuse du pénis.

Chrysomela. Chrysomèle. Genre de coléoptères dont quelques espèces étaient recommandées autrefois contre l'odontalgie. *Crisomela* pour *Chrysomela* désigne aussi, dans Salicet, l'orange, pomme d'or. χρυσόμηλον

Cicerilla. Cicerella. Cicerole ou pois-chiche, *cicer arietinum*.

Cimatura panni. Le sommet, l'extrémité ou la lisière d'un morceau d'étoffe.

Cinis cerri. Cendre de chêne. *Quercus cerris*.

Cinnamomum. La Canelle. Pour quelques-uns le cinnamome était la myrrhe.

Citrulla. Citronille.

Citrum. Citreum. Pour *citrus*.

Climia argenti. Climie d'argent. Les Arabes avaient donné le nom de *climie* à la *tuthie* ou *cadmie*, oxyde de zinc sublimé (Nicaise : Guy de Chauliac, *Gr. Ch.*). On disait *climie d'or*, *de plomb*, etc., pour désigner les oxydes de ces métaux.

Coagulum. (Plin.) Présure.

Coctana. (Plin.) Espèce de petites figues.

Colica. Colique. On comprenait sous cette dénomination la plupart des douleurs abdominales avec difficulté d'évacuation de l'intestin. Amb. Paré précise : « S'il aduient quelque obstruction ou autre accident, que les matières contenuës aux boyaux ne puissent estre vacuées par la décharge ordinaire, qui se fait par le siege : si le vice est aux gresles, il s'appelle *voluulus*, ou *ileos* (vulgairement *miserere mei*) mais s'il est aux gros, c'est ce que nous nommons proprement *colique*, qui a pris son nom de la partie malade, qui est *colon*, c'est-à-dire la continuité des gros boyaux : mais principalement en celuy que nous nommons *colon* » (Amb. Paré, le dix-septième liure, chap. LXV).

Colophonia. Colophonie. C'est un des noms anciens de la scammonée, parce que cette substance, la plus estimée, venait de Colophon, une des villes de l'ancienne Ionie. Nicaise (Guy de Chauliac, *Gr. Ch.*), dit qu'on appelait *colophonia* la résine obtenue comme résidu de la distillation, ou après fusion, des sucs qui exsudent des arbres conifères, et même, par extension, de ceux qui exsudent de diverses autres plantes. On disait aussi *colophone* et *colophane*.

Commissura coronalis. La suture coronale, s'effaçant par les progrès de l'âge.

Commissura cranei. Commissura capitis. Commissure du crâne. Les sutures.

Communis vena. La veine commune. « *Dicta vena cōis servit mēbris superioribus et inferioribus q̄ vena manifesta apparet in medio curvaturæ cubiti* » (Salicet, lib. quart., cap. II). Aux membres supérieurs c'est la *médiane commune*, qui était ouverte dans la phlébotomie « *phlebotomia de cōi* ». (Voir *purpurea vena*.)

Concavi nervi. Les nerfs concaves. Salicet désigne les nerfs optiques sous cette appellation, peut-être à cause de la forme du *chiasma* (voir Salicet, lib. quart., cap. I), ou parce qu' « ils sont constituans de leurs cauitez non apparentes à l'œil, un commun conduit, par lequel l'esprit apporté par les deux nerfs se commu-

nique de l'un à l'autre » (Amb. Paré, le cinquiesme liure, chapitre VIII).

Concavitas. Concavité. Salicet désigne parfois ainsi les creux sus-sternal et sus-claviculaire? (Voir *piscis gulæ.*)

Conducere partes vulneris. Rapprocher, affronter, réunir les bords d'une plaie.

Confirmativus. Fortifiant (H. Cloquet, Dict. cit.).

Confortatio. Confortativus. Action de fortifier. Fortifiant, confortatif. *Confortativa medicina.* Médecines confortatives. « Le médicament confortatif est celuy qui attrempe l'essence et la complexion du membre, tellement qu'il l'empesche de receuoir les superfluitez, comme l'huile rosat, le myrtin, le mastic, la myrrhe, le coriandre, le sandal, l'espine vinette, aloyne, marruhin, centaurée, les pommes de cyprès, les fruicts du tamaris, et le saffran » (Guy de Chauliac, *Gr. Chir.*, septième traité, doct. I, chap. V). Pour Amb. Paré, les *roboratifs* étaient des *repercussifs* : « Sous ce nom de repercussifs, nous entendons aussi les astringents et roboratifs pour ce qu'ils semblent repousser, empeschant la fluxion des humeurs tombans et coulans en quelque partie. Or tels sont-ils ou de soy, et de leur propre nature, ou par accident. et sans qualitez ou effects propres » (Amb. Paré, le vingt-sixiesme liure, chap. IX).

Coniunctura. Pour **conjunctiva**, la conjonctive. « C'est la tunique extérieure de l'œil, ou plustost son ligament. Car elle n'est pas proprement des tuniques de l'œil, mais la membrane qui l'attache et conjoint aux parties voisines dont elle a pris son nom *(cum jungere)*. — Les Latins la nommaient *tunica adnata* (tunique ajoutée) » (Nicaise : Guy de Chauliac, *Gr. Chir.*).

Conservativus. — Préservateur. Les anciens appelaient l'hygiène *Conservativa medicina.*

Consolida. *Major* et *minor*. Consoude, grande et petite. *Symphytum* συμφύω, je réunis. Les étymologies latine et grecque sont identiques.

Consolidare. Consolidans. Consolidativus. Consolider, consolidant, consolidatif. On disait aussi *Sigillatif.* Anciennement, on appelait ainsi les substances que l'on employait dans le but de consolider la réunion des parties divisées, ou d'affermir les cicatrices après avoir favorisé leur formation. Les consolidants étaient en même temps des cicatrisants. La cicatrice était dite le *sigillum* de la réunion des parties divisées.

Constrictivus. Constrictif, constringent. Ce sont les substances astringentes, styptiques.

Contorsio. La contorsion. C'est l'entorse, l'*entorseure* d'Amb. Paré.

Corallum. Corallium. Corail Il était employé autrefois comme astringent et comme absorbant. On employait le corail blanc et le corail rouge mélangés.

Cordumenus. Cordumeni. Nom arabe du cardamome (Daléchamps. — H. Cloquet).

Corium (Cic.). **Corius** (Plaut.). — Cuir, peau. Se disait aussi des morceaux de peau sur lesquels on étendait les onguents ou les emplâtres.

Corna. On a donné ce nom et celui de corne de cerf, *cornu cervi*, à plusieurs champignons des genres clavaire et hydne, et à quelques plantes dont les feuilles sont divisées à peu près comme le bois des cerfs; tels sont le plantain, le sisymbrium, la sauge, le chiendent des boutiques, la cupidone, une renoncule hulheuse, le coronope, etc., et ce dernier nom *coronopus* est employé souvent pour *corna*.

Cornua capitis. « Les cornes de la teste sont des deux costez du front, qui chez quelques-uns font une forte saillie, de sorte que l'on dit qu'ils portent des cornes » (Nicaise : Guy de Chauliac, *Gr. Chir.*, Glos). Certains ont désigné par cette expression les points qui répondent aux extrémités antérieures des lobes antérieurs du cerveau et aux extrémités postérieures des lohes postérieurs.

Corruptio. Suppuration.

Cortex thuris. Ecorce d'encens. Cette expression désigne probablement les fragments d'écorce qui se trouvent mêlés à l'encens.

Costus. Les anciens avaient donné ce nom à plusieurs plantes : le *pastinaca opopanax*, l'*actœa spicata*, le *laserpitium chironium*, l'*achillea ageratum*. Il est resté à la plante qui le portait dès le temps de Dioscoride, et qui forme un genre dans la famille des amomées, le costus d'Arabie, *costus arabicus*, qui a une racine tonique et excitante qui entrait dans la composition de la thériaque (H. Cloquet, Dict. cit.). Le Costus proprement dit serait, paraît-il, l'*Auklandia costus*.

Coxa. Signifie tantôt la hanche, tantôt la cuisse. Celse désigne ainsi soit la cuisse, soit le haut de la cuisse, soit la hanche. Cloquet traduit par *hanche*. Littré pareillement. Dans Salicet, *coxa* veut dire, le plus souvent, la cuisse.

Crepatura in inguinibus. Rupture aux aines. Hernie. « *Rompure didymale* est enfleure herniale, en laquelle l'intestin ou la coëffe sont hors de place, et sortent du dedans à la chair du mirac, spécialement au didyme et à l'oschée, ou hourse des testicules. Le

plus souuent y descend l'intestin borgne, parce qu'il est libre et non lié, comme dit Avicenne... Quelquefois est grande, qui descend insques à la bourse des testicules, et telle est nommé d'Halyabbas *greueure* ou *rompure* (1). au neufiesme sermon de la première partie » (Guy de Chauliac, sixième traité, doct. II. ch. VI).

Crus. La jambe. Veut dire quelquefois tout le membre inférieur.

Crystallina humor. L'humeur crystalline. Les anciens appelaient ainsi le cristallin et disaient aussi *l'humeur chrystalin*, *le corps crystallin*, *lens crystallina*.

Cubes. Synonyme de Mauve. « *Cubes.i.malua* » (Salicet, lib. quint., cap. X).

Cucumer. « *Radix cucumeris asinini.* » C'est la momordique ou concombre sauvage, ou concombre d'âne, *momordica elaterium*. C'était de la momordique qu'on retirait *l'elaterium* de Dioscoride et de Théophraste, inusité aujourd'hui à cause de son extrême violence. La momordique entrait dans l'électuaire *panchymagogue*, dans l'onguent *d'arthanita*, dans l'emplâtre *diabotanum*, etc.

Cucurbita. Courge, pastèque, melon d'eau.

Cufa. Coiffe. Synonyme de ventouse. « Cufa seu ventosa, quod idem est » (Salicet, lib. tert., cap. IV).

Curvatura cubiti. Le pli du coude.

Cyminum pour *Cuminum*. Cumin. **Cyminum integrum.** Cumin entier. Probablement le fruit entier qui est composé de deux graines accolées.

Cyperus. Ciperus. Souchet. Cypéridée des pays méridionaux. On en rencontre même quelques échantillons dans les environs de Paris. Sa racine est aromatique et stimulante. Le Souchet comestible, *C. esculentus*, croît en Languedoc ; ses racines ont un goût très agréable. Le *Cyperus papyrus* ou Papyrier servait à fabriquer le papyrus des anciens.

Cystin. Corruption de *Cystinx* (anat.), vésicule.

Cystis fellis. La vessie du fiel ou vésicule biliaire.

Cytonium. Citonium. Corruption de *Cydonium malum*, le coing.

Dactylus. Salicet désigne, par cette expression, la datte, *Dactylus*, et non le Dactyle, *phœnix dactylifera* (Lin.), qui est une festucée de la famille des Graminées, très commune dans les prairies.

(1) *Dicitur crepatura.*

Deambulatio. Ce mot, appliqué aux plaies et aux ulcères, désigne leur extension. Salicet dit souvent « *ulcera ambulatiua, uulnera ambulutoria.* » (Voir *Ulcus ambulativus.*)

Defensivus. Défensif. Les anciens donnaient ce nom à diverses préparations médicamenteuses appliquées sur les plaies et à l'entour des plaies, dans le but de prévenir la formation de l'apostème et, en général, toute complication locale accidentelle. *Defendere locum* veut dire employer la préparation défensive. « Les *défensifs* ou *répercussifs*, dit le professeur Nicaise (Guy de Chauliac, *Gr. Chir.*), sont des médicaments (blanc d'œuf, huile rosat, etc.) que l'on applique autour de la plaie, sur le membre, pour empêcher les humeurs chaudes d'arriver des autres parties du corps dans la plaie. » Quesnay appelait *Défensifs animés* les médicaments qui, appliqués sur les parties contuses ou engourdies par une violente commotion, devaient rétablir le ton et la vie.

Dens allii. Dent d'ail, vulgairement grain d'ail.

Dessicativus. Voir *Exsiccativus*.

Diacinnamomum. Mot formé du grec, employé par Myrepse, pour désigner un antidote qu'il a décrit (Orfila, Dict. cit.)

Diacyconiten. Pour **Diacydonite** ou **Diacydonitis**, de διὰ, avec, et κυδώνιον, coing. On désignait ainsi toutes les préparations dans lesquelles entrait le coing. Dans les anciennes pharmacopées on désignait sous le nom de *Diacydonium* un électuaire purgatif dont le jus de coing formait la hase.

Diagridum. Pour **Diacrydium.** Diagrède. C'est l'ancien nom de la scammonée. « D'après Dodoëns, c'est la scammonée cuite dans un coing » (Nicaise : Guy de Chauliac, Glossaire). On donnait le nom de *Diagrède cydonié* à une préparation officinale obtenue en faisant épaissir sur le feu deux parties de scammonée et une partie de jus de coing.

Diamagaricō. Corruption et abréviation de **Diamargariton** (διὰ avec, μαργαρίτης, perle). C'était un électuaire mentionné par Myrepse, et dont les perles faisaient la base. Les perles passaient autrefois pour astringentes, et comme on n'employait que les plus petites, on les appelait *semence de perles*.

Diamoron. Pour **Diamorum** (διὰ avec, μόρον, mûre). Sirop que l'on préparait avec du miel et le jus de mûres; il était donc semblable au sirop de mûres dont on se sert actuellement. On l'employait souvent en gargarisme dans les angines (Orfila, Dict. cit.).

Diarrhodon triasandalus. Diarrhodon trisantal. Le Diarrhodon était une poudre tonique astringente, composée de roses rouges, de

cannelle, de terre sigillée, de bol d'Arménie, des *trois variétés de santal* : santal blanc, santal citrin et santal rouge, d'où le nom de *Diarrhodon trisontal*. Cette préparation contenait encore diverses autres substances

Diazinziber. Diagingembre. Composition de gingembre, girofle, cardamome, noix muscade, galanga, cannelle, etc, dont Salicet donne la formule au chap. III du cinquième livre.

Dieta. Originairement, ce mot signifiait à peu près la même chose qu'*hygiène* et que *régime*, c'est-à-dire que la diète était l'emploi bien ordonné de tout ce qui est nécessaire pour l'entretien de la vie (H. Cloquet, Dict. cit.).

Didymos. Dydymus. « Didyme (δίδυμος, *geminus*), proprement, est le testicule mesme, parce qu'il est double, gêmeau ou besson, mais à nostre autheur il signifie la tunique elythroïde, ou la gaine par laquelle passent et repassent les vaisseaux spermatiques » (Joubert, *Chir. de Guy de Chauliac*). — « Des *parties qui sortent en dehors*, il faut premièrement voir le didyme et l'oscheon... Les *contenantes* sont autant qu'on a dict au ventre cy-dessus : car de celles-là naissent les parties de celles-cy : du Mirac, le Mirac, du Sifac, le Sifac, qui pendent extérieurement, passant par dessus l'os barré. Là où il sort du commencement, est appelé didyme, parce qu'il est double, ou gemeau : et à la fin, est nommé oscheon, ou bourse des testicules. Les *parties contenues* sont premièrement les testicules... » (Guy de Chauliac, *Gr. Chir.*, premier traité, doct. II, chap. VII). *Didyme* signifie donc tantôt le testicule, tantôt le prolongement du péritoine et des muscles des parois du ventre qui forment les membranes d'enveloppe du cordon spermatique et du testicule (Nicaise : Guy de Chauliac, *Gr. Chir.*, Glos — *Chir. de Pierre Franco*).

Digestio. Digestion. « C'est un terme générique qui exprimait non seulement la fonction de l'appareil digestif, mais encore la fonction de nutrition dans l'intimité des tissus.

« On admet plusieurs digestions, la première se fait dans l'estomac et les intestins, la deuxième dans le foie (la rate est comme un autre foie); la troisième à l'extrémité des vaisseaux, des veines, au niveau des tissus où se fait la nutrition, le nourrissement, l'assimilation. Il y a une autre digestion qui se fait au niveau des glandes et dont le produit est la sécrétion glandulaire » (Nicaise : Guy de Chauliac, *Gr. Chir.*).

Le mot *Digestion* est encore synonyme de *maturation*. « A parler proprement, c'est tout un résoudre et digerer. Mais selon Guy il y a différence : car *digérer* signifie particulièrement cuire et meurir,

selon luy. Et pour ce il dit, s'il ne peut estre résolu, il le faut digerer, c'est-à-dire cuire» (Joubert, cité par Nicaise : Guy de Chauliac, *Gr. Chir.*).

Dilatare vulnus. Signifie souvent agrandir la plaie par débridement : « *Dilatare vulnus cum rasorio.* »

Discus. Disque. Plateau sur lequel on plaçait le patient dans certaines opérations.

Dislocatio. Luxation.

Dissolutio. Salicet emploie ce mot soit pour exprimer l'enlèvement d'un pansement ou d'un appareil : « *Dissolvere locum. Dissolutio vulneris* », soit pour désigner la solution de continuité : « *Fractura et dissolutio ossium.* »

Diversivus. Dérivatif. « De la seconde sorte Galen disoit en son liuret susdit *De la Phlébotomie* que la phléhotomie est prise aucunes fois comme remède euacuatif, aucunes fois comme antispatic, c'est-à-dire diuersif (1) » (Nicaise : Guy de Chauliac, *Gr. Chir.*, Antidotaire). Joubert trouve qu'il est plus significatif de dire *révulsif* que *diversif*.

Domestica pars. La partie domestique ou interne. (Voir *Sylvestris.*)

Dormia. « *Syncopa quæ appellatur somnus magnus aut dormia a laïcis* » (Salicet, lib. prim., cap. LIX).

Drachma. Dragme (δραχμή, une pincée). Ancien nom d'une pièce de monnaie du poids de la huitième partie d'une once, donné à ce poids lui-même, soit 3 scrupules, soit 72 grains. On l'exprimait dans les formules par le signe ʒ. Dragme est synonyme de *gros*.

Dragāthum. Pour **Draganthum.** Adragant. Salicet ne fait pas précéder cette expression du mot *gumma*. Cette gomme est fréquemment désignée par le mot *tragacantha*.

Dragoncellus inguinis. Buhon inguinal.

Elixatio. Elixation. Ce mot a été employé par quelques écrivains comme synonyme de décoction.

Elixatus. Qui a bouilli dans l'eau.

Ematites. Pour **Hematites.** Mine de fer décrite par M. Haüy sous le nom de *fer oxydé hématite*. On l'employait autrefois comme astringente (Orfila, Dict. cit.). Tritoxyde ou oxyde rouge de fer.

(1) « *Ut antispaticum, id est diuersiuum auxilium.* »

Embotus. Embout. Canule qui servait pour l'introduction de médicaments divers dans certains organes comme l'oreille, les fosses nasales, la matrice, même la *caissette* ou la plèvre (voir Salicet, lib. secund., cap. XII), ainsi que dans les plaies.

Embrochatio. ἐμβρέχω j'arrose. Embrocation, synonyme de fomentation, c'est-à-dire application d'un liquide chaud, au moyen de linges ou compresses imbibées et maintenues en contact avec la partie. Embrocation se dit particulièrement des fomentations huileuses.

Embrochus. Embrochum. Embrocateur. Vase, burette, *broc* servant à faire les embrocations, et à introduire un liquide médicamenteux dans une cavité.

Eminentia. Est écrit parfois dans le sens de hernie : *Eminentia umbilici*.

Emplastratio. Application d'emplâtre.

Emunctorium. Emunctorius locus. Tout organe destiné à donner une issue aux matières qui doivent être excrétées était appelé *émonctoire* ou *partie émonctoire*. (*Emungere*, moucher). Les anciens considéraient quelques organes comme étant plus particulièrement destinés à servir d'émonctoire à tel ou tel autre. Les fosses nasales, par exemple, étaient les émonctoires du cerveau. « Soubs les oreilles y a des chairs glanduleuses, qui sont les émonctoires du cerueau, et près de ces lieux passent des veines, qui (comme dict Lanfranc) portent une portion de la matière spermatique aux génitoires : lesquelles si on retranche, la vertu d'engendrer se perd. De quoy tient Galen le contraire... — La partie soubs ladite ioincture est nommée aisselle : qui est remplie de chairs glanduleuses, à laquelle est assigné l'émonctoire du cœur. — Les aynes sont émontoires du foye : et sont chairs glanduleuses, ordonnées au ply de la cuisse. — Ès trois émonctoires, sçauoir est du cerueau soubs les oreilles, et du cœur soubs les aisselles, et du foye aux aynes » (Guy de Chauliac, *Gr. Chir.*, Anatomie). Salicet dit que le fer peu adhérent, à dessein, au manche des flèches qui restait dans les plaies des parties émonctoires se faisait lui-même peu à peu une issue à l'extérieur.

Encaustrum. Pour *Encaustum*. Encre, émail, vernis. Littéralement, encre faite avec la couleur de pourpre, dont l'usage était réservé aux empereurs. Salicet l'emploie dans le sens d'encre ordinaire, et dit qu'on le prépare avec le *chalcante*.

Endivia. Chicorée endive.

Enema. Clystère. Ce mot a une autre signification : ἐν dans, αἷμα

sang. D'après Littré, les anciens appelaient *Enèmes* les substances médicamenteuses que l'on appliquait sur les plaies saignantes, principalement les substances astringentes et siccatives.

Enenia. Salicet emploie cette expression pour *enema.*

Enula. *Enula campana.* Pour Inula, *inula helenium,* aunée.

Epithema. Epitheme. ἐπὶ sur, τίθημι je mets. Nom des médicaments liquides, secs, ou de consistance molle, différents des onguents et des emplâtres. et que l'on employait à l'extérieur. Les épitbèmes, liquides ou secs, portaient le nom de *fomentations* lorsqu'ils étaient chauds. L'épithème mou ne diffère point du cataplasme ou du malagme. La composition des épithèmes variait singulièrement : les épithèmes liquides étaient excitants, aromatiques, adoucissants, etc. Ainsi, on les préparait avec des teintures alcooliques, le vinaigre aromatique, le lait, les eaux mucilagineuses, suivant l'indication que l'on se proposait de remplir. Les épitbèmes secs n'étaient autre chose que des sachets contenant différentes poudres, et dont les propriétés médicinales devaient, par conséquent, varier. Les sachets que l'on employait pour cet objet portaient différents noms; ainsi on les appelait *sacculus*, sachet; *cucupha*, cucuphe; *cucullus*. capuchon; *frontale,* frontale; *scutum*, écusson; *lectulus*, couche; *pulvinar*, coussinet (Orfila, Dict. cit.).

Epithymum. Epithyme. Il semble qu'il ne s'agit pas ici de la convolvulacée qui porte le nom de *cuscuta epithymum,* la cuscute, attendu que Salicet fait une distinction entre *cuscuta* et *epithymum* en prescrivant séparément l'une et l'autre dans la même formule.

Eradicativus. Eradicatif. On appelait ainsi les médicaments et les médications qu'on croyait capables de détruire radicalement la maladie et aussi sa cause.

Eruca. La roquette, *Eruca sativa*, crucifère. Antiscorbutique et stimulant énergique. *Tardos ad veneres incitat eruca maritos* (Hor.).

Erysipelas. ἐρύω j'entraine, πέλας auprès. On donnait autrefois ce nom à nombre de maladies externes envahissant les tissus *cutanés* de proche en proche. Les *loups*, par exemple étaient des érysipèles, comme les autres *esthiomènes*. « Erysipèle est affection propre à la peau, comme phlegmon à la chair... Or, il y a double Erysipèle; Erysipèle vray, et non vray. Le vray érysipèle est fait de cholere naturelle abondante, comme dit est (qui est ditte proprement sang subtil), lequel Avicenne appelle Espine. Le non vray est fait de cholere non naturelle : lequel Avicenne appelle Formy » (Guy de Chauliac, *Gr. Chir.*, second traité, doct. I, ch. III).

Esthiomenus. ἐσθιόμενος, qui ronge. Chomel (Dict. cit.) dit qu'on

a donné cette épithète à certains ulcères et à quelques dartres. Pour Théodoric, *Esthiomène* est synonyme de gangrène et « est interpreté *mangeant soy-mesme.* » — « Esthiomène, jaçoit que proprement ne soit pustule, toutefois il est effect des pustules : et sa curation respond à icelle en proportion : car c'est la mort et dissipation du membre (et pour ce il est nommé Esthiomène, comme hostile à l'homme) avec pourriture et mollesse, à la différence du Lonp, et du chancre, qui dissipent le membre auec corrosion, et endurcissement » (Guy de Chauliac, *Gr. Chir.*, second traité, doct. I, ch. II). — « Sous érysipèle sont compris, herpes miliaris, Esthiomeneos exedens, formica, impetigo, lesquelles sont faites d'humeur colerique comme exanthemata : d'aucuns, qui sont petites pustules semblables à la petite verolle » (Amb. Paré, liv. VII, ch. VI).

Esula. Esule, *Euphorbia esula*.

Eventatio cordis. L'aération du cœur. On croyait qu'elle avait lieu par le fait de la respiration (Salicet, lib. secund., cap. VII).

Exalterans. Altérant. « La manière de repercuter est, que le corps estant euacué, s'il est possible, et obseruées les conditions jà cy-dessus dites, on applique des repercussifs simples, ou composez, selon que requiert la matière (si elle est chaude, froide : et si elle est froide, au contraire : si elle est meslée, meslez), par dessus et à l'entour du lieu, plus toutes fois de la part d'où vient la matière, en les renouvellant fort souvent, et en continuant iusques à ce que la matière soit fluide et que le lieu soit altéré, non pas à liuidité, et durté, ains à sa couleur et substance naturelle » (Guy de Chauliac, *Gr. Chir.*, septième traité, l'Antidotaire, ch. V : *Des antidots locals des apostemes...*).

Exitura. Exiture. Les anciens attribuaient les apostèmes à trois « causes spéciales » : primitives, antécédentes et conjointes. Un coup, une contusion, étaient une cause primitive; les causes conjointes étaient « les matières assemblées et fichées en la partie » ; les causes antécédentes étaient « les quatre humeurs naturels, et les non naturels ». Les *exitures* étaient classées parmi les humeurs non naturelles, c'est-à-dire séparées du sang et devenues impropres à la nutrition. — « Exiture, selon les barbares, est ce que les Latins appellent *absces*, et les Grecs *apocima* (1), c'est à scauoir, quand la matière de la tumeur est suppurée, et jà cherche issue. D'où est le nom *Exiture* : parce qu'elle contient matière preste à sortir. La pustule est dite, l'aposteme qui contient certaine matière colligée, quelquesfois

(1) C'est une étymologie d'apostème.

chaude, autresfois froide, et aucnnes fois enclose dans un sachet, comme une tunique. Dont il appert que toute pustule est exiture, mais non pas au contraire. Toutesfois ces choses le plus souuent sont confonduës : et les nœuds, escroüelles, statomes, atheromes, melicerides, et leurs semblables, sont aussi nommez *Exitures* » (Joubert : Guy de Chauliac, *Gr. Chir.*).

Exsiccativus. Exsiccans. Dessicatif. Desséchant. On appelait ainsi les remèdes destinés à dessécher les plaies et les ulcères, soit en empêchant la sécrétion du pus qui se faisait à leur surface, soit en l'absorbant à mesure qu'il se montrait (H. Cloquet, Dict. cit.).

Extensio. En parlant d'une articulation, signifie entorse, moins forte que celle qui est appelée *contorsio*.

Extremum. « On a donné le nom d'*extrémités* aux membres du corps » (J. Cloquet, Dict. cit.).

Fæx. Fex. Féces. Les pharmaciens appelaient *Fæces* les substances féculentes, albumineuses ou de toute autre nature qui se déposent lorsqu'on laisse reposer les liquides troubles.

Fæx expressionis olei. Fèces de l'expression de l'huile. C'est le dépôt que donne l'huile au sortir du treuil, et aussi le tourteau de lin.

Falda. Faldella. Tampon ou gâteau de charpie ou d'étoupe. *Faldellata stupea*, étoupe ainsi arrangée. Salicet fait une différence entre *faldella* et *plumaceolus :* le premier terme paraît désigner les tampons, et le second les gâteaux ou plumasseaux. (Voir lib. tert., cap. X, XI, etc.)

Far. Toutes sortes de grains propres à faire de la farine comestible. Salicet a employé ce mot dans ce sens et dans celui de gruau « *ptisanna farri*, tisane de gruau. »

Farina volatilis (ou **volatica**) **molendini.** Farine folle du moulin « *Farina volatilis quæ reperitur super mola superiori et circa molêdinum* » (Salicet, lib. tert., cap. VIII). C'est la fleur de farine qui vole en fine poussière dans le moulin.

Fascia. Bandeau, compresse, handage. Semble désigner une pièce d'étoffe plus large qu'une bande ordinaire, quoique les bandes qu'employaient les anciens fussent très larges (cinq travers de doigt, environ). La bande employée dans les luxations des vertèbres était d'une *palme* (la palme des Grecs était de quatre travers de doigt, et celle des Romains de douze). Ce qui correspondait à notre bande de toile large de deux ou trois travers de doigt est souvent désigné par le

mot *bindellum*. *Fascia* est quelquefois employé aussi pour désigner les bandelettes imbriquées semblables à celles de l'appareil de Scultet.

Fazzolum. Expression italienne latinisée comme beaucoup d'autres par Salicet : *Fazzolètto*, mouchoir. L'auteur a employé ce mot dans le sens d'écharpe servant à composer ou à assujettir un bandage.

Ferculum. Tous les mets qui composent un repas, le menu.

Fermentum. C'est le levain qui était principalement désigné par cette expression.

Fesire. « *Fesire. i. vitis alba* » (Salicet, lib. quint., cap. X). La vigne blanche est la Bryone, *Brionia dioïca*.

Ficus Fic. De *fica* « Excroissance charnue et arrondie », dit Celse. Il faut ajouter que cette excroissance est pédiculée. « *Fic* est une excressence molle et spongieuse, de couleur cendrée ou pâle, grainée, et ayant une petite queuë menuë, comme une figue (dequoy elle a pris son nom), le plus souuent pendante entre les fesses. Quelquesfois elle rejette un excrément blanchâtre. On n'en rencontre gueres de durs, et tels sont engendrez d'humeur mélancholique » (Joubert : Guy de Chauliac, *Gr. Chir.*).

Filum inceratum. Fil ciré pour ligature.

Filum sericinum. Fil de soie pour ligature.

Fistula. Fistule. « Ce qu'on nomme fistule, est un sinus estroit et long, semblable aux autres seins : ayant contraction (c'est-à-dire durté) de la part intérieure, et derechef apostemant (c'est-à-dire iettant pus) à cause de la fluxion des superfluitez, tout ainsi que les autres. Car aucunes fois elle se ferme et ne iette rien, quelquefois se reouvre et iette, selon qu'on est nourry et purgé » (Guy de Chauliac, *Gr. Chir.*, quatrième traité, doct. I, ch. V). Pour Halyabbas, tout ulcère qui dépassait quarante jours avant d'arriver à la guérison était réputé *fistule*.

Fistula penetrans, fistule complète. *Fistula non penetrans*, fistule incomplète.

Fistula putredinalis. Fistule suppurante, ou qui donne issue au pus d'un foyer.

Flos eris. Fleur d'airain. Vert de gris naturel qui se forme à la surface des objets de cuivre exposés à l'air : sous-carbonate de deutoxyde de cuivre hydraté. Joubert, dans la *Chirurgie de Guy de Chauliac*, dit, en parlant de cet auteur : « Presque toujours il appelle abusivement, *fleur d'airain*, ce qui proprement est *verd de gris* ou *verdet*, bien différent de la fleur d'airain. » Mingelousaulx dit de même.

Focile. Focile. « Ce sont les deux os du petit bras ou avant-bras, et les deux os de la jambe » (Nicaise : Guy de Ghauliac, Glossaire). Le cubitus et le tibia étaient appelés grands fociles, fociles majeurs, fociles inférieurs ; le radius et le péroné étaient les petits fociles, fociles mineurs, fociles supérieurs « *Focile superius, est minus et tendit a parte digiti pollicis usque ad rotulam cubiti. — Focile inferius, vel maius est longum et tenditur a digito auriculari ad cubitum, et supponitur cum quadam eminentia rostrali* (1) » (Salicet, lib. quart., cap. II). — Et pour les fociles de la jambe : « *Maius vero et longius et grossius, vocatur focile inferius : minus vero et subtilius, et magis curtum, vocatur focile superius* » (Salicet, lib. quart., cap. V). Salicet donne aussi le nom de *focile* aux apophyses en général. (Voir au commencement du chapitre XXI du deuxième livre)

Fœditas unguium. Infection des ongles. L'auteur désigne ainsi le favus onguéal ou teigne de l'ongle, accompagnée ou non d'onyxis péri-onguéal.

Fœda mulier. Fœtida mulier. Femme infectée.

Fœtens. Quoique Cicéron ait employé l'expression *fœditas odoris* (*fœditas, fœdare*, saleté, salir), pour exprimer la mauvaise odeur, c'est probablement par corruption de *fœdans* et dans l'acception de *sale*, que Salicet a écrit *fœtens*, d'une latinité plus que douteuse. Il y a dans sa chirurgie beaucoup d'expressions qui ne sont pas plus correctes.

Folliculum choleræ. Le follicule de la cholère, ou la vésicule du fiel.

Folliculus. Diminutif de *follis*. Les anatomistes employaient ce terme comme synonyme de *crypte*. Quelques pathologistes ont nommé *follicules* les petits *kystes* (J. Cloquet, Dict. cit.).

Foramen nasi. La cavité des fosses nasales.

Forceps. Pince.

Forfex. Forfices. Ciseaux. Le texte de Salicet porte quelquefois *forpex*.

Formica. Formix. D'après Chomel (Dict. cit.), le mot *formix* s'applique à une dartre rongeante, et le mot *formica* à une tumeur verruqueuse noirâtre à base large. « Le non vray erysipele est fait de cholere non naturelle : lequel Avicenne appelle Formy » (Guy de Chauliac, *Gr. Chir.*, second traité, doct. I, chap. III). (Voir *Erysi-*

(1) L'olécrâne.

pelas.) Pour Amb. Paré, la *Formica* était aussi un genre d'érysipèle. « Sous Erysipele sont compris : *herpes miliaris, esthiomeneos exedens, formica, impetigo*, lesquelles sont faites d'humeur colérique, comme *exanthemata* : d'aucuns, qui sont petites pustules semblables à la petite verolle » (Amb. Paré, le septiesme liure, chap. VI).

Fragulum. L'os de la phalangette.

Fraudulenta vulnera. Plaies suspectes, de mauvais aspect. Guy de Chauliac appelait *fraudulents* les ulcères « sordides et pourrys » (quatrième traité, doct. I, ch. IV).

Frigidus. Froid. (Voir *Humidus* et *Temperatum medicamentum.*)

Frixorium. — Réchaud.

Fumoterra. Fumeterre, *Fumaria officinalis.*

Fumus capinosus. C'est l'air qui ayant été inspiré et ayant « aéré et rafraîchi le cœur », n'est plus bon qu'à être expiré (voir Salicet, lib. secund., cap. VII); l'air chargé des produits de la respiration et que Queyrats disait être « *totus fuliginosus* » (L. Queyrats, *in Academia tolosana professor*. M DC LVII. — *Tractatus de vulneribus capitis*, cap. XI, Pifteau, 1895).

Funis brachii. Le cordon du bras. Les Arabes appelaient ainsi la veine médiane. (Castelli, James, J. Cloquet. Dict. cit.) D'après la description de Salicet, qui fait de cette veine une des deux veines apparentes de l'adjutoire, le *funis brachii* serait la v. basilique.

Furcula. Forcala. La clavicule, κλείς, κλειδίον des Grecs. « Furcule est la clavicule ou clavette. Guy de Chauliac décrit les deux clavicules comme un seul os à deux branches. De là est venu qu'on l'appelle *furcule* et os *furculaire*, qui signifie petite fourche, forchette » (Joubert). « L'os de la clauette est rond et est appuyé ou attaché en certaine cauité de la partie supérieure des os de la poictrine, et a deux branches : l'un va à une espaule : et l'autre à l'autre. Il lie et asseure ces deux additions rostrales, ou en forme de bec, à ce que la fosse du milieu tienne plus ferme la teste de l'adiutoire en sa jointure » (Guy de Chauliac, *Gr. Chir.*, premier traité, doct. II, ch. IV, Anatomie). Les anciens anatomistes disaient aussi « la furcule de la mâchoire inférieure » (Salicet, lib. tert., cap. XVII), pour désigner les deux branches du maxillaire inférieur. Ils considéraient ce maxillaire comme formé de deux os réunis par une suture « *in modum serræ* » semblable aux sutures crâniennes. (Salicet, lib. tert., cap. XVII.)

Furculus. Furcule. Expression employée quelquefois pour *Furunculus.* Au septième traité, doct. I, chap. V (*les antidots locals des apostêmes*), Guy de Chauliac décrit une « composition merveilleuse et d'admirable vertu, proposée d'Avicenne au cinquiesme Canon et rapportée à Andromach, qui suce et extrait les os corrompus, et les espines et les *furcules* ».

Furunculus. Furonculus. Furoncle. C'était, pour les anciens, une variété de phlegmon, et le phlegmon était une des quatre tumeurs-type. Les trois autres étaient l'érysipèle, l'œdème et le « scirrhe ».

Furfur. Squammes de la tête (Littré).

Galanga. Galanga. *Maranta galanga*, ou *Kaempferia galanga*, L. La racine de galanga était employée comme stimulante.

Galla. Noix de galle.

Gamba. Jambe. Salicet désigne ainsi principalement la jambe d'un animal.

Gariophyllus pour Caryophyllus. *Caryophyllus aromaticus*, le giroflier. C'est le bouton ou clou de girofle.

Gaulis. Voir *Stellio*.

Genestra. Salicet désigne probablement sous ce nom la *genestrolle* ou gênet des teinturiers.

Glandula. A la même signification que *glande* et indique tantôt la glande physiologique, tantôt la glande pathologique, c'est-à-dire l'engorgement ganglionnaire. *Glanda* et *Glandula* étaient employés indifféremment l'un pour l'autre.

Globosum intestinum. L'intestin globuleux. C'est le *colon*.

Gluten chartarum. Glu de chartes ou de parchemins. Gélatine faite avec le parchemin.

Gluten piscium. Glu de poissons, colle de poisson, ichtyocolle.

Gossonus. Paracelse désignait l'ulcère du uez par le mot latin *cossum*, dont l'expression employée par Salicet paraît n'être qu'une corruption. Notre auteur désigne ainsi les *tannes* des glandes sébacées.

Gossum. Bronchocelle (Chomel, Dict. cit.). Le goître a été appelé bronchocèle par quelques auteurs.

Gracile intestinum. L'intestin grêle.

Gravedo. Douleur gravative, lourdeur, engourdissement. Désigne très souvent le coryza.

Guides. « *Guidegi*, guidez. Les Arabes nomment ainsi les veines du cou, σφαγῖτις (veine jugulaire) en grec, *jugularis* en latin, parce qu'elles montent par le garion, dit σφαγή en grec (gorge et endroit de la gorge où l'on enfonce le fer dans l'immolation), *jugulum* en latin, et de ce qu'il est aisé de tuer quelqu'un par là » (Nicaise : Guy de Chauliac, *Gr Chir.*, Glossaire). On les appelait aussi *Veines organiques* : « Les *veines organiques* sont celles qu'on nomme aussi *jugulaires*. Les Arabes les appellent *guidez* ou *guidegi* » (Joubert : Guy de Chauliac, *Gr. Chir.*).

Gula. La gorge, le gosier, l'arrière-bouche.

Gulositas. Gloutonnerie.

Gumma pini. La gomme du pin, la résine.

Gypsum. Gypse. Sulfate de chaux.

Hascæ. Je n'ai pas pu retrouver cette expression ailleurs que dans Salicet. « *Hascæ-i-hyssopus* » dit cet auteur. L'*Hyssopus officinalis* était aussi appelé par les anciens *Halhaste*, *Alhaste*, *Halhasta*.

Hastella. Du latin *Astula*, planchette. Attelle.

Hematis. Pierre hématite, oxyde de fer rouge ou brunâtre contenant des quantités variables d'argile. Employée autrefois comme astringent.

Hœmorrhosagia. Hemorrhosagie pour *hémorrhagie considérable*. « *Hemorrhosagia seu fluxus sanguinis uenalis vel arterialis, qui non stringitur faciliter* » (Salicet, lib. quint., cap. II).

Herba imperatoris. Herbe de l'empereur. Impératoire. Ombellifère ressemblant beaucoup à l'angélique, mais à odeur plus forte.

Hermodactylus. Hermodactyle ou Hermodacte. Nom, qui paraît signifier *datte de mercure*, donné à une racine bulbeuse apportée d'Orient, et qui est fournie par l'*Iris tuberosa*, L. ou *Hermodactylus tuberosus*, appelé aussi *Hermodactylus verus*. Mais il est question aussi dans les auteurs anciens d'un autre *hermodactyle*, l'*Hermodacte officinal* qui est le bulbe du *Colchicum variegatum* L. L'hermodactyle était employé jadis comme purgatif. Il paraît contenir de la vératrine.

Hernia. Au temps de Salicet, le mot *Herina* n'avait pas la signification que nous lui donnons aujourd'hui. Ce que nous appelons maintenant *Hernie abdominale* était appelé alors *Rupture aux aines* « *crepatura in inguinibus* », et l'expression de *Hernie* était appliquée aux tumeurs diverses des bourses : à l'hydrocèle, au varicocèle, au sarcocèle, etc., et même aux abcès du scrotum (hernie

humorale). « L'hernie et les apostêmes de l'oschée on bourse des testicules, dit Guy de Chauliac (second traité, doct. II, ch. VII), sont appelez d'un nom commun hernies ou ramices (1). Des hernies donc des testicules, les uns sont proprement dits apostêmes, et les autres par similitude (2). Il y en a cinq qu'on nomme proprement apostêmes, et le sont : sçavoir est l'hernie humorale, l'aigueuse, la venteuse, la charnuë et la variqueuse. Par similitude sont hernies (ains plustost eminences, rompures et greneures), la zirbale et l'intestinale. »

Plus tard, ce furent, au contraire, les tumeurs diverses des bourses qu'on appela hernies par similitude; et pendant longtemps il résulta de cette appellation vague de hernie une certaine confusion chez « plusieurs de nostre dit art, idiots, ignorans les propres mots et diffinitions des hernies » (Pierre Franco, *Traité des Hernies*, livre premier, 2e partie, chap. XIII).

Franco, le grand chirurgien herniaire du seizième siècle, divisait les hernies en « Hernies proprement dites », c'étaient les hernies abdominales comme nous les entendons, et qu'il appelait *ruptures* ou *crépatures*, et les « hernies improprement dites, ou par similitude » (3), au nombre de cinq : la hernie aqueuse (l'hydrocèle), la hernie charneuse (le sarcocèle), la hernie variqueuse (le varicocèle), la hernie venteuse (pneumatocèle de la tunique vaginale, emphysème du scrotum en général (4), physocèle de Paré), la hernie humorale (l'abcès des bourses).

« Hernie aqueuse est une tumeur au scrotum, causée à raison de l'eauë, laquelle petit à petit s'est là amassée, souventefois en grande abondance. Ces dites hernies le plus souvent sont sans douleur, tant en leur commencement, que après, encores que soyent bien grandes. Or, le plus souvent leur matière est contenue dans le didyme qui est composé de dartos et érythroïdes : qui sont les deux membranes composantes le didyme avec les vases spermatiques (Franco, livre premier, 3me partie, chap. XVIII).

« Hernie charneuse, que les Grecs appellent *Sarcocèle*, est une tumeur contre nature dedans le scrotum, laquelle est faite d'une chair scyrrheuse : et quasi ressemblante à veines variqueuses. Elle se fait et engendre au didyme, qui est dartos et érythroïdes, quel-

(1) « Toutes les tumeurs de ce lieu icy, soit en la substance de la bourse, on des testicules, ou en l'espace intérieur, en quelque façon que la bourse soit enflée, sont nommez des Grecs *Cele*, des Latins *Hernie* et *Ramice*. »

(2) Par similitude d'apostême.

(3) Que son contemporain Amb. Paré appelait *Similitudinaires* (Le huictiesme livre, chap. XIV).

(4) Sans hernie abdominale.

quefois au testicule, autrefois au scrotum, mais le plus souvent se commence au testicule (chap. XX).

« Hernie variqueuse est une apparence de veines non accoustumées ès testicules, qui sont au didyme, et parties contenues dedans le scrotum (chap. XXII).

« Hernie venteuse dont les signes sont, la tumeur et inflation du scrotum, et verge bien souvent : laquelle résiste au toucher : et est avec une resplendeur fort luisante, comme miroir, faisant aussi resonance quelquefois comme une vessie pleine de vent. Et vient plus souvent à telle rondeur, que la bourse ou scrotum est toute ronde, outre ce, la verge est quelquefois plus grosse en un lieu qu'en l'autre, autrefois entortillée (chap. XXIII).

« Hernie humorale n'est autre chose que de fluxion faite au scrotum de matière chaude ou froide, selon la manière des autres apostumes » (chap. XXV).

Hernia gutturis. « Gouëtre ou gouëtron est nommé en grec Bronchocele et en latin *Hernia gutturis* » (Amb. Paré, le huictiesme liure, chap. IX).

Herpes. Herpes. Salicet désigne par ce mot une affection ulcéreuse, affectant non seulement la peau, mais encore les tissus musculaire et osseux (voir lib. prim., cap. LVIII). La différence qu'il établissait entre l'érysipélas et l'herpès consistait précisément dans la pénétration et la profondeur des lésions de ce dernier.

Herpesthiomenus. Herpestiomenes. La réunion des mots Herpes et Esthiomenus en une seule expression désigne, dans Salicet, une ulcération des divers tissus à évolution envahissante. Les auteurs anciens disaient l'*Herpes mangeant*, ou *mangeur*, ou *chancre*, *cancrum*. « Il y a deux espèces de pustules notables et nommées, l'une est, celle qu'on appelle *Herpes*, non pas celuy qui retient le nom du genre (car il semble estre dit proprement *Serpige*, *dertre* en françois, de laquelle Guy parlera au sixiesme traité), ains celuy qui est dit en grec *Cenchrias* et du latin *Miliaire*, lequel aussi les Barbares appellent *Formy* : l'autre Herpes Esthiomene, que les Barbares, non pas les Latins, comme veut Guy nomment *Chancre*, parce qu'il est de cholère non naturelle, faite par adustion dont elle est extrêmement seiche, et grossière » (Joubert : Guy de Chauliac, *Gr. Chir.*).

Quant à l'herpes proprement dit, les anciens en distinguaient trois variétés : 1° l'herpes simple ; 2° l'herpes avec « pustules petites et copieuses au-dessus de la peau, qui ressemblent au millet en forme et en couleur : parquoy il est appelé des Grecs *cenchrias*, et des nostres *milliaire* : de quelques-uns non ineptement *granuleux* » ; 3° « le troisième ulcère toute la peau iusques à la chair qui est

au dessous, Hippocrate l'a surnommé *esthiomene*, c'est-à-dire mangeur » (Joubert, id.).

L'herpesthiomène est l'*herpes exedens* d'Amb. Paré, « c'est-à-dire rongeant, corrodant et ulcérant le cuir et la chair de dessus » (A. Paré, le septiesme liure, chap. XIV).

Herpetitio. Salicet a employé cette expression pour désigner les ulcérations cutanées résultant de l'évolution de l'affection cancéreuse.

Hierapicra. Hierapicra. Les anciens disaient *Hiere picre de Galien.* C'était un électuaire toni-purgatif-emménagogue (aloès, canelle, safran, asarum, spica nard, mastic. miel). On attribuait à l'hierapicra des propriétés surnaturelles. ἱερὸς saint, πικρὸς amer.

Horobus. Pour *Orobus*. *Ervum ervilia*. L'Ers.

Humerus. L'épaule. Signifie quelquefois le bras appelé le plus souvent *adjutorium*. Salicet comprend sous le nom d'épaule ou d'humerus : la spatule ou l'omoplate, la furcule ou la clavicule, l'adjutoire ou l'humerus. « *Humerus unus, in quo tria ossa cötiguantur... primum quorum est os spathulæ... a parte aute anteriori ordinatur unu caput furculæ... et est os secundum, ex tribus ossibus humeri... tertium vero os humeri est adiutorium* » (Salicet, lib. quart., cap. II).

Humidus. Humide. Cette expression, employée relativement aux médicaments et aux aliments, est prise dans un sens opposé à *sec*, dans l'acception des quatre principes actifs d'Empédocle : le chaud et le froid, le sec et l'humide.

Humor. Humeur. Les anciens admettaient quatre humeurs : le sang, le phlegme ou pituite, la cholère et l'humeur mélancholique.

Hypocystis. ὑπὸ au-dessous, κίστος ciste. Hypociste. *Cystinus hypocistus.* Plante parasite qui pousse sur le ciste. Propriétés acides et astringentes.

Hyssopus. Pour *Isopus*, qui est l'*œsipus* des Latins et l'οἴσυπος des Grecs, c'est-à-dire le suint des moutons. Pline écrit *œsypum*. « Il y a des barbares qui écrivent *hysopu*, et, pour faire distinction de l'herbe nommée hysop, ils ajoutent *humida*, à ceux que le suint est humide et mol » (Jouhert : Guy de Chauliac, *Gr. Chir.*). « *Hysopus humida, seu œsypum, seu sordes lanarum*, sordicie des laines de brebis » (Canappe).

Ignis persicus. Feu persique ou persien. Désigne souvent le *zona*. « Pour Guy de Chauliac, *feu persien* est la même chose que *braise, feu sacré, carboncle*; il survient dans ce cas une pustule qui

laisse une escharre. Jonbert dit que *feu persien* et *feu sacré* signifient l'érysipèle des Grecs. D'après d'autres, *feu persique* est le nom du *zona* » (Nicaise : Guy de Chauliac, *Gr. Chir.*, Glossaire). (Voir *Carbunculus*.)

Impetigo. Littré traduit par *dartre* et par *gale*. « De *impetus*, irruption (Noël), est à peu près synonyme d'éruption et n'a pas une signification précise. Sous le nom d'*impetigines*, les auteurs latins décrivaient tantôt un groupe d'affections croûteuses sèches et chroniques répondant au λειχήν des Grecs, tantôt, à l'exemple de Galien, la *mentagre* de Pline. Les Arabes et les auteurs du moyen âge suivirent la même voie » (Chamhard, cité par Nicaise dans *Guy de Chauliac*). Pour Guy, l'impètigo est une « infection de la peau, inesgale et finalement ulcere ». Il distinguait les affections de ce genre en fixes et en mobiles. « Celles qui sont fixes, sont plus proprement dittes *assafati* et *impetiges* : mais celles qui sont mobiles, et s'estendent çà et là, sont appelées *serpiges*, qu'on nomme vulgairement *Dertres*, et *feu volage*. Et de chacune d'icelles, les unes sont humides, les autres seiches » (Guy de Chauliac, *Gr. Chir.*, sixième traité, doct. I, ch. III). (Voir *Esthiomenus.*)

Incarnare. Incarnativus. Incarnatio. Incarner. Incarnatif. Provoquer une régénération ou production nouvelle de chair, aider le travail de réparation des tissus. Médicament provoquant ou favorisant la production des hourgeons charnus qui doivent comhler une plaie. Production de ces hourgeons charnus. « Le médicament incarnatif, aggregatif et consolidatif, suivant Avicenne, est celui qui desseiche et espaissit, l'humidité demeurant entre les deux superficies prochaines de la playe, de sorte que l'humidité soit convertie à collement et gluëment, et que des superficies l'une s'attache à l'autre. Et pource tel medicament a hesoin de quelque stypticité » (Guy de Chauliac, *Gr. Chir.*, septième traité, doct. I, ch. VI). Les médicaments *Incarnatifs* sont ceux qu'Amhroise Paré appelle *Sarcotiques*. « Médicament sarcotique, c'est-à-dire, regeneratif de chair, est celuy qui par une siccité aide Nature à r'engendrer chair en ulcere caue, ja bien net et mondifié : ce qui est faict d'un sang médiocre en quantité, et non pechant en qualité; car pour parler proprement à la vérité, nous n'auons point de médicamens qui puissent proprement estre appelez sarcotiques, mais ce qu'on nomme de ce nom, sont sarcotiques par accident : à cause que sans erosion desseichent et mondifient les excremens qui empeschent l'œuure de nature » (Amhr. Paré, le vingt-sixiesme liure, chap. XV).

Incassatio. Incaissation. Pénétration dans la *caissette* soit du cœur, soit des poumons, c'est-à-dire dans le péricarde ou dans les

plèvres. Le mot *incassatio* signifie aussi la cavité elle-même des plèvres et du péricarde. (Voir *Cassus.*)

Incidere. Conper. Amputer. Le mot *incisio* est mis, le plus souvent. pour *excisio*.

Incisio linealis. Incision rectiligne.

Indignatio. Cette expression a été employée par Salicet dans des acceptions diverses : aggravation, indigestion, maladie, etc.

Induratio loci. Salicet s'est servi quelquefois de cette expression, en parlant d'une articulation, pour désigner l'ankylose.

Induratio vulneris. Indurativus. « ... *intelligendo pro induratiua illa q̃ habent remouere duritiẽ in carne, cũ ventositate quadã in loco pro indignatione generata* » (Salicet, lib. secund., cap. V).

Instrumenta medicinalia. Les moyens médicaux.

Inviscans. *Inviscant* est synonyme d'*incrassant.* On donnait anciennement et d'après une théorie erronée le nom de *médicaments incrassants* à ceux auxquels on attribuait la propriété d'augmenter la consistance des humeurs devenues trop fluides. Toutes les substances mucilagineuses étaient regardées comme des *incrassants* (H. Cloquet, Dict. cit.).

Ireos. Yreos. Pour *Iris.* Iris.

Isteritia. Istéritie. Probablement pour *Hysteritis* expression par laquelle les médecins anciens désignaient la métrite et principalement la métrite du col.

Iterata operatio. Opérations en plusieurs séances. Nombre d'opérations se faisaient ainsi autrefois.

Junctura cranei. Junctura capitis. Jointure du crâne, ou de la tête. Suture.

Kamedrys. Pour Chamædrys. On désignait ainsi une Germandrée, *Teucrium chamædrys* qu'on employait comme tonique.

Kebulus. Chébule. Myrobalan chébule. (Voir *Myrobalanus.*)

Labrusca. Traduit par *Bryone* dans le Dictionnaire de Béclard, Chomel, Cloquet et Orfila. Les anciens employaient la bryone à l'extérieur contre la goutte. Mais certains auteurs, par exemple Virgile, ont désigné par cette expression la vigne sauvage.

Lacertus. Pour les uns, ce mot signifie l'avant-bras; pour d'autres, la partie supérieure du bras; pour le plus grand nombre il veut dire *muscle*, et Cicéron emploie le mot *lacertosus* pour désigner un homme bien musclé. « Muscle et lacerte, c'est tout un; mais il est dit *muscle*, de la semblance d'un rat et *lacerte* de la semblance d'un lézard » (Guy de Chauliac, *Gr. Chir.*, premier traité, doct. I, ch. II, Anatomie).

Lacrymæ. Les larmes. Par ce mot les anciens ont désigné l'*epiphora*. Mingelousaulx, chirurgien renommé de Bordeaux, qui a publié en 1672 une nouvelle édition de la *Chirurgie de Guy de Chauliac*, dit : «les Grecs nomment cette maladie ρεῦμα ὀφθαλμῶν, les Latins *fluxus oculis;* Hippocrate l'appelle *Libos stillatio oculi*; les François, l'*œil pleurant*, ou bien un larmoyement, *epiphora* » (cité par Nicaise dans Guy de Chauliac). Ce dernier auteur, dans sa *Grande Chirurgie*, comprend *les larmes et fluxions* dans le chapitre des *maladies de tout l'œil.*

Lactumen. Croûte de lait (Chomel), croûte laiteuse.

Laïcis os. L'os de la phalangette.

Laïcus. Laïque. Salicet emploie cette expression pour désigner les personnes étrangères à la médecine, ou bien les médecins de peu de valeur. « La médecine, si longtemps exercée par les prêtres, n'avait point encore été déclarée incompatible avec les fonctions du sacerdoce, et Guillaume de Salicet était ecclésiastique » (Michaud, Biographie). Les Chirurgiens de Saint-Côme (dit Nicaise dans son *Histoire abrégée du Collège de Chirurgie*, Introduction à la *Chirurgie de Pierre Franco*), tout en faisant œuvre de leurs mains, voulaient conserver cependant leur dignité, en tenant compte des préjugés de l'époque qui tenaient éloigné de la noblesse et du clergé celui qui, faisant œuvre de ses mains n'était qu'un simple artisan; aussi abandonnaient-ils certaines opérations à d'autres praticiens. C'est ainsi qu'il y eut à Paris une troisième classe de médecins que, d'après Peyrilhe, on désignait particulièrement sous le nom de *laïques*, *laïcs*, et qui était formée surtout par les barbiers. »

Lambdoïdes os. Os lambdoïde. Salicet donne ce nom à l'occipital (lib. quart., cap. I). L'os hyoïde est appelé lambdoïde par certains anatomistes anciens.

Lana succida. Laine non lavée, chargée de suint. Les anciens employaient le suint dans plusieurs préparations excitantes. Dans nos pays, les paysans appliquent encore sur la peau la laine chargée de suint, lorsqu'ils veulent provoquer et entretenir une vive chaleur en un point. La matière grasse qui constitue le suint est composé (Orfila) d'un savon à base de potasse, d'une substance animale parti-

culière, de chaux, de carbonate, d'acétate et d'hydrochlorate de potasse.

Lapathium acutum. Pour *Lapathum.* C'est la patience sauvage, *Rumex acutus.*

Lapis lazuli. Pierre d'azur, outremer. Assez dure pour rayer le verre et pour étinceler dans certaines parties par le choc du briquet. Sulfure bleu de fer (d'après Guyton Morveau) avec adjonction accidentelle de quelques substances auxquelles était due l'action purgative qui la faisait employer jadis.

Largitas ventris. Ventre largiri. Evacuation du ventre, évacuer le ventre, purger ou donner un laxatif.

Laterum pulvis. Poudre de briques. La brique pulvérisée entrait dans la composition d'onguents employés jadis contre certaines maladies de la peau. *Lateris rubei pulvis*, poudre de brique rouge.

Lens. Lendines. Lendes, lentes, œufs de pou.

Lepra. Lepre ou Ladrerie. λεπρὸς écailleux. « Elle est ditte *Lepre*, de « *a Lepore nasi* » (Guy de Chauliac, *Gr. Chir.*, septième traité, doct. I, ch. II). — M. de Montp. : « lepre de lepore du nes. » — Canappe : « est dite à *lepore* qui est une partie du nez. » — Joubert : « de *Lepus*, partie du nez... estant appellée Elephanthiale, pour la semblance qu'elle a avec la beste nommée Elephant, tant en grandeur, qu'en esgalité de membres. Et Leonine parce qu'elle est inuincible comme un lyon, et Satyryâse, pour sa laideur comme en un Satyre. »

Ligamentum. Employé fréquemment dans le sens de tissu cicatriciel, reliant des parties divisées.

Ligare. Bander une plaie.

Ligatio. Ligament articulaire. Signifie aussi bandage, appareil contentif, et application de bandage.

Ligatura. Cette expression est souvent employée dans le sens de bandage, et quelquefois dans le sens de ligament articulaire.

Lingua arietis. Langue de bélier. C'est le plantain. *Plantago.*

Lingua bovis. Lingua bovina. Langue de bœuf. D'après H. Cloquet (Dict. cit.), on désignait autrefois par cette expression la Scolopendre qui était également appelée Langue de cerf, *Lingua cervina* des officines. D'après Littré (Dict. de Nysten), *Lingua bovis* désignait la Buglosse officinale, *Buglossum* βος γλῶσσα. Les botanistes anciens comprenaient sous le nom de Buglosse la buglose, la bourrache et le lycopsis.

Liquiritia. La réglisse.

Lithargyrium. λίθος pierre, ἄργυρος argent. Litharge. Protoxyde de plomb demi-vitreux.

Lixivium. Lessive, lessive de cendres, c'est-à-dire solution aqueuse de sous-carbonate, sulfate et hydrochlorate de potasse ou de soude, de silice, d'oxyde de fer et de manganèse. Très fréquemment employée par les anciens. Elle possède un pouvoir bactéricide très énergique.

Locatio. En parlant d'une luxation, signifie la réduction.

Longaon, seu rectum intestinum. Le *Longaon* ou intestin droit. Le *rectum*.

Longum intestinum. Le long intestin. L'intestin grêle.

Lucius magnus. *Esox lucius*, le brochet. Les Bordelais donnent encore à ce poisson le nom de *Luchz*.

Lumbar. Brayer, bandage herniaire. De *lumbaris*, lombaire, parce que le brayer est fixé à une ceinture qui porte sur les lombes.

Lupa. Lupus. Nom donné par les anciens à tous les ulcères rongeurs, qu'on traduisait en français par *Loup*, soit simplement parce qu'ils dévoraient les tissus, soit parce qu'on pouvait trouver parfois à la maladie une origine spécifique : *lupa*, *lupanar*.

Lupinus. Lupin. Légumineuse dont les semences, un peu amères, donnent une farine qui était rangée parmi les quatre farines résolutives. Le lupin cultivé, *Lupinus albus*, que l'on trouve souvent, dans les jardins, au nombre des plantes d'agrément, était connu des anciens.

Lutum. Boue, limon. On appelait autrefois *lutation* l'action de couvrir les parties du corps avec du limon, opération qui avait pour objet de s'emparer de l'humidité qui était à la surface. Cette méthode était employée en Egypte (Orfila, Dict. cit.).

Lycium. Liciet. Solanée épineuse employée à faire des baies dans un grand nombre de lieux. On employait le suc épaissi retiré de ses branches par décoction.

Lychinium. Lycinium. Barbarisme employé probablement pour *Ellychnium*. Plin. Mèche. De *Lychnus*, Cic. Lampe. Les Latins appelaient *Lychnitis*, Plin., une plante dont la moëlle de la tige servait de mèche pour les lampes.

Macis. C'est l'arille de la muscade, la partie la plus aromatique du fruit. L'arille est une expansion, le plus souvent succulente, qui enveloppe incomplètement certaines graines. Certains auteurs don-

nent une acception plus large au mot *arille* et l'appliquent même au tégument propre de la graine, comme dans le café.

Magdaleo. Magdaléon, μαγδαλία, cylindre. Toute préparation pharmaceutique roulée en cylindre.

Maiorana. La marjolaine, *Origanum marjorana*, Linn. Salicet l'appelle aussi Oreille de sonris, *auricula muris*.

Malvaviscum. La guimauve.

Mamilla. Rigoureusement, le mamelon, mais employé pour la mamelle.

Mandibula. Certains auteurs anciens réservaient ce nom au maxillaire inférieur. Salicet l'emploie indistinctement pour désigner soit le maxillaire inférieur, soit le supérieur, mais considérés isolément, et il réserve le nom de *maxillæ* pour désigner l'ensemble de la mâchoire.

Mantile. Serviette.

Manuchristus. Manus Christi perlata. Nom donné anciennement à des trochisques préparés avec des perles et du sucre de roses. On les désignait simplement sous le nom de *Manus Christi simplices* lorsqu'on n'employait point les perles (Orfila, Dict. cit.).

Manus. La main. *Sunt ergo omnia ossa manus unius, de quibus habetur notitia numero XXXI. Et istud locum habet, si separationē fecerimus inter rotulā et adiutorium : si vero nō tunc sunt. XXX, tamtum* (Salicet, lib. quart., cap. II). La main se composait, pour les anatomistes anciens, de la main proprement dite, de l'avant-bras et du bras. C'était ce qu'ils appelaient la *grande main* ou le *grand bras*, en tout trente ou trente et un os, selon que la trochlée et le condyle de l'humérus étaient comptés comme formant un os à part et soudé à l'humérus. Guy de Chauliac n'en compte que vingt-neuf : « Doncques il y a aux doigts quinze os, et onze à la main, et deux au bras, et un à l'adiutoire, et par ainsi en tout le grand bras, ou grande main, il y a vingt et neuf os » (*Gr. Chir.*, premier traité, doct. II, ch. IV, Anatomie). Guy de Chauliac ne compte que sept os au carpe. « Main, généralement prise, signifie tout ce qui est contenu depuis l'arthrodie, ou articulation de la teste de l'omoplate, iusqu'au bout et extrémité des doigts. Mais spécialement, il ne signifie que ce qui est contenu depuis le bout des os du coulde, ou commencement du poignet, iusqu'à ladite extrémité des doigts » (Ambr. Paré, le sixiesme liure, chap. XX).

Marcida ulcera. Ulcères marcides, ulcères atoniques. « Chair marcide ou fanée contre nature » (Guy de Chauliac, *Gr. Chir.*, quatrième traité, doct. I, ch. I).

Mastiche. Mastichi. Mastix. Mastic des officines. Résine du Lentisque, *Terebinthus lentiscus.* — *Mastiche integra.* Mastic vierge, probablement le mastic en larmes.

Mater vena. La veine mère. (Voir *Purpurea vena.*)

Materialis ægritudo. Maladie matérielle. Les anciens désignaient ainsi toute affection qui ne pouvait être comprise dans le groupe des maladies spirituelles. (Voir *Spiritualis infirmitas.*)

Maxilla. Ce mot désigne, dans Salicet, la région maxillaire, et *maxillæ* la mâchoire dans son ensemble.

Medulla bovini cruris. Moelle de bœuf, moelle des os des jambes.

Medulla milicē. La traduction ancienne porte *moelle de lauréole.* Salicet l'employait pour dilater et traiter certaines fistules. « *Medulla milicē* doit s'entendre d'un petit fragment de rameau de lauréole qui, introduit dans une fistule devait, en augmentant la vitalité des tissus par ses principes irritants, en amener l'oblitération. Il ne s'agit pas de la moelle seule. Je n'ai vu nulle part consigné que cette moelle ait servi à dilater les fistules, d'autant qu'elle est trop ténue pour pouvoir être ainsi employée.

« L'action irritante des Thymélées avait donc été déjà utilisée bien avant que Leroy eut appelé en 1767, l'attention des médecins sur les propriétés rubéfiantes et vésicantes du garon » (Pougnet).

Melancholia. Les anciens appelaient *Mélancholiques* les maladies qu'ils attribuaient à une altération de l'atrabile, μέλας χολή, bile noire.

Mella. D'après Columelle, on appelait *Mella* l'eau dans laquelle on avait fait tremper les gâteaux de cire après en avoir retiré tout le miel.

Membrana. Membrane. Parchemin.

Membrum. Cette expression, dans Salicet, signifie tissu, muscle, organe : « *In nervis aut aliis membris.* — *Membra mouentes* (lib. tert., cap. I). — *Interiora membra ut hepar, intestina, stomachus, splen, cerebrum* (lib. tert., cap. VIII). — *Membra faciei, palati et nasi* (lib. quart., cap. I).

Le mot *Membrum* a été employé par les Latins dans le sens de *partie* : *Membrum domus* (Vitruv.) *Membrum dormitorium* (Plin.), Partie de maison. Chambre à coucher.

Mendosa ossa. Les os mendeux. Ce sont les temporaux, appelés *mendeux* ou *défectueux* ou *faux (mendosus)*, parce que leur réunion aux pariétaux se fait au moyen d'une suture écailleuse ou fausse suture. Les anciens anatomistes appelaient les sutures écailleuses du crâne *mendosæ suturæ*, parce qu'elles ne se faisaient pas *in modum*

serræ. «... Les deux autres sutures sont dites en grec *Lepidoydes*, en françaìs *Mendeuses*: parce qu'elles ont failly à la forme de vrayes sutures, prenans forme d'application d'os contre une autre, estant chacun de la base gros et espès, et au rencontre l'un de l'autre attenué, et fait en forme de taillant de cousteau, l'un se couchant sur l'autre, ainsi qu'escailles de poisson : Au moyen de quoy sont dites Squameuses, ainsi que les vrayes sont dites Serratiles, pource qu'elles se ioignent ensemble en forme de dents de scie, entrans l'une dedans l'autre en leur rencontre » (Ambr. Paré, le cinquiesme liure, chap. III).

Meri. De l'arabe *Mary*, œsophage. Nom de l'œsophage dans les auteurs anciens : « *Canna stomachi* q̄ *appellatur meri, aut œsophagus, per quam transit cibus et potus ad stomachum* » (Salicet lib. quart., cap. I). « La voie de la viande, *meri*, *ysophagus*, sont une chose » (Henri de Mondeville, Littré). « Par ce nom, les Arabes désignaient l'œsophage *de gutture usque ad stomachum* » (Guy de Chauliac, Nicaise). « Œsophague ou Mery (qui est la voye du boire et du manger » (Ambr. Paré, le dixiesme liure, chap. XXXI).

Metreta. Sorte de grand vaisseau servant anciennement de mesure, contenant quarante-huit setiers, ou vingt-quatre pintes, mesure de Paris. Les formules données par Salicet ont des proportions vraiment incroyables. Il ordonne dans certains cas de préparer une *metreta* de clystère, soit plus de vingt-deux litres auxquelles il faut ajouter une vingtaine d'onces d'ingrédients.

Milium. L'exanthème miliaire, et aussi le millet, *Panicum miliaceum*, Lin.

Minoratio sanguinis. La minoration du sang. C'est la purgation. On appelait *minoration* la purgation douce, sans coliques, sans trouble général (H. Cloquet, Dict. cit.). Il ne faut pas confondre avec *minution*, qui est la saignée. Les anciens disaient *minuer une veine* (*minuere* diminuer) pour *saigner*. Dans les couvents, on appelait *jours de minution* les jours fixés pour la saignée, et qui revenaient régulièrement à époques fixes.

Mirach. Mot arabe qui veut dire l'ensemble des parties qui constituent les parois de l'abdomen. « Mirac est realement composé de quatre parties : sçauoir est, de la peau, de la graisse, du panicule charnu, et des muscles desquels procèdent chordes ou tendons » (Guy de Chauliac, *Gr. Chir.*, premier traité, doct. II, ch. VI).

Mirtillus. Myrtille. C'est la baie de l'Airelle myrtille. *Vaccinium myrtillus.* Acide, astringent.

Miryngæ. Par ce mot, corruption de *Meninx*, Salicet désigne les méninges. Hérophile avait donné à la pie-mère le nom de *Meninx*

choroïdes. Les anatomistes Romains appelaient la dure-mère *Meninx crassa* ou *dura*. Sœmmering l'appelait *Meninx exterior*, il appelait la pie-mère *Meninx interior* et l'arachnoïde *Meninx media*. Quant aux expressions *Myringa*, *Myrinx*, *Miringa*, *Menynx*, par lesquelles Salicet désigne les méninges, c'étaient aussi, d'après Jules Cloquet (Dict. cit.), les noms barbares donnés à la membrane du tympan. « *Meninx* ou *Myrinx*, du grec μήνιγξ. Ce sont les méninges, membranes ou taies (*panniculi*) qui entourent le cerveau » (Guy de Chanliac, *Gr. Chir.*, Nicaise, Gloss). Les anciens confondaient, c'est-à-dire réunissaient sous le nom de *Pie-mère*, la pie-mère et l'arachnoïde. Ils ne distinguaient pas cette dernière comme membrane spéciale. Il n'y avait, pour eux, que deux membranes d'enveloppe du cerveau : la dure-mère et la pie-mère.

Mola. La meule. C'est la rotule, appelée aussi *Oculus genu*. (Voir cette dernière expression.)

Mollificatio dentium. Salicet désigne ainsi la carie dentaire. (Voir le chapitre XX du premier livre.)

Mollificatio ossium iuncturæ. C'est la tumeur blanche.

Mollificans. Mollificativus. Emollient externe. Mollificatif. « Le medicament remollissant est dit en deux sortes, sçauoir est communement et proprement. Communement et largement sont dits medicaments remollitifs, tous ceux qui ont proprieté de remollir quelque durté que ce soit. Et le dur est dit en trois manieres, le congelé, le tendu et le sec, simplement ou composement. Or, celuy est dit proprement remollitif, qui a à remollir la durté faite par congelation... Les medicamens remollissans la durté qui reste après les fractures, doiuent estre plus humectans que resolutifs » (Guy de Chauliac, *Gr. Chir.*, septième traité, doct. 1, ch. V). « Medicament remollitif, est celuy qui par sa chaleur plus grande que celle des suppuratifs; au reste, sans aucune humidité, ou siccité manifeste et apparente, amollit les corps endurcis. Parquoy diffère du suppuratif : parce que le suppuratif peut estre chaud du premier au second degré, ou plus, selon la temperature du corps où il est appliqué, agissant plus par abondance de chaleur modérée, que par qualité et acrimonie d'icelle. L'émollient, au contraire, estant plus robuste en chaleur, agite plus par qualité d'icelle : tempéré au reste en humidité et siccité : jaçoit que nous auons aucuns remollitifs chauds au premier degré et secs au second et troisième » (Ambr. Paré, le vingt-sixiesme liure, chap. XIII).

Mondificare. Mondificativus. Mondifier. Mondificatif. Synonymes de deterger, détersif. La *mondification* est l'action par laquelle un médicament nettoie une plaie. « Le médicament mondificatif est

comme genre à l'abstersif et expurgatif, et non pas au corrosif, comme disoient Lanfranc et Henric : car icelui-cy ne mondifie pas la sanie, ains les croustes, et ronge la chair et l'arrache » (Guy de Chauliac, *Gr. Chir.*, septième traité, doct. I, ch. V). « Medicament detersif et mondificatif est celuy qui par une tenuite de substance accompagnée de siccité, nettoye et purge un ulcère de deux sortes d'excremens : desquels l'un est gros et espais, appellé *Sordes*, vulgairement dit *boue* : qui est tiré du profond des ulcères au dehors, par les qualitez dudit mondificatif. L'autre est subtil et aqueux, appellé des Grecs *Ichor* » (Amb. Paré, le vingt-sixiesme liure, ch. XIV).

Mondificatio corporis La mondification du corps : les purgations et évacuations diverses, y compris la saignée.

Monoculus. Le borgne. C'est le *Cœcum*. J. Cloquet (Dict. cit.), dit que Paracelse désigne le Rectum par le mot Monocolon.

Morphea. Morphée. Maladie cutanée consistant dans une tache en corymbe, ou composée de plusieurs petites taches groupées qui se montrent sur diverses parties de la peau. *Vitiligo. Ephelides.* (Chomel, Dict. cit.). — (Voir *Albara.*)

Mortificatio. Gangrène.

Morum. Mûre. « Terme latin sous lequel on désigne certaines tumeurs arrondies et rouges, semblables au fruit du mûrier, et qui se développent particulièrement aux organes génitaux après un coït impur » (Chomel, Dict. cit). Ce sont les végétations qui portent aussi le nom de *crêtes de coq*. « *Morum est callus, aut eminentia quædam facta in modum mori* » (Salicet, lib. quint., cap. X).

Mu. Salicet désigne ainsi la brêche ou gâteau de cire où les abeilles ont déposé le miel. « *Mu. i. bresca apum cū cœra* » (lib. quint., cap. X).

Mucositas globosa. Globule muqueux.

Mumia. Momie. Les momies égyptiennes étaient employées jadis en médecine à titre de vulnéraire. Elles constituaient la poudre de momie vraie (*mumia vera*) que ne remplaçait qu'imparfaitement la poussière des autres cadavres humains.

Muscum. Quelques anciens ont forgé le barbarisme *muscum* pour désigner le musc.

Muscus. Mousse.

Mutare. Mutatio. Cette expression est employée par Salicet pour exprimer le pansement et le renouvellement du pansement.

Myrobalanus indus. Myrobolanus. Myrobalan indien. On

donne ce nom, dans les officines, à plusieurs espèces de fruits desséchés qui viennent de l'Inde et de l'Amérique. Les *Myrobalans chébules. citrins* et *indiques* ne sont que le même fruit à différents âges, et appartiennent au *Badamier chébule* de quelques auteurs, lequel est un *Ximénie* de Linnée. Les *myrobalans bellirics* sont fournis par un *badamier*, les *emblics* sont donnés par le *Phillanthus embilica*. Ces différents fruits qui ressemblent à des prunes desséchées, sont aujourd'hui à peu près inusités ; ils entrent cependant encore dans quelques préparations pharmaceutiques anciennes (H. Cloquet, Dict. cit.). Autrefois on les administrait comme laxatifs. Les *myrobalans indiens* sont des *chébules* cueillis avant la maturité.

Nardinum oleum. Huile de nard. Il y avait aussi l'onguent de nard, préparé avec le nard, les feuilles de malabathrum, l'huile de vers, le costus, l'amome, la myrrhe, etc. Elle était employée comme détersive (Orfila, Dict. cit.).

Nates les fesses. *Natica* une fesse, et la région fessière.

Naturæ vigor. Effort de la nature. Effort naturel de l'organisme. *Natura medicatrix.*

Nervus. Nerf. Est pris souvent par les anciens dans le sens de tendon et de ligament. Dans le chapitre de la hernie est pris par Salicet dans le sens de cordon spermatique.

Nervi concatenati. Réseau nerveux.

Nicolai onguentum, ou **emplastrum.** « Emplâtre décrit par Paul Æginete » (Orfila, Dict. cit.).

Nigella. Nigelle ou Nielle. On employait autrefois les semences de nigelle, qui ont l'odeur de la fraise, comme stimulantes, sialagogues, errhines, emménagogues. C'est une renonculacée. Il ne faut pas la confondre avec la *Nielle* des blés, *agrostema githago*, qui est une caryophyllée.

Nigra vena. La veine noire. (Voir *Purpurea vena.*)

Nitrositas. Propriété corrosive d'un corps, comparée à l'action du salpêtre (*nitrum*) qui dégrade et ronge les murs.

Nodositas. Salicet désigne souvent ainsi l'engorgement ganglionnaire.

Nodosum membrum. Pour Salicet, c'est la portion articulaire d'un membre, et parfois le membre dans lequel les articulations sont très rapprochées, comme, par exemple, les phalanges.

Nodus. Il est souvent difficile d'assigner à ce mot une acception précise, car on a appelé *nodus* tantôt les incrustations ou concrétions

tophacées qui se forment autour des articulations affectées de rhumatisme ou de goutte, tantôt les tumeurs que les chirurgiens appelient *ganglions* (Littré, Dict. Nysten). Le même auteur, dans le même dictionnaire, traduit *nodus* par *condyle*. *Nodus* signifie aussi jointure. Les *nœuds de l'échine* sont les articulations des vertèbres et ces vertèbres elles-mêmes. Salicet donne parfois le nom de *nodus* à l'articulation. Il appelle aussi l'hygroma chronique du poignet *nodus à la jointure de la main*. Il donne encore le nom de *nodi* aux tubercules chirurgicaux, aux granulations de la conjonctive, aux granulomes des paupières. « Le *nœud*, dit Guy de Chauliac, est comme un nœud de corde, rond, dur et arresté, on le trouve à l'entour des lieux nerveux » (second traité, doct. I, ch. IV). L'édition de 1559 porte : « *Glandula et scrofula, nodus et lupia, testudo, et nacta, hernia botium, atque bubo fuliginus.* » Les anciens appelaient encore *nœuds* et *nœufs* les ganglions développés et encore durs. Guy de Chauliac les décrit avec les « glandes escrouëlles, et toutes excressences phlegmatiques » *(Gr. Chir*, second traité, doct. I, ch. IV). Enfin, Joubert, cité par Nicaise (*in* Guy de Chauliac), dit que le nœud est comme « une concretion en nerf ou tendon, aduenuë de coup ou de trauail, naissante principalement ès mains et pieds. »

Nucleus. Noyau. Veut dire aussi, dans Salicet, amande dépouillée de sa coquille.

Nutritiva membra. Les membres nutritifs, c'est-à-dire les organes de la nutrition. Salicet appelle ainsi les organes abdominaux, et aussi les veines qui étaient réputées « le lieu du sang nutritif. » (Voir *vena*.)

Occipitium. Pour occiput. On retrouve ce mot dans Pline avec la même acception.

Oculus genu. L'œil du genou. C'est la rotule. « *Super hũc iuncturam, quæ est in genu, superponitur os rotundũ chartilaginosum, quod dicitur oculus genu, et a q̃busdã mola* » (Salicet, lib. quart., cap. V). Guy de Chauliac (premier traité, doct. II, ch. VIII) appelle la rotule la *Patelle du genoüil;* Ambroise Paré (sixiesme liure, chap. XXXVI) dit la *Patelle du genouil ou rotule.*

Œsyperus. Toison qui n'a pas encore été lavée de son suint.

Œsypum. (Pline). Suint. Le peuple, surtout dans les campagnes, n'a jamais cessé de faire des applications de laine chargée de suint. Nous employons la *lanoline*. (Voir *Lana succida*.)

Oleum deben. Pour *Oleum de ben*. Huile fournie par la noix de ben, *glans unguentaria, nux ben, balanus myrepsica*, etc , fruit

du *Moringa aptera*, légumineuse qu'il ne faut pas confondre avec la *Morinda*, rubiacée. Le *Moringa aptera* n'est autre que le *Guilandina moringa* de Linné, arbre des Indes-Orientales. Le bois de cet arbre était connu sous le nom de *Bois néphrétique*. Il est amer, un peu âcre, et a été recommandé dans les néphrites calculeuses (H. Cloquet). L'huile de ben purge. Elle n'est plus employée que dans la parfumerie, pour conserver certaines essences aromatiques, comme le réséda, le jasmin, etc. Quelques auteurs anciens ont confondu l'huile de ben, le muscellin et l'huile de behen. « Cy-dessus on a noté que c'est tout un huile de Ben, et le simple muscellin. S'il en est ainsi, il ne les falloit pas distinguer en ce lieu... Or est accreuë une autre faute aux textes vulgaires, lesquels ont Behen de deux syllabes, au lieu de Ben monosyllabe. Car ils sont fort différens l'un de l'autre : veu que Ben ou Baen est le *Moringa aptera*, nommé aussi *Gland onguentaire*, comme dessus a esté dit : et Behen sont deux racines, l'une blanche, l'autre rouge, qui sont recommandées des Arabes entre les premiers cardiaques et contre-venins. — Joubert. Mingelousaulx. »

Oleum irinum. Huile d'Iris.

Oleum de mastiche. Huile de mastic. (Voir *Mastiche*.)

Oleum omphacinum. « L'huile omphacin est l'huile d'olives vertes et non meures » (Guy de Chauliac, *Gr. Chir.*, sept. traité, doct. I, chap. IV). *Omphacinus* (Pline), adjectif qualificatif d'un fruit encore vert. Le verjus se disait *omphacinum* (Pline). Cette expression servait à désigner, en général, tout fruit non mûr.

Oleum rutaceum. Huile de rue.

Omentum. Epiploon. *Omentum majus*, grand épiploon ou épiploon gastro-colique. *Omentum minus*, petit épiploon ou épiploon gastro-hépatique.

Omenta désigne aussi les membranes d'enveloppe du cerveau, les méninges.

Omentum colicum. Epiploon colique formé par un prolongement de la tunique péritonéale du cœcum, du colon lombaire droit et du colon transverse. On appelait *Omentorum communis porta* l'ouverture par laquelle la cavité des épiploons communique avec la grande cavité du péritoine (J. Cloquet). « ..... L'autre utilité (de l'omentum) est qu'en défaut d'aliments, aux grandes abstinences, il nourrit et entretient pour quelque temps la chaleur naturelle, tant du ventricule que des autres parties, comme témoigne Gal. au quatriesme de l'usage des parties » (Ambr. Paré, le troisiesme liure, ch. XIII).

Onguentum apostolorum. Onguent des Apôtres, composé de plusieurs résines et gommes-résines, de cire janne, d'huile, de vinaigre et de vert-de-gris, etc. Il a été ainsi appelé, parce que le nombre des ingrédients solides qni entrent dans sa composition est de douze, comme celui des apôtres. Il était employé autrefois comme vulnéraire (Orfila). (Voir la formule de cette composition au ch. V du cinquième livre de Salicet, et aussi celle de l'onguent vert, dont cet auteur fait si souvent mention.)

Operatio. N'a pas toujours la signification d'opération chirurgicale. Cette expression désigne souvent la fonction d'un organe ou d'un appareil.

Oppilatio. Oppilation. Synonyme d'obstruction.

Oregmo. « Oregmon, disent les barbares, pour le souspir et sanglot pénible, duquel trauaillent plusieurs qui tirent à la mort, à faute de pouuoir respirer. Et de là ils appellent *dyspnoée* (qui signifie difficile respiration) *oregmonique*, celle qui est avec souspirs et sanglots. *Dyspnae fortis et oregmonica* » (Joubert : Guy de Chauliac, *Gr. Chir.*).

Origanum. Origan. *Origanum vulgare.* Lin. Labiée.

Os caudœ. L'os de la queue, lo coccyx.

Oscheum. ὄσχεον. Scrotum. Extrémité inférieure du didyme. (Voir *Didyme.*)

Os coxœ. L'os de la cuisse, le fémur. Il ne faut pas confondre avec *Os fœmoris.*

Os fœmoris. Cette expression a été employée dans différentes acceptions : pour Salicet os *fœmoris* signifie le pubis et l'ischion (Salicet, lib quart., cap. IV). Pour Guy de Chauliac, c'est *le milieu de l'os iliaque*, c'est-à-dire l'ischion avec sa branche ascendante : « Et iaçoit que realement ne soit qu'un os (l'os des Isles) toutefois il a trois appellations : et pourtant quelques-uns disent, que sont trois os : sçauoir est l'os des Isles par le haut, l'os du Penil (1) par le deuant, et l'os de la cuisse par le milieu » (Guy de Chauliac, premier traité, doct. II, chap. VII, Anatomie).

Pour les Latins c'était « l'os de la cuisse que les Latins appellent *os femoris* » (Amb. Paré, le sixiesme liure, chap. XXXIV), c'est-à-dire le fémur.

(1) « *Os pectinis sive puppis.* — *Et anterius in pectine faciendo os pectinis* », édit. de 1537. Ms. de Montp. : « L'os du pectine ou os du penil — et par devant au penil ou au pectine » ; — Canappe : « et du deuant au penil en faisant l'os pectinal » (Nicaise : Guy de Chauliac).

On sait que ce n'est que vers l'adolescence que l'iléon, l'ischion et le pubis se soudent entre eux pour ne plus faire qu'un seul os. Nombre d'anciens anatomistes décrivaient à part chacune de ces parties comme étant un os distinct dont l'ensemble formait l'os de la hanche. « Les os joincts à la partie supérieure de l'os sacrum, qui sont deux, vn de chacun costé, lesquels sont appelez vulgairement les os de la hanche, ou des Isles. Chacun d'iceux est composé de trois os, vn supérieur, l'autre inférieur & antérieur, & le tiers moyen & aucunement postérieur. Le supérieur est nommé spécialement os des Isles... Sa connexion par symphyse est double : vne avec la partie supérieure de l'os sacrum, l'autre auec l'os ischion, que nous auons appelé moyen & aucunement postérieur, lequel commençant dès la partie plus estroitte de l'os des Isles, fait la hoëte dedans lequel l'os de la cuisse est receu, nommé des Grecs Cotyle, et des Latins Acetabulum : & finit selon la partie latérale du trou commun à luy, & l'os antérieur et inférieur, qu'on appelle en latin *os Pubis*, en françois, l'os du Penil ou l'os Barré. Et ne contient ledit os Ischion que la susdicte boëte, horsmis que dans sa partie postérieure, & inférieure il produit vne apophyse, laquelle se va adiouster auec le susdict os barré à l'endroit de la partie la plus basse du trou commun, auquel endroit elle appert fort inégale & aspre, & est nommée tubercule ou tuberosité de l'os ischion : tout au dernier de laquelle il produit d'abondant un petit tourrillon, soit à la similitude de l'apophyse de la maschoire inférieure, que les Grecs appellent Coronne. Le tiers & dernier; à sçauoir, l'os du Penil, ou barré, s'auance iusques à la partie plus haute du Penil, où rencontrant son compagnon, s'vnit auecque luy par symphyse, tout ainsi qu'ils sont eux troix ensemble. Et ce dernier icy s'ouvre ès femmes en leur enfantement, selon aucuns, ce que ie n'ay peu apperceuoir. Si tu veux bien voir la distinction, & séparation d'vn chacun à l'œil, il te faut auoir le scelette d'vn petit enfant. Car, depuis que l'homme est deuenu grand, les cartilages, qui sont entre les connexions desdicts os, dégénèrent en substance, & consistance d'os, en sorte que tu ne sçaurais distinguer la séparation de l'vn à l'autre » (Amb. Paré, le sixiesme liure, chap. XXXIV).

Os nodosum. Os noueux. « *Os nodosum seu iuncturosum* » (Salicet, lib. prim., cap. LVIII). Cet auteur donne le nom d'os *noueux* aux os courts dans lesquels les surfaces articulaires « noueuses » sont très rapprochées.

Os stomachi. Le creux de l'estomac ou l'épigastre.

Os ultimum (sous-entendu *spinæ*). L'os ultime (de l'épine). Cette expression désigne ordinairement le *sacrum* et rarement le coccyx.

« *Quinq spōdyles renum cotinuantur in parte inferiori uersus caudā cu osse ultimo* » (Salicet, lib. quart., cap. IV).

Ostacratum ulcus. Ulcère ostacrate. On avait désigné sous cette appellation toutes les lésions qui attaquaient la substance de l'os. Lorsque ces lésions nécessitaient l'enlèvement d'un sequestre, on employait une sorte de pince coupante qui s'appelait *ostagra* (ὀστέον os, ἄγρα prise).

Ovum sorbile. Œuf à la coque (*Sorbilis*, qu'on peut avaler en humant).

Oxymel compositus. Oxymel *com*posé. C'est l'oxymel colchitique ou l'oxymel scilitique.

Panata. Panatella. Panade.

Panctura ou **Punctura digitorum.** Par cette expression, Salicet désigne l'onyxis péri-ungueal. Il l'applique aussi aux tumeurs acuminées.

Pannaritium. Le panaris. « Le Pannarice est un aposteme chaud, exitural, engendré près de la racine des ongles » (Guy de Chauliac, *Gr. Chir.*, second traité, doct. II, ch. IV). « Les Grecs l'appellent πάρωνυχιον, dont il y a en Dioscoride, liure IV, chapitre XLIX, et en Galen au huictième liure des *Simples* une certaine herbe nommee παρωνυχία, de ce qu'elle remedie principalement à ce mal. Paul Œginete, au dernier chapitre de son troisième liure, descrit cette maladie, disant que c'est une aposteme, consistant à la racine de l'ongle. Les Latins l'appellent *Rediuie* et *Reduuie ;* les Barbares *Pannarice* et *Pannaricie*, corrompans le mot grec » (Joubert : Guy de Chauliac, *Gr. Chir.*). Les Latins disaient : *panaritium, reduvia, panaritius, paronychia, pandalitium.* L'étymologie du mot grec est παρὰ ὄνυξ, auprès de l'ongle.

Panniculus. Pannicule. Dans les écrits des anatomistes anciens, il est question de deux sortes de pannicules : les pannicules graisseux ou adipeux et le ou les pannicules charnus. La couche de tissu cellulaire sous-cutané constituait le pannicule graisseux ; le muscle peaucier constituait le pannicule charnu. Pour certains auteurs, Salicet entre autres, cette expression *pannicule* s'applique à tous les muscles larges, comme ceux des parois abdominales, qui en sont comme le type, et dont notre auteur comparait la structure à la trame d'une étoffe, *pannus*. Le mot *Panniculus* servait aussi à désigner les enveloppes du cerveau et de la moelle et les plèvres médiastines.

Paniculus dividens pectus per mediū secundū longū. Salicet désigne ainsi les deux plèvres médiastines que Tillaux, de

nos jours, ne définit pas autrement : « Cloison verticale antéro-postérieure, divisant la cavité thoracique en deux parties latérales » (Tillaux, *Anat. topogr.*).

Pannus. Linge.

Pannus faciei. Pannus de la face. Par cette expression, Salicet a voulu désigner, ce semble, les éphélides de la face.

Pannus oculi. (Voir *Sebel.*)

Panniculus inferior. La membrane inférieure : la Pie-Mère et l'Arachnoïde réunies.

Panniculus superior. La membrane supérieure : la Dure-Mère.

Passilis. Passile. C'est l'Atlas. (Voir *Sustentaculum.*)

Passulæ. Raisins secs. Les Romains appelaient *Passulæ* les raisins à demi-cuits et desséchés au soleil ou au four de boulanger. Ils appelaient *Passum* le vin fait avec ces raisins.

Peccare. Peccans. Subir une altération de l'état normal. *Peccatum*, altération.

Pecia. Petia. Petite pièce d'étoffe, compresse.

Pecten manus. Pecten pedis. Le peigne de la main. Le peigne du pied. « Ce nom a été donné par les Barbares au métacarpe et au métatarse » (Nicaise : Guy de Chauliac, *Gr. Chir.*, Glossaire). Il faut se rappeler que les anatomistes anciens ne comptaient que les quatre derniers métacarpiens comme constituant le *peigne de la main*. Le métacarpien du pouce n'en faisait point partie, étant opposable ; il comptait comme phalange du pouce qui avait ainsi trois phalanges comme les autres doigts. « *Ossa pectinis manus quæ sunt numero IV* » (Salicet, lib. tert., cap. X). Le mot *Pecten*, employé seul, signifie le plus souvent le *pubis*. On disait aussi *os pectinis*. Pline et Celse désignent les os du pubis par le mot *pecten*.

Pectus. Salicet désigne ainsi le sternum qu'il appelle aussi *Cassus pectoris* (voir cette dernière expression) et *Thorax* « *ossa pectoris aut thoracis* » (lib. tert., cap. IV).

Penicillum. Penicillus. Peniculus. Synonymes de *Tenta*.

Persicus. Feu persique ou persien. (Voir *Carbunculus.*)

Permutatio verborum. Trouble de la parole ; dire un mot pour un autre.

Pes Corvinus. Pied corvin. *Ranunculus sceleratus*. Lin.

Phlebotomia de caicula pedis. La saignée de la cheville du pied est la saignée de la grande ou de la petite saphène. (Voir caicula.)

Phlegma. Phlegme. L'une des quatre variétés d'humeurs des anciens. On lui assignait pour caractère d'être froide et humide, et d'abonder en hiver. Le mot *Pituite* était employé comme synonyme de phlegme.

Phlegma gypseum. Phlegme gypseux. Le phlegme gypseux était une variété de phlegme contre nature. « Hors des veines sont engendrez excremens semblables à phlegme, desquels... la quatrième (variété) est gypseux, à cause qu'il adhère et s'amasse tout ainsi que du plastre, comme appert ès jointures des doigts et aux poulmons » (Ambr. Paré, Introduction à la Chirurgie).

Picicarolus. Picicarolum. Pizacariolum. Petite pince.

Pila ceræ. Pila cerea. Boule de cire mise sur la plaie résultant d'une cautérisation au fer rouge, après la chute de l'eschare, pour établir un cautère.

Pilium. Polium. Polion. Dénomination officinale d'une germandrée de l'Europe méridionale, le *Teucrium polium* (Lin.). Labiée très aromatique et fortement stimulante.

Pilositas. Pilosité. Obstruction des petits conduits, par exemple des vaisseaux galactophores, laquelle pilosité cause l'abcès du sein, l'apostème laiteux *a lacte coagulato*, ou *superfluitas pilosa in mamilla.*

Pilula cochia. p. Cocchia. p. Cocheria. Pilule cochée, ancien nom de certaines pilules purgatives, ainsi désignées parce qu'elles produisaient des évacuations abondantes, κόχος, ou parce qu'elles avaient la forme d'une graine, κόκκος.

Pilus leporis. Pilus leporinus. Poil de lièvre. Topique très employé autrefois contre l'hémorrhagie, soit seul, soit associé à d'autres substances. Figure dans les formules données par Ambr. Paré, au « neufiesme liure, chap. XII : Du flux de sang qui suruient aux playes. »

Pinguitudo renū castrati. Graisse de rognon de châtré. (Veau, mouton, etc.)

Piper longum. Poivre long. *Chavica officinarum.*

Piscis anchæ (Piscis pour **Pixis).** La boîte de la hanche, la cavité cotyloïde. « Au milieu d'eux (les os des Isles) par dehors, sont les cauités appelées houëttes, esquelles sont receües les testes des os des cuisses » (Guy de Chauliac, *Gr. Chir.*, premier traité, doct. II, ch. VII).

Piscis focilis maioris (sous-entendu **cruris**). La boîte du focile majeur de la jambe. Ce sont les surfaces articulaires du tibia avec le fémur.

Piscis gulæ. La boîte de la gorge, le creux sus-sternal. « *Gula continuatur cum pectoris furcula, in loco qui dicitur piscis gulæ, seu concauitas* » (Salicet, lib. quart., cap. I).

Piscis spathulæ. La boîte de la spatule. C'est la cavité glénoïde de l'omoplate. « *... ligamentum ligans caput adiutorii cum piscide spathulæ* » (Salicet, lib. tert. cap. XXI). « Par la teste, la partie la plus estroite d'icelle, l'omoplate reçoit le tourrillon, ou teste du bras, par le moyen d'vne petite boëte superficielle, qu'elle fait tant de soy, que certains cartilages qui sont implantez, fichez, ou annexez tout à l'entour de ladicte boëte, laquelle est appelée glene » (Ambr. Paré, le sixiesme liure, chap. XIX). *Vacuitas quæ appellatur piscis spathulæ, in qua piscide caput adiutorii branchii locatur et voluitur* » (Salicet, lib. quart., cap. II).

Pix alba. Nom donné au Galipot fondu, agité dans l'eau et filtré à travers de la paille pour le débarrasser des matières étrangères.

Pix græca. Poix grecque, peut-être le *pissasphalte*, bitume mou, noir, employé jadis comme vulnéraire, et qui est synonyme de *bitume gélatineux*, de *bitume malthe*, de *goudron minéral* et de *poix minérale*.

Pix nigra. Pix naualis. Pix liquida. Poix noire. Poix navale. Poix liquide. On appelait ainsi une matière obtenue en mettant le feu à la substance résineuse qui reste sur les crasses des filtres de paille lorsqu'on purifie la térébenthine ou le galipot, en la recevant dans l'eau, et en la faisant cuire dans une chaudière de fonte pour lui donner de la consistance et la noircir (Orfila, Dict. cit.).

Planities pedis. La plante du pied.

Plenus. « Ce mot, qui appartient au langage ordinaire plutôt qu'au langage médical, s'emploie quelquefois pour désigner l'individu atteint de pléthore. Ailleurs, il exprime la plénitude particulière de l'estomac, ou le sentiment de distension et de pesanteur que certains malades éprouvent dans un lieu déterminé (Chomel, Dict. cit.).

Plumaceolus. Plumaceolum. Plumasseau, léger gâteau de charpie, d'étoupe, etc. Employé dans le sens de petit coussin dans la description du brayer.

Plumbum adustum. Plomb brûlé. Mélange d'oxyde jaune et de plomb (Nicaise : Guy de Chauliac, *Gr. Chir.*, Glossaire).

Polypodium. Polypode. Fougère. Le polypode de chêne constitue le *Polypodium vulgare*.

Polytrichum. Polytric. Fougère qui se trouve abondamment

dans nos bois et que les anciens employaient comme un sudorifique très puissant.

Poples. Le jarret.

Pori uritides. Pores uritides. Ce sont les uretères. « En la vescie sont implantez deux conduits ou canauls longs, descendants des rognons, qu'on nomme Pores uritides ou uretères, entrans par ses costes diagonellement, apportans l'urine des rognons » (Guy de Chauliac, la *Gr. Chir.*, premier traité, doct. II, ch. VII).

Porrus. Porrum. Poireau. Nom vulgaire de quelques excroissances verruqueuses qui se développent spécialement aux mains et aux parties extérieures de la génération; dans ce dernier cas, elles sont communément syphilitiques (Chomel, Dict. cit.). « Verrues, selon Halyabbas, au huictiesme sermon de la premiére partie, sont petites pustules excessivement dures et rondes, nées en la superficie du corps : desquelles quelques-unes sont dittes *porrales*, d'autant qu'elles sont découppées et ramuës à la façon d'une teste de porreau. Il y en a de *clauales*, non découppées, ains testuës et enracinées à mode de clou. Et quelques-unes sont *cornales*, d'autant que ce sont certaines additions espaisses, ongleuses, qui naissent sur les jointures et extremitez du corps, comme dit Avicenne » (Guy de Chauliac, *Gr. Chir.*, sixiéme traité, doct. I, ch. VII). « Il y a d'autres verruës appelées Porreaux. Le nom de Porreau leur a été donné, à cause qu'il a la teste de porreaux; il y a des petits filets qui ressemblent aux racines trouuées auxdites verruës porracées » (Ambr. Paré, le septiesme liure, chap. XXIII).

Porus. Pore, canal, trajet.

Porus sarcoïdes. Pore sarcoïde. C'est le mode de réunion des plaies *par seconde intention*. « *La seconde intention* est appellée, quand les choses diuisées sont rejointes par un moyen estranger (*per medium heterogeneum*), tout ainsi que celuy qui besogne du cuiure le consolide de plomb. Ce moyen est nommé *pore sarcoïde*, et est fait de humeur plus gros que pour la chair, et moins gros que pour l'os. Et la cause pourquoy l'os n'est consolidé selon la première intention (1), est sa duité, comme Galen met au texte, car les seuls humides, sont unis de première union : et la foiblesse de la vertu nutritiue alteratiue, veu que l'os est partie froide, comme dit le nouueau commentateur dessus dit : et non pas faute de matière spermatique, ainsi que disoit Halyabbas, car les os ont touiours nourriture

(1) « On appelle la *première intention*, quand les choses diuisées sont rejointes sans moyen estranger, ains par la *rousée alimentaire* : laquelle par petite conuersion deuient chair de tout semblable, et conforme à la première. »

spermatique : a savoir par conversion et assimilation » (Guy de Chauliac, *Gr. Chir.*, troisième traité, doct. I, ch. I). « La seconde intention est, quand les choses diuisées sont vnies par le moyen de quelque autre substance que nature machine semblable à icelle, mais non mesme : et par un tel moyen sont reünies les parties spermatiques, comme ce qui vnit les os ensemble est appellé *callus* ou *porus* » (Ambr. Paré, le neufiesme liure, ch. IV).

Potentiale cauterium. Le cautère potentiel. « *Cauterium potentiale, seu quod fit cum medicinis* » (Salicet, lib. quint., cap. I).

Prœdominium. Principal symptôme.

Prassium. Les anciens appelaient *Prasius* (émeraude) une pierre verte ayant beaucoup d'analogie avec celle-ci. L'émeraude était regardée comme tonique et corroborante. Le *Prassium* dont parle Salicet était peut-être la pierre siliceuse connue des minéralogistes sous le nom de *quartz praze*.

Ptisana. Ptissana. Ptisane ou tisane. πτισσάνη, orge. Les anciens donnaient particulièrement ce nom à la décoction aqueuse d'orge plus ou moins réduite par l'ébullition, administrée soit passée, χυλός, soit non passée ῥόφημα; c'était alors une sorte de bouillie d'orge.

Pulegium. Pouliot. *Mentha pulegium*.

Pulla. Écrit dans Salicet pour *pullus*. (*Pulla* veut dire terre légère et friable.)

Pulpa cruris. Le gras de la jambe, le mollet.

Putredo. Putrefactio. Putrefactivus. Suppuration. Suppuratif.

Purpurea vena. Veine pourprée. C'est la médiane ou la médiane commune. Salicet la désigne aussi sous les qualificatifs *nigra*, *communis*, *mater*.

Ranula. La ranule ou grenouillette. βάτραχος des Grecs.

Rapa. La rave, *Brassica rapa*.

Raphanus. Le raifort cultivé, *Raphanus niger*.

Raritas. Rareté. Salicet a employé ce mot pour exprimer, en parlant des os, l'état de ceux dont le tissu n'est pas dense, mais est plus ou moins lâche et poreux. « *Raritas vel porositas* » (Salicet, lib. quart., cap. II).

Raseta. Rasceta. Rasteta. Mot arabe employé pour désigner le carpe « *raseta manus* » et le tarse « *raseta pedis; raseta seu nodus cauiculæ pedis.* » Pour nombre d'anatomistes anciens la rasète du pied (le tarse) ne se composait que de l'astragale, du calcaneum, du

scaphoïde, plus, pour quelques-uns du cuboïde, ce qui fait que, pour certains, la rasète du pied ne comprenait que trois os et pour certains autres que quatre. Salicet considérait lui aussi les trois cunéiformes comme trop peu importants pour mériter une mention spéciale.

Rasorius acutus. Rasoir pointu, l'équivalent de notre histouri droit. Le rasoir (*rasorius*) était, au temps de Salicet, l'instrument tranchant avec lequel on pratiquait les incisions.

Raspator. La rugine. N'était guère employé que pour la trépanation du crâne.

Regalgar. Redalgar. Pour Realgar. Sulfure rouge d'arsenic.

Removere escharam. Faire détacher une eschare au moyen d'applications d'onguent.

Repercutere. Produire une action répercussive. « *Répercussif*, épithète des médicaments qui, appliqués à l'extérieur sur une partie engorgée, font refluer à l'intérieur les fluides qui l'engorgent. Les astringents, la glace, l'eau très froide sont des répercussifs» (H. Cloquet, dict. cit.).

Resolutivus. Résolutif. « Le médicament résolutif, ou diaphorétique, ou raréfactif, ou euaporatif (ce que ie répute quasi une mesme chose, quant est de présent) est celuy duquel la propriété, selon Auicenne, est de séparer et subtilier la matière, et la faire euaporer, en ouurant les pores, la tirer en dehors pièce à pièce iusques à tant que par la continuation de son opération, tout soit extrait et euacué. Et pour ce il faut qu'elle soit chaude et de substance subtile, non pas trop » (Guy de Chauliac, *Gr. Chir.*, septième traité, doct. I, chap. V).

Restauratio. En parlant d'une fracture ou d'une luxation signifie la réduction.

Restaurator. Le chirurgien qui rétablit (réduit) le membre fracturé ou luxé.

Reticulum. Epiploon.

Reticula. Le réticule. C'est le réseau des veines sus-hépatiques allant s'aboucher dans la veine cave inférieure. Le foie, par le réticule était, pour les anciens, l'origine première des veines. « *Reticula quæ radix est omniũ venarum intrinsecarum et extrinsecarũ* » (Salicet, lib. quart., cap. IV). « Les veines naissent du foye, les artères du cœur » (Guy de Chauliac, *Gr. Chir.*, premier traité, doct. I, chap. IV). « Il *le foye* est autheur de la sangnification, source et origine des veines » (Amb. Paré, le troisiesme liure, chap. XVIII).

Reubarbara. La Rhubarbe.

Rigor. C'est le frisson proprement dit, ou froid avec tremblement (Chomel, Dict. cit.; Littré, Dict. de Nysten). Guy de Chauliac aurait, d'après Canappe, employé cette expression dans le sens de *roideur* (Nicaise, note 3 de la page 254 de la *Grande Chirurgie*, 1890). Le texte porte : « Il a fiéure et rigueur. » Celse a employé le mot *Rigor* dans le sens de raideur et Pline dans le sens de frisson.

Roncho. Mot italien latinisé par Salicet. (*Ronchione*, gros rouleau de bois.)

Ros marinus. Le romarin.

Rotula. Salicet donne le nom de *rotule* à la trochlée et au condyle de l'humérus, et dit que, pour certains anatomistes, cette rotule est distincte de l'os de l'adjutoire et considérée comme un os à part qui lui serait soudé. (Voir lib. quart., cap. II.)

Rumpere. Utiliser l'action des « medicamens rompans la chair et le cuir... Il y en a trois especes : scauoir est des foibles, des forts et des très forts. Les foibles sont dits proprement *corrosifs*, les plus forts *putrefactifs*, les très forts *caustiques* et *ruptoires*... Le medicament *caustique*, *escharrotique* et *ruptoire* est celuy qui rompt et brusle le cuir, et la chair, et leur complexion. Il gaste et mortifie, endurcit et reduit en charbon, sans grande douleur » (Guy de Chauliac, *Gr. Chir.*, septième traité, doct. I, ch. VI). « Ruptoire est un cautere potentiel, lequel, par sa vertu caustique, brusle et fait escharre. On les applique pour faire ouuerture à quelque partie, comme pour faire vacuation, deriuation, reuulsion et attraction des humeurs » (Ambr. Paré, le vingt-sixiesme liure, ch. XXXII).

Ruptura. Signifie quelquefois l'ouverture spontanée d'un abcès, quelquefois l'ouverture par laquelle se fait une hernie.

Ruptura mirach. Rupture (pour écartement des fibres) du mirach, c'est-à-dire de la paroi abdominale dans la hernie.

Sacculatio. Application des *sacculi medicinales*, sachets contenant des substances médicinales ou des espèces aromatiques plus ou moins finement pulvérisées, interposées entre des couches d'étoupe ou de coton et qu'on mettait en contact prolongé avec les diverses parties du corps.

Sacculum fellis. Le petit sac du fiel, ou la vésicule biliaire.

Sal armoniacus. Sal armonicum. Sel « armoniac ». Chlorhydrate d'ammoniaque. Souvent synonyme d'*Arsenicum*.

Sal baurachii. Sel de nitre. (Voir *Baurac.*)

Salvatella. Salvatella hepatica. Salvatella splenetica. Les anciens étaient grands partisans de la saignée de la salvatelle et lui accordaient une efficacité très considérable pour la guérison de certaines « mélancholies » et « hypochondries » Le nom de *salvatelle* témoigne de l'importance qu'on lui attribuait. C'était surtout dans le conrs des maladies chroniques qu'on la pratiquait, lorsqu'on croyait devoir rattacher celles-ci à quelque lésion du foie ou de la rate. Dans le cas de lésion supposée du foie, on saignait la salvatelle de la main droite, qui était appelée pour ce motif *salvatella hepatica*, et s'il s'agissait de la rate, on saignait la salvatelle de la main gauche, qu'on appelait *salvatella splenetica*. « *Saluatella, hepatica in manu dextra, et splenetica in manu sinistra, quæ est inter digitum annularē et auricularē* » (Salicet, lib. secund., cap. XVIII).

Salvatella pedis. Salvatelle du pied. C'est la veine dorsale externe du pied, origine de la veine saphène externe. On l'appelle *salvatelle du pied* parce qu'elle y représente la veine salvatelle de la main. « *Saphea aut saluatella pedis. — Saluatella pedis aut saphena* » (Salicet, lib. quart., cap. XXVIII et XXIX).

Sanaticula. C'est la mauve sauvage, *Malva sylvestris* (Lin.). « *Sanaticula dicitur a quibusda maluauiscus masculus, a qbusda uero sylvestris* » (Salicet, lib. quint., cap. VI).

Sandalus. Pour *Santalum*. Santal.

Sanguis draconis. Sang-dragon.

Saniatio. Production ou évacuation de sanie. Suppuration.

Sanies. Sanie. « Liquide ténu, séreux, offrant quelques-unes des qualités du pus et du sang, exhalé ordinairement par la surface des ulcères » (Chomel, Dict. cit.). — « La sanie diffère du pus; la sanie (*sanies, ichor, ἰχώρ*) est une matière aqueuse (aigueuse), séreuse, qui s'écoule des ulcères ou des plaies, en outre d'une matière grosse et épaisse (*sordes, pus, πῦον*), que les médecins du moyen âge disaient être saleté et ordure. D'autres confondaient la sanie avec le pus » (Nicaise : Guy de Chauliac, *Gr. Chir.*, Glossaire). Le mot *sanie* est, le plus souvent, employé par Salicet pour désigner le pus.

Sanies digesta. Pus bien élaboré.

Sanies digna. Pus louable.

Saphatus. Saphada. Paracelse a donné ce nom aux écailles rougeâtres qui adhèrent aux cheveux dans quelques éruptions du cuir chevelu (Chomel, Dict. cit.). On disait aussi *assafati. assaphati*, nom employé par les Arabes pour désigner une maladie contagieuse du cuir chevelu avec alopécie (Nicaise : Guy de Chauliac, *Gr. Chir.*, Glossaire). — (Voir *Impetigo*.)

Saphena domestica pedis. C'est la veine qui a son point d'origine sous la malléole interne, veine saphène interne. Guy de Chanliac, Nicaise appelaient la veine externe du pied *veine sciatique*.

Sarcocolle. Substance résineuse qui exsude spontanément du *Pœnea mucronata*, arbuste d'Éthiopie. Appelée *sarcocolle* parce qu'on la croyait propre à consolider les chairs.

Satyrion. *Satyrium hircinum* (Lin.). Orchidée à odeur de bouc, autrefois très célèbre comme aphrodisiaque.

Scabies. Scabie. Littré traduit par *gale*. Chomel également. « Le mot *scabies* des Latins est pour Pline synonyme du mot ψώρα des Grecs. C'est la *Rogne* des pays méridionaux, la *gratelle*, la *gale*. Halyabhas, Avicenne reconnaissent le siège spécial de petites pustules prurigineuses entre les doigts. Avenzoar, au douzième siècle, découvre les « *pelliculi parvunculi* », mais sans établir de rapport entre l'animalcule et l'éruption de la rogne. — Bazin admet que la description de Guy de Chauliac se rapporte à la gale (1), mais celle-ci y est mélangée avec d'autres éruptions. Voici ce que ce dernier dit des Cyrons : « *Syrones sunt animalia parua facientia vias cauernosas corrodendo inter carnem et cutem, potissime in manibus ociosorum* » (Nicaise : Guy de Chauliac, *Gr. Chir.*, note).

Scalpellare. Scarifier. Guy de Chauliac (sixième traité, doct. II, chap. I), dit *Scarpellare*.

Schina cruris. Schena cruris. L'échine de la jambe. C'est la crête du tibia.

Scia. On désignait autrefois par ce mot la région de l'articulation de la cuisse avec le bassin et cette articulation elle-même prise exclusivement. L'étymologie du mot *Scia* est *Ischion*. « Selon Hésychius, les anciens désignaient par le mot *Ischion*, le ligament capsulaire de l'articulation coxo-fémorale et l'articulation elle-même. Quelques anatomistes font dériver le mot grec ἰσχίον, d'ἴσχις, la région lombaire; d'autres pensent qu'il vient du verbe ἴσχω, j'arrête, je retiens, parce que cet os sert de base, de support au tronc lorsqu'on est assis. Les anciens anatomistes français l'avaient, pour cette raison, nommé l'os *de l'assiette* » (J. Cloquet, Dict. cit.). « L'expression *La sciatique* désignait une espèce de goutte de cette jointure » (Nicaise : Guy de Chauliac, *Gr. Chir.*, Glossaire).

Scavignator. Rugine, gouge, forêt, dans le genre de la *rugine cave* de Guy de Chauliac.

Scissura. Gerçure, crevasse.

(1) « De la rongne et demangement, *de scabie et pruritu*. »

Scissura capillorum. Scissure des cheveux. Salicet signale cette altération des chevenx au chapitre X du cinquième Livre. Dans une conférence clinique à l'hospice Larochefoucauld, rapportée par le Journal de M. Lucas-Championnière (janvier 1893), M. Brocq signale une affection non décrite des cheveux et de la barbe : au milieu de poils et de cheveux normaux, on en voit un certain nombre qui sont plus foncés et surtout beaucoup plus gros. L'extrémité libre de ces poils, qui se laissent arracher avec une extrême facilité, se divise et se fend. J'ai rencontré, aux poils de la moustache, un cas semblable : les poils, renflés en massue, étaient divisés et fendus à leur extrémité.

Sclirosis. *Sclirus, Sclerus* sont des corruptions de *Scirrhus*. σκληρός, dur.

Sclirotica. Pour *Sclerotica*, la sclérotique.

Scliroticus. Pour *Scleroticus*. σκληρόω, j'endurcis. On appelait autrefois médicaments sclérotiques ceux auxquels on attribuait la propriété de déterminer l'induration. Aujourd'hui, la *méthode sclérogène* par les procédés hypodermiques devient en honneur. On appelait apostème sclirotique celui qui se terminait par une induration.

Scordeon. Pour *Scordium Teucrium scordium*, labiée indigène du genre germandrée. Ses propriétés sont toniques et stimulantes. Pline dit que le nom de *Teucrium* vient de ce que le premier qui employa la Germandrée était Teucer, prince troyen.

Scoria ferri. Scorie de fer, mâchefer. Scorie qui se forme dans les brasiers des forges de résidus de houille et d'un peu d'oxyde de fer.

Scotomia. Scotomie. Vertige ténébreux (Chomel, Dict. cit.). Vertige avec offuscation de la vue. L'expression de *Scotome lumineux*, bien qu'admise aujourd'hui dans l'exposé symptomatologique de la migraine ophthalmique est vicieuse : σκότος, ténèbre. « Dans le vertige simple, le malade voit les objets qui l'entourent ; dans la scotomie ou vertige ténébreux, la vue est obscurcie, et souvent le malade tombe à terre » (Chomel, Dict. cit.).

Sebel. Mot arabe synonyme de *pannus*, de *ptérygion*. — James Castelli (J. Cloquet, Dict. cit.). « Sebel est, selon Avicenne, un pannicule qui aduient à l'œil, de l'enfleure de ses veines apparentes en la superficie de la conjonctive et cornée : et entre le tissu d'icelles, y a apparence comme d'une nuée fumeuse. Il est auec demangeaison, larmes, ulceres, grosseur et rongne de paupiere, auec ce que la lumiere l'offence » (Guy de Chauliac, *Gr. Chir.*, sixième traité, doct. II, ch. II). « Guillemeau dit que le Sebel est une espèce

d'ongle fort maligne entrelassée de veines et d'artères ressemblant à une toile d'araignée » (Mingelousaulx, cité par Nicaise, *in* Guy de Chauliac). D'après Nicaise, « ce n'est pas l'ungnis des Latins, ou le ptérygion des Grecs, car Guy, suivant Avicenne, distingue l'ongle du Sebel et décrit l'un et l'autre à part. Sebel, dit Joubert, n'est autre chose qu'un tissu de veines naturelles de la conjonctive, qui sont enflées contre nature et sont là comme un rets de couleur rouge, accompagné de larmes et démangeaison. »

Secatura lignorum. La sciure de bois.

Secundina. Secondine. C'est la Choroïde. « Aucuns l'appellent choroïde, à raison qu'elle est tissuë abondamment de veines et artères, comme l'arrière-faix, ou secondine des femmes » (Ambr. Paré, le sixiesme liure, ch. VI). Dans l'obstétrique ancienne, les *secondines* étaient l'arrière-faix.

Sem. Communes. Les *semences communes* ou *mineures froides*, qui étaient les graines de laitue, de pourpier, d'endive et de chicorée sauvage. Les *semences froides majeures* étaient les graines émulsives de concombre commun, de melon, de citrouille et de courge.

Serapinus. — Sérapias, synonyme d'elléborine. Il y a l'elléborine dont il est question ici, qui constitue un genre de la famille des orchidées et qui renferme des plantes de l'Europe méridionale, inusitées aujourd'hui et l'elléborine, résine de l'*ellébore noir, rose de Noël*, qui est une renonculacée, avec laquelle il ne faut pas la confondre.

Serpigo. (Voir *Albara* et *Herpestiomenes*.)

Serum caprinum. Serum de lait, ou petit-lait de chèvre.

Seta caballina aut bouina. Crin de cheval ou de bœuf pour remplacer le fil de lin ou de soie dans les sutures.

Siccans. (Voir *Exsiccativus*.)

Siccus. Sec. (Voir *Humidus* et *Temperatum medicamentum*.)

Sigillatio. Sigillation. Formation d'une croûte (*sigillum*) sur la plaie. Ainsi appelée à cause de la ressemblance de la croûte avec l'empreinte d'un sceau sur la cire.

Sigillari. Se recouvrir d'une croûte et aussi se cicatriser.

Sigillativus. Sigillatif. « Le médicament cicatrizatif et sigillatif, selon Avicenne, est celuy qui desseiche la superficie de la playe, tellement qu'il s'y fait une escorce, qui la garde des nuisances, iusques à tant que la peau naturelle y soit engendrée de nature, non pas telle que de naissance : et pour ce il a besoin de notable astriction

et austérité (1) » (Guy de Chauliac, *Gr. Chir.*, septième traité, doct. I, ch. VI).

Siligo. Pour Celse, c'était la fleur de farine de froment; pour Pline, c'était le froment de choix; pour Joubert, le seigle. Nicaise fait justement observer que ce mot a une signification vague chez les anciens.

Simitas. Ressemblance avec le singe. Salicet a employé cette expression à propos de la fracture du nez non réduite et de la difformité qui en résulte (lib. tert., cap. I).

Siphac. Sifac. Les anatomistes anciens ont employé ce mot pour désigner le péritoine. « *Quidā panniculus rugosus, c̄otinens zirbum et intestina, qui vocatur siphac* » (Salicet, lib. quart., cap. IV). « Sifac n'est qu'une membrane adhérente au *Mirac* de par dedans. Et de cela appert la différence d'entre *Mirac* et *Sifac* » (Guy de Chauliac, *Gr. Chir.*, premier traité, doct. II, ch. VI). « Les Arabes désignaient sous ce nom le péritoine, que quelques-uns nommaient la toile du ventre » (Joubert : Guy de Chauliac). — (Voir Mirach.)

Siphac cerebri. Salicet a employé cette expression par analogie pour désigner les enveloppes du cerveau.

Siseli. Seseli. C'est le *Laserpitium siler*, genre de la famille des Ombellifères qui croit dans le midi de la France. La racine et les semences sont aromatiques et stimulantes.

Solathrum. Solathre. Probablement corruption de Solandra, *Solandra grandiflora*, solanée voisine de la douce-amère. L'ancienne traduction porte *Morelle*, mais, dans quelques-unes de ses formules, Salicet établit une différence entre les deux. (Voir lib. secund., cap. III.)

Solutivus. Solutif, laxatif.

Somnus magnus. « *Syncopa quæ appellatur somnus magnus a lacis* » (Salicet, lib. prim., cap. LIX).

Sorbitio. Breuvage, potion. « *Sorbitio danda ptisanæ est* » (Celse).

Spasmus. « Spasme ou conuulsion, est retraction, et mouuement inuolontaire des nerfs, et par conséquent des muscles et parties qui autrement se meuuent à nostre volonté vers leur origine, qui est le cerveau, ou la nucque, de sorte qu'il n'est en la puissance du malade estendre selon la volonté (pendant l'accès) la partie malade, nu tout

(1) *Et ponticitate.*

le corps, si la connulsion estoit vniuerselle : toutes fois l'action n'est pas perduë, comme en paralysie, mais est changée et dépravée, d'autant que les muscles font même action, comme quant la faculté animale les meut, lorsqu'ils se portent naturellement... » (Ambr. Paré, le neufiesme liure, ch. IX).

Spathula. L'omoplate et la région postérieure de l'épaule répondant à l'omoplate.

Spelta. Epeautre. *Triticum spelta,* section du genre froment.

Spermaticus. Spermatique. « Des dits membres, les uns sont sanguins, desquels il y a vraye regeneration et consolidation, d'autant qu'ils s'engendrent de sang, comme sont la chair et la gresse : les autres sont spermatiques, d'autant qu'ils ont leur origine de la semence, desquels il n'y a regeneration, ne consolidation vraye, comme sont les os et toutes autres parties susdites » (Guy de Chauliac, *Gr. Chir.*, premier traité, doct. I, ch. I). « Les *membres spermatiques*, dit Nicaise, sont ceux auxquels il a suffi, pour leur formation, du concours des deux spermes ; quant aux *membres non spermatiques*, ils sont dus, en totalité ou en partie, à l'apport du sang menstruel. Les auteurs du moyen âge semblent supposer que, par suite de l'absence des règles pendant la grossesse, le sang menstruel, qui est retenu dans le corps, va porter son concours aux deux spermes pour aider à la génération des membres qui ne sont pas exclusivement spermatiques. Telle est du moins mon interprétation » (Nicaise, *Chirurgie de maître Henri de Mondeville*, note de la page 17).

Spica allii. Gousse d'ail.

Spica. Spica-nardus. Spicus-nardus. Spicinardus. « Spicnard, espicerie, chaud et sec » (Guy de Chauliac, *Gr. Chir.* Antidotaire). *Spic*, *Spicanard* sont des noms officinaux du *nard indien*, comme Nard commun désigne la lavande en épis et la racine de l'asaret. Par le mot *Spica*, on a désigné aussi le *Nard celtique*, *Valeriana saliunca* (Linn.).

Spigo. Par cette expression, Salicet semble désigner le *lichen* et, spécialement, la variété de cette affection papuleuse observée et décrite par Biett, sous le nom de *Lichen gyratus*. (Voir Salicet, lib. prim., cap. LXIII.)

Spina. L'épine dorsale. (Voir aussi *Erysipelas*.)

Spiritus. Esprit. « En outre des solides et des liquides, le corps humain renferme des esprits, qui sont de trois ordres : *naturels*, *vitaux* et *animaux*. Les premiers, nés dans le foie, des vapeurs du sang veineux, deviennent *vitaux* dans le cœur et les poumons, en se mêlant à l'air, et se transforment en esprits *animaux* dans le cer-

veau. — L'*esprit* est une substance subtile, aérée, transparente et luisante, faite de la partie du sang la plus légère et la plus ténue. L'esprit est ordinairement fait triple : animal, vital et naturel » (Nicaise : Guy de Chauliac, *Gr. Chir.*, Glossaire. Introduction).

Spiritus animalis. — « On appelait anciennement *esprits animaux* un prétendu fluide subtil qu'on supposait formé dans le cerveau, d'où il se distribuait, au moyen des nerfs, dans les différentes parties du corps » (H. Cloquet, Dict. cit.). L'idée d'exprimer par le mot *spiritus*, souffle, la cause de l'animation de l'organisme, paraissait à Littré très heureusement trouvée pour exprimer la vie, quoique cette idée fut toute matérielle (Littré, Dict. de Nysten).

Spiritualia membra. Les membres spirituels. On appelait ainsi les organes dans lesquels les *esprits naturels* étaient censés devenir *esprits vitaux*. C'étaient les poumons et le cœur. (Voir *Spiritus*.) Le diaphragme constituait la séparation entre les *membres nutritifs* (estomac, foie, intestins, etc.) et les *membres spirituels* (cœur et poumons). — (Voir Salicet, lib. quart., cap. IV.)

Spiritualis infirmitas. Maladie spirituelle. Les anciens professaient que sept choses entraient dans la composition de notre corps; c'étaient : les éléments, les tempéraments, les humeurs, les membres ou organes ou parties, les vertus ou facultés, les opérations de ces facultés ou les fonctions, enfin les esprits. Ils divisaient le corps humain en trois parties *universelles* : les parties animales, les parties vitales et les parties naturelles. Ils disaient que les parties animales étaient les organes et instruments de la faculté motive : la tête, le cou et les extrémités; que les parties vitales étaient constituées par le cœur, les artères et les poumons; que les parties naturelles étaient tout ce qui est renfermé dans le péritoine. Les *maladies* ou *infirmités spirituelles* semblent être, pour Salicet, celles qui affectent les deux premières parties *universelles* du corps. Les anciens divisaient également les facultés de l'âme, qu'ils appelaient « perfection du corps », en trois primordiales, qui étaient, elles aussi, animales, vitales et naturelles. (Voir Ambr. Paré, le troisiesme liure, ch. I.)

Spodium. Pline avait employé ce nom pour désigner la suie minérale qui s'attache aux voûtes des fournaises où l'on fond la calamine avec le cuivre rouge pour faire le cuivre jaune. On l'a aussi appelée *Tutie*. « *Spode* est l'ancien nom de l'oxyde de zinc obtenu par sublimation en calcinant la *tutie* » (Orfila, Dict. cit.).

Spondylus. Spondyla. σπονδυλος. Spondyle ou vertèbre. Certains réservaient ce nom à la deuxième vertèbre du cou (Castelli, James. — J. Cloquet, Dict. cit.).

Spondyles renû. Les spondyles des reins. Ce sont les vertèbres lombaires. Les vertèbres dorsales étaient appelées *Spondyles pectoris.*

Spuma maris. Ecume de mer. Les anciens naturalistes désignaient par l'appellation de *Spuma maris* tous les corps marins ayant quelques rapports avec les éponges, les alcyons, etc. (Orfila). Mais la *spuma maris* dont parle Salicet est la *magnésite* (silicate de magnésie hydratée), que les minéralogistes appellent *écume de mer.*

Squinanthus. Squinantum. Jonc aromatique, paille de chameau. Le jonc odorant ou jonc aromatique est l'*Acorus calamus* ou *Calamus aromaticus*, aroïdée. Ce n'est pas la plante dont il est question dans Salicet. Malgré l'identité de nom, il ne faut pas confondre le jonc aromatique du commerce avec la véritable racine du *Calamus aromaticus* des anciens, qui venait de l'Inde et qui était probablement la racine d'une gentiane. Nicaise (*in* Guy de Chauliac) traduit *Squinanthum* par *Squinanth*, et c'est pour lui l'*Andropogon schœnanthus*, Lin. (ἀνήρ, homme, πώγων, barbe), le *Barbon*, graminée de l'Arabie et de l'Inde, à odeur de rose. Cette plante, qui porte aussi le nom d'*Assefan*, entre dans la composition de la thériaque.

Stamen. Etamine ou blanchet. Etoffe servant à filtrer quelques préparations pharmaceutiques.

Staphis agria. Staphisaigre. *Delphinium staphisagria* (Lin.). Plante originaire des montagnes de la France méridionale, et qui paraît être le σταφὶς ἀγρία de Dioscoride. Ses semences, très âcres, sont un violent drastique, et sont souvent appliquées en poudre sur la tête des enfants pour tuer les poux. *Staphis* (Plin.). Herbe aux poux.

Stæchas arabica. Lavande d'Arabie. Cette espèce de lavande, *Lavandula stæchas*, croit aussi dans le Midi de la France.

Stellio. Gaulis. C'est le Stellion du Levant. Les stellions sont des reptiles sauriens des pays chauds, particulièrement de la Syrie et de l'Egypte, de la famille des eumérodes. Leurs excréments se vendaient, au Caire, comme cosmétiques, à cause de leur forte odeur musquée et des propriétés qu'on leur attribuait. On appelait ces excréments *Crocodilea*, *Stercus lacertæ*, *Cordilea* du nom du genre cordyle, *cordylus*. Les médecins arabes employaient ces excréments dans le traitement des maladies de la peau. Désignés, dans beaucoup d'auteurs anciens, sous le nom arabe d'*Aldabat.*

Stercora humani corporis duplices. *Pulvis stercorū humani corporis duplū. Carbon humanum* (Paracelse). Salicet a entendu

dire que les deux excréments humains guérissaient le cancer (lib. prim., cap. LVIII, *in fine*). Moquin-Tandon (Zoologie médicale. — *De quelques produits animaux anciennement employés en médecine*, etc.), dit qu'ils étaient employés, en effet, et nous apprend même que l'urine des eunuques passait pour rendre les femmes fécondes.

Stomachalis. — Dans certains auteurs, Pline par exemple, cette expression veut dire parfois *sujet aux douleurs d'estomac*, et dans certains autres, comme Celse, elle veut dire *qui remédie aux douleurs d'estomac*. C'est dans cette dernière acception que Salicet l'a employée.

Stomachus. Le mot *Stomachus* a été employé dans plusieurs acceptions différentes : on s'en est servi pour désigner l'œsophage, l'orifice cardiaque de l'estomac, ce dernier viscère lui-même. Hippocrate nomme *στόμαχος κυστεως* le col de la vessie, et *τῆς μήτρας στόμαχος* le col de l'utérus (J. Cloquet, Dict. cit.).

Strictura in ascellatione. Constipation.

Stuellum. Stuellus stuppeus aut lineus. Tampons, bourdonnets d'étoupe, ou de lin, ou de charpie.

Stupidus. Expression employée par Salicet dans le sens de *stupéfiant*.

Stupor. Engourdissement, insensibilité.

Stylus. Stilus. Stylet de chirurgien.

Styptica dieta. Diète styptique, c'est-à-dire régime astringent.

Stypticus. Salicet parle de corps *replet et styptique*. Cette dernière expression doit être prise dans le sens de *resserré, constipé*. Du reste, dans certains passages, l'auteur est très explicite : « *Stypticus secundum ventrem*. » Le mot *styptique* est employé surtout comme synonyme d'*astringent*. « Epithète des médicaments qui resserrent les parties sans former d'eschare » (H. Cloquet, Dict. cit.).

Styrax. Storax. Styrax calamite (*S. calamita*). Ainsi nommé parce qu'autrefois on l'apportait de la Pamphilie enveloppé dans des roseaux.

Subalbedo. Blancheur tirant sur le gris.

Subaxilla. « Subascella, soubaisselle, aisselle; les Barbares nommaient ainsi l'aisselle, qui s'écrivait autrefois *aiscelle* » (Nicaise : Guy de Chauliac, *Gr. Chir.*, Glossaire). Salicet entendait par *subaxilla* tout ce qui est au-dessous de l'aisselle. Ainsi le sommaire du deuxième chapitre du quatrième livre porte : *De anatomia et figu-*

ris humeri, brachii vel subaxillæ, quod est manus digitorum et adiutorii. »

Subrubedo. Rougeur pâle.

Subtiliare. « Subtilier, c'est rendre claire et coulante quelque humeur ou autre, chose grosse en sa nature, et de là vient subtil, clair et coulant » (Guy de Chauliac, Nicaise, Glossaire). *Subtiliatiuus*, subtiliant.

Succida lana. (Voir *Lana*, s.)

Succus. Suc. Employé fréquemment par Salicet comme sorte et non comme synonyme de tisane ou bouillon concentré. « *Succus ordei, succus farris seu ptissanna eius.* »

Succutrensis. Aloès socotrin.

Suffitus. Suffimentum. Expressions désignant spécialement les vaporisations de parfums.

Suffocatio. Asphyxie.

Suffumigatio. Celse emploie cette expression dans le sens de fumigation ou de douche de vapeur.

Sustentaculum. Soutien. C'est l'*Atlas*, qui n'était point considéré comme vertèbre et faisait partie des os du crâne pour les anciens anatomistes. « *Ossa capitis cranei, quæ sunt sex, et unum in fine, quod est inter primum spondyle in principio nucæ, et os capitis, quod appellatur sustentaculum, vel passilis* » (Salicet, lib. quart., cap. I).

Sylvestris. *Sylvestre* pour *extérieur*. On disait le côté ou la partie *sylvestre* pour le côté ou la partie externe, comme on disait le côté ou la partie *domestique* pour le côté ou la partie interne.

Syndo. Sindon. Etoffe à tissu lâche, étamine servant à passer certaines préparations pharmaceutiques. Littéralement, c'est le suaire dans lequel on enveloppe les morts.

Syringa. Seringue.

Tamarindus. Tamarin, fruit du tamarinier, arbre de la famille des légumineuses. Il croît dans les Indes, et ses fruits, employés en médecine, renferment une pulpe acidule, rafraîchissante et laxative, dans laquelle sont des graines fort dures, inusitées.

Tamariscus. Le Tamarix, *Tamarix gallica* (Lin.). Portulacée.

Tartarus. Tartarum. Tartre ou tartre cru. Dépôt que produisent

les vins à mesure qu'ils vieillissent et qui s'attache aux parois des vases dans lesquels ils sont renfermés. Il a la couleur du vin qui l'a produit, rouge ou blanc. Il est composé principalement de tartrate acidule de potasse, plus de tartrate de chaux, de silice, d'alumine, d'oxyde de fer et de manganèse, et de matière colorante rouge s'il provient d'un vin rouge.

Tassus. Pour *Taxus*, blaireau, appelé *taisson* dans diverses éditions de Guy de Chauliac.

Tassus barbassus. Tasse barbat ou Bouillon. C'est le *verbascum thapsus*. « Bouillon, est herbe temperément desseichante, et sedatiue » (Guy de Chauliac, septième traité, Antidotaire).

Tela aranea. Dans les auteurs anciens, cette expression désigne non point l'arachnoïde, qui n'était pas distinguée des deux autres enveloppes du cerveau, mais bien la membrane hyaloïde qui renferme le corps vitré. Celse et Galien ne l'ont pas désignée autrement.

Temperatum medicamentum. Médicament tempéré. « Tous les corps sont formés par l'association, la mixtion des quatre éléments (l'air, le feu, la terre et l'eau), représentés par leurs qualités dominantes (le froid, le chaud, le sec et l'humide). Quand il y a harmonie des quatre éléments et de leurs qualités (qualités complexionnelles) dans un corps, ce corps est dit *tempéré*. La *tempérie* c'est l'état d'un corps tempéré. Au lieu de *tempérie* on se sert quelquefois de l'expression de *température*, de *tempérament*.

« Quand l'harmonie entre les qualités d'un corps cesse, quand l'une ou plusieurs dominent, ce corps est dit *intempéré*. On a alors l'*intempérie*, l'*intempérature*.

« Un médicament est dit *tempéré* quand, étant mis en rapport avec le corps, il ne change pas ses qualités complexionnelles; ces médicaments ont peu d'action, ils servent généralement d'excipients.

« Le médicament est dit *intempéré*, quand il change les qualités du corps, et lui communique quelque qualité qui domine en lui, pour laquelle on l'appelle chaud, ou froid, ou sec, ou humide » (Nicaise, note au huitième chapitre du septième traité, de la *Grande Chirurgie de Guy de Chauliac*).

Tenaculum. C'est, à proprement parler, la tenette qui diffère de la pince ordinaire (1) en ce que les mors ou cuillers sont garnis de dents ou de petites pointes qui empêchent le corps saisi d'échapper. Le mot *Tenacula* désignait souvent les tenailles coupantes employées pour couper les esquilles. Guy de Chauliac décrit plusieurs sortes de tenailles Il y avait les tenailles d'Albucasis et celles d'Avicenne.

(1) Forceps (Virg. Lucil. Cels.) Ce dernier auteur dit aussi *Volsel*.

Tenta. Tarunda. Tente. Petits rouleaux d'étoupe (*t. stupea*) ou de charpie (*t. linea*), liés par le milieu avec un fil laissé assez long pour pouvoir les enlever facilement. Ils étaient employés couramment dans le traitement des plaies pour absorber leurs sécrétions diverses et soutenir, à la façon d'une tente, les pièces de pansement qui les couvraient. C'est le μοτος ou εμμοτος des Grecs. Il y avait différentes espèces de tentes, selon qu'elles étaient destinées à concourir à la modification des plaies, à les drainer, à en maintenir les lèvres écartées, à maintenir ouvert ou à dilater un pertuis. Les tentes étaient parfois en bois, en airain, en plomb, en argent, en matière végétale (racines, tiges ou nervures de feuilles provenant, le plus souvent, de l'Aristoloche ronde), en éponge. Quelques chirurgiens suivent de nos jours, pour le traitement des plaies, un procédé qui rappelle, en certains points, celui des anciens. Je veux parler du *tamponnement de la plaie* (Bergmann, &.) — « Il y a des chirurgiens qui semblent revenus, pour certaines plaies, à l'emploi des *tentes* des anciens » (Nicaise, *L'Antisepsie dans la pratique de la chirurgie journalière*, p. 230).

Le mot *Tenta*, de *tentare*, explorer, sonder, désignait aussi le stylet explorateur, ou la sonde exploratrice.

Terere super lapidē pictorū. Porphyriser.

Terra sigillata. Terre sigillée ou terre de Lemnos. Préparation égyptienne, solide, rougeâtre, astringente, provenant, d'après certains auteurs, de la pulpe du fruit du Baobab. On a donné ce même nom à une substance argileuse et ocreuse qui ressemble à la sanguine, et qui est astringente et vient d'Egypte sous forme de grosses pastilles portant, chacune, le sceau du Grand Seigneur; ce qui leur a fait donner leur nom.

Tertiana. La fièvre à type tierce.

Testiculus. Testicule. Salicet a donné ce nom et aux testicules proprement dits et aux ovaires. « *Matrix... habet duo addimēta, quē cornua vocātur, et sub istis additamentis habet testiculos* » (lib. quart., cap. IV).

Testula. De *Testum*. Petit vase de terre.

Tinea. La Teigne. « *Teigne* (selon Halyabbas au huictième sermon de la premiere partie) sont petites ulceres qui aduiennent à la teste, esquels y a une vescie crousteuse. Elle a plusieurs especes. La premiere est *Faueuse*, de laquelle sort par ses trous une humidité subtile, semblable à miel. La seconde est *Figueuse*, en laquelle est contenu quelque grain semblable à celui des figues. Elle est ronde et dure, et rouge au bout. La troisiesme, *Amedose*, de laquelle sort une humidité semblable à eau de chair, par des trous plus petits

qu'en la faueuse. La quatrième, *Ubereuse*, semblable à la tette des mamelles d'une femme, anec rougeur, de laquelle fluë humidité semblable à sang. La cinquiesme est *Lupineuse*, semblable à lupin, en couleur et en figure, de laquelle fluë comme escorces, et escailles blanches et seiches. Sous ceste-cy peut être comprise la *Furfureuse*, en laquelle y a des corps subtils semblables à bran ou son, qui cheent de la teste sans ulceration » (Guy de Chauliac, sixième traité, doct. II, ch. I).

Titilicum. Titillitium. C'est le creux de l'aisselle, et Castelli dit qu'il est ainsi nommé parce que c'est un endroit du corps très sensible au chatouillement, *titillatus*. Guy de Chauliac appelait *titilloirs* ou *chatouilloirs* les mamelons du sein (*Gr. Chir.*, cinquième traité, doct. I, ch. V). C'est cette dernière signification que Salicet donne à cette expression.

Topinaria. Synonyme de *Talpa*. Espèce de tumeur molle, irrégulière, sinueuse, contenant une matière blanche, épaisse comme de la bouillie ; espèce de loupe ou d'athérôme qui quelquefois carie les os du crâne et produit des sillons sous le cuir chevelu, comme la taupe sous la terre (Dict. cit.).

Torsio. La torsion, l'entorse, « l'entorseure » d'Amb. Paré.

Tragagantha. Pour *Tragacantha*. (Voir *Draganthum*.)

Tremor. Tremblement. (Littré.)

Trifolium. Salicet, qui conseille fréquemment l'usage de cette plante dans l'alimentation de ses malades, veut parler probablement du Ményanthe, *menyanthes trifoliata*, ou trèfle d'eau, plante amère et astringente que l'on emploie avec beaucoup de succès contre le scorbut, les scrofules, la dyspepsie par atonie, la chlorose, les maladies de la peau, les fièvres intermittentes, etc. (H. Cloquet, Dict. cit.).

Trypanizare. Trypanus. Trépaner (le crâne). Trépan.

Tryphera sarracenica. Tryphère sarracénique, nom d'un électuaire composé.

Tucia. Tuthie, cadmie de fourneau, nom donné à l'oxyde de zinc qui s'attache aux cheminées des fournaux sous forme d'incrustations grises, lorsqu'on fait fondre les mines de zinc. La tuthie sert à préparer certains collyres résolutifs (Orfila, Dict. cit.).

Tunica uvea, (Voir *Uvea t.*)

Turbithus albus. Turbith blanc de Montpellier, globulaire turbith du Midi de la France, globulaire, *globularia alysum*, globulariée dont les feuilles ont une propriété purgative très prononcée et agissent à la manière du séné. Il y a un autre Turbith végétal, le

Convolvulus turpethum, qui croît à Ceylan, qui est purgatif et que l'on employait beaucoup autrefois comme le Jalap. Le *Turbith minéral* est le sous-deuto sulfate de mercure.

Tns. Pour *Thus*, l'encens.

Ulcerativa medicina- Médicament ulcératif. Ce sont les *Escharotiques.* (Voir *Cauterizativus.*)

Ulceratus. Signifie fréquemment *blessé* proprement dit, c'est-à-dire par cause externe.

Ulcus. Est pris souvent dans le sens de *plaie*, même plaie opératoire. Pour prescrire l'ouverture d'un apostème, Salicet dit parfois : « *fiat ulcus.* » « Ulcere (selon l'intention de Galen au quatriesme de la *Thérapeutique*) est solution de continuité en la chair, en laquelle consiste une ou plusieurs dispositions qui empeschent la consolidation, desquelles (ainsi qu'adjouste Avicenne) est causée sanie ou pourriture » (Guy de Chauliac, *Gr. Chir.*, quatrième traité, doct. I, ch. I). Ambroise Paré donne à peu près la même définition et il ajoute « pour dire plus briefuement, selon Galien, chap. IV du liure *De constitutione artis*, solution de continuité faite par erosion » (le treizième liure, chap. I).

Ulcus ambulativus. Ulcère ambulatif. « S'il (l'ulcère) chemine çà et là sans profonder beaucoup en la chair, il est dit ambulatif (Guy de Chauliac, *Gr. Chir.*, quatrième traité, doct. I, ch. II).

Uncinus. Uncinus uncatus. Erigne, crochet.

Undatio. Fluctuation.

Unguis tignosa. Ongle teigneux. C'est le favus ungueal.

Ungula. Unguis. Maladie de l'œil connue sous le nom d'onglet ou de Ptérygion (J. Cloquet, Dict. cit.).

Uva passa. Uva passula. Raisins séchés et cuits au soleil (Pline.).

Uvea tunica. Tunique uvée. Cette expression a été employée par certains anatomistes pour désigner la *choroïde*, et par certains autres pour désigner la face postérieure de l'iris à cause de la couche de pigment qui la tapisse et lui donne l'aspect d'une pellicule de raisin, *uva*. Salicet entend par uvée l'iris : « *panniculus aut tunica dicta uvea, eoq in sua forma figura ac dispositione videtur similitudinē cum uva. aut cum uvea tunica habere, et est iste panniculus perforatus in medio, et vocatur iste panniculus pupilla, et constringitur et dilatatur secundu q̄ necessarium fuerit, ad hoc ut ab humore crystallino operatio visualis perficiatur, et compleatur* »

lib. quart., cap. I). Ambroise Paré entendait aussi l'iris par le mot *uvée*, « ainsi appelée par la similitude qu'elle a en couleur auec un grain de raisin noir (i'entends quant à la partie extérieure), est produite de la Pie-Mère, et enuironne tout l'œil, horsmis la pupille, auquel endroit elle est troüée » (le sixiesme liure, chap. VI).

Uvula. La luette. « *Factum est super radicem linguæ, quodda instrumentum quod adhæret palato in fine, quod dicitur uvula* » (Salicet, lib. quart., cap. I).

Valania. Pour *Valantia*, valance, croisette ou crucianelle. Rubiacée. Vulnéraire, astringente.

Valdura. Mot employé par Salicet pour désigner le goître.

Vas primum. Le vase premier. C'est l'estomac, ainsi appelé parce que le premier temps de la digestion, selon les anciens, se faisait dans l'estomac. C'était la « digestion générale » (voir Salicet, lib. quart., cap. IV). « L'estomac, ou ventre, est l'instrument de la première digestion, generatif du chyle... C'est comme quelque despence et gardemanger, commun à toutes les parties, constitué au milieu de l'animal » (Guy de Chauliac, *Gr. Chir.*, premier traité, doct. II, ch. VI).

Velamen durum. Le voile dur. C'est la dure-mère.

Vena. Veine. « C'est le lieu du sang nutritif. Les veines naissent du foye, les artères du cœur » (Guy de Chauliac, *Gr. Chir.*, premier traité, doct. I, ch. IV). C'est ainsi que les auteurs anciens disaient que les membres ou les organes étaient *nourris* par les veines. « La veine est le vaisseau ou tuyau du sang, ou matière d'iceluy, fait de substance spermatique » (Ambr. Paré, le troisiesme liure, chap. X). — (Voir *Arteria*.)

Ventosatio. Ventosare. Application des ventouses. Appliquer des ventouses.

Ventositas. Ventosité. Présence de gaz dans le corps.

Vernix. Vernis. Suc résineux du *Terminalia vernix*, arbre du vernis. Il croît en Chine et aux Moluques. Ce suc est laiteux, caustique, à émanations fatigantes. Les Chinois s'en servent pour enduire les objets de laque; ils mangent les graines du *Terminalia vernix* torréfiées. Le vernis qu'emploient les Japonais est fourni par le *Rhus vernix*, le sumac au vernis, arbuste qui croît chez eux. C'est un astringent un peu corrosif.

Verrualia. Les anatomistes anciens appelaient les pariétaux *os verruals*. (Voir Salicet, lib. quart., cap. I.)

Vertebrum. Salicet a employé le mot *Vertebrum* (et non *Vertebra*) comme synonyme du point sur lequel l'os pivote et tourne, *vertit*. Il appelle la luxation de la cuisse « *Dislocatio anchœ, seu ossis uertebri* » (lib. tert., cap. XXV). L'appellation de *vertebrum* est appliquée aussi, par lui, à la tête de l'humérus : « *Caput vertebri seu ossis nomiāti adiutoriū* » (lib. tert., cap. XXI), et passim in eod. cap.). Guy de Chauliac et les auteurs de son époque appelaient *vertebron* les têtes rondes des os pouvant tourner dans leur articulation. « En la cuisse, il y a un seul os grand, et mouelleux (1) : qui est rond d'une part et d'autre. La rondeur supérieure (qui est une seule nommée *vertebron*, laquelle incline en dedans) est receuë en la bouëtte de l'os hanche » (Guy de Chauliac, *Gr. Chir.*, premier traité, doct. II, ch. VIII).

Vestigium percussionis. L'ecchymose.

Via stomachi. La voie, le conduit de l'estomac, l'œsophage.

Vigilia. Insomnie. (Cels.)

Vilus. Pour *Villus*. Poil, toison, villosité. Salicet a attaché à cette expression le sens de *fibre*. Ainsi il appelle « *vili neruorum* » les extrémités chevelues des nerfs.

Vinum agrestum. Vin acide. Vin de verjus. (Voir *Agresta*.)

Vinum goretum. Vin goret, âpre, vert.

Vinum de granatis. Vin de grenades.

Vinum lymphatum. Vin étendu d'eau.

Vinum malvaticum. Vin malvatique, vin de mauves, dans lequel on a mis des mauves à macérer, ou infusion vineuse de mauves.

Vinum parvulum. Vin petit.

Vinum ribolium. Vin de groseille.

Virga pastoris. Verge à pasteur. C'est la Bourse à pasteur (H. Cloquet, Dict. cit.). *Thlaspi bursa pastoris* (Lin.), crucifère.

Vitis. « *Vena quœ dicitur vitis seu caulis* » (Salicet, lib. prim., cap. LIV). On appelait ainsi une veine variqueuse, parce qu'elle ressemble à une tige sarmenteuse montant le long de la jambe. « Albucasis, au lieu de varice, dit assez élégamment vigne : parce qu'il y a un tel retortillement de ces veines, comme sont les fléaux d'une vigne » (Joubert : Guy de Chauliac, *Gr. Chir.*).

Vitis alba. Vigne blanche. On donne vulgairement ce nom à deux plantes : à la Bryone et à la Clématite. Les feuilles sont épispasti-

(1) Pourvu de moëlle.

ques et ulcérantes. On sait que les mendiants, autrefois, pour s'excorier les bras et les jambes, et attirer ainsi la commisération publique, s'appliquaient sur la peau des feuilles vertes et écrasées de clématite, appelée pour cela Herbe aux Gueux. (Voir *Fesire.*)

Viridis œris. Vert de cuivre, vert de gris, acétate de cuivre. (Voir *Zeniar.*)

Vitreolum. Vitriolum. Vitreolum romanum. Vitriol. Anciens noms de produits du genre *sulfate*. Employée sans qualificatif, cette expression désigne ordinairement les sulfates de cuivre et de fer. (Voir *Chalcanthum.*)

Vitriolu ros. Il n'y a pas de *vitriol rose.* Cette expression de Salicet peut désigner un oxyde rougeâtre de fer.

Vola. C'est la paume de la main (Pline). Salicet a employé ce mot dans ce sens, et aussi pour désigner la plante du pied.

Volatica. Nom latin d'une espèce d'éruption assez mal déterminée. Quelques auteurs l'ont aussi appelée *Impetigo,* quelques autres *Lichen.* Du reste, le nom d'*impetigo* a été pour certains auteurs (Sauvages, entre autres) un terme générique sous lequel ils ont compris la syphilis, le scorbut, le rachitis, l'éléphantiasis, la lèpre, la gale, la teigne, les scrofules, etc. L'expression *volatica* (*volaticus,* léger, volage) semble indiquer une affection disparaissant ou se déplaçant rapidement.

Volsella. Pince, et plus particulièrement la pince épilatoire.

Vulnus. Indique souvent la plaie opératoire faite par le chirurgien.

Vulva. Employé quelquefois pour *uvula,* la luette.

Xylobalsamum. On donne ce nom, dans les officines, aux petites branches de l'arbre qui produit la térébenthine de Judée (H. Cloquet, Dict. cit.). Ce sont des fragments de rameaux de l'*Amyris gileadensis* (Lin.).

Zafranatus. Safrané.

Zegi. Zezi. Zeri. Zetus. Vitriol, d'après Ruland (Orfila, Dict. cit.). Cette substance se trouve mentionnée dans Guy de Chauliac, dans la formule des « trochiscs Aldaron qui sont dits d'Andromach... zegi, qui est vitriol » (Antidotaire). Salicet est plus explicite : « *Cum zegi, vel vitriolo de quo fit encaustrum...* » (lib. secund, cap. III). Or, le vitriol avec lequel on faisait l'encre était le vitriol

de fer, ou vitriol de mars, ou vitriol vert, expressions qui désignaient le proto-sulfate de fer.

Zeniar. Ziniar. « *Ziniar, i. uiride eris* » (Salicet, lib. quint., cap, X). Vert-de-gris ou Verdet. On désigne par cette expression soit le sous-carbonate de cuivre vert, soit, le plus souvent, la combinaison de deuto-acétate de cuivre, de deutoxyde de cuivre hydraté et de cuivre métallique (Orfila, Dict. cit.).

Zinziber. Gingembre. *Amomum zinziber.*

Zirbus. Mot arabe désignant l'épiploon que les anatomistes anciens appelaient aussi *coëffe, toile, toilette.*

Zuccharum. Zuccarum. Pour *Saccharum,* sucre.

Zuccharum rubeum, sucre roux. Probablement ce qui est appelé *cassonade,* ou *cassonade de lavements.* Est mentionné par Salicet dans ses formules de clystères.

Zuccharum taberzech. Sucre deux fois raffiné. On écrit aussi *Taberzet* et *Tabarzet.*

SUPPLÉMENT AU GLOSSAIRE

Abrasio in coxis. Abrasio in naticis. Expressions employées par Guillaume de Salicet pour désigner les excoriations qui se produisent chez les cavaliers.

Abrotanum. L'aurone ou citronnelle. *Artemisia abrotanum.* α βροτός, qui éloigne la mort. Classée par Avicenne parmi les remèdes chauds et secs. L'*Aurone femelle* est la *santoline.*

Abstersio nervorum. Abstersion des nerfs dans une plaie au moyen des médecines mondificatives. (Voir à la page 46, note 4.)

Accessio apoplexiæ. Attaque d'apoplexie.

Acetum. Vinaigre. Classé parmi les remèdes froids et secs.

Acetum ex cerussa. Vinaigre de céruse. « Céruse est roüille de plomb », dit l'*Antidotaire* de Guy de Chauliac. La céruse était classée parmi les remèdes froids et secs, comme le vinaigre.

Acies manus. Le bord de la main.

Acies spathulæ. L'épine de l'omoplate (V. Salicet, lib. quart., cap. II).

Adeps. La graisse de certains animaux. Pour la préparation des onguents et de emplâtres, Salicet mentionne la graisse de bœuf, de porc, d'oie, de canard, de poule, de hérisson, d'autruche et celle qui entoure les rognons des animaux châtrés. Il ne fait aucune mention de la graisse humaine. Il attribue à la graisse des propriétés différentes suivant la nature des animaux dont elle provient. En général, les auteurs appelaient *adeps* la graisse des animaux secs, comme le bœuf, et *pinguedo* la graisse des animaux humides, comme le porc.

Adiantum. Adiante, la Capillaire, fougère dont l'*Adiante cheveu de Vénus*, capillaire de Montpellier, est une espèce.

Æqualis. Æqualitas. Egalité ou constance d'action d'un médicament.

Æquatio. Réduction de la luxation et aussi de la fracture, et coaptation des fragments osseux.

Æstimatio. L'appréciation, le jugement.

Agaricum. Il y a l'Agaric des pharmaciens et l'Agaric des chirurgiens. L'agaric des pharmaciens, l'agaric blanc, *Agaricus albus*, est produit par l'*Agaricus laricis* ou *Polyporus laricis* ou *Boletus laricis* des auteurs, qui se développe sur les arbres résineux, en particulier sur le Mélèze. Il était employé par les anciens comme antidiaphorétique, vomitif et purgatif. L'agaric des chirurgiens, l'*Agaric du chêne* ou *Polypore du chêne* ou *Bolet Amadouvier*, est employé comme topique hémostatique.

Aggravatio costarum. Gène dans les mouvements de dilatation de la cage thoracique.

Albugasse. « *Lactuca asini* », dit Salicet. On a donné le nom de *laitue d'âne* à quelques Cardères ou Dypsacées. Ces plantes sont amères, astringeantes.

Alcoin. Peut-être corruption de *Alcyonium*, polypier polymorphe classé parmi les remèdes chauds et secs.

Alienatio. Perte d'une faculté ou d'une fonction.

Allium. L'ail commun, *Allium sativum*. Chaud et sec.

Alteratio. Alteratus. Salicet a employé ces expressions pour désigner toute modification de la manière d'être. Guy de Chauliac pareillement.

Althæa. La guimauve, appelée par d'autres auteurs *Bismalva, Ebiscus, Ibiscus, Eviscus.*

Alumen. Salicet et les auteurs anciens donnaient le nom d'*alun* en général aux substances cristallisées, à des sels très divers : aux tartrates (*Alumen fæcis vini*) comme aux sulfates (*Alumen rochē*) et même au sucre recristallisé (*Alumen zuccharinum*).

Amputatio. Toute opération d'exérèse.

Anethum. Les anciens disaient *Aneth* ou *Absinthe douce*.

Anisum. L'anis, *pimpinella anisum*.

Anodinitas. Exprime soit l'absence de douleur, soit la propriété calmante des médicaments.

Anthrax. « Anthrax, selon Guillaume de Salicet, n'est autre

chose que carboncle emmaligné. » (Guy de Chauliac, *Gr. Chir*, second traité, doct. I, ch. II.)

Antimonium. Antimoine. Employé, à l'état natif, à peu près exclusivement dans le traitement des maladies des yeux, mais Salicet l'employait aussi comme hémostatique et comme modificatif et consolidatif.

Aperitivus. On donnait ce nom aux substances qui étaient réputées déterminer l'ouverture des apostèmes ; ainsi Henri de Mondeville, dans sa *Chirurgie* (troisième traité, doct. II. ch. III), dit que la manière d'opérer les apostèmes simples consiste à les ouv ir « avec des apéritifs ou avec un incisoir ».

Apparare intestinum. Perforer l'intestin.

Apostema. « Il faut noter, comme on le voit par l'intention d'Avicenne (l. IV. f. 3, doctr. I, chap. I (*Des abcès chauds*), qu'apostème, « duhelech », tumeur, éminence, élévation, grossissement, enflure contre nature, sont sept termes qui désignent la même chose et sont synonymes ; c'est le genre de tout apostème dont il y a beaucoup d'espèces ». (Henri de Mondeville, *Chirurgie*, troisième traité, doct. II, ch II. Nicaise).

Apostema fluxum. Apostème fluant et apostème présentant une fluctuation. Les anciens décrivaient le *fl x* ou la *fluxion* et le *rheuma* ou *reugma* (ῥεῦμα, écoulement catarrhal).

Apostema grossum. Apostème épais, ne présentant point de fluctuation. Le mot « *grossicie* » désigne toute tuméfaction.

Apostema phlegmaticum. « Les apostèmes phlegmatiques sont mous et cèdent à la pression du doigt, jusqu'à ce qu'il y fasse une fossette qui se remplit ensuite, et une fois qu'elle est remplie, l'apostème est comme avant. » (Mondeville, *Chirurgie*, troisième traité, doct. I, ch. XXIV)

Apostema radicis antiquæ. L'apostème d'ancienne racine est la tumeur ancienne, soit par sa cause, soit par sa manifestation.

Aqua fortis. « Eau forte des Alkimistes. » (Guy de Chauliac.) Acide nitrique étendu.

Arbor agebue. Était employé dans les affections cutanées. (V. Salicet, lib. quint. cap. X.)

Argentum vivum. Malgré que Salicet ait employé les préparations mercurielles, il convenait que son usage n'était pas « *naturæ consonus* » et qu'il amenait des accidents du côté des dents. (Lib. quint. cap. X.)

Aristolochia. Aristoloche. ἄριστος, très bon, λόχια, lochies. Les anciens attribuaient aux aristolochiées la propriété de favoriser

l'écoulement des lochies et la sortie de l'arrière-faix. Toutes les aristoloches étaient réputées chaudes et sèches. L'aristoloche nommée sans autre désignation désignait l'aristoloche ronde. Pour certains, le *Pollion* était une variété d'aristoloche.

Arsenicum. Arsenic. L'extraction ou préparation de l'arsenic, sublimation de l'arsenic, était tenue pour une « opération de grande maîtrise ». « L'arsenic sublimé (1) est le médicament corrosif qui convient le mieux dans le traitement du cancer curable, et la cause en est, qu'il est plus fort et mieux rectifié et corrode plus en une fois qu'une autre substance aussi bien rectifiée ferait en deux fois. » (Mondeville, *Chirurgie*, deuxième traité, doct. II, ch. IV. Nicaise.) *Arsenic* était, pour certains, synonyme de *Sel armoniac*. Ainsi Theodoric a écrit sur la sublimation de l'arsenic un traité qui a pour titre : « *Del sublimament del Arsenich, seu de præparatione Arsenici sive salis Armoniaci* (2) ». Cependant, dans le glossaire de la Chirurgie de Guy de Chauliac, Nicaise dit que l'expression *Sel armoniac* désigne le *chlorhydrate d'ammoniaque* et, dans une note de la page 398, que, en catalan, *armoniac* est synonyme d'*ammoniaque*.

Arundo. Roseau, soit le roseau-canne, *arundo donax*, soit le roseau à balais, *arundo phragmites* qui croît dans les endroits fangeux et sur le bord des rivières.

Attractio sanguinis. Evacuation sanguine, et aussi dérivation au moyen des ventouses sèches.

Auricula muris. Oreille de souris. C'est le myosotis (μῦς, souris, οὖς, oreille) qui est ainsi désigné, mais pour Salicet, l'*oreille de souris* est la *marjolaine* : « Auricula muris, id est maiorana. » (Lib. quint. cap. X.)

Aurum. L'or. « Il semble que ce soit une piperie de luy attribuer la vertu nutritive, soit qu'il soit réduit en forme potable, qu'ils appellent, ou qu'il soit bouilly avec des restaurans. Or, on me dira qu'après avoir fait bouillir des escus, ou autres pièces d'or aux restaurans, ils ne seront de mesme poids qu'ils estoient auparavant : Ie le confesse, mais ce ne sera que l'or soit en rien diminué par l'ébullition, ains que l'excrement qu'auront accueilli les pièces d'or, pour avoir este long-temps maniées ou portées du peuple, voire des verolez, ladres, etc., vieilles barangères, pourra estre demeuré dans les restaurans. » (Ambr. Paré, le vingtuniéme liure, ch. LXIV.)

Axungia porcina. Axonge ou graisse de porc préparée, c'est-à-

(1) Acide arsénieux ou oxyde blanc d'arsenic.
(2) Voir Introduction, p. LIX. Pièce justificative relative à Théodoric.

dire débarrassée de tonte parcelle membraneuse, lavée, fondne. Des étymologistes font venir le mnt *axonge* de *axium unguem*, graisse pour les essieux.

Bacculatio. C'est la douleur analogue à celle qui snit la contnsion produite par un coup de bâton.

Bendegard. Il est probable que Salicet a désigné ainsi le *Bédégar* et il dit : « *Bendegard spina alba.* — Lib. quint. » Guy de Chauliac dit : « Bedegar, qu'est-ce, il y en a des opinions. Il est froid au premier degré, et sec temperément, et astringent. — *Gr. Chir.*, septième traité, doct. I, ch. VIII. » Quoi qu'il en soit, on a donné le nom de Bédégar à cette excroissance qui se développe sur les églantiers et qui ressemble à une pelote de mousse. C'est une galle chevelue produite par la piqûre du *cynips rosæ*, au milieu de laquelle se trouvent les larves de l'insecte. Le Bédégar était autrefois très employé comme lithontriptique. la mousse extérieure était réputée vermifuge et l'on retirait des larves qui l'habitaient une huile qui passait pour calmer la douleur (*anodyne*). En réalité, le Bédégar ou Bédéguar est faiblement astringent.

Bovina. D'après Chomel (*Dict. cit.*) on désignait sous le nom de *Bovina affectio* une maladie des bœufs produite par la présence d'une espèce particulière de vers dans le tissu cellulaire sous-cutané. Guillaume de Salicet décrit cette maladie chez l'homme, au chap. LXVI du premier livre.

Brachium. « Le bras est dit la grande main, laquelle Galen diuise en trois grandes parties au second de l'vsage, chapitre deuxième: l'vne est ditte ulne, l'autre petit bras et l'autre est nommée Acrochiron, c'est-à-dire petite main. » (Guy de Chauliac, *Gr. chir.*, premier traité. doct. II, ch. IV. *Anatomie.*)

Bubo. Une annotation de Joubert à la *Grande Chirurgie* de Guy de Chauliac porte que « ce mot *Bubo* a signifié premièrement vne partie du corps, sçauoir est, l'ayne, et depuis a esté dit de certaine affection ou maladie d'icelle partie, qui est le phlegmon. (Joubert. Note au second traité, doct. I, ch. I. « Bubon est pris en trois manières. En la première proprement, pour le seul apostème caché aux aisselles tout ainsi que l'animal qui se cache par les murailles (1). En la seconde largement, pour l'apostème engendré *ès trois emonctoires*, sçauoir est du cerueau sous les oreilles, et du cœur sous aiselles, et du foye aux aines. En la troisième plus largement, pour les apos-

(1) Cet animal est dit *Bubo*, oyseau que les François appellent *Chathuant* et *Hybou* (Note de Joubert).

tèmes engendrez ès membres glanduleux : comme ès susdits et outre ce aux mammelles et aux testicules. » (Guy de Chauliac, *Gr. chir.*, second traité, doct. II, ch. V.) Pour Henri de Mondeville « *Bubon* est le nom commun des apostèmes de l'aine et de l'aisselle; le hubon porte en français vulgaire le nom de « verble », qu'il s'accompagne de réplétion du corps ou non. » (*Chirurgie*, troisième traité, doct. II, ch. XX). (1)

Ambroise Paré range les bubons parmi les tumeurs qui constituent les variétés du phlegmon, et dit qu'ils consistent dans l'inflammation ou phlegmon des glandules.

Bugantia ou **Elpito**. Salicet désigne ainsi, en conservant l'expression employée par les « laïques », certaines tumeurs et plaies produites par le froid. (Voir au *Sommaire*, page 11 et chap. LV. — Voir *Elpito*.)

Butyrum. Beurre retiré du lait.

Cæpa bavosimi. Entrait dans la composition d'un onguent maturatif. (V. Salicet, lib. quint. cap. IX.)

Cæpe pour *Cepa*. Oignon.

Caliditas. (Voir *Humidus* et *Temperatum medicamentum*.)

Callositas. « La callosité est vne chair blanche, solide, seiche et sans douleur. » (Ambr. Paré, le treizième liure, ch. XXI.) (Voir *Callus*.)

Calx. Henri de Mondeville appelait la chaux vive « la partie cendrée des corps pierreux ». Elle était dite « brûlante et corrosive ». Pour la rendre « exsiccative et consolidative » on la lavait en renouvelant l'eau sept ou neuf fois, « ou tant de fois que l'eau soit trouuée souéfue et doulce au goust ».

Canna veria pour *Canna vitrea*. Canule de verre.

Carmingella. Mentionné avec des plantes aromatiques, stimulantes. (V. Salicet, lib. quint. cap. IIII.)

Carnositas aurium. Carnositas narium. Polypes des oreilles et des fosses nasales.

Caro mortua. Chair mortifiée devait être enlevée comme toute « mauvaise chair ».

(1) Mondeville dit aussi que le nom de *bubon* leur vient de ce qu'ils présentent deux points d'analogie avec l'oiseau de ce nom (le hibou) : d'abord ils se cachent dans les endroits retirés, ensuite ils ont, comme lui, une grosse tête. (Nicaise. *Chirurgie* de maître Henri de Mondeville).

Caro superflua. « Le chirurgien doit savoir qu'il y a *deux espèces de chair superflue* : tantôt elle est de bonne nature, mais en trop grand excès, tantôt de mauvaise nature avec développement excessif ou non... La chair de bonne qualité est plus ferme que celle de mauvaise nature. » — (Henri de Mondeville. *Chirurgie*, cinquième traité, chap. VII. *Antidotaire*). Guy de Chanliac disait : « chair adjoustée ». (Voir *Caro addita*.)

Caro virgæ. La chair ou tissu spongieux de la verge. Ce tissu était classé par les anciens dans la première espèce de chair « la chair molle (1) ». Ils disaient que la verge est formée principalement d'un cartilage qui est de la substance de l'os caudal. Ils disaient aussi que la chair de « la teste de la verge » (Voir *Caro simplex*), si elle est détruite en totalité ou en partie, ne se régénère jamais et donne une cicatrice déprimée (2). Guy de Chauliac appelle la verge « le laboureur de nature humaine (3) ».

Cassia lignea. Cassie ligneuse. Désigne souvent la cannelle de Chine, *Laurus cassia.*

Cassia tracta. Cassie préparée.

Cauteria medicinalia. — On appelait ainsi tous les cautères qui se font au moyen de médicaments simples, comme les cantharides, ou composés, comme les *ruptoirs* ou *ruptoires*. Ce sont les cautères potentiels. Guy de Chauliac distinguait les « cautères vessicatifs » dont l'action se bornait à la vésication. Le cautère actuel était très généralement préféré aux « cautères par médecines », et Ambroise Paré dit que ces derniers ne sont employés bien souvent qu'à cause de « la délicatesse efféminée des malades, et, aussi pour la coüardise et timidité des Chirurgiens. » (Le dixneufième liure, chap. XXXIII.)

Centaurea. Ainsi nommée, dit Mondeville, du centaure médecin. Est de deux sortes : la grande croit dans les lieux humides ; sa taille atteint deux coudées, sa tige est grêle et rougeâtre, ses feuilles et ses

(1) On admettait trois espèces de chair : l'une molle, l'autre grossière et visqueuse, la troisième glanduleuse. Ambr. Paré a décrit aussi trois sortes de chair : une plus rouge, comme les muscles, une plus blanche, comme le ventricule (l'estomac) et l'amarry (la matrice), « la tierce est prise par la propre substance d'vn chacun viscère, comme du Foye : ce qui demeure après avoir osté veines, artères, tunique et vessie du fiel. » (Troisième livre, chap. X.)

(2) *Chirurgie* de maître Henri de Mondeville, premier traité, chap. XI. *Anatomie.*

(3) *Grande Chirurgie*, premier traité, doct. II, chap. VIII. *Anatomie.*

fleurs semblables à celles de la *Petite centaurée* qui est dite *Fiel de Terre.*

Cerotum. Emplâtre de cire. « *Ceroneum, cerotum, ceratum* ou *ceratorium*, est dit de la forme du médicament qui a moyenne consistance entre onguent et emplâtre, recevant beaucoup de cire, d'où est tiré son nom. Le grec dit *ceroton* et le français *ceroine*. Toutefois, ce mot est souvent emprunté pour dire un emplâtre. » (Joubert, annotation de la *Chirurgie* de Guy de Chauliac.)

Chamomilla. — Dioscoride et Pline ont signalé trois espèces de camomille, sans les décrire séparément.

Chelidonia. La chélidoine. χελιδὼν, hirondelle. (Voir dans Salicet, lib. quint., cap. X, l'origine de cette étymologie.)

Cicer. Pois ciche, pois chiche. Salicet prescrivait fréquemment le bouillon de pois chiche dans l'alimentation des blessés et dans l'*istéritie*. La farine de pois chiche entrait dans la composition de divers emplâtres.

Cimex. La Punaise.

Cinabrium. Cinnabre ou cinabre. Confondu par Pline et Galien avec l'oxyde rouge de plomb ou minium.

Cinereitas. Teinte cendrée.

Cinis hepatis asini. La cendre de foie d'âne constituait un topique pour les scrofules et la lèpre. (V. Salicet. lib quint., cap. X.) Mondeville signale les cendres de coquillages, de sangsues, de serpents, d'éponge. Les matières animales, décomposées par le feu à l'air libre, contiennent divers sels, parmi lesquels on trouve du phosphate et du sulfate de chaux, de l'hydrochlorate de soude, du carbonate de soude, du fer oxydé, etc.

Ciprum. Pour *cuprum*. (Voir *Flos æris*.) Ce n'est pas, sans doute, le *Cyprus* de Pline, qui désigne le troëne.

Citrus. Cette appellation, dit Nicaise (*Chirurgie* de Mondeville), a été donnée à trois espèces : au cédrat, *Melon indicon* de Théophraste, *Citrion* de Galien, au limon et à l'orange. Salicet distingue cette dernière sous le nom d'*Arancium*.

Climia. Nom générique des oxydes métalliques, chez les anciens. (Voir *Cacumia argenti* et *Climia argenti*.)

Cogitatio. La pensée. Localisée par Salicet, en tant que parfaite, dans le ventricule cérébral qu'il appelle deuxième.

Cognitio. Le diagnostic.

Collocynthis. La coloquinte était employée à l'extérieur, par Salicet, comme résolutive des apostèmes.

Combustivus. Cette expression désigne les médicaments caustiques, dont les simples étaient au nombre de cinq : les cantharides, la chaux, le savon, le miel d'anacarde et l'ail. Les combustifs composés étaient le vinaigre fort, l'arsenic sublimé (acide arsénieux ou oxyde blanc d'arsenic) et le capitel des savonniers (potasse caustique obtenue par la décomposition du carbonate de potasse des cendres végétales au moyen de la chaux) (1). Les *ruptoirs* étaient les caustiques produisant eschare.

Commotio. Salicet appelle ainsi la manœuvre de la réduction d'une fracture ou d'une luxation.

Compassio. Sympathie.

Complexio. C'est une certaine qualité qui résulte du mélange des éléments qui composent le corps humain, et de l'action et réaction de leurs qualités entre elles. (Avicenne, Ier livre du *Canon*, f. 1, doct. 3.)

Complexio calida. « La complexion de l'homme est naturellement chaude et humide. — Mondeville, *Chirurgie*, cinquième traité, ch. IV..... La complexion des hommes est, par rapport à celle des femmes, chaude et sèche, et la complexion des femmes est froide et humide par rapport à celle des hommes, ainsi que le dit Averrhoès sur la 1re partie des *Cantiques* d'Avicenne. » (Mondeville, *Notables généraux*, not. XIV, contingent XV.) *Complexion* se disait aussi des qualités des médicaments. (Voir *Temperatum medicamentum.*)

Compositio. Composition, constitution, organisation, manière d'être.

Concatenatio nervorum. (Voir *nervi concatenati.*)

Confirmativus suturæ. Qualificatif des poudres dont on recouvrait les parties suturées pour les protéger et les stimuler légèrement.

Conformitas. Egalité d'action, action constante d'un médicament. (Voir *Temperatum medicamentum.*)

Continuare. Rejoindre ensemble les parties de tissus divisés.

Contritio lacertorum. Contusion des muscles à ses divers degrés.

(1) « *Capitel*, forte lexiue, il est chaud et bruslant. » Guy de Chauliac, (*Antidotaire* de la *Grande Chirurgie*.)

Coriandrum. Coriandre. *Coriandrum putei*, *Belsegensen*, *Belchegnasten*, *Barsijauschan*, *Cheveux de porc*, sont les noms divers de la Capillaire, *Capillus Veneris*. Cependant, Salicet décrit séparément la *Coriandre de puits* et les *Cheveux de Vénus*.

Cornea. La cornée, que Salicet appelle « *panniculus seu pannus corneus, aut tunica cornea*, » (lib. quart., cap. I), ressemble, dit-il, à une « *corne lucide, noire*, » exprimant ainsi qu'à travers sa transparence se voit la couleur de l'iris.

Coronale os. L'os coronal ou frontal. « Il faut sçauoir que cet os Coronal est trouué quelquefois mi-party, ayant vne commissure qui trauerse le milieu du front, ce que le plus souuent est trouué aux femmes. » (Guy de Chauliac, *Gr. Chir.*, premier traité, doct. II, ch. I, *Anatomie*.)

Corrosio. Signifie tantôt ulcération, tantôt action escharotique d'un médicament.

Cortex arboris agebue Etait employé avec la poix et le soufre contre l'extension de la *Formy*. (V. Salicet, lib. quint., cap. X.)

Cortex nervorum. Névrilème des nerfs.

Cortex venarum. Tuniques composant la texture des veines.

Crocus. Le safran entrait dans presque tous les topiques des plaies

Cubebe. C'est le *Piper cubeba*. Salicet l'employait comme collutoire et comme topique sur les ulcères. On l'employait aussi comme stomachique et carminatif.

Cubes. Synonyme de *Mauve*, dans Salicet.

Cucumis. C'est le concombre, *Cucumis sativus* et ses variétés.

Curvatura genu. Le creux du jarret.

Cuscuta. La Cuscute était réputée incisive, apéritive et légèrement purgative.

Cypressus, pour *Cupressus*, le Cyprès. Ses fruits, qui sont astringents, étaient très usités autrefois comme topiques et étaient donnés aussi à l'intérieur comme fébrifuges.

Digestio universalis. Digestion générale. Les anciens admettaient quatre sortes de digestions, dont ils ont décrit surtout les deux premières : la première digestion dans l'estomac et les intestins, la seconde dans le foie et la râte, la troisième à la fine extrémité des veines, la quatrième dans les glandes. Le résultat de la première

digestion est la séparation, dans l'estomac, de la partie pure et utile d'avec la partie grossière et impure, laquelle parcourt les intestins et est finalement expulsée, tandis que « la pureté de l'aliment ou le chyle » est « sucée » par les veines mésaraïques qui le charrient au foie par la veine porte. Là, le chyle est « bouilli, cuit et digéré comme du moût dans un tonneau ou dans une jarre (1) ». Le résultat de cette seconde digestion, dans le foie, est la séparation de quatre humeurs : la première est *la bile* (2), la seconde est *la bile rouge*, la troisième est *le sang*, c'est la plus pure, la quatrième est le dernier résidu dans le foie, c'est *l'atrabile*. Le résultat de la troisième digestion, à la fine extrémité des veines, est la restauration et réparation de la chair. Le résultat de la quatrième digestion, dans les glandes, est d'amener le sang à une couleur semblable à celle de la glande elle-même, d'attirer et de recueillir les superfluités des principaux membres, ainsi que du foie, et de « servir de repos et de pont aux veines qui passent d'un membre à l'autre (3) ».

Digestivus. Qualificatif d'onguent employé pour favoriser la suppuration des plaies.

Dissolutio. Les os, dit Guillaume de Salicet, ont entre eux des rapports de continuité ou de contiguité (continuantur vel contiguantur, (Voir Introduction, p. XL), et il donne le nom de *Dissolutio* à toute solution de cette continuité et de cette contiguité, c'est-à-dire qu'il comprend sous cette dénomination les fractures et les luxations.

Diversio sanguinis. Diversion ou dérivation du sang. C'est la *saignée dérivative* des anciens. C'est aussi l'action produite par *la ventousation*. « Il (4) disoit au liuret susdit que la phlébotomie, est prise aucunes fois comme remède éuacuatif, aucunes fois comme antispatic, c'est-à-dire diuersif. » (Guy de Chauliac, *Gr. Chir.*, septième traité, doct. I, ch. I. *Antidotaire*.)

Draganthus mollificativus. C'est l'Adragant ordinaire.

Elpito Synonyme de *Bugantia*, qui signifie plaie, excoriation aux talons. Guy de Chauliac, en parlant des plaies des pieds, dit qu' « elles ont vne manière de situation suiuant la rectitude, en reposant au lict, pour vérifier le dire des Lombards : *La man al petto, il piede ad*

(1) *Chirurgie* de maître Henri de Mondeville, troisième traité, doct. II, chap. I. *Génération des Humeurs.*

(2) Selon Lanfranc, *le phlegme.*

(3) *Chirurgie* de maître Henri de Mondeville, premier traité, chap. I. *Anatomie.*

(4) Galien, *De la Phlébotomie.*

letto » (*Gr. Chir.*, troisième traité, doct. II, chap. VIII). *Elpito* est, peut-être, une expression locale venue, par corruption, de ce dicton et rapportée par notre auteur lombard.

Eminentia apostemosa. « Eminence, apostème, tumeur, enfleure, engrossissement, eleuation et excroissance, sont noms synonymes, qui signifient presque vne mesme chose. » (Guy de Chauliac. *Gr. Chir.*, second traité, doct. I, ch. I.)

Ericius. Le Hérisson. Employé à l'intérieur comme mets salutaire dans certaines affections, et aussi à l'extérieur.

Error loci. — Voir page 222, note 1.

Eupatorium. — L'Eupatoire d'Avicenne est l'*Eupatorium cannabinum*, corymbifère (synanthérée).

Excarnatus. Décharné, amaigri.

Exsiccativus. Les exsiccatifs faisaient partie des cicatrisatifs dont ils étaient un degré. « Les médicaments cicatrisatifs, lesquels ont puissance de condenser et endurcir la chair, et produire peau semblable au cuir : desquels en y a de deux manières : l'vne de ceux qui n'ont aucune érosion, mais ont grande vertu astringente et dessicative..... les autres sont presque semblables à ceux qui rongent et consument la chair : mais il faut qu'ils soient appliquez en bien petite quantité » (Ambr. Paré, le vingtdeuxième liure, chap. XXVIII).

Extirare. Faire l'extension pour réduire une fracture. Guy de Chauliac, dans la fracture du fémur, faisait l'extension continue pour éviter le chevauchement des fragments par contraction musculaire et le raccourcissement consécutif du membre : « Et i'attache au pied vn poids de plomb, passant la corde sur une petite poulie, de sorte qu'il tiendra la iambe en sa longueur » (*Gr. Chir.*, cinquième traité, doct. I, ch. VII).

Extractio. C'est l'action de déloger l'extrémité de l'os luxé de la place qu'il avait prise, pour le remettre dans sa situation normale.

Extractio venæ. C'est l'action d'attirer une veine pour en faire la ligature.

Faba. La farine de fèves était une des quatre farines résolutives des anciens. Les autres étaient les farines de lupin (*Lupinus albus*), d'ers (*Ervum ervilia*) et d'orge (*Hordeum distichum*).

Fel. Le fiel ou la bile de divers animaux (voir Salicet, lib. quint., cap. X).

Fesire. « *Fesire . i . vitis alba* », dit Salicet. *Faschira*, d'où les

anciens ont fait *Fesire*, est le nom arabe de la Bryone, *Bryonia dioica*.

Ficus. Les figues servaient à préparer des emplâtres mollificatifs, leur décoction était employée en gargarisme, et la cendre de bois de figuier entrait dans la composition de certains épithèmes astringents.

Firmare. Firmatio. Ces expressions s'appliquaient au bandage qui assujettissait un pansement, ou qui fixait et maintenait rapprochées les lèvres d'une plaie ou les fragments d'un os cassé.

Fœda mulier. Fœtida mulier. Guillaume de Salicet a qualifié ainsi les femmes dont les rapports pouvaient donner diverses affections spécifiques. Il emploie l'expression *fetida mulier* comme synonyme de *meretrix*. Le chapitre XLII du premier livre, traitant « *De apostemate calido et frigido in inguinibus* », signale les rapports avec une femme infectée comme une des causes de la maladie : « *Cum accadit hominis in virga corruptio, propter concubitum cum fœda muliere.* » Le chapitre XLVIII est encore plus explicite dans son titre : « *De pustulis, de scissuris et de corruptionibus, vel huiusmodi, quæ fiunt in virga, vel circa præputium, propter coitum cum fœtida muliere, aut cū meretrice.* »

Ce serait une erreur de croire que la syphilis nous a été portée d'Amérique, sur la fin du quinzième siècle, par les compagnons de Christophe Colomb, et il est hors de doute que le *morbo gallico o mal francese* était parfaitement connu en Italie, et très certainement ailleurs (1), au treizième siècle, et que les soldats de Charles VIII, accusés de l'y avoir introduit, l'y ont trouvé déjà établi depuis longtemps. Le professeur Freschi, dans son *Histoire de l'affection vénérienne* (2), n'hésite pas à affirmer (page 28) qu'à la fin du treizième siècle le mal français était dans toute son extension « *in tutta la sua estensione* ».

Fœnum grecum. Fœnugræcum. *Trigonella fœnum græcum*, le Fenugrec. Légumineuse qui constituait, par excellence, le résolutif des apostèmes.

(1) Il muratori nella dissertazione sua 44ª pag. 930 dopo aver detto che di quel morbo sono in Italia « Sat vestigia secolo XIII » aggiunge « *Memini me legisse in Transactionibus Anglicis Dissertationem in qua contenditur longe antequam vulgo censeatur, morbum hunc vires suas exercuisse in Magna Britannia* ». (Pietro Agnelli, *Strenna piacentina*, anno XX, 1894.)

(2) *La lue venerea*. Firenze, 1840.

Fragmentum. Anciennement, on appelait *Fragments précieux* les cristaux de grenat, d'hyacinthe, de saphir, d'émeraude et de topaze. Ils étaient au nombre de cinq. On leur adjoignait parfois quelques autres minéraux. On attribuait à ces pierres des propriétés curatives merveilleuses qu'elles ne possèdent en aucune manière (Orfila, *Dict. cit.*). Salicet ajoutait quelques substances aux cinq fragments précieux.

Fraxinus. Le *Frêne* est parfois appelé *Arbre des punaises*, soit parce que les anfractuosités de son écorce abritent divers insectes, soit parce que les cantharides s'abattent sur lui pour dévorer ses feuilles.

Fricatio suavis. Par cette expression, Guillaume de Salicet désigne le massage.

Fumus. Les anciens donnaient ce nom à l'objet de la perspiration, à la chaleur qui s'exhale du corps et aux vapeurs qu'ils supposaient se dégager des organes et s'élever vers d'autres organes, exerçant sur eux une action nuisible. Aussi, les pores de la peau étaient pour donner issue aux fumées qui se dégagent de tout le corps, les cheveux pour donner issue aux fumées qui s'élèvent de la tête La rétention des fumées comptait parmi les causes de la plupart des maladies, et on lui attribuait aussi divers accidents des plaies. Ainsi, au chapitre des cataractes, Ambroise Paré dit que les causes intérieures « sont grosses vapeurs et fumées esleuées de l'estomach (par faute de bonne digestion) au moyen d'auoir vsé indeuëment de grosses viandes, vins forts et generalement toutes choses vaporeuses, dont sont faites grosses vapeurs et fumées corrompuës, qui montent de l'estomach au cerveau : puis descendent aux yeux par quelque espace de temps. — Le dixseptiéme liure, chap. XIX. » Henri de Mondeville remarque (*Chirurgie*, deuxième traité, doct. I, ch. IX) qu'on a constaté à Paris que les plaies simples de la « chair extérieure » de la tête sont plus souvent mortelles que les plaies avec fracture du crâne. Cela provient d'après lui de l'exhalation des « fumées, *fumi*, » par la fracture, exhalation qui « soulage le cerveau de beaucoup de manières. » (Voir *Fumus capinosus.*)

Furfur. Pellicule du blé moulu, le son que Guy de Chauliac appelle *bran*.

Furia. Guillaume de Salicet emploie ce mot pour désigner l'intensité et l'acuité extrêmes des symptômes.

Galbanum. Le Galbanum, substance gommo-résineuse extraite du *Bubon galbanum*, était très employé en médecine, à l'intérieur et à l'extérieur.

Gargarisma. γαργαρεών, gosier, luette. *Gurgulio*, gorge. Garga-

risme « est une liqueur appropriée au lauement de la bouche et de toutes les parties d'icelle, tant pour empescher fluxion et inflammation, que pour curer vlcères de la bouche et appaiser douleurs. (Ambr. Paré, le vingtsixiesme liure, chap. XXXVII).

Generativus carnis. (Voir *Incarnare*, *Incarnativus*).

Gentiana. La gentiane est signalée par l'auteur comme topique des plaies et ulcères corrosifs.

Gibbus hepatis. Bosse du foie. Guillaume de Salicet désigne ainsi le bord postérieur du foie, au confluent des veines sus-hépatiques dans la veine cave inférieure. (Voir page 464.)

Glans. Désigne le fruit des chênes.

Globositas. Salicet a donné ce nom aux ganglions lymphatiques tuméfiés. (Voir au chapitre XXVI du premier livre.)

Grana granati. La pulpe des fruits de la Grenade, *Malum punicum*, *Malum granatum*.

Grossitudo corneæ. Epaississement de la cornée. Salicet comprend sous cette dénomination les taies en général, le leucome, le ptérigion, le pannus, le stapbylome, « l'ongle, la blancheur. » (Lib. prim., cap. IX.) « Poinct, blancheur et nuée, taye, toile ou piéce (laquelle Albucasis appelle ongle graisseuse, et Bien-venu floc de neige), escaille, ou lentille, ou perle, qui ne diffèrent gueres sinon de plus et moins. » (Guy de Chauliac, *Gr. Ch.*, sixième traité, doct. II, ch. II.)

Grossitudo palpebrarum. Toute tuméfaction des paupières par « rongne, durté, louppe, orgeol, graisle, sulac et xeruac. » (Guy de Chauliac, *Gr. Ch.*, sixième traité, doct. II, ch. II.)

Gutta rubea. La goutte rose, goutte rosacée de Mondeville, la couperose. « Rougeur estrange qui se fait au nez et aux joues, et quelques fois partout le visage auec tumeur, et quelques fois sans tumeur ; aucunes fois auec pustules et croustes. » (Amb. Paré, le vingtsixiesme liure, chap. XLIV.) Synonyme de *Buzicaga* dans Guillaume de Salicet.

Habilis materia. Salicet qualifie de la sorte la matière (humeur) facile à déplacer.

Habitudo. C'est non seulement l'habitude extérieure, ou ce que l'extérieur du corps présente à l'observation du médecin, mais encore la manière d'être, l'état habituel du corps. « Manière d'être est ici la même chose que forme ou figure, grosseur ou maigreur. » (Henri de Mondeville, Chirurgie, des *Notables généraux*, XIV, contin-

gent XIV.) Les athlètes, au moyen de l'entraînement, parvenaient à un état qui était considéré comme le sommet de la *bonne habitude* et qu'on appelait *eucrasie*. (Hippocrate, au premier livre des *Aphorismes*.)

Humiditas. Expression désignant les liquides du corps, soit les liquides normaux constituant les *Humiditates complexionales*, soit les liquides pathologiques : pus, virus, pourriture, sorditie, etc.

Humidus. Est synonyme de *Reumaticus*. Mondeville dit « maladies humides ou reumatiques, (*Chirurgie, Notables généraux*, not. XXVIII,) Habitation humide ou reumatique. » (*Chir.*, troisième traité, doct. I, ch. III, X.)

Humor peccans. Toute humeur ayant subi une altération quelconque. « Les humeurs peccantes, dit Mondeville, sont inaptes à l'incarnation des ulcères et à l'entretien des membres. » (*Chir.*, deuxième traité, doct. II, ch. I.)

Les anciens professaient que les humeurs, qu'ils divisaient en « humeurs naturels » (voir *Humor*) et en « humeurs non naturels », sont altérées de trois manières : par excès, par diminution, par altération dans leur composition. Ces altérations étaient dites *intempéries*. Les dénominations *acrimonie*, *cacochymie* (κακός, mauvais, χυμός, suc), étaient appliquées aux humeurs autres que le sang. Les apostèmes n'étaient pas toujours réputés provenir d'humeur peccante : « En nostre commune escbole de Montpellier, on a accoustumé dire en autres paroles : qu'aucuns apostèmes sont faits de matière non bruslée, ny corrompuë : les autres de la bruslée et corrompuë. » (Guy de Chauliac, *Gr. Ch.*, second traité, doct. I, ch. I. *Propos général*.)

Humorosus. Qualificatif des corps dans lesquels abondent les humeurs ; synonyme de *lymphatique*.

Hyacinthus. L'hyacinthe est une des cinq pierres précieuses auxquelles on attribuait autrefois de grandes propriétés thérapeutiques, sous le nom de *fragments précieux*. Elle entrait dans la *confection d'hyacinthe*, dans laquelle on finit par ne plus l'employer.

Imaginatio. L'imagination. Salicet la localise dans la seconde partie du premier ventricule cérébral ou ventricule antérieur (étages inférieurs des ventricules latéraux). L'imagination est un des quatre sens internes. Les anciens, dans leur psychologie, admettaient quatre sens internes qui sont le sens commun, l'imagination, l'estimation ou appréciation, la mémoire, « sensus communis vel phantasia, imaginatio, æstimatio, memoria. » (Voir dans Salicet, au chapitre I du quatrième livre, la localisation de ces divers sens internes admise à

son époque.) Les sens internes reçoivent, saisissent, apprécient et conservent les impressions qui nous viennent du dehors, après l'éloignement des choses sensibles de la première faculté et des instruments sensibles extérieurs. « Et iudicat de his post remotionē sensibilium a prima virtute, & instrumentorum sensibilium exteriorum. » (Salicet. lib. quart., cap. I.)

Impinguere unguentum. Incorporer un corps gras aux substances composant un onguent. Les graisses, les huiles, le beurre étaient les corps gras employés.

Inclinatio. Expression employée par Salicet pour désigner l'incurvation accidentelle des côtes.

Infiltratio. Pénétration dans le sens général de ce mot. Salicet disait : *Infiltratio nervorum* pour désigner les ramifications nerveuses, et il disait aussi *Infiltratio humiditatis superfluæ*.

Infrigidans. Médicament dont la « qualité complexionnelle est froideur. » (Joubert, *in* Guy de Chauliac.) (Voir *Temperatum medicamentum*,)

Instrumenta sensuum. Les organes des sens externes.

Inula. L'aunée, *Inula helenium*.

Inviscari in lacertis. S'attacher à un muscle. Se disait des néoplasmes.

Kabitegi. Synonyme de lupin sylvestre. (Voir *lupinus*).

Kamedrys. (Voir *Chamedrys*).

Lanceta. Guillaume de Salicet est un des premiers auteurs qui ont employé cette expression. « D'après Freind, le mot *lanceola* ne paraît pas remonter au delà de 1220. Guillaume de Bretagne distingue alors cet instrument d'un phlébotome, sur lequel on frappait pour ouvrir la veine. — Nicaise, *Gr. Chirurgie* de Guy de Chauliac. »

Lenitivus. Synonyme d'émollient et de relâchant.

Lens. La lentille, *Ervum lens*. La farine de lentille a été longtemps utilisée comme résolutive.

Limositas. Sécrétion ichoreuse des ulcères. (Voir *Sordities*). Amb. Paré donne au tartre dentaire le nom de « limosité ou roüilleure des dents. » (Dixseptiéme liure, chap. XXVIII.)

Lividus. Livide, violacé.

Macis gariophylorum. Arilles de girofle.

Macula. Tache ou simple coloration anormale de la peau.

Mantile. Serviette, employée pour divers bandages.

Medicina calida ustiva. Les médicaments chauds et brûlants étaient certaines « médecines mondificatives avec mordication » (Salicet, lib. quint., cap. V) et « médecines cautérisatives et ulcératives » (Salicet, lib. quint., cap. IX.) (Voir *Combustivus*).

Medicina localis. Tous les médicaments topiques. On comptait neuf espèces de topiques chirurgicaux : huiles, onguents, emplâtres, épithèmes, encathismes ou bains locaux, cataplasmes, houillies, embrocations et sinapismes.

Medicus manualis. Médecin faisant œuvre manuelle. « Parmi les maîtres en médecine, lesquels étaient clercs, un très petit nombre exerçaient la chirurgie. Celle-ci était en effet considérée comme un métier et, en outre, le fait de se livrer à un travail manuel constituait un acte avilissant (1). Parmi ceux qui pratiquaient la chirurgie, les médecins-chirurgiens étaient les plus instruits, et quoique peu nombreux, seuls ils ont fait faire des progrès à cette science pendant le moyen-âge ; c'est dans leurs ouvrages que se trouvent ses origines (tels ont été G. de Salicet, Lanfranc, Mondeville, Guy de Chauliac.) (Nicaise, *Chirurgie* de Maître Henri de Mondeville, *Préface*.)

Mel. Le miel était employé à l'intérieur et à l'extérieur et, dans ce dernier cas, c'était le miel rosat qui était employé toutes les fois qu'on voulait atténuer les qualités chaudes du miel.

Mel anthosatum. Miel au romarin, du nom officinal de ses fleurs (*anthos*).

Mel mellinus. Le miel mellin était, je pense, le miel simple, non rosat.

Melega terarum. Entrait dans la composition d'une poudre stomachique. (V. Salicet, lib. secund., cap. IX.)

Meligalata. Entrait dans la composition du *Diagingembre* avec le gingembre, la réglisse, le girofle, le cardamome, la noix muscade, le galanga, la cannelle et le sucre taberzet. (V. Salicet, lib. quint., cap. III.)

Membra simplicia. « Il appert que le corps humain est vn tout orné de raison, composé de plusieurs et diuers membres ou particu-

(1) « Cirurgiens qui sont gens mécaniques travaillantz de leurs mains. — Pifteau, *Les Compaignons de l'office de cirurgie et barberie de Tholoze.* »

les. Et membre ou particule est, selon Galen, au premier de l'*Vtilité des parties*, vn certain corps qui n'est totalement séparé, ny conjoint à vn autre. » (Guy de Chauliac, *Gr. Chir.*, premier traité, doct. 1, ch. I. *Anatomie.*) Les anciens spécifiaient et disaient que les membres sont les parties solides du corps formées par le premier mélange des humeurs, comme les humeurs sont formées du premier mélange des aliments, et les aliments du premier mélange des éléments (Avicenne, liv, I, f. 1, doct. 5, ch. I.) Ils admettaient dix espèces de membres simples : les os, les cartilages, les nerfs, les veines, les artères, les pannicules (membranes), les ligaments, les chordes (tendons[1], le cuir et la chair. Ils ajoutaient la graisse, les poils et les ongles qui ne sont que les « superfluités des membres », mais ont un mode de production semblable à celui des membres simples. Les *membres composés* appelés aussi *organiques* et *instrumentaux*, sont les divers assemblages des membres simples composant les organes. Par exemple la main, le cœur, etc.

Memoria. La mémoire, l'un des quatre sens internes. (Voir *Imaginatio*).

Mercorella. La mercuriale, *Mercurialis annua*.

Milica. (Voir *Medulla milicē*).

Mondificatio intestinorum. C'est l'antisepsie intestinale de l'époque, au moyen de la purgation. Mondifier est synonyme de déterger. « Tout médicament qui extrait du corps ou d'un membre, tantôt de l'intérieur, tantôt de l'extérieur, quelquefois de l'un et de l'autre, une matière superflue ou contre nature, appartient au genre des remèdes mondificatifs. Ceux qui mondifient par attraction de l'intérieur seulement sont les clystères, électuaires et sirops. » (Mondeville, *Chirurgie*, cinquième traité, ch. V. *Antidotaire.*)

Mondificatio universalis. (Voir *Mondificatio corporis.*)

Mordicatio. Stypticité. Mondeville disait que le vin peut être considéré comme « mordicant chaud. » (*Chirurgie*, deuxième traité, doct. I, ch. I, part. III. *Des topiques des plaies.*)

Myrrha. Myrrhe. Gomme-résine du *Balsamodendron myrrha*.

Narcissus. Narcisse. *Narcissus poeticus*, *orientalis*, *pseudonarcissus*.

Nasturcium. Le Cresson, *Sisymbrium nasturtium*, employé comme topique par Salicet. Guy de Chauliac le prescrivait aussi comme apéritif et diaphorétique. Mondeville en fait une espèce d'*apium* sauvage. (*Chir.* cinquième traité, ch. IX. *Antidotaire.*)

Nervi totius corporis communes. Salicet désigne de la sorte le Grand Sympathique.

Nervositas « Complexion » du « nervosus locus ».

Nervosus locus. Partie du corps où le chirurgien doit rencontrer des nerfs, des tendons, des ligaments. Salicet dit aussi « membrum nervosum. »

Nitrum. Nitrate de potasse qui a été appelé aussi *nitre cubique. nitre prismatique, nitre fondu.* (Voir *Baurac.*)

Nodatio. — (Voir *nodositas* et *nodus.* Voir aussi, au premier livre de la Chirurgie, les chapitres VI, VIII, XXVIII, XXIX, XXX, XLIII, XLV.)

Nodosum vulnus. C'est la plaie du *nodosum membrum*, de la « nodosité » et du « nodus ».

Nutritiva membra. Salicet donne ce nom à tous les organes et appareils sous-diaphragmatiques.

Oculus ophthalmicus. Œil atteint d'ophthalmie.

Oleum capparum. Huile de câpres. mondificative et résolutive.

Oleum de citoniis. Ce n'est pas l'huile volatile de citron, mais l'huile dans laquelle ce fruit a macéré.

Oleum costinum. Oleum de costo. Huile costin, huile de costus d'Arabie, résolutive et mondificative. Dans sa préparation, elle était mélangée à l'huile de lis ou à l'huile de spicanard.

Oleum de gallis. Huile de galles. Styptique.

Oleum myrtinum. Huile myrtin, ou de myrte. « Conforte par sa stypticité, » dit Salicet.

Oleum de spica. Huile de spic ou de spicanard.

Oleum violatum. Huile violat, huile de violettes et huile de violier ou giroflier jaune, *Cheiranthus cheiri.* « La seconde espèce de violettes, qui croît le plus souvent sur les murs et qu'on nomme Keyri, a une fleur pourpre, à odeur de girofle : c'est pourquoi on l'appelle giroflée, Caryophyllata. » (Mondeville, *Chirurgie*, cinquième traité. *Antidotaire*).

Olibanum. Oliban ou encens mâle ou femelle, résine d'un térébinthe d'Afrique, très employée jadis comme astringent.

Onguentum apostolorum. Salicet en donne une première formule au chapitre LVIII du premier livre, et une seconde au chapitre V du cinquième.

Onguentum fuscum. « Vnguent fusc ou obscur selon Nicolas, lequel on trouve fait ès maisons des apoticaires. » (Guy de Chauliac, *Gr. Chir.*, septième traité, doct. I, ch. VI. *Antidotaire*). Classé par Guy parmi les onguents qui « rengendrent la chair ». Mondeville dit qu' « il enlève le pus, mondifie, dessèche et procure la guérison. » (*Chirurgie*, cinquième traité, chap. VI *Antidotaire*).

Onguentum de mumia. Onguent dans lequel entrait la poudre de momie. On l'employait sur les apostêmes, les fractures, les contusions, à l'extérieur et à l'intérieur, d'après Avicenne (*De mumia*, au livre II), et d'après Galien (*De XLVI medicinis famosis*). Ambrois Paré ne faisait pas grand cas des préparations de momie « parce tout n'en vaut rien. » (Douziesme liure, chap. XII).

Onguentum Nicolai. — Guillaume de Salicet mentionne un onguent de populeum de Nicolaï.

Onguentum de palma. Onguent de palme « sigillatif et consolidatif » dont Salicet donne la formule au chap. VII du cinquième livre.

Opopanax. Opopanax, Panace, Panax, chaud et sec, stimulant des plaies. Gomme-résine de l'*Opopanax chironium*.

Os anchæ. C'est l'Iléon. « *Ancharum ossa sunt duo, unum in parte dextra, aliud in sinistra : et utruq̄. ipsorum in parte ista continuatur cum osse ultimo spinæ.* » (Salicet, lib. quart., cap. V.) L'os iliaque se compose, d'après Salicet, de deux parties : de l'*os fœmoris*, formé du pubis et de l'ischion et de l'*os anchæ* ou l'iléon, ce dernier faisant partie du *grand pied* que Salicet appelle « tout le pied : *Pes totus* ».

Ovum. Les œufs entraient dans la composition des liniments, surtout de ceux dont on imbibait les étoupes.

Palma. La palme grecque était de quatre travers de doigt ou le sixième d'une coudée ; la palme romaine avait douze travers de doigt ou la moitié d'une coudée.

Panicatum. Le Panic. Probablement le *Panicum italicum*, déjà introduit en Italie du temps de Théophraste.

Panis mundus. Je pense que Salicet désigne ainsi le pain fait avec de la farine dont on a soigneusement enlevé tout le son : le pain que Galien appelle *syncomiste* ou *autopyre*.

Pannus corneus. Panniculus corneus. Tunica cornea. La cornée. « *et fit iste pãniculus seu tunica, ex pãniculo seu tunica sclirotica.* » (Salicet, lib. quart., cap. I).

Papyrus. — La cendre du papier brûlé était employée comme mondificative, consolidative et exsiccative. (V. Salicet, lib. quint., cap. X. Voir aussi *Charta bombycina.*)

Passio. Affection, maladie. Mondeville emploie le mot *passibilis* pour qualifier le sujet *prédisposé*.

Pastellum. Pâté.

Patella. Vase plat pour la préparation des onguents, etc. C'était aussi le nom de la *palette* dans laquelle on recevait le sang de la saignée. Cicéron désigne par ce mot une sorte de petit vase qui servait aux sacrifices.

Pellis. Salicet se sert de cette expression en parlant de la peau des animaux employée dans diverses intentions. (V. lib. quint., cap. X.) Sur les brûlures et les ulcères chauds, il recommande les applications de *pellis mularū.* (V. lib. quint., cap. X.)

Pes totus. Tout le pied ou le *grand pied.* Les anatomistes anciens comprenaient sous cette dénomination tout le membre inférieur, y compris l'iléon (*os anchæ*).

Phantasia vel sensus communis. L'intelligence ou sens commun, le premier des quatre sens internes. Salicet le localise dans la première portion du premier ventricule cérébral. (V. lib. quart., cap. I. — Voir *Imaginatio.*)

Pharmacum. Remède en général et, plus particulièrement, remède purgatif. « Sous le nom de *Pharmacia,* les médecins du moyen âge désignent presque exclusivement les médicaments laxatifs ou purgatifs. » (Nicaise, *Chirurgie* de Maître Henri de Mondeville. Note à la page 391.)

Phlegma falsum. Phlegme faux ou phlegme contre nature, ou phlegme non naturel. Les anciens admettaient deux phlegmes : le naturel, qu'ils disaient être le « sang imparfait » et le non naturel « Le phlegme naturel est une humeur froide, humide, de couleur blanche, de saveur entre le doux et l'insipide, surnageant avec l'aquosité urinale sur les autres humeurs, comme dans le sang extrait par la saignée. » (Mondeville, *Chirurgie*, troisième traité, doct. II, ch. I. On distinguait huit espèces de phlegme non naturel : aqueux, mucilagineux, vitreux, gypseux, salé, doux, pontique, acide. (V. *Phlegma, Phlegma gypseum.*)

Phlegmaticus. Cette expression était synonyme de lymphatique, lorsqu'elle s'appliquait à la « complexion » générale du corps. On appelait aussi « *locus phlegmaticus* » la région riche en ganglions lymphatiques, comme les « lieux émonctoires ». (Voir *Emunctorius locus.*)

Pinguedo ericii. Graisse de hérisson.

Pinguedo strutii. Graisse d'autruche. Entrait, comme la précédente, dans la préparation de certains onguents.

Pix. La poix et ses diverses espèces. (Voir *Pix alba, p. græca, p. nigra, p. navalis, p. liquida.*)

Plana. Partie de l'*os fœmoris*, probablement le pubis. « *Os fœmoris, q̄d quasi factum est ad modū semi-circuli, nisi quia in parte superiori uersus vmbilicum habet quandā eminentiam, quē dicitur p̄ana.* » (Salicet, lib. quart, cap. IV.)

Plicatio. Courbure accidentelle des côtes dans leur fracture incomplète.

Ponderositas. Sensation de lourdeur.

Porrus virgœ. On appelait ainsi les condylomes. (Voir *Porrus.*)

Ptissana liquida. Décoction d'orge passée. On disait aussi « suc de ptisane, suc d'orge » (Voir *Ptissana.*)

Pupilla. Ouverture du pannicule uvée (iris). (V. Salicet, lib. quart., cap. I.)

Puritas cibi jam digesti. C'est le chyle.

Reticula. Réseau des veines sus-hépatiques, et plus exactement les branches d'origine de la veine porte ventrale : veines gastro-épiploïques, mésentériques, etc. *Reticula* est aussi, pour Salicet, synonyme de *Zirbus* et d'*Omentum.* (V. lib. quart., cap. IV.)

Retinus panniculus, aut tunica retina. Pannus retinus. La rétine. « *Et comprehendit inter se iste pannus retinus, mediatem crystallini humoris.* » (Salicet, lib. quart., cap. I.)

Rosa La rose à cent feuilles, *Rosa damascena* des pharmacies, est laxative, comme les roses blanches. La rose de Provins, *Rosa gallica*, est légèrement astringente. Les fruits de l'Eglantier sont très astringents; on en préparait autrefois une conserve très usitée: c'est sur lui que se développe le Bendegard Les roses entraient dans de nombreuses préparations : huiles, onguents, vinaigre, miel rosats,

Roseitas. Salicet désignait sous ce nom les propriétés légèrement astringentes des médicaments rosats.

Rostrum porcinum. Rostre porcin ou Groin-de-Porc. C'est une espèce d'endive. Toutes ces chicorées étaient réputées froides et humides.

Rotula cubiti. Salicet appelle ainsi la trochlée humérale. « *Alia vero extremitas adiutorii continuatur in cubito cum osse quod habet figuram similem rotulæ cum qua haurīt aq̄ de puteis : in qua rotula superius focile ingreditur.* » (Salicet, lib. quart, cap. II.) (Voir *Rotula*.)

Rotula genu. La rotule proprement dite. (Voir *Oculus genu*.)

Rugatio. Ride naturelle de la peau.

Ruptorium. Ruptoire ou ruptoir. (Voir *Rumpere*.)

Ruta. La Rue. Les anciens employaient la rue cultivée et la rue sauvage. Les Arabes appelaient *Thapsia* une gomme extraite de cette dernière, laquelle gomme est « adurente, mais lentement ». Une scrofulariacée (*Scrufularia nodosa*) était dite *Rue sauvage* et portait aussi les noms d'*Ortie noire*, *Maura*, *Milimorbia*, *Castrangula*, *Piganum*. Salicet ne la signale dans sa *Chirurgie* que comme résolutive.

Sagitta barbulata. Flèche barbelée. (Voir note de la page 253.)

Sal nitrinus. (Voir *Sal baurachii* et *Baurac*.)

Sal rubeus. *Sal rubeus*, *Arsenicum rubrum*, *arsenicus*, *sal armoniacus* sont des expressions employées indifféremment l'une pour l'autre, comme synonymes, par les auteurs anciens. Mondeville signale le *Baurach rouge* pour la conservation des cadavres(*Chirurgie*, troisième traité, doct I, ch. VII. *Chirurgie speciale*).

Salsedo humorum. C'est le *phlegme salé*. On appelait ainsi « vne sorte de rongne, grosse et vilaine, engendrée d'humeur phlegmatic salé, et nitreux ; dont elle est nommée phlegme salé de la cause : comme cholere maladie, et melancholie maladie. Malmort est plus couuert de crouste, l'autre iette plus. » (Jouhert, *Chirurgie* de Guy de Chauliac.) (Voir *Phlegma falsum*.)

Sanguis in oculo. Par cette expression, Salicet a designé, d'une manière générale, tous les accidents hémorrhagiques se produisant dans les parties de l'œil accessibles aux moyens d'investigation dont on disposait à son époque, soit que ces accidents aient été consécutifs

à une blessure, soit qu'ils aient été la conséquence d'une altération essentielle des vaisseaux de l'œil, comme l'artério-sclérose.

Sanguisuga. L'application des *sang-sués* était dite *sanguisugation*. Les sangsues provenant des eaux courantes étaient réputées les meilleures. La partie sur laquelle on voulait les appliquer était soigneusement lavée, puis légèrement scarifiée afin qu'il s'en écoulât un peu de sang, ou bien on y mettait un peu de sang frais provenant de quelque animal. On faisait même l'une et l'autre de ces deux choses. Aussitôt après la chute des sangsues, les piqûres étaient sucées et l'endroit lavé avec de l'eau et du vinaigre.

Sansucus. Mentionné avec des plantes aromatiques, stimulantes. (V. Salicet, lib. quint., cap. IIII.)

Sapor. Assaisonnement, condiment.

Satyrion pour *Satureia*, la Sarriette.

Scabidus. Qui a rapport à la scabie. (Voir *Scabies*.)

Scalonea. « *Bulbus, id est scalonea... quando assatur cum capite piscis et aloe, et ponitur super vlcus malum, eius maliciam eradicat.* » (Salicet, lib. quint. cap. X.)

Scarnatio. Dissection chirurgicale.

Scatola. Cannelle de bois pour l'écoulement du liquide d'un tonneau. Fait de *Scateo*, couler, sourdre.

Sceletū. Squelette.

Scissura. Scissure des os, fissure, fracture incomplète.

Scroffula gutturis. Guillaume de Salicet décrit sous ce nom l'adénite strumeuse du cou. (Lib. prim., cap. XXIII.) Guy de Chauliac dit « Escroelle multipliée en mode de truye (1), et dure, non du tout séparée, et communément trouée au col. » (*Gr. chir.*, second traité, doct. I, ch. IV.)

Scropulus pour *Scrupulus*. C'est le quart du poids de la drachme, dit Salicet.

Semperviva. La Joubarbe ou Barbe de Jupiter, *Semp ervivum*

(1) *Scroffula* vient de *Scrofa*, truie, parce que le porc a le cou très glanduleux (Paul d'Egine), ou parce que les écrouelles se multiplient comme les truies (Ætius). (Nicaise, *Gr. Chirurgie* de Guy de Chauliac, *Glossaire*.)

tectorum. Elle réunit si parfaitement les coupures, dit Salicet, qu'elles paraissent « *res una et continua* ».

Separatio. Pour Salicet, la dislocation ou luxation vraie ne peut se produire que dans les articulations par énarthrose. Dans tous les autres modes d'union des os, il ne peut se produire que la *séparation*. Ainsi, l'articulation coxo-fémorale se luxe et l'articulation sterno-claviculaire se sépare. (V. Salicet, lib. tert., cap. XVII.) L'auteur désigne aussi sous le nom de *separatio* la solution de continuité osseuse dans la fracture.

Sigillativus. On appelait médecines sigillatives les substances qui, sur la surface d'une plaie, produisent une croûte qui était considérée comme le sceau (*sigillum*) du travail accompli dans les tissus. Ces médecines étaient dites « styptiques sans abstersion ».

Sonitus. Salicet désigne par cette expression le bruit de crépitation d'une fracture.

Sordities. Mondeville définit la Sorditie « une excrétion grossière, non naturelle, fétide, mêlée de morceaux de chair putride et gangrenée. Elle se rencontre le plus souvent dans les contusions considérables avec gangrène. Son mode de génération est le même que celui du virus. — *Chirurgie*, deuxième traité, doct. II, ch. I. » Guy de Chauliac dit que la sorditie est triple : « l'vne espaisse, inegale, caillée et blanche; l'autre noire, et l'autre comme lie cendreuse. — *Gr. chir.*, quatrième traité, doct. I, ch. I. »

Spatha. Pique, hallebarde. Salicet signale les blessures produites par cette arme.

Squinantia. Esquinancie. « Squinance est une inflammation de la gorge, ou du Larynx, qui empesche souuent l'air d'entrer et sortir par la trachée artère, & la viande d'estre auallée en l'estomach, lesquelles choses sont nécessaires à la vie des animaux. » (Ambr. Paré, le huictiesme liure, chap. VIII.)

Stamen. Etamine ou blanchet pour passer les préparations pharmaceutiques.

Stranguria. Strangurie. « Si l'vrine est jettée en grande quantité, les anciens l'appellent *Diabetes*; et si elle est jettée seulement goutte à goutte, telle disposition est nommée *Strangurie* : qui est vne inuolontaire emission d'vrine fréquente en petite quantité : aucunes fois auec douleur, et autresfois sans douleur. — Ambr. Paré, le dixseptiéme liure, chap. LIX. »

Stupefactio ex vulnere. C'est ce que nous appelons maintenant *Choc traumatique*.

Stupefactivus. Synonyme de *Stupidus.* (Voir ce dernier.)

Stypticare. Employer des styptiques. Rendre le corps styptique. (Voir *Stypticus.*)

Suaviter. Suavissime. Guillaume de Salicet recommande à chaque instant au chirurgien d'agir très suavement, c'est-à-dire avec une grande légèreté de main. « Le moyen de desbander soit suave, et sans douleur. » (Guy de Chauliac, *Gr. Chir.*, troisième traité, doct. I, ch. I.)

Substantia cerebri medullaris. C'est le cerveau sans ses enveloppes, la pulpe cérébrale.

Suffocatio caloris. Perte ou « estouffement de la chaleur ».

Superfluitas. Synonyme de sécrétion en général : les superfluités des humeurs, du sang, des plaies, etc. « Les superfluités de la chair, *caro superflua* » constituaient une des complications des plaies.

Superfluitas pilosa. Salicet donne ce nom à une espèce d'abcès de la mamelle. (V. lib. prim., cap. XXXV.)

Suppositorium. Les suppositoires étaient de la longueur et de la grosseur du doigt, faits de miel cuit avec sel, de savon, de lard. On y incorporait de la mercuriale pilée, des *concombres asinins* (fruits du *Momordica elaterium*), de la fiente de souris, etc.

Temperamentum. Temperantia. Mots employés par Salicet comme synonymes, pour exprimer certaines propriétés des médicaments. (Voir *Temperatum medicamentum*).

Teneritas. Salicet emploie cette expression pour exprimer la fragilité des os des enfants.

Tentare. Explorer, sonder une plaie. (Voir *Tenta.*)

Thorax. C'est « la vacuité de la poitrine » avec la « continuité de longueur » de la furcule. Cette continuité de longueur est le sternum. Le thorax est, pour Salicet, la paroi antéro-latérale du *cassus pectoris*, et l'ensemble des côtes, du sternum et des vertèbres dorsales constitue « la poitrine, *pectus* » (V. Salicet, lib. quart., cap. III. — Voir *Cassus.*) Pour Mondeville, le thorax c'est le sternum et les parties molles qui le recouvrent. Il le dit composé de sept os, dont le supérieur offre au milieu de sa partie supérieure une « *pixis* », et l'inférieur a, dans son milieu, « un prolongement cartilagineux qui pend sur l'orifice de l'estomac. »

Tinea putrida. Sous cette dénomination, Salicet comprend les teignes humides, les variétés que Guy de Chauliac décrit sous les noms

de teigne faveuse, t. amedeuse, t uhéreuse, comprenant la teigne achoreuse de Galien.

Tortura. Les auteurs de la Pré-Renaissance indiquent le traitement de ceux qui ont suhi quelque torture : « *De verberatis, contusis suspensis, distensis, submersis et consimilibus.* — Mondeville, *Chirurgie*, troisième traité, doct. II. Titre du chap. IX. — *De vulnere seu flagellaturis cū scutica, aut fuste, aut huismodi, et de verberatis et suspensis seu distensis per crura et anchas. cum fune aut alio modo : et de cura eius.* » (Salicet, lih. secund., cap. XXV.)

Ulcus concavum. Les ulcères, que Mondeville appelle *plaga putrida vel putrefacta*, étaient divisés par les anciens en *apparents* et en *profonds*. Les ulcères apparents étaient subdivisés en *ulcères plats* et en *ulcères concaves*. Ces derniers comprenaient les ulcères virulents, les sordides, les corrosifs, les putrides, ceux qui étaient dits de consolidation difficile, etc. (1). « L'ulcère caue est douhle mal, dit Joubert (*Chir.*, de Guy de Chauliac). Scauoir est solution de continuité et cauité, s'en ensuit un troisième qui est la sorditie ou boüe. Le quatrième mal est l'inflammation. »

Ulcus corrosivum. Variété d'ulcère cave. « Ulcère est dit corrosif, virulent et amhulatif, qui de sa malice et acuité rejettant virulence, en mortifiant consume et gaste le memhre. » (Guy de Chauliac, *Gr. Chir.*, quatrième traité, doct. I, ch. I .)

Ulcus fistulosum. C'est tout ulcère profond. Ce n'est pas la fistule avec laquelle il a été confondu « par le peuple et les chirurgiens ignorants (2) » (Mondeville, *Chir.*, deuxième traité, doct. II, ch. I.) Cet auteur appelait ulcère profond caverneux ou caché, tout ulcère dont la cavité ne pouvait être vue tout entière. Pour Guy de Chauliac, l'ulcère caverneux était celui « duqnel l'orifice est estroit, la profondité large et cachée, et se desuoyant çà et là à plusieurs voyes, sans durté et caliosité. » (*Gr. Chir.*, quatrième traité, doct I, ch. I.)

Ulcus formicale. C'est l'ulcération de la *Formy*.

Ulcus infrigidatum. « Des ulcères, les uns sont accompagnés de chaleur, les autres de froid », dit Mondeville. L'ulcère infrigidé est un de ceux que Guy de Chauliac appelait « ulcères dyscrasiés. » Amhroise Paré les appela « ulcères intempérés. L'intempérature froide se cognoistra par la couleur hlanche, par l'attouchement du

(1) D'après la *Chirurgie* de maître Henri de Mondeville, par Nicaise.
(2) « *Cyrurgici rurales* » ; le manuscrit 2030 traduit par « les ydiotes cyrurgiens ». (Nicaise).

chirurgien et le sentiment du malade, lequel dit sentir froid à la partie. — Trezième liure, chap. V. »

Ulcus nervosum. Ulcération qui a découvert des ligaments, des tendons, etc.

Ulcus turpe. Ulcération étendue. Virgile a employé le mot dans le sens d'*énorme* : *Turpe caput, turpes phocæ.*

Vapor. (Voir *Fumus.*)

Vasa spermatica. Appellation de toutes les voies spermatiques.

Venæ communes. Salicet a désigné par cette expression toutes les jugulaires, profondes et superficielles, qui reçoivent en commun les aboutissants de toutes les veines de la tête. (Voir au chapitre I du quatrième livre.)

Venenositas. Toxicité. Mondeville appelle l'empoisonnement *venenatio* (*Chir.*, deuxième traité, doct. II, ch. II.)

Venter anterior. Venter exterior. Par la première de ces expressions, Salicet désigne l'ensemble de la cavité sus-diaphragmatique, et par la seconde l'ensemble de la cavité sous-diaphragmatique, le *venter infimus*, avec les organes que ces cavités contiennent. (V. lib. quart., cap. III, au Sommaire).

Verbena. Verveine. *Verbena officinalis.* Sédative, consolidative et résolutive.

Villus carnis. Fibre charnue.

Vinum acerbum. Vin acerbe, ayant astriction, amertume et acidité. Ce sont les vins trop chargés de tartre. On disait aussi *Vinum ponticum.*

Vitelli ovorum tremuli. Jaunes d'œuf non complètement durcis par la cuisson.

Viscus. Le Gui, *Viscum album.* Employé par Salicet en topique émollient et résolutif.

Vulnera putrefacta. Plaies compliquées de gangrène, pourriture d'hôpital des modernes, « avec puanteur et une forte suppuration, accompagnées d'une chaleur externe ; puanteur horrible, inaccoutumée et qu'on ne peut décrire par des mots, bien différente et dissemblable des autres puanteurs, chaleurs et suppurations. Cette puanteur, cette suppuration et cette chaleur, les chirurgiens expérimentés les devinent aussitôt qu'ils entrent dans la chambre du

malade, même s'ils ne sont informés en rien du genre de la maladie.» (Mondeville, *Chirurgie*, deuxième traité, doct. II, ch. I.)

Vulnera volæ manuum et pedum. Plaies de la paume (Plin.) des mains et de la plante des pieds.

Zuccharum violatum. Sucre violat. Le sirop de violettes était appelé sirop violat.

Mausolée élevé à GUILLAUME DE SALICET
Dans le cloître des Dominicains de S. Giovanni in canale, à Plaisance
Par le Collège des médecins, en 1500



CLARISISMI PHILOSOPHI ET MEDICI AC MONARCHIÆ
GUGLIELMO DA SALICETO PLACENTINO QUI FLORUIT ANNO 1270
OSSA NE INCULTA JACERENT
VENERABELE COLLEGIUM DOCTORUM
HOC POSUIT MONUMENTUM

CHIRURGIE

DE

GUILLAUME DE SALICET, PLACENTIN

MEDECIN TRÈS RENOMMÉ

Rétablie maintenant pour la première fois dans son intégrité.

CHIRURGIE

DE

GUILLAUME DE SALICET, PLACENTIN

MEDECIN TRÈS RENOMMÉ

Rétablie maintenant pour la première fois dans son intégrité.

Je me propose, bon lecteur, de publier ponr toi un livre sur l'opération chirurgicale manuelle, afin de donner pleine satisfaction à ta demande et à celle de tes compagnons. Il faut qne tn saches que la rectification convenable de cet art ne se fait que par la pratique et l'opération mannelle, car la rectification de tont art opératoire ne se fait qne par cette manière et cette voie. A cause de cela, il me paraît juste de procéder dans cette partie de la doctrine d'après ce qne l'expérience et la pratique opératoire m'ont révélé depuis longtemps, et de vons donner, dans mes leçons, de nombreux exemples tirés de ma pratique personnelle. Je diviserai donc ce travail en cinq parties, et je consacrerai d'abord des chapitres particnliers à chaque sujet, afin qn'il soit plus facile de tronver ce que l'on cherche. Mais avant d'arriver à l'objet lni-même, j'écrirai un chapitre dans lequel j'établirai la définition de la chirurgie et je spécifierai qnelques avis utiles et nécessaires aux opérations, aux aides et aux malades, afin que le but que nous nous proposons soit atteint d'nne façon et meillenre et plns digne. Mais afin que je sois à même d'achever cela convenablement, et que je puisse satisfaire efficacement ta demande, j'implore sans cesse la grâce divine. Donc, le premier traité comprendra toutes les maladies qni se produisent à décon-

vert (1), de la tête aux pieds, de cause intérieure. Le second comprendra toutes les blessures et contusions qui sont faites sur tous les membres, de la tête aux pieds. Le troisième comprendra l'algèbre, c'est-à-dire la restauration qu'il convient d'opérer pour une fracture osseuse et une luxation. Le quatrième aura pour objet l'anatomie générale des membres et de leurs formes, considérations dont il faut te préoccuper dans l'incision et la cautérisation. Le cinquième comprendra les cautères selon qu'ils peuvent être employés sur les membres, ainsi que les formes des instruments et celles de tous les membres. Enfin, les médicaments nécessaires et utiles à cet art par rapport à chaque opération.

CE QU'EST LA CHIRURGIE, ET DE LA CONDUITE DU MÉDECIN AUPRÈS DU MALADE.

La chirurgie est une science qui enseigne les règles et les procédés pour opérer manuellement dans les chairs, les nerfs et les os de l'homme. Qu'on ne croie pas que telle opération en particulier, qui est faite manuellement par l'homme, constitue la chirurgie, attendu que la chirurgie est une des sciences spéciales qui n'existent que par l'action de l'intelligence (2), que son objet est bien indiqué et déterminé, et qu'on ne pourrait diviser sans l'altérer. Or, telle opération donnée, prise à part, dépend en particulier de l'ensemble et du divisible, et ainsi une opération particulière ne constitue pas la chirurgie, laquelle est une des sciences diverses comprises dans la médecine. Mais seulement telle opération particulière dépend de la chirurgie qui est une science, comme le particulier dépend du général. Car autrement on ne connaîtrait point au moyen de la raison la manière d'opérer, la méthode n'étant point établie, si telle opération particulière était indépendante des règles opératoires générales établie par la science qui est

(1) *In manifesto ab ītrinseca causa.*
(2) *Quæ non habet esse, nisi in anima.*

elle-même dans l'intelligence. De telle sorte qn'il semble (et cela est vrai) que l'on peut posséder cette science sans avoir jamais opéré en elle. Cette science est conforme anx antres qui sont liées anx principes opératoires par la pratiqne et l'opération particulière dans nn cas particnlier; ainsi plnsieurs pratiqnent l'art opératoire qui opèrent contre toute raison et sans motif et même d'une façon défectueuse, comme des hommes ignorants qui n'ont appris à opérer qu'auprès des iguorants et non point des maîtres instruits, qni n'ont jamais étudié le moins du monde les formes, les proportions et la disposition des membres, ni les signes de leurs maladies, et qni ne peuvent apercevoir ni même soupçonner rien au delà dn fait particulier qui tombe sous leurs sens, et ils terminent ainsi une vie inutile par le fait de leur ignorance des principes nécessaires à cet art. C'est à bon droit qne celui-là est réputé meilleur médecin, qui a le mieux appris à adapter ou non, on à combiner les principes généraux à un cas particulier (1). De cela il ne faut pas cependant conclnre que la science n'est pas dans l'observation des cas pris isolément et que toute science opératoire reçoive sa confirmation en dehors de la pratique et de l'opération.

Trois choses sont principalement nécessaires à ceux qui, dans cette science, opèrent selon cet art. Premièrement, c'est que le chirurgien doit être tout entier au malade dans l'examen de la disposition et de l'état du membre blessé, ainsi que de la cause du mal, et ne point commettre d'erreur ; car, autrement, cette science est tournée en dérision, et le chirurgien ne poursuit point, par son opération, un résultat digne d'éloges. Celui qui pratique cet art doit, en outre, acquiescer aux volontés des malades et s'y conformer, s'il n'en doit point résulter d'inconvénient pour ses opérations, et réconforter le malade par des procédés bienveillants, des paroles douces, agréables et bienséantes, et lui promettre la guérison dans tous les cas, pour tant qu'ils soient désespérés, bien que le médecin opérateur demenre convaincu lui-même

(1) *Ille est melior medicus, qui melius nouit aptare, vel contrahere, quod docetur in vniuersali ad particulare.*

qn'il n'y a ancnne chance de salnt ponr nne infirmité et nn cas pareils. Car l'esprit dn malade ressent, de ces disconrs et de ces promesses, nne secrète influence et nne grande disposition par laquelle la natnre acquiert de la vigueur et de la résistance contre la maladie. C'est pourquoi il en résnlte nne action plus pnissante que celle qne peut prodnire toute l'œuvre dn médecin avec ses instruments et même ses médicaments, une action telle qu'elle chasse la maladie. Mais il faut que le médecin s'entretienne de l'état de la maladie avec les amis on les parents du malade, comme il lui semblera bon de crainte que, par défaut d'une bonne et franche explication, les amis ne se trouvent prévenus contre toute cruelle désillusion, et de telle sorte que, si le malade vient à mourir, on ne puisse pas dire que le médecin est canse de sa mort, mais bien de son rétablissement s'il vient à gnérir. Il ne convient pas non plus que le médecin ou l'opérateur (1) parle en cachette à nne femme, qu'il s'agisse de la maîtresse ou de la servante, ou de quelle condition qne ce soit, à moins que cet entretien ne soit utile à l'opération présente ou future, ou à quelque chose qui la concerne. Il ne doit point leur parler d'une manière déshonnête ni arrêter ses regards sur elles, surtout en présence du malade : car le manque de foi dans le succès de l'opération peut provenir de là, la confiance du malade est affaiblie par la mauvaise opinion qu'il peut concevoir, et le médecin se trouve diminué dans son estime. L'action de l'effort de la nature, qui seconde ntilement l'action directe de la médecine, est également amoindrie par ce fait, et l'effort du médecin n'aboutit qu'à un échec. Car c'est cet effort de la nature qui guérit la maladie et non point le médecin, à moins que cette vertu n'intervienne. C'est la nature, en effet, qui opère toutes choses, mais le médecin est son ministre (2). Que le sage médecin ne commette aucun vol, qu'il ne sème et n'excite point la discorde entre les familiers du malade, qu'il ne leur donne point de conseil si on ne lui

(1) Le texte porte « *medicus siue restaurator* ».

(2) *Omnium vero, natura operatrix est. Medicus aūt minister.* C'était la devise de Salicet.

en demande pas, et qu'il n'emploie pas des gens ayant une manvaise rèpntation ou qnelque vice qui déplaise aux honnêtes personnes. Qu'il n'ait aucune querelle avec les gens de la maison, car tout cela gâte une bonne opération et avilit le médecin. Enfin, qu'il n'ait pas de familiarité avec les laïques. Car les laïques ont tonjonrs eu l'habitude de médire des médecins, et une trop grande familiarité engendre le mépris et fait qu'on ne peut, avec assurance et sûreté, demander décemment les honoraires de l'opération. Sache seulement ceci, qu'une rémunération convenable de son travail, c'est-à-dire un très bon salaire, fait l'autorité du médecin et augmente la confiance que le malade a en lui, quoique le médecin soit d'une grande ignorance. C'est pourquoi le malade croit que sa cure peut et doit mieux que les autres procurer sa guérison. Si toutes ces choses sont convenablement observées par le médecin, elles le grandissent s'il est petit, tandis qne le contraire rabaisse profondément celui qui était dans une haute situation. Que le médecin observe aussi les lois de cenx parmi lesquels il se tronvera ou avec lesqnels il vivra, et qu'il conserve avec eux lenrs usages et leurs habitudes tant qu'il pourra, qu'il visite réellement en personne les pauvres comme il convient. Cette rèpntation de charité augmente dans le public son renom et l'estime dont il jouit, et la puissance divine répand en lui sa grâce à cause de cela; et son opération, chez ceux dont il reçoit un honoraire, paraît plus grande et plus efficace. Secondement, c'est que le malade ne doit pas contredire le médecin par ses observations ni arrêter ses opérations par des objections. Par cette façon d'agir, le malade rend l'opérateur suspect, fait douter de son savoir, l'affaiblit, et les médecins deviennent craintifs, tremblants, hésitants en toute chose, leur opération est défectueuse et leurs efforts n'aboutissent qu'à un insuccès, de sorte qu'une maladie qui était guérissable devient incurable ou s'aggrave en traînant en longueur. Il convient donc qne le malade accepte les dires et les actions de l'opérateur, d'une fois qu'il l'a choisi pour traiter sa maladie. Car la cure et l'opération qui suivent se font par ce moyen dans de meillenres conditions, et le résnltat de la cure est

plus profitable pour l'un et l'autre. Troisièmement, c'est que les assistants soient portés de bienveillance à l'égard du malade, qu'ils lui soient agréables, et qu'ils obéissent au médecin en tout ce qni paraît se rapporter à l'opération. Il ne convient pas qu'ils aillent raconter au malade ce qu'ils ont entendu dire principalement au médecin, à moins qu'il s'agisse de choses qui lui soient agréables et utiles. Que les médecins n'aient aucune discussion entre eux ni avec le malade. Qu'ils s'abstiennent de se parler en cachette; car, par ce fait, ils provoquent chez le malade toutes sortes de soupçons au sujet de pareils entretiens, et de là naissent pour lui la crainte et les doutes sur tont ce qui le concerne, la maladie empire et l'opération du médecin n'est tenue pour rien ou, dn moins, pour très peu de chose. Les choses extrinsèques restent dépendantes du jugement du médecin qui les or lonnancera selon la nature de la maladie.

SOMMAIRE DES CHAPITRES DE CE LIVRE

(1) *Scabies*
(2) *Lactumen.*
(3) *De tinea vel alopecia.*
(4) *De furfuribus et scissuris.*
(5) *De ruptura.*
(6) *Nodus vel ficus.*
(7) *Ordeolus.*
(8) *Ungula.*
(9) *Albedo.*

CHAP. X. — Du pannus (1) produit par descente d'eau dans l'œil, et qui s'appelle cataracte.

CHAP. XI. — Du larmoiement des yeux et du renversement des paupières, avec une certaine scabie et rougeur de l'œil.

CHAP. XII. — Des cils retournés dans l'œil.

CHAP. XIII. — De la fistule lacrymale de l'œil.

CHAP. XIV. — De l'apostème chaud ou froid, sanieux, dans l'oreille ou autour de l'oreille.

CHAP. XV. — De l'oppilation (2) produite dans l'oreille par le cérumen, la crasse ou autre chose quelconque, et de la surdité consécutive quelconque de l'oreille.

CHAP. XVI. — Des vers et des productions charnues (3) nées et cachées dans l'oreille, causant la surdité.

CHAP. XVII. — Du polype développé dans le nez, de quelques tumeurs nasales et des excroissances de chair (4).

CHAP. XVIII. — Des pustules rouges, noires, blanches et livides, ou des taches de ce genre qui se produisent dans le nez ou qui se montrent sur ou autour du nez, et de l'enflure qui se montre sur toute la face avec rougeur de l'œil, que l'on appelle vulgairement goutte rose (5).

CHAP. XIX. — Des fissures des lèvres ou de leur nodus.

CHAP. XX. — De la ranule (6) et de l'apostème sous la langue, de l'érosion des gencives, des dents ébranlées et friables (7) et de leur douleur, et de l'incision de la vulve (8) : et le tout peut être appelé espèce d'esquinancie (9); et de l'esquinancie.

CHAP. XXI. — De l'apostème à la racine de la langue, et de l'incision de la vulve; et cela peut être appelé espèce d'esquinancie.

CHAP. XXII. — De l'apostème sanieux du cou ou de la gorge (10).

CHAP. XXIII. — Des scrofules au cou ou à la gorge.

(1) *Pannus.*
(2) *Oppilatio.*
(3) *Caro addita.*
(4) *Caro superflua.*
(5) *Gutta rubea.*
(6) *Ranula.*
(7) *De dentibus mollificatis.*
(8) *Vulva* pour *Uvula.*
(9) *Squinantia.*
(10) *Gula.*

CHAP. XXIV. — De la hernie du gosier ou gossum (1) et de la production charnue (2) née à la gorge et au cou : et c'est appelé valdura (3) par les laïques, lorsque cela se produit au cou.

CHAP. XXV. — De l'apostème chaud ou froid sous les aisselles.

CHAP. XXVI. — Des scrofules et nodus, et de certaine dureté et carnosité sous les aisselles.

CHAP. XXVII. — De l'apostème chaud on froid, sanieux, à l'adjutoire (4).

CHAP. XXVIII. — De l'apostème chaud ou froid, sanieux, et de la nodosité et dureté qui se montrent au nœud du coude (5) ou au coude lui-même.

CHAP. XXIX. — Du nodus qui apparaît à la jointure où la main se continue avec le bras, ou à la rasète (6) de la main.

CHAP. XXX. — De l'infiltration et nodation, et sclirose (7) qui se produisent à la rasète de la main ou du doigt de la main, et des nodosités de ces parties, toutes choses par lesquelles elle endure fistule et lésion.

CHAP. XXXI. — D'un certain apostème chaud, qui se montre le plus souvent aux doigts, et qui s'appelle panaris (8).

CHAP. XXXII. — De l'infection des ongles (9) et des piqûres des doigts avec un objet aigu quel qu'il soit, et des taches blanches des ongles eux-mêmes.

CHAP. XXXIII. — De l'apostème sanieux, chaud ou froid, qui se montre dans les mamelles.

CHAP. XXXIV. — Des scrofules et dureté et cancer (10) aux mamelles.

CHAP. XXXV. — Du lait coagulé et de la douleur causée par un lait trop abondant, ou dur et épais, et d'une certaine superfluité pileuse, en forme de poil ou de fil (11) réunie en ce point.

(1) *Gossum.*
(2) *Carnositas.*
(3) *Valdura.*
(4) *Adjutorium.*
(5) *Nodositas in nodo cubiti.*
(6) *Raseta.*
(7) *De infiltratione. et nodatione, et sclirosi.*
(8) *Panaritium.*
(9) *Fœditas unguium.*
(10) *Cancer.*
(11) *Superfluitas pilosa, in modum pili vel fili.*

(1) *Coxa.*
(2) *Os stomachi.*
(3) *Eminentia umbilici.*
(4) *Cauda.*
(5) *De ruptura mirach.*
(6) *De milio.*
(7) *De corruptionibus.*
(8) *Fœtida mulier.*

CHAP. LIII. — Des croûtes, du phlegme faux (1), des pustules, des gangrènes et autres choses de ce genre qui se manifestent aux jambes.

CHAP. LIV. — De la veine qui est appelée vigne ou tige (2) et des varices qui se produisent aux jambes.

CHAP. LV. — De l'apostème ou dureté, tumeur ou croûtes qui se font aux talons à cause du froid en hiver et qui sont appelés par les laïques elpito ou bugantia (3).

CHAP. LVI. — De chaque fistule, selon qu'elle peut se faire dans chaque membre.

CHAP. LVII. — De la dureté et callosité, des nodosités et poireaux (4) qui se produisent aux doigts des pieds par quelle cause que ce soit.

CHAP. LVIII. — Du cancer et de la mordication, ou de la mortification ou corruption, ou de l'herpès esthiomène (5) à quels membres que ce soit du corps humain, ou des fistules dans l'os.

CHAP. LIX. — Des carboncles et de l'anthrax (6), selon qu'ils peuvent se produire en toute partie du corps, et qui sont appelés alcoin (7).

CHAP. LX. — De la lividité et noirceur dépendant dans un membre quelconque d'une contusion, d'une chute ou d'une autre cause.

CHAP. LXI. — De la brûlure du feu, de l'eau ou de l'huile bouillante, ou d'un liquide de ce genre.

CHAP. LXII. — Des sueurs qui se produisent dans tous les membres au temps de la grande chaleur de l'été, surtout lorsque l'homme se fatigue.

CHAP. LXIII. — De l'impetigo, ou formica miliaris, et feu persique (8).

CHAP. LXIV. — De la morphée (9) blanche et noire et rouge, et l'albaras (10).

CHAP. LXV. — De la scabie et prurit dans tout le corps.

(1) *De phlegmate falso.*
(2) *Vitis seu caulis.*
(3) *Sic.*
(4) *Porrus:*
(5) *Herpes esthiomenus.*
(6) *De carbunculis et anthrace.*
(7) *Sic.*
(8) *De empetigine, vel formica miliari, et igne persico.*
(9) *Morphea.*
(10) *Albaras.*

CHAPITRE PREMIER

DE L'EAU AMASSÉE DANS LA TÊTE DES ENFANTS NOUVEAU-NÉS

C'est une maxime générale que quatre causes sont nécessaires pour qu'un membre éprouve quelque lésion d'origine interne, et qu'il se produise nn apostème ou autre chose. La première est la présence dans le corps de l'homme de matière on d'humeur qui n'est pas propre à être transformée pour nourrir ce membre, soit à cause de la grande abondance de cette matière, soit à cause de sa nocivité. Lorsqu'une de ces causes intérieures, ou que les deux se rencontrent dans nne humeur ou dans des humeurs, celles-ci ne se trouvent pas alors de la nature des membres, et lorsque les humeurs se trouvent ne pas convenir aux membres, il n'est pas possible qu'elles les nourrissent, à moins qu'elles ne soient rectifiées par la nature, ce qui arrive quelquefois si elles ne sont que peu ou faiblement viciées. La seconde est la vigueur du membre qui refoule la maladie on sa débilité. La troisième est la débilité du membre qui endure ou dans lequel se produit la maladie. La quatrième est la facilité des voies pour le passage des humeurs d'un membre à un autre. Et je veux que tu notes cette proposition générale applicable à toutes les


(1) *Sic.*
(2) *Ventositas.*

maladies venant d'nne canse intérieure par vice des hnmeurs, parce que je n'en ferai plus mention dans aucnn chapitre de cette partie de mon ouvrage. Mais cet amas morhide ne se produit que lorsqne le petit garçon ou la petite fille est dans le ventre de sa mère, ou bien qu'il est nouvellement né, et il provient de l'humeur menstrnelle aqueuse crue et inabsorbable que la nature n'a pu rectifier ni chez l'enfant, ni chez la femme, mais qu'elle a bien pu diriger et chasser vers la tête et la rassembler en ce point au moyen des causes indiquées plns haut; et aussi à cause de la grande capacité de la tête elle-même en comparaison des antres membres et de la flexion de la tête du fœtns sur les genoux, selon la situation de l'enfant dans la matrice, qui est telle. Car il est relié à la matrice de la femme et à ses reins (1), et il tire le sang des veines de la matrice pour son alimentation, son ombilic communiquant avec le foie (2); et aussi, pour une plus grande facilité de l'attirer, le ventre de l'enfant et sa partie antérieure sont logés auprès des reins de la femme, et il tient les poings fermés sur ses genoux, sa tête étant fléchie sur ses mains. La main ainsi fermée est placée dans la concavité de l'œil (3), je dis une seule main et un seul œil, et ainsi il tient son nez entre ses deux mains. La cause de la flexion de la tête de l'enfant sur son ventre apparaît donc ainsi, et de la présence du liquide affluant de tout le corps du fœtus et descendant vers la tête à cause de l'inclinaison dont il a été parlé et pour d'autres causes indiquées plus haut, et qui distend, ramollit et relâche tellement les commissures et les jointures de la tête, qu'elle sort du crâne et se loge entre le crâne et sa peau extérieure. Et le signe que le liqnide se trouve là c'est que le médecin, en palpant avec les doigts, cesse de trouver et ne sent pas l'os de la tête. Ce liquide se place quelque-

(1) Ligaments utero-sacrés, ou ligaments postérieurs auxquels certains auteurs ont attribué les douleurs de reins dont se plaignent si souvent les femmes dans le cours de la grossesse et pendant l'accouchement. (Tillaux, *Anat. topogr.*)

(2) Veine ombilicale.

(3) C'est-à-dire entre l'œil et la racine du nez.

fois entre le crâne et le siphac dn cerveau (1) ou dnremère, et le signe est qne le médecin peut, en palpant, suivre partout l'os de la tête; mais cet épanchement est d'une cure difficile et plus dangereuse que le premier. Cette maladie, du moins sa première forme, est d'un diagnostic facile, parce qn'elle est reconnue facilement par la vne et le toucher. La cnre de cette maladie, d'après la pratique, est autre que celle des anciens. Les uns, en effet, veulent évacuer cette eau au moyen d'une incision linéaire à la partie antérieure de la tête, au lieu qui est appelé le front, où la continuité de l'os ne s'établit, chez quelques enfants, qu'après un long temps; les autres au moyen d'une incision triangulaire; les autres, enfin, au moyen d'une incision cruciale. Et certains veulent que cette eau soit évacuée par ces mêmes incisions, mais faites en un lieu plus déclive de la tumeur de la tête, ou bien à la partie postérieure, pourvu que cette eau puisse sortir de ce lieu. Mais tous concordent sur ce point, et cela est exact, que cette eau ne soit pas entièrement évacuée au moment de l'incision, mais peu à peu, à la longue, et cela en suivant leur méthode, est convenable. Mais quant à moi, dans mon temps, je n'ai jamais vu quelqu'un être traité d'après ce procédé et qui ait été sauvé, et je ne crois pas qu'on puisse être certain de sauver quelqu'un par ce moyen; parce que cette infirmité ne se montrant, comme je l'ai dit plus haut, que chez ceux qui sont nés depuis moins de sept jours, il ne me paraît pas convenable, à cause de leur délicatesse et de leur faiblesse, de pratiquer de telles incisions. Pour mon compte, j'ai vu quelqu'un, dans un hôpital de Crémone, qui guérit par le seul effort de la nature, mais très à la longue, et cet enfant vécut ensuite pendant longtemps. Après avoir vu ce cas, j'ai emprunté à un travail tel de la nature un mode de cure d'après mes idées personnelles, consistant à agir peu à peu au moyen des dessicatifs. Ainsi, la fille d'un ami, souffrant d'une pareille maladie, est venue chez moi, et je l'ai soignée par le mode de cure que je vais te mettre

(1) *Siphac cerebri.*

en écrit. Premièrement, j'ai procédé dans sa cnre de cette manière : j'ai commencé par lui oindre tons les jours, deux fois par jonr, toute la tête avec : buile de camomille, 4 onces, sonfre, 1 once, mêlés ensemble et chauffés, et après l'onction, je plaçais anssitôt snr toute la tête de la laine très chaude non lavée de son suint (1), ou, pour le moins, un lambeau d'étoffe de laine neuve bien chaud. Après avoir continué cette cure pendant un mois et plus, la nature prit de la force sur la maladie, et l'hnmeur commença manifestement à tarir ; et comme il me parnt qu'elle était entre le crâne et la peau extérieure de la tête, j'ai pu procéder plus sûrement ayant une plus grande certitude, et aussi parce que les membres de cette jeune fille étaient déjà en partie développés, et parce que cette variété de maladie est d'un moindre danger que l'autre ; j'ai voulu ensuite faire, et j'ai fait, quelque cautère ponctual (2) à la partie antérieure de la tête, à l'endroit qui est appelé front, et j'ai appuyé le cautère jusqu'au liquide, qni a ainsi commencé à sortir ou à couler peu à peu. Après un peu de temps, j'ai fait deux autres cautérisations à la partie postérieure de la tête, au point où la nuque se joint à la tête, et l'eau en coulait également à ma volonté. Et ainsi, avec l'onction susdite et ces trois cautérisations pendant ce temps, cette jeune fille a été, grâce à Dieu, remise en santé dans moins de la moitié d'une année jusqu'au tarissement complet de l'eau. Mais remarque une chose, c'est que je ne laissais pas s'échapper toute l'eau par les cautères autrement que goutte à goutte, et après le pansement je la tenais exactement et convenablement renfermée toute la journée au moyen de tentes de lin, et je bandais toute la tête de la malade avec un appareil approprié. Quand l'eau est enfermée entre le crâne et l'enveloppe du cerveau, tu dois agir avec les mêmes choses et de la même façon, mais en ayant cependant plus de crainte à cause de la faible résistance de l'enfant et de l'application du cautère, à cause du voisinage plus rapproché de l'eau et

(1) *Lana succida*.
(2) Quelques points de cautérisation.

du cervean, car dans cette espèce d'infirmité il fant procéder avec plus d'appréhension et de délicatesse qne dans l'autre espèce dont il a été d'abord qnestion.

CHAPITRE II

DE LA CROUTE OU SCABIE A LA TÊTE ET AU FRONT DES ENFANTS A LA MAMELLE

Cette maladie n'est pas connue pour se montrer chez les enfants, si ce n'est quand ils sont au sein, et elle s'appelle croûte ou croûte de lait, et elle se produit chez eux au front, à la tête, et s'étend souvent aux autres membres. Cette maladie naît chez les enfants de l'aigreur (1) du lait qui introduit une salure dans la nourriture de l'enfant ou dans la matière qui doit être convertie en aliment. Ou bien cette matière elle-même dans laquelle se produit l'impression ou la transformation de cette salure est hnmide et vicieuse. Et le signe que l'aigreur du lait avec une matière telle est la cause de cette infirmité, c'est la rudesse que l'on tronve à la peau de la tête de l'enfant, avec l'adhérence de la croûte, car cette rudesse de la croûte sur la rudesse de la peau dénote l'adustion (2) et la siccité de l'humeur, mais l'adhérence et la ténacité dénotent son excessive viscosité.

La cure de cette infirmité consiste à oindre le point malade deux ou trois ou quatre fois, ou chaqne fois qn'il paraîtra se sécher, avec de l'huile de camomille mêlée à du beurre non salé, ou de la graisse de poule, ou de la

(1) *Acuitas.*
(2) *Adustio.*

graisse de rognons d'animal châtré (1), ou avec les humectants de ce genre que tu connais. Que ce soient les topiques avec les onctions, on les emplâtres, ou les lotions, ou les fomentations humectantes. Que la nourrice de l'enfant se prive de tout ce qui est salé, au moins de fromage salé, des viandes fortes et salées, de toutes choses aigres (2), piquantes, d'huile, d'oignons, de poireaux et des choses de ce genre et de toutes sortes de choses piquantes, comme de poivre, de moutarde, de gingembre et de choses semblables; de confection de miel poivrée, de vin généreux pur (3); qu'elle boive au contraire, de préférence, du vin très amorti avec l'eau d'une décoction de substances humectantes et quelque peu rafraîchissantes. Qu'on donne à l'enfant un bain de tout le corps et qu'on baigne spécialement sa tête avec l'eau de décoction de fleurs de camomille, de roses, de violettes, d'orge, de mauves, d'althée, de semences de fenugrec, de semences de lin et avec les humectants de ce genre, non point avec des échauffants (4). Il est au moins évident que, dans mon temps, j'ai vraiment guéri de nombreux malades d'après ce procédé, sans danger quelconque et sans appréhension, et sans aucun affront d'ignorance.

CHAPITRE III

DE LA TEIGNE OU ALOPÉCIE, HUMIDE OU SÈCHE, OU DES POUX

La teigne est le dessèchement de la peau de la tête par des croûtes ou à cause des croûtes, sans aucun écoulement

(1) *Pinguitudo renū castrati.*
(2) *De oībus acruminibus.*
(3) *Non lymphato.*
(4) *Nō calefaciētibus.*

d'humeur ou avec quelque humeur évoluant avec elle, avec chute des cheveux ou, du moins, leur diminution. Mais celle qui existe avec des croûtes, sans écoulement d'humidité, est produite par la matière aduste et dénaturée (1) qui altère, rouge et brûle la peau, et prive les racines des cheveux de l'humidité qui les alimente; c'est ainsi qu'ils tombent. On reconnait cette maladie en la voyant, parce qu'il se produit des croûtes safranées (2), noires, ou vertes qui n'émettent aucune humidité ou qui en émettent à peine, à la manière d'un virus et d'un venin (3), tellement que les cheveux se détachent et tombent. Or, l'autre teigne existe avec des croûtes humides et présentant des érosions (4) dans lesquelles apparaît quelque blancheur ou, au moins, une certaine teinte cendrée, et l'on en voit sourdre une matière cendrée, humide et visqueuse, et cela amène aussi la chute des cheveux. Et remarque que, dans l'une et l'autre teigne, les poux pullulent dans les cheveux, surtout dans l'enfance et l'adolescence, périodes pendant lesquelles abonde cette humeur altérée. Les poux sont produits par l'altération de cette matière mauvaise couenne dans ce point. Les poux se montrent plus tôt dans la teigne humide et ils se montrent toujours, chez le vieillard comme chez le jeune homme et l'enfant.

Le traitement de la teigne sèche consiste premièrement à raser entièrement les cheveux aussi bien et aussi délicatement que possible et, après que toute la tête aura été rasée, à oindre pendant trois jours le point atteint avec de l'huile de violettes mêlée à de la graisse de poule, du beurre de vache, de la graisse de rognons d'animal châtré non salés, ou à des humectants de ce genre, chauds. Mais le quatrième jour, que toute la peau soit profondément scalpellée (5) sur le point malade, afin qu'il s'écoule une grande abondance de sang, et immédiatement après l'écoulement du sang, que toute la partie scalpellée soit lavée avec l'eau de dé-

(1) *Adusta et corrupta.*
(2) *Croceë.*
(3) *Virus et venenum.*
(4) *Cum crustis humidis et corrosis.* Godets.
(5) *Scalpelletur.*

coction de mélilot, de fleurs de camomille, de fumeterre, de follicules de séné, d'épithyme (1), d'amandes douces, de figues, de raisins secs (2), d'althée et autres humectants de ce genre et légèrement stimulants. Après cette lotion, que toute la peau de la tête soit frottée et frictionnée fortement avec l'alun de lie de vin (3) dissous dans l'eau de la décoction susdite, ou avec des oignons, ou avec des aulx, ou de la moutarde, ou de l'oignon de scille (4), ou même avec quelque lambeau d'étoffe grossier, rude et chaud, et du fort vinaigre un peu mordant. Après cette friction énergique, que le point malade soit de nouveau lotionné avec l'eau de la décoction susdite et, après cette seconde lotion, que la tête soit essuyée avec un lambeau d'étoffe blanche en lin, et après qu'elle sera séchée, qu'elle soit ointe entièrement avec l'onguent indiqué plus haut, et que cela ait lieu de nouveau, deux fois par jour, jusqu'à trois jours. Vers le quatrième jour ou environ, examine si la peau te paraît nette ou non; si elle n'est pas nette, reviens à la friction antérieurement dite, et à la lotion et à la friction avec l'alun de lie de vin, sans plus ample et ultérieure scalpellation; car la scalpellation ne doit être faite qu'une fois, mais profondément, comme il a été dit déjà. Après cette friction, lotionne la partie et oins-la comme ci-dessus. Et cela doit être fait ainsi, de quatre en quatre jours, jusqu'à ce que la peau soit devenue nette, ce qui se reconnaît au tarissement de la suppuration pénétrante et fétide, et à l'éclat de la peau et de la chair, et à son nivellement. Et quand la peau sera nette, que toute la tête soit alors ointe une fois par jour de cet onguent, jusqu'à ce qu'elle soit parfaitement guérie, et que les cheveux se soient reproduits et aient poussé convenablement : Prenez de cendre de cheveux humains 2 drachmes ou 5 onces, de fèces d'huile de graine de lin 4 onces, de miel pur despumé 4 onces, de myrrhe très finement pulvérisée de 1 à 5 onces, et mêlez

(1) *Epithymum.*
(2) *Passulæ.*
(3) *Alumen fœcis vini.*
(4) *Cæpa squillitica.*

le tout. Car cet onguent mondifie (1) en partie la peau, la consolide (2) et l'affermit bien, et favorise la multiplication des cheveux si la peau n'est pas calleuse, car la vertu de la médecine ne peut faire naître des cheveux dans une peau calleuse (3) sans faire d'abord disparaître la callosité. Si le malade est ainsi et qu'il ait soixante ans ou plus, qu'on lui donne le soir (et qu'il ne soupe pas) des pilules ainsi composées : Prenez d'ellébore noir 1 drachme, de séné et d'épithyme, de chaque 5 drachmes, d'agaric de 1 à 5 drachmes, de mastic et de spic (4), de chaque 5 drachmes, d'aloès 4 drachmes. Les pilules sont faites avec le suc d'ache (5), en forme de pois chiche. La dose est de 1 drachme et doit être administrée au début de la maladie avant la scarification, car ces pilules font évacuer de tous les membres la matière aduste.

Il faut procéder de la même façon dans la teigne humide, excepté pour les onctions dejà dites avec les huiles et les graisses, à la manière qu'on les fait dans cette maladie, parce que cette friction se fait avec les huiles susdites sans mélange avec aucune substance très forte ou pénétrante. Or, dans celle-ci, on fait la friction avec l'alun dissous non pas dans l'eau susdite, mais dans de fort vinaigre; et les pilules pour la teigne humide se font ainsi : Prenez de pulpe d'agaric, de coloquinte, de mastic, de chaque 1 drachme, d'aloès 3 drachmes; que les pilules soient faites avec le suc de poireau. Leur dose est 1 drachme. Au moyen de ce procédé, j'ai guéri, en vérité, beaucoup de malades de la teigne humide et de la teigne sèche.

Le traitement des poux de la tête est de cette manière : que les cheveux soient coupés, qu'ils soient lavés avec la susdite décoction et que la tête soit bien séchée; ensuite qu'elle soit ointe pendant trois jours avec cet onguent dont l'efficacité est reconnue. Formule de l'onguent :

(1) *Mundificat.*
(2) *Consolidat.*
(3) *Callosa.*
(4) *Spica.*
(5) *Apium.*

Prenez de myrrbe 5 onces, d'aloès 1 once, d'agaric 2 drachmes, d'hnile d'amandes amères 3 drachmes, d'huile de laurier et d'huile d'amandes de pêche, de chaque de 1 à 5 drachmes; on pnlvérise ce qni doit être pnlvérisé, on mêle parfaitement le tout ensemble et l'on oint le lien où est le mal. Cet onguent est bon anssi sans coupe de cheveux, et cela est ntile dans les plaies qui ne permettent pas cette coupe, mais son application ne peut se faire aussi commodément.

CHAPITRE IV

DES FURFURS ET DES SCISSURES APPARENTES A LA TÊTE

Les furfurs de la tête sont des superfluités produites à la peau de la tête à cause de la prédominance de la sécheresse dans la matière en ce point, d'où il résulte que certaines parties se séparent de certaines autres, et les furfurs et les scissnres se produisent. Or, leur signe est de frotter l'endroit qn'ils occupent afin que les scissures s'ouvrent, et les furfurs tombent.

Leur cure consiste à frotter chaqne jour le point malade avec la poussière de verre, qui se prépare ainsi : prenez six onces de verre, qu'il soit pilé jusqu'à la dernière finesse et criblé une première fois à l'étamine et ensuite à travers une fine étoffe de lin, et qne cette poudre soit mêlée à cinq onces de farine de lnpins (1), à deux onces d'écume de mer (2), et à une once d'alun de sucre (3). Ensuite, après avoir lotionné la tête avec l'eau de décoc-

(1) C'était une des quatre farines résolutives.
(2) *Spuma maris.*
(3) *Alumen Zuccharinum.*

tion de fleurs de camomille, de fumeterre et autres indiquées dans le précédent chapitre de la teigne, et l'avoir essuyée comme il convient, qu'il soit fait une bonne friction assez forte avec cette poudre. Après la friction, que l'on fasse de nouveau une bonne lotion de la tête avec la décoction susdite, et puis que la tête soit convenablement essuyée avec un lambeau d'étoffe de lin propre, rude et chaud, et après cet essuyage on oindra la tête avec les huiles et l'onguent indiqués au précédent chapitre de la teigne. Mais si une guérison complète ne suit pas ce traitement, qu'on applique ensuite des ventouses sur les épaules (1) et sous le menton (2), et que l'on fasse une notable attraction du sang (3) si le malade est robuste. On procèdera ensuite au moyen des applications locales, comme il a été dit auparavant. Mais que la friction soit faite avec des substances plus énergiques et plus fortement abstergentes, auxquelles on ajoutera de l'alun de fèces de vin généreux (4), qui pourra aussi être employé seul ou avec des oignons ou autres, ou de la scille, ou de la farine de moutarde, ou autres substances fortes de ce genre, bien connues. Cette friction étant faite, on procède comme précédemment. Si le malade était âgé de 16 ans, qu'on lui donne des pilules ainsi composées : prenez d'ellébore noir une once, de séné et d'épithyme, cinq drachmes, d'agaric, de un à cinq drachmes, de mastic un gramme, d'aloès quatre drachmes, et faites des pilules avec du suc d'ache. Qu'on les donne à la dose de un drachme et avant l'application des topiques. Par ce procédé j'ai guéri, en vérité, un certain frère prêcheur, mon ami. Et remarque ici ce précepte général que dans cette maladie, et dans toutes celles de la tête qui réclament le lavage de la peau, il convient et il est bon de couper les cheveux, et cela est même nécessaire si l'on veut que les remèdes agissent comme ils le doivent.

(1) *Spathulæ.*
(2) *Sub mento.*
(3) *Attractio sanguinis.*
(4) *Alumen fæcis vini potêtis.*

CHAPITRE V

DE L'APOSTÈME SANIEUX A LA TÊTE ET AU FRONT ET DE LA RUPTURE (1)

Cet apostème ne se produit qu'à la tête et le plus souvent chez les enfants, et cela à cause de l'abondance des humeurs superflues et phlegmatiques (2) qni existe chez eux. Cet apostème est produit aussi, la plupart du temps, par un phlegme doux et pur, ou peu mélangé avec d'autres hnmeurs, on encore par le phlegme mêlé au sang. Mais en outre de l'action dn phlegme, et comme conséquence (3), se montre quelquefois une marque de cholère et de mélancholie (4). Le signe auquel on reconnaît qu'il en est ainsi consiste en l'apparition dans tout le sang, ainsi altéré, d'une certaine vicsosité avec nne pâleur mêlée à quelques taches rouges, rarement citrines ou noires, et cela ne se produit que par le fait du mélange et de l'action d'un phlegme au moins aussi abondant, ainsi que des autres humeurs avec le sang.

Le traitement consiste à veiller autant qne possible à la digestion (5) et à la maturation de cet apostème dès qu'il se manifeste. Tu n'essaieras pas de l'arrêter au débnt sous prétexte de l'importance de la partie atteinte, et à cause du cerveau, et tn ne laisseras pas la matnration de l'apostème s'achever, car la sanie (6), arrivée au dernier degré

(1) *Ruptura.*
(2) *Humiditas superflua et phlegmatica.*
(3) *Unde ex hoc.*
(4) *Vestigiu cholere et melancholiæ.*
(5) *Digestio.*
(6) *Sanies.*

de maturation acqniert nne certaine acuité et pénétration, et il se prodnit comme nn poison qui détruit et corrode les tissns, la chair de la tête et la peau, et met la partie dans nn tel état qne le médecin ne peut obtenir la consolidation de la plaie qu'avec la plus grande difficnlté.

Donc, nn emplâtre maturatif bon pour obtenir le rèsnltat désiré, et dont j'ai fait usage dans ce cas, dans mon temps, est celni-ci : Prenez trois oignons et trois jannes d'œuf cuits sous la braise, pas bien dnrs; mêlez parfaitement le tont ensemble, pilez-le et pétrissez-le ; cela fait, ajoutez de la graisse de porc ou du beurre en quantité égale à la moitié de tout le premier mélange, et appliquez sur l'apostème une partie de cet onguent chaud, étendu sur un morceau d'étoffe. On met, par dessus, un gâteau de laine non lavée et on lie le tout. Si vous avez, de même, besoin d'émollient plus énergique, prenez alors autant de racine d'althée qu'il y avait d'onguent en tout, la première fois, enlevez l'écorce extérieure, lavez-la de la terre qui peut y adhérer, divisez-la en morceaux et faites-la cuire parfaitement dans de l'eau douce jusqu'à ce que les racines soient bien amollies. Alors, pilez-les bien, ajoutez les substances susdites et qu'il soit fait comme précédemment. Cela est excellent ; j'en ai éprouvé l'efficacité. Certains ajoutent de la farine de fenugrec (1), des fleurs de camomille et, tout cela étant mêlé ensemble avec une quantité suffisante de décoction d'althée, ils font un emplâtre qui est très bon et très énergique pour digérer (2).

L'apostème étant mûr, il faut l'inciser selon sa longueur, c'est-à-dire en le divisant par le milieu, ou selon une figure triangulaire, et non point en forme de croix, comme font quelques étourdis. Car une incision cruciale gêne beaucoup les muscles de la tête dans leurs mouvements; cela est assez évident. L'incision étant faite et la sanie évacuée, il faut bourrer aussitôt toute la cavité avec des tentes (3) roulées dans de l'alnn de sucre pilé, mélangé

(1) *Fæ grecum.*
(2) *In digerendo.*
(3) *Tenta.*

à du vin et à du jaune d'œuf, ou même à du blanc d'œuf, s'il y a écoulement de sang; et qu'il soit fait ainsi pendant trois jours, deux fois tous les jours. On mettra sur l'endroit malade ce mondificatif et, après trois jours, on l'introduira dans la plaie : Prenez de myrrhe 1 once, de sarcocolle (1) 5 onces, de farine d'orge 4 onces, et autant de miel qu'il en faut pour faire l'incorporation des substances en forme d'emplâtre mollificatif. Et si une mondification plus énergique est nécessaire, on emploiera l'onguent des apôtres (2), ou bien l'onguent vert; je les mentionnerai à la fin de mon ouvrage. La mondification étant opérée, soit l'endroit incarné (3) avec telle poudre incarnative : Prenez d'encens menu 5 onces, d'iris, de gomme adragant, de chaque 1 once; pulvérisez parfaitement, passez au tamis, mêlez ensemble et mettez dans la plaie. L'incarnation étant faite, que la plaie soit consolidée avec cette poudre : Prenez de noix de cyprès 1 once, de myrrhe 5 onces, de poudre de galles 3 onces, de bol d'Arménie (4) 2 drachmes, d'aloès 1 once; on pulvérisera et on tamisera bien et on mettra sur l'endroit; ou bien soit fait un onguent avec ces poudres et huile et cire en quantité suffisante. Je parlerai encore des onguents consolidatifs et incarnatifs à la fin de l'ouvrage.

(1) *Sarcocolla.*
(2) *Unguentum apostolorū.*
(3) *Incarnare.*
(4) *Bolus armenus.*

CHAPITRE VI

DE L'APOSTÈME NON SANIEUX A LA TÊTE OU AU FRONT, ET IL EST APPELÉ NODUS

Cet apostème est fait, le plus souvent, de mélancholie seule ou un pen mêlée à une autre humeur ; ou bien il est fait aussi de seul phlegme gypseux (1) ou, quelquefois anssi, il est fait de l'un et de l'autre. Et il est de deux formes : sous l'une, on le trouve avec son mince pied, à la façon du pied d'une figue, et sous l'autre avec une égale grosseur entre le pied et la partie supérieure, de telle sorte que la tumeur présente partout la même extension et n'est point avec un pied étroit à la manière du pied d'une figue, comme était la première. Et le signe de cet apostème, ainsi que sa variété déjà dite, ne sont donnés que par la vue et le toucher, et sont assez connus.

La cure de cet apostème, du moins de celui qui a un pied comme une figue, consiste à l'inciser en totalité avec le rasoir pointu (2) par delà sa racine et son pied et, après son incision complète et son extirpation (3), à cautériser fortement le point incisé avec le fer ardent jusqu'à l'os de la tête, afin que la racine de l'apostème soit entièrement enlevée. Ensuite, sur l'eschare faite par le cautère, soit mis du beurre ou quelque autre corps gras, afin que l'eschare pourrisse et tombe. Et l'eschare étant enlevée, soit sa place mondifiée un tant soit peu avec onguent des apôtres, noir ou vert, dont je parlerai à la fin de l'ouvrage. Et

(1) *Phlegma gypseus.*
(2) *Rasorium acutum.*
(3) *Eradicatio.*

après que la plaie sera mondifiée, soit l'endroit incarné au moyen de la poudre incarnative indiquée plus haut, au chapitre précédent de la loupe (1). Soit ensuite consolidé au moyen de la poudre consolidative déjà dite aussi dans le même chapitre. Mais dans l'apostème qui n'a pas de pédicule à la manière d'une figue, mais qui est partout de forme égale, que son incision soit faite selon une forme triangulaire, et que soit enlevé tout ce qu'il contient de fétide et d'altéré et, cela fait autant que possible, soit ensuite l'endroit rempli aussitôt avec des tentes de lin roulées dans de l'alun de roche (2), avec vin et jaune d'œuf, et mêlé aussi à blanc d'œuf. Mais s'il en était ainsi que l'écoulement du sang devînt nuisible, n'emploie pas le vin pour le moment et ne prends que le blanc d'œuf avec le jaune et les poudres constrictives du sang (3), comme encens, bol d'Arménie, gypse, sang-dragon, aloès, toile d'araignée, farine folle du moulin (4), poussière qui est à la bouche du four, poils de lièvre et autres choses de ce genre, jusqu'à l'arrêt de l'écoulement du sang. Et que la place ne soit point débarrassée de cette application pendant au moins tout un jour et une nuit. Mais après la répression de l'écoulement du sang, qu'elle soit recouverte avec le mondificatif dit, avec alun de sucre, vin, jaune d'œuf et miel, et que cela suffise jusqu'au troisième ou cinquième jour. S'il faut faire ensuite une mondification plus forte, soit la partie mondifiée avec l'onguent des apôtres, noir ou vert, qui se prépare avec alun de roche, fleurs de cuivre (5) et miel, en prenant parties égales de chaque. La mondification étant faite, soit l'endroit incarné avec la poudre incarnative susdite, et l'incarnation étant faite, soit consolidé avec la poudre consolidative dont il a été aussi question précédemment, ou bien avec les onguents faits avec ces mêmes poudres jointes à une suffisante quantité de cire et d'huile.

(1) *Topinaria.*
(2) *Alumen rochẽ.*
(3) *Pulvis sanguinis cõstrictivus.*
(4) *Farina volatilis molẽdini.*
(5) *Flos ẽris.*

CHAPITRE VII

DE L'OPHTHALMIE CHAUDE OU FROIDE OU DE L'ORGELET

L'ophthalmie est l'apostème dans l'œil ou dans sa conjonctive, qui existe quelquefois avec rougeur jointe à nne certaine lividité, avec douleur et larmoiement; et alors elle existe par le fait d'un vice de sang (1). Quelquefois, c'est par le fait de la cholère, et dans cette variété on éprouve une piqûre, comme une piqûre d'aiguille, sans rougeur notable ni grande tuméfaction et enflure ou pesanteur en rapport avec l'étendue et la grosseur de la partie. Quelquefois, c'est par l'effet du sang, quand elle se produit avec rougeur, pesanteur et piqûres semblables, mais non pas si intenses cependant. Elle existe quelquefois sans rougeur, du moins aussi marquée que la précédente. Mais elle existe avec une inflammation assez notable et une certaine pâleur succédant à la rougeur, avec fluxion de l'œil, un certain gonflement et une certaine lourdeur; alors elle provient du phlegme. Quelquefois, elle existe avec une coloration brune et sans grande inflammation ni tuméfaction ou gonflement des veines de la conjonctive, et alors elle provient de la prédominance de la mélancholie sur les autres humeurs. Tels sont les signes de l'ophthalmie quelle que soit sa cause.

Mais l'orgelet est un apostème chaud naissant le plus souvent aux panpières des yeux. Il est toujours produit, ou, du moins, le plus souvent, par une hnmeur chaude, le sang ou la cholère. Et quelquefois il est produit par les

(1) *Ex sanguine peccāte.*

antres humeurs, et alors il n'est pas appelé orgelet, mais nodus, dont nons ferons mention dans le chapitre suivant. Les signes de l'orgelet sont une tumenr dans la paupière en forme de pois chiche ou de fève, on qnelqnefois plus grosse, selon l'abondance et l'intensité (1) de la matière, et avec rougeur, pulsation et douleur plus fortes.

La cure de l'ophthalmie qni provient du sang ou de la cholère est qu'au début on fasse la phlébotomie de la veine céphalique du côté opposé à l'œil ophthalmique (2). Pnis, et jusqu'à trois jonrs de suite, s'il s'est prodnit nne lésion considérable, qu'on fasse la phlébotomie de la cépbaliqne du même côté que l'œil ophthalmiqne. Et que le malade, dans son régime de vie, s'abstienne absolnment de vin de vigne, mais qu'il boive de l'eau cuite, sncrée, mêlée à vin de grenades ou à verjus (3). Qn'il mange des laitues, ou des courges, ou du pourpier bonillis et cnits dans l'eau dans laquelle cuit aussi un poulet; qu'il prenne de la ptisane (4) d'orge préparée avec ce même bouillon (5), avec du sncre; on de la mie de pain plusieurs fois lavée dans l'eau et mêlée à ce bouillon, et qu'il mange un tant soit peu de poulet, mais très peu, surtout si ce malade est de complexion robnste. Et soit, ce genre de vie, observé jusqu'à la déclinaison de l'apostème et jusqn'à ce qu'on soit assuré du cours des humeurs. Mais après la pblébotomie, soit cet emplâtre appliqué sur l'œil : prenez de roses rouges, de fleurs de camomille, de graines d'aneth, de cbaque 1 once; de graines de chou (6), d'ortie, de fenouil, de chicorée (7), de chaque 5 onces. Soit le tout ramolli dans l'ean bouillante, et puis bien écrasé dans un mortier; après qnoi soit épaissi avec farine de fenugrec, de graines de lin et d'orge, qnantité égale de chaque avec la décoction des substances

(1) *Furia.*
(2) *Oculus ophthalmicus*, l'œil atteint d'ophthalmie.
(3) *Agresta.*
(4) *Ptisana.*
(5) *Brodium.*
(6) *Caulis.*
(7) *Endivia.*

susdites, et qu'on en fasse nn corps gras (1) avec de la graisse de poule et de l'huile de camomille et d'aneth. L'emplâtre sera composé de tontes ces choses mêlées ensemhle. Cet emplâtre fait disparaître la tumeur en résolvant l'inflammation par sa douceur (2). Mais, si l'ophthalmie n'est pas guérie par ce procédé, soit alors le malade purgé avec ces pilules : prenez de scammonée 5 drachmes, de mastic 1 drachme, d'aloès 1 drachme, et faites des pilules avec ces substances parfaitement pilées avec du suc de laitne, ou de chicorée, ou de roses, ou les eaux de ces plantes (3). Soit leur dose 1 drachme. Mais si l'ophthalmie est produite par une matière froide, que le malade mange de la viande de poulet houillie mitigée (4) par de la laitue, de la chicorée, du pourpier, ou par les semences communes (5); qu'il fasse usage de houillon de pois chiches rouges; qu'il mange de la viande de chevreau et de petits oiseaux; qu'il hoive du vin très affaibli par l'eau; qu'il mange des amandes. Et qu'il soit purgé avec ces pilules, sans qu'il soit fait aucune phlébotomie : prenez d'ellébore noir 1 drachme, de pulpe d'agaric, de coloquinte, de styrax, de mastic, de chaque 2 drachmes, d'aloès 4 drachmes; faites des pilules avec le suc d'ache; la dose est 1 drachme, et qu'on fasse ainsi toute la semaine. L'emplâtre convenable pour la maturation de cette ophthalmie et qui la résout est celui-ci : prenez d'aloès, de myrrhe, de styrax, de bol d'Arménie, de farine de fenugrec et de lupin, de chaque 2 drachmes; pulvérisez ce qui doit être pulvérisé; ensuite, avec un drachme de farine d'orge, d'huile de camomille et de graines d'aneth faites un emplâtre et appliquez-le sur l'œil. Car cet emplâtre résout, réchauffe et dessèche rapidement. J'ai facilement guéri plusieurs fois cette infirmité. Mais le meilleur emplâtre pour l'orgelet est celui-ci : prenez de cire neuve 5 onces, d'aloès

(1) *Impinguetur.*
(2) *Anodinitas. Anodynus* veut dire sans douleur, α ὀδύνη.
(3) C'est la formule des pilules cochées.
(4) *Alterata.*
(5) *Semina coīa.*

2 drachmes, d'excellente céruse pulvérisée 1 drachme, et d'huile rosat ce qu'il faut pour incorporer ces substances, et faites un emplâtre. Cet emplâtre résout l'orgelet, modère son acuité et le guérit facilement.

CHAPITRE VIII

DU NODUS AUX PAUPIÈRES

Cette maladie est de facile cognition (1). Elle naît de l'humeur mélancholique, crue et dure, et s'établit dans les tissus (2) de la paupière supérieure ou inférieure.

Sa cure est de renverser la paupière vers l'extérieur, si tu veux extraire le nodus par la partie intérieure, et d'inciser la paupière sur sa partie intérieure, dans le sens des rides, sur le nodus. Fais ensuite l'extraction du nodus en totalité, et panse la plaie aussitôt avec le blanc d'œuf, et ne l'enlève pas d'un jour afin qu'elle se reprenne. Procède ensuite avec le mondificatif et le consolidatif connus, si cela est utile. Mais si tu veux faire l'extraction du nodus par la partie extérieure, incise la paupière à la partie extérieure, selon la direction des rides, comme précédemment, sur le nodus; enlève ensuite celui-ci et panse pendant un jour avec le blanc d'œuf. Après cela, procède, si c'est utile, avec les mondificatifs, les incarnatifs et les consolidatifs connus, comme précédemment. Ou bien, après l'application du blanc d'œuf susdit, mets pendant trois jours sur le point opéré des compresses trempées dans le médicament

(1) *Cognitio.*
(2) *Inviscatur in lacertis.*

composé de poudre constrictive, de bol d'Arménie et d'aloès mêlés à dn vin chand. Que le malade boive dn vin très affaibli, étendu de beaucoup d'eau, et mange de la viande de poulet bouillie, de chevreau châtré, de perdrix et de petits oiseaux vivant dans les bois et non pas sur les eaux, et qu'il fasse nsage de bouillon de pois chiches ronges et de préparations apéritives, comme diarrhodon trisantal (1), jusqu'à la guérison, et qu'il revienne ainsi à son genre de vie habituel.

CHAPITRE IX

DE L'ONGLE ET ALBEDO A L'ŒIL, ET DE LA SAILLIE DE L'ŒIL PAR LE FAIT DE LA RUPTURE DE LA CORNÉE

Cette maladie, par l'aspect seul qu'elle présente, par sa forme et son étendue, comme par la longueur de sa durée, s'annonce froide et produite par une matière froide. Et pour ce motif, à cause de l'envahissement d'un organe tel que l'œil par cette maladie, à cause aussi de la délicatesse et de la mobilité de cet organe et à cause de son importance, il n'est pas traité au moyen d'instrument manuel, et il ne peut être traité avec la main sans péril. Mon bon et fidèle ami, il ne me semble pas que tu puisses entreprendre un bon traitement par tes manœuvres manuelles. Un tel traitement tendrait plntôt à un affront pour toi, qu'à ton honneur ou à ton profit, et ne peut facilement aboutir à un résultat louable.

La cure dont je me suis servi dans mon temps est celle-ci :

(1) *Diarhodō triasandalus.*

Je n'ai jamais promis, et je ne promets pas, non plus, la guérison assurée. Tu diras que tu feras le possible. Premièrement donc ordonne au malade une diète telle qu'il mange des viandes de bélier d'un an et de chevreau châtrés et aussi de poulet, cuites avec fenouil, persil et bourrache, soit avec toutes ces plantes, soit avec une d'elles; qu'il mange des viandes de perdrix, de faisans et de petits oiseaux, cuites à l'eau, ou à la broche, ou au pot (1); qu'il prenne parfois, le matin, des jaunes d'œuf peu cuits (2), avec du vin aromatique étendu d'eau cuite, sucrée; qu'il fasse usage de bouillon de pois chiches, de tisane d'orge, mais rarement, qu'il use de vin étendu d'eau (3), et qu'il fasse usage dans ses aliments de cette poudre : Prenez de cannelle 2 onces, de cardamome 5 onces, de safran 1 drachme; et que deux fois par mois il use de ces pilules : Prenez d'agaric 2 drachmes, de mastic 1 drachme, de turbith 2 drachmes, d aloès 6 drachmes, et faites des pilules avec le suc de rue ou de chélidoine. Soit la dose 1 drachme. Et si le malade ne pouvait pas prendre les pilules, qu'on lui donne un trochisque ainsi composé : Prenez de turbith (4) blanc pulvérisé 3 drachmes, de gingembre préparé 1 drachme, et faites un trochisque, et que ces deux choses soient incorporées avec vin ou autre liqueur. Qu'on le donne dans le milieu de la nuit au malade afin qu'il le mâche et l'avale, et qu'il boive après un peu de vin étendu d'eau, et qu'il dorme quelque peu là-dessus. Mais qu'il prenne les pilules dans la soirée et qu'il ne soupe point. Je procédais ainsi avec des remèdes locaux contre la saillie qui se produit à cause de la rupture de la cornée : Je mettais une aiguille d'argent au milieu de la saillie, et je la perforais de part en part, et tout ce qui avait été saisi et tiré par l'aiguille était enlevé. Ensuite je substituais à la saillie un mélange bien intime de bol d'Arménie et de blanc d'œuf battu. Mais remarque qu'un parfait enseignement de cela ne peut être

(1) *Testula.*
(2) *Vitelli ovorum tremuli.*
(3) *Vinum lymphatum.*
(4) *Turbit albus.*

trouvé dans la description, mais seulement par la vue de l'opération et la pratique opératoire. Mais dans l'albedo plan (1) et dans les petites taches, je procédais au moyen des poudres et des collyres qui se préparent ainsi : Prenez de tutie 5 onces, d'orpiment (2) 6 drachmes, de sel de nitre 3 drachmes ; pulvérisez et tamisez le tout parfaitement, mélangez ensuite avec du suc de rue, de chélidoine, de bardane et de fenouil, exposez-le au soleil et laissez évaporer les sucs et le tout se dessécher ; pulvérisez ensuite de nouveau, et mélangez de nouveau avec les mêmes sucs que précédemment, exposez de nouveau au soleil, et laissez évaporer comme la première fois ; bref procédez ainsi trois ou quatre fois et, cela fait, que tout soit écrasé sur la pierre (3) sur laquelle on écrase le cinabre (4), et cela à sec, sans rien ; tamisez ensuite avec une étoffe de lin propre ou avec une étamine et, une fois par jour, soit mis légèrement de cette poudre dans l'œil au moyen d'un stylet. Autre poudre plus forte : Prenez de tutie 1 drachme, de fleurs de cuivre de 1 à 5 drachmes, d'orpiment 3 drachmes, d'alun de sucre 2 drachmes ; broyez, tamisez et mêlez aux sucs déjà mentionnés et faites, comme il faut, une poudre comme précédemment. Parfois avec ces mêmes substances mêlées avec les sucs bien épurés des herbes susdites, avec vin malvatique et ses fèces, le tout ensemble ayant bouilli un peu, je préparais un collyre humide. Ou bien je mettais dans un alambic d'une part les herbes et d'autre part les poudres non finement broyées, et je faisais distiller une eau que je renfermais dans des flacons de verre, et j'en faisais usage dans les cas susdits. Et remarque une chose, c'est que ces susdites poudres ne peuvent être préparées selon le mode indiqué que pendant l'été. Avec cela, je faisais deux cautérisations derrière les oreilles, et j'imprimais le cautère jusqu'à l'os de la tête, et je laissais ces cautérisations ouvertes pendant environ un mois et pas davantage. Et en vérité, par cette voie j'ai conduit la maladie

(1) *In albedine aũt palna.*
(2) *Auripigmentum.*
(3) *Terere super lapidẽ. Porphyriser.*
(4) *Cinabrium.*

à une heureuse issue. Tontefois, certains chirurgiens traversaient la saillie de la cornée avec denx aiguilles se croisant au milieu de cette saillie, et ils liaient alors la saillie au-dessous des aiguilles avec un fil de laine ou de lin, et ils laissent les choses ainsi pendant un jour, en appliquant sur le point opéré quelque répercussif froid; ensuite ils excisent; mais quelquefois ils excisent aussitôt après avoir traversé et lié la tumeur. Ils pansent ensuite avec des répercussifs et des styptiques. L'une et l'autre manière de faire sont également bonnes. Contre l'ongle qui est une tache blanche comme un ongle sur la noirceur de l'œil (1). s'étendant quelquefois jusqu'à la pupille et non adhérente à la conjonctive, je procédais avec des instruments d'argent et de fer, mousses, et avec des aiguilles, et j'excisais l'ongle, la macule (2), le sebel (3) et cette blancheur apparente par la partie lacrymale où était la racine, et par la partie de la cornée où était le nerf. Cette opération était pratiquée après l'emploi des médecines locales, quand ces médecines locales n'aboutissent pas. Les opérations de ce genre ne doivent être faites au moyen des instruments qu'après les avoir bien vues pratiquer, et après une longue expérience avec un excellent maître bien expert en ce cas, parce qu'elles ne se peuvent clairement représenter par la description et, par conséquent, elles ne peuvent être comprises par le disciple, s'il ne les a pas vues pratiquer. Les remèdes locaux qui doivent être essayés et précéder, comme étant plus simples, l'opération avec les aiguilles et les autres instruments sont ceux-ci : Premièrement, que le malade mette sur ses aliments, chaque jour, de la poudre ainsi préparée: Prenez de poivre rond et de confection de gingembre de chaque 5 onces ou 3 drachmes, de cannelle choisie 1 once, de feuilles de cardamome, de noix muscade, de macis, de carvi, de galanga, de chaque 5 drachmes, de safran 2 scrupules; soit tout cela finement pulvérisé et tamisé avec une étoffe ou une étamine. Que le malade mette sur ses aliments un peu de cette poudre; qu'avant son repas

(1) *Super nigredinem oculi.*
(2) *Macula.*
(3) *Sebel.*

il fasse usage d'anis préparé et, pour son régime, de fenouil, de bourrache, d'épinards, de persil cuits ensemble avec bouillon de poulet, de chevreau et d'animaux châtrés. Qu'il boive le vin non pas pur, mais étendu d'eau de décoction de fenouil, de rue et de sauge, et que ce soit du vin blanc et parfumé. Or, la diète et le genre de vie étant réglés comme il a été dit, et un purgatif général ayant été donné s'il a été jugé utile, que chaque jour, à l'aurore, le malade mette dans son œil un peu de fiel de bouc, ou d'ours, ou de porc, ou de grue, ou d'aigle, ou d'épervier, ou d'un autre animal vivant de proie, parfaitement desséché et pulvérisé et très finement tamisé à travers une étoffe de lin ou une étamine. Ou bien qu'il mette dans son œil un collyre humide ainsi préparé : Prenez de fiel de bouc, ou de grand brochet (1), ou de quelqu'autre fiel de ceux dont il a été déjà parlé, parfaitement desséché au soleil pendant l'été, ou au feu sur une pelle de fer, ou sur un petit vase de terre pendant l'hiver, ou s'il y avait urgente nécessité d'opérer, de 1 à 5 onces, ou de tous les fiels la proportion nécessaire pour faire cette quantité, mêlez avec eux 5 onces de tutie parfaitement broyée sur la pierre des peintres et très finement tamisée, 3 drachmes de sel armoniac (2) parfaitement broyé et tamisé très finement, 1 drachme de fleur de cuivre parfaitement écrasée et tamisée, et 5 drachmes de sel rouge (3) et d'écume de mer toujours parfaitement broyés, pulvérisés et tamisés ; mêlez à ces poudres ainsi préparées suc de chélidoine, de fenouil, de rue, de bardane et de chicorée, égale quantité de chaque, et ce qu'il faut de tous ces sucs mélangés pour recouvrir les poudres de l'épaisseur de la paume de la main ou de la moitié de la paume de la main. Que tout cela soit mis et enfermé ensemble dans un vase de terre et soit laissé ainsi jusqu'à dix ou quinze jours. Et si l'on met du vin malvatique ou du vin de groseilles (4) avec les sucs déjà dits, en proportion de ces sucs, ce sera parfait. Et lorsque toutes ces choses seront restées ainsi

(1) *Lucius magnus.*
(2) *Sal ār.*
(3) *Sal rubeus.*
(4) *Vinum ribolium.*

pendant dix on quinze jours, on les mettra snr le feu et on leur fera faire nne senle ébnllition, bonne mais non pas cependant violente; on décantera ensuite maintes et maintes fois, jusqu'à ce qne la liqueur soit limpide. Elle sera enfermée alors dans des ampoules de verre bouchées, et on fera usage de ce collyre qnand cela sera nécessaire. Ou bien faites des poudres avec les herbes mêlées ensemble, mettez-les dans l'alambic et faites-en distiller une eau que vous enfermerez aussi dans des ampoules de verre, et dont vous ferez usage. Je me suis servi de ce procédé dans mon temps et, en vérité, cela m'a bien réussi. Ou bien, si quelque chose est entré dans l'œil, à savoir une poussière, ou un fétu, ou une monche, ou quelqu'autre chose qui pnisse être vu, prends de la résine, ou de la poix blanche, ou de la térébentbine, légèrement chauffées ou liquéfiées, trempes-y une petite baguette de bois polie, ou nn fuseau, on une plume, ou quelque chose convenablement préparé en mode de sonde, et passe et repasse cet instrument ainsi imprégné de ces substances liquéfiées entre les paupières, sur l'œil, du moins autour du point où apparaît le fétu, la mouche, le cbeveu, la poussière, on autre chose de ce genre, ou du moins au point où le patient ressent la sensation la plus vive. Et ainsi, à cause de l'adhérence de la mouche, du fétu ou autres semblables à cette viscosité, ces choses seront infailliblement extraites de l'œil, etc.

CHAPITRE X

DU PANNUS PRODUIT PAR DESCENTE D'EAU DANS L'ŒIL, ET QUI S'APPELLE CATARACTE

Cette maladie se produit à cause de la descente de l'humeur aqueuse du cerveau dans l'œil, dans la place qui est

entre la cornée et la tunique uvée (1) et la toile aranèenne (2), ou quelquefois même entre l'humeur cristalline (3) et l'humeur albuginée (4). Sache, mon ami, que la cure de cette affection est pleine de risques; et il est difficile de reconnaitre sa cause. Les signes au moyen desquels elle peut être reconnue sont ceux-ci : d'abord, avant que le patient eût perdu la vue, il lui semblait qu'il avait devant les yeux quelque chose comme une goutte qui tombe. Et alors, d'après cela, on estime que ce pannus on cataracte va se produire, s'il n'est pas encore formé; ou s'il est formé, ces signes précèdents indiquent que la cataracte se produira et diffèrera des autres affections des yeux, et pour lors, après leur apparition, le patient perd entièrement la vue. Et le médecin, regardant dans son œil, voit devant la pupille, sous la cornée, une certaine blancheur, ou une teinte rosée, ou blanchâtre et citrine, comme une toile arrondie, en forme de lentille ou d'écaille de poisson. D'après ces signes, le médecin peut en quelque sorte certifier que cela est le pannus appelé cataracte.

Sa cure est la suivante, si tu veux t'en charger, ce que je ne conseille pas. D'abord il faut, au début, lorsque l'eau descend, que le malade soit purgé avec les pilules qui sont composées ainsi : Prenez d'agaric, de coloquinte, de mastic, de spic (5), de chaque 1 drachme, d'aloès 4 drachmes, de turbith 2 drachmes, de gingembre 5 drachmes; faites des pilules avec suc de rue ou d'ache. Que la dose soit 1 drachme, à prendre une fois dans la semaine. Que le malade mange des viandes rôties d'animaux domestiques et d'animaux sauvages ; qu'il fasse usage plus souvent des viandes d'animaux sauvages ; qu'il s'abstienne des sauces et bouillons; qu'il ne prenne aucun mets le soir; bref, que le régime sec soit mis en pratique et non point celui qui produit des vapeurs (6), qu'il boive du vin étendu d'eau

(1) *Tunica uvea.*
(2) *Tela aranea.*
(3) *Chrystallinus humor.*
(4) *Humor albugineus.*
(5) *Spica.*
(6) *Dieta vaporabilis.*

cuite ; qu'il s'abstienne des oignons, poireaux, aulx, oseilles et des poissons, en un mot de tout ce qui donne des vapeurs à la tête (1) et les y fait monter. Tout cela empêche la cataracte de se confirmer et même de se faire et de débuter. On fera fréquemment des lotions, des sacculations (2), des fumigations (3), des administrations convenables de remèdes propres à dégager la tête, à tarir en elle l'humeur et à la fortifier, toutes choses assez connues. Mais lorsque la cataracte se sera confirmée, que ce procédé manuel soit retenu. Prends une aiguille d'argent convenable, fine, cylindrique c'est-à-dire arrondie dans toute sa longueur, et introduis-la par le milieu du blanc de l'œil jusqu'au milieu de l'œil, aux environs de la pupille que tu verras bien distinctement, et quand tu seras là, déplace le pannus avec l'aiguille, et pousse-le toujours en bas, vers la paupière inférieure, et lorsque tu auras abaissé tout le pannus vers ce point, fixe-l'y bien avec l'aiguille en la tenant ainsi appuyée sur le pannus pendant un certain laps de temps, suppose le tiers d'une heure, et retire ensuite l'aiguille très légèrement. Mets aussitôt sur le point opéré bol d'Arménie et blanc d'œuf avec gypse et adragant pulvérisés, car cette préparation fixe le pannus à la place où on l'a mis, et laisse-le assujetti de la sorte pendant deux jours, afin qu'il se fixe mieux. Voilà la cure. Le disciple ne la peut bien connaître que lorsqu'il aura vu de ses yeux pratiquer cette opération par quelqu'un d'expert en cela et en cette infirmité.

(1) *Ab ōibus que ad caput fumāt, et vapores ascēdere faciūt ad caput.*

(2) *Sacculatio.*

(3) *Suffumigatio.*

CHAPITRE XI

DU LARMOIEMENT DES YEUX ET DU RENVERSEMENT DES PAUPIÈRES, AVEC UNE CERTAINE SCABIE ET ROUGEUR DE L'ŒIL

Cette maladie est faite le plus sonvent de phlegme faux ou momentanément mélangé de cholère, on de sang cholérique un peu aduste (1). On la reconnaît à la démangeaison et à quelques croûtes existant aux paupières, à la manière des dents qui avancent hors de la bouche (2).

La cure consiste à mondifier le corps et la tête au moyen des pilules indiquées au chapitre de la cataracte. Après cette seule purgation soit fait la phlébotomie de la veine céphalique au point qui est entre le pouce et l'index sur la main. Que le malade, dans son régime, s'abstienne des assaisonnements piquants, de fromage, de vin capiteux pnr, de sucreries, de tous mets lourds, comme légumes, viande de bœuf et autres de ce genre; qu'il se mette à la diète humide; qu'il fasse usage de viandes de chevreau, de veau, de mouton châtrés, de poulet et autres de ce genre, de tisane d'orge, de grnau (3) préparé avec le houillon de ces viandes; qu'il use d'épinards, de laitues, de bourrache, de fenouil, de persil, mêlés et cuits dans le susdit bouillon. Les viandes de petits oiseaux, du moins bouillies dans l'eau, lui sont bonnes; qu'il prenne sonvent du bouillon de pois chiches; qu'on lui serve sonvent des racines de fenouil, de persil, de laitue et de chicorée cuites, ou les

(1) *Adustus.*
(2) *Ad modū brocarū.*
(3) *Far.*

fenilles de ces plantes. Mais il est nécessaire de mettre dans l'œil la pondre dessicative décrite an chapitre de la cataracte, ou bien celle que je vais t'indiqner tout de suite, et cette application doit se faire le soir. Et lorsqne tu vondras mettre cette pondre dans l'œil, le soir, avant de l'y mettre baigne d'abord les yenx avec dn vin dans lequel a cuit alnn de sncre et sel de nitre (1), et bien décanté, et passé à travers nn linge. Cela fait, mets très délicatement (2) dans l'œil la poudre snsdite on celle que je te dirai. Applique ensuite sur les yeux et leur pourtonr un emplâtre ainsi composé : Prenez de farine de fenugrec 3 onces, de farine d'orge 1 once, de fleurs de camomille, graines de lin, mélilot, de chaque 2 onces, deux jaunes d'œuf, de l'ean de décoction de calament (3), de mauves, d'origan (4), du vin blanc malvatique ou du vin de groseilles en quantité suffisante pour donner à l'emplâtre la consistance convenable. Faites nn emplâtre dont on mettra snr l'œil comme il a été dit.

Mais la cure de la scabie et des croûtes des yeux, avec rougeur et prurit, est la même que celui du larmoiement déjà dit quant à la purgation de tout le corps et surtont de la tête, mais elle ne lui est pas semblable en tout quant aux applications locales, parce qu'il y a pour ces cas plns grande pauvreté de médication pénétrante et dessicative que pour l'autre. Donc la poudre convenant à la scabie et aux croûtes des yeux, avec rougeur, ardeur et prnrit est celle-ci . Prenez d'antimoine 5 onces, de tntie et d'orpiment, de chaque 2 drachmes, d'hématite (5), de litharge, d'aloès 1 drachme ; pilez le tont et le pulvérisez très finement au moyen de l'alcool (6), broyez-le au moins trois fois sur le marbre, tamisez-le à travers un linge, et mettez de cette poudre sur l'œil, sur la croûte et sur la scabie, après avoir fait, comme toujours, une fomentation avec l'eau de

(1) *Sal nitrinū.*
(2) *Suavissime.*
(3) *Calamintha.*
(4) *Origāūm.*
(5) *Hematis.*
(6) *Secūdū alchool.*

décoction de fleurs de camomille, fenugrec, mauve, fumeterre et épithyme. Cette pondre fait disparaître, en effet, l'âcreté et l'acidité des humeurs (1) en tarissant et détruisant cette âcreté et acidité. Autre pondre, également contre le même mal, plus forte : Prenez de fleurs de cuivre 2 drachmes, de tutie 2 drachmes, d'antimoine 4 drachmes, d'hématite, de sel armoniac, d'aloès, de chaque de 1 à 5 drachmes ; faites avec cela une pondre comme la précédente, et employez-la comme celle-ci. Mais si ces remèdes n'apportent point la guérison, tu feras disparaître cette chair scabieuse ou croûteuse (2) qui est sur les paupières renversées ou non renversées, de cette manière, en brûlant l'endroit malade avec un cautère de fer ardent, petit, en forme de spatule ou de languette. Introduis encore une aiguille carrée dans cette chair rouge et enflammée, de manière à la soulever en totalité en élevant un peu l'aiguille, et coupe-la alors entièrement, avec ton rasoir aigu, selon qu'elle a été saisie par l'aiguille. Après l'incision et l'enlèvement complets, mets sur l'œil bol d'Arménie et myrte (3) pulvérisés, mêlés à blanc d'œuf et à eau de roses. J'ai guéri beaucoup de malades par ce moyen. Ce mode de traitement est encore bon contre le larmoiement causé par le renversement des paupières. Détruis cette scabie ou cette croûte, comme nous faisons dans les fistules lacrymales et autres, avec le cautère d'or, ardent, qui est appelé cautère lingual (4). Mais si le larmoiement s'est produit après le renversement des paupières, que le patient soit alors purgé au moyen des pilules dites plus haut au chapitre de la cataracte. Mais il faut que cet emplâtre soit mis sur l'œil : Prenez de vitriol avec lequel on fait l'encre (5), 2 drachmes, pulvérisez et tamisez parfaitement ; de litharge, de céruse, de chaque 5 onces ; mêlez tout cela à blanc d'œuf bien battu, mettez-le sur l'œil et bandez-le. Cet emplâtre tonifie en re-

(1) *Salsedo et acuitas hũorum.*

(2) *Scabida aut crustosa.*

(3) Les feuilles de myrte étaient employées jadis comme astringentes et stimulantes.

(4) *Cauterium linguale.*

(5) *Vitreolum ex quo fit encaustrum.*

froidissant la partie et en atténnant la mauvaise complexion chaude de l'œil, il s'oppose à l'écoulement des larmes par ses vertus astringentes et styptiques et, en outre, en incrassant doucement (1).

CHAPITRE XII

DES CILS RETOURNÉS DANS L'ŒIL

Les signes et les causes de cette maladie sont assez connus par ce qui a été dit plus haut. Dont sa cure consiste à arracher les cils avec leur racine soit avec les doigts et les ongles, soit avec les pinces (2), soit avec d'autres instruments propres à cela. A cautériser ensuite, avec l'extrémité ou la pointe d'une épingle, les orifices par lesquels sortaient les cils, et si cela ne peut pas se faire facilement, cautérise au moins la paupière dans la partie sur laquelle sortent les cils, et dans le sens des rides de la paupière, vers la partie extérieure de la paupière. Car par le fait de cette cautérisation la paupière se contracte vers l'intérieur, et les cils sont chassés alors et dirigés vers l'extérieur. Mais il faut placer aussitôt sur le point cautérisé du blanc d'œuf avec du bol d'Arménie. Plus tard, l'on procédera à l'enlèvement de l'eschare, ensuite avec des mondifiants, et en dernier lieu avec les consolidants que tu connais. On prend aussi deux aiguilles, on pince un peu de peau entre elles et on les lie fortement ensemble à chaque extrémité de manière que la peau saisie entre elles noircisse et tombe. Car ce genre de ligature fait retirer la

(1) *Inviscando suaviter.*
(2) *Tenaculum.*

panpière vers la partie opposée, et ainsi ce renversement peut être détruit dans quatre jours environ pendant lesquels la peau est rapprochée et maintenue par les aiguilles, et alors elle tombe de ce côté vers lequel elle avait été pincée par les aiguilles, et j'ai observé cela dans mon temps. Mais, comme je te l'ai déjà dit, une méthode claire des cures de ce genre ne peut être exposée par écrit, mais il faut de plus, avoir, avec une confiance clairvoyante, vu effectivement l'opération pratiquée par un homme expert, si tu dois opérer à ton tour avec certitude ou, du moins, dans des conditions parfaites, etc.

CHAPITRE XIII

DE LA FISTULE LACRYMALE DE L'ŒIL

La fistule lacrymale de cette espèce est un petit pertuis à l'entour de la racine du nez, dont la largeur intérieure est grande et l'extérieure petite, avec une certaine dureté; et avant que le pertuis apparaisse, cela n'est pas une fistule et ne se nomme pas fistule, mais certain ulcère tournant, dans ce lieu, à la fistule. Sa cure est celle-ci : il faut que son orifice extérieur étroit soit dilaté au moyen d'une tente d'éponge, ou d'aristoloche ronde, sèche, ou de moelle de lauréole (1), et le pertuis étant ouvert, on y introduira de la poudre d'asphodèle jusqu'à sa pleine ouverture, et alors le point ulcéré sera mondifié jusqu'à l'os de la tête avec l'onguent vert ainsi préparé : Prenez d'alun de sucre, de fleurs de cuivre, de miel mondé, de chaque 2 drachmes ; mêlez le tout et remplissez le pertuis avec ce médica-

(1) *Medulla milicē.*

ment. Ou hien, mondifiez l'ulcère avec cette pondre d'asphodèles : Prenez de snc de fleurs d'asphodèles 1 livre, d'orpiment ronge 2 onces, de chaux vive, c'est-à-dire non aspergée d'ean, 3 onces. Faites bonillir légèrement sur le fen le suc d'asphodèles jusqn'à réduction à moitié, et passez-le alors à colatnre; ajontez ensuite la poudre de chaux vive tamisée, et l'orpiment trituré et tamisé; et lorsque cette poudre est mise dans le snc, que ce soit par petites portions snccessives, en agitant toujours avec la spatule, de crainte que les poudres ne brûlent. Leur incorporation étant hien faite, soit le tout divisé en plusieurs parties snr une plaque et exposé ainsi au soleil et entièrement desséché. Ces fragments ainsi préparés seront conservés et, lorsque ce sera nécessaire, on pulvérisera une partie de l'nn d'eux, et on en mettra une quantité suffisante dans l'ulcère fistuleux; ou hien on pulvérisera parfaitement et on tamisera ces fragments alors qu'ils sont hien secs, on serrera la poudre et on la conservera pour l'usage. Et fais attention à une chose, c'est que cela n'est hon ni facile qu'en été et au temps de la forte chaleur, par exemple en juillet et en août. En vérité, avec cette poudre j'arrivais presque à mortifier toutes les fistules curahles, et aussi avec les cautères de fer ou d'or. Quelquefois aussi j'associais à la susdite poudre d'asphodèles 1 drachme de réalgar (1) ou 2 drachmes s'il était nécessaire de mondifier davantage, et c'était alors d'un effet plus énergiqne. Et tout cela ne doit se faire que sur des corps robnstes et de forte complexion. Après avoir ainsi mortifié toute la chair jusqu'à l'os au moyen de la poudre ou de l'onguent susdits, place sur le point mortifié beurre ou axonge afin que l'eschare se détache. La partie mortifiée et l'eschare étant enlevées, examine bien l'os et, s'il est altéré (2), cautérise-le jusqn'au fond de la cavité qu'il présentera, avec le cautère en pointe, et perfore l'os jnsqu'à son autre surface, afin qne la sanie s'éconle par le nez; et soit alors cette eschare détachée avec heurre ou autre corps gras putré-


(1) *Regalgar.*
(2) *Corruptum.*

factif (1) ; et l'eschare étant enlevée, soit la place bien mondifiée avec le mondificatif indiqué dans les chapitres précédents, ensuite incarnée et consolidée avec les poudres déjà dites dans les chapitres précédents, ou avec les onguents faits des mêmes substances, additionnés d'une suffisante quantité de cire et d'huile.

CHAPITRE XIV

DE L'APOSTÈME CHAUD OU FROID, SANIEUX, DANS L'OREILLE OU AUTOUR DE L'OREILLE

La fièvre accompagne cet apostème, du moins lorsqu'il est fait de matière chaude, mais lorsqu'il est fait de matière froide, la fièvre ne l'accompagne pas d'une manière aussi subite, excepté lorsque cette matière produit sanie.

Les signes de l'apostème chaud sont une douleur aiguë avec une certaine sensation de piqûre, de contusion (2) et de pesanteur, et l'invasion subite de la fièvre dès le début. Le point malade se présente à la vue rouge, enflammé, ou couleur de citron, et au toucher on le trouve extrêmement chaud. Et cet apostème amène l'aliénation (3) ainsi que d'autres accidents graves, et amène quelquefois la mort, au moins lorsqu'il a envahi les nerfs (4).

(1) *Unctuosus putrefactivus.*

(2) *Baculatio*, fait de *baculus* ou *baculum.*

(3) *Et illud apa inducit alienationē*, cause des troubles cérébraux.

(4) *Salte du fuerit intrinsecatu nervis.* Queyrats, professeur de chirurgie à la Faculté de Toulouse en 1630, parle, dans son traité *De vulneribus capitis*, de l'envahissement de la trame nerveuse par le pus : « *pus in nervos incurrens. Loc. cit.* c. V. Vers l'époque où écrivait Queyrats,

Quant aux signes de l'apostème froid, ils sont opposés à ceux qui ont été déjà dits. Le malade sent un certain poids et une certaine lourdeur, mais il ne sent pas de piqûre ou de pulsation, le point malade n'est pas rouge et la fièvre ne fait pas subitement invasion ; elle ne se montre qu'accidentellement au moment de la saniation (1), par le fait de l'agitation et de l'altération des humeurs dans ce point qui est voisin du cerveau. De là l'excitation de l'esprit et la communication de cette excitation au cœur, d'où provient quelquefois la fièvre.

La cure de l'apostème chaud consiste à se hâter de saigner, dès le début, si la force et l'âge du malade le permettent, c'est-à-dire depuis l'âge de quinze ans jusqu'à trente-cinq ou quarante. Autrement fais une application de ventouses sur les épaules. Sur l'apostème et deux fois chaque jour fais des applications d'huile de camomille et d'huile de lis, avec graisse de poulet et beurre chauds et cela, que l'apostème soit apparent ou non. L'onction susdite étant faite, recouvre aussitôt avec un emplâtre ainsi préparé : Prenez de guimauves bien mondées, bien lavées de toute impureté, coupées en morceaux, parfaitement cuites, pilées et réduites en bouillie, de 1 à 5 livres, de farine de fenugrec, de graines de lin, de farine d'orge, de fleurs de camomille, de chaque 1 once, 3 jaunes d'œuf cuits sous la braise, d'huile de lis blancs, d'huile de fenouil, d'huile de camomille, de chaque 5 onces, de beurre quantité suffisante pour que l'emplâtre soit bien onctueux, et avec quantité suffisante de l'eau susdite de décoction d'althée soit fait un emplâtre dont on fera une application à chaud sur le point malade, après l'onction dont il a été déjà parlé. Cet emplâtre, en effet, aide la maturation de l'apostème, le ramollit, le résout doucement en partie, et atténue par conséquent la douleur. Mais si la douleur ne cesse pas par ce moyen, mets dans l'oreille ou autour de l'oreille de l'huile qui se prépare ainsi : Prenez d'huile de

Guillaume Croone émit l'opinion qu'une circulation semblable à celle du sang se faisait dans les nerfs (Voir quelques lignes consacrées à cet auteur par U. Trélat, *Recherches historiques sur la folie*.)

(1) *Hora saniationis.*

camomille, fenouil, suc d'ache cuit et bien purifié de tout dépôt, de chaque 1 once, d'écorce de mandragore, de graines de jusquiame blanche et de pavots blancs, de chaque 2 drachmes; pilez complètement, tamisez très finement et mêlez aux huiles susdites et, le tout étant mêlé et chauffé, mettez goutte à goutte dans l'oreille, environ quatre gouttes et également chaque fois. Cela fait, soit l'emplâtre indiqué plus haut mis immédiatement sur toute l'oreille. La douleur sera effectivement éloignée par l'introduction de l'huile, et la maturation de l'apostème sera la conséquence de l'application de l'emplâtre et, en partie aussi l'atténuation de la douleur. La maturation étant parfaitement achevée, soit l'apostème ouvert avec le fer et instrument pointu et convenable, et toute la sanie évacuée la première fois s'il paraît certain que le malade a assez de force, ou un peu chaque jour si cela ne paraît pas certain. Ensuite le point malade sera mondifié avec ce mondificatif : Prenez de miel 1 livre, de farine d'orge, ou de froment de choix (1), ou d'épeautre (2), ou d'avoine ou de lupin, 5 livres; de sarcocolle, de myrrhe, de chaque 2 drachmes, d'alun de roche 3 drachmes; pulvérisez ce qui doit être pulvérisé, tamisez-le parfaitement, et mélangez-le tout ensemble. Appliquez de ce mondificatif sur l'oreille et dans l'oreille, toujours à chaud, à cause de la complexion froide des nerfs. La mondification étant faite, soit l'endroit incarné et finalement consolidé avec les poudres préparées, additionnées de cire et d'huile suffisantes. Si l'apostème s'est ouvert très profondément dans l'oreille, qu'il soit mondifié avec ce mondificatif : Prenez de térébenthine 1 once, de sarcocolle et de myrrhe, de chaque 2 drachmes, de miel rosat passé à colature 1 once, de safran 1 drachme, de spicanard (3) bien pulvérisé 2 scrupules; mêlez et, comme précédemment, soit mis dans l'oreille, goutte à goutte, de ce médicament après l'avoir fait chauffer; il mondifie et calme la douleur. Cette modification

(1) *Siligo*. Expression employée par Pline dans le sens que je lui donne ici.

(2) *Spelta*.

(3) *Spica nardus*.

ayant été continnée pendant six on huit jours, soit alors après cela l'intérienr de l'oreille lavé trois fois chaqne jour avec le vin de décoction d'encens et de mastic et, par ce moyen la plaie sera consolidée en pen de temps. Que le malade se mette an régime de la diète froide et sèche; qu'il s'abstienne de tont ce qui pourrait donner des vapenrs (1), qu'il se méfie du vin absolnment pur, qu'il fasse usage, ponr sa hoisson, de vin de grenades, de verjus et antres semblables avec ean cuite et sucrée; href, qu'il se sonmette an régime indiqué au chapitre de l'ophthalmie chaude.

La cure de l'apostème froid consiste, an point de vue des applications locales, en ce que le malade oigne tous les jours le point malade avec l'hnile et les graisses dont il a été déjà parlé, en y ajoutant de l'huile de spic (2) et d'amandes amères, 5 onces de chaqne, et mette anssi de cette préparation chaude dans son oreille, si l'apostème est allé se cacher dans l'intérieur de l'oreille. Cette onction étant faite, soit mis sur le point malade et sur toute l'oreille un emplâtre ainsi composé : Prenez 2 oignons et 3 gousses d'ail, faites-les cuire parfaitement sous la braise, nettoyez-les et pilez-les; ajoutez-y 2 jaunes d'œuf cuits sous la braise, 4 onces ou plus de graisse de porc bien malaxée afin que l'emplâtre soit très gras, et la quantité de miel suffisante ponr bien incorporer toutes les substances susdites, ou la quantité suffisante de décoction d'althée, d'absinthe et d'origan, et faites un emplâtre. On peut ajouter des farines, des hniles, des graisses, de l'althée cuite et pilée, tout cela jusqu'à la maturation, si une maturation plns complète est nécessaire, ainsi que le ramollissement, la résolution et l'apaisement de la doulenr. Le régime du malade doit être celui qui a été indiqné dans le traitement de l'ophthalmie froide. Tontefois, avant l'application des topiques, le patient sera purgé avec les pilules indiqnées an chapitre de l'ongle et de la cataracte. La matnration de cette sorte d'apostème étant faite, soit qu'il s'agisse de l'apostème chaud,

(1) *Ab omnibus vaporosis se abstineat.*
(2) Abréviation de spic-nard ou spicanard.

soit qu'il s'agisse du froid, il faudra l'ouvrir avec un instrument de fer aigu, s'il est apparent à l'intérieur (1) et, l'ouverture étant faite et la sanie évacuée aussitôt, on remplira une première fois la cavité d'étoupe ou de charpie imbibées de blanc d'œuf, d'huile rosat et de safran, à chaud, et cela si l'écoulement de la sanie ne doit pas se faire, parce que s'il en était ainsi, alors on n'emploiera pas l'huile et l'on ajoutera le reste de la poudre indiquée, propre à arrêter l'écoulement du sang, lorsqu'on a lieu de craindre que cet accident se produise, et s'il n'en est pas ainsi, le reste seul suffira. Mais si cet écoulement de sang a lieu, toute la préparation susdite sera appliquée pendant trois jours. Après cela la plaie sera traitée avec le mondificatif indiqué dans le présent chapitre à la cure de l'apostème chaud ou avec le mondificatif indiqué au chapitre de l'apostème sanieux à la tête, lequel mondificatif est appelé de sarcocolle. Mais après cela, soit la plaie incarnée et en dernier lieu mondifiée au moyen des poudres et onguents indiqués dans les chapitres antérieurs, et avec ceux indiqués aussi plus bas, à la fin du présent ouvrage.

CHAPITRE XV

DE L'OPPILATION PRODUITE DANS L'OREILLE PAR LE CÉRUMEN, LA CRASSE, OU AUTRE CHOSE QUELCONQUE, ET DE LA SURDITÉ CONSÉCUTIVE QUELCONQUE

Cette maladie est manifeste d'elle-même d'après le récit du malade. Si donc l'oppilation du conduit de l'oreille a été produite par quelque chose d'apparent dans l'oreille, que

(1) *Si fuerit intrinsece apparens.*

cette chose soit du cérumen, ou une pierre, ou quelqu'autre corps dur ne cédant point au toucher, on enlèvera ce corps avec un instrument de fer approprié, fin, recourbé, en crochet. Cela fait, si la douleur persistait dans l'oreille, que l'on mette l'emplâtre indiqué au chapitre de l'apostème sanieux de l'oreille, ou que l'on procède avec les sachets (1), ou avec les fomentations sédatives que tu connais suffisamment. Mais si quelque liquide s'est introduit dans l'oreille, comme de l'eau ou autre chose semblable, que l'on mette goutte à goutte dans l'oreille de l'huile d'amandes amères et de spic, et que le malade, inclinant alors l'oreille vers la terre, saute sur le pied du même côté maintes et maintes fois, ou bien, à l'heure du repos, qu'il mette dans l'oreille un morceau d'éponge attaché au bout d'un fil qu'il laissera pendre hors de l'oreille. Cette éponge restera ainsi dans l'oreille un jour ou environ ; qu'elle soit enlevée ensuite violemment, et elle extraira de la sorte le fluide dont elle sera imbibée. Mais si la surdité persiste avec tout cela dans le même état, c'est le signe que l'obstruction existe, soit à cause de l'adjonction de quelque chose qui s'est produit là en plus de ce qui doit être naturellement apparent en ce point en dedans en forme de proéminence, soit à cause d'une oppilation dans les nerfs (2). Si c'est à cause de quelque production locale, comme est un polype ou une autre saillie, que cela soit enlevé avec un instrument tranchant très coupant, ou au moyen d'un fil de fer double, ou d'un crin de bœuf ou de cheval liés et fortement serrés sur le pied de la proéminence, de telle manière que ce pied soit détruit totalement si c'est possible. Cela fait, soit l'endroit où est resté la racine du pied cautérisé avec le fer ardent, soit le cautère ponctuel, et la chute de l'eschare facilitée au moyen de beurre. Soit ensuite la plaie mondifiée si c'est nécessaire, avec le mondificatif décrit au chapitre de l'apostème sanieux de l'oreille ou avec : térébenthine et miel 5 onces de chaque, sarcocolle et myrrhe, de chaque de 1 à 3 drachmes ; mêlez, ou bien ajoutez suffisante quantité d'huile et de cire pour faire un onguent

(1) *Sacculi.* Sachets médicamenteux.
(2) *Oppilatio in nervis.*

avec lequel la plaie sera mondifiée au moyen d'un bourdonnet (1) imprégné. La mondification ayant été faite pendant cinq ou six jours, soit la plaie lavée chaque jour avec vin de décoction de myrrhe, de spic et de mastic, jusqu'à complète guérison. Cependant, si après tout cela la surdité persiste, soit le malade purgé avec les pilules d'aloès et d'agaric indiquées au chapitre de l'ongle. Cette purgation générale étant faite, qu'on mette chaque jour dans l'oreille quelques gouttes de cette huile : Prenez d'huile d'amandes amères ou d'amandes de pêche 2 onces, d'huile de spic 1 once, de castoreum pulvérisé et parfaitement dissous dans cette huile, d'ammi (2), de nigelle (3), de costus (4) finement pulvérisés et tamisés, de chaque 1 drachme; mêlez tout cela ensemble et faites faire une légère ébullition ; employez comme il a été dit et sans faire de colature. Que le malade s'abstienne de tout aliment produisant des gaz, comme les légumes, les noix et autres de ce genre; qu'il boive du vin blanc léger et aromatisé en l'étendant toujours d'eau de décoction de sauge, de romarin, de marjolaine; qu'il fasse usage de viande de chevreau, d'animaux châtrés, de veau et de petits oiseaux, non point de ceux qui vivent au bord des eaux; qu'il évite de faire usage des viandes lourdes de bœuf, de porc, et autres de ce genre. Qu'il fasse usage habituellement de jaunes d'œuf peu cuits. Comme aliments, qu'il use de bouillon de pois chiches avec les viandes susdites, ou de pain trempé dans ce même bouillon, ou d'aliments légers, ou aussi quelquefois d'herbes de ce genre, comme fenouil, persil, trèfle (5), bourrache et épinards. Tout d'abord, qu'il prenne quelquefois du gruau, du riz et des pois chiches concassés. Il peut aussi assaisonner de temps en temps les viandes susdites avec un condiment fait de marjolaine, d'origan, de sauge, de menthe et autres semblables, et avec cannelle, galanga,

(1) *Stuelius.*
(2) *Ameos.*
(3) *Nigella.*
(4) *Costus.*
(5) *Trifolium.*

cardamome, mastic, noix muscade, girofle (1) et autres plantes aromatiques semblables, pas très fortes, 1 drachme de chaque, on de cire, et toujours de safran, 5 drachmes, et de cette manière il pourra être guéri. Mais si la surdité provenait d'oppilation causée par l'abondance de l'humeur fluant vers les nerfs de l'onïe et si, en même temps, le malade était robuste, après avoir fait les purgations générales et après avoir réglé le régime déjà indiqué, nn cantère pourrait être placé sur la tête, au milieu de la commissure coronale, et deux à la partie postérieure, derrière les oreilles, là où se montre le commencement de la nuqne et où elle se joint au cerveau. Je n'ai pas fait usage de ce moyen, mais de celui qui a été indiqué plus haut.

CHAPITRE XVI

DES VERS ET DES PRODUCTIONS CHARNUES NÉES ET CACHÉES DANS L'OREILLE, CAUSANT LA SURDITÉ

Cette maladie est reconnue par la seule vue et le toucher.

La cure de l'excroissance de chair qui s'est produite a été déjà dite plns haut. Mais la cure des vers se fait avec cette huile mise dans l'oreille : Prenez de suc d'absinthe et de rue parfaitement épuré de fèces, de chaque 1 once, d'aloès bien pulvérisé et tamisé 3 drachmes, d'huile d'amandes amères ou d'amandes de pêche, ou d'absinthe 1 once et de safran 5 drachmes. Mêlez tout cela ensemble et mettez-en deux fois par jour quelques gouttes dans l'oreille, à chaud, et enfermez-en même dans l'oreille avec

(1) *Gariophyl.*

de la soie, car cela fait mourir les vers immédiatement, et ainsi ils sortiront morts, ou bien ils seront extraits avec de petites pinces (1). Autre plus énergique pour le même objet : Prenez des sucs indiqués ci-dessus, et de suc de feuilles de pêcher, de chaque 1 once, d'agaric parfaitement pulvérisé et tamisé 5 drachmes, d'aloès 2 scrupules, de coloquinthe 1 scrupule, de safran de 1 à 5 scrupules, d'huile d'amande de pêche ou de crisomèle (2) ou d'amandes amères 1 once, et mêlez. Employez cette huile comme j'ai dit pour la précédente. Mais si quelque excroissance de chair molle, tendre, lâche, spongieuse et non recouverte de peau vient à se développer là, qu'elle soit mondifiée seulement avec l'onguent vert, ou avec l'onguent des apôtres et, lorsque cette mondification sera complète, soit alors la plaie lavée tous les jours avec l'eau de décoction de myrrhe et de mastic, ou avec du vin, et cela ira mieux et, de la sorte, par une intervention constante, la guérison sera obtenue au moyen de ces choses, pourvu que l'excroissance de chair soit telle qu'elle a été dite. Mais si elle est dure et calleuse, il te faudra revenir au traitement esquissé dans le chapitre immédiatement précédent, c'est-à-dire au cautère ou aux eaux fortes corrosives, ou autres choses fortes de ce genre.

CHAPITRE XVII

DU POLYPE DÉVELOPPÉ DANS LE NEZ

Cette maladie est de reconnaissance facile, parce qu'en regardant seulement dans le nez du malade le médecin peut voir s'il y a là simplement un polype, où un polype

(1) *Picicarolus.*
(2) *Crisomela.* Il est question de l'huile extraite des graines d'orange.

chancreux (1). Le polype est, en effet, une certaine proéminence charnue ou muqueuse dans les narines, ayant un pied à la façon de la figue. Il se développe de plusieurs façons et présente des variétés et des différences. Car l'un est chancreux, mais l'autre ne l'est pas. Le polype chancreux exhale une odeur mauvaise et une horrible puanteur; il présente une dureté notable, de l'humidité, une teinte noirâtre, et il laisse s'écouler un virus noir ou livide, fluide, mal élaboré (2), et il est peu sensible, c'est-à-dire peu douloureux. Le polype non chancreux ne possède pas ces caractères. L'un et l'autre ont quelquefois un pied à la façon des figues, comme je l'ai dit.

Ne travaille pas à la cure du polype chancreux et n'y prétends point, car d'aucune manière il n'est susceptible de guérison, mais il empire plutôt par le fait du traitement parce qu'alors il s'ulcère et ronge le nez et une partie de la face. Je t'engage donc à le laisser de côté, et n'entreprends jamais la cure de ce polype, sauf une cure très anodine, consistant en applications modérément froides et humides, et à circonscrire le mal avec des préparations froides et un peu dessicatives, mais de seule défense, pour qu'il ne s'avance pas et ne s'étende pas davantage.

Mais la cure du polype non chancreux consiste premièrement en ce que le malade soit purgé avec ces pilules : Prenez de séné, d'épithyme, de chaque 1 drachme, d'ellébore 2 drachmes, de scammonée préparée et de turbith, de chaque 5 drachmes, de myrobalans indiens (3) 5 onces; on pulvérise ce qui doit être pulvérisé et on le tamise très finement, et on prépare une confection avec le suc de polypode vert, s'il est possible d'en avoir, ou si non, avec le vin de sa décoction. La dose est 1 drachme. Après avoir procédé à une purgation ou deux s'il le faut, tu feras chaque jour des onctions avec l'huile rosat, la graisse de poulet, le mucilage de fenugrec et de graines de lin, le tout mêlé et chaud. Fais cela pendant trois jours; fais ensuite la ligature du polype sur sa racine, en en prenant le plus

(1) *Cancrosus.*
(2) *Indigestus.*
(3) *Myrobalanus indus.*

possible, avec un fil de soie double, et si tu ne peux pas le lier de cette manière, saisis-le fortement avec tes pinces et arrache-le aussi complètement que possible, et sans négliger jamais la susdite mollification. Etudie-toi à dilater la narine affectée au moyen d'une tente d'éponge, ou de racine d'aristoloche ronde, ou de soie, afin que tu puisses opérer plus facilement. Mais si tu as pu arracher parfaitement le polype, tu n'auras pas besoin de faire autre chose que de mondifier ensuite l'endroit qu'occupait le polype avec l'onguent vert décrit et que j'indiquerai encore à la fin de l'ouvrage, après avoir arrêté tout d'abord l'écoulement du sang, si c'est nécessaire, et calmé la douleur. Après la mondification, soit la plaie lavée deux fois par jour avec vin de décoction de myrrhe, de mastic, de roses et d'écorce de grenade. Mais si tu ne peux pas arracher entièrement le polype avec les pinces, soit à cause de la douleur, soit à cause de la résistance de sa racine, dilate la narine avec les tentes susdites afin que tu puisses voir parfaitement le pied du polype et appliquer sur lui les médecines. Mondifie-le alors avec l'onguent vert dont il a été parlé, ou avec l'onguent des apôtres, ou avec le vitriol, ou avec plusieurs autres corrosifs, ou onguents, ou eaux, ou cautères potentiels, en mettant de ceux-ci sur lui afin qu'il soit rongé. La mondification de la plaie étant faite de cette manière, si c'est possible, procède alors avec l'incarnatif et le consolidatif indiqués dans les chapitres antérieurs et avec ceux qui seront indiqués plus loin, avec le vin de décoction de myrrhe, qui diminue la plaie en fortifiant les nerfs et en raffermissant la chair. Mais fais attention à ceci : c'est que si tu peux, dès le début, ou après l'arrachement avec les pinces ou le fil indiqués, cautériser le polype avec le cautère ponctual (1) appliqué au moyen d'une canule de métal, ou de bois, ce sera grandement avantageux et meilleur que quoique ce soit. Et note que si tu ne peux pas atteindre jusqu'à l'extrémité du pied du polype, soit avec les dits mondificatifs, soit avec le cautère, et l'arracher intégralement, la grande facilité avec laquelle

(1) *Cauterium punctuale.*

il s'insinne le fera se reformer à conp sûr dans les caroncnles maxillaires du nez (1), qne la vue n'atteint point, et la cure ne sera pas complète. Qne le régime dn malade, dans le manger et le boire et les antres choses non natnrelles (2) soit tel qn'il a été indiqué an chapitre de la surdité et de l'oppilation des oreilles.

CHAPITRE XVIII

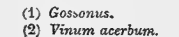
DES PUSTULES BLANCHES, OU LIVIDES, OU ROUGES, OU NOIRES, ETC., SE MONTRANT AU NEZ, ET DE L'ENFLURE AVEC ROUGEUR DE L'ŒIL, ETC., QUI EST APPELÉE VULGAIREMENT GOUTTE-ROSE

Cette maladie est appelée saphati (3) et fait partie des signes qui dénotent la lèpre (4) et la précèdent. Et elle est faite de phlegme faux, aduste, on de sang aduste, ou de cholère aduste, chaude et sèche, ou de mélancholie. Les signes qu'elle est faite d'un phlegme faux, c'est l'étendue des pustules sur le nez ou les mâchoires. Le malade éprouve en même temps un prurit considérable, et il apparaît dans ces pustules une humeur quelquefois blanche, quequetois citrine qui transude parfois, et il se montre autour de ces pustnles quelques croûtes petites, parfois étendues, et elles se multiplient sur toute la face. Ce genre de pustules ne présente pas une grande rougeur. Mais les signes de pustules qui sont faites de cholère aduste sont

(1) *In carunculis maxillaribus nasi.* Les sinus maxillaires.
(2) *Et in aliis rebus non naturalibus.* Les fonctions autres que celles de la vie végétative.
(3) *Saphati.*
(4) *Lepra.*

font différents ; elles sont de petite taille, à sommet aigu, citrines, enflammées, rouges, sans écoulement suffisant d'humeur, et le malade éprouve à cause d'elles une douleur et un vif picotement au cou et à la face. Quant aux pustules qui sont faites de mélancholie, elles sont de couleur brune, occasionnent peu de prurit, sont dures au toucher, petites, ni enflammées ni humides, du moins ne présentent pas d'écoulement d'humeur. Le tempérament des malades de ce genre est la mélancholie plutôt sèche qu'humide. Lorsque quelqu'une de ces pustules suppure ou crève, on fait sortir, en pressant, ce qui constitue la masse intérieure de leur composition, sous la forme d'un pois blanc légèrement ramolli. Ces sortes de pustules sont appelées gossons (1). Mais les signes de celles qui sont faites de sang sont leur étendue, leur humidité, leur mollesse, une notable rougeur un peu foncée de la face. Ce qui s'échappe de ces pustules est rouge, épais et très abondant, et le tempérament du malade est humide et robuste, et son régime a consisté dans les substances chaudes et humides, comme les viandes, le vin, le miel et autres semblables.

Donc, la cure de celle de ces affections qui est faite de sang demande la phlébotomie de la céphalique, sur la main du même côté, ou sur les deux si c'est nécessaire, après avoir fait cependant une phlébotomie générale de la basilique si le corps du malade est pléthorique, et cela peut être pratiqué entre l'âge de quinze à quarante ou quarante-cinq ans. Après cela, enlève du sang un jour entre autres, aux épaules et sous le menton, au moyen de ventouses. Et que le malade se règle exactement sur le régime indiqué dans l'ophthalmie chaude, et qu'il s'abstienne absolument de vin, et si, à cause de son âge, ou de l'habitude, il ne pouvait s'en abstenir, qu'il boive du vin vert (2) ou une autre boisson âpre étendue d'eau cuite et sucrée. Que de temps en temps, souvent même, il prenne avant son repas deux ou trois bols de pourpier ou de laitue, ou de chicorée, cuits ou crus, avec vinaigre et verjus. Qu'il fasse


(1) *Gossonus.*
(2) *Vinum acerbum.*

usage à table de citrouilles cuites avec du verjus, des herbes susdites, de tisane d'orge, de gruau, de panic (1). Qu'il prenne de temps en temps du bouillon de poulet, ou de chevreau, ou de veau et d'animaux châtrés ; qu'il mange de petits oiseaux, boive du vin de grenades et du verjus et use des autres choses acides de ce genre préparées au pot (2). Qu'il prenne aussi pour boisson du vin de grenades âpre, avec de l'eau cuite sucrée, ou s'il boit du vin de vigne, qu'il le boive petit et vert (3). Mais après la phlébotomie, soit le malade purgé avec cette décoction : Prenez de polypode 3 scrupules, 10 prunes de Damas, de scolopendre, de cheveux de Vénus (4), de violettes, de chicorée, de chaque 1 manipule (5), d'épithyme, de séné, de myrobalans indiens, de chaque 2 drachmes. Pilez grossièrement le polypode et faites bouillir légèrement avec scolopendre, prunes, cheveux de Vénus et violettes dans 2 ou 3 livres d'eau et ajoutez, sur la fin de la première ébullition, l'épithyme, le séné et les myrobalans et faites un peu bouillir de nouveau ; faites alors une colature dans laquelle vous ferez dissoudre 4 drachmes de casse fistuleuse (6) et autant de manne, ou 1 once de casse seule, et le malade prendra cette préparation chaude dans la matinée. Mais s'il ne peut prendre cette décoction à cause de sa répugnance, qu'il fasse usage de ces pilules : Prenez de séné et d'épithyme parfaitement pulvérisés et tamisés, de chaque 1 drachme, de scammonée 4 scrupules, de rhubarbe (7) 5 drachmes, et faites, avec ces substances dernières grossièrement pulvérisées, des pilules avec le suc de polypode desséché, ou le vin de sa décoction, en ajoutant quelques espèces aléphangines (8) stomachiques (9), comme mastic, spic, cannelle

(1) *Panicatum.*
(2) *Hujusmodi agrestibus conditis in testula utatur.*
(3) *Parvulum et acerbum.*
(4) *Capillus veneris.*
(5) Ou une poignée.
(6) *Cassia fistula.*
(7) *Reubarbarus.*
(8) *Alephanginæ.*
(9) *Stomachales.*

et girofle, de chaque 1 scrupnle. La dose est 1 drachme on 4 scrupules, le soir, qnand le malade se dispose à se mettre au lit; il ne sonpera point. Et lorsqu'il se mettra an lit, qn'il applique sur son nez, sa face et sur toutes les pustules dn savon blanc ordinaire et qu'il le laisse ainsi pendant nne heure ou environ; qu'il lotionne ensnite la partie avec l'eau de décoction de polypode, de roses ou de cheveux de Vénus. Après la lotion, il oindra la face avec cet onguent : Prenez d'argent vif (1) éteint avec la salive et de soufre vif, de chaque 2 drachmes, de céruse et d'antimoine, de chaque 5 drachmes, d'huile de roses et d'hnile de laurier, de chaqne 2 onces, de cire de 1 à 5 onces; mêlez ensemble la cire et l'hnile dans une bassine (2), faites fondre sur le fen et passez à colature. Cela fait, et lorsque le mélange sera à peu près refroidi, versez-y les poudres susdites, et mélangez bien afin qu'elles s'incorporent; ajoutez enfin deux blancs d'œuf bien battus et, en dernier lieu, lorsque tout sera refroidi, ajoutez l'argent vif et mêlez bien; la préparation est prête à être employée. Après la lotion susdite, cet onguent dessèche légèrement et nettoie à tel point la face de toute production superflue, qu'il la rend douce et unie. Et tu ne feras l'onction avec le savon qu'au moment de la disparition des pustules et de l'eschare, parce qu'alors tu ne te contenteras pas de la seule onction susdite, et tu remarqueras qu'avant l'application du savon il est meilleur et plus convenable de fomenter le nez et toute la face, les yeux étant fermés, avec l'eau de décoction de fleurs de camomille, de fumeterre, de polypode, d'althée, de cheveux de Vénus et de violettes, de semences de coings (3) et de semences de lin. Autre onguent pour nettoyer la face des saphati et pustules de ce genre, du moins de celles qui proviennent de la chaleur du sang, et il est plus altérant (4) de la mauvaise complexion de la face : Prenez acétosité et jus (5) de limon

(1) *Argentum vivum.*
(2) *Cazolus.*
(3) *Sem. cytoniorum.*
(4) *Alterativus.*
(5) *Acetositas et succus.*

et d'orange, de chaque 2 onces, de céruse parfaitement pulvérisée et tamisée, ce qui suffit à épaissir le jus à consistance d'onguent, ajoutez ensuite à cela d'argent vif éteint 5 onces, de soufre 2 onces. Certains ajoutent de l'écume de mer, certains autres de la lie de vin desséchée et de l'aloès, certains autres enfin avec le jus des limons seuls et l'argent vif, etc., ou la lie de vin desséchée, etc., incorporent le tout ensemble et l'emploient. Cet onguent après la dite application de savon, la dite lotion et la disparition des pustules ou des eschares affermit la partie, adoucit la face et arrête la mauvaise complexion chaude. Autre onguent pour les susdites pustules et la rougeur de la face, après la phlébotomie et la purgation du corps ; et il est éprouvé : Prenez 2 onces de racine d'herbe à la génisse ou au balai (1), c'est une espèce de solathre (2) appelée dans un autre langage alkékenge, de poudre d'os de seiche 1 once, d'axonge de porc fraiche 5 livres, de cire 3 onces, d'huile d'amandes amères 2 onces. Coupez l'axonge et la cire par morceaux, mélangez-les avec les autres substances dans une bassine (3), placez près du feu et faites bouillir jusqu'à ce que tout soit fondu ; ajoutez alors 2 onces de vinaigre, faites la colature, enfermez dans un vase de terre et servez-vous-en ainsi. Après avoir fait la susdite fomentation, le malade oindra de cet onguent, avec ses doigts, doucement, la place occupée par les pustules et toute sa face, le soir, quand il voudra dormir, et le matin il se lavera la face, si c'est nécessaire, avec quelque décoction d'orge, de mauves, de violettes, d'adragant et de roses, et qu'il soit continuellement procédé de la sorte au traitement de cette affection.

Mais la cure de celle qui est faite de cholère aduste est absolument la même que cette dernière quant à la diète et aussi quant aux topiques, mais elle ne réclame ni phlébotomie générale, ni spéciale, si ce n'est lorsqu'il existe un vice du sang avec beaucoup de cholère. Mais une application de ventouses sur les épaules et sous le menton peut être

(1) *Herba vitulæ vel scopulæ.*
(2) *Solathrum.*
(3) *Cacia.*

faite en toute sécurité. Soit fait aussi de fréquentes purgations avec ces pilules : prenez de rhubarbe pulvérisée 1 drachme, d'ellébore noir 4 scrupules, de mastic, de spic, de cannelle, de chaque 5 drachmes; faites des pilules avec le suc de polypode ou le vin de sa décoction. La dose est 1 once. Ou bien que le malade soit purgé avec le vin de décoction de cette eau, et cela vaut mieux : prenez de polypode mondé 2 onces, ou également d'ellébore noir 1 drachme, de fumeterre, de sèné et d'épithyme, de chaque 2 drachmes, de cuscute (1), de scolopendre, de cheveux de Vénus, de chicorée, de polypode, de chaque 5 onces; faites bouillir ensemble polypode, cuscute, ellébore noir, fumeterre, scolopendre, cheveux de Vénus et chicorée dans suffisante quantité d'eau jusqu'à épuisement ; ajoutez ensuite le séné et l'épithyme, faites bouillir encore un peu et faites ensuite la colature qui sera édulcorée avec suffisante quantité de sucre, et dont on donnera le matin au malade 3 ou 4 onces au plus. La cure de la place occupée par les pustules consiste à procéder avec les applications locales comme ci-dessus, dans les pustules faites de sang.

La cure des pustules qui sont faites de phlegme faux est d'abord dans la diète. Que le malade s'abstienne de toutes substances salées et piquantes, des mets lourds, suffisamment connus; bref, qu'il suive le régime sus-indiqué. Mais la phlébotomie, soit générale, soit spéciale, n'est pas ici nécessaire, même lorsqu'il y a vice notable du sang, comme je l'ai dit pour les autres, et les ventouses seulement aux épaules et sous le menton, aident le traitement et j'approuve leur emploi. La pharmacie est donc la meilleure chose. En conséquence, soit le malade purgé avec ces pilules : prenez de turbith 2 drachmes, d'ellébore de 1 à 5 drachmes, de séné, d'épithyme et de fumeterre. de chaque 2 drachmes; pulvérisez le tout finement et tamisez et, avec suc de polypode ou vin de sa décoction, faites des pilules dont la dose est 1 drachme ou 4 scrupules. Ou bien avec cette décoction : prenez de polypode et de fumeterre de chaque 3 drachmes, de turbith de 1 à 5 drachmes, le

(1) *Cuscuta.*

tont contns; faites bouillir dans 6 onces d'ean douce, jnsqu'à rèdnction à 3 drachmes; sur la fin de la décoction ajoutez le sénè et l'épithyme et faites alors la colature; et soit cette décoction èdnlcorée avec 3 onces de sucre, on 2 onces, on 1 once; mêlez, et soit cette préparation donnée an malade avant le jour. Quant à la cure de l'endroit pustuleux (1), qu'il soit exactement procédé au moyen des choses qni ont etè dites plus haut, sauf peut-être que la lotion de la face soit faite avec la décoction de fumeterre, de polypode, de son (2), de sénè, etc. La décoction susdite convient aussi. Qu'il soit procédé ainsi dans la cure, et l'on obtiendra un bon rèsultat.

Mais la cure de celle qui est faite de mélancholie aduste est que le malade suive le régime de vie détaillé à la cnre des saphati cholériques, mais que le malade ne boive pas un vin aussi acerhe, mais un vin blanc délicat, pas très doux, aromatique et étendu d'eau cuite. Il n'a pas absolument besoin de phlébotomie, soit générale, soit particulière, à moins qu'il n'ait un sang vigoureux et néanmoins vicié. Mais la pharmacie générale ou particulière est bien nécessaire : au dèhut de l'application des remèdes locaux, soit ce malade purgé nne fois par semaine avec ces pilules : prenez d'ellébore noir 1 drachme, de sénè, d'épithyme, de mastic, de cannelle, de chaque 5 drachmes, de myrobalans indiens de 1 à 5 drachmes, de lapis lazuli (3) hien lavé dans sérum de chèvre 1 drachme, de scammonée 2 scrupules; pulvérisez le tout très finement et faites des pilules avec le suc de polypode ou le vin de sa décoction. La dose est 1 drachme ou 4 scrupules. Mais si le malade ne pouvait prendre les pilules par défaut d'habitude ou pour autre cause, qu'on lui donne cette décoction : prenez d'ellébore noir 1 drachme, de polypode 3 drachmes, de myrobalans indiens 1 drachme, de sénè et d'épithyme de chaque 2 drachmes; contusez ce qui doit être contus et faites bouillir dans 10 onces d'eau jusqu'à épuisement de la moitié, en ajoutant le sénè et l'épithyme vers la fin de la décoction, et

(1) *Locus pustulosus.*
(2) *Furfur.*
(3) *Lapis lazuli.*

édulcorez avec 2 drachmes de sucre après parfaite colature. Soit alors cette décoction donnée au malade, le matin, en totalité, ou au moins de 2 à 5 onces. J'approuve la ventousation (1) aux épaules et sous le menton, faites deux fois par mois ou au moins une fois. Mais que l'on procède avec les applications locales, comme je l'ai dit plus haut, dans les autres variétés, sauf que la lotion de la face doit être faite avec décoction d'ellébore noir, de fumeterre, de violettes et de cheveux de Vénus. Et procède de cette manière, et tu auras un bon succès si Dieu le veut.

DE L'ENFLURE DE LA FACE

On a, de cette manière, les signes et la cure de l'enflure générale de toute la face, qui est appelée dans le vulgaire buzicaga (2), ou aura cervina, ou goutte rose (3), car cette maladie est toujours faite de vapeur vénéneuse produite, ou d'humeur chaude, et la preuve qu'elle est vénéneuse et que la matière a été maligne, c'est qu'après sa guérison, les cheveux tombent ainsi que la barbe, et cela à cause de l'infection et de la corruption amenée jusqu'aux racines des cheveux par la vapeur et l'humeur vénéneuses. Ses signes, lorsqu'elle débute, sont un prurit violent qui se fait sentir alors à la face et à la tête, ainsi qu'au point où elle commence, et quelques élévations en forme de boursouflure arrivent d'abord, et il se produit, à la fin, une enflure générale de la tête et de la face qui s'enfle quelquefois jusqu'aux yeux, au point que le malade ne peut plus voir, et il existe partout, avec l'enflure, une grande rougeur qui accompagne toujours cette maladie.

Sa cure demande la phlébotomie tout de suite, au début, si la force et l'âge le permettent, et avec cela l'application de ventouses aux épaules, ou bien cette seule application si l'âge et les forces ne sont pas suffisants pour la phlébotomie. Celle-ci étant faite, soit le malade mondifié avec la décoction dite plus haut au traitement des pustules

(1) *Ventosatio.*
(2) *Buzicaga.*
(3) *Gutta rubea.*

rouges faites de cholère aduste, ou avec les pilules indiquées au même lieu. Et premièrement qne telle évacuation lui soit faite et, après la purgation, qu'on lui administre fréquemment ce clystère : Prenez de mauves, de violettes, de chevenx de Vénus, de scolopendre, de chaque nn drachme ; faites cuire dans trois livres d'eau jusqu'à épuisement d'nne livre ; faites alors la colature et dans celle-ci bouillent séné et épithyme, 1 drachme, tamarins (1) et prunes de Damas, de chaque 2 drachmes ; faites une nouvelle colature dont on prendra la quantité suffisante pour dissoudre de manne et de miel rosat, de chaque de 1 à 5 drachmes, et de sel bien pilé 5 onces. Qne le malade le prenne et ne le garde pas longtemps dans ses intestins, mais qu'il le rejette presque aussitôt, et qu'il fasse cela plusieurs fois par jour, c'est-à-dire denx fois, ou au moins une fois chaque jour. Et toutes autres médecines qui se donnent par la bouche soient, si c'est possible, laissées de côté, car le clystère attire la matière à l'extrémité contraire et change doucement et sans incommodité l'état du malade. Mais, dès le début, soient toute la face et la tête recouvertes de cet emplâtre légèrement répercussif : Prenez de suc de solathre, de suc de joubarbe et de suc de pourpier, de chaque 2 drachmes, d'huile de violettes et d'huile rosat, de chaque 1 drachme, dose 5 onces, de bol d'Arménie de 1 à 5 onces, de farine de lentilles, de farine d'orge, de chaque de 1 à 5 drachmes ; de petit-lait de chèvre 2 onces. Faites bouillir légèrement jusqu'à épaississement, ou bien ne faites pas bouillir, mais incorporez le tout ensemble, et soit la face recouverte (2). Soit cela fait ainsi jusqu'au déclin de la maladie, et soit alors la face lavée avec eau de décoction de roses, de fleurs de camomille, de marjolaine, d'orge, etc. Que le régime du malade soit qu'il mange de la mie de pain plusieurs fois lavée dans l'eau, qu'il prenne du suc d'orge ou de sa ptisane (3), du gruau (4) et des substances froides de ce

(1) *Thamarindus.*
(2) *Facies implastretur.*
(3) *Succus ordei, aut eius ptisanna.*
(4) *Far.*

genre, du sucre et du vin de grenades; qu'il mange des laitues, des chicorées, des pourpiers, avec de fort vinaigre et des citronilles cuites avec du verjus, bref que son régime se compose de substances froides et humides. Qu'il prenne, le matin, à jeun, 4 onces de petit-lait de chèvre avec du lait sucré, des semences communes et du vin de grenades avec du sucre. Qu'il ne boive pas du tout de vin de vigne, si ce n'est par hasard pour quelque motif, et qu'il boive alors du vin blanc vert (1), ou du vin de grenades ou de raisins aigres étendu d'eau sucrée. Qu'il fasse usage de cela pour sa boisson. Si ses forces le permettent, qu'il ne mange d'aucune viande jusqu'à que cette maladie s'apaise. Si non, qu'il mange de la viande de poulet cuite avec des laitues ou de la chicorée, ou avec des semences communes, ou du pourpier, ou des citrouilles, ou du verjus, ou des altérants froids de ce genre. Que le malade fasse usage, sur la fin, d'eau de pois chiches rouges (2) cuits avec des viandes de chevreau, de veau châtré ou de poulet. Et il sera guéri ainsi, si Dieu veut.

CHAPITRE XIX

DES SCISSURES DES LÈVRES

Les scissures des lèvres ne se produisent que par le fait d'une humeur fausse ou aduste, brûlant et desséchant l'humidité des lèvres ou, quelquefois, les ailes du nez (3). Mais le nodus (4) est fait de phlegme épais, gypseux, quel-

(1) *Vinum album agrestosum.*
(2) *Aqua cicerum rubeorum.*
(3) *Extremitates nasi.*
(4) *Nodus.*

qnefois anssi de mélancholie indnrée et desséchée. Et apprends ici que le nodus a qnelquefois un petit sac ou vésicnle (1) dans lequel il se loge et s'enveloppe; mais quelquefois il n'a point de petit sac, mais la partie malade et les bords de la partie saine présentent une certaine infiltration et un empâtement. Les signes d'une telle fissure anx lèvres sont acquis par la vue, parce qu'il y a là premièrement solution de continnité, rugosité, prurit; là apparaissent quelqnes petites croûtes comme des eschares, et il y a chaleur de la partie, plus grande qu'à l'état ordinaire. Le nodus, à cette place, se reconnait aussi au seul toucher et à la vue. Le petit sac qni renferme le nodns cède au toucher lorsqu'il est palpé et pressé avec les doigts. Mais le nodus qni est infiltré ne cède pas ainsi; il reste, au contraire, fixé à la même place.

La cnre de la scissure est, premièrement, que le malade soit purgé avec les pilules indiquées an chapitre du saphati cholérique aduste, ou avec la décoction prescrite là même, et cela si le patient est d'un âge convenable et de vigueur solide. Qu'il soit soumis au régime qui s'y trouve indiqué. Et que la cure locale soit faite au moyen de l'onguent qui se prépare ainsi : prenez de résine, de térébenthine, d'adragant, de chaque 5 onces, de graisse de poule, d'oie et de tortue, de chaque 2 onces, de farine de fenugrec, de 1 à 5 drachmes, de cire 2 onces, d'huile d'amandes douces, d'huile de mastic, de 2 à 5 onces de chaque, d'argent vif et de soufre, de chaque 3 drachmes. On le prépare ainsi : le mastic ayant été d'abord ramolli avec du vin, sur le feu, en même temps que la cire, l'huile et les graisses, on liquéfie les gommes et on fait ensuite la colatnre; mêlez alors à ces substances la farine de fenugrec, et incorporez bien sur le feu, lorsque cela l'aura tout refroidi; ajoutez le soufre et l'argent vif éteint avec de la salive. Chaque soir, lorsqne le malade veut se mettre au lit, qu'il oigne le point malade avec cet onguent, après avoir fait auparavant des fomentations aux lèvres, les yeux étant fermés, avec l'eau de décoction de soufre 1 drachme, de fumeterre, camo-

(1) *Cystin*, altération de *Cystinx*.

mille, roses, fenugrec entier, mastic et orge, de chaque de 1 à 5 drachmes, ou 2 drachmes; et entreprends de cette manière la cure de cet état, si tu peux. Mais si cela ne produit aucun bon effet, il faut cautériser l'endroit scissuré avec une lame d'argent, ou d'or, ou de cuivre, ou de fer, ou cautériser sur les scissures; et entre les lèvres des scissures soit mis alun de lie de vin desséché et ramolli avec quelque corps humide. En effet, cet alun ramolli de la sorte, appliqué pendant une heure sur la partie, cautérise comme le fer ardent. La cautérisation une fois opérée et l'eschare enlevée au moyen de graisse de poule, de beurre, de lard non salés, de chaque trois onces, d'huile d'amandes douces trois drachmes, de cire 1 drachme, on procédera alors avec l'onguent et la lotion susdits dans ce présent chapitre. Mais contre le nodus on procédera ainsi, soit qu'il possède une vésicule ou petit sac, soit qu'il n'en possède point : ramollissez-le avec graisse de poule et beurre non salés, de chaque 3 onces, cire 1 once. Faites ramollir les gommes (1) dans du vinaigre pendant une nuit, ensuite vous ferez liquéfier, sur le feu, dans une bassine de cuivre (2) et, la liquéfaction étant produite, vous ferez la colature, vous mettrez de nouveau sur le feu et vous ferez bouillir jusqu'à l'épuisement du vinaigre et l'épaississement des autres substances et, cela fait, vous fondrez les graisses, la cire et l'huile, vous ferez la colature et vous mêlerez les gommes dans la préparation. On fera des onctions sur le nodus et on le guérira ainsi. Mais remarque que ce ramollissement est plus nécessaire dans le cas de nodus infiltré, non pourvu de petit sac, que dans le cas de nodus qui en est pourvu, lequel nodus sera traité de cette manière : prends ainsi le nodus entre deux doigts de la main gauche et presse-le fortement vers l'extérieur si tu veux l'extraire par l'extérieur, ou comprime-le à l'intérieur si c'est par l'intérieur que tu veux l'enlever, et alors, avec le rasoir, incise la peau qui le recouvre, légèrement pour ne pas inciser le follicule (3) s'il existe, et

(1) Dont il a été question plus haut.
(2) *Cazola œnea.*
(3) *Folliculus.*

presse-le alors fortement pour qu'il se vide, ou bien arrache-le violemment avec ton crochet (1), mais avec délicatesse (2), selon l'impressionnabilité du malade. Cela fait, remplis la cavité avec les substances qui calment la douleur, qui atténuent la mauvaise disposition chaude (3) et arrêtent l'écoulement du sang, comme le blanc d'œuf mêlé avec le jaune, l'huile rosat et le safran. Ensuite mondifie la partie avec les mondificatifs plusieurs fois indiqués dans les précédents chapitres, ou qui seront indiqués dans la suite, et s'il est resté quelque chose du follicule ou petit sac, ou de sa racine, détruis-le avec l'onguent vert ou l'onguent des Apôtres, ou les corrosifs de ce genre et, cela fait, incarne et consolide l'endroit au moyen des médecines indiquées plus haut qui ont cette propriété.

CHAPITRE XX

DE LA RANULE ET APOSTÈME SOUS LA LANGUE, ETC.

La ranule est une éminence sous la langue, à côté des dents inférieures de devant, en forme de production charnue spongieuse, gonflée, et en forme d'apostème, et lorsqu'on soulève la langue avec une spatule, elle apparaît alors comme une autre langue placée et fixée sous la vraie langue, et quelquefois, à cause de la chaleur et de l'inflammation dans la partie, la fièvre l'accompagne, et la rougeur de toute la face et du cou. Et quelquefois même, à cause du degré de la tumeur et de la souffrance, l'asphyxie et la mort.

(1) *Uncinus.*
(2) *Suaviter.* Dans toute opération, Salicet recommande d'agir *suaviter.*
(3) *Mala coplexio calida.*

Sa cure demande la diligence, l'expérience et des précautions, à cause du voisinage du conduit du poumon (1). Donc, aussitôt, dès le début, soit fait la phlébotomie par la céphalique de la main, si l'âge et la force le permettent. Soit même fait tout d'abord celle de la basilique, ou de la médiane ou commune, si le corps est replet, sanguin et robuste, ou bien, si la force et l'âge du malade ne permettaient pas d'agir ainsi, soit fait la ventousation aux épaules. La phlébotomie ou la ventousation étant faite, saisis solidement la ranule, au sommet, avec ton crochet de fer aigu, et incise alors en totalité cette éminence par une incision peu profonde à cause du voisinage du conduit du poumon et, cette éminence étant enlevée, qu'on laisse couler le sang un instant, et soit ensuite mis sur le point incisé un peu de vitriol rose (2) pulvérisé, ou d'alun de sucre avec sel de nitre, ou bien que le point opéré soit cautérisé avec le fer ardent, et soit laissé ainsi pendant quelque temps, jusqu'à ce que l'eschare tombe d'elle-même, et soit ensuite la partie lavée à chaud avec vin cuit avec alun, roses, mastic, avec vin de décoction de myrrhe, de mastic et d'encens, jusqu'à la fin de la consolidation. Contre l'ulcération et la nitrosité des gencives (3), que le malade soit d'abord purgé avec les pilules ou la décoction indiquées au chapitre du saphati. Soit fait ensuite la friction des gencives avec alun de sucre, écume de mer, sel de nitre, roses et mastic pulvérisés et, après cela, le lavage avec vinaigre scillitique, ou avec vin de la décoction susdite, avec légère adjonction de vinaigre, et le tout soit fait deux fois par jour, le matin et le soir; et après la friction et le lavage, soit mis sur les gencives la poudre de mastic, d'adragant et d'encens, de telle sorte qu'elle adhère aux gencives. Si le malade pouvait prendre des pilules susdites, ce serait bon avant les remèdes locaux, comme je l'ai dit, ou bien des pilules d'aloès et

(1) *Canna pulmonis.*

(2) *Vitriolus ros.* — L'ancienne traduction qui est à la bibliothèque de Montpellier porte : « *regi*, c'est-à-dire du vitriol de quoy on fait l'encre a escripre. »

(3) *Corrosio et nitrositas.*

d'agaric décrites au chapitre de l'albugo et de la rupture de la cornée, on bien nn trochisque de tnrbith (1), indiqué dans ce même chapitre. Ces snbstances font dévier (2) en effet la matière qni se rend anx gencives, et il en résnlte nne meilleure application des remèdes locaux, et nne opération meilleure. Poudre excellente pour raffermir les dents ébranlées : prenez de corail blanc et rouge 2 onces, de mastic, d'adragant, de gomme arabique, de chaque 5 drachmes; pulvérisez, tamisez et mettez sur les dents ébranlées, après avoir fait la pnrgation générale, si elle est utile, avec les pilules ou le trochisque dont nous venons de parler immédiatement, et les dents seront ainsi raffermies en peu de temps. Remède admirable contre le mal de dents, car il enlève en vérité la donleur dans l'espace d'une heure : prenez de semences d'ache de 1 à 5 drachmes, d'opinm, de jusquiame, de chaqne un drachme; pulvérisez très finement et faites avec le suc de jusquiame des pilules dont le malade mettra une partie sur la dent doulourense; on bien, soient ces pilules dissontes dans du vin, et la douleur cessera aussitôt. Mais en vérité, un pareil remède ne doit pas être fait dès qu'apparaît la douleur, mais seulement lorsqu'elle est très violente, et elle se calmera.

(1) Le texte porte ici *terbit*.
(2) *Divertunt*.

CHAPITRE XXI

DE L'APOSTÈME A LA RACINE DE LA LANGUE ET DE L'INCISION DE L'UVULE (1)

Cet apostème, à moins qu'il soit visible et qu'il présente une tumeur propre, n'est pas dans les attributions du chirurgien, mais s'il est apparent et s'il a une tumeur propre et une manifestation propre, alors il est bien dans son attribution. et un pareil apostème fera sanie et sera guéri par le bienfait du chirurgien manuel (2), ou bien il se résoudra par son bienfait également.

La cure consiste donc, dès que tu seras certain qu'il en est ainsi, à faire la phlébotomie de la céphalique de la main du même côté où est l'apostème, si la force, l'âge et les autres conditions le permettent. Si non, fais faire la ventousation aux épaules, avec scarification, ou même si le corps est plein de sang (3) et robuste, fais d'abord faire la phlébotomie de la basilique, ensuite de la céphalique indiquée, ou bien, s'il existe une altération (4) des autres humeurs

(1) *Uvula*.

(2) *Manualis chirurgus*. Certains chirurgiens abandonnaient les opérations à des subalternes, et attendaient des médicaments une action impossible. J'ai relevé dans Queyrats (a) des recettes d'onguents destinés à remettre en place des fragments osseux après fracture du crâne. Il est vrai qu'il ne les donne à ses élèves que pour mémoire et s'empresse de leur dire qu'ils sont appelés à mieux faire « *ad meliora vocati* », qu'ils doivent être toujours prêts à faire œuvre vraiment chirurgicale, et que cette méthode est la meilleure « *omnium optima*. »

(3) *Plenum sanguine*.

(4) *Peccatum*.

(a) *Quelques documents sur l'enseignement de la chirurgie a l'ancienne Université de Toulouse.*

sans qu'il y ait altération notable du sang, ce qui se présente rarement, laisse la phlébotomie et nettoie le corps au moyen de pilules ou de décoctions appropriées à l'altération de l'humeur, et indiquées plus haut dans plusieurs chapitres. Le jour suivant soit fait un clystère avec l'eau de décoction de blette (1), de mauve, de violettes, de cheveux de Vénus, de chaque 1 once, de fleurs de camomille, de semences de fenouil, de semences d'ammi (2), de roses, de chaque 5 onces, de miel rosat 4 drachmes, d'huile de violettes 6 onces, de sel 1 drachme, et qu'on prenne, une fois chaque jour, un semblable clystère dérivatif (3). Et soit toute la gorge recouverte à l'extérieur avec un emplâtre ainsi composé : Prenez de racines d'althée mondées, coupées par morceaux, bien cuites dans l'eau et parfaitement pilées 5 livres, de farine de fenugrec, de graines de lin, de farine d'orge, de fleurs de camomille, de chaque 1 drachme, d'huile de camomille 1 drachme, d'huile d'aneth (4), d'huile de lis blancs, de chaque de 1 à 5 drachmes, 8 figues grasses, de raisins secs (5) bien pilés, 5 drachmes, de beurre et de graisse de poule quantité suffisante pour que l'emplâtre soit bien gras ; faites avec la décoction susdite d'althée un emplâtre avec lequel toute la gorge soit recouverte extérieurement, parce que, dans ce cas, l'intention du médecin doit être d'attirer la matière à l'extérieur, soit au moyen d'emplâtres, soit au moyen de ventouses et autres choses de ce genre et, avant l'application de cet emplâtre, soit toujours fait l'onction avec huile de camomille, de lis blanc, d'aneth, d'amandes douces, graisse de poule et beurre chauds ; et soit tout cela fait deux fois par jour, matin et soir. Et à l'intérieur soit fait gargarisme (6) avec substances styptiques et dérivatives, afin que l'afflux de matière vers le conduit (7) et le gosier soit

(1) *Bleta* pour *Blitum*.
(2) *Ameos*.
(3) *Diversivus*.
(4) *Anethum*.
(5) *Passulæ*.
(6) *Gargarisma*.
(7) Du poumon, *canna pulmonis*.

repoussé et que aussi, par conséquent, la suffocation (1) soit empêchée; avec le rob de noix et le suc de noix vertes, avec le diamoron (2), ou, ce qui vaut mieux, le vin, ou l'eau de décoction de mûres et d'autres styptiques, ou d'écorce de grenades, de balaustes (3), de galles, de roses, de violettes, de cheveux de Vénus, de pourpier, de semences communes, ou avec du lait seul, ou mêlé au diamoron. Soient aussi des ventouses appliquées à l'extérieur et qu'elles soient scarifiées, ou que l'on mette sur elles des sangsues (4). Et après tout cela, au bout de trois ou quatre jours, regarde dans la gorge en abaissant et en relevant la langue avec ta spatule, ou une cuiller de bois ou d'argent, et si quelque éminence d'apostème (5) apparaît, dispose-toi de suite à l'ouvrir avec ton fer le plus aigu, et s'il y a là une sanie notable, évacue-la en partie ou en totalité, si le malade est robuste. Et s'il n'y a pas là une sanie notable, si, au contraire, le sang qui s'écoule est livide et fétide (6), laisse-le couler assez abondamment et agis ensuite au moyen des médicaments connus qui arrêtent le sang et qui sont mondificatifs, incarnatifs et consolidatifs, en faisant, à l'intérieur, des gargarismes appropriés à ces effets. Il y a aussi, pour l'extérieur, les poudres et les onguents appropriés. Remarque ici que cet apostème, en raison de sa place, n'a pas besoin et ne permet pas des soins prolongés ou complets de maturation, de peur que pendant ce temps la matière n'amène la suffocation. En effet, dès qu'intérieurement ou extérieurement, mais surtout intérieurement apparaîtra dans l'éminence d'apostème l'indice de quelque sanie, l'opération doit être faite, et il faut procéder de la manière qui a été dite.

Pour la cure de l'apostème commun de la vulve (7) ou de sa suppuration, que cette manière soit observée, qu'on

(1) *Suffocatio.*
(2) *Diamoron.*
(3) *Balaustium.*
(4) *Sanguisuga.*
(5) *Eminentia apostemosa.*
(6) *Lividus et fœtens.*
(7) L'auteur dit tantôt *vulva*, tantôt *uvula*.

prenne une tige de sureau, de roseau, ou autre semblable, et faisant ouvrir la bouche, qu'on y introduise une extrémité de ce conduit jusqu'à la vulve, de telle sorte qu'elle pénètre dans l'extrémité de la canule, et qu'alors un fer long, aigu, ardent soit dirigé dans le conduit, et que la vulve soit ainsi cautérisée, ou bien que le fer soit tranchant et non ardent, de façon à couper la portion de vulve que tu as reçue dans l'extrémité du conduit, laquelle portion étant coupée, prends alors aussitôt ce fer ardent et cautérise la place de l'incision. Procède alors premièrement avec les gargarismes qui calment la douleur, ensuite avec les mollificatifs qui feront tomber l'eschare produite par le cautère, ensuite avec les mondificatifs et les consolidatifs que tu connais et, la mondification étant opérée, soit fait gargarisme avec le vin de décoction de myrrhe, de mastic, de roses, car ce gargarisme raffermit la partie tout en la séchant.

CHAPITRE XXII

DE L'APOSTÈME SANIEUX AU COU ET A LA GORGE

Tel apostème se fait toujours de matière et d'humeur composée et mêlée, comme le plus souvent tous les apostèmes provenant du sang ou de la cholère, dans laquelle matière, après la purgation à la fin de l'évacuation de la sanie, apparait manifestement un vestige de phlegme et de mélancholie, se montrant en cela assez sensiblement au toucher et à la vue. Donc, les signes que l'apostème provient du sang sont la rougeur sombre de la partie, la pulsation forte, sans grande extension comme pesanteur, et le tem-

pérament (1) dn malade robnste, sangnin, nsant d'un régime chand, de vin, de viandes, de mella (2) et bref de tontes les autres snbstances angmentant le sang. Les signes que l'apostème provient de la cholère sont quelqnes-uns de ceux qui ont été dits, mais il y a ici une grande acnité de l'apostème qui est en forme de coupe, avec poncture (3) notable et une certaine rougeur tirant sur la couleur citrine.

La cure de celui qui provient du sang est que, dès le début, le malade soit phlébotomisé de la céphalique à la main opposée à l'apostème, on même, si le corps est replet et robuste, qu'il soit phlébotomisé d'abord de la basilique, ensnite de la céphalique, et cela si la force et l'âge le permettent. Et si l'âge ou nn autre motif l'empêchent, des ventouses seront placées sur les épaules, avec scarification, ou des sangsues seront mises sur les épaules scarifiées. Après cela, soit fait onction sur l'apostème avec huile de camomille, de lis blancs et d'aneth, graisse de poule, beurre et suint (4) Et avant que cette onction se fasse, soit la partie fomentée avec l'eau de décoction d'althée, de fleurs de camomille, de semences d'aneth, de lin, de fenugrec et d'orge. Et même soit fait, avec une éponge, embrocations de cette décoction sur le dit apostème. Ensuite la partie étant parfaitement séchée avec un linge chaud, soit fait alors cette onction avec les substances susdites. Ou bien, avant l'onction, qu'on lave seulement l'apostème avec de l'eau chaude et alors qu'on le sèche et qu'on l'oigne comme précédemment, mais la première combinaison est plus conforme aux principes de l'art. La fomentation, l'embrocation et l'onction susdites étant faites, qu'un emplâtre de cette sorte soit mis sur l'apostème : Prenez de racines d'althée mondées, coupées par morceaux, cuites et parfaitement pilées, 1 livre, de farine de fenugrec, de graine de lin et d'orge, de chaque 2 drachmes, 2 oignons de lis blanc cuits sous la braise et pilés avec l'althée, de fleurs de camomille, de 1 à 5 drach-

(1) *Habitudo.*
(2) *Mella.*
(3) *Punctura.*
(4) *Œsypum.*

mes, 8 figues grasses bien pilées avec l'athée et les oignons, de raisins secs 2 drachmes, 5 jaunes d'œuf cuits sons la braise; incorporez tout cela ensemble avec quantité suffisante d'ean de décoction d'althée et faites bouillir jnsqu'à épaississement en consistance d'emplâtre, et lorsque ce sera presque épaissi, ajontez-y benrre et graisse de porc, assez de chaqne pour que le tont soit bien gras, et lis blancs camomille et aneth, 2 drachmes de chaque. Cet emplâtre fait venir l'apostême à matnration, résout en partie sa matière et calme la douleur. La maturation de cet apostême étant faite, ce que le médecin reconnaitra en le palpant avec ses doigts, il trouvera une amélioration et la douleur, qui était ressentie avant la maturation, grandement adoucie. Il en est toujours de même des symptômes de la maturation des humeurs. Cette maturation étant reconnue, soit l'apostême incisé dans le sens de la longueur de la gorge (1), et la sanie évacuée en partie, d'une manière experte (2) et sans vive douleur, si c'est possible, sans qu'on doive se préoccuper si toute la sanie a été évacuée en ce moment. La sanie étant alors évacuée en partie ou en totalité, soit la cavité remplie à l'instant avec des bourdonnets d'étoupe ou de lin roulés dans jaune et blanc d'œuf avec hnile rosat et alun de sucre, et cela mondifie la partie, empêche le dépôt de nouvelle matière et calme les doulenrs. Mais si un écoulement de sang venait compliquer la chose, supprime l'huile et procède pareillement pendant trois ou quatre jours. Examine alors la partie pour savoir si elle a besoin d'une plus grande mondification, et mondifie-la alors avec l'onguent des apôtres dont je parlerai d'une façon complète à la fin de l'ouvrage, ou bien avec l'onguent vert dont je parlerai aussi. La mondification étant achevée, incarne et finalement consolide au moyen des incarnatifs et des consolidatifs indiqués plus baut et qui seront décrits amplement à la fin de l'ouvrage. Soit le régime du malade pareil à celui qui a été dit au chapitre du sapbati cholérique et sanguin, c'est-à-dire se rapprochant du régime froid, et cela jusqu'à l'incarnation de l'apostême, si

(1) *Secundum longitudinem gulæ.*
(2) *Modo competenti.*

l'état de ses forces, si sa faiblesse ne s'y oppose pas, et ensuite qu'il revienne peu à peu à sa vie habituelle.

La cure de l'apostème qui a rapport à la cholère est que le malade soit soumis à la phlébotomie et à l'application des ventouses à la manière et dans les conditions dites plus haut, mais pas aussi copieusement. Et si, la phlébotomie ayant été faite, le malade est toujours vigoureux, il sera bon qu'il soit purgé minorativement (1) avec cette décoction : Prenez 10 prunes, de scolopendre, de violettes, de cheveux de Vénus et de chicorée de chaque 1 once ; faites cuire dans l'eau en une seule ébullition et faites ensuite la colature dans 4 drachmes de laquelle seront dissous de tamars indiens 2 drachmes, de rhubarbe 1 drachme, de casse et de manne, de chaque 3 drachmes. Que le malade prenne cette préparation le matin à jeun. Que sa diète soit exactement celle qui a été indiquée, et qui précède immédiatement. Quant à ce qui a trait aux applications locales, à l'incision, à la mondification, à l'incarnation, à la consolidation, qu'il soit procédé exactement comme il a été dit à propos de l'apostème sanguin. Mais la diète pourra être ainsi réglée dans celui-ci : attendu que dès le début, le malade est satisfait avec peu de chose, qu'il use, comme aliments, de préparations d'orge ou de sa ptisane avec du sucre, ou d'orge dans de l'eau pure, ou avec du bouillon de poulet jeune, de laitues, pourpiers, chicorée, citrouilles et autres choses froides de ce genre, avec du verjus ou du vin de grenades sucré, et même qu'il prenne de celles-ci, bouillies, un ou deux bols faits avec fort vinaigre ou verjus, ou vin de grenades, ou eau de décoction de prunes, de chicorée, de cheveux de Vénus, de scolopendre et d'autres substances froides de ce genre, avec les autres choses susdites, ou bien sans aucune adjonction qu'un peu de sucre. Et que sa diète soit telle, à moins que le manque de force l'empêche, et alors il pourrait manger de la viande de volaille et autres viandes légères, en alternant toujours avec les aliments froid susdits. Et qu'après cela le malade revienne peu à peu à sa vie habituelle qui sera cependant bonne et en rapport avec ses forces plus ou moins considérables.

(1) *Purgetur minorative.*

Mais dans l'incision de tout apostème du cou et de la gorge fais bien attention aux nerfs et aux artères et, en particulier, évite autant que possible les deux artères qui sont près de la trachée, à la gorge, près de l'éminence du gosier et de chaque côté, parce que la mort survient promptement après leur incision.

CHAPITRE XXIII

DES SCROFULES AU COU ET A LA GORGE

Les scrofules sont des apostèmes durs au toucher, naissant d'un phlegme devenu dur et sec, ou de mélancholie. Et sache qu'en un même endroit naissent successivement de nombreuses scrofules, et elles sont toutes facilement reconnues par le toucher. Leur signe, et tous sont d'accord en cela, est une certaine teinte grisâtre, ou lividité, ou noirceur. Elles ne causent point de douleur et sont dures au toucher. Elles diffèrent cependant, parce que les unes ont un follicule dans lequel elles se logent et s'enveloppent, et les autres n'en ont point.

Leur première cure consiste à donner au malade, une fois par semaine, si son âge et ses forces le permettent, un trochisque de ceux qui sont faits contre les scrofules; et encore quelques-uns veulent qu'au-dessous de quinze ans jusqu'à cinq on donne un demi-trochisque, et je les approuve, si les forces et les autres conditions ne font point défaut. Mais voici le trochisque contre les scrofules, ou l'électuaire si tu veux le donner : Prenez de turbith blanc mondé de son écorce 1 drachme, d'agaric 5 drachmes, de myrobalans indiens 4 scrupules, de gingembre 2 scrupules, de mastic, cannelle, girofle, de chaque 1 scrupule,

de sucre taberzech (1) 5 livres, de miel rosat passé à colature 2 drachmes: faites un trochisque on un électuaire, et soit donné le matin avecnn peu de vin étendn d'eau. Soient mis snr les scrofules, où qu'elles soient situées, des mollificatifs et de légers résolvants. Un diachylon mollifiant et résolvant est celui-ci : Prenez de litharge parfaitement hroyée 2 drachmes, d'huile commune 6 drachmes, de mncilage de fenugrec et de graines de lin, de chaque 4 drachmes, de mucilage d'althée 3 drachmes. Il se prépare ainsi: soit la litharge mise dans nne hassine de cuivre, sur le feu, avec l'huile, et on laisse bouillir jusqu'à ce qne la litharge soit parfaitement dissoute et mêlée à l'huile comme si elle recevait la forme d'onguent, ce que vous saurez en en mettant une gontte sur une plaque de marhre ou de fer. Et j'ajoute qu'il faut remuer constamment le mélange avec la spatule, de peur que la litharge ne descende par son poids au fond de la hassine et ne se brûle. Cela fait, soit retiré du feu, soit ajouté les mucilages et mis de nouveau sur le feu, à bouillir, en remuant comme précédemment jusqu'à parfaite incorporation et épaississement voulu pour un onguent solide, lequel épaississement vous reconnaitrez au moyen d'une goutte déposée sur le marbre ou le fer. Soit alors retiré du feu et soit ajouté de moelle de jambes de veau et de graisse de rognon d'animal châtré, de chaque 2 drachmes, de myrrhe, de sarcocolle, d'iris, de chaque 3 drachmes. Soit tout cela bien remué et soit fait ensuite des magdaléons (2) avec les mains huilées. Soit mis sur la scrofule et soit renouvelé souvent ou rarement, selon qu'elle paraît se sécher en cet endroit, et soit continué jusqu'à ce que la scrofule subisse la maturation si c'est possible. Quelques-uns ajoutent d'ellébore noir, de racine de concombre d'âne (3), d'excréments de brebis, de chèvre et de mouton, d'aristoloche rose, autant de chaque, et tout cela pulvérisé, d'ammoniaqne, de bdellium (4), de galhanum, de

(1) *Zuccharum taberzech.*
(2) *Magdaleo.*
(3) *Cucumer asininus.*
(4) *Bdellium.*

sérapias (1), d'asa fœtida, d'opopanax, autant de chaque, le tont ramolli d'abord dans de fort vinaigre, de scrofnlaire, de racines de genêt pnlvérisées, › utant de chaque, et ils font ainsi le diachylon. Mais avant son application ils font des embrocations sur les scrofnles jusqn'à sudation avec l'althée, le concombre d'âne, le fenugrec, les graines de lin, d'aneth, de ceratane (2), la camomille, le calament et autres plantes subtiliantes (3) de ce genre et d'une nature chande. Et ils supendent au cou du malade de la scrofnlaire et de la flenr de genestre (4), qui sont propres à ce cas, utiles, etc. Mais si les scrofules sont menées par cela à maturation, ou qu'elles se fendent (5) et s'ulcèrent d'elles-mêmes, qu'elles soient alors incisées et qne la sanie soit évacuée; et si elles sont ulcérées d'elles-mêmes ou autrement depuis longtemps, que l'on dilate alors leur orifice de part et d'antre, de telle sorte qu'il n'y ait qu'une plaie unique, et cela soit avec le fer, soit avec le cautère potentiel, soit avec une tente d'éponge, d'aristoloche ou de lauréole (6). ou avec onguents énergiques, comme le vert ou celui des Apôtres, ou un autre de ce genre. Et l'incision étant faite, soit la plaie remplie de bourdonnets de lin ou d'étoupe roulés dans blanc et jaune d'œuf, avec alnn de sucre, huile rosat et safran. Soit fait cela pendant deux ou trois jours. Mais après cela, mondifie avec onguent des Apôtres, ou onguent vert, ou poudre d'asphodèles, mêlée à réalgar ou à vitriol, avec ou sans adjonction de miel, selon qu'il faudra une mondification plus ou moins forte; de laquelle poudre et duquel mélange il a été fait mention au chapitre de la fistule lacrymale. La mondification étant faite, soit incarné et consolidé avec médecines produisant cet effet, qui ont été indiquées plus haut et qui doivent être indiquées à la fin de notre onvrage. Relativement à sa diète, que le malade

(1) *Serapinus.*
(2) *Ceratanus.*
(3) *Subtilians.*
(4) *Flos genestræ.*
(5) *Si per se scindantur.*
(6) *Milica.*

fasse usage de viandes d'une digestion légère, d'œnfs à la coque (1), de vin clair, délicat, parfumé, étendu d'ean de décoction de sauge, de romarin, de marjolaine; qu'il ne mange point de viande de bœuf ou de porc, de légumes, d'herbes pesantes, ni de fruits; qn'il fasse nsage d'épinards, de bourrache, de trèfle, de persil et d'nne petite quantité de bettes (2); qu'il fasse usage de bouillon de pois chicbes, de figues sèches, d'amandes, de noix et de sncre, bref qu'il s'abstienne de tous mets forts et produisant des hnmeurs et un sang épais.

CHAPITRE XXIV

DE LA HERNIE DU GOSIER OU BOCIUM (3), ETC.

Cette maladie se fait le plus souvent de phlegme descendant de la tête à la gorge, et quelquefois de mélancholie. Lorsqu'elle est restée longtemps en cet endroit sans être traitée, elle se transforme parfois de substance d'humeur en certaine carnosité superflue. Mais celle qui se fait de phlegme est meilleure que celle qui se fait de mélancholie, et l'on peut mieux la saisir et la mobiliser lorsqu'on la palpe avec les doigts. Et remarque que dans l'une et l'autre, il y a toujours une sorte de follicule ou de sac dans lequel elle se loge et s'enveloppe, et l'une comme l'autre produit dans sa masse de nombreuses nodosités.

La cure de celles-ci se fait quelquefois au moyen de l'incision, et quelqnefois par le senl bienfait des médicaments.

(1) *Ova sorbilia.*
(2) *Beta.*
(3) *Hernia gutturis vel bocium.*

Sans incision, qu'il soit ainsi procédé : soit d'abord imposé au malade de s'abstenir de tout aliment fort, visqueux et surabondant (1), de viande de bœuf, de chèvre, de porc, salée ou non, de légumes et herbes pesantes et autres choses de ce genre, de fromage, de lait, d'eau non cuite. Qu'il boive un vin délicat, parfumé, étendu d'eau de décoction de sauge, de romarin, en proportion de la force du vin ; qu'il mette sur ses aliments des espèces aromatiques, comme poivre, noix muscade, gingembre, galanga (2), macis, cannelle, cardamome (3), safran et autres de ce genre. Que les viandes qu'il mangera soient, le plus souvent rôties et rarement bouillies, comme je l'ai dit plus haut à propos de l'oppilation (4) de l'oreille; qu'il prenne, une fois par semaine, un trochisque de turbith comme je l'ai indiqué pour les scrofules ou ailleurs, et qui se prépare ainsi : Prenez d'hermodactyles (5) 1 drachme, de turbith 1 drachme, de gingembre préparé 2 scrupules, de mastic et de cannelle, de chaque 1 scrupule, de sucre 5 drachmes; faites un trochisque avec colature de miel rosat, ou avec vin aromatique. Que le malade en prenne un dans la matinée, sinon avec du vin, du moins avec de l'eau de décoction de figues, de réglisse, d'hysope, de romarin et de menthe, sucrée : ou bien qu'il prenne le trochisque seul, et qu'il boive ensuite quelque peu de vin parfumé et étendu soit d'eau pure cuite, sucrée, soit d'eau de la décoction indiquée. Et sur la partie soit placé le diachylon que nous avons mentionné au chapitre des scrofules. La mollification étant faite, on oindra avec cet onguent résolutif : Prenez d'euphorbe 5 drachmes, de costus, de soufre, d'assa (6), d'orpiment rouge, de chaque 2 drachmes, de myrrhe, de castoreum (7), de chaque 5 drachmes, d'huile rosat et d'huile d'aneth, de chaque

(1) *Grossus, viscosus, superfluus.*
(2) *Galanga.*
(3) *Cardamomum.*
(4) *Oppilatio.*
(5) *Hermodactylus.*
(6) *Assa.*
(7) *Castoreum.*

3 drachmes, et cire blanche autant qu'il en faut. Faites l'onguent de cette manière : soit la cire fondue sur le feu avec l'huile, et la colature faite; lorsque le mélange est à peu près refroidi, qu'on ajoute les autres substances parfaitement pulvérisées et tamisées, et mélangées parfaitement afin qu'elles s'incorporent. Si par cette voie, les scrofules (1) n'étaient pas guéries au bout de deux mois, il est bon que tu te hâtes alors de pratiquer l'incision de cette manière, une parfaite mollification ayant toujours été faite : soit la peau incisée sur la scrofule, après qu'avec la main gauche et par une forte compression tu l'auras repoussée en haut; et incise la peau légèrement, à la surface, afin de ne point inciser aussi le follicule, si tu peux; et alors en pressant, fais sortir la scrofule et son sac, si tu ne l'as pas incisé, ou de quelle manière que ce soit; et si tu ne peux pas la faire sortir en pressant, arrache-la avec un crochet de fer recourbé, en totalité, avec sa racine, si c'est possible; et prends garde, en faisant l'incision et l'arrachement, de ne point blesser les veines et les artères qui sont au cou. L'incision étant faite ainsi que l'arrachement en totalité, soit alors la cavité remplie aussitôt de petits tampons de lin ou d'étoupe roulés dans alun de sucre, blanc et jaune d'œuf, huile rosat et safran, et cela pendant trois ou quatre jours. S'il se produisait la complication d'un écoulement de sang par l'incision, qu'on procède aussitôt pendant toute la journée avec les choses qui arrêtent le sang, ensuite avec le mondificatif, le défensif et le sédatif de la douleur qui viennent d'être dits, et pendant le temps prescrit. Si cela est nécessaire, qu'il soit procédé ensuite avec un mondificatif plus énergique, comme l'onguent des apôtres, l'onguent vert, ou autre de ce genre, puis avec les incarnatifs et les consolidatifs susdits, ou qui seront indiqués à la fin. Mais si le petit sac de la scrofule est resté, en partie ou en totalité, qu'il soit alors mondifié et détruit avec sa racine au moyen d'onguents forts et de poudres indiqués et devant être indiqués, ou au moyen de l'onguent des apôtres et de l'onguent vert, ou de la poudre d'asphodèles, de réalgar, d'arsenic et de vitriol, indiquée au cha-

(1) Il est question de la *hernie du gosier* ou *bocium*.

pitre des scrofules de la gorge et du cou, en appliquant cependant, par intervalles, quelque putréfactif connu, afin que plus facilement et sans vive douleur il puisse être détruit par les médecines corrosives, et de crainte que de l'application continuelle des corrosifs il ne résulte pour le patient une grande douleur et quelque accident. Le petit sac étant ainsi extirpé et la partie étant mondifiée comme précédemment, soit incarnée et consolidée au moyen de l'incarnatif et du consolidatif-dits et devant être dits.

CHAPITRE XXV

DE L'APOSTÈME CHAUD OU FROID SOUS LES AISSELLES

Si cet apostème présente une vive rougeur et une tuméfaction considérables, si le malade souffre d'une douleur aiguë, pougitive, avec pulsations violentes, si autour de cet apostème il y a quelques pustules rouges, enflammées, et si la fièvre se joint à cela, c'est un signe que la matière de cet apostème est chaude. Mais s'il y a là des signes opposés ou, du moins, atténués, cela signifie que la matière est froide ou, du moins, une absence de chaleur ou d'inflammation.

La cure de l'apostème chaud est qu'aussitôt après le début soit fait la phlébotomie de la céphalique de la main du côté opposé au bubon (1), si l'âge ou la force du malade le permettent, et si non, que l'on fasse au moins la ventousation aux épaules. Et qu'on applique aussi un emplâtre de choses froides et répercussives, de crainte que la

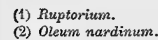
(1) *Bubo.*

matière se porte au cœur. On oindra aussi la partie avec l'onguent indiqué au chapitre de l'apostème au cou et à la gorge, et que la fomentation indiquée pour ce cas soit faite aussi pour celui-ci et, après l'onction et la fomentation soit mis sur la partie l'emplâtre maturatif de guimanve décrit dans le cas indiqué, ou bien procède seulement au moyen de celui-ci qui est peu énergique : Prenez deux oignons bien cuits sous la braise et pilés, les jaunes de deux œufs cuits sous la braise et pilés, de mauves et de racines d'althée bien cuites et pilées, de chaque 1 once, de graisse de porc et de beurre, de chaque 2 onces. Avec quantité suffisante de décoction d'althée soit fait un emplâtre dont on mettra sur l'apostème, comme j'ai dit. Cet emplâtre, ou bien produira rapidement la maturation, ou bien résoudra sans vive douleur, et la maturation de cet apostème sera encore produite au moyen de la seule farine de froment, avec huile, eau et safran. La maturation s'étant faite, qu'il soit incisé avec ton fer, et toute la sanie extraite, du moins si elle est en petite quantité. Si elle était, en effet, en grande quantité, qu'elle ne soit pas extraite tout d'un coup, mais une partie seulement, de crainte que par l'exhalation des esprits et de la chaleur avec la sanie, et par la douleur, la syncope et même la mort du malade ne surviennent. Et remarque que ce précepte est général dans l'incision de tous les apostèmes d'un volume considérable, parce que toute la sanie ne doit pas être évacuée en une fois au moment de l'incision. La sanie étant évacuée en partie ou en totalité, que la place soit remplie pendant trois ou quatre jours avec des tentes d'étoupe ou de lin roulées dans alun de sucre, miel, jaune et blanc d'œuf, huile rosat et safran, et si un écoulement de sang venait à se produire, emploie aussitôt le blanc d'œuf avec le jaune, sans autres, pendant tout le jour de l'incision. Procède ensuite au moyen de la préparation susdite qui mondifie la partie, le défend (1) et calme la douleur. Et si après ces quatre jours une mondification plus forte était nécessaire, emploie les mondificatifs indiqués au chapitre de l'apostème au cou, à la gorge, et des scrofules, etc. Et à la fin incarne et consolide

(1) Defendere.

comme dans les antres chapitres. Mais si le malade a craint l'incision avec le fer, on si tu l'as redoutée toi-même, applique, après maturation convenable de l'apostème au moyen des médicaments susdits, quelque ruptoire (1) et cautère potentiel que je te détaillerai amplement à la fin, et procède comme précédemment en mondifiant, incarnant et consolidant.

La cure de l'apostème froid est celle-ci : premièrement que le malade soit purgé avec le trochisque indiqué à la hernie du gosier, on avec les pilules d'aloès et d'agaric indiquées an chapitre de l'albugo de l'œil. Mais la phlébotomie n'est pas nécessaire ici, peut-être seulement la ventousation sur les épaules. On oindra la partie avec l'huile de nard (2), l'huile de lis blancs et d'aneth, avec la graisse d'oie, de canard et de poule, du suint mêlés, chauds. Sur la partie on mettra cet emplâtre : Prenez 2 oignons de lis blaucs cuits sous la braise, pilés, de térébenthine 3 onces, de miel 2 onces, de farine de fenugrec, de graines de lin et de lupin, de chaque de 1 à 5 onces, ou de fleur de farine de froment, d'huile de lis blancs, de nard et d'aneth 1 once, de beurre et d'axonge de porc, de chaque 2 onces ; faites nn emplâtre avec ces snbstances mêlées ensemble, incorporées au moyen d'eau de décoction de pois chiches rouges, ou d'eau pure tiède et employez-le comme j'ai dit. L'emplâtre maturatif indiqué an chapitre de la cure de l'apostème du cou et de la gorge conviendrait aussi. Mais remarque que ponr mener les apostèmes froids à maturatiou, les médicaments chauds et résolutifs sont plus nécessaires que pour mûrir les apostèmes chauds. La maturation étant faite, soit l'apostème ouvert avec le fer ou le ruptoire, comme je l'ai dit plus haut relativement à l'apostème chand, mais remarqne que l'ouvertnre avec le fer est meilleure qu'avec le ruptoire ; et soit la sanie évacuée en partie ou en totalité selon la règle donnée plus haut pour l'apostème chaud, et soit la partie mondifiée, incarnée et consolidée comme il a été dit plusieurs fois plus haut. Que la diète du malade, à partir du moment de


(1) *Ruptorium.*
(2) *Oleum nardinum.*

l'apparition de l'apostème jusqu'à la consolidation, soit, en abrégé, bonne et modérée, avec viandes nourrissant bien (1), comme poulets, chevreaux, veaux, petits oiseaux, avec pain trempé dans le bouillon de ces viandes. Qu'il soit fait usage, pour l'alimentation, d'épinards, de bourrache, de trèfle, de persil, de fenouil et d'un peu de bette, de vin étendu d'eau pure sucrée ou d'eau de la décoction des plantes indiquées au chapitre de l'apostème au cou et à la gorge, au chapitre de la hernie du gosier, bref qu'il suive le régime qui a été esquissé là, et il sera guéri, surtout par la grâce et la volonté de Dieu.

CHAPITRE XXVI

DES SCROFULES SOUS LES AISSELLES, ETC

Ces scrofules, duretés, nodus et carnosités exubérantes se font toujours de matière phlegmatique indurée, ou de mélancholie changée en dureté. Il faut que tu saches que cette lésion est quelquefois avec sac et quelquefois non. Celles qui ont un sac sont légèrement mobiles sur le lieu qu'elles occupent, lorsque tu palpes avec tes doigts; celles qui n'ont point de sac restent sur le même point infiltrées et attachées.

Les signes de ces scrofules sont la dureté assez grande au toucher, et des globosités (2) en grand nombre, multipliées en un seul endroit, comme fèves ou autre chose de ce genre.

Les signes de la nodosité sont que la dureté de la nodosité est beaucoup plus grande au toucher que celle des

(1) *Carnes boni nutrimenti.*
(2) *Globositates.*

scrofules, et qne la nodosité est contenne dans une seule globosité, sans production d'autres globosités.

Les signes d'une carnosité non scrofnleuse ni nonense sont qne la carnosité est étalée et étendne snr nne assez grande snrface, sans globosité, et présente, an contraire, nne mollesse, nne surface plane, etc.

La cure de ces maladies dépend de la nature du lieu. Tiens tontefois ponr sûr, mon cber ami, qn'il est fort à appréhender de procéder à leur cnre à canse de l'affinité dn lieu avec nn membre (1) très noble, à savoir le cœur; et cela, que la maladie soit traitée avec le fer, on avec le cantère; et même sans enx le traitement est plein de danger. Mais si tu t'appliques à sa cure, procède ainsi : premièrement, sans incision, on oindra la partie deux fois par jour, on plus souvent, avec l'onguent décrit an chapitre de l'apostème au cou et à la gorge, on au chapitre de l'apostème froid sons les aisselles, ou avec cet onguent: Prenez d'huile d'amandes douces, de spic, de nard, d'huile de lis blancs et d'aneth, de chaque 1 once, de graisse d'oie, de poule, de canard et beurre, de cbaque 5 onces; mêlez et faites des onctions sur la partie; et si tu veux mollifier et résoudre plus fortement, ajoute aux huiles susdites et dissous avec elles opopanax, bdellium, galbanum (2), styrax et autres substances de ce genre, un peu de cbaque, selon la quantité des huiles, et fais des onctions; ou encore avec l'onguent indiqué au chapitre des scrofules et de la gorge; soit même fait sur la partie les fomentations dites dans les chapitres indiqués. Ces cboses étant faites, soit mis sur la partie le diachylon dont il a été parlé au chapitre des scrofules à la gorge, ou l'emplâtre de térébenthine, de mella, etc. indiqué au chapitre de l'apostème au cou et à la gorge, on du diachylon légèrement ramolli avec la térébenthine, auquel ajoute d'iris, d'aloès, de myrrhe, de sarcocolle, de mastic, de soufre, de nigelle, de baies de laurier, autant de chaque, et le tout pulvérisé. Et avant d'épuiser lesdits remèdes locaux, que le patient soit purgé avec les pilules d'aloès, d'agaric et de turbitb données au cbapitre de l'on-

(1) *Membrum*. Voir, au Glossaire, *Emunctorius locus*.
(2) *Galbanum*.

gle et albedo à l'œil, ou avec le trochisque donné au même chapitre, ou bien avec les pilules fétides qui se font ainsi : Prenez de bdellium, de sérapias aromatique, de semences de ciguë, de coloquinte, d'aloès, d'épithimum, d'asa fœtida, de chacune de ces substances 5 drachmes, de scammonée préparée et mise dans un coing cuit avec de la pâte (1), 1 drachme, d'euphorbe 5 drachmes, de castoreum 2 scrupules, de spicanard, de mastic, de cannelle, de girofle, de cardamome, de macis, de chaque 1 scrupule, de safran, de musc, de chaque 1 scrupule, ou bien 6 grains de musc en poids. Et que les susdites gommes infusent suffisamment pendant la nuit dans suc de poireaux ou dans vinaigre commun, et qu'après une seule ébullition soit fait ensuite la colature, puis soit mélangé avec elles les autres substances finement pulvérisées et tamisées, et soit le tout incorporé avec ledit suc de poireaux, ou avec colature de miel rosat, ou avec quelqu'autre chose de ce genre. Et soit fait pilules en forme de pois chiche ; leur dose est 1 drachme ou de 1 à 5 drachmes au plus. Ou bien que ce malade soit purgé avec les pilules faites au chapitre du saphati cholérique aduste, ou mélancholique, ou bien avec la décoction faite à ce chapitre. Le malade ayant eu le corps purgé au moyen des susdits médicaments et ayant imposé un régime à son genre de vie, comme je l'indiquerai tout de suite, qu'on fasse à la partie les applications locales susdites et il guérira peut-être, si Dieu veut. Et si les apostèmes de ce genre peuvent arriver à résolution par la continuation de cette cure, ce sera un bien, parce qu'ils se résolvent bien de cette façon, sans maturation ou sans saniation (2), mais rarement, du moins quand ils sont anciens. Et s'ils ne se résolvent pas, mais arrivent à maturation et à saniation, lorsqu'ils seront mûrs, ce qui se comprend au moyen du signe de la maturation traitée au chapitre de l'apostème au cou et à la gorge, et de l'apostème sous les aisselles, qu'ils soient ouverts avec intelligence et légèreté au moyen du fer, de manière que les follicules ne soient point incisés dans les apostèmes qui en ont, mais extraits selon

(1) Voir *Diagridum*.
(2) *Saniatio*.

qu'il sera possible, comme il a été dit au chapitre des scrofules au cou et à la gorge. Soit alors la cavité remplie aussitôt avec le défensif, mondificatif et sédatif de la douleur faits dans les précédents chapitres, d'alun de sucre, d'huile rosat, de miel, de blanc d'œuf et de jaune et d'un peu de safran, s'il ne se produit point d'écoulement de sang, parce qu'il faudrait alors appliquer de suite le remède ordinaire pour arrêter le sang, avec le blanc d'œuf battu ou mêlé avec les poudres qui arrêtent le sang, qui sont assez connues et qui seront encore indiquées à la fin de l'ouvrage. Cela, fais-le aussitôt après l'incision, et que la chose soit laissée dans cet état, sans être enlevée, pendant un jour entier ou davantage, si l'écoulement du sang peut être appréhendé; qu'il soit ensuite procédé avec la médecine susdite pendant trois ou quatre jours. Mais après ce temps, soit mondifié, si c'est nécessaire avec mondificatifs plus forts, comme l'onguent vert, ou l'onguent des apôtres, ou la poudre d'asphodèle mêlée à réalgar, à arsenic, à vitriol, à fleur de cuivre, et indiquée au chapitre de l'apostème sanieux au cou et à la gorge, et d'une façon plus explicite au chapitre des scrofules au cou et à la gorge, selon qu'il paraîtra opportun de faire une mondification forte ou légère, et selon la tolérance du malade. Soit ensuite la partie incarnée et consolidée avec les incarnatifs et les consolidatifs connus, plusieurs fois indiqués, etc. Mais si ces apostèmes s'ulcèrent après l'application du médicament, que la plaie soit alors agrandie avec le rasoir et ce qui est à l'intérieur enlevé, ou bien qu'il soit procédé avec les médecines fortes qui ont été dites, en appliquant pendant ce temps-là quelques suppuratifs indiqués au chapitre des scrofules au cou et à la gorge, et soit alors procédé avec les mondificatifs, les incarnatifs et les consolidatifs plusieurs fois dits. Qu'on suive la diète indiquée au chapitre du saphati cholérique aduste ou mélancholique, au chapitre des scrofules au cou et à la gorge, bref que le malade évite autant que possible l'usage des aliments et des choses mélancholiques qui constituent une nourriture lourde et visqueuse, et par ce moyen il sera guéri.

DE L'APOSTÈME A L'ADJUTOIRE (1)

Le plus souvent cet apostème est fait de cholère mêlée au sang, avec prédominance de cholère, ou de phlegme mêlé de mélancholie, avec prédominance de phlegme. Mais en vérité, dans tout apostème semblable et en un pareil endroit, tu trouveras rarement qu'il n'y ait là trace de quelque humeur peccante (2), parce que les apostèmes sont rarement aussi simples, et certainement, si tu les observes depuis le début du traitement jusqu'à la fin, tu trouveras toujours, dans tous, à la fin, une certaine dureté et, au moment de la production de la sanie, tu trouveras de la douleur et de l'inflammation.

Donc les signes de l'apostème chand sont la rougeur de la partie avec inflammation et chaleur et douleur vive, aiguë et pongitive, et avec pulsations, et la forme acuminée de l'apostème, et une tuméfaction considérable avec pustules enflammées autour ; enfin la fièvre accompagne le mal le plus souvent, surtout au moment de la conversion de la matière en sanie.

Or les signes de l'apostème froid sont différents. Mais lorsque tous ces accidents et la fièvre auront diminué, tu as déjà un signe suffisant de la maturation, et aussi par le toucher avec la main, lorsque tu palperas un pareil apostème avec les doigts de tes deux mains, parce que tu sentiras une fluctuation (3) manifeste sous tes doigts en

(1) *Adjutorium.*
(2) *Humor peccans.*
(3) *Undatio.*

pressant sur l'apostème en différents points. Et remarque ici une chose et note bien que malgré que la sanie existe vraiment dans une partie charnue, ou profonde, ou bien dans une condition semblable où elle se montre et se manifeste difficilement, cette obscurité provient de l'épaisseur et de la dureté de la partie, ou de la profondeur de la matière, lesquelles deux conditions gênent certainement le toucher, de telle sorte que le médecin ne discerne point la fluctuation de la sanie là où elle existe en réalité. Mais l'obscurité d'une découverte de ce genre au moyen du palper du médecin existe surtout dans une partie charnue, comme aux fesses et aux hanches, au cou et à la gorge, au dos, principalement sur les côtés des vertèbres, comme moi-même qui écris ceci, j'en ai fait l'expérience sur un certain Teuton, et bref dans les parties très charnues et très profondes, comme est le gras de la jambe et du bras chez les hommes, ou dans des endroits semblables. Et dans ce cas de découverte difficile de la sanie dans une partie charnue, j'ai acquis une fois de la considération à Crémone, un jour, dans mon temps, au sujet du fils du Seigneur Bernard de Advocatis qui avait un apostème à l'épaule (1) droite, et il y avait là, en vérité, de la sanie, comme je l'ai fait apparaître, et l'on ne trouvait point de médecins qui la reconnussent; ils disaient, au contraire, que le malade avait une autre maladie. Je fus appelé de Plaisance à Crémone et, en présence de ces médecins et d'autres, j'indiquai que, d'après mon palper, il y avait là de la sanie, et il en était ainsi effectivement. Et alors, devant ces médecins, j'ai de mes mains incisé cet apostème, et en présence du père de ce jeune homme qui s'appelait Balthazar. La sanie s'écoula aussitôt, et tous les médecins et les autres furent saisis d'admiration pour moi. La même chose m'arriva à Plaisance au sujet du fils du Seigneur Rufin Scot, qui s'appelait Bernardin et avait un apostème à la hanche, avec sanie, et les médecins disaient qu'il y avait là une dislocation (2); et alors ayant fait une inci-

(1) *Humerus.*
(2) *Dislocatio.*

sion sur la partie, la sanie s'écoula comme je le lenr avais annoncé, et ils étaient dans l'admiration.

Donc, la cnre de cet apostème est semblable à celle qni a été indiquée au chapitre de l'apostème chaud an cou et à la gorge, on an chapitre de l'apostème sous les aisselles, ponr les applications locales et pour toutes choses. Et soit fait la phlébotomie de la céphalique à la main du côté opposé, si les forces, etc., on si non, soit fait au moins la ventousation aux épaules. Ou bien, soit le malade purgé avec les pilules indiquées au chapitre du saphati cholérique, on au chapitre de l'apostème chaud et sanieux au con et à la gorge, ou avec la décoction indiquée au même chapitre. Soit fait sur la partie la fomentation, l'onction et l'emplastration (1) indiquées au chapitre de l'apostème sanieux au con et à la gorge, ou au chapitre de l'apostème sous les aisselles, lequel emplâtre est matnratif, résolutif et diminne la doulenr. Et la maturation étant faite, que l'apostème soit incisé avec le rasoir et non avec le phlébotome, parce que cela est plus sûr et meilleur à cause de la profondeur de l'apostème. Que l'incision soit faite dans le sens de la longueur de l'apostème et du bras, et évite les nerfs et la corde (2) et le muscle épais lui-même qui est sur l'os du bras et l'un des plus gros muscles du corps. Aussitôt après l'incision, remplis la cavité avec les hourdonnets roulés dans le mondificatif et sédatif de la douleur indiqué au chapitre de l'apostème au cou et à la gorge, ou au chapitre de l'apostème sous les aisselles, et pendant trois jours, ou avec celui-ci : Prenez un jaune d'œuf, d'huile rosat 2 onces, de miel et de térébenthine, de chaque 5 onces, d'alnn de roche 3 drachmes, de safran 2 scrupules, à moins que l'écoulement du sang ou la mauvaise constitution chaude ne l'empêchent au moment de l'incision, et alors remplis aussitôt la cavité avec des bourdonnets d'étoupe ou de lin roulés dans le blanc d'œuf battu avec le jaune et mêlé aux poudres arrêtant le sang, devant être décrites à la fin, et laisse la partie ainsi bandée sans défaire le pansement pendant tout le


(1) *Emplastratio.*
(2) *Chorda.*

jour de l'incision et même pendant le second jour, et enlève ensuite le pansement, et si les circonstances susdites t'empêchent d'avancer dans le traitement, réitère la médication et fais de même pendant trois jours, parce que dans cet intervalle les choses tourneront à bien. Reviens après cela au médicament mondifiant, défendant, etc., indiqué plus haut dans le présent chapitre et aussi dans d'autres, et procède avec lui à la parfaite mondification; et s'il se trouvait ne pas être un mondificatif suffisant, ramène ton intervention aux mondificatifs plus forts indiqués au chapitre de l'apostème au cou et à la gorge et au chapitre de l'apostème sous les aisselles. La partie étant mondifiée avec les médicaments susdits ou avec ledit emplâtre de sarcocolle qui se prépare ainsi : Prenez de sarcocolle 1 once, de myrrhe 5 onces, de miel 2 onces, de farine de lupins de 1 à 5 onces, ou de fleur de farine, ou d'épeautre, mêlez et appliquez sur la partie, incarne et consolide conformément à ce que j'ai dit dans les précédents chapitres de l'apostème à la gorge et au cou, et de l'apostème sous les aisselles.

La cure de l'apostème froid est que premièrement le malade soit purgé avec les pilules de turbith et d'agaric indiquées au chapitre de l'albugo à l'œil, ou avec le trochisque indiqué au même endroit, ou avec la décoction indiquée là aussi, avec les pilules fétides indiquées au chapitre de l'apostème et des scrofules sous les aisselles, ou avec d'autres préparations comme décoctions et trochisques faisant évacuer la matière froide, mélancholique et phlegmatique. Soit fait onctions sur la partie avec l'onguent indiqué au chapitre de l'apostème froid sous les aisselles, additionné d'huile de styrax (1), d'hysope humide ou de suint (2); ou bien soit fait des fomentations avec l'eau de décoction d'althée, de fenugrec, de graines de lin, de fleurs de camomille, de semences d'aneth, de moutarde, etc.; ou bien soit fait des fomentations et des embrocations avec la décoction indiquée au chapitre de l'apostème sous les aisselles. La fomentation et l'embrocation dites

(1) *Storax.*
(2) *Hyssopus humida seu œsipum.*

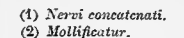
étant faites, soit fait ensnite l'onction qni vient d'être indiqnée. Pnis que l'on mette snr la partie de l'nn des emplâtres indiqués plus haut, du moins de celui qni est indiqué au chapitre du bubon froid. Soit la diète du malade comme dans les précédents chapitres.

CHAPITRE XXVIII

DE L'APOSTÈME AU COUDE

Cet apostème, de quel genre qu'il soit, est incertain et dangereux à cause du lieu qu'il occupe et des nerfs réunis (1) en ce lieu, car cette partie et jointure se mollifie (2) pour peu de chose, et toutes les mollifications de ce genre apportent en général nn obstacle à l'opération manuelle, et cette mollification est difficilement traitée et ramenée à son ancien état, et c'est pourquoi cette maladie est redoutable et d'un traitement incertain. Et cet apostème est fait en ce lieu quelquefois de matière chaude, quelquefois de froide, et les signes des deux peuvent être reconnus de la même manière que cenx des apostèmes froids et chauds produits sous les aisselles, indiqués au chapitre de l'apostème à l'adjutoire, etc. Quant à la nodosité et dureté traitées dans ce même chapitre, elles sont manifestement reconnues par la seule vue et le senl toucher.

La cure de l'apostème chaud est, s'il y a fièvre, que premièrement la diète du malade soit réglée de manière qu'elle soit froide et humide, à savoir que soit prescrit bouillon ou ptisane d'orge, laitue, chicorée, pourpier, citrouille, melon et autres choses froides de ce genre; que le malade fasse



(1) *Nervi concatenati.*
(2) *Mollificatur.*

usage de viande de poulet, de chevreau, en préparant une panade dans le bouillon de ces viandes, en prenant avant son repas un ou deux bols de laitue ou de chicorée bouillies de la sorte et roulés dans de fort vinaigre avec du sucre. Que le vin de grenades ou le verjus avec eau sucrée soit sa boisson, ou bien le vin de vigne, blanc, coupé d'eau, ou seulement l'eau sucrée a laquelle on aura mêlé du manuchrist (1) simple; et bref que sa diète soit comme dans le chapitre de l'apostème à la gorge. Et s'il n'a pas les choses ici dites, qu'il fasse usage de viande de poulet, de chevreau et d'animaux de l'année, châtrés, atténuées cependant au moyen des herbes et fruits susdits. Mais soit fait la phlébotomie de la basilique du côté opposé, si la force et l'âge le permettent, et sinon, soit au moins ventousé (2) aux épaules et aux fesses; qu'ensuite, si c'est nécessaire, le malade soit purgé avec la décoction indiquée dans le chapitre du saphati cholérique au nez. Soit fait sur la partie onction avec l'huile de camomille et de roses chaude, mêlée à graisse de poule et beurre, ou avec l'onguent indiqué au chapitre de l'apostème au cou et à la gorge; et embrocations et fomentations comme il y a été dit, ainsi qu'application de l'emplâtre qui y est indiqué, sans la répéter souvent. Et fais attention de ne pas laisser cet apostème atteindre au dernier degré de maturation, de crainte que la sanie ne ramollisse et ne relâche cette jointure, ne ramollisse les nerfs et ne leur cause quelque lésion et ne les ronge par sa nitrosité, car les nerfs (3) de cette jointure, comme de quelle jointure que ce soit, sont facilement lésés par une pareille cause. Donc qu'un tel apostème soit incisé avant qu'il soit parfaitement mûr, dans le sens de la longueur de son membre. Immédiatement après l'incision faite, soit observé le mode plusieurs fois indiqué dans les chapitres antérieurs pour tous les apostèmes, et spécialement au chapitre de l'adjutoire pour ne pas répéter tant de fois la même chose. Mais si cet apostème est froid, que l'on se

(1) *Manuchristus.*
(2) *Ventosetur.*
(3) Pour ligaments.

gouverne d'après le traitement indiqué au chapitre de l'apostème froid au cou et à la gorge, et au chapitre de l'apostème au bras, et au chapitre de l'apostème froid sous les aisselles. Que la diète du malade soit aussi celle qui a été traitée dans les précédents chapitres, pour ne pas répéter. Que l'on procède aussi, relativement à l'apostème, au moyen des applications locales, exactement comme je l'ai dit dans ces chapitres, à savoir au moyen des onctions, embrocations, emplâtres et onguents mondificatifs, incarnatifs et consolidatifs. Tu dois traiter la nodosité ou autres accidents semblables de la partie au moyen des remèdes indiqués plus haut relativement aux scrofules au cou et à la gorge, ou au nodus sous les aisselles, ou au nodus sur le nez, c'est à dire en purgeant le corps premièrement, et ensuite en procédant sur la partie avec l'onction et l'emplâtre de diachylon indiqués au même endroit. Et, en résumé, il faut procéder légèrement dans cette cure avec les mollificatifs et les résolutifs, parce que de cette façon l'apostème sera mollifié et se résoudra. Soient aussi le régime et la diète du malade tels qu'ils ont été dits au susdit chapitre des scrofules.

CHAPITRE XXIX

DU NODUS A LA JOINTURE DE LA MAIN

Cette maladie se produit, le plus souvent, à cause du travail et de la commotion (1) violente et excessive de la main et du bras, d'où les humeurs se portent à la jointure comme à un lieu préparé pour recevoir les humeurs superflues; desquelles humeurs la partie subtile se résout par laps de

(1) *Commotio.*

temps, et la partie épaisse reste, et alors elle s'indure presque à la manière d'un os, et cela devient dur et cède quelquefois au toucher, quelquefois non.

Tu t'appliqueras à la cure de ce nodus de cette manière : tu feras une sphère (1) de plomb, aplatie comme un ducat, seulement plus grande, comme l'est la circonférence de tout le nodus, et tu feras alors trois sphères semblables à celle-là, et tu imbiberas ces sphères qui seront d'étoupe, dans du blanc d'œuf battu avec de l'alun de sucre, du sel et un peu de vinaigre. Et tu mettras une de ces sphères immédiatement sur le nodus, et puis, sur cette sphère d'étoupe déjà mise sur le nodus place la sphère de plomb, ensuite sur la sphère de plomb mets les deux d'étoupe qui sont restées, imbibées du médicament susdit; cela fait, serre alors tout cela sur le nodus en comprimant ensemble toutes les sphères au moyen d'une bande neuve qui ait environ deux doigts de large et pas plus. Soutiens parfaitement et convenablement la partie elle-même au moyen d'une bande, et laisse-la ainsi bandée pendant trois jours, et alors tu la déferas et tu verras ce que tu auras produit avec tes médecines, et tu feras ainsi de trois jours en trois jours, jusqu'à ce que tout le nodus soit venu, avec le temps, à résolution et que la partie soit fortifiée, afin qu'elle ne reçoive plus la superfluité susdite.

CHAPITRE XXX

DE L'APOSTÈME SCLIROTIQUE DE LA MAIN OU DU DOIGT ETC.

Cette maladie est faite toujours de mélancholie corrompue, aduste, desséchée, étranglée en un seul endroit, et dont la partie subtile est changée en poison; c'est pour-

(1) *Sphæra.*

quoi elle altère les nerfs et les ligaments. D'où il résulte que l'os est atteint de fistnle et finalement d'ulcère très grave. Cette matière est quelquefois infiltrée dans toute la partie et dans tout son pourtour, et ne cède pas au toucher lorsqu'on la palpe avec les doigts; elle reste, au contraire, fixée à sa place. Ses signes sont la teinte cendrée ou mêlée de noirceur de la peau et aux environs de la partie et l'entourant se montrent quelques veines pleines de sang mélancholique, mauvais, vênéneux.

La cure est premièrement la purgation générale du corps au moyen des pilules d'ellébore noir indiquées au chapitre du saphati cholérique aduste, ou mélancholique, soit au moyen de la décoction indiquée au même chapitre, soit au moyen du trochisque de turbith indiqué là aussi, soit au moyen des pilules fétides indiqués au chapitre des nodi sous les aisselles. Qu'on fasse, sans interruption, des onctions sur la partie avec cet onguent: Prenez d'huile de spic, d'huile de lis blancs, d'huile d'amandes douces, de chaque 1 once, de moelle de cuisse de veau, de graisse de poule et de canard, de beurre de lait de vache, de chaque 3 drachmes; mêlez et faites de fréquentes onctions sur la partie. Et si tu veux arriver à obtenir un plus grand amollissement, ajoute anx substances que je viens d'indiquer de l'ammoniaque et du bdellium dissous dans du vinaigre, bouillis et passés à colature; et cette préparation est assez connue, comme je l'ai dit dans les précédents chapitres. Après avoir fait deux fois par jour cette onction sur la partie, soit appliqué aussitôt l'emplâtre de diachylon indiqué au chapitre des scrofules au cou et à la gorge. Que la diète du malade soit, en résumé, celle qui a été donnée au chapitre des scrofules au cou et à la gorge, ou sous les aisselles. Mais si, par le fait des médecines, la partie venait à s'ulcérer, qu'elle soit mondifiée avec le premier mondificatif, ensuite, si c'est nécessaire, avec de plus forts, indiqués au chapitre de l'apostème sanieux ulcéré au cou et à la gorge. Et si un os vient à se corrompre, que cet os corrompu soit enlevé en retranchant, si tu le peux, une telle corruption; sinon, enlève-la (1) au moyen du

(1) *Ipsa corruptio.*

cautère ardent. Car le cautère finit par enlever toute corruption, partout, et si la partie n'était pas ainsi altérée elle n'a pas besoin de cautère, mais du seul mode de traitement précédent. La mondification ayant été faite avec les substances susdites, soit la partie incarnée et consolidée au moyen des médicaments indiqués plus haut dans presque tous les chapitres. Je veux toutefois répéter ici un mondificatif précieux et excellent au début de la mondification, et à appliquer lorsque la suppuration n'est pas trop grande : Prenez de myrrhe et de sarcocolle, de chaque 4 onces, de farine d'orge 2 onces, ou seulement ce qu'il en faut pour que le mélange des substances susdites soit épaissi à consistance d'emplâtre mou auquel on ajoutera d'alun de sucre 3 drachmes et de safran 5 drachmes. Cet emplâtre mondifie en effet d'une manière très délicate et certainement sans provoquer de douleur, et sans altérer nullement la matière, et je l'ai éprouvé plusieurs fois.

CHAPITRE XXXI

DE L'APOSTÈME AUX DOIGTS, QUI S'APPELLE PANARIS

Cet apostème est fait le plus souvent de matière cholérique aiguë, de grande chaleur et inflammation, non aduste, mais quelquefois cependant, laquelle matière, par sa chaleur et ignition, avec douleur très forte, est à l'extrémité des nerfs des doigts de la main, à la fin des ligaments des ongles (1) avec les extrémités des doigts, et elle corrompt quelquefois le dernier os du doigt et quelquefois même le détruit, et cet os s'appelle *os laicis, os*

(1) *In fine ligamentorū unguium.*

fragulum. Les signes de cet apostème sont en partie la rougeur vive et l'acuité de l'apostème, et la douleur très forte avec grande et continnelle pulsation. Et telle douleur monte par tout le hras jusqu'au cœur et au cerveau et, hien souvent, en pareil cas, la syncope se produit ainsi que la perte de l'appétit.

La cure est donc qu'au début tu portes immédiatement secours au malade au moyen de la phlébotomie, si l'âge et la force le permettent et, sinon, au moins au moyen des ventouses sur les épaules, et qu'ensuite lui soit fait tel clystère : prenez de mauves, de violettes, de roses, d'orge, de camomille, de chaque 1 once; faites bouillir dans l'eau et faites la colature, dont vous prendrez une livre, à laquelle vous mêlerez d'huile de violettes et d'huile de roses, de chaque de 1 à 5 onces, de colature de miel rosat 1 once, de tamarin, de casse, de manne dissous, de chaque 3 drachmes, de sel 5 onces; mêlez le tout et faites de nouveau la colature; faites alors tiédir et donnez au malade et, quand il l'aura pris, qu'il le garde peu et le rejette même presque aussitôt ou tout de suite. La phlébotomie ayant été faite ou non, que le malade prenne au déhut la décoction indiquée au chapitre du saphati cholérique aduste au nez. Soit fait sur la partie et autour onctions avec huile de roses, de violettes et de camomille mêlée à jaune d'œnf, heurre, graisse de ponle et mucilage, le tout incorporé sur le feu. Mais si la douleur ne disparaissait point au moyen de cette oction, soit fait onction sur la partie et autour avec cet onguent : prenez d'huile rosat et d'huile de mandragore, de chaque 1 once, de semences d'ache, de semences de jusquiame, de semences de pavots hlancs bien écrasés, de chaque 1 drachme, d'opium 2 scrupules, de vinaigre 5 onces; pilez finement ce qui doit être pilé et mêlez toutes les substances susdites aux huiles susdites et faites des onctions pour faire cesser la douleur, car si elle persistait en ce point, sans aucun doute elle ferait mourir. La douleur s'étant calmée, soit appliqué le médicament qui doit guérir le mal, et qui est suffisamment connu pour qu'il soit inutile de le répéter. La sanie étant produite, que l'apostème soit ouvert et la sanie évacuée; et soit la partie mondifiée, incarnée et consolidée comme il a

été dit dans les précédents chapitres. Et la diète soit celle qni a été dite à propos de l'apostème chaud sons les aisselles, de l'apostème chaud à l'adjntoire et dans les autres de ce genre, si la force du malade et les autres conditions le permettent. Qu'il fasse nsage, depuis le débnt jusqu'à la parfaite guérison, de panades à l'eau sucrée et de suc de grnau ou d'orge, ou de tisane de ces substances cuites dans l'eau avec du sucre, ou dans bouillon de petite poule cuite avec laitue, chicorée, ponrpier, conrges, citrouilles, grenades, verjns et autres de ce genre. Que sa boisson soit l'eau sucrée ou mêlée an vin de grenades, on au verjus, ou au sucre rosat, etc.

CHAPITRE XXXII

DE L'INFECTION DES ONGLES, ETC.

Cette maladie dépend d'une certaine sècheresse de la partie et, le plus sonvent, de la matière sèche qui se rend à la partie ou qui l'avoisine. Les signes sont l'aspérité de la partie, et la glohosité, et l'irritabilité des parties de l'ongle, et comme un certain soulèvement des parties environnantes au-dessns des ongles. Mais les punctnres des doigts sont certaines parties de la circonférence qui attache et couronne l'ongle, lesquelles punctures s'élèvent de ces parties qui couronnent l'ongle, comme je l'ai dit plus haut, et causent vraiment une vive douleur.

Mais la cure des ongles infectés ou teigneux (1) est que tous les jours, souvent ou au moins deux fois par jour, ils

(1) *Fœtidus sive tignosus.*

soient limés, coupés ou nettoyés avec un petit couteau bien tranchant, mais en ayant soin, avant tout cela, de laver les ongles avec du vinaigre ordinaire ou du vinaigre scillitique chaud, et qu'aussitôt après le nettoyage et limage on oigne la partie avec huile d'amandes douces, huile rosat, huile de violettes et huile d'aneth mêlées à graisse de poule, de canard et d'oie, à beurre et à graisse d'ours ou autres mollifiants de ce genre. L'onction étant faite, soit mis sur l'ongle cet emplâtre : prenez de cire 1 once, d'ammoniaque, de bdellium, de styrax, de chaque 5 onces qu'on laissera se ramollir dans le vinaigre pendant une nuit et que l'on dissoudra ensuite complètement sur le feu avec 1 once de térébenthine, et l'on fera la colature. Soit fait onguent avec lequel on oindra premièrement tout l'ongle, ensuite, du dit onguent étendu sur de la toile de lin ou sur une peau coupées à la forme de l'ongle, sera fait application sur l'ongle en mode d'emplâtre. Et lorsque tu voudras renouveler l'emplâtre, que l'ongle soit parfaitement rogné comme précédemment; procède ainsi et, Dieu aidant, la guérison se produira. Mais les susdites punctures des doigts font quelquefois venir apostême à la couronne du doigt. D'où il suit qu'il faut les inciser et les enlever de crainte qu'il ne se produise un apostême. C'est pourquoi il n'en faut rien laisser sur la partie autant que possible. Si, après l'incision, l'écoulement du sang et la douleur causent une complication considérable, qu'il soit procédé avec le remède qui arrête cet écoulement et calme la douleur, comme blanc d'œuf battu avec jaune, bol d'Arménie gypseux et un peu de safran. Tout étant calmé, tu procéderas avec les mondificatifs et les incarnatifs connus. Mais si ce traitement ne réussit pas et ne produit seulement que la mondification et l'apaisement de la douleur, qu'il soit fait onctions avec l'onguent indiqué par rapport à l'infection des ongles, ou avec l'huile de camomille senle, et la partie sera ainsi mollifiée et restaurée par la nature et, lorsque l'onction aura été faite sur la partie, qu'on mette le soir, sur la couronne, de la poudre d'adragant, qui rapprochera l'une vers l'autre et soudera les parties divisées et séparées. Mais lorsque quelques taches blanches se seront montrées

sur les ongles, que le malade soit d'abord purgé avec trochisque de turbith et d'agaric, ou avec décoction de ces substances indiquées plus haut, et la partie traitée ensuite comme il a été dit immédiatement à propos de l'infection des ongles. Ou bien, pour réconforter le cœur, qu'on fasse usage de cet électuaire : prenez de galanga 5 onces, de gingembre, de macis, de noix muscade, de poivre long, de feuilles de cardamome, de girofle, de cannelle, de chaque 3 drachmes, de fragments (1) de corail blanc et rouge, de perles, d'hyacinthes (2), d'émeraudes, de rubis, de grenat, de saphirs, de chaque 1 once, de safran 2 drachmes, d'amandes de pin mondées et pilées 1 once, de sucre 5 livres. Faites un électuaire à la manière d'une préparation de cumin (3). L'usage de cet électuaire fait disparaître, en effet, les taches blanches qui existent aux ongles. Que le malade prenne 5 onces de cet électuaire deux fois chaque jour avant son repas. Qu'il prenne aussi, deux ou trois fois par mois, ou une fois par semaine, 1 drachme de thériaque ou de thériaque et de tryphère (4), de chaque 5 drachmes, à jeun, tel que, sec, sans liquide ou avec du vin de décoction de macis, de noix muscades, de cannelle, de mastic et de girofles, car cette maladie, qui est produite, en effet, par une matière froide ajoutée à notre chaleur naturelle est, non-seulement, des ongles et du cœur infecté et lésé, détournée vers le cœur par la respiration, elle est déviée de nouveau vers les ongles par un mouvement contraire, et c'est pourquoi, si le malade est purgé avec les pilules et les trochisques susdits, et s'il fait usage de l'électuaire, de la thériaque et du tryphère indiqués plus haut, toute disposition mauvaise sera écartée du cœur et, par conséquent, des ongles. Bref, que le malade, dans son genre de vie, s'abstienne autant que possible de tous mets phlegmatiques et mélancholiques détaillés plusieurs fois dans les précédents chapitres, qu'il fasse

(1) Voir, au Glossaire, au mot *Fragmentum*, la nomenclature des *Fragments précieux* des anciens.
(2) *Hyacinthus.*
(3) *Ad modum cuminatæ.*
(4) *Tryphera.*

usage de vin clair, aromatiqne, non point pur mais étendu d'eau, pas beauconp cependant, d'eau ordinaire cuite, sncrée, ou d'ean de décoction de sauge, de romarin, de macis, de cannelle, etc.

CHAPITRE XXXIII

DE L'APOSTÈME AUX MAMELLES

Il se prodnit en cet endroit, comme dans les autres, un apostème chaud et nn froid, et cet apostème chand se reconnaît, comme autre part, par la rougeur et l'inflammation de la partie, et la violence de la douleur, et la forme en pointe de l'apostème, et l'existence de pustules autour de la partie. Et cet apostème n'est pas très largement diffus dans la mamelle, mais il est circonscrit.

Quant aux signes de l'apostème froid, ils sont le contraire de ceux-ci.

Donc, la cure de l'apostème chaud est que le patient soit phlébotomisé de la céphaliqne de la main opposée, si sa force, son âge et les autres circonstances le permettent. Mais s'il n'en est pas ainsi, qu'il lui soit fait des scarifications sur les épaules avec application de ventouses. Et soit fait sur la partie l'onction indiquée au chapitre de l'aposteme chaud sous les aisselles, ainsi que la fomentation, l'embrocation et l'application d'emplâtre indiquées au même lieu; car, au moyen de l'application de ces remèdes, l'apostème se résoudra ou il mûrira, et s'il mûrit, alors, quand la sanie sera formée, que l'apostème soit ouvert avec le phlébotome ou le rasoir, selon son étendue et sa profondeur. L'incision étant faite et la sanie enlevée en totalité ou en partie, selon la mesure de la force du

malade et la règle donnée pour l'éconlement de la sanie, au chapitre de l'apostème sons les aisselles, qu'il soit procédé immédiatement, si c'est nécessaire, au moyen des substances qui arrêtent l'écoulement dn sang et qui calment la donleur; ensuite, an moyen des mondifications légères ou fortes indiquées en cet endroit et dans les autres chapitres; ensuite avec les incarnatifs et consolidatifs dits en cet endroit et aillenrs, qni ne sont point à répéter pour le moment. Qne la diète dn malade et son genre de vie soient exactement comme j'ai dit au chapitre de l'apostème chaud sous les aisselles et dans beaucoup d'autres chapitres.

Quant à la cure de l'apostème froid à la mamelle, pour ce qui concerne les remèdes locaux, la diète et l'incision, procède absolument comme au chapitre de la cure de l'apostème ou bubon froid sous les aisselles, ou comme au chapitre de l'apostème froid au cou et à la gorge, ou au chapitre de l'apostème à l'adjutoire et autres nombreux chapitres que je ne répéterai pas.

CHAPITRE XXXIV

DES SCROFULES, DURETÉ ET CHANCRE (1) AUX MAMELLES

Les scrofules des mamelles et leur dureté sclirotique (2) se font toujours de matière chaude, phlegmatique ou mélancholique indurée de froid (3). Le cancer (4) se fait de

(1) *Cancrum.*
(2) *Scliroticus.*
(3) *Indurata a frigido* sous-entendu *apostemate.*
(4) *Cancer.*

cholère on de mélancbolie aduste, on d'hnmeur chandè snrabondante, endnrcies par adustion. Donc, les signes des scrofnles et duretés de ce genre sont la dureté au toucher, un certain état globnlenx et des nodosités dans la partie, en forme de noix, on de fèves, on antres semblables ; et il n'est pas ressenti de doulenr notable dans la partie lorsqu'elle est touchée et palpée ; et la partie ne rougit pas et n'est pas enflée, mais sa coulenr se rapproche en qnelque manière d'nne certaine lividité ou teinte cendrée (1). Il y a cependant une différence en ce que la dureté ne présente pas plusieurs nodosités, comme les scrofules. Mais les signes dn cancer sont nne dureté notable de la partie, une violente douleur avec grande chaleur et puncture ; et il commence en forme de fève, et angmente continuellement avec la chalenr et la douleur susdites, et présente de tous côtés qnelques veines noires, pleines de sang mélancholique, en forme de racines.

Donc, la cure des scrofules et duretés se fait de cette manière, que le malade soit purgé avec le médicament dit au cbapitre dn saphati on au chapitre des scrofules au con et à la gorge, et au chapitre des scrofules sous les aisselles, et que toutes les snbstances qui ont été dites au cbapitre des scrofules au cou et à la gorge, avant et après leur ulcération, soient appliquées directement sur la partie.

Mais la cure du cancer est de deux sortes : premièrement que le membre soit radicalement retranché en totalité avec tout le mal (2) au moyen d'un fer parfaitement tranchant, que la partie soit ensuite cautérisée avec le fer ardent, que l'on procède ensuite avec les substances qui calmeront l'irritation cansée par le cautère, puis que l'on favorise la séparation de l'eschare et que l'on traite avec les modificatifs, incarnatifs et consolidatifs connus par les cbapitres antérieurs. Mais une telle incision de membre (3) peut être mal faite et ne me plaît pas. Le second mode, qui est appelé la cure douce, est que premièrement le corps

(1) *Cinereitas.*
(2) *Membrum incidatur totum cum tota ægritudine radicitus.*
(3) *Talis incisio mēbri.*

soit réglé au moyen de la diète bonne et tempérée dite au chapitre du saphati cholérique aduste ou mélancholique et qui ordonne, en résumé, que le malade s'abstienne de toutes choses mélancholiques, lourdes, et aussi qu'il soit purgé avec les pilules dites au chapitre du saphati cholérique aduste ou mélancholique, et qu'autour de la partie, et sur la partie elle-même, soit fait onctions avec l'huile rosat, l'huile de violettes et autres préparations froides de ce genre, en appliquant légèrement ces substances au moyen d'une plume, sans toucher ni palper la partie avec les doigts, car sa malignité est accrue par tout attouchement. Ou bien soit fait onctions et embrocations sur la partie avec ce médicament : prenez d'huile de roses, d'huile de nénuphar, d'huile de mandragore, de chaque 2 onces, de pavots blancs 5 onces, d'opium, de jusquiame, de chaque 1 drachme, de semences d'ache, de semences d'aneth, de baies de peuplier (1), de chaque 3 drachmes, d'onguent populeum 5 onces. Mêlez tout cela aux huiles et faites des onctions sur la partie et autour, de la manière qui a déjà été dite. L'onction de ce genre retarde, en effet, la malignité et l'aggravation du mal et s'appelle la cure douce et non la cure vraie. Donc, attendu que cette maladie ne peut être vraiment guérie que par l'amputation du membre (2), comme je l'ai dit plus haut, que sa racine est enfoncée dans les veines qui l'environnent et qui sont pleines de sang mélancholique, qu'il faut couper ces veines et arracher en quelques sorte les racines dans la cure parfaite, que cela ne peut être fait qu'en enlevant le membre dans sa totalité, et que d'autre part cette maladie ne peut être guérie par l'autre procédé, il ne me paraît ni bon, ni utile, ni honnête pour le médecin de s'entremettre dans cette cure. Il vaut même mieux, pour sûr, et je te conseille, mon ami, de la décliner.

(1) *Bacca populi.*
(2) *Membri amputatio.*

CHAPITRE XXXV

DU LAIT COAGULÉ, ET DE LA SUPERFLUITÉ PILEUSE DANS LA MAMELLE, ETC.

Cette maladie est reconnue lorsque la femme allaite et lorsque la mamelle est douloureuse quand on en exprime le lait et lorsque, malgré cette expression, le lait ne sort que goutte à goutte, épais et avec difficulté. Ou bien la femme est enceinte et n'allaite point, parce qu'à ce moment, lorsque les vierges deviennent grosses et lorsque, par conséquent, leurs menstrues sont retenues, le sang reflue aux mamelles pour produire le lait, il leur arrive qu'alors le lait se coagule et s'épaissit par l'arrivée de la chaleur du sperme, et quelquefois il se coagule tellement qu'il prend la forme de cheveux, à cause de l'action de la semence de l'homme et de la femme coagulant certaines parties du sang et du lait avec certaines autres.

On fera donc, immédiatement au début, onctions sur toute la mamelle, de tous côtés, avec huile de roses, de violettes, de camomille et d'aneth mêlées à graisse de poule, à beurre et à mucilage. Que cet emplâtre soit mis ensuite sur toute la mamelle : Prenez de coagulum (1) de chevreau ou d'agneau, de renard, de loup, de lièvre ou d'autre animal de ce genre, 4 onces, de fleur de farine de froment, d'épeautre, d'avoine ou d'orge, 5 livres, de styrax, de myrrhe, de chaque 3 onces, de farine d'orge, de fleurs de camomille, de chaque 2 onces, d'eau de décoction de racines d'ache, de persil, de fenouil et de chicorée,

(1) *Coagulum.*

ce qu'il faut pour l'incorporation de l'emplatre et faites l'emplâtre de cette façon : que le coagulum et les gommes soient ramollis dans du vinaigre pendant une nuit, et puis fondus parfaitement sur le feu dans une bassine, et soit fait la colature, soit ensuite le froment bien pilé et mêlé aux gommes, mêlez ensuite tout cela aux dites farines et versez sur le tout ce qu'il faut de la décoction susdite pour donner la consistance d'emplâtre et faites bouillir ensemble jusqu'à cette consistance. Après avoir fait d'abord l'onction, soit sur toute la mamelle mis de cet emplâtre que l'on aura étendu sur un morceau d'étoffe. Soit toutefois le malade purgé et, de préférence, avec le trochisque de turbith ou avec la décoction indiquée au chapitre du saphati. Que des ventouses avec scarification soient mises aussi sur les épaules avant l'application des remèdes locaux. Que sa diète soit tempérée, composée de substances froides et humides, du moins d'apéritifs faciles (1), et bref qu'elle soit telle qu'au chapitre du saphati cholérique aduste et de l'apostème chaud sous les aisselles et de l'apostème chaud aux épaules et à l'adjutoire. Mais si tel lait tourne à la sanie, comme cela arrive quelquefois, que l'apostème soit alors incisé et la sanie évacuée, et soit la partie défendue, mondifiée, incarnée et consolidée exactement comme il a été dit au chapitre de l'apostème chaud sous les aisselles.

CHAPITRE XXXVI

DE L'APOSTÈME A LA HANCHE

L'apostème, aussi bien le chaud que le froid, se produit en ce lieu comme ailleurs, et l'apostème chaud se reconnait

(1) *Aperitivus facilis.*

là comme dans les autres endroits, et par la rougeur obscure, ou vive et transparente de la partie, et par la douleur violente, pongitive, pulsative, et par la configuration acuminée de l'apostème, ou par sa tuméfaction s'élevant en forme de coupe, et par les autres signes susdits qui décèlent la matière chaude.

Quant à l'apostème froid, il se reconnaît aux signes opposés à ceux-ci, parce qu'un tel apostème est de coloration grisâtre, sans douleur vive, mais seulement avec une certaine douleur gravative et lourdeur (1) de la partie, et sa configuration est plane. Il se reconnaît à sa grande étendue, parce que sa matière occupe un large espace et ne fait que peu de saillie, comme la matière froide le fait d'habitude également ailleurs, quoiqu'il renferme une grande quantité de sanie, comme tous les apostèmes froids de ce genre. Et remarque ceci, qu'un tel apostème, à cet endroit et aux endroits semblables, à cause du long séjour de la sanie, devient quelquefois profondément pénétrant dans le lieu et dans le membre vers l'intérieur, et il se produit une fistule pénétrant à travers la hauche, et certainement cela arrive souvent par le fait de l'ignorance du médecin qui n'a pas su reconnaître la sanie où elle a dû se former, à cause de l'absence de douleur et de rougeur de la partie, et parce que nul changement dans la coloration habituelle de la peau n'a été aperçu, et à cause de l'inexactitude du récit du malade sur lui-même, puisqu'il n'a pas ressenti une forte douleur ni des élancements dans la partie, sauf un certain engourdissement et une certaine pesanteur. Et pour ces causes, lorsque la sanie est renfermée et refoulée depuis longtemps dans la partie, il arrive qu'il se forme là une fistule suppurante (2) comme il a été dit.

Donc la cure de cet apostème est au début que, si la force du malade et les autres conditions le permettent, la phlébotomie soit faite au côté opposé, et si non, qu'au moins une ventousation soit faite aux fesses. Ensuite, si d'après les principaux symptômes (3) la cholère paraissait

(1) *Gravedo et pōderositas.*
(2) *Fistula putredinalis.*
(3) *Prædominium.*

altérée, que le malade soit purgé avec les pilules, ou la décoction, on les trochisques dits an chapitre du saphati cholérique aduste, ou avec les pilnles, on la décoction, ou les trocbisques dits an chapitre de l'albugo à l'œil; on bien qn'il soit pnrgé tout d'abord, dès le début, avec les préparations susdites, sans faire aucune pblébotomie, et cela s'il paraît y avoir altération dans l'hnmeur cholérique, sans altération notable du sang, etc. Soit fait sur la partie onctions avec l'onguent indiqué au chapitre de l'apostème sanieux à l'oreille et à l'adjutoire. L'onction étant faite, qu'un emplâtre de guimauve soit placé sur la partie comme snr les parties susdites. Soit la diète comme au chapitre de l'opbthalmie chaude. La maturation étant accomplie au moyen des médicaments susdits, que l'apostème soit incisé et la sanie évacuée selon la règle donnée au chapitre de l'apostème chaud sous les aisselles. Soit ensuite la partie défendue, mondifiée, incarnée et consolidée exactement à la manière qui a été dite là.

Mais la cure de l'apostème froid est que premièrement le malade soit purgé avec les pilules d'aloès, d'agaric, et de turbith, ou avec la décoction ou le trochisque, comme au chapitre de l'albugo à l'œil. On oindra la partie avec huile de spic et de lis, ou avec l'onguent dit au chapitre de l'apostème froid sous les aisselles. Soit fait ensuite exactement la fomentation, l'embrocation et l'application d'emplâtre indiquées à cet endroit. La maturation de l'apostème étant faite, ce qui se reconnaît par le mode dit au chapitre de l'apostème à l'adjutoire, que l'apostème soit incisé et la sanie évacuée selon la règle tracée au chapitre de l'apostème chaud sous les aisselles et à l'adjutoire. Procède ensuite exactement selon tous les modes tracés à cet endroit. Que la diète soit semblable à celle qui y a été dite. Mais si telle lésion a pénétré à l'intérieur et est devenue en quelque sorte fistuleuse, alors il faut que deux fois chaque jour cet ulcère soit lavé intérieurement, au moyen d'une seringue, avec vin de décoction de myrrhe, d'alun de roche, de sarcocolle et de miel, et qu'un emplâtre mondificatif de myrrhe, de térébenthine, de miel, de sarcocolle et de farine de fleur de froment ou d'orge soit placé sur l'ulcère. On bien, la dite lotion étant faite, remplis

toute la cavité de l'ulcère avec des bourdonnets imbibés de vin de la décoction susdite, ou recouverts de l'emplâtre que je viens de dire. Et peut-être que ces légers mondificatifs suffiront pour produire cette mondification. S'il en est ainsi, la mondification étant bien faite, ce que tu reconnaîtras à la couleur de l'eau mondificative ressortant de l'intérieur de l'ulcère lorsque tu le laveras, parce qu'elle ressortira avec une couleur aussi claire que lorsqu'on l'y a introduite, comme avant elle ressortait chargée de sang, alors incarne et consolide la partie selon les modes esquissés plus haut. Mais si tels modificatifs ne suffisent point, fais alors usage de plus énergiques, en ajoutant à la dite décoction arsenic, ou vitriol, ou fleur de cuivre ; ou bien il faudra faire usage d'autres substances fortes de ce genre, seules ou mêlées à l'onguent des apôtres ou à l'onguent vert, en en recouvrant les bourdonnets dont tu rempliras l'ulcère. Mais si la sanie n'était pas tarie par ce procédé, et si l'ulcère n'était pas mondifié, soit le cautère ardent appliqué de telle sorte que l'ulcère et son orifice soient brûlés, et la sanie parfaitement tarie. L'eschare étant ensuite détachée au moyen d'onctions de beurre ou d'huile, on procèdera avec incarnatifs, mondificatifs et consolidatifs connus et plus haut décrits.

CHAPITRE XXXVII

DE L'APOSTÈME AU CREUX DE L'ESTOMAC (1)

Dans l'apostème de ce genre, chaud et froid, tu procèderas pour sa cognition et pour onctions, maturation, ouverture, mondification, incarnation et consolidation,

(1) *Os stomachi.*

comme au chapitre précédent et aux autres chapitres, excepté que cet apostème de l'estomac doit être incisé dans le sens de la longueur du corps, et l'apostème supérieur doit l'être dans le sens des côtes. Mais quant à la dureté de l'estomac, c'est différent. Car attendu que telle dureté de l'estomac provient le plus souvent de la mélancholie ou d'une autre humeur transformée en mélancholie par adustion et que, par sa présence, l'appétit nécessaire à la vie de tout le corps et à la vigueur générale que donne la digestion est détruit, surtout si la maladie existe avec fièvre, elle cause certainement la mort le plus souvent. Et je te jure qu'il est certain que, dans mon temps, j'en ai vu peu guérir de cette maladie; et même tous ceux que j'ai vus dans ce cas sont morts. Et je crois que cela arrive parce que cette sorte de dureté noueuse, lorsqu'elle provient de telle matière aduste, dessèche l'orifice de l'estomac, le cautérise en quelque sorte, détruit la chaleur et l'esprit et pareillement la vertu d'appétence nécessaire pour tout et, par conséquent, la tête est détruite et meurt. Et cette sorte de dureté, qu'elle soit avec fièvre ou sans fièvre est redoutable, mais sans fièvre elle l'est moins.

Sa cure est donc qu'au début on fasse vomir avec ceci, si le malade est vigoureux : Prenez de semence d'aneth, d'arroche (1), de rave et de moutarde, de chaque 5 onces, de racine de raifort contuse et pilée 1 once; pilez le tout grossièrement, faites bouillir dans 1 ou 2 livres d'eau, jusqu'à diminution de moitié et faites la colature; ajoutez à cette colature 2 onces d'oxymel composé; mêlez. Que le malade en prenne 4 onces, tiède, pendant l'heure qui suivra le repas, et attende ainsi une demi-heure avant de s'exciter au vomissement avec une plume frottée d'huile (2). Le vomissement, en effet, diminue principalement la matière et pareillement l'apostème. Et si le vomissement ne pouvait pas être obtenu, qu'on administre au malade la decoction dite au chapitre des pustules du saphati au nez,

(1) *Attriplex*.

(2) Réminiscence de la plume de paon que jadis, à Rome, chaque convive trouvait à côté de son couvert, dans le cas où, par plusieurs éditions immédiates, il aurait voulu faire honneur au festin de son hôte.

par mélancholie cholérique aduste, ou bien les pilules qui ont été dites à cet endroit. Que la diète soit exactement celle qui a été indiquée là. Et soit l'estomac, et principalement le point où est l'apostème, frotté avec l'ongnent dit au chapitre de l'apostème froid sous les aisselles, et à l'adjutoire, et aux mamelles, ou bien soit fait onctions avec huile de camomille, huile de nard, de lis blancs mêlées à poudre de girofle, mastic, à poudre de cannelle, de galanga, de roses, de corail et de myrrhe. Et soit fait des fomentations sur la région de l'estomac avec vin de décoction d'absinthe, de camomille, de menthe, de semences de fenugrec, de lin, d'althée, de calament, de mastic vierge et de roses. Et soit l'estomac recouvert ensuite avec l'emplâtre de guimauves décrit au chapitre de l'apostème au cou, à la gorge et sous les aisselles, on avec l'emplâtre d'oignons et d'aulx décrit en cet endroit. Ainsi, par cette voie, l'apostème se résoudra on arrivera à maturation et, s'il arrive à maturation, la maturité étant complète, qu'il soit incisé avec le phlébotome ou le rasoir s'il est dur ou calleux à la surface, et la sanie évacuée non point toute en une fois, mais dans une faible portion, à moins que, par hasard, elle ne soit en petite quantité, selon la règle et les canons (1) tracés au chapitre de l'apostème chaud sous les aisselles et à l'adjutoire. Soit ensuite la partie remplie de bourdonnets de lin roulés dans jaune d'œuf avec le blanc, mêlés à colatnre d'huile rosat et safran, et cela pendant deux ou trois jours, à moins que, par hasard, l'écoulement du sang ne l'empêche. Dans ce cas, aussitôt après que l'incision de l'apostème aura été faite d'après le mode indiqué, remplis la partie de bourdonnets roulés dans le seul jaune d'œuf avec le blanc, battus et mêlés à quelques poudres arrêtant le sang, comme aloès, encens, mastic, sang-dragon et autres de ce genre. Et soit la partie laissée ainsi, et l'application non enlevée pendant tout un jour ou plus longtemps, selon qu'il sera sûr pour l'écoulement du sang. Puis, enlève-la, et remplis le lieu avec le médicament sus-mentionné, et procède ainsi pendant

(1) *Canones.*

trois ou quatre jours. Procède ensuite plusieurs fois avec ce mondificatif : Prenez de térébenthine et de colature de miel rosat, de chaque 4 onces, de myrrhe et de sarcocolle, de chaque 1 once, d'alun de roche 5 onces ; mêlez et chauffez. Remplis la plaie de bourdonnets imprégnés de ce médicament, et procède ainsi pendant une journée entière. Mais si ce mondificatif ne suffit pas, procède alors avec de plus forts, avec l'onguent des apôtres et l'onguent vert ; ou bien mêle au mondificatif précédent 5 onces de réalgar ou simplement d'arsenic rouge, ou de vitriol rose, ou d'orpiment, ou des mondificatifs forts de ce genre, ou bien mêle tout cela. Ensuite, la mondification étant faite, incarne et consolide au moyen des médicaments connus. Mais si l'ulcère est pénétrant et d'une certaine manière fistuleux, que l'on procède alors exactement comme il a été dit au chapitre de l'apostème aux côtes, traité immédiatement avant. Et remarque ceci que, dans cette espèce d'apostème pénétrant, si la mondification n'est pas faite parfaitement au moyen des substances susdites, ou s'il ne se consolide pas, même à la fin et dans un long temps, le cautère ardent est alors très bon et utile ; c'est-à-dire que tout l'ulcère soit cautérisé selon sa profondeur et ses côtés, tout autour. Et soit le cautère fait à la forme et à l'étendue de l'ulcère, comme doivent être les cautères, partout où il sera nécessaire de les employer.

CHAPITRE XXXVIII

DE LA SAILLIE DE L'OMBILIC

Cette maladie se fait toujours au mirach (1), lequel contient les intestins. Et elle arrive lorsqu'il se produit une

(1) *Mirach.*

grande quantité de gaz, ou de grands cris, ou un violent effort pour soulever un poids, ou la danse, ou autre effort de ce genre le repoussant (1) violemment vers l'extérieur; d'où il arrive que le mirach se déchire, étant distendu, comme une ventouse distendue se déchire par le fait d'un choc violent lui arrivant par dehors. Et cette maladie arrive le plus souvent aux enfants, lorsqu'ils s'amusent à gonfler leur ventre, ou à le faire résonner, ou à sauter violemment. Et cela leur arrive à cause de leur grande humidité complexionnelle (2) ramollissant les pannicules du mirach, et à cause du vent qui les tend à l'excès. Et par le fait de la gloutonnerie (3) des femmes et des enfants tout cela leur arrive, à cause de l'indigestion (4), et à cause de la faiblesse et du relâchement de cette partie.

Donc sa cure est que le patient s'abstienne de toutes choses produisant des gaz, piquantes, des légumes, des substances très douces, comme miel, etc., et qu'il fasse usage dans ses mets de grande et petite consoude pulvérisées, avec la cannelle et le safran. Soit mis sur la partie cet emplâtre resserrant et affermissant : Prenez de poix noire, ou navale, ou liquide, ce qui est la même chose, 2 onces, de poix grecque 1 once, de momie 5 onces, d'adragant, de gomme arabique, de sang-dragon, d'aloès, de mastic, de bol d'Arménie, de noix de cyprès, de grande et de petite consoude, d'encens et de styptiques de ce genre, de chaque 3 drachmes, de colle de poisson (5), ou de chartes (6), de chaque 5 drachmes, de résine de pin 3 onces. Faites l'emplâtre de cette manière : soient les poix et la résine fondues dans une bassine sur le feu et soit fait ensuite la colature et, lorsqu'elles seront à peu près tièdes, leur soit ajouté les poudres et toutes les autres substances susdites, et le tout mis de nouveau sur le feu à bouillir, en le remuant pendant ce temps avec une spatule, afin que

(1) Repoussant le mirach.
(2) *Humiditas cōplexionalis.*
(3) *Gulositas.*
(4) *Indignatio.*
(5) *Gluten piscium.*
(6) *Gluten chartarum.*

les poudres ne se brûlent pas an fond de la bassine, jusqn'à ce qne tout soit amené à la consistance d'onguent assez solide. Soit la préparation retirée ensuite dn feu et, avec les mains enduites d'huile de nard ou d'nne autre hnile styptique, soit fait des magdaléons dont on étend snr nne pièce d'étoffe épaisse, nenve, on sur une peau (1), autant qu'il en fant pour recouvrir, et an delà, la ruptnre ou la saillie et que l'on y place, lie et fixe parfaitement au moyen de plnmasseaux d'étonpe carrés et avec une bande large et convenable, solidement appliquée, de telle sorte que tonte l'onverture de la saillie soit comblée et qu'il ne sorte rien, autant que possible. Et soit la chose laissée ainsi et ne soit point enlevée de quinze jours ou un mois. Soit ensuite l'emplâtre renouvelé et la partie liée comme la première fois. Et soit le repos toujours prescrit au malade, et le régime de vie susdit, et il guérira ainsi en peu de temps, à moins qn'une faute de sa part ne l'empêche. Qu'il fasse nsage de cette poudre dans ses aliments : Prenez de noix de cyprès, de momie, de mastic, d'encens, d'adragant, de chaque 5 onces, de girofles, de galanga, de macis, de noix muscade, de gingembre, de cbaque 2 drachmes, de sang-dragon, de bol d'Arménie, de myrte, de roses, de menthe, de chaque 3 drachmes, de spicanard, de coraux, de cumin, d'anis, de cbaque de 1 à 5 drachmes; faites une poudre finement tamisée dont le malade fasse usage avec ses aliments, ou bien soit fait électuaire avec suffisante quantité de sucre, dont le malade prenne chaque jour 5 onces, à jeun, avant son dîner, et ainsi par ce moyen il se guérira.

(1) *Corium.*

CHAPITRE XXXIX

DE L'APOSTÈME DU FOIE

Cette maladie est redoutable et dangereuse à cause de la uoblesse du membre principal, dont l'opération est nécessaire à tout le corps. Il y a un apostème chaud et un apostème froid dans ce lieu comme dans les autres. L'apostème chaud se reconnait en cet endroit comme ailleurs, duquel apostème chaud il a été plusieurs fois parlé dans les chapitres supérieurs. L'apostème froid se reconnait aussi au moyen des signes propres à la matière froide. La dureté, elle aussi, se distingue par les signes qui lui sont propres, qui sont connus par ce qui a été dit plus haut au chapitre de l'apostème de l'estomac et plus complètement au chapitre de l'apostème des côtes.

La cure du chaud est que soit fait tout de suite la phlébotomie de la basilique du côté opposé, si la force et l'âge le permettent, mais s'il n'en est pas ainsi, soit fait ventousation aux fesses et aux épaules, ou bien soit le corps purgé avec pilules, décoction ou trochisque indiqués au chapitre de l'albugo de l'œil, ou avec le trochisque dit au chapitre du saphati. Et soit toute la partie recouverte de l'onguent dont il a été question au chapitre de l'apostème sous les aisselles, ou au chapitre de l'apostème aux côtes, ou au chapitre de l'apostème à l'estomac. Et soit fait fomentation, embrocation et application d'emplâtre sur la région du foie comme dans ces mêmes chapitres, ou bien avec absinthe, camomille, roses, squinanthes (1),

(1) *Squinanthus.*

spicanard et mastic; et par ce procédé l'apostème se résondra on il arrivera à matnrité. S'il arrive à maturité, la sanie étant prodnite, qn'il soit ouvert avec le rasoir dans le sens de la longueur du corps, on en forme de lune (1), et dans sa partie la plus déclive, et l'on procédera ensnite dans la cure de l'ulcère exactement comme ci-dessns pour l'apostème de l'estomac. Soit aussi la diète comme elle a été indiquée an chapitre de l'apostème sons les aisselles, et à l'adjutoire, et à l'estomac. depuis le débnt jusqu'à la fin, du moins s'il y a fièvre. Ou bien que le malade, s'il est fort et robuste, au lieu de manger de la viande, fasse usage de mie de pain trempée dans l'ean commune cuite et sucrée, on de panade cuite dans bouillon de ponle avec laquelle on fera cuire ensemble pourpier, chicorée, épinards, substances froides communes, courges (2), citrouilles (3), grenades, raisins aigres et altérants de ce genre; mais s'il est faible, il peut manger de la viande de poulet préparée et atténuée (4) avec les substances susdites. Qne sa boisson soit l'eau cuite sucrée, avec le vin de grenades, ou le verjus, ou la décoction de prunes de Damas, de tamarins, d'oseilles, de semences communes, de grenades et de raisins aigres.

La cure de l'apostème froid est que premièrement le corps soit purgé avec les pilules d'aloès, de turbith et d'agaric, on avec la décoction indiquée au chapitre de l'albugo de l'œil. Soit la partie frottée d'onguent et fait les fomentation, embrocation et application d'emplâtre indiquées au chapitre de l'apostème au cou et à la gorge, ou au chapitre de l'apostème sous les aisselles on à l'estomac; ou bien, les onction et embrocation susdites étant faites, soit appliqué cet emplâtre sur la partie : Prenez de miel, de térébenthine et de poix liquide, de chaque 4 onces, d'huile de lis, de camomille, d'aneth et de spic, de chaque 2 onces, de farine de fenugrec, de graines de lin et d'orge, de chaque 3 onces, d'althée mondée, coupée en morceaux,

(1) *Per lunarem figuram.* Incision en forme de croissant.
(2) *Cucurbita.*
(3) *Citrullus.*
(4) *Alterata.*

cuite et pilée, 5 onces, de beurre et axonge porcine (1) autant qu'il en faut de chaque pour que l'emplâtre soit bien gras, et que l'emplâtre soit fait de cette manière : soient miel, térébenthine et poix liquéfiés, et soit ajouté à ces substances l'althée pilée, les farines, les huiles et les graisses et, avec l'eau de la décoction susdite versée sur tout cela, soit fait un emplâtre en faisant bouillir le tout ensemble sur le feu jusqu'à l'épaississement et la consistance de l'emplâtre. Et par ce moyen l'apostème se résoudra ou viendra à maturation, et s'il vient à maturation, la maturité étant produite, qu'il soit ouvert selon le mode indiqué plus haut relativement à l'apostème chaud, et soit l'ulcère traité par le procédé indiqué au chapitre de l'apostème chaud ou froid sous les aisselles, ou aux côtes, ou à l'estomac.

La cure de la dureté de l'apostème est exactement comme il a été dit au traitement de l'apostème chaud ou froid du foie, ou au chapitre des scrofules au cou et à la gorge. Ou bien, soit fait de cette sorte un emplâtre applicable et utile à toute dureté devant être ramollie, où qu'elle soit : Prenez de galbanum (2), de serapias, d'opopanax, de bdellium, d'ammoniaque, de chaque 5 onces, de mucilage de fenugrec, de graines de lin et d'althée, de chaque 2 onces, d'huile de camomille, d'aneth, de lis blanc et d'amandes douces, de chaque de 1 à 5 onces, de térébenthine et de poix noire, de chaque 1 once, de cire blanche 2 onces, et faites un onguent. On le prépare de cette façon : soient les gommes ramollies dans vinaigre blanc très fort et dans huile d'amandes douces pendant une nuit, soient ensuite parfaitement dissoutes dans une bassine, sur le feu, et soit fait la colature, soit mis ensuite à bouillir jusqu'à l'épuisement du vinaigre dont elles sont imbibées et l'épaississement et condensation convenable et qui leur est naturelle; cela fait, leur soit ajouté térébenthine et poix passées à colature; soit ajouté ensuite à toutes ces choses mucilage et huile avec cire passée à colature avec

(1) *Axungia porcina.*
(2) *Galbanum.*

la poix. Si vous voulez, vous pouvez ajouter aussi moelle de jambe de bœuf, graisse de rognons d'animal châtré, graisse de canard, d'oie, de poule, de renard, d'ours, et autres émollients de ce genre, etc., et faites un onguent. Ou bien, à la place de la cire, ajoutez farine de fenugrec, graines de lin, orge, 1 ou 2 onces de chaque et incorporez le tout avec suffisante quantité de décoction d'althée, de fenugrec, de graines de lin, de camomille et de semences d'aneth et faites un emplâtre dont vous recouvrirez la partie, ou bien encore faites bouillir jusqu'à épaississement complet; soit fait un magdaléon et employez-le. Car celui-ci ramollit et résout toute dureté, ou l'amène nécessairement à maturation, etc.

CHAPITRE XL

DE L'APOSTÈME DE LA RATE A LA PARTIE POSTÉRIEURE

Tout ce qui a été dit plus haut de la cause, des signes, de la phlébotomie, de la diète, de la ventousation, incision, mondification, incarnation, consolidation, ou de la résolution par médecines au chapitre des apostèmes du foie doit être répété dans ce chapitre-ci, sauf pour la dureté de la rate pour laquelle on procède avec un emplâtre mollificatif plus fort et, à la fin, avec le cautère, si cette dureté n'arrive pas à maturité ou à résolution au moyen de l'emplâtre, ce qui peut être obtenu en ajoutant à l'emplâtre dont il vient d'être immédiatement question pour la dureté du foie, huile de câpres (1),

(1) *Oleum capparum.*

racines de câprier, de scolopendre, poudre et racine d'asperges et farine de lupin; en faisant, avant l'application de l'emplâtre, cette sorte de fomentation de la rate : Prenez de racines d'asperges, de persil, de chicorée, de câprier, de chaque 1 once, de scolopendre, de calament, d'origan, d'absinthe, de chaque 5 onces, de fleurs de camomille, de fenugrec, de graines de lin, de mélilot, de chaque 1 once, de vinaigre 1 livre, de vin blanc fin 4 livres; faites une décoction de ces substances avec laquelle soit fait fomentations et applications sur la partie au moyen d'une éponge que vous en imprégnerez ou d'une vessie que vous en remplirez. Soit fait ensuite onctions avec huile de câpres, d'aneth, de lis blancs, de roses et de camomille, avec vinaigre et autres racines de câprier et d'asperges mêlées. Ensuite, à la fin, soit appliqué l'emplâtre susdit, et l'apostème sera certainement amené ainsi à résolution ou à maturation. Mais si le cautère est nécessaire, qu'il soit appliqué en forme de section, dans le sens de la longueur du corps, en n'intéressant que peu de peau, assez cependant pour conserver la section; et que cela complète ce qui ne pouvait être du tout complété au moyen de l'emplâtre, et le malade sera guéri.

CHAPITRE XLI

DE L'APOSTÈME A LA PARTIE POSTÉRIEURE, DEPUIS LE COU JUSQU'A LA QUEUE

Les apostèmes chauds qui naissent dans ces endroits sont distingués aussi des apostèmes froids, et se font ou se produisent comme il a été dit des apostèmes chauds et froids dans les chapitres précédents, spécialement au chapitre des

apostèmes sur le foie et snr les côtes. Et que l'on procède dans le traitement des apostèmes de ce genre comme il a été dit dans ces chapitres, excepté qne dans l'incision de ces apostèmes il faut éviter les extrémités chevelues et les origines des nerfs (I) qui naissent de l'épine. Car pour ce motif il est redoutable d'inciser dans la région de l'épine et du dos, snrtout près de l'épine. Depuis la racine du con jusqu'à la queue de l'épine et jusqu'à la dernière côte on incisera d'après la forme de l'apostème et dans le sens des rides de la peau, se dirigeant de l'épine vers le corps, et l'on procédera dans la cure exactement comme il a été dit dans les autres chapitres. Et remarque ceci, traité aussi plus haut, que s'il y a dans ces endroits des apostèmes d'un grand volume, la sanie ne devra pas être évacuée toute en une fois lorsqu'on fera l'incision, mais peu à peu et successivement de jour en jour; et ceci est nn précepte général dans l'incision des grands apostèmes, où qu'ils soient, etc.

CHAPITRE XLII

DE L'APOSTÈME AUX AINES

Cette maladie est appelée bubon ou dragoncelles (2) de l'aine, ou apostème de l'aine; et elle est faite, le plus souvent, de matière froide qui est chassée du foie vers ces parties parce qu'elles sont faibles et vides, et il est fait quelquefois de matière chaude; et qnelqnefois lorsqu'il arrive à l'homme corruption (3) dans la verge à cause du

(1) *Villi et principia nervorū.*
(2) *Bubo, vel dragoncelli inguinis*
(3) *Corruptio.*

coït avec nne femme infectée, ou pour une autre canse ; c'est pourquoi la corruption est retenue et s'augmente dans la verge. D'où il résulte que la nature ne peut mondifier la verge, ou la partie, premièrement à cause de ses nombreux plis, et aussi à cause dn passage étroit qu'elle présente ; d'où il résulte que la matière va et regorge à la région de l'aine à cause de la disposition de ce lieu pour recevoir toute superfluité quelconque, et a canse des rapports de voisinage que ces parties ont avec la verge. Les signes de l'apostème chaud sont semblables à ceux qui ont été décrits au chapitre de l'apostème sous les aisselles et en plusieurs autres endroits.

Sa cure est que dès le début soit fait la phlébotomie de la partie opposée, entre le doigt annulaire de la main et l'auriculaire, si la force, l'âge et les autres conditions le permettent. Mais s'il n'en est pas ainsi, soit le corps purgé avec les pilnles de turbith, d'agaric et d'aloès dites au chapitre de l'albugo de l'œil, ou avec la décoction dite là aussi, ou avec autres médecines appropriées à humeur plus peccante, dites dans les chapitres supérieurs. Et soit fait sur la partie les fomentations, embrocations, onctions et emplâtres dits au chapitre de l'apostème chaud au cou et à la gorge, et au chapitre de l'apostème sous les aisselles. Que le patient suive aussi la diète et le régime indiqués en cet endroit. La maturation et la sanie étant faites, soit la partie incisée avec le rasoir, et soit fait plaie bien grande afin qu'elle puisse se vider plus facilement. Et soit fait plaie oblique, en forme de demi-lune, selon les rides de la partie, car avec cette sorte d'incision la partie se consolide mieux à la fin. L'incision étant faite, qu'il soit procédé à l'extraction de toute la sanie ou d'une partie, et s'il faut s'occuper de la sédation de la douleur. écoulement du sang, mondification, incarnation et consolidation, qu'il soit fait comme il est dit dans les chapitres de l'apostème au cou et sous les aisselles. Et s'il existait une douleur très grande, soit fait un emplâtre calmant la douleur : Prenez d'huile de camomille, de lis blancs et d'aneth 1 once, de farine de fenugrec, de graines de lin et d'orge, de chaque de 1 à 5 onces, 2 jaunes d'œuf, de beurre et de graisse de poule, de chaque 2 onces, de safran

1 drachme. Soit préparé ainsi : Prenez farines, graisses et huiles et mêlez avec suffisante quantité de décoction d'athée ou de mauves et faites bouillir sur le feu jusqu'à ce que ces substances soient épaissies à consistance d'emplâtre ; ajoutez ensuite les jaunes d'œuf et le safran ; mêlez, incorporez bien tout cela et employez-le sur la partie. Mais si la douleur persistait, soit alors fait onctions avec huile de camomille et d'aneth dans laquelle soit mis d'opium 1 scrupule, de jusquiame 1 drachme, de semences d'ache et de semences d'aneth, de chaque de 1 à 5 drachmes, de vinaigre 5 onces. Ecrasez le tout, additionnez-en les huiles, faites tiédir et faites l'onction autour et non sur le point malade et, l'onction étant faite, soit l'emplâtre susdit appliqué sur ce point. Et pour la mondification, l'incarnation et la consolidation, qu'on procède comme il a été dit aux chapitres de l'apostème au cou, à la gorge, sous les aisselles et à l'adjutoire. Mais si cet apostème est froid, que le malade soit alors purgé avec le trochisque de turbith, ou d'agaric, d'aloès et de turbith, ou avec les pilules fétides dites aux précédents chapitres. Quant à la fomentation, embrocation, emplâtre, incision, mondification, incarnation, que cela soit réglé exactement comme il a été dit dans ces mêmes chapitres. Je veux néanmoins signaler un bon emplâtre mondificatif, sans mordication ni corrosion : Prenez de farine de lupins, de farine d'orge, de farine de fleurs de froment, de chaque 1 once, de myrrhe, de sarcocolle, de chaque 1 drachme, de lessive de sarments de vigne ce qui sera suffisant, et soit fait un emplâtre dont vous ferez usage.

———

CHAPITRE XLIII

DES SCROFULES AUX AINES

Cette maladie est difficile à guérir parce qu'elle est toujours faite de mélancholie indurée changée en produit subtil par un travail chaud ou froid, ou bien elle est faite de phlegme épaissi et congelé par le froid.

Sa cure est que le corps soit purgé dès le début avec les pilules fétides, ou avec les pilules dites au chapitre des scrofules au cou et à la gorge, et que la partie soit traitée avec l'onction et l'emplâtre de diachylon dits au chapitre des scrofules au cou et à la gorge, ou avec l'emplâtre de gommes dit au chapitre de la dureté de la rate, et ainsi il se produira soit la résolution et alors ce sera bien, soit l'ulcération et alors on procèdera pour la cure comme il a été dit au chapitre des scrofules lorsqu'elles s'ulcèrent. Que la diète et le régime de vie soient ceux qui ont été dits au chapitre des scrofules au cou et à la gorge.

CHAPITRE XLIV

DE LA CREPATURE DANS LES AINES (1).

Cette maladie est faite par la ventosité distendant le mi-

(1) *De crepatura in inguinibus.*

rach (1), et par nonrriture grossière, ventense, ou par nn grand effort pour santer, ou par nne chnte violente d'un lien élevé, on par des cris excessifs, on par des canses de ce genre. Cette maladie est reconnue lorsque, le malade étant couché sur le dos et le ventre étant évacué, les intestins rentrent à l'intérieur, et lorsque la tumenr qni s'était manifestée en ce point revient quand le malade tonsse, on se ceint, ou marche un tant soit peu.

Sa cure se fait de denx manières, soit avec, soit sans incision et, soit qn'elle se fasse sans on avec incision, la diète du patient doit être modérée et légère : qu'il s'abstienne de tous mets lourds et venteux, comme légumes, fromage, viandes de gros animaux et de porc ; qu'il boive du vin blanc, léger, aromatiqne, étendu d'ean de décoction d'anis, de cumin, d'aneth, et d'un peu de cannelle. Que la cure avec incision se fasse ainsi, quoiqu'elle soit très dangereuse en cet endroit, surtout dans un cas pareil, à cause de l'abondance et infiltration des artères, nerfs et veines de cet endroit, lesquels étant lésés, une grande douleur, l'écoulement du sang, le spasme et la mort sont à craindre pour le malade. Le médecin peut néanmoins procéder à cette incision et à cette cure ; et je dis ceci s'il a l'habitnde d'une pareille opération pour l'avoir faite d'autres fois, on du moins s'il s'en est entretenu avec quelque maître opérateur de bon sens (2) dans cet art, et si ce médecin est ingénienx et d'une imagination féconde en expédients. Il peut alors certainement donner secours et se mêler d'une pareille cure, car autrement, qu'il ne présume en aucune manière pouvoir opérer ainsi, parce que par une mauvaise façon d'opérer on cause facilement la mort d'un homme. Avant l'incision, que le malade reçoive donc premièrement pendant un jour le clystère ordinaire décrit plus haut, afin que les intestins soient vides de matière et puissent revenir facilement à leur place en les refoulant avec les mains (3).

(1) *Fit ex vetositate tendēte mirach.*

(2) *Rōnabilis.*

(3) Ces précautions préliminaires indiquent qn'il est question de la hernie non étranglée dont la cnre était faite autrefois couramment. « L'opération de la hernie étranglée date du seizième siècle. » (Nicaise, *La Grande chirurgie de Guy de Chauliac*, note de la page 527.)

Le jonr suivant, le malade étant à jeun, le médecin doit placer le malade étendn snr le dos sur un ais (1) large, on le metlre entre les mains de disciples robustes pour qn'ils le maintiennent, ou encore le bien attacher avec une serviette passée sur la poitrine afin qu'il ne puisse point se mouvoir, lni relever les jambes, les écarter ponr qu'elles ne gênent pas l'opération, et les attacher solidement avec une autre serviette, ce qni est la meilleure manière de lier le malade, et que tout soit fait de telle sorte que l'endroit à inciser soit bien déconvert, afin qu'il n'arrive pas de faute par ce fait. Ces choses étant disposées, que le médecin prenne cette tumeur dans sa main et repousse et presse les intestins afin qu'ils descendent à leur place (2) et qu'il charge un aide de tenir sa main sur les intestins réduits, afin qu'ils ne sortent pas au moment de l'incision. Cela fait, que le médecin saisisse avec sa main gauche la peau qui est sur l'endroit malade et lésé, et qu'il incise cette pean sur un pli de cet endroit (3), et qu'il atteigne avec son incision l'ouverture et le point par lequel sortiraient les intestins (4). Et remarque ceci, que le médecin peut s'assurer par expérience, relativement à l'ouverture (5), du point où elle siège et de sa situation, de cette manière, si au moment de l'incision et avant de la faire il prend le testicule de ce côté et le presse et conduit en haut vers les intestins qui sont à l'ouverture et à la rupture (6), parce que lorsque le testicule aura été amené à ce point, alors il déviera, et s'élèvera vers les parties supérieures, et dépassera l'ouvertnre, et formera une tumeur de la forme d'un œuf, parce que les intestins sortent par cette ouverture qui, autrement, serait béante pour les testicules. Et lorsque tu te seras assuré de cette manière de l'ouverture, alors laisse redescendre le testicule à sa place et ne songe

(1) *Super asside.*
(2) *Ut ad loca sua descendant.*
(3) *Super loci rugationem.*
(4) *Foramen et locum a quo exeant intestina.* C'est l'incision de l'anneau et de ce qui peut exister du trajet ou canal.
(5) L'anneau. *Foramen.*
(6) *Fractura.*

en aucune façon à l'extirper comme font quelques médecins sots, ignorants et ne sachant rien; mais prends le nerf (1) seul et le conduit par lequel les intestins descendaient au lieu qu'occupe le testicule, lequel canal est appelé didyme ou oscheon (2), et lie complètement ce conduit et ce nerf avec un quadruple fil fin, de laine ou de lin, en deux endroits de ce nerf et conduit, soit à la partie inférieure et à la partie supérieure et de manière qu'il y ait entre ces deux ligatures la distance d'un doigt, et que cet espace et distance soient incisés dans leur milieu, transversalement, en totalité (3). Et que toute la surface d'incision soit aussitôt cautérisée. Et soit la partie ou blessure remplie ensuite avec bourdonnets d'étoupe ou de lin roulés dans blanc d'œuf seul ou avec jaune et un peu de safran, ou aussi en y mêlant les poudres arrêtant l'écoulement du sang, qui ont été et seront si souvent mentionnées; et soit alors la partie bien assujettie et bandée avec plumasseaux d'étoupe trempés dans ledit médicament, de telle sorte qu'ils empêchent l'écoulement du sang, la douleur, ou la mauvaise disposition chaude et le flux des humeurs. Et soit la partie parfaitement liée avec bandes convenables et laissée en l'état pendant un jour entier ou deux au plus, et que le malade reste toujours couché sur le dos depuis le jour de l'incision jusqu'à sa guérison, et que chaque jour il reçoive un clystère afin que les intestins soient vides et non point gonflés par quelque abondance de matière ou

(1) *Nervus.* Le cordon testiculaire.

(2) *Dydymus seu oscheum.*

(3) C'est la ligature en masse et la section du cordon. On sait que les opérateurs faisaient alors la castration pour la cure de la hernie. Guy de Chauliac avait décrit l'opération avec ablation du testicule (*Grande chirurgie*, sixième traité, doct. II, chap. VII. *De la rompure dydymale*). Ambroise Paré, qui était si opposé à l'ablation des « couillons des povres garçons », les enlevait néanmoins encore dans les cas de « hargnes charneuses » (huictiesme liure. chap. XVIII). Pierre Franco enlevait ordinairement le testicule. « Le nombre des procédés de cure radicale décrits par Franco est assez considérable; dans l'un il conserve le testicule. Il le recommande si le malade n'a qu'un testicule, mais autrement il préfère son procédé ordinaire, qu'il trouve plus simple et qui expose moins à la récidive. » (Nicaise, *Chirurgie de Pierre Franco*, p. 28.)

par les gaz. Après ces deux ou trois ou plusieurs jours, soit la partie déliée et, si tu es en sécurité relativement à l'écoulement du sang, à la douleur et à la descente des autres humeurs, tu mettras du beurre ou un autre corps gras sur le point cautérisé, afin que l'eschare produite par le cautère pourrisse et tombe. Procède ensuite avec les mondificatifs, les incarnatifs et les consolidatifs susdits dans plusieurs chapitres. Mais si tu n'es pas en sécurité, réapplique de nouveau le premier médicament jusqu'à sécurité touchant les choses susdites, procède ensuite de la manière dite maintenant. La poudre de sang-dragon peut être telle : Prenez de sang-dragon, d'adragant, de gomme arabique, de bol (1), de gypse, d'aloès, de mastic, égale partie de chaque, mêlez avec blanc et jaune d'œuf et employez comme j'ai dit. Et c'est la cure avec incision.

La cure sans incision, avec laquelle, dans mon temps, j'ai guéri beaucoup de malades, doit être dite : mais remarque ici que les enfants surtout et ceux qui auraient reconnu cette maladie et auxquels les intestins ne descendent pas à la bourse des testicules, et qui ont une petite tumeur, sont ceux que j'ai guéris le plus souvent de cette manière, et qu'il est possible de guérir. Ayant donc ramené les intestins à leurs places selon le procédé donné déjà plus haut, j'appliquais mon emplâtre constrictif sur l'endroit de l'ouverture ; ensuite je bandais la partie sur l'emplâtre avec le brayer (2) qui sera décrit plus bas, et je soutenais convenablement la partie, et je laissais ainsi le bandage pendant quinze jours ou davantage, et ensuite je l'enlevais et, l'emplâtre étant encore renouvelé, je liais avec le brayer et je procédais ainsi jusqu'à la guérison. Fais attention que, dans ce cas, le repos le plus complet doit être imposé au malade, et un régime alimentaire léger, non venteux, doit être réglé. Le brayer ou lumbar (3) soit fait ainsi : Prenez un morceau d'étoffe de lin ou de soie, triple, dont la largeur soit de trois ou quatre doigts, et la longueur suffisante pour ceindre entièrement

(1) Bol d'Arménie.
(2) *Brachalis.*
(3) *Lumbar.*

le tour du corps. Que l'intérieur soit bourré de soie ou des lisières mêmes du morceau d'étoffe, et cousez-le *in modum zupeti*; et qu'avec cela soit fait un petit coussin triangulaire ou quelque peu quadrangulaire, et soit rempli parfaitement de soie ou de lisières d'étoffe, et soit ce petit coussin étroitement cousu avec de la soie de manière qu'il puisse être réuni au brayer sur la rupture; et que le petit coussin ait une espèce de bande ou de lanière a son extrémité inférieure, à l'angle inférieur, d'une longueur telle qu'elle puisse être passée par dessous la cuisse, près du testicule, et être raccourcie par derrière, sur la partie postérieure de la fesse et être fixée là au lumbar, ou y être bien attachée, de manière qu'elle ne soit pas déplacée, mais qu'elle y reste fixée. Et telle est cette forme de lumbar, encore qu'elle ait pu être mal exposée au moyen de la simple description par celui qui enseigne et, par conséquent, mal comprise du disciple. Mais l'emplâtre sus-mentionné peut être celui qui a été décrit au chapitre de la saillie de l'ombilic, et les poudres et l'électuaire décrits en ce même endroit peuvent s'appliquer à ce cas, si toutefois ce cas n'est pas très ancien, et aussi si le malade n'est pas trop âgé, et si les intestins n'étaient pas trop descendus vers la bourse. Mais dans le cas contraire, j'ai fait usage de cet emplâtre plus fort : Prenez de poix grecque, de colophonie, de poix noire, navale, de résine de pin, de chaque 2 onces, de colle de poisson ou de chartes 4 onces, d'ammoniaque, de bdellium, de chaque 1 once. Faites liquéfier la colophonie, la résine et la poix, et faites-en la colature : ensuite les gommes étant ramollies pendant une nuit ou un jour dans 4 onces de vinaigre et 2 onces d'huile d'aneth, ou de mastic, ou de myrte, sont mises sur le feu avec ces mêmes liquides et entièrement dissoutes et liquéfiées. Soit fait encore la colature et ajouté ensuite de mastic, d'adragant et d'encens pulvérisés, de fenugrec, de momie, de bol d'Arménie, de sang-dragon et constrictifs de ce genre, de chaque de 1 à 5 onces, lesquelles substances, pulvérisées et tamisées, seront ajoutées aux dites gommes et seront toutes bien mêlées l'une à l'autre, et soit fait un magdaléon qui sera gardé pour l'usage. Autre pour le même objet : Prenez de poix navale,

de colophonie et de résine chauffées comme ci-dessus, d'aloès, de bol d'Arménie, de mastic, d'adragant, de gomme arabique, d'encens, de gypse, de sang-dragon, de fenugrec, de chaque 5 onces, de poix, de colophonie et de résine comme ci-dessus, et à la colature soit mêlé les poudres dites, de la façon sus-indiquée, et soit fait des magdaléons en se mouillant les mains avec l'eau froide, ou avec l'huile de mastic, ou de myrte, ou de spic, ou d'autres substances constrictives de ce genre; et on les gardera pour l'usage ; et cette maladie sera guérie de cette façon, si Dieu veut.

CHAPITRE XLV

DES FICS, CONDYLOMES ET HÉMORRHOÏDES

Ces maladies sont faites de matière mélancholique épaisse qui descend dans ces points et se change quelquefois en quelque carnosité. Elles ont pour signe qu'elles sont fixées par un mince pied, et présentent une large pyramide à la manière d'une figue, et ne laissant point écouler de sang ni aucune humeur. Les condylomes n'ont pas de pied ni la forme de figues, mais seulement une certaine tubérosité étalée sans pied, pleine de sang mélancholique. Quant aux hémorrhoïdes, ce sont certaines tubérosités ou éminences desquelles sortent du sang et quelquefois une certaine humeur, soit chaque mois, soit parfois à intervalles différents.

La cure du fic est avec médecines ou par le fer, en le coupant avec son pied, radicalement ; ensuite en cautérisant la place et en procédant avec le médicament propre à détacher l'eschare ; ensuite avec les mondificatifs, incar-

natifs et consolidatifs connus. Ou bien la cure se fait avec des ligatures, ainsi en liant très étroitement le pied, aussi près que possible de sa racine, avec un fil de soie simple, double, triple, ou quadruple, selon l'épaisseur et dureté de ce pied, et soit le fil serré plus fort de jour en jour, jusqu'à ce que le pied soit rongé et que le fil tombe; et s'il reste quelque chose de la racine, que cela soit détruit peu à peu, de jour en jour, par le cautère ardent, et en faisant des applications successives pour détacher l'eschare, jusqu'à ce que le pied soit totalement arraché. Qu'il soit procédé ensuite avec le mondificatif, l'incarnatif et le consolidatif connus. La cure se fait aussi de cette façon : soit le malade purgé premièrement avec ces pilules : Prenez de myrobalans indiens 5 onces, de chébules (1) mondés 2 drachmes, d'ellébore 1 drachme, de scammonée 5 drachmes, de séné, d'épithyme, de chaque 2 scrupules, de turbith 1 drachme, de mastic, de spic, de cannelle, de gingembre, de girofles, de chaque 5 drachmes ; soit tout cela pilé, pulvérisé finement et tamisé, et soit fait des pilules avec suc de polypode on de fumeterre ; soit la dose 1 drachme ou 4 scrupules ; que le malade les prenne le soir, en allant dormir et qu'il ne soupe point. Mais si, pour quelque cause, il ne peut les prendre, qu'il prenne cette décoction : Prenez de prunes 3 onces, de cuscute (2), de séné, d'épithyme, de chaque 1 drachme, de myrobalans indiens 5 onces, de polypode 6 drachmes. Soit pilé ou contus ce qui doit être pilé et soit mis à bouillir dans une livre d'eau douce, jusqu'à diminution de moitié, soit fait ensuite la colature et ajouté à la colature 2 ou 4 onces de sucre, soit fondu, soit fait de nouveau colature de tout, et qu'on donne au malade 3 onces de cette colature, à jeun, le matin, à l'aurore. Cette purgation étant faite, on fera la ligature des fics, ou on les coupera de la manière susdite, ou bien on les cautérisera seulement sans les couper préalablement. Et dans mon temps j'ai suivi ce mode de cure et j'ai guéri de nombreux malades. Mais si ce fic se trouve à l'intérieur de l'anus ou de la vulve, que les

(1) *Kebulus.*
(2) *Cuscuta.*

parties intérieures soient alors retournées en dehors au moyen d'une grande ventouse placée sur l'anus ou sur la vulve, et que ces parties intérieures et leur état intime soient inspectés. Et si cela ne peut pas se faire au moyen d'une ventouse, que cela soit fait alors avec des crochets convenables, et lorsque quelques fics apparaîtront qu'on procède dans leur cure comme il a été dit plus haut. Qu'il soit procédé exactement de la même manière dans la cure des condylomes des femmes. Contre les hémorrhoïdes il peut être procédé premièrement de cette manière, en les desséchant et détruisant avec cet emplâtre : Prenez de farine de galles, de farine de noix de cyprès, d'écorces de grenades, d'hypocyste (1), le tout pulvérisé, de chaque 1 once, de mastic, de bol d'arménie, de fleurs de camomille, de semences d'aneth, de chaque 5 onces, de vinaigre blanc quantité suffisante pour donner la consistance d'emplâtre et faites un emplâtre. Mais avant de l'appliquer sur la partie, fais à sa place cet emplâtre mollificatif et sédatif de la douleur : Prenez de farine de fenugrec, de graines de lin, de fleurs de camomille, de chaque 2 onces, de semences d'aneth et de mélilot pulvérisées, de chaque 1 once, d'huile d'aneth de camomille, de lis blancs, de graisse de poule, de beurre, de chaque 2 onces, d'eau de décoction d'althée, ou de mauve et de camomille en quantité suffisante et faites un emplâtre pour la partie dont il a été question ; ou bien, avec ces substances soit fait des fomentations à travers un siège percé (2), et avec fenugrec, graine de lin, aneth, fleurs de camomille, orge, althée, mauve, cumin mis à cuire dans trois parties d'eau douce et une partie de vinaigre. Lesquelles hémorrhoïdes étant ainsi ramollies, et la douleur étant calmée, soit appliqué le susdit emplâtre dessicatif, et les hémorrhoïdes se dessècheront et guériront, grâce à Dieu. Mais on peut aussi en faire les ligatures et les étrangler de la manière qui a été dite plus haut, par rapport aux fics, parce qu'avec le temps elles seront ainsi détruites, se dessècheront et tomberont. Et si tu veux les ouvrir, applique alors cet em-

(1) *Hypocystis.*
(2) *Per scamnum perforatum.*

plâtre : Prenez 2 oignons comestibles ordinaires et 4 bnlbes d'ail très fort, on nne gousse entière, pilez-les ensemble sans ancune décoction et incorporez-les à 3 onces de farine de lnpins, 5 onces de moutarde, quantité suffisante de fort vinaigre; faites un emplâtre dont vous appliqnerez sur la partie et elle s'ouvrira aussitôt. Et si le malade était très éprouvé par cette maladie hémorrhoïdale, et assez fort et robuste, que l'on fasse alors cbaqne mois la phlébotomie de la saphène domestiqne dn pied (1), et cette phlébotomie préservera le malade de l'ouverture des bémorrhoïdes si elles venaient à se montrer, on bien elle le mettra en sûreté contre leur production. Mais si, à cause de ces infirmités, il arrive quelquefois qu'nne doulenr violente et intolérable se produise à cet endroit, pour la faire disparaître, si la partie n'est pas ulcérée (2), fais cet onguent qui est excellent et éprouvé : Prenez d'hnile de roses et de violettes, de chaque 2 onces, de céruse 1 once, de litharge 5 onces, de cire blanche 5 onces, d'opium, de jusquiame, de chaqne 1 drachme, de pavot blanc, de semences d'ache, de semences d'aneth, d'écorce de mandragore, de chaque 1 drachme; pulvérisez ce qni doit être pulvérisé et faites un onguent de cette manière : premièrement, soit mis à bouillir ensemble céruse, litharge et bnile, en les mélangeant avec la spatule jusqn'à ce qu'ils soient épaissis, soit ajouté ensuite la cire et fondue, puis soit retiré du feu et remué jusqu'à ce que ce soit un peu refroidi, et les poudres susdites ajoutées alors; mêlez et incorporez bien, et oignez copieusement la partie avec cette préparation, intérieurement, extérieurement et tout autour, et la donleur sera ainsi promptement enlevée, car, en mon temps, j'ai fait ce médicament dans beaucoup de cas, et la douleur a cessé aussitôt.

(1) *Saphena domestica pedis.*
(2) *Si locus non fuerit canceratus. Cancerare* (Pline) s'ulcérer.

CHAPITRE XLVI

DE LA FISTULE A L'ANUS

Cet apostème, tant chaud que froid, est traité comme il a été dit plus haut des autres apostèmes dans les autres chapitres. Mais remarque que le plus souvent l'apostème à cet endroit engendre la fistule, ou pénétrante, ou non. Si elle est non pénétrante, tu pourras t'en assurer par l'introduction de ta sonde dans l'ouverture de la fistule, à l'intérieur; enfonce-la vers l'anus et les intestins, mets ton doigt dans l'anus et tu sentiras si la sonde pénètre dans l'intestin. Tu mondifieras alors la fistule avec le seul onguent des apôtres, ou l'onguent vert, ou avec l'onguent de sarcocolle, myrrhe, alun de roche, miel, térébenthine et un peu de réalgar, ou d'orpiment, ou de vert d'airain (1). Soit ensuite incarné et consolidé comme je l'ai dit plusieurs fois plus haut. Mais si la fistule est pénétrante, elle n'est certes pas guérie facilement, et il vaut mieux et il est plus honorable pour le médecin de l'abandonner. Mais s'il veut s'entremettre, qu'il procède d'une de ces manières : d'abord il faut que la plaie soit dilatée avec l'éponge, ou la racine d'aristoloche, ou la moelle de lauréole (2), et qu'elle soit bien élargie partout jusqu'au fond et, lorsque tu apercevras le fond, alors tu feras une cautérisation avec le cautère ardent; et brûle tout ce qui apparait du fond de la fistule et de ses parois, et après la cautérisation remplis toute la plaie avec blanc d'œuf et

(1) *Viride æris.*
(2) *Medulla milicē.*

janne, huile rosat et safran, pendant deux jours. Procède ensuite au moyen du médicament devant détacher l'eschare, et au moyen du moudificatif, de l'incarnatif et du consolidatif connus. Mais si la fistule n'est pas guérie par ce moyen, prends un autre procédé qui est celui-ci : prends un fil de soie ou de lin, triple, ou un crin de cheval ou de hœuf, triple, et dispose-le en forme de lacet avec lequel on prend les oiseaux ou les poissons. Introduis l'extrémité de ce fil par l'orifice de la fistule à l'extérieur, tâche ensuite de faire que le fil pénètre à travers le trou de l'intestin et le traverse de manière que ce bout de fil vienne par l'orifice de l'intestin et arrive à l'anus. Mais l'autre extrémité restera en dehors, à l'orifice extérieur de la fistule, et alors plusieurs et plusieurs fois chaque jour le fil sera tiré en dedans et en dehors à la façon d'une scie, à tel point que l'intestin soit coupé avec la chair extérieure. Qu'il soit alors procédé avec les sédatifs de la douleur, les mondificatifs, les incarnatifs et les consolidatifs indiqués plus haut. Mais crois-moi, de cette manière il peut être mal procédé, comme je l'ai vu en mon temps, dans la cure de ces cas.

CHAPITRE XLVII

DE L'EXTRACTION DE LA PIERRE DANS LA VESSIE

L'opérateur doit d'abord avoir constaté s'il y a une pierre dans la vessie ou non : ainsi que l'opérateur mette les doigts indicateur et médius de la main gauche dans l'anus du patient et soulève avec ses doigts l'intestin jusqu'à la verge, et avec sa main droite qu'il cherche s'il trouve quelque chose de dur à l'endroit où apparaît la

saillie provoquée avec les doigts introduits dans l'anus, laquelle saillie apparaîtra dans l'endroit qui est entre les testicules et l'anus, la cuisse et la racine de la verge (1); et alors qu'il remue ses doigts et les promène çà et là, en haut et en bas, en palpant avec sa main extérieure les points déjà dits qui sont entre les testicules et l'anus, la cuisse et la verge, et ainsi la pierre se manifestera à lui. Il est un autre signe, c'est que lorsque le malade veut uriner, il souffre violemment autour des parties de la verge, et il tâche de frictionner ses testicules et les parties voisines. Mais cela n'est pas un signe certain et nécessaire, parce que cela arrive aussi dans la strangurie (2) avec ulcère. L'opérateur peut s'assurer différemment de la production de la pierre, au moyen de la préparation que nous avons faite du sirop contre la matière qui compose la pierre à traiter, par lequel nous avons guéri de nombreux enfants qui étaient réputés avoir une pierre dans la vessie à cause de la douleur au moment de la miction, ou de la friction de la verge et des testicules à ce même moment. Et ce sirop, lorsqu'il est donné à un malade ayant une pierre bien constatée, n'empêche point qu'il n'y ait quelques douleurs au moment de la miction et de la friction comme ci-dessus, mais il les rend moins intenses qu'avant. Ce sirop se prépare ainsi : Prenez de racines d'ache, de persil, de fenouil, d'asperges, de petit houx (3), de chaque 5 onces, de semences de fenouil, de persil et d'ache, de chaque 5 onces, de mille-feuilles, de saxifrage vert, de chaque de 1 à 5 onces, de semences de chicorée, de laitue et de semences communes, de chaque 5 onces, d'ammi, d'amome, de nigelle, de chaque 2 drachmes, de pois chiches rouges, d'herbe d'empereur ou silicore (4), de

(1) *Intra coxam et radicem virgæ.* J'ai traduit *coxa* par *cuisse*, parce que c'est la signification que Salicet attache le plus souvent à ce mot. Mais ici, la région de l'exploration que décrit l'auteur étant limitée de chaque côté par les branches ischio-pubiennes, il a pu désigner par *coxa* l'une de ces branches.

(2) *Stranguria.*

(3) *Bruscus.*

(4) *Herba imperatoris sive silicor.*

chicorée, de scolopendre, de polypode, de chevenx de Vénus, de cuscute, de chaque 6 onces. On le prépare ainsi : soient les racines et les herbes coupées en morceaux et pilées grossièrement avec les semences, et ensuite bouillies ensemble dans 2 livres de vin blanc et 2 livres d'eau mêlées an vin, jnsqu'à rédnction de la moitié ; soit fait ensuite colature du tout et parfaitement exprimé, de manière que les propriétés des substances cuites soient bien extraites ainsi ; et soit la colature divisée par moitié : dans une moitié soit ajouté 1 livre de miel et remis sur le feu, et qu'on fasse bouillir un peu en enlevant constamment l'écume avec une cuiller ; soit ensuite fait, de nouveau, la colature du tout et soit mis dans un vase et conservé. Et dans l'autre moitié de la décoction soit mis 5 livres de sucre et de 1 à 5 drachmes de cantharides dont on aura enlevé les têtes et les ailes. Soient les cantharides pilées et mises à bouillir un peu avec le sucre ; soit fait la colature du tout et gardé en réserve dans un vase. Et de ce sirop dans lequel sont les cantharides le malade prendra de quatre en quatre jours, à l'aurore, de 1 à 5 onces avec 3 onces d'eau de décoction de racines d'ache, de persil, de fenouil, de chicorée, de semences communes, de scolopendres, de câpres, d'asperges, ou bien qu'il prenne la dite quantité de ce sirop de six en six jours, selon que l'effet paraitra violent ou léger au médecin. Mais les autres jours où il ne prend pas le sirop de cantharides, qu'il prenne chaque jour le matin, à l'aurore, 2 onces du sirop de miel susdit avec 4 onces de la dite décoction. L'administration de ce sirop, faite trois ou quatre fois, calme en effet aussitôt les envies de friction et les donleurs, et on a alors l'indice que l'existence de la pierre n'est pas encore confirmée. Mais s'il ne donne aucun résultat, c'est un signe de pierre manifeste pour laquelle il n'y a que l'incision. Que la diète soit bonne, légère et tempérée : que le malade s'abstienne de tous aliments lourds, mélancholiques et phlegmatiques, de toutes choses salées et aigres ; qu'il fasse usage de bonnes viandes légères, d'un peu de vin blanc léger, avec ean de décoction de mille feuilles, de saxifrages, de racines d'asperge et de câprier, apéritives et légèrement incisives. Mais lorsque le méde-

cin sera assuré de la présence de la pierre et de sa situation, et s'il veut l'extraire de la vessie, il faut premièrement qu'il évacue les intestins et les nettoie des fèces au moyen du clystère, le jour avant celui de l'opération; et après le clystère, qu'il ne permette au malade de manger qu'un peu, et des aliments secs. Mais le jour suivant, que le médecin prenne le malade et le mette sur un disque (1) ou une table large et longue, et place un aide à droite et un autre à gauche, qui le maintiennent immobile, et qu'il l'attache au moyen d'une serviette (2) qui ramène les bras sur la poitrine. Qu'il l'attache aussi au moyen d'une autre serviette transversalement par le milieu du ventre. Ensuite, les jambes étant relevées et écartées, il les liera avec une autre serviette sur les deux pieds et les confiera à ses autres aides, afin qu'ils maintiennent les deux jambes bien écartées, pour que l'opération ne soit pas gênée. Et alors qu'il mette ses doigts dans l'anus du malade et ramène, autant que possible, la pierre avec ses doigts dans l'anus du malade, et ramène, autant que possible, la pierre avec ses doigts dans l'espace qui est entre l'anus et la racine des testicules, et alors, obliquement (3), dans le sens des rides de cet endroit, soit incisé avec le rasoir sur le point où la pierre est sentie, et jusqu'à la pierre, et fais une plaie plus grande que la pierre, afin que celle-ci puisse être extraite sans difficulté au moyen de ton crochet. La pierre étant extraite, soit la plaie remplie avec bol d'Arménie, adragant, mastic, jaune d'œuf et blanc et un peu de safran. Et si l'écoulement du sang dérangeait beaucoup tout cela, remplis la partie avec les substances déjà dites, en ajoutant quelques-unes plus fortement constrictives. Couds ensuite la plaie avec un seul ou deux points, et qu'elle soit bien assujettie et non déliée jusqu'au deuxième ou troisième jour, selon que tu seras en sûreté relativement à l'écoulement du sang. Délie ensuite la partie si tu crains de nouveau au sujet de l'écoulement du sang, ou des autres humeurs, ou de la douleur de la

(1) *Discus.*
(2) *Mantile.*
(3) Le texte porte *ex obliquo versus costam secundum rugationē loci*

partie, et renouvelle la médication déjà dite sur la partie. Sinon, procède alors avec le mondificatif, ensuite avec l'incarnatif, et finalement avec le consolidatif connus. La plaie étant remplie de ce genre de médicament, et la suture étant faite, que la partie soit poudrée avec cette poudre constrictive et confirmative : Prenez de momie, d'aloès, de mastic, d'adragant, de chaque 3 drachmes, de bol d'Arménie, de sang-dragon, de gypse, de chaque 5 onces, mêlez et poudrez la partie. Et si tu veux qu'elle soit plus fortement resserrée et desséchée, ajoute alors 5 onces de vitriol romain. Que la diète soit bonne, louable et styptique, que le malade fasse usage de vin astringent petit ou étendu d'eau de citerne cuite. Et ainsi, par ce procédé, l'écoulement du sang est indubitablement arrêté et la blessure est resserrée (1), mondifiée, incarnée et consolidée, à moins qu'il n'y ait eu erreur d'incision (2) dans l'opération, car on doit savoir que ce genre d'opération ne peut jamais être bien exécuté ni bien saisi au moyen de simples leçons, mais seulement par la vue de l'opération manuelle. Tu sauras encore que cette maladie se produit rarement chez la femme, et si elle se produit chez elle, elle est d'une cure difficile, et surtout au moyen de l'incision, à cause de l'interposition de la matrice entre la vessie et l'anus. Quoique, en effet, le col de la vessie de la femme soit étroit, il est néanmoins très court, de sorte que toute superfluité, soit grosse, soit ténue, soit en petite quantité, soit en grande quantité, est immédiatement évacuée et balayée. Et si quelque cause venait à produire du pus, qu'on procède en tout comme il a été dit plus haut par rapport à la pierre dans la vessie des hommes.

(1) *Constringitur.*
(2) *Error ad incidedum.*

CHAPITRE XLVIII

DE L'APOSTÈME ET PUSTULES DANS LE MEMBRE VIRIL, ETC.

Cette maladie arrive toujours par matière vénéneuse ou froide, ou par la vapeur (1) retenue entre le prépuce et la peau de la verge et, parce qu'elle ne transpire pas (2), elle croît et augmente dans ce point. D'où, lorsqu'elle aura été négligée dans le principe, alors elle augmente tant et est tellement refoulée et retenue au dedans, que la peau est altérée et noircie, et avec cela la substance (3) de la verge est aussi ulcérée, parce qu'elle ne reçoit plus sa restanration et vraie régénération tonchant ses nerfs, ses veines et ses artères. Souvent et le plus sonvent, avec cette corruption (4) se produit fièvre, flux de sang et quelquefois la mort.

La cnre sera donc prompte. Si le malade est bien mnsclé, robuste, et s'il te paraît sanguin, que la phlèbotomie de la basiliqne droite soit immédiatement faite au bras ou à la main, et que la bonne diète légère dite au chapitre du saphati cholérique et de l'apostème chaud sanieux sous les aisselles soit ordonnée au malade. Mais qu'on agisse autour de la partie. Qu'elle soit d'abord mondifiée avec des mondicatifs légers, comme l'eau de décoction de miel rosat passé à colature on de miel rosat sans colature, avec alun de roche, roses, myrte et orge, et après cette lotion soit le membre entier enveloppé chaque fois de compresses imbibées de décoction de galles, de noix de cyprès, d'é-

(1) *Vapor.*
(2) *Non respirat.*
(3) *Substantia.*
(4) *Corruptio.*

corce de grenade, de myrte, de bol d'Arménie, de mastic grossièrement concassés et cuits dans vin noir styptique et un peu de vinaigre. Et soit fait cela fréquemment jusqu'à ce que la corruption aura été arrêtée, soit trois ou quatre fois par jour; et ainsi elle sera arrêtée. Mais si l'on ne peut pas la repousser et si elle a augmenté au point d'avoir rendu la partie toute noire, c'est là un signe de mortification (1) de la partie. Tu t'appliqueras alors à la séparation de la partie corrompue (2), devenue noire, radicalement si c'est possible, en séparant avec le fer ardent ce qui est corrompu de ce qui est sain, parce que si cela n'était pas fait tout de suite, la corruption ne cesserait pas d'augmenter jusqu'à ce que le membre tout entier fût corrompu. Et lorsque tu cautérises quelque membre pour ce motif ou pour un motif semblable, fais, autant que possible, qu'il ne reste rien de corrompu. Sur la partie cautérisée, pour que l'écoulement du sang soit parfaitement empêché et que la douleur causée par le cautère soit atténuée, mets ensuite blanc d'œuf battu avec jaune et mêlé à bol d'Arménie et myrte parfaitement pulvérisés; et autour de la partie soit appliqué un emplâtre avec bol d'Arménie pulvérisé, huile rosat, suc de plantain et vinaigre mêlés. Lequel emplâtre s'oppose à l'augmentation de la corruption et à ce que les humeurs affluent davantage dans la partie; et soit fait cette application jusqu'à quatre ou cinq jours. Et si l'on s'aperçoit ensuite que quelque peu de corruption soit resté, on mondifiera avec l'onguent des apôtres ou vert; soit ensuite incarné et consolidé au moyen des médecines connues, et la maladie sera guérie ainsi. Remarque ceci : que l'ablution avec l'eau froide, l'abstersion avec un lambeau d'étoffe propre, et une nouvelle ablution lorsque quelque indice de corruption future commence à se montrer après le coït avec une femme infectée, préserve parfaitement la verge de la corruption future, du moins par cette cause, surtout si après ce lavage une rosée et certaine ablution ou aspersion de la partie déjà lavée est faite avec un peu de vinaigre, ou si la verge est totalement

(1) *Mortificatio.*
(2) *Corruptus.*

enveloppée de linges imbibés de vinaigre. La poudre d'hermodactyles est très utile anx poireanx (1) de la verge et anx autres corruptions. Cette poudre mondificative et consolidative des ulcères de la verge est très bonne : Prenez de noix de cyprès, d'aloès, de myrrhe, de sarcocolle, de galles, d'alnn de roche, un pen de tartre, de tuthie, d'hermodactyles, de valania (2), de cerdome (3), de bucie (4), comme 2 drachmes, et desdites autant de chaque. La poudre d'os de jambes d'oies, de poules, et de n'importe quels os consolide la verge ; prenez-en 5 onces et soient parfaitement pulvérisés et tamisés. Mets peu à peu de cette poudre sur les ulcères, et que des linges imbibés de vin de décoction de myrrhe et de myrte soient mis ensuite sur la verge et autour et soient renouvelés souvent dès qu'ils paraissent se sécher.

CHAPITRE XLIX

DU NODUS DANS LA VERGE, ETC.

L'apostème chaud comme l'apostème froid de cette partie se reconnait, comme il a été dit dans les chapitres précédents, des apostèmes des autres parties, et il est traité exactement de même par phlébotomie ou ventousation (5), diète, onctions, embrocations, emplastrations (6), incisions, sédation de la douleur, mondification, incarna-

(1) *Porrus virgæ.*
(2) *Valania.*
(3) *Cerdomus.*
(4) *Bucia.*
(5) *Ventosatio.*
(6) *Emplastratio.*

tion et consolidation. Mais contre le nodus de cette partie il faut procéder d'une façon spéciale à cause de l'appréhension que l'on éprouve à cautériser dans cette partie. Que le médecin prenne donc d'abord le nodus entre ses doigts, ou avec quelque instrument, et l'entraîne autant que possible en un point où ni veines ni artères n'apparaissent, parce que dans ce membre il faut craindre beaucoup la blessure des veines, des artères et des nerfs, à cause de leur grand nombre à la verge; et que le médecin incise alors la peau sur le nodus, en pressant toujours le nodus en haut vers l'extérieur avec la main gauche, et qu'il prenne garde d'inciser son follicule, s'il en a; et qu'il l'enlève alors en totalité, si c'est possible. Lequel nodus étant extrait, qu'il couse la plaie avec un ou deux points. Qu'il place ensuite sur le membre des bourdonnets d'étoupe roulés dans blanc d'œuf avec jaune parfaitement battus et mêlés à poudre de bol d'Arménie, de sang-dragon, de mastic, de momie, et qu'il les laisse pendant 2 ou 3 jours. Si quelque sanie paraît ensuite se produire dans la partie (1), qu'elle soit mondifiée avec les mondificatifs connus, puis incarnée et consolidée comme il a été dit plus haut, et la guérison se produira en peu de temps sans danger. Mais s'il est évident qu'aucune sanie ne se produit dans la partie, alors renouvelle, si tu veux, ce premier médicament, et la partie sera parfaitement guérie. Et c'est ainsi que j'en ai beaucoup guéris dans mon temps (2).

(1) Vouloir empêcher la suppuration de la plaie alors qu'il était de règle de la provoquer et de la favoriser, c'était une nouveauté hardie que Théodoric, en 1260, avait osé le premier, comme je l'ai dit.

(2) On savait donc obtenir au treizième siècle la cicatrisation des plaies chirurgicales sans suppuration.

CHAPITRE L

DE L'APOSTÈME DES TESTICULES

Cet apostème est engendré le plus souvent par la matière descendant des membres nutritifs (1) vers les parties inférieures, et à cause de l'habileté du lieu à extraire et à recueillir les humidités (2), parce qu'elles dirigent naturellement vers le dehors les superfluités des membres nutritifs. Mais les signes de cet apostème diffèrent des apostèmes froids plusieurs fois dits plus haut.

La cure de l'apostème chaud consiste dans les embrocations, fomentations, emplastrations, onctions, phlébotomie de la basilique de la main opposée de côté, ou autres choses semblables, lorque l'apostème aura infesté de cette sorte. La saignée de cette veine est aussi très efficace dans les maladies chaudes de ces parties. Soit donc fait sur tout l'endroit onctions d'huile rosat, d'huile de camomille et de graisse de poule mêlées, à chaud en hiver, et à froid en été. Soit fait ensuite fomentations, embrocations et emplastrations sur la partie avec les médecines dites au chapitre de l'apostème sous les aisselles, à l'adjutoire, aux côtes et à l'aine. Et fais attention de ne pas laisser se faire une maturation complète dans cette partie, afin qu'elle ne l'altère point, ainsi que le testicule, parce qu'ensuite la partie ne se consoliderait pas sans que le testicule ne dut être enlevé. Soit donc l'apostème incisé un peu cru (3), et soit la sanie évacuée peu à peu, selon la règle donnée par rapport à l'apostème sous les aisselles, et soit la partie traitée

(1) *Membra nutritiva.*
(2) *Humiditates.*
(3) *Parum crudum.*

ensuite avec les répressifs du sang, incarnatifs et consolidatifs mis dans les autres chapitres.

La cure de l'apostème froid peut être exactement celle qui a été dite au chapitre de l'apostème froid au cou, sous les aisselles, aux côtes et aux autres endroits déjà dits Et fais en sorte de t'appliquer à résoudre cet apostème, si tu le peux, avec le diachylon indiqué pour les scrofules au cou et à la gorge, ou pour la dureté de la rate; et au moyen des mollifications dites à ce même endroit l'apostème se résoudra, il guérira ou il produira de la sanie (1). Et s'il produit de la sanie, qu'il soit incisé, que la sanie soit évacuée, qu'il soit mondifié, etc. comme dans les dits chapitres. Et que dans ces apostèmes froids le médecin soit perspicace, afin qu'il ne laisse pas s'achever la maturation, de peur que le testicule ne se corrompe et ne doive nécessairement être enlevé ensuite, comme il a été dit plus haut de l'apostème chaud du testicule.

CHAPITRE LI

DE LA HERNIE AQUEUSE VENTEUSE ET CHARNUE

Cette maladie est toujours faite de matière descendant vers les parties inférieures, laquelle est quelquefois venteuse, quelquefois aqueuse, quelquefois charnue et quelquefois humorale (2). Et elle est appelée charnue lorsque l'humeur descendant vers le bas se transforme en quelque carnosité superflue (3).

(1) *Aut sanabitur aut saniabitur.*
(2) *Humorosus.*
(3) *Carnositas superflua.*

Les signes de la hernie ventense sont qnand elle arrive tont d'un coup et non pas quand elle s'amasse peu à pen, comme l'aqueuse et la charnne, et la peau des testicnles est luisante et transparente, et lorsqu'on la palpe elle est comme une vessie pleine de liquide ou de vent.

Les signes de la hernie aqueuse sont qn'elle arrive progressivement et non point tout d'un coup, comme la hernie venteuse. Et il peut se faire qn'elle soit luisante. Et elle cède cependant au toucher, non comme la venteuse, mais mieux et, lorsqn'on la percute elle résonne comme une outre pleine d'ean.

Les signes de la hernie charnue sont la dureté an toucher, et elle met nn long temps à se former, et lorsqn'on la palpe toute la carnosité qui est dans le testicule est entraînée en même temps, et elle ne diminue en aucune façon par laps de temps.

La cure de la hernie venteuse est qu'on administre d'abord an patient clystères avec huile d'aneth et de camomille dans laqnelle on aura fait cuire : cumin, anis, aneth, ammi, carvi (1), carthame (2), amome, semences de persil, de fenouil, d'ache et autres de ce genre, avec 2 onces de miel et 5 onces de sel commun. Soit le patient purgé aussi avec les pilules fétides indiquées dans les scrofules, ou bien avec les pilules ou les décoctions de turbith, d'agaric et d'aloès dites au chapitre de l'albugo de l'œil. Et soit fait sur toute la partie onctions avec huile de lis blancs, de lavande et d'aneth, graisse de canard et de ponle, et autres de ce genre, résolutifs et mollificatifs, dits dans les chapitres précédents, en partie au chapitre de l'apostème dans l'oreille, sous les aisselles, et semblables. Soit fait fomentations et embrocations sur la partie avec cumin, anis, fenouil, fenugrec, aneth, graines de lin, ammi, camomille, absinthe et autres de ce genre, cuits avec vin blanc généreux et un peu de vinaigre. Qn'on essuie ensuite convenablement la partie, pnis qu'on fasse copieusement l'onction susdite, et à chaud. Qu'on fasse ensuite cet emplâtre, et qu'il soit appliqué sur toute la partie et le

(1) *Carvus.*
(2) *Cartanus.*

testicule : Prenez de poudre de cumin et d'ammi 1 once, d'amome, de semences de fenouil, de semences de persil, de baies de laurier, de cyprès, de fenugrec, de graines de lin, de camomille, de carvi, de carthame, de semences de rue, de centaurée, le tout parfaitement pulvérisé, de chaque 5 onces, 2 têtes d'ail cuites, de farine de fèves, de farine de lupins, de farine d'orge, de chaque 5 livres, 4 parties de vin, 1 partie de vinaigre, en telle quantité que les farines étant mêlées avec le vin et le vinaigre, le mélange soit comme ptisane liquide (1), et que cela bouille alors ainsi sur le feu jusqu'à ce que cela arrive à s'épaissir et à prendre la consistance d'emplâtre, et alors ajoutez aux farines, au vin et au vinaigre mêlés et bouillis les dites poudres, et mêlez bien. Faites de nouveau bouillir un peu le tout ensemble jusqu'à ce que cela prenne la consistance d'emplâtre, dont vous appliquerez à chaud sur la partie. Que le patient s'abstienne de tous mets lourds et venteux comme légumes, des substances aigres, de fromage, des viandes conservées ou salées, et des choses de ce genre.

La cure de la hernie aqueuse est premièrement que le patient soit purgé au moyen des pilules ou des décoctions déjà dites. Et soit fait fomentations et embrocations sur la partie avec les remèdes déjà dits, ou onctions avec l'huile costin (2) que nous formulerons à la fin, ou avec l'huile de lis, et soit appliqué l'emplâtre de gommes donné au chapitre de la dureté de la rate, ou bien celui-ci : Prenez de poudre de soufre 3 onces, de myrrhe 1 once, de litharge, d'alun de roche ou de sucre, de chaque 2 onces, de résine 5 livres, d'huile 4 onces. Soit la résine dissoute avec l'huile et soit fait la colature et, lorsque cela sera refroidi, soient les dites poudres ajoutées et le tout bien incorporé ensemble ; sur la fin soit ajouté un peu de vinaigre. Du quel emplâtre soit mis sur la partie, après avoir fait la fomentation, l'embrocation et l'onction déjà dites. Et si l'eau n'est pas tarie par ce procédé, alors perfore la bourse avec ton phlébotome aigu, et évacue l'eau, non pas toute à la fois, mais une partie, et introduis dans l'ouverture une

(1) *Ptissana liquida.*
(2) *Oleum costinum.*

tente de lin, ou d'étoupe, ou d'éponge, afin que tu puisses de jour en jour évacuer l'eau. Et quand tu veux évacuer l'eau, alors mets dans l'ouverture une canule convenable d'argent, ou de roseau, ou de sureau, afin que l'eau s'écoule à ta volonté. Et après la première extraction d'eau applique aussitôt sur la partie un emplâtre constrictif, comme au chapitre de la rupture de l'ombilic et de la tumeur de l'aine. Et mets aussi de cet emplâtre sur l'endroit où se montre le relief de la rupture, parce que l'eau descend au testicule par cette voie, et ne peut descendre par une autre si ce n'est par celle-là. Que le malade, avant l'application des remèdes locaux, prenne pilules ou décoctions dites, ou de ce médicament : Prenez de turbith 2 drachmes, de gingembre 1 drachme, de cannelle, d'arilles de girofle (1), de chaque 1 scrupule, de sel gemme 5 grains, de sucre blanc le poids de tout le reste. La dose est 1 drachme, ou de 1 à 5, le matin à jeun. Que le malade soit soumis à la diète sèche, aux viandes rôties et choses semblables. Et note que cette maladie récidive souvent. Et s'il en est ainsi, reviens toujours alors à la perforation susdite et à la constriction du pertuis à travers lequel le liquide descend vers le bas, au moyen de l'emplâtre constrictif susdit. Et par ce procédé et mode la guérison se fera parfaitement, et j'en ai guéri ainsi plusieurs dans mon temps.

Mais la cure de la hernie charnue est très périlleuse ou difficile, parce qu'elle ne peut être faite que par incision. Mais avant d'en arriver à l'incision, ramollis la carnosité au moyen des huiles et graisses connues, et au moyen de l'emplâtre de diachylon des scrofules. Divise ensuite la peau du testicule avec le rasoir jusqu'à l'anus, ou jusqu'au testicule, ou près de lui, et sépare des chairs de l'anus et du testicule la carnosité que tu trouveras, et enlève-là en totalité. Et si le testicule était lésé, enlève-le avec toute la carnosité, parce que s'il demeurait ainsi altéré, il altérerait l'autre testicule et la partie ne se consoliderait pas parfaitement. Après l'extraction de la carnosité, que le testicule soit enlevé ou non, soit la peau incisée bien et délicatement consue, et qu'on laisse une ouverture à la

(1) *Macis gariophylorum.*

partie inférienre pour l'éconlement de la sanie, et qne l'on mette snr la snture cette pondre constrictive : Prenez de mastic, d'adragant, de sang-dragon, de bol d'Arménie, d'aloès pulvérisés, autant de chaque. Soit placée sur la partie avec blanc d'œnf battu, et laissée ainsi pendant nn jonr sur la plaie. Mais après un jour, que la pondre soit seule sur la partie. Et ce mode de traitement de la hernie charnue est très bon; on ne la guérit pas différemment, comme cela a été rendn évident, à notre époque, par la pratique et opération dans ce cas.

CHAPITRE LII

DE L'APOSTÈME DANS LA CUISSE (1) OU LE GENOU

Les apostèmes de cet endroit se produisent et se reconnaissent, autant les apostèmes chauds qne les froids, au moyen des signes dits aux chapitres précédents, comme an chapitre de l'apostème de l'adjutoire et de l'épaule (2), et ils sont traités et réglés dans le genre de vie absolument de la manière qui y est décrite. Mais dans ces apostèmes c'est la phlébotomie de la basilique du pied du côté opposé qui est faite, et la scarification aux fesses; et les purgations avec médecines locales (3) se pratiquent exactement comme dans ces cas. Mais dans l'incision de l'apostème du genou fais attention au réseau des nerfs (4) de cet endroit, parce qne l'incision est très redoutable en ce point. Que les incisions au genou soient donc faites selon les rides de la peau,

(1) *Coxa.*
(2) *Adjutorium et humerus.*
(3) *Purgationes cum medicinis localibus.*
(4) *Concatenatio nervorum.*

superficiellement autant que possible et non profondément, et le danger sera ainsi évité. Procède ensuite dans la cure comme j'ai dit dans l'apostème à l'adjutoire. Et contre le nodus à la cuisse et au genou, que l'on procède d'abord directement au moyen de la purgation générale du corps; ensuite, sur la partie, au moyen de l'emplâtre dit au chapitre des scrofules au cou, ou au moyen de l'emplâtre de soufre indiqué au chapitre de la hernie aqueuse, et le nodus se résoudra ainsi, et ce sera bien. S'il ne se résout point, que la peau soit alors incisée sur le nodus, superficiellement, jusqu'à la substance du nodus, sans inciser le follicule, s'il en a, et que toute la peau soit détachée du nodus ainsi que la chair, et qu'alors le nodus soit totalement extirpé avec son follicule, au moyen de ton crochet (1), ou soit exprimé avec les mains seules, et que toute la partie soit ensuite remplie avec blanc d'œuf et jaune battus et mêlés à huile rosat et à un peu de safran, et qu'elle soit laissée dans cet état, et que cela ne soit pas enlevé pendant un jour, à moins que l'écoulement du sang ne vienne l'endommager, dans lequel cas, aussitôt après avoir fait l'extirpation du nodus, remplis la plaie avec des tampons roulés dans blanc d'œuf et jaune battus et mêlés aux dites poudres empêchant l'écoulement du sang, et n'enlève pas cela d'un jour, ou plus, de sur la partie. Mais s'il ne se produit point d'écoulement de sang, remplis la partie avec des tampons trempés dans alun de sucre, huile rosat et safran, jusqu'à trois jours, et que la plaie soit ensuite mondifiée, si c'est nécessaire, avec un mondificatif plus fort, comme onguent des apôtres, ou vert. Incarne ensuite la partie et consolide-la, comme il est dit plus haut dans presque tous les chapitres, et le nodus sera guéri ainsi. Et c'est ainsi que je procédais de mon temps.

(1) *Uncinus.*

CHAPITRE LIII

DES CROUTES ET GANGRÈNES AUX JAMBES

Toutes les infirmités de ce genre sont faites, le plus souvent, de phlegme faux, ou de mélancholie, ou de cholère aduste convertie en une sorte de mélancholie, et elles sont toutes très difficiles à guérir, et surtout ces dernières. Les signes de celles qui sont faites de phlegme faux sont le prurit et la multiplication des pellicules et croûtes, ou bien les ulcères notables, et même quelque excoriation venant de superfluité aqueuse, et quelquefois une notable tumeur aux jambes. Les signes de celles qui sont de mélancholie aduste sont ulcères de mauvaise couleur, noirs, fétides, assez profonds, sans croûtes ni prurit, du moins notable, et avec dureté des parties environnantes; et les ulcères s'étendent continuellement, et cette maladie est de cure difficile et dangereuse.

Mais soit qu'elle existe avec ulcères, soit non, soit qu'elle vienne de phlegme faux, soit de mélancholie aduste, qu'il soit fait d'abord purgation générale du corps. Si les choses viennent de phlegme faux, que la purgation soit faite avec les remèdes dits aux chapitres du saphati au nez ou de l'albugo à l'œil. Mais si elles viennent de mélancholie aduste, que la purgation soit faite comme au chapitre du saphati aduste cholérique ou mélancholique, avec une préparation de ce genre : Prenez d'ellébore noir 1 drachme, de scammonée 5 drachmes, de myrobalans indiens (1) 1 once, de séné, d'épithyme, de chaque 1 drachme, de turbith, de polypode, de chaque 2 drachmes, d'agaric 4 scru-

(1) *Myrobalanus.*

pnles. Soit fait pilnles avec suc de fnmeterre, de cheveux de Vénns et de polypode; soit la dose 1 drachme, ou de 1 à 5 drachmes au plus, 2 drachmes le soir, lorsque le patient va dormir; et qu'il ne soupe point. Avant cette pnrgation et après soit fait phlébotomie de la basilique des pieds, car cette phlébotomie extrait le sang mélancholique, et la mélancholie contenne dans les veines, et celle qui afflue chaque jour dans tout le corps de la partie. Que sa diète soit qu'il s'abstienne de tontes choses salées, piquantes, aigres, des légumes et de tous aliments mélancholiques, mais qu'il use de la diète dite au chapitre du saphati cholérique aduste ou mélancholique. Sur la partie et autour soit mis cet onguent, s'il n'y a pas d'ulcères notables : Prenez d'huile de camomille, d'huile rosat, d'huile d'aneth, de chaque 2 onces, de soufre 1 once, de cire 5 onces. Soit la cire liquéfiée sur le feu avec l'huile et soit fait la colature. Lorsque ce sera tiède soit ajouté la poudre de soufre bien tamisée, et soit bien incorporée en mélangeant au moyen d'une spatule. Quand le rofroidissement aura tout à fait achevé de se faire, soit ajouté argent vif éteint avec la salive, ensuite blanc d'œuf un peu battu avec vinaigre; et faites usage de cet onguent. Autre plus fort pour le même cas : Prenez de cbacune des huiles susdites 2 onces, d'buile de laurier 1 once, de céruse, de soufre, de litharge, d'antimoine, de plomb brûlé (1), de tnthie (2), de momie, de chaque 5 onces, d'argent vif préalablement éteint avec la salive 2 drachmes, de cire 5 onces, de térébenthine 2 onces. Soient cire et térébenthine liquéfiées sur le feu avec les huiles, et soit fait la colature, et lorsque ce sera tiède soient les susdites poudres ajoutées et bien incorporées en les mêlant toujours avec la spatule, et sur la fin du refroidissement soit ajouté l'argent vif et 2 blancs d'œufs battus avec vinaigre; et l'on fera usage de l'onguent. Et avant l'application de l'onguent soit toujours fait cette lotion aux jambes : Prenez de fumeterre, de polypode, d'épithyme, de séné, de camomille, de cheveux de Vénus, de chaque 1 once, de galles, d'alun de roche, de chaque 5 onces, de

(1) *Plumbum adustum.*
(2) *Tucia.*

miel 1 livre, de fort vinaigre blanc 5 livres; que tout soit mis ensemble à cuire en une seule ébullition; et soit fait fomentations aux jambes, puis embrocations, et qu'on les lave avec ces substances, qu'on essuie avec un linge, et que l'onguent soit appliqué ensuite. Mais si les ulcères avaient mauvais aspect (1), étaient étendus, noirs, fétides, de la nature de ceux qu'on appelle concaves (2), que toute la partie soit alors mondifiée avec l'onguent des apôtres on vert, ou avec l'onguent de réalgar dit au chapitre de l'apostème au cou et à la gorge, et soient tels ulcères traités en les lavant fréquemment avec décoction de galles dans le vinaigre, ou celle d'alun de roche, de fleurs de camomille et d'absinthe, ou avec la décoction susdite. Mais si, par leurs ulcères, ces accidents étaient de mélancholie mauvaise (3) et s'accompagnaient de dureté, il faut les aviver (4) au moyen du cautère cultellaire, parce que tous les ulcères qui sont cautérisés prennent une bonne tournure pour la consolidation, et que la complexion du membre est rectifiée par le cautère, ainsi que son état; c'est pourquoi ces ulcères peuvent être facilement consolidés ensuite. Cette cautérisation étant faite, soit l'eschare détachée au moyen du beurre, ou de l'axonge, ou des corps onctueux de ce genre. Soient ensuite les ulcères mondifiés, incarnés et consolidés, comme les autres ulcères, au moyen des médicaments dits ou à dire à la fin de l'ouvrage. Ou bien, l'eschare ayant été détachée, soient les ulcères lavés chaque jour, au renouvellement du pansement (5), avant l'application des onguents, avec vinaigre chaud tout seul ou avec les décoctions déjà dites dans le présent chapitre. Soit ensuite appliqué cet emplâtre mondificatif : Prenez de farine d'orge, de farine de lupins, de farine de fenugrec, de chaque 2 onces, de miel 5 livres, de myrrhe, de sarcocolle, d'alun de roche, de chaque 2 drachmes, d'eau de décoction de fumeterre, de galles, de polypode, d'absinthe et de camomille autant

(1) *Si vero fuerint ulcera turpia.*
(2) *Quæ dicuntur concavæ.*
(3) *Si fuerint melancholicæ malæ, suis ulceribus.*
(4) *Oportet ut ulcerentur cum cauterio cultellari.*
(5) *Hora mutationis.*

qu'il en faut, et faites un emplâtre. Ou bien soient les ulcères lavés avec eau de cendre (1) et un peu de vinaigre. Après la mondification soit la partie consolidée avec les médecines connues ou avec poudre de noix de cyprès, de galles, d'écorce de grenades et autres de ce genre, et au moyen de lotions très fréquentes de vin noir syptique chaud. Et j'ai procédé ainsi dans mon temps et bien m'en est résulté.

Sparadrap pour les jambes.

Prenez de litharge 2 onces, d'huile rosat, d'huile de myrte, de chaque 3 onces, et faites bouillir jusqu'à solution de la litharge (2); auxquelles substances est ajouté de soufre, d'antimoine, de plomb brûlé, de tuthie, de scorie de fer (3), de galles, de noix de cyprès, de climie d'argent (4), de chaque 2 onces, de vinaigre 1 once; mêlez, incorporez bien et faites un sparadrap.

Sparadrap pour les ulcères des jambes mondifiés et ayant besoin d'être séchés.

Prenez de colophonie (5) 5 onces, de tutbie, de céruse (6), de chaque 3 onces, de cire 1 once, d'huile rosat 1 once. Colophonie et cire soient dissoutes sur le feu avec l'huile et soit fait la colature, soit ensuite ajouté les autres substances et leur soient incorporées, et que cela soit étendu sur une étoffe. Ou bien, prenez de céruse, de litharge, de chaque 1 once, d'huile de myrte 6 onces, de cire blanche 2 onces; faites bouillir ensemble jusqu'à ce que cela noircisse, et soit étendu sur une étoffe épaisse, et soit la partie enveloppée avec. Certains ajoutent noix de cyprès, galles,

(1) *Aqua cineris.*

(2) *Usque ad lithargyri decoctionem.* Le mot *decoctio* signifie aussi *dissolution.* — Cicéron, parlant d'argent follement dissipé, disait : *Decoctum argentum.*

(3) *Scoria ferri.*

(4) *Climia argenti.*

(5) *Colophonia.*

(6) *Cerussa.*

écorce de grenades et autres de ce genre, bol d'Arménie, etc., et la préparation est faite de couleur rouge.

Onguent blanc pour sécher les jambes.

Prenez de céruse 5 onces, d'huile rosat, d'huile myrtine (1), de chaque 3 onces, de cire blanche 1 once. Soient ces substances liquéfiées sans ébullition et, lorsqu'elles seront tièdes, soit ajouté de soufre, de mastic, d'iris, d'écorces d'encens (2), de plomb brûlé, de chaque 1 drachme, d'argent vif éteint 5 drachmes, 2 blancs d'œuf; incorporez. Certains mettent litharge, vinaigre et un peu de camphre.

Poudre incarnative des ulcères des jambes.

Prenez de plomb brûlé pulvérisé, d'iris, de tuthie préparée, d'écorces d'encens pulvérisées, autant de chaque, mêlez et appliquez sur l'ulcère préalablement mondifié.

CHAPITRE LIIII

DE LA VEINE VIGNE ET VARICES AUX JAMBES

Cette maladie est assez évidente par elle-même et est reconnue à la vue seule, par le fait de la tumeur notable des veines et des jambes, tumeur qui va en serpentant à la façon d'un cep de vigne, et qui provient de l'abondance d'un sang mélancholique qui descend vers ces parties. Et il arrive le plus souvent que ces maladies existent sans ulcère, et alors il faut que les chaussures (3) soient larges

(1) *Oleum myrtinum.*
(2) *Cortex thuris.*
(3) *Calciamenta.*

et chaudes. Et sur la partie est mis emplâtre mollificatif fait d'ammoniaque, seul mollificatif, et d'huile d'aneth, ou bien emplâtre fait de farine de fenugrec, de graines de lin, fleurs de camomille, huile de camomille et d'amandes douces, avec graisse de poule et beurre, car cet emplâtre mollifie et résout tout ce qui est dans la partie. Mais s'il y avait là un ulcère, il faut premièrement qu'il soit mondifié au moyen de l'onguent des apôtres ou vert, plusieurs fois indiqués et devant être indiqués encore. Et il faut que la partie soit toujours bien chaude et qu'il soit fait usage de chaussures comme ci-dessus. Soit ensuite incarné au moyen de poudre de mastic, d'encens, de myrrhe et de sarcocolle, en en poudrant toujours l'ulcère, et en mettant ensuite par dessus des tampons d'étoupe trempés dans du vin. Et j'ai ainsi plusieurs fois procédé (1) dans mon temps, dans les affections de ce genre (2) (3).

CHAPITRE LV

DES BUGANCES (4) AUX TALONS, DES CALS ET POIREAUX

Ces affections se manifestent à la seule vue. Des chaussures larges, etc. soient donc d'abord ordonnées. Ensuite que cette dureté ou callosité soit mollifiée au moyen de graisse de poule ou d'axonge, ou autre de ce genre, pendant huit jours ou environ, et qu'ensuite la nodosité ou callosité soit saisie avec une aiguille en enfonçant celle-ci

(1) *Reprocessi.*
(2) *In hujusmodi passionibus.*
(3) La suite de ce chapitre a été imprimée par erreur au chapitre LVI dans cette édition de 1546.
(4) *Bugancia.*

dans la callosité et en la traversant de part en part. Soit ensuite l'aiguille entourée de tous côtés avec un fil, par plusieurs tours, et soit ensuite tirée en haut avec ce fil, de telle sorte que le nodus soit soulevé avec l'aiguille qui lui est fixée, et que tout ce qui sera soulevé soit coupé avec le rasoir au-dessous de l'aiguille et qu'il ne reste, autant que possible, aucune éminence, et soient ensuite la racine et l'endroit où était le pied du nodus cautérisés avec le cautère ponctual (1), et oints avec beurre ou autre corps gras, et soit l'eschare détachée. Soit ensuite la partie incarnée et consolidée. Fait admirable d'expérience contre les poireaux des pieds et des mains : soient les poireaux frictionnés fortement chaque jour avec un oignon de scille encore vert, après que tu les auras mollifiés avec axonge ou autre corps gras; et avant de faire ladite friction scarifie-les d'abord légèrement de manière qu'ils saignent; enlève toute trace de sang en lavant avec de l'eau ou du vin chaud, et frictionne ensuite fortement de cette manière : prends une écaille du milieu de la scille, coupe-la transversalement et humecte les poireaux en les frictionnant, avec la partie d'où sort le suc de la scille, ensuite mets de nouveau un putréfactif, comme axonge ou autre corps gras de ce genre, et frictionne de nouveau une fois dans la journée, avec la scille, à la manière susdite; procède ainsi et la guérison se fera en peu de temps. Une autre pratique consiste à cautériser le poireau avec l'huile bouillante, ensuite avec le cautère ponctual ardent, jusqu'à sa racine; et tout cela doit être fait en une fois, si c'est possible, ou peu à peu, de jour en jour, et la guérison se fera ainsi parfaitement. Autre procédé pour le même objet : mollifie le poireau avec eau grasse ou eau de décoction de substances mollificatives, et maintiens sur lui de l'ammoniaque dissoute et chauffée et, après cela, mets poudre de vitriol et de nigelle mêlée à terébenthine et à adragant mollificatif (2). Ou bien, en place de la dite poudre, fais couler goutte à goutte sur le poireau ainsi mollifié et un peu scarifié un peu de l'eau forte retirée par l'alambic de

(1) *Cauterium punctale.*
(2) *Draganthus mollificativus.*

sel armoniac, d'alun de roche et d'un peu de vitriol. Et efforce-toi de faire avec le cautère qu'il ne reste rien de la racine du poireau; et même qu'un peu des parties saines soit enlevé avec le cautère; ensuite procède avec la substance propre à détacher l'eschare, le mondificatif, l'incarnatif et le consolidatif connus. Mais s'il est possible de lier les poireaux jusqu'à la racine avec un fil de soie double, ciré, et de les bien serrer à la première fois, que cela soit fait jusqu'à ce qu'ils se mortifient et tombent. Ou bien que le poireau soit soulevé avec les crochets, décharné tout autour, coupé jusqu'à la racine et extirpé, et que la partie soit ensuite cautérisée avec le fer ardent, mondifiée et consolidée.

CHAPITRE LVI

DE LA FISTULE EN GÉNÉRAL

Une fistule est un ulcère profond qui a pénétré un membre et s'y est fixé, quelquefois dans la chair seule, quelquefois dans les nerfs et la chair, quelquefois dans les os, les nerfs et la chair. Et son ouverture est étroite et enfoncée, et sa base large, d'une grande largeur intérieure, et il s'en écoule une certaine humeur aqueuse, de mauvaise nature (1), comme un virus ou une lavure de chair, quelquefois citrine, quelquefois livide et allant vers le noir. Et le fistule se fait, comme je l'ai dit, quelquefois dans la chair, quelquefois dans le nerf, quelquefois dans l'os. Et son origine est toujours de matière vénéneuse aduste ou fausse, phlegmatique ou mélancholique, dans laquelle

(1) *Humiditas mali corporis et substātia.*

matière l'adustion et l'ignition (1) amènent l'acnité et le poison. Et elle se reconnaît assez bien par la vne et le toncber, en explorant avec tes tentes convenables si elle est dans la chair et non dans les antres membres, on si elle est dans les nerfs et les os.

Donc, la cure de celle qui est dans les autres membres et non dans l'os est que le patient soit d'abord pnrgé avec les pilnles on la décoction dites au chapitre dn saphati ou de l'albugo dans l'œil, ou avec nos pilules fétides, ou avec les pilules fétides de Mes., ou de fumeterre d'Avic. (2), troisième du quatrième chapitre *De la lèpre*, ou qnatrième du quatrième chapitre *De la scabie et prurit*. Qne la diète soit celle qni est dite au chapitre dn saphati cholérique, c'est-à-dire qn'il se défie de tous légumes et choses aigres, du fromage et des mets lourds, salés. Ces choses étant réglées ainsi, que l'orifice resserré de la fistule soit élargi avec le rasoir, tellement, si c'est possible, qu'il atteigne le fond. Mais si l'orifice ne peut être élargi avec le rasoir ou un antre fer, soit à cause de la frayeur du malade, soit pour une autre cause, il pourra l'être convenablement au moyen d'une tente d'éponge ou d'aristoloche ronde (3). Que l'on procède donc, dans la cnre de ce genre de maladie, par l'un des deux modes, à savoir premièrement avec médecines locales on bien avec l'incision. Les médecines locales, pour ceci, sont médecines qui défendent la partie contre la superfluité qui s'y porte, styptiques et résolvantes ou desséchantes, comme est cet emplâtre : Prenez de noix de cyprès, de galles, de balaustes, d'écorces de grenade, d'hypocyste, de roses, de sorbes, de chaque 5 onces, de mastic, de momie, d'adragant, de bol d'Arménie, d'aloès, d'encens, de liciet (4), de sang-dragon, de sel de nitre, ou de sel gemme, on autre de ce genre, d'alnn de roche, de sonfre, de glu de poissons ou de chartes, de résine de pin, de

(1) *Adustio et ignitio.*

(2) *Cum pilulis fœtidis Mes. aut de fum. terræ Avic.* Pilnles fétides de Mésué ou de fumeterre d'Avicenne.

(3) Ce qui suit du chapitre LVI a dû être placé là par le fait d'une erreur de typographie, car tout cela paraît devoir être rapporté au chapitre LIIII. *De vena vitis et varicibus in cruribus.*

(4) *Lycium.*

colophonie, de chaque 3 drachmes, de farine de fèves, de farine d'orge, de fleur de farine de froment, de chaque 3 onces, d'eau de décoction des styptiques susdits, quantité suffisante pour qu'il soit fait un emplâtre. En ajontant à la fin deux blancs d'œuf battus avec du vinaigre, tu peux mettre dans l'emplâtre huile myrtine, huile de coings, huile de lavande, de 1 à 5 onces de chaque; et tout soit ainsi bien incorporé sur le feu, en faisant bouillir premièrement les huiles et les farines ensemble et en laissant épaissir, ensuite en ajoutant vers la fin les poudres et les blancs d'œuf susdits. Soit mis de cet emplâtre sur et dans la partie, les poils des jambes étant parfaitement coupés, et soit laissé ainsi sur la partie pendant trois jours ou plus et ne soit point ôté, selon que le malade pourra le supporter, car l'emplâtre amènera une opération d'autant meilleure qu'il restera davantage en place. Avant l'application de cet emplâtre soit fait la phlébotomie de la basilique de ce pied, et soit le malade purgé avec les pilules fétides, ou avec les pilules et la décoction faites dans le chapitre du saphati cholérique aduste et mélancholique. Procède ensuite avec ledit emplâtre et, de cette manière, la partie sera totalement guérie ou défendue contre une rupture plus grande.

Mais dans le genre de cure avec incision qu'il soit procédé ainsi : soit d'abord la peau qui est sur la veine incisée légèrement et la veine nullement incisée ou lésée en quoi que ce soit. Et que le médecin ne prenne pas la veine dans ses mains jusqu'à ce qu'il l'y ait librement (1), et qu'alors il la lie avec un fil de soie ou de lin triple et long, à l'endroit et extrémité qui doit rester dans le membre; et soit coupé cette partie qui pend au-delà, et que la partie liée au dedans avec le fil reste. Et soit cela fait d'abord sur la partie de l'extrémité de la veine qui de la partie supérieure vient vers le bas; soit fait ensuite de la même manière dans la partie et extrémité qui vient du bas vers le haut. Et ainsi toute ou majeure partie de la

(1) *Donec ipsam libere totam in manibus suis habuerit.* C'est la dissection de la veine. *Libere* veut dire que la veine doit être dégagée, libérée de toute adhérence.

veine qui faisait saillie et apparaissait soit extraite et excisée (1), et qu'on laisse ces deux bouts de la veine reprendre leur place. Ensuite que la peau incisée soit cousue, mondifiée, incarnée et consolidée comme il a été dit. Mais ce procédé semble irrationnel et impossible (2), et mon avis n'est pas qu'on agisse de cette manière. Un second procédé consiste à inciser légèrement la peau de la jambe sur la veine, sans que la veine soit lésée, et qu'alors la veine soit soulevée en haut avec un crochet, et que soit fait sur elle deux ligatures distantes d'un doigt l'une de l'autre, et soient les ligatures serrées et bien arrêtées, et laissées ainsi pendant un jour. Mais le jour suivant soit la veine incisée (3) par le travers au milieu des ligatures, et la tête de la partie supérieure de la veine soit cautérisée et soit laissée se rétracter en haut (4) tant qu'elle pourra avec le fil pendant à l'extérieur et avec sa ligature. Et soit la partie inférieure de la veine laissée liée ainsi pendant trois jours, et soit alors la tête (5) de cette partie inférieure incisée avec toute sa ligature, de manière que le sang qui est contenu en elle s'écoule en totalité; laquelle veine sera ensuite soignée et affermie ainsi, pendant trois jours, avec poudre de bol d'Arménie, de mastic, d'adragant mêlée à du blanc d'œuf. Et soit la partie mondifiée, s'il le faut, incarnée et consolidée comme il a été dit plus haut dans presque tous les chapitres, et je loue assez cette manière. Une manière plus certaine est que la peau soit incisée et que la veine soit liée selon le mode indiqué plus haut, et que la veine soit incisée par le travers au milieu de l'espace, et qu'aussitôt la tête et extrémité de chaque partie liée soient cautérisées fortement, et qu'elles soient laissées ainsi liées pendant trois jours, avec les fils pendants à l'extérieur, en appliquant tous les jours sur la plaie et autour un emplâtre avec bol d'Arménie, mastic, adragant, sang-

(1) *Abscindatur.*

(2) *Irrationabilis et impossibilis.*

(3) Pour *sectionnée*. Ce même sens doit être donné au mot *inciser* toutes les fois que, dans ce chapitre, il est appliqué à la veine variqueuse.

(4) *Dimittatur currere superius.*

(5) *Caput.* Le bout sectionné.

dragon mêlés à blanc d'œuf. Et soit la partie défendne contre l'afflux des humeurs et la complexion chaude (1). Et après ces trois jours soit la veine incisée ouverte avec le phlébotome à sa partie inférieure aux environs du calcaneum (2), de manière que tout le sang s'en écoule et que cette partie de la veine reste entièrement vide. Et soit ensuite la partie affermie, incarnée et consolidée comme précédemment. Et remarque que les ligatures et incisions susdites doivent toujours être faites à la partie supérieure de la jambe, à la partie domestique de la cuisse (3), à une largeur de main au-dessus du genou, autant que possible. Et je loue ces denx modes, et ils sont bons et plus possibles au malade (4); le dernier, cependant, est le meilleur de tous, j'en ai usé dans mon temps, et il m'a donné un bon succès par la faveur divine.

CHAPITRE LVII

DES CALS ET NODOSITÉS AUX PIEDS

Le médecin peut se livrer à deux considérations dans la cure de ces affections, l'une dans le but de les prévenir, de crainte qu'elles se produisent, l'autre relative à la maladie établie. Premièrement donc, pour empêcher qu'elles se produisent, qu'on impose au malade d'éviter de tout sou pouvoir les chaussures étroites, et d'avoir des chaussures doubles, par jambes (5), ou doublées de peau (6) et

(1) *Complexio calida.*
(2) *Circa calcaneum.*
(3) *Domestica pars coxæ.*
(4) *Possibiles melius infirmo.* Plus supportables.
(5) *Habeat calceas binas per gambas.* Il doit être question de chaussures ayant pour chaque pied une forme spéciale.
(6) *Suffultas pelle*, fonrrées de peau.

larges. Chaque soir, lorsqu'il va dormir, et le matin, lorsqu'il se lève, qu'il fasse des onctions sur tout le talon et autour avec cet onguent : Prenez d'ammoniaque 1 once, de résine 2 onces, de mastic, d'adragant, d'encens, de gomme arabique, de chaque 2 onces, de farine de fenugrec, d'huile d'amandes douces 6 onces, de cire 5 onces. L'armoniac ayant été ramolli pendant la nuit dans du vinaigre soit alors parfaitement dissous sur le feu avec résine, cire et huile, et soit fait la colature. Lorsque ce sera tiède soit ajouté les poudres susdites, et soit tout bien incorporé ensemble. Soit alors fait sur la partie onctions comme j'ai dit. Cela défend en effet le talon contre les affections susdites en le mollifiant et, pour ainsi dire, en conglutinant (1) ensemble les parties de la chair et de la peau, afin qu'elles ne se dessèchent, et ne s'indurent, et ne se rompent pas par le fait du froid (2). Mais prenez huit pintes d'eau de mer, remuez et faites bouillir jusqu'à réduction à 1 pinte, faites ensuite la colature et mettez de côté. Soit une tente imbibée dans cette eau et mise dans la fistule. J'ai vu que la tente de racine de raifort mondée, enduite de miel et roulée dans la poudre d'ellébore noir et de lauréole, autant de chaque, introduite jusqu'au fond de la fistule par les orifices, la mondifie admirablement, jusqu'à produire l'écoulement du sang. La fumée d'ésule (3) et de centaurée, envoyée au moyen d'un roseau, fait aussi la même chose. Huile corrosive : Prenez de cendre de chêne, de pierre de chaux vive, de vitriol romain, de réalgar, d'arsenic, de vert d'airain, de tout parties égales, ou plus ou moins d'après quelques-uns, d'huile rosat une partie, faites bouillir et faites la colature. Préparation mortifiant (4) les fistules et les cancers : Prenez de miel 5 livres, d'ache cru, de pyrèthre pilés, de chaque 5 onces, de fleur de farine de froment autant qu'il en faut pour épaissir. Cela soit mis sur un morceau d'étoffe et soit

(1) *Conglutinando.*
(2) Ce qui suit du chapitre LVII paraît être la fin du chapitre LVI *De fistula in generali.*
(3) *Esula.*
(4) *Mortificans.*

étendu sur la partie. Mêlez ces substances sans aucune décoction et servez-vous-en pour l'usage. Préparation mondifiant tous les ulcères et surtout les fistules : Prenez de miel pur ou de miel rosat 5 onces, d'iris, de myrrhe, d'aristoloche longue, d'écorce d'encens, de chaque 2 drachmes, et si tu veux que la préparation soit plus forte, ajoute alun de roche ou fleur d'airain, ou vitriol, ou autres substances chaudes fortes de ce genre. Autre : la poudre dite *pulvis rosporum* est corrosive de chair mauvaise et est bonne dans le pannus, du moins dans les yeux des chevaux ou des bœufs. De même la poudre d'hermodactyles, d'aristoloche, de fleur d'airain, etc.

CHAPITRE LVIII

DU CANCER OU HERPÈS ESTHIOMÈNE AUX MEMBRES, ETC.

Le cancer est un apostème dur, calleux, naissant de mélancholie aduste, ou d'humeur transformée en cette mélancholie, par agrégation sur un seul point des humeurs qui la constituent et par son adustion, les éléments chaud et sec étant surabondants. Et lorsque le cancer commence il est en forme de pois chiche apparaissant dans la partie où il s'est infiltré, avec durcissement notable, chaleur et infiltration de substance cendrée ou noire avec douleur. Et il augmente constamment, peu à peu, avec extension du durcissement des callosités, de la substance noire ou brune, et de la douleur. Sa racine, ce sont quelques veines qui l'entourent, pleines de sang mélancholique. Et il prend naissance le plus souvent dans les endroits glanduleux (1), comme sous les aisselles, au cou, aux joues, aux

(1) *In locis glandulosis.*

aines, aux testicules, aux mamelles, aux mâchoires et autres parties semblables. Et le mal est de cette nature et condition, lorsque sa dureté, chaleur et malignité augmentent d'autant plus qu'on le palpe, touche et frictionne davantage. Donc, il est bon de ne le point toucher, ou très légèrement, très délicatement et sans l'offenser. Mais la cause de la déambulation ou herpétition (1) est la matière cholérique, aduste, vénéneuse qui, sur tout membre où elle s'est portée, ne cesse de le ronger avec son acuité et adustion, et de s'étendre jusqu'à ce qu'elle l'ait détruit et mortifié, à moins qu'il ne soit protégé par une faveur divine, ou par l'opération de la médecine avec cette faveur. Et cette maladie est appelée par les laïques *lupa* ou *erysipelas*. Mais cependant en réalité l'érysipelas diffère de l'herpès esthiomène parce que l'érysipelas ne s'étend et ne s'imprime que sur la peau et peu dans la chair mais l'herpès s'imprime jusqu'au fond de la chair et quelquefois jusqu'à l'os; mais dans les deux la cure est la même.

Donc, la cure du cancer est premièrement que le patient, si sa force et les autres conditions le permettent, soit purgé avec les pilules dites pour les gangrènes des jambes, ou avec les pilules fétides de Mes. (2), ou de fumeterre d'Avicen, comme il a été dit plus haut. Que sa diète soit tempérée, bonne; qu'il s'abstienne de toutes les choses salées, de toutes les choses piquantes, douces, chaudes, savoir surtout des choses aigres, des aulx, légumes, des choses âpres, du fromage, de la chair de porc salée ou choses semblables, du vin généreux et doux, de l'agitation et autre travail violent, et bref qu'il s'abstienne de tous mets et boissons lourdes, mélancholiques. Qu'il pratique la diète dite au chapitre du saphati cholérique aduste, que je ne répéterai pas. Relativement au mode de procéder localement, tu sauras ici que la maladie ne peut être guérie par aucun moyen, du moins parfaitement guérie, sans que tout le membre affecté de cancer (3) soit enlevé avec la totalité des racines du cancer. Lorsqu'en effet la racine

(1) *Deambulatio seu herpetitio.*
(2) Pilules fétides de Mésué. Voir chap. LVI.
(3) *Canceratus.*

du cancer dont nous avons fait mention plus haut ne peut être extirpée entièrement ni commodément, si ce n'est par un mauvais procédé, pour les causes susdites, pour cette raison le mal ne peut être guéri parfaitement.

Sa malignité peut néanmoins être modérée au moyen d'une cure bénigne (1) de cette manière : soit fait onctions sur toute la partie, et principalement tout autour, avec bol d'Arménie, céruse, terre sigillée, poudre de roses et myrte pulvérisés et parfaitement tamisés et mêlés avec huile rosat et vinaigre fort. Et si une défense plus grande de la partie, de l'acuité, de l'adustion et de la répression de la matière devenait nécessaire, qu'il soit adjoint aux substances susdites suc de solathre, de plantain, suc de joubarbe (2), suc de pourpier (3), suc de laitue, eau de roses, eau de violettes et styptiques froids et répercussifs de ce genre, ou bien soit fait cet onguent : Prenez d'huile rosat 3 onces, de cire blanche 2 onces; soient la cire et l'huile liquéfiées et la colature faite, et lorsque ce sera refroidi soit ajouté ces poudres : Prenez de céruse lavée, de bol d'Arménie, de terre sigillée, de chaque 3 drachmes, de santal (4) blanc, de corail blanc, de poudre de semences de pourpier, de chaque 2 drachmes, de semences de jusquiame, de semences de pavots blancs, de chaque 1 drachme, et du camphre doit être ajouté sur la fin du refroidissement. Soient en dernier lieu toutes ces choses bien incorporées ensemble, et soit fait onctions sur la partie et autour, comme je l'ai dit, ou avec l'onguent populeum de Nicolaï, ou avec les autres remèdes froids, styptiques, défensifs que tu pourras découvrir par toi-même. Car tels remèdes répriment la malignité du cancer, son acuité, sa violence, son adustion, et modérent son augmentation.

Mais la cure de l'herpesthiomène peut être celle qui a été dite, quant à la purgation générale du corps, quant à la diète, et quant aux défensifs locaux à appliquer autour de

(1) *Cura blanditiva.*
(2) *Semperviva.*
(3) *Portulaca.*
(4) *Sandalus.*

la partie. Premièrement donc, soit le malade purgé avec les pilules ou la décoction dites au chapitre du saphati cholérique aduste. Soit réglé aussi au moyen de la diète indiquée en cet endroit. Et soit tonte la partie cautérisée avec le cautère ardent, de telle sorte que toute la partie infectée soit comprise dans la cautérisation, c'est-à-dire que le cautère soit franchement mené entre la partie lésée et la partie saine. Mais s'il n'est pas possible que cela soit fait, on pénètrera étroitement dans l'orifice fistuleux de la plaie avec une tente d'éponge très étroitement liée préalablement dans un morceau d'étoffe, ou avec une tente de racine d'aristoloche ronde, ou avec une tente de moelle de laurèole ou de moelle de sureau façonnée en forme de tente, entrant comme avec difficulté; et au moyen de ces tentes étant produit une dilatation telle que le médecin puisse atteindre le fond de la fistule, alors toute la sorditie (1) de l'ulcère soit mondifiée au moyen de l'onguent des apôtres ainsi préparé : Prenez de cire blanche, de résine de pin, de chaque 14 drachmes, d'aristoloche longue, d'encens, de mastic, de chaque 5 drachmes, d'opopanax, de fleurs d'airain, de chaque 3 drachmes, d'ammoniaque, de myrrhe, de galbanum, de chaque 4 drachmes, de bdellium 6 drachmes, de litharge 8 drachmes, d'huile 2 livres. Soient les gommes mises dans le vinaigre pendant la nuit, et mises ensuite sur le feu, dans une bassine, à bouillir jusqu'à ce que toute aquosité (2) du vinaigre soit consumée, soient ensuite la litharge avec l'huile mises à bouillir jusqu'à ce qu'elles soient bien incorporées l'une avec l'autre, et réduites comme à consistance d'onguent, ce que tu sauras au moyen d'une goutte jetée sur du marbre ou du fer ; et mêle bien avec la spatule, continuellement, pour que la litharge ne brûle pas au fond du vase : ensuite soient la cire et la résine liquéfiées et soit fait la colature ; et soient toutes les substances susdites mêlées ensemble et incorporées, et puis, lorsqu'elles seront refroidies, soit ajouté les poudres susdites moins la fleur d'airain, car elle doit être ajoutée après toutes les autres, au moment du com-

(1) *Sordities.*
(2) *Aquositas.*

plet refroidissement, et emploie cet onguent comme j'ai dit ou bien mondifie avec l'onguent vert ou avec la poudre d'asphodèles mêlée avec réalgar, ou arsenic, ou vitriol romain, on avec autres corrosifs forts de ce genre, jusqu'à ce qu'on aperçoive le sang sortir de sa cavité. Cette mondification étant faite, soit toute la partie infiltrée et pour ainsi dire calleuse et atteinte de fistules (1) cautérisée avec un cautère de fer de forme convenant à la plaie et au membre lésé, en retranchant toute l'infiltration, callosité et dureté, si c'est possible. Soit ensuite l'eschare détachée au moyen d'axonge, ou lard, ou beurre, ou corps onctueux de ce genre, soit ensuite la partie consolidée avec les médecines connues.

Mais la cure de la fistule dans l'os et autres membres se fait de cette manière, selon que la fistule est dans un os noueux ou dans la partie plane (2). Mais si elle s'est produite dans un os non noueux et dans les autres membres, alors soient la partie, et son orifice, et toute la fistule dilatés avec le rasoir si c'est possible, et avec les tentes susdites, poudres et onguents à la manière susdite, jusqu'à ce l'os altéré t'apparaisse clairement, et que l'os altéré soit alors enlevé en totalité, autant que tu pourras, soit au moyen de l'abrasion (3) avec ton fer convenable, soit de quelque autre manière, comme il se pourra. Fais ensuite la cautérisation avec un instrument de fer ardent convenant à la forme du membre et à la maladie, selon son étroitesse ou sa largeur, car une cautérisation de ce genre étant bien faite, s'il est resté quelque peu de l'os altéré, c'est qu'il sera resté caché, et il sera alors détaché et retranché. Et tu sauras que le cautère rétablit l'état et la constitution du membre lésé en séparant ce qu'il y a en trop. Cette cautérisation étant faite, soit l'eschare détachée avec beurre ou autre corps gras de ce genre, puis la partie mondifiée, incarnée et consolidée au moyen des médecines connues. Et ici fais soigneusement attention de ne point hâter la consolidation en tels cas, et aussi de mondifier la plaie de

(1) *Infistulosus.*
(2) *In os nodosum, aut in plana.*
(3) *Abrasio.*

sa superfluité (1) peu à peu, de jour en jour, de crainte que par le fait d'une consolidation subite il n'arrive quelque accident fâcheux et que la fistule ne se reproduise. Mais si la fistule s'est faite dans un os noueux ou jointureux (2) abandonne sa cure. Cela vaut mieux et est plus louable pour le médecin que d'assumer la cure elle-même. Car dans ce cas, à la fin, le médecin n'arrivera certainement pas à honneur ni à profit, tant à cause de la longueur du traitement, qu'à cause de l'impossibilité d'accomplir parfaitement ce à quoi il prétend, parce qu'on ne peut pas facilement l'espérer en un pareil lieu. Mais si tu veux entreprendre convenablement une telle cure, fais exactement comme il a été dit principalement dans la fistule non noueuse, sauf que dans cette fistule noueuse tu ne dois d'aucune manière dilater son orifice avec le fer tranchant, à cause du lacis d'artères et de nerfs, de veines et de cordes (3) que tu ne pourrais éviter en incisant ainsi. Par leur incision le mouvement, le sentiment, la forme du membre et ainsi le membre tout entier serait détruit, et la mort de tout le corps pourrait être la conséquence de cela. Mais au moyen des tentes, des poudres et onguents forts susdits dilate l'orifice de cette fistule, et toute la fistule, jusque dans toute sa profondeur, et que l'os t'apparaisse nettement et dans une notable étendue, comme il a été dit. Et après telle dilatation, et l'abrasion et enlèvement de l'os qu'il aura été possible de faire, fais une cautérisation avec le fer ardent sur l'os qui est resté et sur les autres parties environnantes altérées, calleuses et dures, tant qu'il sera possible, en évitant toujours les nerfs, cordes, veines et artères, autant que possible. Et soit la cautérisation faite selon le membre et l'étroitesse ou la grande étendue de l'ulcère, comme je l'ai dit plus haut dans la fistule non noueuse. Ensuite mondifie parfaitement et consolide lentement et non point hâtivement, comme plus haut, et soit le malade purgé avec les pilules fétides et l'électuaire dits au chapitre des croûtes et gangrènes à la jambe, ou avec la décoction dite là aussi, ou

(1) *A superfluitate.*
(2) *Os nodosum seu juncturosum.*
(3) *Chorda.*

avec les pilnles dites au chapitre de l'albugo dans l'œil, ou de l'apostème dans l'oreille; car la purgation faite souvent est très avantageuse dans ce cas. Et remarque ici qne dans toutes les fistules, de quelque manière qn'elles aient été causées, il est bon, soit au moyen d'nne plaie nouvelle faite avec le fer dans une partie plus déclive, soit avec le cantère potentiel ardent (1) d'attirer la matière de la partie supérieure vers le bas, de manière que la plaie ancienne se ferme peu à pen, et que toute la matière s'écoulant par la partie de la plaie nouvelle soit évacuée. Cette règle est générale et utile dans toutes les fistules, et quelles que soient lenrs causes. Mais dans la fistule très putride et calleuse, son orifice étant ouvert comme dessus, une tente est introduite imbibée de quelqu'une des eaux cautérisantes devant êtres dites à la fin de l'ouvrage, dans la partie qni traite des recettes, ou imbibée de cette préparation : Prenez de chaux vive 1 livre, de cendre de chêne (2) 1 livre ou 2. Et que l'on procède avec médecines corrosives fortes, poudres et onguents, à cause de la crainte du patient pour le fer ardent, ou à cause d'un autre motif. Et remarque que la cautérisation avec le fer ardent est meilleure et reste plus à approuver dans ce cas ; car le cautère ardent, avec ce qu'il retranche, enlève aussi la malignité de cette partie, en desséchant et en consumant les corruptions et racines, de manière qu'elles ne progressent plus ultérieurement, et il ne canse pas non plus de longues angoisses au malade, comme les médecines corrosives. Mais sur la partie saine, autour de la partie malade, soit mis quelqu'un des défensifs susdits. Et sur la partie où l'eschare a été faite par le cautère soit mis beurre, ou axonge, ou autre corps gras, jusqu'à ce que l'eschare tombe, et alors soit toute la partie lavée tous les jours avec vinaigre chaud employé seul, ou avec vinaigre de décoction de myrrhe, de sarcocolle, d'alun de roche et de roses. Et après le lavage, soit mis sur la partie altérée cet emplâtre mondificatif : Prenez de farine d'orge 4 onces, de miel 2 onces, de myrrhe, de sarcocolle, de chaque 3 drachmes, d'eau

(1) *Cauterium ignitum potentiale.*
(2) *Cinis cerri.*

de décoction d'absinthe, de roses, de camomille et de fumeterre à suffisance. Faites un emplâtre dont vous mettrez sur la partie, après l'avoir étendu sur une étoffe. La mondification étant faite au moyen du lavage avec le vinaigre et de l'application du dit emplâtre, soit l'ulcère incarné et consolidé avec les médecines connues. Et si la mondification ne peut être bien faite avec les substances susdites à cause de la forte adhérence des parties altérées avec les parties saines, alors tu agiras sûrement en coupant avec le rasoir, jusqu'à la partie saine et non infectée, tout ce qui est altéré; en purifiant la partie de toute infection. Procède ensuite avec ledit emplâtre mondificatif, ou un autre de ceux qui ont été dits ailleurs, et puis soit incarné et consolidé comme plus haut. J'ai entendu dire que la poudre de tassebarbat (1) et de patience sauvage (2), autant de chaque, et celle des doubles excréments du corps humain guérit le cancer après lavage avec vinaigre fort.

CHAPITRE LIX

DU CARBONCLE ET ANTHRAX

Carboncle et anthrax sont de même espèce et ne diffèrent que par l'intensité et rémission (3), et par le fait de la disposition de la matière, et d'une autre manière, laquelle matière est cependant une dans la forme spécifique. Ils diffèrent aussi par le fait de la lésion que chacun produit dans le membre. Car l'un et l'autre de ces apostèmes est fait de matière cholérique aduste vénéneuse, ou de

(1) *Tassusbarbassus.*
(2) *Lapathium acutum.*
(3) *Intentio et remissio.*

sang amené par voie d'adustion à une disposition différente de celle qui lui est naturelle. Mais dans l'anthrax ou bonne bube (1), ce qui est la même chose, cette adnstion et malignité avec vénénosité (2) est beaucoup plus développée on aigné qne dans le carboncle ; et il détruit plus le membre et l'altère davantage ; et bien plus et davantage que le carboncle il détruit la vie de tout le corps par sa malignité plns grande. Et remarque ici que le carboncle précède toujours l'anthrax dans sa production. Mais les signes du carboncle sont certaine rougeur avec couleur citrine, ou certaine lividité, et l'acnité de sa forme, en coupe, et son apparition avec fièvre et donlenr considérables. Et il y a quelques vésicules autour du sommet de cet apostème, comme si le feu avait touché la partie. Les mêmes signes existent, à la vérité, dans l'anthrax, mais plus intenses : car ces vésicules sont plus fortes, plus larges et plns enflammées, et une teinte noire se montre autour de son orifice, et il est sans donleur, du moins forte. Et cela est le signe de la mortification de la chaleur et des esprits (3) dans le membre, et ainsi, par conséquent, du membre luimême. Et quelquefois le vomissement existe dans l'anthrax et la syncope qui est appelée grand sommeil ou dormia (4) par les laïques, et cela est un signe de mort. Et bien souvent il se produit sans noirceur ou lividité, et sans syncope et vomissement. Et alors, de cette manière, l'antbrax n'est pas aussi malin. De même dans l'anthrax la bonne sanie (5) ne se produit pas si abondamment que dans le carboncle, mais les membres simples de l'endroit (6) se flétrissent et

(1) *In ant'trace, seu bono malāno quod idem est. Malagnia, atis* veut dire cataplasme, application émolliente. *Malagnia* se dit de tous les topiques mous. J'ai traduit par *bonne bube*, d'après ce passage de Guy de Chauliac : « *Anthrax*, selon Guillaume de Salicet, n'est autre chose que Carboncle emmaligné. Car la matière d'anthrax est sang gros, et qui boult tant que de son ébullition il a acquis venin. On l'appelle bonne Bube, en contraire sens : d'autant qu'elle est très-meschante, et très-dangereuse. *Grande Chirurgie, second traité, doct. I, ch. II.* »

(2) *Venenositas.*

(3) *Mortificatio caliditatis et spirituum.*

(4) *Somnus magnus aut dormia.*

(5) Le pus louable, *sanies digna.*

(6) *Membra simplicia loci.*

se mortifient. Et dans le carboncle il n'en est pas ainsi, mais il se fait une sanie élaborée assez blanche qui tombe des membres spermatiques simples, avec une certaine mucosité globulense, dans la forme de l'écorce des nerfs ou des veines (1), et elle est dite, par les laïques, être la racine de la maladie. Mais dans l'anthrax, l'esprit (2) est détruit et mortifié dans le membre ainsi que la chaleur et, par conséquent, la complexion du membre est détruite ainsi qne sa composition (3), à tel point qu'une pareille sanie ne peut s'y former. Et tu dois savoir que dans qnelques parties du corps le carboncle et l'anthrax deviennent absolument mortels, à cause de la constitntion de cette partie, comme à la gorge, aux mains, du moins au côté gauche, près du cœnr, sons les aisselles et dans toutes les parties émonctoires (4).

Donc la cure de l'un et de l'autre, en raison de l'origine, et spécialement lorsque l'anthrax n'est pas encore arrivé à produire la syncope, ni le vomissement, ni la noirceur ou teinte verte ou livide autour de son sommet, comme je l'ai dit, est qu'aussitôt que les apostèmes de ce genre commencent à paraître, soit fait la phlébotomie de la basilique ou de la commune (5) du côté opposé à la partie lésée, si la force, l'âge et les autres circonstances le permettent. Si non, soit fait ventonsation avec scarification aux épaules ou aux fesses. Et remarque qne j'ai dit expressément de faire la phlébotomie aussitôt qu'ils commencent à paraître et non quelque temps après leur apparition ou après leur confirmation, par ce que les poisons (6) seraient répandus alors dans tout le corps, et qu'une lésion générale serait produite et communiquée à tout le corps, ce qni serait un empêchement. Mais le jonr suivant, si la force, l'âge et les autres conditions le permettent, soit fait la phlébotomie de la basilique ou de la commune du même côté. Car cette

(1) *Mucositas quadam globosa in modum corticis nervorum aut venarum.*
(2) *Spiritus.*
(3) *Membri complexio et compositio.*
(4) *Locus emunctorius.*
(5) *Phlebotomia de basilica aut communi.*
(6) *Venenositotes.*

phlébotomie est très utile en tel cas, et par elle est évacnée de la matière déjà infectée. Soit aussi administré, avant la phlébotomie et après, clystère lénitif et en quelque manière altérant tel : Prenez de mauves, de violettes et de cheveux de Vénus, de chaque 1 once, de jujubes, de raisins secs, de tamarins, de prunes, de chaque 5 onces; soient mis à cuire dans suffisante quantité d'eau et soit fait ensuite la colature, et de ladite colature soit pris une mesure (1) dans laquelle soit mis à dissoudre de casse en bâtons (2) et de manne, de chaque 5 onces, de sucre roux (3) 1 once, d'huile de violettes 3 onces, de sel commun pilé 5 onces, ou plus, selon ton opinion. Soit cela imposé au malade et qu'il ne le retienne pas longtemps dans les intestins, mais qu'il l'expulse même aussitôt. Et qu'il prenne le matin à jeun 2 ou 3 onces de sirop de limons, de sirop de citrons, de chaque 1 once, de miel rosat colaturé et d'eau de buglose, de mélisse et de roses, de chaque 1 once, on qu'il prenne de notre sirop qui se fait ainsi : Prenez de polypode 3 onces, de séné et de chicorée 1 once, de rostre porcin (4), d'épithyme, de cuscute, de chaque 5 onces, d'ellébore noir 2 drachmes, de myrobalans indiens 1 once, 10 prunes de Damas sèches, de tamarins 1 once. Soit tout cela pilé grossièrement et mis à bouillir dans 20 onces d'eau douce commune jusqu'à diminution de la moitié de l'eau. Il est vrai cependant que le séné et l'épithyme ne doivent pas être mis aussitôt à bouillir avec les autres substances, mais à la fin de leur décoction, de peur que leur vertu ne se dissipe par le fait d'une forte ébullition. Alors, lorsque toutes ces choses seront cuites ainsi, soit fait la colature dans laquelle soit mis 5 livres de sucre, et soit le tout replacé de nouveau sur le feu avec le sucre, et mis à bouillir quelque peu, jusqu'à ce que cela prenne la consistance de sirop, duquel sirop il prenne, comme j'ai dit, avec 3 onces de décoction de prunes, de tamarins, ou avec égale quantité d'eau de buglose, de mélisse et de roses,

(1) *Metreta.*
(2) *Cassia fistulata.*
(3) *Zuccharum rubeum.*
(4) *Rostrum porcinum.*

antant de chaque. Ou bien soit donné au patient cette sorte de poudre : Prenez de bdellium, de sérapias, d'opopanax, d'ammoniaque, de semences de ciguë, de pulpe de coloquinte d'aloès, d'épithyme, de chaque 5 drachmes, de scammonée 3 drachmes, de cannelle, de spic, de safran, de mastic, de macis, de corail blanc et rouge, de castoreum, de chaque 1 once, d'euphorbe 5 drachmes. Soient broyés, tamisés et incorporés avec suc de poireau, et soit fait un magdaléon avec les mains enduites d'huile de coings ou de myrte. Soit la dose 1 drachme ou 1 scrupule avec les eaux susdites. Mais fais attention que cette poudre ne soit donnée qu'à un homme fort et robuste de corps, d'une bonne santé habituelle. Et si l'anthrax n'est pas à la mamelle, du moins à la gauche, soit cet emplâtre appliqué sur le cœur : Prenez de santal blanc et rouge 1 once de chaque, de roses rouges 3 onces, de farine de lentilles, de farine d'orge, de chaque 3 onces, de camphre 2 drachmes, de spode (1) 1 drachme. Que ce qui doit être pulvérisé le soit parfaitement; et avec suffisante quantité d'eau de roses et de vinaigre soit fait un emplâtre à appliquer sur le cœur. Mais si l'anthrax s'est produit sur la mamelle, que cet emplâtre soit placé à la partie postérieure, sur l'épine du dos (2), à l'opposite du cœur et du carboncle, afin que le cœur soit fortifié ainsi que la nature, lesquels étant fortifiés, chassent la matière vers l'extérieur. Et autour de la partie malade et du carboncle, pour que son extension soit empêchée et sa malignité retenue, soit fait onction avec bol d'Arménie, terre sigillée et myrte, mêlés avec huile rosat, camphre et vinaigre. Et sur le carboncle et la partie malade, pour sa maturation et mondification soit fait cet emplâtre: Prenez 6 figues grasses sèches cuites sous la braise et parfaitement pilées, 3 oignons de lis blanc, de moutarde moulue 5 onces, de colature de miel rosat 1 once, de levain 1 once, de safran 5 drachmes, de sel de nitre (3) 4 scrupules, de farine de fenugrec et de graines de lin, de chaque 3 onces, d'althée bien cuite et pilée 2 onces, d'eau de décoction

(1) *Spodium.*
(2) *Super spina.*
(3) *Sal baurachii.*

d'althée quantité suffisante. Faites un emplâtre en ajoutant d'huile de camomille, de lis blanc et d'aneth, de chaque 1 once, de beurre ou d'axonge de porc ou de poule en quantité telle que l'emplâtre soit bien gras ; et de cet emplâtre soit étalé, comme j'ai dit, sur la partie où est le carboncle. Et si vous voulez attirer plus fortement à l'extérieur, prenez d'ammoniaque (1) 1 once, de térébenthine 3 onces. Soit la gomme ramollie dans du vinaigre pendant la nuit, et ensuite, le matin, dissoute avec la térébenthine sur le feu, et soit fait la colature, et soient mêlées et incorporées avec les substances dites dans le susdit chapitre ; car ces deux substances, jointes aux susdites, renforcent l'emplâtre pour qu'il attire davantage la matière vers l'extérieur. Autre dont on peut faire usage : Prenez de scabieuse écrasée 2 onces, 10 figues sèches grasses pilées, de moutarde pilée, de levain humide, de sel, de chaque 5 onces, de miel suffisante quantité et appliquez sur la partie. Quelques-uns mettent dessus, pour produire la vésication de la partie, un peu de chaux vive, de galles, de savon blanc, de miel, de vinaigre. Quelques-uns ajoutent aussi ail cru, levain, poivre, ou gingembre, ou pyrèthre, moutarde, sauge, rue, feuilles de vigne blanche (2), feuilles de pied corvin (3). Remarque cependant ici qu'avant les applications locales de ce genre, du moins dans l'anthrax, le malade soit purgé, une purgation générale du corps étant faite, ou bien qu'on lui donne de thériaque 1 drachme, avec sirop de roses, de coings, de limons, de chaque 5 onces, d'eau de buglose, d'eau de mélisse, d'eau de roses, de chaque 1 once. Et soit eau froide avec vinaigre ou eau de roses donnée pour boisson avec sucre de roses, buglose, bourrache, mélisse, violettes, diamargariton (4), manuchrist simple ou perlé (5), ou avec substances froides, styptiques et aigres, fortifiant le cœur dans ce cas et arrêtant le poison. Et soit toute la partie scalpellée avec le phlébo-

(1) *Ammoniacum.*
(2) *Vitis alba.*
(3) *Pes corvinus.*
(4) *Diamagaricō.*
(5) *Manuchristus simplex aut perlatus.*

tome, ou le rasoir, on avec ta lancette (1), par des scarifications nombrenses et assez profondes, et qn'on laisse conler ainsi, en quantité notable, le sang très vénéneux. Et soit alors la partie scarifiée parfaitement lavée avec ean chaude, de crainte que le sang ne se coagule dans la partie; ensuite que de la cire neuve, brûlante et enflammée, soit laissée couler goutte à goutte sur la partie envahie par l'anthrax; ou bien que toute la partie soit cautérisée et brûlée avec le fer, ou cantérisée et brûlée avec cire, hnile et térébenthine, ou avec cantharides pilées avec vinaigre, ou avec eaux fortes (2), ou avec poudres caustiqnes de ce genre, ou eaux qui sont assez connues. Détache ensuite l'eschare au moyen de beurre ou autre corps onctueux, puis mondifie, incarne et consolide comme dans les autres cas. Que la diète soit celle qui a été dite au chapitre du saphati, c'est-à-dire que le malade fasse usage de suc d'orge, on de sa ptisane, avec sncre et de vin de grenades, ou de verjus, ou de jus de limons, on autres de ce genre, ou de mie de pain trempée dans eau de roses avec vin de grenades. Qn'il prenne un peu de laitue, de chicorée, de bourrache et de pourpier bouillis un pen dans l'eau, avec vinaigre et sucre. Et si le malade est faible, qu'il mange de la viande de poulet préparée avec herbes susdites et vinaigre, ou suc de grenades, on verjus purifié avec quatre parties d'ean cnite, avec électuaire indiqué plus haut; ou qu'il boive du vin acerbe (3) avec quatre parties d'ean susdite; et bref qne la diète soit réglée avec des substances froides, styptiques et aigres, en en faisant néanmoins un usage modéré. Et considère ici attentivement que les onctions, emplâtres et fomentations qui se font autour de la partie avec les snbstances susdites réconfortant le cœur, et l'emploi des sirops et clystères, ainsi que le genre de vie dn malade doivent être continués jusqu'à ce que tous les accidents manvais et redoutables aient été parfaitement détruits. Et j'ai procédé de cette manière, en mon temps, et j'ai eu un bon résultat chez presque tous les ma-

(1) *Lācetta.*
(2) *Aquæ fortes.*
(3) *Vinum acerbum.*

lades. J'ai entendu dire qu'une grenouille fendue par le ventre, mise sur le carboncle et renouvelée plusieurs fois, calme la violence du carboncle. J'ai entendu dire par une bonne vieille (1) que neuf feuilles de sauge, feuilles de rue, neuf grains de poivre pilés ensemble sur un peu de poudre d'argent sublimé (2) ou de quelque caustique fort, mortifie le carboncle. Prenez de figues sèches écrasées, de présure (3), de levain, de miel, de vinaigre, de cantharides, de moutarde, de fiente de pigeon, de sel de roche, ou de sel armoniac, ou de nitre (4), égale quantité de chaque. Prenez 10 figues sèches grasses, de raisins secs, de rue verte pilée, de levain, de chaque 1 once; 10 noix mâchées (5), de sel de nitre, de moutarde, de tartre (6), de chaque 5 onces, 10 limaçons avec leur coquille, de miel 4 onces, de suc d'ache 3 onces, d'huile de lis blancs, d'huile de rue, de chaque 2 onces, de lard, d'axonge de porc, autant qu'il en faut pour que l'emplâtre soit parfaitement gras.

CHAPITRE LX

DE LA NOIRCEUR APRÈS PERCUSSION

Cette maladie provient des humeurs et principalement du sang se portant à une partie lésée, quand ce sang ne va pas jusqu'à produire d'apostème et quand il n'est pas non plus résorbé, mais reste refoulé dans la partie. Pour sa

(1) *Vetula*.
(2) *Argentum sublimatum*.
(3) *Coagulum*.
(4) *Nitrum*.
(5) *Masticatæ*.
(6) *Tartarus*.

cure soit fait d'abord la phlébotomie, immédiatement, dès le commencement, au côté opposé à la partie blessée, si la force du malade et les autres conditions le permettent, et si non, soit fait la scarification aux fesses ou aux épaules avec ventouses. Et j'ai dit immédiatement, parce que le premier ou le second jour elle ne doit pas être faite, à moins que le malade ne soit d'une constitution forte et robuste. Mais soit aussitôt la partie défendue contre l'afflux des humeurs, pendant quelques jours, soit trois ou quatre, au moyen des répercussifs doux, comme l'emplâtre fait de solathre, de feuilles de roses, myrte, bol d'Arménie, farine de lentilles, suc de plantain ou de pourpier et vinaigre. Ensuite tu t'appliqueras à produire la résolution et dessèchement léger du sang déjà refoulé dans la partie par l'afflux, au moyen des médecines légèrement résolutives et dessicatives, comme est cet emplâtre : Prenez de soufre 1 once, d'alun de sucre, de céruse, de chaque 3 drachmes, de calament de montagne, de fleurs de camomille, en suffisante quantité, de farine de fenugrec et de lupin, de chaque de 1 à 5 onces, et faites un emplâtre. Et sur la fin de la décoction de toutes ces substances soit ajouté quelque peu de vinaigre, et soit fait applications sur la partie, comme j'ai dit. Cependant, avant que l'emplâtre soit appliqué, soit fait sur la partie fomentations et embrocations avec cette décoction : Prenez d'absinthe, de calament, d'origan, de fleurs de camomille, de baies de laurier, de baccar (1), de pouliot, de chaque 1 once, d'eau 12 livres, de vinaigre 6 livres, donnez une ou deux ébullitions et soit fait sur la partie d'abord fomentations, puis embrocations ; on la sèchera parfaitement et alors on appliquera l'emplâtre. Mais si ce sang mort n'était pas résous par ce procédé, que la partie soit scarifiée afin que le sang s'exhale et sorte. Ensuite que l'on fasse les fomentations, embrocations et applications d'emplâtres avec les choses susdites.

(1) *Baccar.*

CHAPITRE LXI

DE LA BRULURE DU FEU, OU DE L'EAU BOUILLANTE, ETC.

D'abord, immédiatement après la brûlnre et avant la vésication de la partie, que celle-ci soit refroidie avec eau très froide et neige si on en avait, ou avec bone (1) très froide, ou avec compresses imbibées de ces substances, en les renouvelant souvent, ou avec compresses trempées dans suc de joubarbe (2) de solathre, de plantain, de ponrpier, eau de roses, ean de violettes, et autres choses froides de ce genre, mêlées à du vinaigre. Après application ininterrompue de ces substances, on oindra incontinent la partie peu à peu avec cet onguent : Prenez d'huile rosat 3 onces, de populeum, d'onguent de Nicolaï (3), de chaque 2 onces, d'eau de roses 1 once, de céruse plnsieurs fois lavée de 1 à 5 onces, deux blancs d'œuf battus avec du vinaigre, de camphre, d'opium 3 drachmes. Que toutes ces choses soient parfaitement incorporées l'une avec l'autre, et soit fait onctions sur la partie avec lesdites substances froides, l'infusion et lotion susdites étant faites; et cela soit fait jusqu'à 3 ou 4 jours. Soit ensuite appliqué cet onguent : Prenez d'huile rosat 4 onces, de cire blanche 2 onces; soit la cire fondue avec l'huile et soit fait la colature et, lorsqu'elles seront refrodies, soit ajouté céruse parfaitement lavée avec eau de roses, en quantité suffisante pour épaissir les susdites substances, en les mêlant bien continuellement avec

(1) *Lutum.*
(2) *Sempervivum.*
(3) *Onguentum Nicolaï.*

la spatnle. Le tont étant refroidi, y soit ajouté denx blancs d'œnf bien battns avec ean de roses, limailles de plomb, camphre, 1 once de chaqne, et tont soit incorporé ensemble, en agitant comme ci-dessus. Antre : Prenez de chaux non éteinte 1 livre, soit lavée avec eau (1) par quatre on cinq lavages, de manière que toute son acuité soit emportée, soit ensuite incorporée avec 4 onces d'huile rosat, 2 onces d'eau de roses, et de limailles de plomb, d'antimoine, de tutie pulvérisés, 1 drachme de chaque. Soit mis un enduit de cela sur un morceau d'étoffe et soit appliqué sur la partie, l'application des substances susdites ayant été faite principalement. Et ce dernier onguent est particulièrement avantageux lorsqne la brûlnre a suivi quelque excoriation, car il dessèche suffisamment, et certainement sans aucune corrosion.

CHAPITRE LXII

DES SUEURS, ETC.

Cette maladie est faite de quelque vapeur cholérique ou sanguine dégagée le plus souvent de la matière des veines, ou retenue dans les veines lorsque la chaleur extérieure est forte, ou lorsque l'homme se fatigue violemment, ou pour causes semblables. Car la chaleur intérieure agit sur les humeurs subtiles, du moins sur les humeurs souscntanées des veines capillaires et les résont, ou les subtilie (2) et les évapore, et attire la vapeur à la peau, et fait des pustnles rouges, blanches, citrines et autres de ce genre, comme graines de moutarde ou de millet. Et de là provient grande chaleur de la partie.

(1) Le texte porte *aqua veri frigoris*.
(2) *Subtiliare*.

Donc la cure de ces sueurs est que d'abord on fasse onctions sur la partie avec huile rosat et un tant soit peu de vinaigre. Mais avant cela soit fait l'onction de tout le corps avec cet épithème : Prenez suc de solathre, suc de jonbarbe ou leur eau, suc de laitues, suc de courge, suc de concombre et de melon d'eau (1). Avec parties égales de chaque soit épithémée la partie avec compresses trempées dans ces sucs, en les changeant souvent de place. Ou bien que ces compresses soient trempées dans l'infusion dite au chapitre de la brûlure du feu. A toute la partie ainsi recouverte de pustules soit fait aussi bain de roses, nénuphars, violettes, saule, et autres substances froides de ce genre, s'il est possible et commode de le faire. Et après l'infusion et balnéation dites soit fait onctions sur la partie avec le susdit onguent ou avec le premier onguent dit plus haut relativement à la brûlure du feu. Si le corps était plein, qu'il soit purgé avec ce médicament : Prenez de tamarins 2 onces, de casse, de manne, de chaque 5 onces, d'eau de décoction de prunes de Damas, de violettes, de cheveux de Vénus 3 onces. Le malade prendra le tout à l'aurore. Que la diète soit froide et la boisson froide, que le malade fasse usage de verjus, de vin de grenades, d'oranges (2) et de limons, de laitues, de chicorée bouillies à l'eau avec du vinaigre, de courges et autres choses froides de ce genre, et bref qu'il se règle par la diète dite au chapitre du saphati cholérique aduste.

(1) *Cucurbith, cucumis et anguria.*
(2) *Arancium.*

CHAPITRE LXIII

DE LA FORMICA ET FEU PERSIQUE

La formica et impetigo sont faits spécialement de même matière, soit de matière phlegmatique fausse, soit de matière cholérique aduste dans laquelle il y a cependant adustion et mélange de qnelqne humeur (1). Mais ils diffèrent quelque peu qnant à leur manière d'être et mode d'action; car l'impetigo est plus profond et pénètre davantage dans l'intérieur du membre et en occupe une plus grande portion. Et la formica se montre plus superficielle et sous-cutanée. Mais la formica miliaire et feu persique sont faits de matière plus subtile, plus aiguë et plus chaude, dans laquelle la chaleur intérieure amène cette ventosité (2) et acuité.

Les signes de la formica et de l'impetigo sont donc un grand prurit, la chaleur, la blancheur éclatante, la rougeur citrine de la partie, son aspérité au toucher, avec la présence de certaines croûtes sur la partie, surtout dans l'impetigo, et la chute de leur écorce se faisant peu à peu, de jour en jour. Mais l'impetigo diffère de la formica en quelque chose, comme je l'ai dit plus haut. Car la formica ne s'imprime pas dans le membre ainsi que l'impetigo, et n'offre pas une si grande aspérité au toucher, et ses croûtes n'occupent point l'étendue d'une si grande partie de membre que l'impetigo. Et en cela l'impetigo a comme une ressemblance voisine du spigo (3), qui est appelé *volatica* par les laïques;

(1) *Alicujus humiditatis.*
(2) *Ventositas.*
(3) *Spigo.*

mais ils diffèrent cependant dans leur forme et aspect. Car l'impetigo occupe une large place, une et déterminée. Et le spigo n'a pas de siège arrêté, serpentant çà et là, et sa croûte présente sur toute sa surface certaines lignes ou scissnres. Mais les signes de la miliaire et du feu persique sont que dans la formica miliaire il se produit de petites pustules comme des graines de moutarde ou de millet qui échauffent, enflamment et brûlent la partie, et dont plusieurs se multiplient en nombre. Et quelquefois elles deviennent blanches, quelquefois rouges, quelquefois citrines; et lorsqu'elles se rompent elles émettent beaucoup d'une certaine humeur blanche, mais c'est un venin, pour ainsi dire, et un virus. Mais dans le feu persique, des vésicules se produisent dans la partie, comme si le feu lui-même l'avait touchée, et non point en grand nombre, et elles se multiplient selon l'intensité de l'ardeur et de l'inflammation. Elles occupent la partie, et lorsqu'elles se rompent elles émettent un virus citrin ou safrané, semblable à lavure de safran.

La cure de la formica et impetigo est qu'on impose premièrement au malade un mode et ordre de vie; et c'est qu'il s'abstienne de toutes choses salées, piquantes, de légumes, de fromage, des viandes salées et lourdes ou avancées, des substances très douces, du vin généreux pur, à moins que par hasard, comme moyen de refaire la force perdue, on fasse modérément usage de quelque chose de cela. Que le malade use, autant qu'il pourra, de choses humides, tempérées, ou, du moins, tendant un peu plutôt vers le froid que vers un peu de chaleur, et bref qu'il puisse être réglé par la diète indiquée au chapitre du saphati cholérique aduste. Et soit le patient purgé avec les pilules, et d'abord avec ceci : Prenez de séné, d'épithyme, de cuscute, de chaque 5 onces, de scolopendre, de polytric, de fumeterre, de polypode, de chaque 1 manipule; soit le tout grossièrement pilé et mis à bouillir dans deux ou trois litres d'eau jusqu'à ce que la moitié de l'eau soit consumée; et observe que le séné, l'épithyme, soient mis à cuire à la fin de la décoction des autres substances, parce qu'ils se résolvent promptement dans les décoctions. Soit ensuite ajouté à la colatnre 5 livres de sucre et soit

mise de nouveau à bouillir jnsqu'à ce qu'elle soit réduite à la consistance de sirop. et soit alors mise dans un vase et conservée pour l'usage. Que la dose soit 2 drachmes avec 2 onces d'eau de décoction de prunes sèches de Damas, cheveux de Vénus, violettes et raisins secs, de chaque 1 manipule. Après l'absorption de ce sirop pendant 4 ou 5 jonrs, que le malade prenne des pilules fétides majeures de Mésuê 1 drachme, ou de nos pilules indiquées au chapitre des scrofules au cou et à la gorge, et cela le soir, lorsqu'il va dormir, et qu'il ne soupe point, ou hien le matin, à l'aurore, à jenn, ou des pilules indiquées au chapitre des scrofules au cou et à la gorge, et principalement sous les aisselles. Mais procède de cette manière autonr de la partie : Premièrement soit la partie fomentée avec eau de décoction de fumeterre, d'épithyme, de séné, de polypode, de fleurs de camomille, d'absinthe, de cheveux de Vénus, de polytric de chaque 1 manipule, et soit ajonté à la décoction 4 onces de vinaigre, 5 livres de soufre vif grossièrement concassé, 1 once de myrrhe. Ou hien soit la partie fomentée avec la décoction dite au chapitre des gangrènes. La fomentation étant faite, on pourrait faire des embrocations snr la partie avec les choses susdites et ce serait utile et bon ; ensnite elle serait séchée avec un linge. Et les choses susdites étant faites, qu'on fasse des onctions sur la partie avec cet onguent : Prenez de litharge parfaitement hroyée 5 onces, d'aloès pulvérisé 1 once, de myrrhe, de sarcocolle, de soufre, de chaque 2 drachmes, d'argent vif éteint, de staphisaigre, d'écume de mer, de sel armoniac de chaque 1 drachme, de cire hlanche 3 onces, d'huile de laurier, d'huile de camomille, de chaque 2 onces. Soit la cire liquéfiée avec l'huile et soit fait la colâture, et lorsqu'elles seront tièdes soit ajouté les poudres susdites, excepté l'argent vif qui sera ajouté à la fin du refroidissement, ainsi qu'un peu de vinaigre. Soient toutes ces choses bien remuées pendant longtemps avec la spatule, afin qu'elles s'incorporent parfaitement, et soit fait onctions avec cela sur la partie, comme j'ai dit. Mais si la maladie n'était pas guérie par ce procédé, que la partie soit alors cautérisée hardiment et que le sang s'éconle en quantité notahle, et qu'ensuite la partie soit frottée avec

oignon de scille on poudre d'aloès, de sonfre, de staphisaigre et nn pen d'alun de roche. Puis soit la partie fomentée et séchée comme ci-dessus, et soit fait ensuite onctions avec l'ongnent susdit, jusqu'à ce qne la maladie soit guérie. Et si elle n'était pas encore guérie par ce moyen, soit alors mis sur la partie cantharides pilées et mêlées à moutarde, levain et vinaigre, en forme d'emplâtre, afin que la partie soit excoriée et nettoyée des croûtes et de la matière (1) qui est an-dessous d'elle. Alors, après l'excoriation (2) et complète mondification, soit fait onctions sur la partie avec onguent de céruse tel : Prenez de cire blanche 1 once, d'huile rosat 4 onces. Soit la cire liquéfiée avec l'huile sur le feu et soit fait la colature ; et alors soit ajouté de poudre de céruse autant qu'il en faut pour épaissir le tout, afin qne soit pris consistance d'onguent, ensuite d'argent vif éteint anparavant avec la salive 5 onces, 2 blancs d'œufs, de camphre 2 scrnpules, et soit le tont bien remué avec la spatule afin que les choses s'incorporent parfaitement, et alors soit fait avec cela onctions sur la partie, de la manière susdite. Ou bien soit fait onctions avec l'onguent dit au chapitre de la brûlure du feu.

Mais la cnre de la formica miliaire et feu persique est que premièrement le corps soit réglé, quant à la diète, au moyen des choses qui ont été directement indiquées plus haut : que le corps soit purgé avec la décoction dite au chapitre des sueurs, ou avec casse traitée (3), manne, tamarins, de chaque 5 onces, de décoction de prunes, de jujubes, de violettes, de cheveux de Vénns et de raisins secs 3 onces. Soit fait onction, sur toute la partie et autour de la partie, avec l'onguent populeum de Nicolaï, ou avec l'onguent de céruse indiqué maintenant, ou avec les onguents dits au chapitre de la brûlure du feu, avec choses froides et avec fomentations et épithèmes dits en cet endroit, afin que cette violence, ardeur et acuité soient arrêtées et éteintes. Ensuite, s'ils s'ulcèrent (4), qu'il soit procédé

(1) *Limositas.*
(2) *Excoriatio.*
(3) *Cassia tracta.*
(4) La formica et feu persique.

dans la cure comme j'ai dit plus haut pour la formica et l'impétigo. Et remarque en outre qu'après la purgation du corps et l'ouverture des pustules, si elles s'ouvrent, et la mondification parfaite de la matière qu'elles contiennent, si l'on fait des fomentations avec l'eau de décoction de mauves, d'absinthe, de roses, de violettes, de cheveux de Vénus, de grande consoude et de polypode, ce sera très bon. Soit fait ensuite onction avec les onguents susdits, et la maladie sera parfaitement guérie avec l'aide de Dieu.

CHAPITRE LXIV

DE LA MORPHÉE

Cette maladie provient d'un défaut de force nutritive qui n'assimile pas l'aliment à la substance nutritive (1) dans tout le corps, et cela à cause de la faiblesse résultant d'un vice de la constitution qui se trouve altérée dans une partie, par une cause le plus souvent intérieure et quelquefois extérieure, échauffant ou refroidissant outre mesure la partie où elle se montre. Mais dans l'albara (2), lorsque l'aspérité y est manifeste au toucher, et qu'avec cela quelques petites squames et furfurs (3) tomberont de la partie par le fait de quelque friction, cela signifie qu'avec le vice d'assimilation il y a là la présence de matière aduste de laquelle proviennent l'aspérité au toucher et le prurit dans la partie. Et l'on retrouve dans les morphées les mêmes choses qui ont été dites de l'albara, c'est-à-dire une certaine aspérité de la partie au toucher, du moins dans la morphée

(1) *Non assimulat nutrimentum cum nutritivo.*
(2) *Albara.*
(3) *Furfur.*

noire mélancbolique. Mais elle ne se produit pas dans l'albara phlegmatique, ni dans l'albara rouge cholérique ou sanguin. Un certain prurit léger se retrouve aussi dans le même et dans le cholérique. Mais la morphée et l'albara se rapprochent en ceci, que dans l'une et l'autre existe la décoloration et délustration (1) de la peau, à cause du défaut de la vertu assimilante (2), mais elles diffèrent dans leur forme spécifique, à cause de la matière et à cause de sa disposition et de son action. Car l'albara, comme il a été indiqué plus haut, pénètre, s'imprime et se fige davantage dans le membre, à cause de sa matière aduste, comme je l'ai dit, et par conséquent, en dessèchant et corrodant d'une manière plus profonde. Mais dans les morphées il ne se produit pas une pareille action dans les parties intérieures; la décoloration de la peau s'imprime au contraire à la surface, comme il ressortira plus bas de leur traitement.

La cure dans les morphées et puis dans l'albara est donc surtout que le corps soit mondifié avec ce trochisque : Prenez de turbith blanc, gommeux, choisi et mondé, pulvérisé, de 1 à 5 drachmes, de gingembre préparé 1 drachme. Soient, ces substances, incorporées ensemble avec sirop de roses en forme d'électuaire ou de confection solide. Que les malades le mangent en le mâchant, vers le milieu de la nuit et, lorsque ce sera mâché et avalé, qu'ils fassent une ablution avec du vin chaud coupé d'eau. Et dans la morphée rouge soit fait la phlébotomie de la basilique, si la force, l'âge et les autres conditions le permettent; si non, soit fait la scarification aux épaules ou aux fesses. Et même, si la vigueur du patient est grande et considérable et son âge convenable, la phlébotomie étant faite, soit fait la scarification aux épaules et aux fesses. Mais dans la morphée noire, que le corps soit mondifié au moyen des pilules fétides ou avec la décoction dites au chapitre des scrofules sous les aisselles, ou au chapitre de l'impetigo. Et dans l'albara, que le corps soit purgé principalement avec les pilules fétides ou avec la décoction dites à présent, ou avec les pilules

(1) *Defædatio et dedecoratio.*
(2) *Virtus assimilans,*

fétides de Mésué, avec les premiers digestifs (1), sirop de fumeterre, d'épithyme, colature de miel rosat, de chaque 1 once, d'eau sucrée 3 onces. Et à cause du lieu, la cure est la même dans toutes les maladies de ce genre, car la partie n'a besoin que d'être rétablie dans son état naturel au moyen des choses qui écartent l'obstacle qu'éprouve la vertu nutritive assimilante, et d'être fortifiée. Soit donc la partie frictionnée avec les substances froides générales susdites, comme oignon vert fort et vinaigre scillitique chaud. Mais remarque que dans la morphée blanche cette friction doit être faite d'abord, ensuite la scarification de la partie si le pus se développe; ensuite, la friction étant faite, soit la partie cautérisée avec cet emplâtre : Prenez de cantharides pilées 1 drachme, de levain humide 5 onces, de moutarde 3 drachmes, de vinaigre très fort autant qu'il en faut pour l'incorporation, de manière à faire un emplâtre assez épais, duquel soit mis et laissé sur la partie pendant une heure, ou jusqu'à ce que la vésication soit faite. Mais remarque que cette espèce de cautère doit être laissée plus longtemps sur l'albara que sur la morphée, parce que l'albara a besoin d'une pénétration plus grande, parce qu'il s'est imprimé davantage dans le membre avec la présence de sa matière aduste, comme je l'ai dit plus haut. Après la dite vésication soit fait onctious sur la partie avec le premier onguent de céruse, ensuite avec l'onguent de litharge dits au chapitre précédent. Cependant avant la dite onction, soit la partie fomentée avec décoction de fumeterre, d'absinthe, de camomille, de cyprès, de polypode, de cheveux de Vénus. Et cette voie est la meilleure et, en vérité, le mode curatif le plus recommandable.

(1) *Cum primis digestivis.*

CHAPITRE LXV

DE LA SCABIE ET PRURIT

Cette maladie est toujours faite de phlegme faux dans lequel s'est produit une adnstion plus on moins grande; et la maladie dans laqnelle il s'est fait beauconp d'adustion est sèche, mais l'autre est humide.

La cure est donc que, premièrement, le malade soit purgé avec ce sirop, ensuite avec ce remède (1) : Prenez de fumeterre, de scolopendre, d'adiante, (2), de cyprès, de câpres, d'acore (3), de sénè, d'épithyme, de racines d'aunée (4), de chaque 1 manipnle; écrasez grossièrement et faites bouillir, sauf le sénè et l'épithyme qni, toujours, doivent être mis sur la fin de la décoction, comme je l'ai dit plus baut. Et soit fait alors colature de tout cela, et dans la colatnre soit ajouté, pour les délicats, de sucre blanc la qnantité qui équivaut à la moitié de la colature. Et soit le tout remis de nouveau sur le feu à houillir doucement jusqu'à ce que ce soit quelque peu épaissi et que cela ait pris la consistance de sirop, c'est-à-dire que ce soit devenu sirupeux; et soit conservé pour l'usage. Que la dose soit 3 onces avec 3 onces d'eau de décoction de prunes, de jujubes, de cheveux de Vénus et de câpres. mais après que le patient anra pris de ce sirop quatre ou cinq jours, qu'il prenne de 1 à 5 drachmes de pilules fétides ou de fumeterre de Mésué, lorsqu'il va dormir, et qu'il ne soupe point; ou autant de nos pilules fétides; ou bien

(1) *Pharmacum.*
(2) *Adiantum.*
(3) *Acorus.*
(4) *Enula.*

qu'il se purge avec les pilules appropriées au phlegme faux, lesquelles sont : Prenez de myrohalans indiens 1 once, de turhith, de scammonée, de chaque 5 drachmes, d'elléhore noir 2 drachmes, de séné, d'épithyme, de gingemhre, de chaque 5 drachmes, de mastic, de macis, de girofle, de cannelle, de chaque 1 scrupule. Soit le tout pulvérisé et soit fait pilules avec sirop ou suc de fumeterre ou de polypode. La dose est 1 drachme ou de 1 à 5, selon la force du patient. Ces purgations étant faites, que le patient prenne des bains de tout le corps ainsi préparés : Prenez de fumeterre, d'épithyme, de séné, de polypodes, de fleurs de camomille, d'ahsinthe, de laurier et de cyprès, de racines d'aunée, de chaque 1 manipule ou 4 onces, de poudre de soufre, de poudre de moutarde, de poudre de cumin grossièrement pulvérisés, de chaque 1 once, et que le malade se mette dans ce bain de trois en trois ou de quatre en quatre jours. Pendant ce temps, ou lorsque le patient aura été purgé une fois, ou deux, ou plusieurs, selon que le nécessitera l'étendue de la scabie et sa durée, soit fait la phlébotomie de la veine commune ou de la basilique. Aussitôt après avoir fait la phlébotomie, si la scabie ou prurit étaient très étendus et très violents, la force, l'âge et la constitution le permettant, soit fait aux épaules et aux fesses ventousation avec scarification, afin que la matière actuellement peccante soit évacuée. Tout cela étant achevé et accompli, soit fait, sur les parties les plus atteintes et flétries, onctions avec cet onguent : Prenez de litharge, de myrrhe, d'aloès, de chaque 5 onces, de cumin, de moutarde, de chaque 2 drachmes, autant d'huile de camomille ou, si tu veux opérer d'une manière plus violente, d'huile de laurier, de cire 2 onces. Soit la cire dissoute avec l'huile et retirée du feu et, lorsqu'elle sera refroidie, soit ajouté les susdites poudres et, sur la fin du refroidissement, soit ajouté 2 drachmes d'argent vif préalablement éteint avec de la salive, et faites-en usage. Autre onguent excellent pour la même chose : Prenez de fumeterre verte 1 manipule, de racines d'aunée, 1 manipule ; pilez et faites bouillir pendant un certain temps dans 1 livre d'huile, et faites bouillir de nouveau et pilez parfaitement. Ensuite soit ajouté de farine de fenugrec

3 drachmes, de sonfre 3 drachmes, de térébenthine 2 onces, de cire 2 onces, d'hnile de laurier 6 onces, d'aloès, de myrrhe, de litharge, de moutarde, de cumin, de nigelle, de pyrèthre, de mastic parfaitement pilés, de 1 à 5 drachmes de chaque, d'argent vif préalablement éteint avec de la salive 1 drachme, de vinaigre 3 drachmes; opérez exactement comme j'ai dit plus baut pour le premier onguent. On peut laisser de côté la cire et, à sa place, mettre seulement la térébenthine et moins d'hnile, et l'onguent opèrera plus énergiquement en nettoyant et en séchant. Autre faible : Prenez d'huile de mastic, d'huile de laurier, de chaque 2 drachmes, de térébenthine 4 drachmes, de sel pilé, d'aloès, de cumin, de chaque 5 drachmes et faites un onguent comme précédemment.

CHAPITRE LXVI

DES VERS ENGENDRÉS SOUS LA PEAU

Cette maladie est faite de matière corrompue, putride, qui est envoyée par les veines vers les vides et pores des membres sous la peau. Les signes de cette maladie sont un mouvement sous la peau, de place en place, comme s'il y avait un serpent qui se déroulerait sous la peau, et il y a avec cela altération et corruption, avec fétidité dans la partie. Lorsque le médecin aura à s'occuper de ce cas, qu'il s'efforce donc de le guérir, de crainte que l'altération n'augmente et ne devienne générale dans le membre et dans une grande et notable partie du corps. Premièrement donc, soit le patient phlébotomisé de la basilique, si la force, l'âge et les autres conditions le permettent. Et le troisième jour après la phlébotomie, si le malade est plein

ou cacochyme (1), qu'il soit purgé avec les pilules fétides de Mésué ou les nôtres, données au chapitre des scrofules sous les aisselles. Que la diète soit faite avec de bons aliments, délicats, etc., et qu'il s'abstienne de vin fort, au moins pendant trois jours. La phlébotomie et la purgation susdites étant faites, que le médecin incise alors sur la partie avec le rasoir et enlève toute corruption et vers, et que la partie soit alors remplie avec aloès, alun de sucre, miel rosat et un peu de vinaigre, pour sa mondification. Mais si la partie a besoin d'une plus grande mondification, qu'elle soit alors mondifiée avec onguent des apôtres, ou vert, ou avec poudre d'asphodèles, realgar, arsenic, vitriol mêlés avec miel, ou autre chose de ce genre. La mondification étant faite, soit incarné et consolidé au moyen des médecines connues, indiquées pour cela, etc. Mais si le patient n'a pas voulu supporter la section avec le rasoir ou qu'il l'ait redoutée, que la partie soit brûlée et cautérisée avec cantharides, levain, vinaigre, miel et moutarde, ou avec alun de lie de vin et un peu de vinaigre, ou bien qu'on agisse avec savon, vinaigre, aloès et chaux vive, ou bien avec huile de térébenthine et cire mêlées ensemble. Et soit, ce mélange, appliqué brûlant sur la partie plusieurs fois, de telle sorte que la partie soit entièrement brûlée jusque dans sa profondeur. Après ce brûlement, que toute la corruption soit enlevée et les vers comme précédemment. Et que l'eschare faite par le brûlement soit ensuite détachée au moyen de quelques corps gras, onctueux, comme beurre, etc. Et soit la partie mondifiée, incarnée et consolidée comme précédemment.

(1) *Plenus aut cacochymus.*

CHAPITRE LXVII

DE LA VENTOSITÉ DÉAMBULANTE, ETC.

Cette maladie est toujours faite de matière ou vapeur vénéneuse, de laquelle matière s'élève cette fumée se dirigeant vers les membres. Ses signes sont un mouvement en forme de vent allant d'un membre à l'autre, et une douleur insupportable provenant de l'acnité de la fumée vénéneuse. Et il y a alors chaleur ardente et souvent fièvre, et grande chalenr dans la partie où se fixe la fumée (1). Lors donc que le médecin aura reconnu au moyen de ces signes qu'il s'agit de cette maladie, il fandra qu'aussitôt, dès le début, le patient soit purgé avec les pilules fétides de Mésué ou les nôtres, ou le sirop approprié qui est connu et a été dit en premier lieu (2). Et je dis cela si la force, l'âge et les autres conditions ne sont pas contraires. Cela fait, que le médecin prenne le membre et le lie à sa partie supérieure et à sa partie inférieure, de telle sorte qu'il comprenne cette fumée ou ventosité entre ces deux ligatures, et qu'au milieu de cet espace il fasse une incision avec son rasoir ou son phlébotome, et qu'il fasse écouler cette ventosité. Cela fait, qu'il remplisse la partie avec aloès, bol d'Arménie, huile rosat et vinaigre, pendant trois ou quatre jours. Soit ensuite la partie mondifiée, incarnée et consolidée comme précédemment. Que le patient s'abstienne de toutes choses venteuses, donces, piquantes et très chaudes; qu'il

(1) *Et est ibi ardor et febris multoties, et calor grādis in loco in quo perseverat fumus. Ardor* désigne le stade de chaleur de la fièvre; *calor*, la chaleur de la partie.

(2) Au commencement du chapitre LXV.

boive peu de vin, étendu d'eau. Et remarque qu'avant que soit fait l'incision susdite avec le rasoir, lorsque les susdites ligatures sont faites et que la fumée et vapeur sont contenues comme j'ai dit, il est très bon, dans ce cas, que la partie soit cautérisée jusque dans sa profondeur avec le cautère ponctual ardent, ou le cautère cultellaire (1). Soit procédé ensuite comme précédemment. Et avant toutes choses il est utile et il convient que le patient prenne des clystères et fasse la mondification des intestins (2) une ou plusieurs fois. Et cette mondification générale de la matière intérieure qui se fait dans ce cas, même dans toute maladie, est très utile et convenable, et même elle est nécessaire, pourvu que la force et les autres conditions ne s'y opposent pas.

Ici est achevé le livre premier des apostèmes.

(1) *Cauterium punctuale aut cultellare ignitum.*

(2) *Mondificatio intestinorū.* C'est l'antisepsie intestinale faite par les anciens avec les moyens qu'ils possédaient.

Ici commence le livre deuxième des plaies et contusions produites au corps humain, depuis la tête jusqu'aux pieds, en énumérant les chapitres au nom de Dieu.

(1) Le texte porte *in humero et spathulis*. Salicet a voulu désigner ainsi la région scapulo-humérale.

CHAP. XI. — De la plaie à la rasète de la main avec épée et flèche, et du mode de son extraction et curation.

CHAP. XII. — De la plaie pénétrante et non pénétrante à la poitrine et à la caissette (1) avec épée, couteau, et semblables, et flèche, et du mode de son extraction et curation, etc.

CHAP. XIII. — De la plaie pénétrante et non pénétrante au dos et à l'épine avec épée, et autres de ce genre, et flèche, et du mode de son extraction et curation.

CHAP. XIV. — De la plaie pénétrante et non pénétrante au creux de l'estomac (2) avec flèche, lance, hallebarde (3) couteau et semblables, et du mode de son extraction et curation.

CHAP. XV. — De la plaie au ventre, de l'estomac en bas jusqu'à la cuisse, pénétrante et non pénétrante, avec ou sans plaie des intestins, faite avec épée, et semblables, et flèche, et du mode de son extraction et curation.

CHAP. XVI. — De la plaie avec épée et autres de ce genre, ou flèche, à la cuisse et à l'aine et aux parties adjacentes, et du mode de son extraction et curation.

CHAP. XVII. — De la plaie de la hanche (4), faite avec épée, flèche et autres de ce genre, et de son mode d'extraction et de cure.

CHAP. XVIII. — De la plaie de la cuisse (5) avec épée, et semblables, et flèche, et du mode de son extraction et curation.

CHAP. XIX. — De la plaie au genou avec épée et flèche, etc., et du mode de son extraction et curation.

CHAP. XX. — De la plaie de la jambe avec épée, couteau et flèche, etc., et du mode de son extraction et curation.

CHAP. XXI. — De la plaie de la rasète ou du nœud de la cheville du pied (6), avec épée, et semblables, et flèche, et du mode de son extraction et curation.

CHAP. XXII. — De la plaie du peigne du pied (7) avec épée, et autres de ce genre, et flèche, et de son mode d'extraction et de cure.

CHAP. XXIII. — De la piqûre du nerf dans un membre quelconque

(1) *In casso.*
(2) *Os stomachi.*
(3) *Spatha.*
(4) *Ancha.*
(5) *Coxa.*
(6) *Raseta, seu nodus claviculæ pedis.*
(7) *Pecten pedis.*

CHAPITRE PREMIER

DE LA PERCUSSION ET PLAIE DE TÊTE, ETC.

Lorsque quelqu'un est frappé à la tête avec une pierre, un bâton, ou autre de ce genre, ou qu'il tombe, ou frappe sa tête sur une pierre ou sur un autre corps, et si la peau ou l'épiderme (1) est déchirée, alors pour opérer comme il est dû, il faut que le médecin examine si le crâne est fracturé ou non. Or les signes du crâne, s'il est fracturé, sont le vomissement, la syncope au moment de la chute ou de la lésion, et la noirceur des yeux, et la teinte bistrée autour, avec un certain enfoncement et, pour ainsi dire, un retrait vers le cerveau, et avec rougeur et gonflement des veines, avec antécédents de vertige ou de scotomie (2). Car puisque l'estomac est relié au cerveau au moyen de deux certains grands nerfs, ce que nous savons d'après l'anatomie, c'est pourquoi dans toute lésion de la tête, et sur-


(1) *Pellis seu cutis.*
(2) *Scotomia.*

tout lorsqu'elle est lésée subitement par un choc violent, l'estomac est affaibli (1) et compatit au cerveau lésé, à cause de l'affinité et liaison qu'il a avec lui, comme je l'ai dit. Et les humeurs surabondantes se portent à lui. Et alors, à cause de la dite sympathie, il s'affaiblit, et il ne peut ni les conduire ni les retenir, mais il les rejette, et le vomissement avec la scotomie, etc., signifie une forte lésion de la tête, et de cette même cause provient le frisson général dans tout le corps, qui est un signe de paralysie future, ou peut-être de spasme, et enfin de mort. Et remarque que cela est le signe commun dans toutes les blessures des nerfs, du moins des nerfs nobles. Car bien qu'un tel frisson précède la fièvre, il signifie principalement qu'un accident nuisible est survenu aux nerfs et dans les parties nobles, à cause de quoi le frisson est causé et se manifeste, ainsi que la fièvre. Et elle signifie aussi la fracture de la tête, et elle se rapporte à l'ébranlement du crâne en dedans, avec trouble des mots (2) et agitation, et avec brièveté du sommeil et avec veilles (3), au-dessous de trois jours, ou cinq, ou sept au plus. Et l'opérateur peut aussi découvrir les signes d'une telle fracture au moyen de son toucher et de son imagination, s'il a l'habitude d'opérer dans des cas de ce genre et s'il est expert. Donc, avec ces signes, le médecin pourra juger, avec assurance, de la lésion du cerveau et des enveloppes (4). Mais lorsque quelqu'un de ces signes ou, du moins, un plus grand nombre ne se présentera pas, alors il pourra savoir avec certitude que le crâne n'est pas offensé, du moins par une blessure par laquelle le cerveau, ou la pie-mère, ou la dure-mère seraient lésés, ou quelque partie des enveloppes. Remarque avec ceci ce qu'il y a à considérer en général, c'est que lorsque quelque chose est lésé à la tête avec épée, gourdin, bâton, pierre, flèche ou autre de ce genre, et que la lésion est assez forte pour qu'elle doive tourner à la paralysie, ou qu'elle y ait déjà tourné, quand la lésion sera

(1) *Debilitatur.*
(2) *Permutatio verborum.*
(3) *Vigiliæ.*
(4) *Panniculi.*

à la partie droite, alors la paralysie se produira à la partie gauche et réciproquement. Et Avicenne indique cela au livre II, au dessous du chapitre de la plaie et offense on incision de la peau de la tête.

La cure, si le crâne a été lésé ou non, sera donc qu'aussitôt, dès le début, à la première visite, les cheveux soient humectés, en hiver avec eau chaude et huile rosat mêlés, mais en été avec huile rosat et eau froide, ou bien, au lieu d'eau qu'on mette du vin noir. Que les cheveux soient coupés ensuite avec les ciseaux d'abord, puis avec le rasoir. Secondement, le même jour s'il n'y a pas empêchement, ou du moins le jour suivant, soit fait la phlébotomie de la céphalique à la main du côté opposé à la partie lésée, à moins que la force, ou l'âge, ou autre circonstance ne contre-indiquent; que s'il en est ainsi, l'on fasse au moins la ventousation avec incision aux épaules, ou aussi aux fesses. Et cela selon le précepte général dans ce cas, qui consiste à régler les choses vers l'extérieur, parce que pour les choses qui, autour de la partie lésée, sont examinées par dehors, je t'en ferai postérieurement mention par ordre. Troisièmement soit donné ce clystère au patient après la phlébotomie, dans le jour suivant, ou même, si c'est possible, qu'on le fasse avant la phlébotomie, et s'il n'est pas possible de le faire avant la phlébotomie, que le patient alors, avant la phlébotomie, fasse usage du suppositoire commun ou fort (1). Le clystère ordinaire est : Prenez d'eau de décoction de mauves, de violettes, de matricaire, de bette, de mercuriale, autrement mercorelle, de chaque 1 manipule, dans laquelle eau seront mis à dissoudre de casse en bâtons (2) 1 once, de poudre de sucre 5 onces, de miel 5 onces, d'huile commune ou, dans ce cas, d'huile de violettes 3 onces, de sel commun pilé 5 onces, ou autant qu'on en peut prendre avec trois doigts. Mêlez le tout ensemble, faites la colature et administrez-le tiède au patient et qu'il ne le garde pas très longtemps dans les intestins, ni très peu, mais moyennement. Ce clystère, en effet, dégage beaucoup le cerveau en entraînant les matières et la

(1) *Paties ascellet cu suppositorio comuni, aut forti.*
(2) *Cassia fistulata.*

fumée (1) par les intestins et, par conséquent, en défendant le cerveau des fumées et vapeurs pouvant se dégager de ces excréments eux-mêmes vers la tête. Il entraine aussi de la tête et il détonrne la matière et vapeur qui se réunissent facilement dans le cerveau parce qu'elles ne peuvent être réglées par la puissance du cerveau déjà affaiblie et, de la sorte, peuvent se corrompre et devenir peut-être apostème. Remarque par cela que le clystère est le plus excellent moyen d'éviter l'apostème chaud dans quelque partie lésée du corps que ce soit. On doit beaucoup le louer, surtout dans les blessures de la tête. Mais après la phlébotomie et après le clystère, ou avant, selon que la chose paraîtra au médecin pouvoir être différée ou ne pas pouvoir, s'il est évident pour le médecin, au moyen des signes déjà dits, qne le crâne soit lésé, qu'alors la peau soit incisée en forme triangulaire ou en forme de croix, large, de sorte que la lésion cachée du crâne puisse être vue parfaitement toute entière, et soit la partie incisée remplie de toute parts, de manière que les lèvres de l'incision soient renversées et restent retournées constamment, jusqu'à ce que le crâne soit remis en état et consolidé. Efforce-toi de faire cela avec des tampons d'étoupe trempés dans huile rosat, jaune d'œuf et safran tièdes, et non avec blanc d'œuf, à cause de ses qualités froides, parce qu'il n'y a rien de pire que le froid dans la fracture du crâne et dans toutes les blessures des nerfs. Et si, dans le moment, tu avais besoin de produire l'arrêt de l'écoulement sanguin à cause de l'incision de quelques veines notables, mets dans le médicament susdit cette poudre arrêtant l'écoulement du sang : Prenez de momie, d'alun de roche ou rue, de bol d'Arménie, d'adragant, de mastic, d'encens, de sang-dragon, de chaque 5 onces; ou bien cette autre poudre : Prenez de bol d'Arménie, de terre sigillée, de sang-dragon, d'aloès, d'encens, de mastic, de momie, de gypse, d'adragant, de poudre de briques bien cuites (2), de charte bombycine brûlée (3), de toile d'arai-

(1) *Fumus.*
(2) *Pulvis laterum bene coctorum.*
(3) *Charta bombycina adusta.*

gnée, de farine folle du moulin, de chaque 5 onces ; pulvérisez et tamisez. Comme je l'ai dit premièrement, que la plaie soit remplie de ces poudres mêlées avec blanc et jaune d'œuf, safran, etc., et de tampons trempés dans ce médicament ; ou bien que les tampons soient faits de poils de lièvre et soient roulés dans ledit médicament, et la plaie remplie comme ci-dessus. Et si tu veux faire un médicament réprimant absolument l'écoulement du sang, mets de l'huile dans le mélange des poudres et, avec les poudres susdites, qu'on agisse avec le jaune et le blanc d'œuf et le safran, comme j'ai dit plus haut. Et dans le plus fort écoulement de sang, avec le médicament susdit soit fait ligatures des extrémités (1) avec de fortes courroies, et soit placé une grande ventouse sur le foie et une sur la rate, quelquefois, et cela sans incision (2). Ce sont là, en effet, les remèdes ultimes auxquels on a recours pour réprimer l'écoulement du sang et qu'on emploie conjointement avec ceux que je dirai plus bas, dans la première visite, lorsqu'on fait l'incision de la peau. Mais dans la seconde visite, après l'incision déjà dite, examine la fracture du crâne, si elle est cachée ou évidente. Si elle est cachée et que tu veuilles t'assurer si elle existe, mets de l'encre (3) sur la fracture ou la scissure, et laisse-la ainsi un peu de temps, et alors tu l'enlèveras de la surface de l'os très légèrement, avec une plume ou avec une autre chose qui ne s'imbibe point. Et s'il y a là une scissure qui t'était cachée tout d'abord, alors elle apparaîtra manifestement au moyen de l'apposition de cette encre ; mais procède avec les substances susdites. Et lorsque tu seras assuré de la fracture du crâne au moyen des signes susdits, soit de la fracture cachée, soit de la fracture manifeste, il faut nécessairement penser à l'ablation (4) de l'os, afin que tu protèges le cerveau contre la collection de la sanie et qu'il puisse même l'évacuer. Je dis de penser à l'ablation de l'os, selon la forme et la nature de la lésion du

(1) *Extremorum ligatio.*
(2) Sans scarification.
(3) *Encaustrum.*
(4) *Remotio.*

crâne, et selon la force ou la débilité du malade, et selon la natnre dn point lèsè; par exemple, premièrement, selon la nature et la figure de la lèsion, si le crâne, dans sa lésion, a été déprimé en sorte qu'il comprime le cerveau; s'il n'a pas été séparé de ses parties environnantes (1), ou s'il a été sèparé; si la partie séparée a pènétré sons l'os sain, on non; si cette fractnre du crâne est une fente ou ligne cachée, ou bien nne fente ou une ligne manifeste; et encore si la fracture est circulaire ou semi-circulaire. Mais si la fracture du crâne est nne ligne ou fente, ce qui est la même chose, qui était cachée et qui t'ait été manifestée au moyen de l'encre, comme je l'ai dit plus haut, et si elle est près de quelque jointure ou commissure (2) du crâne, évite cette commissure, autant que possible, lorsque tu voudras travailler à l'ablation d'nn fragment osseux du crâne avec tes instruments de fer, et c'est le moment de faire cette ablation, etc. Si tu veux trépaner (3) le crâne, ou le râper (4), on faire l'abrasion (5), il est bon et louable et il est d'nsage de boucher les oreilles du malade avec de la soie, ou des morceaux d'étoffe et de l'huile, pour que le bruit et grincement des instruments ne soit pas entendu par le malade à ce moment, ou du moins qn'il soit peu entendu. Et ce sera ponr cette cause que le malade ne redoutera pas l'opèratiou manuelle. Et alors, les choses étant ordonnées, procède avec ton trépan (6) et en décharnant on en évidant (7) pour enlever l'os fracturé, selon la figure et la forme de la lésion, comme selon sa longueur, si la fracture est linéaire, longue. Ou bien tu enlèveras l'os fracturé selon une figure circulaire, si la fracture est circulaire; ou selon la figure semi-circulaire, si la fracture est semi-circulaire. Si la fracture est linéaire, soit cachée, soit manifeste, elle n'a besoin de rieu si ce n'est, en déchar-

(1) *Separatum a circũferentiis suis.*
(2) *Prope iuncturã, aut cõmissuram aliquã.*
(3) *Trypanizare.*
(4) *Raspare.*
(5) *Abradere.*
(6) *Trypanus.*
(7) *Et cũ scarnatione seu scavignatione.*

nant, on en creusant, on en râpant, de procéder dans une telle scissure manifeste ou cachée, en la dilatant jusqu'à son fond, en enlevant avec la gouge (1), de chaque côté, jusqu'au fond de la lésion et de la scissure, jusqu'à la dure-mère, si la lésion est tellement considérable et pénètre ainsi. Dans la fracture linéaire cachée procède d'une manière semblable à celle que j'ai dite plus haut, soit jusqu'à la dure-mère si cette lésion a pénétré jusqu'à elle ; et si elle n'a pas ainsi pénétré jusqu'à elle, procède alors seulement jusqu'à l'extrémité du processus de la fracture et de sa profondeur, en opérant avec tes instruments, toujours en évitant la jointure ou la commissure du crâne, autant que possible. Mais si le crâne a été déprimé et non séparé des parties environnantes de l'os sain, alors procède en perforant, en râpant et en faisant autres opérations de ce genre, jusqu'à ce que tu arrives au fond, afin que tu élèves l'os déprimé, ou que tu l'emportes, selon qu'il te paraîtra meilleur que la chose puisse être faite. Mais si le crâne a été déprimé et séparé des parties environnantes, alors il faut tenter d'enlever quelque peu de l'os sain ou du crâne, et d'amollir la partie déprimée avec de l'huile rosat, avec de la soie imbibée de cette huile, de sorte qu'au moyen de l'ablation de l'os sain et de son amollissement, cette partie déprimée du crâne puisse être relevée par le médecin, légèrement, sans douleur et sans tiraillement ou déchirure des méninges (2), ou des membranes et des nerfs. Mais si la partie déprimée est entrée sous le crâne sain, ou bien cette partie qui est ainsi entrée est plus petite que la fracture apparente du crâne, ou plus grande. Si elle est plus petite, alors mollifie cette partie plus petite qui est entrée sous le crâne, avec huile rosat et comme j'ai dit plus haut, et lorsqu'elle sera mollifiée, alors extraie-la légèrement et délicatement, sans douleur autant que possible et sans aucune violence, avec quelque tien instrument de fer. Cela fait, qu'il soit procédé ensuite comme je te le dirai plus bas. Mais si la partie déprimée est plus grande que la fracture du crâne qui t'apparaît

(1) *Scavignator.*
(2) *Mirynga.*

aux yeux, alors enlève de l'os sain, comme je l'ai dit plus haut, avec le trêpan, la râpe, la gouge (1) et tes instruments de ce genre pour la tête, pour relever autant que tu pourras, très délicatement et légèrement, autant que possible sans aucune douleur, comme je l'ai dit plus haut, cette partie déprimée, après sa mollification avec l'huile rosat. Secondement, je disais plus haut que pour l'ablation d'un fragment de crâne lésé tu dois considérer la débilité ou la force du malade. Par exemple, si le malade est de complexion débile ou de peu de force, si c'est un enfant, ou un vieillard, ou une personne usée, ou semblablement. Car tu dois procéder dans ton opération qui se fait avec le trêpan, ou la râpe, ou autres de ce genre, légèrement et très délicatement sur de tels malades ; et ce que tu fais en une heure sur des malades forts et robustes, tu dois le faire sur ceux-ci, qui sont débiles, dans tout un jour, ou deux, ou trois. Et remarque bien ici que si tu as bien examiné dans la chair et le crâne des enfants, tu pourras quelquefois faire disparaître toute lésion et mondifier la superfluité de la tête au moyen de l'huile rosat, en appliquant sur la fracture du crâne des tampons de lin trempés dans cette huile et en mettant sur les tampons une large compresse de lin imprégné du même médicament, et en mettant sur la compresse des feuilles de choux (2) frais, et en faisant autour de la plaie et de la fracture des onctions avec bol d'Arménie, huile rosat, vinaigre et un peu de safran. Et tout cela arrive à cause de la tendreté (3) et mollesse du crâne des enfants et de quelques corps de complexion molle, comme ceux des femmes, etc., et de quelques personnes débiles. Troisièmement, je disais que dans l'ablation de l'os du crâne tu dois considérer la nature et la composition (4) de la partie lésée. Par exemple, si la fracture touche ou comprend une jointure ou commissure de la tête, ou si elle en est près. Sache qu'alors l'incision et l'action de la râpe, ou bien la

(1) *Cū trypano, raspatore, scavignatore.*
(2) *Caulis.*
(3) *Teneritas.*
(4) *Compositio.*

trépanation sont très redontables en nn tel endroit. Et cela parce qn'à travers ces jointures et commissures les nerfs viennent du cerveau et des enveloppes, de la lésion desqnels le cervean et ses enveloppes reçoivent altération et doulenr, et il se fait par cette cause un apostème du cerveau et de ses enveloppes et, par consèqnent, avec cela est la cause de la mort du corps. D'où, si la lésion est près d'une jointnre on dans une jointure, ne te hasarde d'aucnne manière à approcher, avec tes instruments de fer, d'une jointure pour faire l'ablation d'un fragment dn crâne lésé, mais hien au moyen de ton opération pratiquée snr l'os sain qni est uni à l'os lèsè, lequel os lésé est la jointure, et avec la mollification et confortation susdites, au moyen de susdite huile rosat, etc., efforce-toi et cherche à enlever cet os très délicatement et très légèrement, sans le tourment de la douleur autant que possible. Car certainemeut il est invraisemhlahle et même comme impossible d'opérer dans une jointure avec les instruments de fer sans que les nerfs ne soient lésés et sans que les filets des nerfs ne soient coupés, ainsi qne les enveloppes et ligaments (1) au moyen desquels les jointures du crâne sont reliées réciproquement. Et il s'ensuit dans le cervean, la pie-mère et la dure-mère, ce que j'ai dit plus haut, quelque apostème et enfin la mort infailliblement. L'os étant enlevé selon le mode et l'ordre susdits, en parfie ou en totalité, jusqu'à la dure-mère, prends alors des compresses propres (2) de lin et trempe-les dans huile rosat 3 parties et miel rosat 1 partie, mêlés, et place-les selon la forme de la plaie et de la fracture de l'os, et engages-en, avec mesure, nne partie entre l'os fracturé et la dure-mère, légèrement et délicatement, de telle sorte que la dure-mère ni le cerveau n'encourent de douleur par la pression et le poids de ces compresses et que, par ce fait, il se forme un apostème dans la partie. Pour cela, légèrement et très délicatement, mets une compresse sur une antre compresse, ou un tampon de lin sur un autre tampon, autant qu'il en faudra pour que l'onverture du crâne soit rem-

(1) *Ligationes.*
(2) *Mundæ.*

plie par ces compresses et ces tampons ainsi introduits. Et ensuite avec des plumasseaux roulés dans la même huile rosat et dans le miel rosat, remplis aussi la plaie de la peau qui est sur le crâne. Et lorsque toute la plaie, tant au-dessous du crâne que dessus, aura été remplie avec cette sorte de compresses et de tampons, alors fais une onction générale sur la totalité de la plaie avec huile rosat, bol d'Arménie, vinaigre et un peu de safran. Et ensuite tu auras de grands gâteaux d'étoupe, selon la forme et l'étendue de la plaie, trois ou quatre, humectés dans eau chaude seule ou dans eau avec huile rosat et vin noir styptique mêlés ensemble et fortement exprimés avec les mains pour en chasser tout liquide, et place-les sur la plaie en la recouvrant partout. Lie ensuite la partie et toute la tête avec bande et bandage convenables, larges, puis mets sur cette ligature (1) un chapeau ou béret (2) de peau d'agneau neuve, et fais en sorte qu'au moins au moment du renouvellement du pansement (3), et même pendant tout le temps de la cure et de la durée de la maladie, tu évites le froid de l'air et l'air lui-même. Au moment du pansement tu auras même un réchaud (4) ou autre chose de ce genre plein de charbons ardents, et fais-le tenir sur la tête de manière qu'il ne touche pas la tête et que le malade sente la chaleur des charbons. D'où tu remarqueras qu'il n'est rien qui blesse aussi tôt le cerveau que l'air et, du moins, l'air froid. Il faut même, pour ce motif, imposer au malade qu'il reste au repos dans un lieu obscur et qu'il ne voie pas la lumière de l'air, que ce soit en été ou en hiver. Remarque aussi qu'il est bon et suffisant que, dans l'hiver, le malade soit pansé une seule fois par jour; mais, en été, deux fois, et principalement lorsque la chaleur de l'air sera forte et intense. Et ces choses sont, d'une certaine manière, les précautions générales dans les plaies de ce genre. Mais pour ce qui concerne les médicaments, pour ce qui

(1) *Ligatura.*
(2) *Capellum seu biretum.*
(3) *Hora mutationis.*
(4) *Frixorium.*

a trait à l'inconstance des saisons (1), ou en raison de cette insconstance, et pour ce qui a trait à la diète du malade, que le mode de traitement des plaies de ce genre soit tel : premièrement, lorsque tu arriveras après du malade, ses ses cheveux étant rasés, comme cela a été indiqué plus haut, que sur toute la partie autour des bords de la plaie soit fait onction avec l'huile rosat chaude, ensuite, s'il y a là ouverture ou blessure, qu'il soit procédé avec les remèdes susdits qui arrêtent le sang, et, s'il n'y a pas d'écoulement de sang, qu'il soit procédé avec le jaune d'œuf, l'huile rosat et le safran mêlés et dits aussi plus haut, dans le chapitre précédent, ensuite tu recouvriras toute la plaie avec des bourdonnets trempés dans cette sorte de médicament et, de nouveau, avec deux ou trois autres tampons d'étoupe trempés dans blanc d'œuf, bol d'Arménie, vinaigre, vin noir styptique et un peu d'huile rosat mêlés, tu recouvriras toute la plaie et ses parties voisines environantes; ensuite place liens et bandages, comme j'ai dit plus haut. Mais le second jour, si la plaie a été grande et de lésion considérable, et si elle cause de l'appréhension, soit fait la phlébotomie, comme j'ai dit plus haut, etc., et si, au moyen des signes détaillés plus haut, tu reconnais une fracture du crâne, alors le jour qui suivra la phlébotomie, soit fait l'incision de la peau, comme il a été dit plus haut. Même si tu appréhendes, ou si tu as des doutes relativement à la fracture, que la peau soit encore incisée selon la forme et le mode exposés plus haut; que toute la plaie soit ensuite remplie avec des tempons d'étoupe ou de lin trempés dans jaune d'œuf, huile rosat et miel, avec un peu de safran, peu chauds. Et remarque que l'application de ce jaune d'œuf avec huile, etc., doit être faite, dans cette sorte de plaie, depuis le début du pansement jusqu'au moment où tout l'os que tu te proposes d'enlever sera enlevé. Et l'onction autour de la plaie avec bol d'Arménie, huile rosat, etc., doit être faite à partir de l'incision et du premier pansement jusqu'à la parfaite reproduction des chairs, parce qu'il n'y a rien, après la phlébotomie, qui défende ainsi le cerveau et toutes

(1) *Temporum infirmitas.*

les parties de la tête de l'apostème chaud, de la même manière que cette onction et, avec cela, le clystère ou l'évacuation du ventre. Ces trois choses, en effet, la phlébotomie, le clystère ou antre évacuation quelconque du ventre et l'onction défensive déjà dite sont toujours utiles. Et même d'une certaine manière dans les maladies, depuis le début jusqu'à la fin ou, au moins, jusqu'à ce que tu sois assuré, relativement à l'apostème chaud, qu'il ne survienne pas. Car la venue de l'apostème chaud dans une plaie est redoutable partout, et même mortelle dans plusieurs, certainent. Tu sauras, en outre, que ce médicament susdit d'huile rosat, de miel rosat et d'un peu de safran fortifie beaucoup le cerveau et toute la partie, et nettoie toute superfluité et noirceur de la dure-mère causée par la putréfaction. Et s'il n'enlève pas cette noirceur, cela est alors nécessairement un signe de mort, parce que cela arrive par le fait de mortification de la partie. L'application, entre le crâne et la dure-mère des compresses trempées dans l'huile rosat, le miel et le safran, doit donc être faite à partir du jour de l'ablation susdite de l'os, en partie ou en totalité, jusqu'à l'incarnation de la dure-mère avec le crâne. (1). Et alors, bien que le médecin n'ait pas besoin de beaucoup ou, du moins, d'un grand nettoiement ni confortation de la partie au moyen de l'huile rosat, etc., il a bien plus besoin d'un certain dessèchement, pour incarner et consolider. C'est pourquoi, apres cette incarnation de la dure-mère avec le crâne, le médecin doit mettre poudre incarnative et dessicative de la tête et confortative de la partie par sa propriété styptique et dessicative, qui se prépare ainsi : Prenez d'encens, de souchet (2), de noix de cyprès, de myrtille (3), d'iris, de myrrhe, de mastic, de chaque 5 drachmes, farine d'orge; soit le tout pulvérisé et parfaitement tamisé, et soit alors répandu en poudre sur la partie, comme j'ai dit. Ensuite soit placé sur les plaies un linge recouvert d'onguent fait de téré-

(1) *Incarnatio duræ matris cum craneo*. Reproduction des adhérences de la dure-mère avec les parois du crâne.

(2) *Cyperus*.

(3) *Mirtillus*.

benthine, huile et cire, en parties égales, avec mastic, sarcocolle, myrrhe et iris. Ensuite soit mis, par-dessus, gâteaux d'étoupe trempés dans vin noir styptique chaud, du moins en hiver, et bien exprimés de l'humidité du vin. Soit ensuite, toute la tête, parfaitement et délicatement liée avec un bandage convenable. Soit ensuite superposé, comme je l'ai dit, un béret de peau d'agneau neuve. Autre poudre : Prenez d'iris, de myrrhe, d'écorce d'encens, d'aristoloche ronde, de chaque 1 drachme, de stœchas d'Arabie (1), de marjolaine (2) pulvérisée, de chaque 5 drachmes; mêlez et faites usage comme j'ai dit. Autre poudre : Prenez de momie, d'encens, d'adragant, de gomme arabique, de myrrhe, de mastic, d'écorce de grenades, de balaustes, de chaque 5 drachmes; faites une poudre dont vous vous servirez comme précédemment. Et remarque que de ces choses pourrait être fait onguents et qu'ils seraient excellents dans cette sorte d'incarnation, étant donné que les poudres susdites ne seraient pas pulvérisées sur la partie comme j'ai dit, mais seulement des linges seraient enduits du dit onguent et seraient placés sur la partie, des bourdonnets de lin ayant été mis auparavant dans la plaie, selon la règle ordinaire et habituelle. Les poudres susdites, pour faire des onguents, demandent cire, huile, résine, térébenthine et colophonie, dans la proportion voulue. Par exemple, dans une livre d'huile pour faire un onguent, il est demandé 3 onces de l'une ou de l'autre des deux poudres susdites, de cire, de résine, de térébenthine, de chaque 4 onces, de colophonie 1 once. Soit le tout mis ensemble dans une bassine sur le feu, parfaitement dissous et passé à colature, et lorsque ce sera refroidi soit ajouté l'autre des poudres susdites, et incorpore bien ensemble en mêlant avec la spatule. L'incarnation étant obtenue au moyen des remèdes susdits, alors procède avec les poudres consolidatives, exactement selon le mode dit plus haut, lesquelles poudres se font ainsi : Prenez de noix de cyprès, de galles, de balaustes, d'écorces de grenades, de momie, de sang-dragon, de mastic, de chaque 5 drach-

(1) *Stæchas arab.*
(2) *Maiorana.*

mes, de farine de lupins, de farine d'orobe, de chaque 5 onces; faites comme précédemment une poudre dont vous userez aussi de même. Autre poudre pour le même : Prenez de tuthie, de litharge, de momie, de scories de fer (1), de limaille de plomb, de mastic, d'écorce d'encens, de myrrhe, de myrtilles, de galles, de noix de cyprès, de balaustes, de chaque 1 drachme. Soit pulvérisé et tamisé comme précédemment, et fais usage selon le mode qui t'a été indiqué. Et remarque ici un précepte général qu'il faut retenir avec soin dans toutes les fractures du crâne, que si quelque excroissance de chair molle et fongueuse (2) te paraît se produire sur la dure-mère, entre le crâne et la dure-mère elle-même, ou si elle te paraît se produire sur le crâne seul, tu la détruiras sûrement et sans crainte avec l'onguent vert préparé de cette manière : Prenez d'alun de sucre ou de roche, de fleur de cuivre, de miel rosat, de chaque 1 drachme ou 1 once; mêlez. Ou encore avec une autre huile mondificative, comme il te semblera bon. Et sache que la proportion de ces onguents mondificatifs, pour cette dite excroissance molle de chair du crâne et de la dure-mère, est la même que la proportion de miel rosat et d'huile rosat mêlés pour la mondification de la noirceur et sanie de la dure-mère. Mais si, venant à tomber ou si, frappé à la tête d'une autre manière, il n'a pas de fracture du crâne, le malade, après que les cheveux auront été rasés comme il a été dit avant, et après phlébotomie et clystères, ou après les susdites scarifications des épaules, si la plaie est grande, du moins notable, n'a pas besoin d'autre chose que de l'onction d'huile rosat, de bol d'Arménie, de vinaigre et de poudre de myrtille autour de la plaie. Mais dans la plaie, bien que l'écoulement du sang ne se produise pas, procède, à la première visite, au moyen des constrictifs susdits dans le présent chapitre et dans plusieurs autres, et je dis qu'il faut faire cela jusqu'à deux ou trois jours. Et ensuite mondifie et incarne la partie selon les canons à toi plusieurs fois donnés. Car cette sorte de médicament fait de poudre de bol d'Ar-

(1) *Scoria ferri.*
(2) *Caro aliqua unctuosa mollis superflua.*

ménie, de myrtilles, d'huile rosat, etc., fortifie la tête et la partie frappée, en la défendant par sa stypticité ou par l'interception des superfluités d'humeurs, et de l'enflure, et aussi de l'inflammation de la tête et de ses humenrs. Pourrait aussi être mis sur la partie lésée et snr la poudre susdite déjà mise sur la plaie un emplâtre de cire neuve chauffée au fen. Quant à la diète du patient qui endure nne fracture du crâne, avec ou sans plaie, qu'elle soit ainsi depuis le commencement jusqn'à la fin : du premier jour de la blessure jusqu'au dixième ou quinzième en été, et jusqu'au septième jour, ou environ, en hiver, ou jusqu'à ce que tu sois tranquille par rapport à l'apostème, qu'il ne survienne pas, que le patient prenne seulement de la mie de pain bien fermentée, trempée dans de l'eau cuite sucrée, et cuite avec un peu de sucre et de vin de grenades, ou de jus de grenades, ou avec du verjus, ou avec du jus d'oranges, ou de limons, avec un peu de sucre, ou bien qu'il prenne du suc d'orge (1), ou sa ptisane, ou celle de gruau avec un peu de sucre, ou qu'il prenne de la bourrache, des épinards, de la laitue, de la chicorée préparés avec de l'amandé (2), ou des courges préparées avec le même amandé, et ceci, je le dis si le malade n'est pas très faible, car si le malade était très faible, au point qu'il ne put tenir avec un tel régime de vie jusqu'au temps susdit, alors tu le ferais user de ce régime de vie au début : tu lui donneras progressivement des viandes de chevreau, poulet, etc., accommodées et cuites avec laitues, chicorée, pourpier, courges; ou confites (3) avec verjus, ou vin de grenades, ou autres altérants de ce genre. Mais après 10 jours ou 7, comme j'ai dit, tu mettras aussi le malade vigoureux au régime des mêmes viandes préparées de la même manière qui a été dite plus haut, jusqu'à sa parfaite guérison, soit l'incarnation de la dure-mère avec le crâne, et jusqu'à la sécurité de la partie relativement à l'apostème. Mais apres l'incarnation et la sécurité comme dessus, tu règleras le patient

(1) *Succus hordei.*
(2) *Amygdalatum.*
(3) *Confectæ.*

avec des viandes d'animal châtré et de porc maigre et non engraissé, et de bélier de la même manière, et avec les extrémités des animaux comme pieds bouillis, et souvent viandes rôties, de manière que, par ces aliments, soit produit humeur épaisse et visqueuse convenant à la production et conversion d'un aliment dur, compact et visqueux, duquel aliment dur et compact soit produit la chose et la chair pour ainsi dire, ou le pore dit sarcoïde (1), à la place de l'os perdu. Mais après avoir pris les autres aliments à dîner et à souper, il peut manger une poire ou une figue (2) cuite sous la braise. Ou bien, au lieu de ces choses, qu'il fasse usage de préparation de coing (3) ou de coriandre confite. Qu'il fasse aussi usage, dans ce temps, de bonnes viandes d'alimentation bonne et facile, comme chapons, faisans, perdrix, veau, chevreuil, de petits oiseaux vivant dans les bois et non sur les eaux ou les marais, ou d'autres aliments de ce genre, etc. Mais qu'il s'abstienne du vin jusqu'à la guérison quasi parfaite, parce qu'il n'y a rien qui ébranle la tête et y entraîne et refoule la matière et vapeur autant que le vin, et qui produise comme lui la rechute et débilité du malade, et l'affiux des humeurs dans la partie, etc. Que le patient se contente donc, pour sa boisson, de faire usage d'eau cuite sucrée, avec vin de grenades, ou verjus, ou sucre rosat, ou autres styptiques non fumeux de ce genre. Car toutes ces choses fortifient l'estomac (4) qui se trouve affaibli dans tout choc de la tête, du moins notable, à cause de l'affinité et rapport qu'a l'estomac avec le cerveau au moyen de deux grands nerfs allant du cerveau lui-même à l'estomac, comme j'ai dit plus haut aux signes de la fracture du crâne. D'où il suit que, à cause de cette affinité, les humeurs se rendent à l'estomac et le vomissement se produit. Et aussi, avec cela, ces boissons styptiques fortifient l'estomac, gênent et empêchent l'ascension des vapeurs à la tête. Mais s'il ne pouvait pas s'abstenir entièrement de vin, soit pour cause

(1) *Porus sarcoïdes dictus.*
(2) *Coctana.*
(3) *Diacyconiten.*
(4) Le texte porte *os stomachi.*

de faiblesse, soit pour canse d'habitnde, ou pour une antre canse, qu'il boive dn vin un peu vert, avec ean de sncre rosat, ou avec sucre rosat, ou autre chose de ce genre. Et que la diète de celui qui n'a pas de fracture ni de plaie lorsqu'il aura été frappé ou qu'il sera tombé soit semblable, an début, à la diète déjà dite de celui qui a eu une fracture ou une plaie, et la boisson pareillement. Et je dis cela jusqu'à ce que le médecin soit dans l'assurance que la production de l'apostème chand ne se fera pas, et cela sera, pour le moins, jusqu'à 7 ou 8 jours ou à pen près. Qn'il revienne ensuite à son habitude, peu a peu, et non tout d'un coup, etc.

CHAPITRE II

DE LA PERCUSSION DE LA TÊTE, AVEC PLAIE PAR ÉPÉE, ETC.

Lorsque le médecin arrivera auprès de quelqu'un qui est blessé à la tête avec chose semblable, comme épée, etc., on flèche, et qu'il sera certain, au moyen des signes dits dans le précédent chapitre, que la lésion n'est pas dans le crâne, il doit, à la première visite, couper les cheveux de la tête avec des ciseaux (1), selon le mode dit dans le précédent chapitre. Et après avoir tondu de la sorte, il doit humecter parfaitement les cheveux avec huile rosat mêlée avec son quadrnple d'eau chaude en hiver et froide en été. Ou bien, en place d'eau, avec vin noir styptique. Après la lotion et l'humectation dites, il doit enlever avec le rasoir tous les cheveux déjà tondus et humectés. Et cela soit un précepte général dans toutes plaies de tête et des par-

(1) *Forpex.*

ties sur lesquelles sont des poils. Cela fait, soit toute la partie rasée ointe, autour de la plaie, avec huile rosat deux onces, bol d'Arménie 5 onces, vinaigre 2 drachmes, safran 5 drachmes. Mêlez et, en hiver, faites que cette préparation soit chaude, mais en été froide. Car cette sorte d'onction préserve de l'apostème chaud tout membre blessé. Et dans la plaie soit placé des bourdonnets d'étoupe ou de lin (1), trempés dans huile rosat 1 once, 1 jaune d'œuf et un peu de safran; mêlez et faites usage selon le mode dit. La plaie étant ainsi remplie comme j'ai dit, soit placé sur la plaie une compresse de lin, grande et large, trempée dans huile rosat, bol d'Arménie, vinaigre et safran, comme ci-dessus. Ensuite, sur cette compresse, qu'il mette un gâteau ou des gâteaux de charpie, large ou larges, trempés dans eau chaude en hiver et froide en été, desquels gâteaux cette eau soit fortement exprimée avec les mains, ou bien, au lieu d'eau, qu'on mette vin noir styptique, de peu de force. Que le médecin lie ensuite convenablement toute la tête avec un bandage convenable, large, etc. Enfin, soit mis sur le bandage un béret de peau d'agneau neuve. Et que le médecin accomplisse tout cela de ses mains, délicatement et sans douleur autant que possible. Car c'est là une chose plus convenable et plus nécessaire que toute autre, dans la cure des plaies, et principalement de celles des parties molles et nerveuses, selon ce que dit Galien, le prince des médecins. Et cela est aussi une chose très utile et bonne pour éviter que l'apostème chaud ne survienne dans un membre, parce qu'il n'y a rien comme la douleur qui fasse affluer la matière vers la partie lésée et blessée et qui, par conséquent, amoindrisse ainsi sa force. Et pour cela il paraît bon et il convient au médecin de traiter tous les membres délicatement et sans douleur, autant qu'il lui sera possible, et qu'il pratique toutes ces opérations délicatement avec ses mains, car du peu de douleur d'une telle opération avec ses mains le médecin obtiendra un résultat plus louable. Et remarque

(1) *Stuellus stuppeus aut lineus.* La distinction que Salicet établit entre *stuppeus* et *lineus* fait penser que, par cette dernière expression, il entend la charpie.

ici qne tont cela doit être fait à la première visite dn malade, à moins qne, ponr le moment, l'écoulement dn sang ne l'empêche, parce qu'alors il faut procéder au moyen des remèdes susdits on à dire qni arrêtent le sang, et cela sans délier la partie, au moins pendant un jour ou deux. Ensuite, lorsque tn seras tranquille relativement à l'éconlement du sang, tu devrais procéder par le moyen maintenant susdit. Mais à la seconde visite, que le médecin examine la blessure faite avec épée et semblables, ainsi que la faiblesse et la force du patient, et sa facilité on sa difficulté d'aller à la selle ; car si le patient est assez robuste et vigoureux et qu'il soit sorti peu de sang de la plaie, ce que tu sauras par son récit et celui des assistants, alors soit fait la phlébotomie de la céphalique à la main de la partie opposée au côté blessé; ou hien, s'il n'est pas fort et robuste, et si l'âge ou les antres circonstances ne permettaient pas la phlébotomie, alors soit fait au moins la ventousation avec scarification aux épaules ou anx fesses; et si avec cela le patient est resserré du ventre en allant à la selle, qu'on lui fasse un clystère à la manière dite au premier chapitre ou, au moins, soit fait le suppositoire ordinaire de miel et sel, ou le suppositoire fort avec miel et sel, en ajoutant poudre d'espèces d'hierapicra (1), ou d'espèces fortes, stimulantes, d'un autre genre. Ou bien soit fait le suppositoire avec savon blanc seul, ou avec racine de bette, sel et huile, ou avec lard, sel et huile, etc., ou avec miel et fiel de porc, ou de bœuf, ou autre de ce genre, ou avec excrément de rat, sel gemme et fiel, incorporés avec miel, etc. Mais si le patient est débile, ou vieux, ou enfant, ou que quelque chose contre-indique, et que peu de sang soit sorti de la blessure, soit fait la seule ventousation avec scarification aux épaules ou aux fesses, comme dessus. Et remarque que cette phlébotomie ou cette ventousation se fait pour que les humeurs du sang soient détournées, par l'écoulement, de la partie lésée, afin que l'arrivée de l'apostème soit empêchée. Mais si beaucoup de sang s'est écoulé de la blessure, soit que le patient soit fort,

(1) Les espèces qui entraient dans la composition de l'hierapicra étaient l'aloès, l'asarum, le miel, le mastic, le spicanard, le safran, la cannelle.

soit qu'il soit faible, qu'il ne soit fait aucune soustraction de sang par phlébotomie ou ventousation. Mais tu feras toujours bien que le ventre du malade soit libre par le moyen des clystères ou suppositoires susdits, selon qu'il te paraîtra meilleur de pouvoir être fait. De ceci, tu garderas avec soin le souvenir que ces trois choses communes sont, d'après nos auteurs, nécessaires dans toute blessure de la tête, du moins notable, même dans toute blessure faite surtout au-dessus du diaphragme, et même au-dessous du diaphragme, savoir la phlébotomie du côté opposé à la partie lésée, de la manière déjà dite, et l'évacuation du ventre avec le clystère ou le suppositoire, comme j'ai dit plus haut, et l'emplastration avec choses froides, styptiques, répercussives et défensives autour de la blessure. Car ces choses, lorsqu'elles auront été faites selon l'ordre et le mode bons dans toute blessure, font que le membre n'est d'aucune manière atteint d'apostème, si ce n'est, par hasard, par erreur (1). Mais si la blessure faite avec épée, glaive et semblables est si large que la peau pende de telle sorte qu'il te paraisse évident que cette partie pendante ne puisse adhérer par elle-même et être réunie à l'autre partie non pendante, alors conds-la avec un fil de soie doublé, ou de lin fin doublé, non noueux (2), cirés, et qu'elle soit bien assujettie, en laissant entre un point et un autre de la suture l'espace d'un doigt; et que la partie soit laissée plus ouverte dans la partie inférieure et la plus déclive, afin que la sanie, lorsqu'elle se sera formée là, puisse librement sortir et être évacuée. Et sur la suture, lorsque tu l'auras faite, mets cette poudre cons-

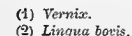
(1) *Ex errore.* Est-il question ici d'erreur de thérapeutique, ou du phénomène pathologique que Bœrhaave, trois siècles plus tard, décrivait sous le nom de *error loci?* Il admettait différentes catégories de vaisseaux capillaires, d'après le diamètre de ces vaisseaux. Les plus gros étaient destinés au sang rouge, ceux qui étaient un peu plus petits ne laissaient passer que les globules blancs, ceux qui venaient après ne pouvaient recevoir que la lymphe, enfin les plus petits ne donnaient passage qu'à une sorte de fluide ou de vapeur. L'erreur de lieu, dans la théorie de Bœrhaave, était l'engagement d'un fluide dans un vaisseau destiné à un autre fluide plus ténu.

(2) *Non nodoso.* C'est-à-dire de grosseur bien uniforme.

trictive et confirmative (1) : Prenez de sang-dragon, de gomme arabique, d'adragant, d'aloès, de bol d'Arménie, de chaque 5 onces, et soient répandus en poudre sur la suture, comme j'ai dit. Mais sur les lèvres de la plaie que tu as laissé ouvertes, mets un bourdonnet ou des bourdonnets trempés dans jaune d'œuf, huile rosat et safran, à moins que l'écoulement du sang ne l'empêche, parce qu'alors tu devrais procéder avec les substances qui arrêtent le sang, aussitôt après la suture faite. avec le blanc d'œuf battu, seul ou mêlé aux poudres qui arrêtent le sang et qui sont connues, déjà mentionnées ou à mentionner. Et tout autour de la plaie soit fait onction avec bol d'Arménie, huile rosat et un peu de safran, comme j'ai dit plus haut. Sache une chose et fais-y bien attention : c'est que toute plaie, après trois jours à partir du début, en été, et quatre ou cinq jours en hiver, à moins qu'elle n'existe avec une fracture du crâne, ne demande pas en elle l'huile rosat avec jaune d'œuf et safran, de crainte d'augmenter la putréfaction (2) dans la partie ; mais il convient pour le moment que tu t'appliques à mondifier et à fortifier la partie par l'emploi de ce mondificatif et fortifiant : Prenez de miel rosat passé à colature 1 once, de myrrhe 3 drachmes, de farine de fenugrec, de farine d'orge de chaque 5 onces. Soit incorporé ensemble avec un peu de vin. Ceci est un mondificatif et fortifiant léger de la partie, et un sédatif de la douleur, et il peut être mis sur la partie blessée et aussi dans la blessure, au moyen de bourdonnets qui en seront imprégnés. Mais si un mondificatif plus énergique est nécessaire, mondifie avec l'onguent des apôtres, ou vert, ou un autre de ce genre. Et fais bien attention que l'onction qui est faite autour de la plaie avec bol d'Arménie, huile rosat, vinaigre et safran, ou celle qui peut être faite avec sucs d'herbes froides répercussives, comme avec suc de solatbre, de joubarbe, de pourpier, de plantain, de verveine (3) et autres de ce genre, toutes choses qui sont mises autour de la plaie

(1) *Constrictivus et confirmativus.*
(2) *Putrefactio*, la suppuration.
(3) *Verbena.*

pour la préserver de l'apostème chaud et pour fortifier le membre, pour qu'il ne reçoive point de dommages, ne doit pas être interrompue jusqu'au temps où les consolidatifs sont requis après les incarnatifs et sont mis sur la plaie. La mondification susdite étant faite, soit la plaie incarnée au moyen de cette poudre incarnative : Prenez d'encens, de mastic, de colophonie, de vernis (1), de chaque 2 onces, de myrrhe, de sarcocolle, de chaque 1 drachme, de farine d'orobe 3 drachmes; mêlez et répandez en poudre sur la plaie après que vous aurez rempli celle-ci de bourdonnets de lin selon l'ordre habituel et commun à toutes les plaies; ou bien, au lieu de la poudre, fais un onguent tel : Prenez de résine de pin, de térébenthine, de chaque 2 onces, d'huile 4 onces, de cire 1 once, d'encens, de mastic, de myrrhe, de fenugrec, de colophonie, de chaque 1 drachme. Soit fait colature de la résine, de la cire, de la térébenthine et de l'huile dissoutes premièrement sur le feu et, lorsqu'elles seront tièdes, soit ajouté les poudres susdites, et soit tout parfaitement incorporé en agitant bien avec la spatule. L'incarnation étant faite, soit la plaie consolidée avec poudre consolidative telle : Prenez d'écorces de grenades, de momie, de noix de cyprès, de feuilles de langue de bœuf (2) desséchées, de ballaustes, de galles, de chaque 2 drachmes; mêlez et répandez en poudre sur la plaie comme ci-dessus. Mais si tu veux, avec ces poudres, faire un onguent à la manière susdite, ajoute alors cire, huile et résine selon la bonne proportion, et fais un onguent selon la manière dite pour l'onguent précédent, etc. Mais si la plaie, faite avec épée et semblables, est avec fracture du crâne, et si la plaie est petite, non étendue, ni suffisante pour l'ablation de l'os lésé, soit alors cette plaie agrandie et la peau incisée selon une figure triangulaire, ou de croix, de sorte que le médecin puisse aisément, avec ces instruments manuels, opérer légèrement et délicatement dans l'ablation de l'os lésé. Soit ensuite procédé, pour l'ablation de cet os, au moyen de la trépanation, ou de la gouge, ou de la râpe, selon la forme de la lésion, et selon


(1) *Vernix.*
(2) *Lingua bovis.*

la faiblesse ou la force du malade, et la nature et organisation de la partie, comme il a été dit très clairement plus haut au chapitre précédent. Mais si la plaie a été faite avec une flèche et que la flèche ait pénétré dans le crâne jusqu'à sa profondeur ou non : si elle n'a pas pénétré jusqu'à sa profondeur, avant que tu te disposes à faire l'extraction de la flèche tu couperas les cheveux selon la manière dite plus haut dans les deux chapitres susdits, et alors agrandis la plaie avec le rasoir, afin que la flèche ait une libre issue, et que par le fait de son enfoncement ou de sa pénétration dans les nerfs et les fibres de la chair (1) et de la peau elle ne soit pas arrachée avec grande difficulté et douleur. Et à cause de cela il faut tâcher, dans l'agrandissement de l'ouverture de la peau et de la chair, d'aller jusqu'à la profondeur à laquelle la flèche est arrivée, afin que tu puisses plus facilement travailler avec tes instruments, avec tes tenailles, ou avec tes pinces, ou autres de ce genre, à extraire la flèche, toujours en évitant la douleur autant que possible. Et la flèche étant extraite, que le médecin procède tout de suite au moyen de la phlébotomie ou de la scarification, selon qu'il lui semblera d'après la faiblesse ou la force du malade, et au moyen du clystère ou du suppositoire susdits, et de la même manière, ainsi qu'au moyen des onctions extérieures et des infusions, ou emplâtres, ou onguents mondificatifs, comme il a été dit plus haut dans ce même chapitre. Mais si la flèche a pénétré jusque dans la profondeur du crâne, alors avec le plus grand soin et la plus grande sagacité, réfléchis à l'extraction de la flèche avant de tenter de l'extraire. Car, le plus souvent, les patients meurent par le fait de l'extraction de la flèche, surtout si le cerveau a été lésé. Par une telle extraction, en effet, l'esprit s'exhale ainsi que la chaleur, et alors, à cause de cela, la sensation se perd ainsi que le mouvement (2), et le malade meurt ainsi. Donc il est bon qu'après avoir rasé les cheveux comme il a été dit, la peau soit incisée de part et d'autre, selon la forme d'un triangle ou d'une croix, de telle sorte que la lésion du crâne apparaisse

(1) *In vilis carnis.*
(2) *Sensus et motus.*

clairement aux yeux, et que la partie soit alors fortifiée extérieurement, de tout côté, avec bol d'Arménie, huile rosat et vinaigre, selon le mode et les motifs susdits. Mais à l'intérieur (1) soit le fer adouci (2) et soit le crâne fortifié avec huile rosat, jaune d'œuf et un peu de safran, selon la manière donnée plus haut, et soit ce médicament laissé ainsi dans la plaie pendant un jour ou deux. Mais le jour suivant soit fait la phlébotomie de la céphalique de la main, au côté opposé à la partie lésée, on la scarification avec les ventouses aux épaules ou aux fesses, et avec cela soit fait clystère et, de nouveau, les confortations et mollifications, comme j'ai dit plus haut. Le jour suivant, soit le quatrième ou le cinquième, que l'état du malade soit examiné. Car s'il était dans une telle faiblesse que, d'aucune manière, il ne puisse supporter l'extraction de la flèche, que celle-ci soit laissée encore ainsi pendant quelques jours en l'adoucissant de la manière susdite et si, jusqu'à ce temps, il paraissait que la flèche ne puisse être extraite, qu'elle soit laissée ainsi jusqu'à la fin de la vie du malade, afin que la nature travaille seule à son expulsion par le progrès du temps, comme cela a été vu plusieurs fois dans la pratique, et deux fois, dans mon temps, j'en ai vu l'expérience. Mais si le patient a encore quelque force et le jeu de son intelligence en bon état, que la flèche soit alors enlevée de cette manière avec tes instruments de fer: Premièrement, avec tes instruments de fer, tu enlèveras quelque peu de l'os sain qui est autour de la flèche, tout autour, circulairement, afin que plus légèrement, avec un moindre effort et sans grande douleur, et aussi sans commotion de toute la tête et du cerveau, la flèche puisse être arrachée par le médecin. Car si la flèche est extraite violemment et sans cette séparation d'os, alors le cerveau sera ébranlé avec les enveloppes, ou bien encore de petites parties du crâne seront violemment soulevées et seront tiraillées et alors, par le fait de cette violence, les matières et humeurs se porteraient rapidement au cerveau et ainsi, ou bien il se formerait un apostème du cerveau, ou bien le malade

(1) Sous entendu : de la plaie
(2) *Mollificetur ferrum*. Le fer de la flèche.

monrrait anssitôt à cause de l'invasion considérable et de la compression du cerveau par ces matières. Et il leur arrivera uue chose semblable à celle qui arrive aux apoplectiques. Cela fait, que la flèche soit alors extraite avec tes doigts, ou avec les pinces, ou avec les tenailles, légèrement, sans violence et sans douleur, antant que possible. Et alors, immédiatement après cela, soit la partie lésée du crâne remplie avec des compresses trempées dans huile rosat, miel rosat et safran mêlés et soient quelques compresses légères, convenablement préparées et trempées dans ledit médicament, placées entre la dure-mère et le crâne, de crainte que, par le fait du mouvement du cerveau, ses enveloppes ne sortent à travers la fracture du crâne et que, par le contact des aspérités de la partie d'os fracturée, les enveloppes ne soient lésées, et aussi de crainte que, par le fait de la pression du contact inaccoutumé de l'os et de la partie dure et pleine d'aspérités, il ne se produise un apostème du cerveau ou de l'enveloppe et que cela soit, dans l'avenir, une cause de mort pour le malade. Et que ces choses soient faites immédiatement après l'extraction de la flèche, à moins que conséquemment à cette extraction il ne se produise un écoulement de sang, parce qu'alors, aussitôt après cette extraction, il faut procéder avec les remèdes connus qui arrêtent le sang, et cela pendant un jour tont entier sans cesser, ou plus longtemps, comme il semblera à ton discernement. Tu dois procéder ensuite avec le remède susdit. Toutes les susdites choses étant donc accomplies par ordre, qu'il soit alors procédé à la cure du crâne lésé et de toute plaie de tête, comme il a été dit régulièrement dans le premier chapitre de ce second livre. Que la diète du patient, s'il est plein de force, soit telle que celle qui a été dite au premier chapitre, pendant sept ou neuf jours, et son breuvage également. Mais il faut cependant que tu saches que dans ce cas et les cas semblables les breuvages doivent pencher vers le froid et non vers le chaud, comme sont l'eau cuite avec sucre rosat vieux, le verjns, le vin de grenades, l'eau de décoction de prunes sèches, et non vertes, parce que les vertes étant aqueuses font perdre l'appétit. En effet, le sucre rosat vieux et ces autres breuvages fortifient l'es-

tomac dans ce cas, et font que la nourriture est plus facilement conservée, alors que dans des cas semblables l'appétit est le plus souvent abattu. Mais chez les vieillards faibles, décharnés (1), et chez les personnes de faible complexion, que la boisson soit petit vin vert avec eau sucrée cuite, ou avec sucre rosat vieux, ou verjus, ou vin de grenades, et que la nourriture, dans ce cas, dans un corps semblable, penche vers le froid, comme est petit morceau de mie de pain (2) bien levé, lavée plusieurs fois dans eau rosat, ou dans eau commune cuite, sucrée, avec verjus ou vin de grenades, ou si le malade est très faible, que la susdite mie de pain lavée dans l'eau rosat soit mêlée avec jus de poulet jeune, et qu'on fasse une panade, et le malade peut même manger la viande de poulet cuite avec laitues, pourpier, chicorée, courges, verjus et grains de grenades; qu'il fasse usage aussi de ptisane d'orge, ou de gruau, ou d'amandé, et qu'il use parfois de pourpier, laitues, chicorée, ou autres substances froides de ce genre, modérément, je parle du malade vigoureux; mais que le faible n'use point de ces choses.

CHAPITRE III

DE LA PLAIE AU NEZ OU A LA FACE AVEC ÉPÉE OU FLÈCHES, ETC.

La plaie au nez ou à la face, faite avec épée, glaive et semblables, est faite parfois dans le sens de la longueur du nez, parfois selon sa largeur. Néanmoins, si elle est faite

(1) *Excarnatus.*

(2) *Mica medullæ panis. Mica*, en bon latin, signifie petit morceau. Lucr.

selon la largeur ou la longueur, c'est cependant une plaie parfois large, parfois étendue, parfois étroite. Semblablement, elle est parfois large avec perte d'os et de peau, parfois avec perte ou lésion de l'os seulement, parfois avec lésion de l'os et non point avec perte. Mais si la plaie est étroite sans perte d'os ou de peau, tu n'as pas besoin de faire autre chose que de joindre (1) immédiatement, dès le premier moment et d'affronter (2) l'une avec l'autre les parties de la plaie, en comprimant convenablement les lèvres de la plaie avec tes mains et en fixant, comme elles doivent l'être, les parties ainsi affrontées, au moyen de tampons triangulaires d'étoupe ou de lin placés sur les côtés ou les lèvres de la plaie et fixés avec un bandage convenable. Ou bien que les parties de la plaie soient réunies l'une avec l'autre au moyen d'une suture, si les tampons n'étaient pas suffisants pour conserver dans leur état primitif et forme due les parties de la plaie déjà affrontées et jointes avec tes mains. Et prends garde de ne pas oublier ici la phlébotomie ou la ventousation, ni les clystères ou les suppositoires, selon que cela te paraîtra utile d'après les besoins du malade et d'après sa faiblesse ou sa viguenr, ou pour que l'apostème chaud ne puisse d'aucune manière se produire dans la partie. Et sur la partie qui entoure la plaie tu feras des onctions, abondamment et copieusement, avec ce médicament défensif et tu l'appliqueras afin que le membre lésé ne reçoive pas la superfluité d'humeurs des membres sains, mais qu'il soit fortifié : Prenez de suc de solathre, de suc de morelle ou de joubarbe, ce qui est la même chose (3), de suc de pourpier, de suc de chicorée, de suc de laitue, de chaque 2 onces, d'huile rosat de 1 à 5 onces, de bol d'Arménie, de 1 à 5 onces, de vinaigre 1 once ; mêlez et soit, la partie, ointe comme j'ai dit. Mais sur la plaie déjà affrontée ou cousue mets cette poudre constrictive et confirmative de la partie affrontée : Prenez d'adragant, de gomme arabique, de mastic, de bol d'Arménie, de sang-dragon, de chaque

(1) *Continuare*.
(2) *Conducere*.
(3) Quant aux propriétés thérapeutiques.

5 onces; mêlez. Que cela soit mis snr la plaie, en poudre, comme j'ai dit, et qn'ensuite soit superposé nn tampon d'étoupes trempé dans vin noir styptique et parfaitement exprimé; ou que cette poudre soit mêlée avec jaune d'œnf et safran, et mise sur la plaie par voie d'emplâtre; qn'il soit fait ensuite comme précédemment, et qne la partie soit alors liée avec nne bande, et que cela soit fait immédiatement, dès que les parties ont été affrontées l'nne avec l'autre; et soit la partie laissée ainsi pendant quatre ou cinq jours, jusqu'à ce que tu penses que les parties se soient déjà quelque peu reprises, à moins que la douleur ou autre chose ne hâte l'enlèvement du pansement. Mais ensuite, s'il te semble qne la plaie ait besoin de quelque mondification, qu'elle soit mondifiée avec miel rosat, farine d'orge, myrrhe et térébenthine, parce que l'endroit est nerveux (1), on avec nn mondificatif plus fort, si c'était nécessaire. Et après la mondification, qne la partie soit incarnée comme dans les deux précédents chapitres, ou seulement avec encens, mastic et sarcocolle; et soit ensuite consolidée avec les consolidatifs dits en ce même endroit, ou avec la seule poudre de noix de cyprès et ablution de vin noir styptique chaud, seul, ou avec lequel auront bouilli galle, noix de cyprès, écorce de grenades, mastic et roses. D'où tu remarqueras avec soin que le vin chaud fait adhérer les chairs et en rejoint l'une avec l'autre les parties divisées, les affermit et les rend compactes (2). Mais si avec une plaie étroite et petite, comme celle faite avec une flèche, il y a perte d'osou de chair, alors tu t'efforceras, avec ce médicament, de produire quelque chose à la place de l'os, afin que la cicatrice soit plus belle (3): Prenez d'encens, de myrrhe, de sarcocolle, de mastic, d'adragant, de gomme arabique, d'iris, de noix de cyprès, de chaque 5 onces ou 2 drachmes, de poudre de fenugrec 3 drachmes, de résine, de térébenthine, de chaque 2 onces, d'huile de myrte, d'huile de mastic, de chaque de 2 à 5 onces, de cire 1 once ou

(1) *Quia locus est nervosus.*
(2) *Compactas facit.*
(3) *Ut cicatrix fiat pulchrior.*

5 drachmes. Soient résine, térébenthine, huile et cire dissontes sur le feu dans une bassine et passées à colatnre et, lorsqu'elles seront refroidies, soit ajouté les poudres susdites et soit, le tout, parfaitement incorporé en agitant continuellement avec la spatule. Et ne t'attends pas à mettre ce médicament sur la plaie ou dans la plaie immédiatement, dès le commencement, et sans qne ce soit après que tu aies observé les règles des choses qni doivent être faites au début, et qni ont été suffisamment dites plus haut. Mais au commencement tu mettras sur la plaie miel rosat avec jaune d'œuf, huile rosat et safran, comme j'ai dit plusieurs fois, et cela jusqu'au quatrième ou cinquième jour, à moins que l'écoulement du sang ne t'en empêche, parce qu'alors tu t'occuperas de l'arrêter; procède ensuite comme j'ai dit maintenant. Mais après ces cinq jours, si une mondification plus forte est nécessaire, mondifie alors avec l'onguent des apôtres, ou vert, on avec arsenic, réalgar, myrrhe et miel rosat et autres de ce genre. Et après la mondification procède avec le génératif (1) de chair et incarnatif dit plus haut an présent chapitre ou aux autres assez connus. Et après l'incarnation, consolide avec cette poudre dont tu recouvriras l'orifice de la plaie : Prenez de noix de cyprès, de galles, d'écorces de grenades, de balaustes, de momie, de chaque 5 onces; mêlez et employez comme j'ai dit, ou, avec résine, huile et cire suffisantes, faites un ongnent selon les règles données plus haut dans le présent chapitre et plusieurs fois ailleurs. Mais si la plaie est étendue, soit selon la longueur, soit selon la largeur, examine alors s'il y a eu séparation de l'os non complète, ou considérable, de sorte que ses parties puissent être amenées et réunies l'une à l'autre et adhérer avec le temps; et alors tu feras une suture et réunion des parties, comme je te dirai aussitôt. Mais si l'os a été tellement séparé qu'il n'adhère plus par quelque point de sa circonférence, ou qu'il ne tienne plus à l'os sain en quelque point, alors tu l'enlèveras immédiatement, à la première visite, si tu le peux facile-

(1) Pour générateur. *Carnis generativus et incarnativus.*

ment, sans grande douleur du patient. Conds ensuite la plaie selon la règle donnée dans le précédent chapitre, et fais que les parties adhèrent solidement l'une à l'autre; procède ensuite comme il a été indiqué plus haut. Et considère bien que si l'os coupé et séparé ne se tient pas partout avec l'os sain, de sorte qu'il ne soit pas retenu dans toute sa circonférence, alors, comme cela a été indiqué plus haut, comprime l'os lui-même et mets-le bien à sa place et joins ses parties l'une à l'autre avec ta suture, d'après la règle donnée plus haut, et procède au moyen de plumasseaux, tampons, des nombreux fortifiants et autres médecines susdites. Affermis ensuite parfaitement la partie avec une bande convenable, de telle sorte que les parties d'os ainsi réduites (1) restent à la place due, s'il te semble que cela soit possible, et si non, enlève cet os séparé tant que la plaie est récente et que l'os est nouvellement fracturé, parce qu'alors le malade sera moins éprouvé par cette ablation que si on laisse s'écouler le temps et qu'ensuite il soit nécessaire d'enlever cet os, car tu causeras alors une grande douleur au malade par une nouvelle plaie qui, au début, n'aurait pas été faite; d'autant plus qu'avec le temps la nature semblait déjà indifférente à l'état de cet os et avait même commencé la production nouvelle de chair. Et ainsi, par la nouvelle douleur apportée à la nature on lui causera une perturbation, et cela sera cause que la maladie sera plus longue et que la plaie se consolidera mal et imparfaitement. Et remarque ici, sur la suture et le mode de suturer, un précepte général à toutes les sutures, selon qu'elles doivent être faites sur tout membre blessé attendant la conservation de sa forme et de sa figure des divers modes de la suture ellemême. Premièrement, que toute suture est meilleure et plus durable avec un fil de lin fort et égal, simple ou double, ciré, qu'avec la soie, quoique la soie soit plus fine et plus noble que le fil. Car le fil, et surtout ciré, coupe et use moins, et plus lentement (2), et est de plus longue durée en cet endroit que la soie et, à cause de cela, est de moin-

(1) *C̄oductæ*.
(2) Sous-entendu : les tissus.

dre douleur; et c'est pourquoi il est choisi à cause de cela pour toute suture de plaie. Et aussi ces sortes de suture sont choisies parce que les plaies circulaires sont d'une guérison plus lente que les longues. De même, la suture doit être faite avec une aiguille triangulaire (1), parce qu'elle pénètre plus facilement le membre qu'une aiguille égale (2). De même tu dois examiner le mode de suture : en effet, la plaie est cousue par quelques-uns comme les pelletiers cousent les pelleteries, et cette suture est d'une plus belle cicatrisation, comme je l'ai expérimenté en mon temps. Cette suture se fait aussi avec des nœuds et par leur entrelacement, car le fil est retourné deux fois dans le premier nœud, une fois dans le second, pour que le nœud reste plus solide, et on laisse entre un nœud et un autre la distance d'un doigt. La suture se fait quelquefois par application de plumasseaux et de bandes, de sorte que des plumasseaux triangulaires, faits selon la forme de la plaie, soient appliqués sur les lèvres de celle-ci, de chaque côté, que les bords des plumasseaux soient ensuite cousus l'un à l'autre et qu'ainsi les lèvres de la plaie, qui étaient éloignées, soient amenées l'une vers l'autre et restent fixées. Mais cette suture n'a sa place que lorsqu'il faut une petite suture et que la plaie est très petite et n'aura pas besoin d'une forte ou solide contention, mais petite et faible. Et d'un autre côté aussi, cette suture ne peut être faite en toutes les parties du corps, mais seulement dans les parties planes et unies. La suture se fait aussi quelquefois en laissant les aiguilles dans la partie, autour desquelles aiguilles le fil est enroulé trois ou quatre fois et bien assujetti; et celle-ci ne se fait qu'en un membre volumineux, comme au bras blessé lorsque, par exemple, la partie détachée y est pendante et elle se fait aussi lorsque la plaie a besoin d'une contention forte, solide et prolongée des parties, en même temps que de leur réunion étroite l'une à l'autre. Et ces modes de suture sont les plus ordinaires et les plus usuels, étant donné qu'il soit possible d'en imaginer d'autres; mais je n'en ai cure pour le présent; que

(1) *Cum acu triangulata*,
(2) *Æqualis*.

ces modes nous suffisent donc pour maintenant. Mais si la blessure a été faite avec une flèche, remarque tout d'abord si la flèche est apparente à la vue ou non. Si elle est apparente, alors aussitôt, à la première visite, mollifie et fortifie la partie avec huile rosat, graisse de poule, janne d'œuf et un peu de safrau mêlés et chauds, s'il ne se produit pas d'écoulement de saug, parce qu'alors procède tont de snite avec les remèdes connus qui arrêtent le sang, et ce jusqu'à son arrêt; ensuite avec le médicament susdit, jusqu'à parfaite mollification de la flèche et de la partie. Et si les laïques, ou les rumeurs des femmes et les amis te sollicitent pour que la flèche soit extraite tout de suite, et qu'il soit évident pour toi que la flèche est entrée peu profondément dans le membre, de sorte qu'elle puisse être extraite avec assez de facilité et sans grande difficulté et sans accident pour le malade, ainsi que sans douleur notable, alors extrais-la tont de suite, et si ces conditions ne te paraissent pas devoir se réaliser, laisse alors la flèche jusqu'à trois, quatre ou cinq jours, et ensuite extrais-la d'après la manière qui t'a été donnée. Et dans ta première visite du malade observe les règles assez connues du début des plaies, c'est-à-dire que la phlébotomie soit faite ou la ventousation et le clystère ou le suppositoire. Et soit le malade réglé avec la diète froide et sèche et la boisson froide dites dans les deux precédents chapitres. Qu'on n'omette jamais de faire autour de la plaie l'onction avec huile rosat, bol d'Arménie, vinaigre et un peu de safran, ou avec suc d'herbes froides, styptiques, comme suc de jouharbe, de solathre, de plantain, etc. Et soit la plaie mollifiée avec huile rosat chaude, de manière qu'entre le manche de la flèche et le pourtour de la plaie soit introduit de l'huile, selon que possible. Mais le jour suivant tu te rendras auprès du malade et, à moins que la faiblesse ou autre chose vienne l'empêcher, tâche d'extraire la flèche de cette manière : Prends le manche de la flèche entre les tenailles dentées (1) et affermis-les bien en pressant bien avec les mains sur la partie postérieure des tenailles, afin que les dents des tenailles s'impriment for-

(1) *Tenaculæ dentales.*

tement dans le manche de la flèche, et lorsqne tu auras fait ainsi, tourne les tenailles à droite et à gauche, et ensuite tu ramèneras la flèche au point où elle a été en premier lieu, ou à travers lequel elle est entrée tout d'abord, et ainsi tu pourras extraire la flèche directement (1), sans difficulté, lorsque la flèche aura déjà fait elle-même sa voie par le tour que tu lui auras fait faire à droite et à gauche et réciproquement. Laquelle flèche ayant été extraite de la manière dite, tu rempliras la plaie avec des bourdonnets d'étoupe ou de lin trempés dans huile rosat, jaune d'œuf, safran, mêlés et chauds, sans tasser beaucoup les bourdonnets, et que cela soit continué jusqu'à trois ou quatre jours; et ensuite commence à mondifier la partie avec miel rosat, térébenthine, farine d'orge, farine de fenugrec, myrrhe et sarcocolle. Car cet emplâtre mondifie et calme la douleur. Cette mondification étant faite, ou une plus énergique si elle a été nécessaire, soit la partie incarnée avec poudre d'encens, mastic, sarcocolle et adragant. Soit ensuite consolidée avec poudre de noix de cyprès, momie, écorces de grenades, galles et autres de ce genre, ou bien qu'il soit procédé avec les onguents faits avec ces poudres selon la règle donnée plus haut dans les autres chapitres. Mais si la flèche ne se manifeste pas à la vue, cherche alors si elle ne serait pas dans le nez ou ailleurs, en explorant avec ta sonde (2) dans lequel des deux points elle se trouve, dans la cavité du nez ou ailleurs, etc., et si tu ne la trouves pas d'aucune manière, alors mollifie et fortifie toujours la partie avec huile rosat, jaune d'œuf, graisse de poule et safran, jusqu'à ce que la flèche se manifeste à ta vue par l'effort de la nature; et si elle ne se manifeste pas, alors consolide la plaie et abandonne la flèche, si, par ce procédé, la plaie peut se consolider, et si tu ne vois pas que tu puisses l'arracher par quelque moyen. Souvent, en effet, et remarque-le bien, la flèche abandonnée se manifestera à toi par cette voie même, naturellement. Quelquefois même la nature, dans son ingéniosité, la pousse à la place convenable pour qu'elle

(1) *Recte linealiter.*
(2) *Tentando cum tenta.*

soit extraite; et alors, facilement et sans difficulté, ainsi que sans grande incommodité pour le patient, elle sort d'elle-même, ou quelquefois enfin, ainsi abandonnée, elle se manifeste à toi de telle sorte que le malade l'extrait lui-même, ou du moins le médecin, avec facilité. Mais si la flèche n'apparaît pas, mais se manifeste à toi par le contact de ta sonde, et non à la vue, alors tâche de mettre de l'huile rosat sur le manche de la flèche (1) et de mollifier toute la partie de la blessure avec la même huile, pendant quelque temps, et lorsqu'il te semblera que la partie est suffisamment mollifiée, cherche le moyen de placer dans le manche de la flèche une sonde faite avec crochet, et tâche de le faire, et enfonce le crochet dans l'ouverture du manche jusqu'au vide inférieur du manche (2); fais alors des tractions pour retirer la sonde à l'extérieur et tâche d'extraire la flèche au moyen de ladite sonde recourbée, si c'est possible. Mais si cela ne te semble pas encore possible, alors tu reviendras à ladite mollification de la plaie et à la dilatation de l'orifice. Nous avons nous-même très souvent dilaté le lieu où se trouvait la flèche, après ce premier essai au moyen du crochet, ou de la sonde recourbée, avec zégi ou vitriol duquel on fait l'encre (3), placé dans le trou de la flèche, ou dans lequel est la flèche; et après cette application de vitriol un jour, nous avons procédé un autre jour avec huile rosat, etc., comme ci-dessus; ensuite avec zégi, etc., et en continuant jusqu'à ce que nous sommes arrivé à une dilatation convenable de la plaie; et alors, le troisième ou quatrième jour, nous avons entrepris la mobilisation et l'extraction de la flèche au moyen de la sonde, et nous l'avons extraite facilement sans douleur. Et toi, tu devras faire de même, car au moyen de ce procédé on évitera que la flèche ne soit point extraite, ou, du moins, que sa sortie ne se manifeste point

(1) *Canna sagittæ.*

(2) Par le mot *canna* l'auteur a voulu désigner soit le manche creux de la flèche, soit la douille par laquelle le fer était assujetti au manche d'une manière plus ou moins solide; car on fixait parfois le fer assez peu pour qu'il restât sûrement dans la plaie.

(3) *Zegi vel vitreolus de quo fit encaustrum.*

au médecin, on on lui fera meilleure issne. Mais si, cachée on visible, la flèche est barbelée (1), alors place une canule d'airain sur chaque barbe, on une canule de plume d'oie, et saisis alors le manche de la flèche avec tes tenailles et extrais à l'extérienr. Car alors, en enlevant la flèche, ces barbes ne pourront s'introdnire dans les tissus (2) à cause de la canule d'airain on de plume d'oie, empêchant la pénétration et s'y opposant. La flèche étant enlevée et extraite de la manière dite, qu'il soit alors procède à la cure comme il a été dit plus haut, dans le présent chapitre et dans d'autres Mais si le miel rosat, la myrrhe, la farine d'orge, etc., n'étaient pas un mondificatif suffisant, que la partie soit alors mondifiée avec l'onguent des apôtres, ou vert, ou avec ce mondificatif : prenez d'bermodactyles, d'asphodèles pulvérisés, de chaque 1 once, de réalgar, d'arsenic, de fleur de cuivre, d'huile rosat, de vitriol, de chaque 1 drachme, de miel despumé 1 once ou davantage, pour qne la préparation reste liquide; mêlez et faites usage. Après le mondificatif, tu t'appliqueras à l'incarnation et à la consolidation selon la manière donnée plus haut. Que la diète dn patient soit, au début, comme celle qui a été dite dans les denx chapitres précédents, ou mie de pain lavée plusieurs fois dans eau cuite, sucrée, mêlée avec verjus ou vin de grenades; ou bien soit suc d'orge, ou sa ptisane, coupée avec du sucre; ou bien qu'on lui donne laitues, chicorée, pourpier et courges cuites et bouillies avec lait d'amandes douces et semences communes, ou aussi panade préparée avec ledit lait. Et qu'il ne mange de viande et ne boive de vin d'aucune manière, et que le patient fasse cela jusqu'à ce qu'il soit en sécurité relativement à l'apostème, s'il est fort et robuste d'énergie, d'âge, de constitution et des autres qualités. Mais s'il est faible, qu'on lui donne alors viandes de poulet, ou de chevreau, ou de veau, cuites avec lesdites herbes on semences communes. Qu'on lui donne aussi, dans la suite, chair de perdrix, de faisan, d'oiseaux des bois et non point des marais, œufs à la coque, jus des

(1) *Barbulata.*
(2) *In membris.*

viandes susdites, mie de pain apprêtée avec ces jus, avec œufs en forme de brouet (1), et bref qu'il use de mets de digestion douce et, à la fin, qu'il use desdites viandes accommodées en pâté (2) ou autres préparations savonreuses de ce genre avec ces espèces : prenez de cannelle choisie 2 onces, de cardamome, de galanga, de macis (3), de girofle, de noix muscade, d'ammi, de chaque 5 drachmes, de safran 2 drachmes. Soit fait avec ces substances une poudre dont il usera avec ses aliments. Que la boisson soit, dès le début, l'eau de décoction d'orge, avec sucre rosat vieux, ou une boisson de ce genre, froide et sèche. Mais vers la fin et, du moins, après sécurité relativement à l'apostème, il peut user de vin noir, faible ou vert, avec eau de sucre rosat cuite, ou avec dite eau de prunes, ou avec seule eau commune sucrée, etc., et qu'il soit ainsi réglé.

CHAPITRE IV

DE LA PLAIE A LA SUBSTANCE DE L'ŒIL, AVEC ÉPÉE OU FLÈCHE, ETC.

Les blessures de l'œil, quelles qu'elles soient, sont à redouter, à cause de la grande sensibilité de l'œil et à cause de sa noblesse et de son affinité avec le cerveau. Et les blessures sont faites dans cette partie, parfois avec une flèche qui est apparente, ou avec un autre instrument parfois non apparent. Mais qu'il soit apparent ou non, il faut

(1) *Brodettum.*
(2) *Pastellum.*
(3) *Macis.*

que le médecin traite l'endroit frappé au moyen d'onctions fortifiantes autour de la partie, par des mollifications sur la plaie et autour de la plaie, ainsi qu'autour de la flèche dans la plaie, et par des choses tendant à éviter l'apostème chaud dans la partie, et par la diète et le régime de vie, selon la règle donnée dans les chapitres précédents, à cause surtout de la nature de cette plaie. Mais si la flèche est apparente à ta vue, de telle sorte qu'elle puisse être saisie par les tenailles, que le manche de la flèche soit alors saisi avec le bec et les dents des tenailles, qu'elles soient bien fixées dans le manche de la flèche et qu'elles soient tournées à droite et à gauche avec la flèche ainsi saisie, et que la flèche soit ensuite retournée à sa place propre et soit extraite délicatement, sans douleur et sans danger pour le malade, autant que possible et, cela étant achevé, que la plaie soit remplie sur l'heure, immédiatement, avec huile rosat chaude, mêlée avec jaune d'œuf et safran, jusqu'à deux ou trois jours, à moins que l'écoulement du sang l'empêche, parce qu'alors il faut appliquer tout de suite les remèdes connus pour arrêter le sang, pendant deux jours ou davantage. Soit ensuite procédé avec le médicament susdit maintenant, et pendant le temps y indiqué. Mais le troisième, ou quatrième, ou cinquième jour, commence à mondifier la partie avec miel rosat, farine d'orge, myrrhe, sarcocolle, farine de fenugrec, etc., ou, si cela ne suffisait pas, avec le mondificatif plus fort dit au précédent chapitre. La mondification parfaite étant achevée, soit la partie incarnée et consolidée, comme il a été dit d'autres fois, etc. Mais si la flèche n'apparaît nullement, alors après avoir observé premièrement toutes les règles relatives à la nature de la plaie, et aux médecines locales (1), et à la diète, et autres de ce genre, que toute la plaie dans laquelle est la flèche soit remplie avec huile rosat simple chaude, et tu feras ainsi jusqu'à ce qu'il soit certain qu'il s'est produit quelque mollification de la plaie, et alors, avec ta sonde poussée autant que possible au fond de la plaie, tu iras à la recherche de

(1) *Medicina localis.*

la flèche, et ingénie-toi à la trouver avec tes instruments de fer et à l'extraire sans souffrance pour le malade, autant que possible. Et si la plaie produite par la flèche ne se laissait pas bien dilater au moyen de l'huile, de telle sorte que la flèche puisse être extraite, alors mondifie et dilate l'ouverture de la plaie premièrement avec l'onguent des apôtres, ou vert, ou autre de ce genre; ensuite dilate avec une tente soit en éponge, soit en aristoloche, soit en moelle de lauréole, ou de sureau, desséchée et bien comprimée. La plaie étant dilatée et mondifiée, tu chercheras la flèche elle-même, et extrais-la, si c'est possible, selon la manière susdite. Mais si tu ne peux pas l'extraire, abandonne-la à la nature, comme j'ai dit plus haut. Car la nature, par son génie et admirable sagacité, ne cessera pas de la repousser au moyen de la mollification de la partie et de quelque suppuration, jusqu'à ce qu'elle l'ait amenée au point de sortie le plus convenable, et aura montré ainsi que le malade, par lui-même et sans l'aide du médecin, pourra quelquefois l'extraire sans souffrance. Et dans ce cas, à l'œil, au nez et à la hanche, nous avons vu, dans notre temps, plusieurs chez lesquels la flèche est restée cachée pendant une année et plus. et s'est montrée ensuite et est sortie facilement et sans peine, d'elle-même, ou avec un peu d'aide du médecin. Ne tarde pas cependant à soigner la plaie d'une flèche qui reste ainsi cachée comme je l'ai dit plus haut. Mais si l'œil a reçu une petite blessure entre la conjonctive et la cornée (1), produite par une petite baguette (2), ou autre chose petite et frêle, soit avec une aiguille, fragment de bois et semblables, alors, les règles susdites du début étant observées touchant la phlébotomie, la diète, le défensif autour de la partie et le calmant de la douleur, que cette blessure soit traitée aussitôt, dès le commencement jusqu'à la fin, avec le collyre que je vais te dire tout de suite, et avec l'emplâtre que je te dirai après le collyre.

(1) *Inter coniuncturam et corneam.* Salicet désigne ici le cul-de-sac oculo-palpébral. Par le mot *cornée* les anatomistes anciens désignaient la sclérotique qu'ils appelaient *cornée opaque.*

(2) *Virgula.*

Le collyre est donc tel : Prenez de bol d'Arménie 5 onces, de tuthie, de sang-dragon, d'adragant, de gomme arabique, d'antimoine, de chaque 3 onces. Soient parfaitement broyés et tamisés et soient mêlés avec 1 livre d'eau de roses. Ensuite que tout cela ainsi mêlé soit mis dans une ampoule de verre (1) qui soit suspendue au moyen d'un fil à l'anse d'une chaudière ou d'un chaudron (2) plein d'eau, suspendu sur le feu, et que l'eau bouille pendant une heure avec l'ampoule ainsi placée, et que l'ampoule reste suspendue de manière qu'elle ne touche point le fond ni les parois du vase. Cela fait, soit ajouté dans l'ampoule 2 onces de vin de grenade clair et soit, le tout, laissé au soleil pendant un jour, et alors chaque jour, deux fois par jour, soit mis dans l'œil deux ou trois gouttes de ce médicament. Cela fait, tu mettras alors cet emplâtre sur tout l'œil : Prenez de suc de solathre, de suc de joubarbe, de suc de courge, de suc de citrouille, de suc de concombre, de suc de pourpier, de suc de plantain épurés de leurs fèces, de chaque 1 once, de bol d'Arménie, d'adragant, de gomme arabique, de mastic, de momie, de myrrhe, de chaque 5 onces. Soient bien pulvérisés et tamisés et soient mêlés aux sucs et, avec suffisante quantité de farine de lentilles ou, si tu veux, d'orge, fais un emplâtre pour l'œil, comme j'ai dit. Car il répercute, dessèche et mondifie. Et si l'on ne trouvait pas les sucs à cause que ce serait l'hiver, soit pris eau de roses, eau de plantain, vin de grenades et eau de nénuphar. Le collyre susdit, avec cet emplâtre, par sa propriété, frigidité et stypticité, préserve l'œil de recevoir les superfluités et aussi de la mauvaise complexion chaude (3). Il consolide aussi les ulcères des yeux par sa douce dessiccation jointe à une certaine frigidité, et sans mordication (4), tels que doivent être remèdes et médecines locales des yeux, comme veulent tous les auteurs.

(1) *Ampulla vitrea.*
(2) *Ad manubriū caldaris aut lebetis.*
(3) *Mala cōplexio callida.* Disposition à l'apostème chaud.
(4) *Mordicatio.*

CHAPITRE V

DE LA PLAIE AU COU, AVEC ÉPÉE, OU FLÈCHE, ETC.

Les plaies qui sont faites au cou par épée et semblables se font selon la longueur ou selon la largenr et, avec cela, la nnque est blessée on non. J'entends ici par cou la partie postérieure de la gorge qni va du commencement de la nuque, en haut, jnsqu'au septième spondyle vers le bas de l'épine. S'il y a donc telle plaie selon la longueur, si elle est grande, et si elle n'est pas avec lésion de la nuqne, ni avec perte de chair ni d'os, alors affronte aussitôt les lèvres de cette plaie an moyen d'une suture faite avec un fil ciré, comme dans le chapitre de la plaie au nez, en laissant dans la partie plus déclive de la plaie une ouverture plus grande, pour que la plaie puisse se modifier par là et la sanie être expurgée. Et alors, à la première visite, mets dans cette ouverture de la plaie un bourdonnet ou des bourdonnets roulé ou ronlés dans jaune d'œuf, huile rosat et safran, à moins que tu ne sois détourné de cela par l'écoulement du sang, parce qn'alors tu t'occuperas tout de suite de l'éconlement au moyen des restringents dn sang qui sont connus, pendant ce jonr on plus, sans délier la partie (1). Tu reviendras ensuite an médicament dit. Mais applique sur la suture cette sorte de médicament confirmatif de la partie : Prenez d'adragant, de gomme arabique, de sang-dragon, d'aloès, de mastic pulvérisés, autant de chaque, mêlez et répandez en poudre snr la suture, comme j'ai dit et, autonr de la plaie, ponr la confortation (2) de la

(1) *Dissolvere locum.* Lever le pansement.
(2) *Confortatio.*

partie, mets bol d'Arménie avec huile rosat et avec sucs d'herbes froides répercussives dits au précédent chapitre et, la poudre dite sur la suture étant mise sur toute la plaie, place un gâteau d'étoupe roulé dans jaune d'œuf, huile rosat et safran, on dans le médicament répercussif dit maintenant. Soit ensuite la partie liée avec une compresse convenable et laissée ainsi, jusqu'à la seconde visite. Mais avant la seconde visite ordonne au malade l'évacuation du ventre (1) et la phlébotomie, si c'est nécessaire. Et à la seconde ou à la troisième visite, ou selon qu'il te semblera plus convenable, commence à mondifier la partie et à la fortifier avec miel rosat, myrrhe, farine d'orge et safran, et ne mets plus d'huile rosat dans la plaie, parce qu'elle augmente la putréfaction par son onctuosité (2), et si encore tu veux mondifier la partie plus que la fortifier, ajoute alors la térébenthine aux choses susdites. Et si ces choses ne mondifiaient pas suffisamment la partie, mondifie avec onguent des apôtres, ou vert, etc., et ne fais jamais omission de défensif autour de la partie. La mondification étant faite, et l'assurance qu'il ne survienne pas d'apostème étant acquise, soit la partie incarnée et consolidée avec les choses dites dans les précédents chapitres. Mais si cette plaie est tellement grande et longue, avec perte de peau et non point d'os, soit alors toute ton attention dans la confortation de la partie autour de la plaie avec les remèdes susdits, et dans l'incarnation, la restauration et la consolidation avec choses qui font naître la peau, desquelles nous te ferons suffisamment abondance au livre cinquième, et nous en avons fait aussi dans les précédents. Mais si cette plaie si étendue, etc., est avec perte d'os entièrement séparé, etc., alors tu l'enlèveras tout à fait s'il te semble que par l'affrontement des parties l'une contre l'autre il ne puisse, avec le temps et l'ingéniosité manuelle, se rejoindre, se resouder et être conservé. Et alors couds, affermis la partie de tout côté, répands sur la suture la poudre confirmative, mondifie, incarne et consolide comme ci-devant. Mais s'il te semble que cet os lésé puisse rester à cette place et se réunir

(1) *Largitas ventris.*
(2) Le texte porte *oleaginitas.*

à l'os sain, alors tn ramèneras les parties l'nne contre l'antre avec nne snture de la pean et tn comprimeras parfaitement l'nne contre l'antre les parties d'os ponr qn'elles se ressondent et se rejoignent convenablement. Soigne ensuite ces mêmes parties ainsi affrontées avec pondres, emplâtres, plumasseaux et bandages sus-indiqnés. Mais si la plaie est avec perte de peau et d'os, alors tu procèderas avec les remèdes appropriés réparateurs de l'os et avec les confortatifs connus, lesquels confortatifs doivent être froids et secs, comme sucs des herbes dites, hol d'Arménie, hypociste, terre sigillée, oseille et autres de ce genre. Et les réparateurs doivent être génératifs de chair (1), comme est cette poudre : Prenez d'encens, de mastic, de chaque 5 drachmes, d'adragant, de gomme arabique, de momie, de myrrhe, de chaque 2 drachmes. Soient pulvérisés et tamisés parfaitement et répandus en poudre sur l'os, l'orifice de la plaie étant rempli de bourdonnets. Ou bien soit fait onguent avec résine, térébenthine, cire et huile en quantité suffisante, d'après la manière donnée au chapitre de la plaie au nez, et aussi aux autres chapitres; ou bien soit procédé avec l'onguent de résine susdit. L'incarnation étant faite avec ladite restauration, soit la plaie consolidée comme je t'ai premièrement enseigné. Si cette plaie est avec lésion de la nuque, alors examine bien, dans les membres qui sont au-dessous de la lésion de la nnque, lequel des deux ils ont perdu, la sensibilité ou le mouvement, ou non, je dis en partie ou en totalité. S'ils ne les ont pas perdus, tu procèderas autour de la plaie avec le confortatif, comme j'ai dit, et dans l'affrontement des parties avec la suture, parce qu'il faut laisser la plaie ouverte à l'endroit où est la lésion de la nuque, afin qu'aucune pourriture ne puisse être retenue dans la nuque. Et il faut fortifier la nuque avec miel rosat, térébenthine, myrrbe, farine de fenugrec et safran, mêlés et chauffés, et placer cela cbaud sur ce seul point et, au commencement, à l'endroit de la plaie où a été laissé un orifice dans la suture. Ou bien il faut fortifier la partie et calmer la douleur avec miel rosat, jaune d'œuf,

(1) *Carnis generativus.*

huile de mastic ou de lis, avec les espèces décrites par Mésué (1) et un peu de safran, d'iris et de sarcocolle. Après cette confortation et mondification, on une plus grande s'il est nécessaire, soit la partie incarnée et consolidée comme cela est connu. Mais si les membres avaient été lésés au-dessous, par la lésion de la nuque, pour avoir perdu la sensibilité et le mouvement, en tout ou en partie, la sensibilité revient bien et le mouvement par la bonne et diligente cure du médecin, pourvu que, dis-je, la lésion ait été produite à la nuque selon la longueur et non selon la largeur. Et que la nuque soit traitée comme il a été dit premièrement avec les confortatifs, les mondificatifs, les incarnatifs et les consolidatifs dits et suffisamment connus, sans jamais oublier autour de la partie le défensif susdit plusieurs fois, etc. Mais si la plaie a été faite selon la longueur du cou, et si elle est petite et avec lésion de la nuque, et si dans ce cas la suture n'est pas nécessaire, ni l'affrontement forcé des parties, alors procède dans la cure directement comme il a été dit tout d'abord. Et si la plaie a été faite sans lésion de la nuque, alors la térébenthine n'est pas nécessaire, mais fortifie et mollifie la partie aussitôt, dès le commencement, ou bien calme la douleur avec jaune d'œuf, huile rosat et safran mêlés, chauffés en hiver et froids, au contraire, en été; et cela soit fait jusqu'à trois ou quatre jours. Mondifie ensuite la partie avec miel rosat, farine d'orge, myrrhe mêlés ou, si c'était nécessaire, avec mondificatif plus fort, plusieurs fois dit. Incarne ensuite et consolide comme précédemment. Et le même mode peut être observé immédiatement, au début, dans toutes les plaies susdites quelles qu'elles soient jusqu'à ces trois ou quatre jours, ensuite avec les mondificatifs appropriés aux plaies, comme dans les plaies des nerfs et de la nuque, en n'omettant pas la térébenthine avec miel rosat, myrrhe et safran. Mais dans les autres plaies non nerveuses il ne faut pas traiter ainsi au moyen de la térébenthine. Et cela, comme je le dis toujours, à moins que l'écoulement du sang t'empêche, parce qu'alors il faut tourner ton attention vers ce point, comme il a

(1) Voir aux auteurs Arabes dont il est question dans l'Introduction, p. XXII.

été dit dans les précédents chapitres. Mais si la plaie du cou a été faite selon la largeur, et si elle est grande et par le travers du cou, les membres inférieurs au-dessous de la lésion de la nuque perdent alors immédiatement la sensibilité et plusieurs le mouvement, et ne les reprennent plus. Et à cause de cela, le médecin ne doit pas s'occuper avec moins d'application, mais, au contraire, avec une plus grande, de la confortation de la nuque et de sa mondification, incarnation, etc., comme j'ai dit plus haut. Car la sagace et savante nature dont la sagesse n'a pas de bornes (Galien, des *Critiques*, II) (1), fait souvent, dans les membres du corps humain, par son opération subtile et impossible pour nous, ce qui nous paraissait tout à fait irréalisable par le médecin, avec les instruments bons et nécessaires. Rien ne résiste à la forte et bonne nature et rien, en quelque sorte, ne lui est impossible (Galien, II, des *Aphorismes* (2), à l'aphorisme avant-dernier, l'*humidité aux corps ayant chairs, etc.*). Mais que le confortatif et mondificatif et aussi, en partie, incarnatif de la nuque ainsi lésée, qui doit être appliqué sur la nuque depuis le commencement jusqu'à son incarnation, après que tu auras procédé pendant deux ou trois jours avec jaune d'œuf, huile rosat, safran, soit tel : Prenez de colature de miel rosat, 3 drachmes, de cire mondée 5 onces, d'encens, de mastic, de myrrhe, d'iris, d'adragant, de gomme arabique, de momie, de chaque 2 drachmes, d'huile de mastic, d'huile de spic, de chaque 2 onces, de résine de pin, de térébenthine, de chaque 1 once. Soient cire, résine, térébenthine et huile dissoutes ensemble sur le feu et passées à colature et, lorsqu'elles seront refroidies, soit ajouté les poudres susdites et soient toutes choses parfaitement mélangées avec la spatule et incorporées et gardées pour l'usage susdit. Il fortifie en effet la partie, incarne et enlève la douleur de la partie, etc. Et tu ne négligeras pas non plus, dans ce cas, d'affron-

(1) Il s'agit probablement des trois livres *De diebus criticis.*

(2) Galien n'a pas écrit d'Aphorismes, mais des Commentaires sur les aphorismes d'Hippocrate : *Commentaires de Galien sur plusieurs livres d'Hippocrate : Epidémies, Aphorismes, Pronostics.*

ter l'nne contre l'antre, au moyen d'une sutnre convenable et forte, les parties du con séparées, en laissant une forte aiguille dans la sutnre, comme j'ai dit an chapitre de la plaie au nez, ni de bien fortifier avec la poudre plusieurs fois susdite, confirmative de la sutnre, et tu ne songeras pas à abandonner la plaie de la nuque, mais, au contraire, tu travailleras à la traiter au moyen des médecines propres, ensuite à l'incarner et consolider comme précédemment, si c'est possible. Mais si la plaie, étendue, a été produite dans le sens de la largeur du cou, comme il a été dit, mais sans lésion de la nuque, de laquelle plaie le sang se serait échappé et s'échappe encore en excessive abondance, alors au moyen d'une suture, tu ramèneras jusqu'au cou ou jusqu'à la veine d'où s'écoule le sang les parties du con séparées; et maintiens alors ces parties affrontées en mettant cette poudre sur la suture : Prenez de bol d'Arménie, de sang-dragon, de terre sigillée, d'aloès, de gypse, de gomme arabique, d'adragant, de mastic, de momie, de chaque 5 onces; soient broyés et répandus en poudre sur la suture; et avec étoupes roulées dans jaune et blanc d'œuf battus, placées alors sur la suture, affermis bien la partie et lie-la convenablement pour que tout reste en place. Et la poudre susdite peut aussi être mise sur la veine, et elle sera bonne, mélangée avec blanc d'œuf battu et poils de lièvre. Ou si tu as besoin d'un médicament plus fort, ajoute aux susdits alun de sucre, ou de roche, ou parfois vitriol. Ou bien mets sur la veine coupée la poudre de momie et de gypse, etc., faite au chapitre de la chute et percussion sur la tête, mêlée avec blanc d'œuf longtemps battu et roulé dans poils de lièvre, comme j'ai dit. Ou bien mets cette poudre : Prenez de râpure sèche de roseau, de charte, de parchemin, de toile d'araignée, de farine folle du moulin, de chaque 5 onces, de gypse, d'aloès, de bol d'Arménie, de sang-dragon, de momie, d'adragant, de gomme arabique, de mastic, de terre sigillée, de poudre de brique rouge (1), de poussière qui se trouve à la bouche du four, de poudre

(1) *Pulvis lateris rubei.*

de ronille (1) et constrictifs de cette sorte, parties égales de chaque; soient mêlés avec blanc d'œuf et soit la partie remplie de poils de lièvre roulés dans le dit médicament, en les comprimant avec les doigts et tenant solidement sur la partie avec les doigts quelque temps, jusqu'à ce que tu voies que le sang ait cessé de couler. Lie ensuite convenablement la partie avec bandes, etc. Et s'il vient à être arrêté au moyen de ce médicament ce sera bon; mais si non, que le bout de la veine soit cautérisé avec nn cautère convenable pour cela, ayant à son extrémité la forme arrondie, et sur le point cautérisé applique alors blanc d'œuf avec quelqu'une des poudres qui viennent d'être dites, afin qne la mauvaise disposition chaude apportée par le cautère et prête à se développer soit réprimée. Et que cela soit fait tout de suite, à la première visite, et que la partie soit laissée dans cet état et ne soit pas déliée jusqu'à trois ou quatre jours, selon ce qui te semblera de l'arrêt du sang. Procède ensuite au moyen de quelque remède onctueux amenant la séparation de l'eschare peu à peu et non violemment. Ensuite mondifie, incarne et consolide, comme il a été dit plusieurs fois. Mais si la plaie faite au cou selon la largeur et le travers a été petite, tu procèderas, à la première visite, au moyen de la suture et avec les remèdes qui arrêtent le sang, si c'était nécessaire, ensuite avec les mollifiants et les dits calmants de la douleur, avec jaune d'œuf, huile rosat et un peu de safran, puis avec les mondificatifs, incarnatifs et consolidatifs plusieurs fois susdits et à dire. Et s'il arrivait que tu eusses besoin de dilater la plaie à cause de son resserrement et étroitesse et, peut-être, à cause de sa profondeur, étant donné que la plaie est petite, dilate alors la partie avec discernement en évitant les nerfs, artères et cordes. Procède ensuite en la cure de la plaie dans l'ordre et manière dits et connus. Mais si la plaie a été faite au cou avec une flèche et existe avec lésion de la nuque, ce que tu sauras parce que les membres, au-dessous de la plaie, perdent la sensibilité et le mouvement, on bien si elle a été faite sans lésion de la

(1) *Pulvis æruginis.*

nuque, que toute ton application soit entièrement mise d'abord à l'extraction de la flèche faite peu à peu, non violemment, c'est-à-dire en mollifiant premièrement la partie dans laquelle la flèche est fixée, avec huile rosat, graisse de poule, ou beurre et safran, jusqu'à trois ou quatre jours. Il faut ensuite essayer d'extraire la flèche délicatement en le retournant avec tes tenailles, tantôt à droite, tantôt à gauche, de la manière susdite pour la flèche enfoncée dans le crâne, puis en la ramenant au point par lequel elle est entrée, et l'extraire alors avec attention et délicatement, si c'est possible de cette manière Procède ensuite en la cure de la plaie au moyen des règles et modes plusieurs fois indiqués plus haut. Mais s'il est certain pour toi que l'extraction de la flèche ne peut être effectuée par cette voie, alors tout de suite, dès le début, ou même après avoir expérimenté pendant ces trois ou quatre jours la susdite manière d'extraire la flèche, agrandis avec le rasoir la plaie de la flèche, du moins tout son orifice, afin qu'elle puisse être extraite facilement sans accident, autant que possible, comme nous avons dit plus haut pour la flèche du crâne. Il faut procéder ensuite en la cure de la plaie comme tu l'as appris dans les chapitres supérieurs et dans le présent. En effet, la flèche étant extraite, procède tout de suite avec les constrictifs du sang, si c'est nécessaire, à partir de la première visite jusqu'au second et peut-être au troisième jour, selon que tu croiras être tranquille relativement à la constriction du sang. Ensuite, à la seconde visite, remplis la plaie avec des bourdonnets roulés dans jaune d'œuf, huile rosat et un peu de safran, mêlés et chauds en hiver, froids en été, et cela aussi jusqu'à deux ou trois jours. Occupe-toi ensuite de la mondification et de l'incarnation de la plaie, comme nous l'avons dit plus haut, puis de la consolidation et induration de la plaie (1), en comprenant par induratifs les remèdes qui ont la vertu de dissiper l'induration dans la chair (2) et cette ventosité (3) produite dans

(1) *Induratio vulneris.*
(2) *Removere duritie in carne.*
(3) *Ventositas.*

la partie par le mal, comme myrrhe, sarcocolle, alun de sucre, litharge, céruse et autres de ce genre et onguent des apôtres, ou vert, ou d autre sorte, selon qu'il paraitra meilleur au médecin, d'après l'usage qu'il voudra faire de telles substances et selon que les circonstances qui pourraient se présenter à lui d'un jour à l'autre lui sembleront devoir ou pouvoir être traitées par elles. Remarque cependant ici cette unique maxime générale, tant au point de vue du pronostic, qu'à celui de ton opération, que toute plaie de tête, quand elle a atteint la substance du cerveau, ou ses enveloppes, ou la nuque, qu'elle soit selon la largeur et le travers du cou, ou selon sa longueur, ou selon les racines des nerfs ayant leur origine au cerveau ou à la nuque et surtout aux spondyles des côtes supérieures susdites, en haut, ou quand elle a atteint les nerfs nobles qui sont aux fociles du genou (1) ou qui sont aux adjutoires et autres lieux déterminés, est mortelle d'après la connaissance acquise par la science et la spéculation théorique. Car ces parties ont une affinité avec le cerveau ou une connexité avec lui par le moyen des nerfs, et le cerveau sympathise (2) aussi avec les autres membres et est atteint par leur lésion, par laquelle lésion du cerveau sont détruits, ou diminués, ou emportés la sensibilité et le mouvement qui sont nécessaires à la vie. Et puisqu'ils sont nécessaires à la vie, la mort de tout le corps suivra nécessairement la destruction de la sensibilité et du mouvement résultant de la blessure des parties susdites. Mais, mon ami, quoique ce dire soit scientifique, il ne me semble cependant ni bon, ni utile, ni honnête que le médecin ne conserve aucun espoir dans les cas de ce genre, ni qu'il renonce à une médication raisonnable, mais qu'il examine et qu'il tente, en agissant auprès du malade, comme il conviendra et comme il pourra, avec les ressources de sa réflexion et de son imagination, s'il pourrait le sauver de ce cas désespéré, ce à quoi la nature très sage tend quelquefois en cachette et par son génie très subtil dans des cas qui paraissent, dis je, impossibles à l'homme, et même à très bonne fin, aidée des moyens raison-

(1) *In focilibus genu.*
(2) *Cōpatitur.*

nables et convenables préparés par le médecin. Souvent même, sans aucun aide du médecin, la docte et sagace nature fait cela. Et fais bien attention qu'en de tels cas le médecin doit toujours donner son pronostic (1) aux parents et aux amis du malade, afin qu'il ne soit pas mal jugé par eux et par le commun des laïques et qu'ils n'aient pas une mauvaise opinion de lui, à cause de son ignorance, disant qu'il n'a pas su ni reconnu la maladie, ni l'état du malade, à cause de quoi il n'a donné aucun pronostic. Parce que si le malade doit être sauvé plus tard par ton intervention prudente, en même temps que par la nature, alors à cause du bon résultat que tu auras atteint en cela, ta renommée s'élèvera et croîtra par le pronostic et l'exposé de cette maladie sans espoir fait à ses parents et à ses amis. Et pour la plus grande confirmation de ces cas et événements (2), je veux te présenter des exemples vrais et convenant à ceci, dans lesquels, depuis le début du mal, j'ai préparé la terminaison et une terminaison heureuse. J'ai vu et j'ai eu en traitement un certain habitant de Crémone, du nom de Lazarinus, blessé à la tête avec une épée ou un gourdin (3), comme il m'a été rapporté ; et la plaie alla profondément jusqu'à la substance médullaire du cerveau (4) ; et la plaie était selon la longueur de la tête, sur le sommet, de la partie antérieure du front, jusqu'au milieu de la tête vers l'occiput. Et aussitôt que j'ai vu cet homme, les cheveux de la tête étant rasés, comme j'ai dit au chapitre de la cure de la plaie du crâne, et la mondification (5) du sang étant faite ainsi que l'essuyage, et l'enlèvement de quelques parties de l'os coupé, séparées de l'os sain et non lésé, étant faite par moi avec mes instruments, lorsque j'ai vu clairement et ouvertement toute la plaie, alors j'ai pronostiqué tout de suite sa mort certaine. Et un bandage étant fait selon les règles susdites, j'ai annoncé à ses parents et à ses amis que le cas

(1) *Uti prognosticatione.*
(2) *Eventus* qui signifie aussi réussite, succès.
(3) *Roncho.*
(4) *Substantia cerebri medullaris.*
(5) Nettoyage.

était sans espoir et la mort du malade et, pour le moment, je l'ai laissé. Mais le troisième jour après le coup, le malade devint totalement paralysé de tout le corps, et il laissait échapper dans son lit, sans le sentir, la superfluité de la première digestion et de la seconde (1), et ce malade resta bien pendant sept jours sans manger, comme les personnes présentes me l'ont rapporté, mais il buvait de l'eau froide, crue, avec sucre rosat vieux, quelquefois cuite et sucrée ainsi. Mais à cause de ce signe je n'ai pas cessé de le visiter avec soin chaque jour et de le traiter selon le mode et la règle donnés plus haut. Et alors, le sixième jour après l'établissement de la paralysie, il put manger et demanda, et je lui fis alors préparer du bouillon de poulet jeune et je le lui présentai, et la boisson sus-indiquée et point de vin, et je procédai succinctement à la mondification et abstersion du cerveau et de la plaie, selon les règles et modes donnés au chapitre de la plaie à la tête, et bref la nature, avec les moyens médicaux (2) a travaillé de telle sorte qu'il a été rendu à son ancienne santé et, en vérité, il a vécu encore plus de vingt ans après, et en semblable cas j'en ai guéri beaucoup, le secours divin et la nature opérant principalement. J'ai vu un autre homme blessé avec une flèche à la nuque, dans le cou, frère de Henri Cinzarius de Crémone, qui aussitôt après avoir été frappé perdit la sensibilité et le mouvement dans tous les membres, au-dessous de cette partie blessée de la nuque, de telle sorte que chaque jour il perdait dans le lit, sans le sentir, les superfluités de la première et de la seconde digestion (3). Bref, après avoir exposé aux parents ma désespérance de sa vie et le pronostic de mort, je l'ai guéri et je l'ai tellement rétabli, qu'il pouvait s'en aller, avec deux bâtons, à travers la

(1) Les fèces et les urines, ces dernières étant probablement désignées par l'auteur par « *superfluité de la seconde digestion* », car les anciens, par le mot digestion, exprimaient non seulement la fonction de l'appareil digestif, mais encore la fonction de nutrition dans l'intérieur des tissus.

(2) *Instrumenta medicinalia.*

(3) *Superfluitatibus primæ et secundæ digestionis peccabat quotidie ī lecto īsensibiliter.*

ville, et il vécut encore pendant dix ans. J'ai vu une autre fois à Crèmone un certain du nom de Gabriel de Prolo, blessé à la jambe sur le focile, avec une flèche qui perfora jusqu'à l'os et ne lésa pas l'os ; et ce fut une flèche d'arc (1), comme il m'était raconté, et bref, avec tous les moyens et médecines, la nature ne put ainsi empêcher qu'il ne survint un frisson violent et, en vérité, il fut presque mort pendant un mois. Tu sauras donc que le frisson survenant dans une blessure du cerveau, de la nuque, signifie qu'elle a pénétré dans le cerveau, ou la nuque, ou les nerfs nobles et souvent que la mort doit arriver. Et s'il y a fièvre avec insomnie, perte de l'appétit, affaissement de tout le corps, cela présage sans doute la mort. Et s'il survenait le flux du ventre, la fièvre ni le frisson ne faisant défaut, cela signifie encore la mort. Mais si, par le bénéfice du flux, ces symptômes étaient écartés et cessaient, ils ne signifieraient pas alors un mal, mais plutôt un bien et la vigueur de la nature sur l'infirmité et sur sa cause. Quant à la diète, dans ce cas, au début, au milieu et à la fin, il en a été assez parlé dans les précédents chapitres, selon qu'il convient dans toutes les blessures, et aussi de la boisson ; c'est pourquoi je ne le répéterai pas. Mais tu sauras que le vin excite le cerveau et les nerfs plus que quelle autre chose que ce soit. En conséquence, fais s'abstenir de vin, autant que possible, les malades ainsi blessés, parce que

(1) Flèche lancée par un arc. Il y avait aussi des flèches lancées à la main, reproduction de l'ancienne javeline et du javelot, plus court que la javeline (du latin *jaculum* de *jactare*). La flèche apparut en France avec les Huns, les peuples des Baléares, les Italiens et les Gascons. En langue romane et en français primitif on disait SAETTE (*sagitta*); on disait aussi ESLINGUE, PASSADOUX, DARDE, GOURGON, SONGNOLE. Puis l'on dit FLÈCHE lorsque furent venus les archers génois qui disaient FLESCHE et les archers anglais qui disaient FLICQUE.

Deux sortes de flèches sont fréquemment mentionnées dans notre histoire : le CARREAU ou GARRA (*quadrellus*) qui était parfois empenné d'airain, et le VIRETON, empenné lui aussi, et qui virait ou tournait en l'air.

Quant au fer, il était tantôt inséré et cloué solidement au manche, et tantôt si peu assujetti à dessein, qu'il restait toujours dans la plaie. La forme du fer était arrondie, plate ou triangulaire.

On trouve dans des livres de prières du neuvième siècle : « Des flèches du Hongrois délivrez-nous, Seigneur. »

ce sera bien pour eux, à moins que l'habitude du malade pour le vin, ou son âge avancé, ou sa faiblesse, ou autre cause de ce genre ne te porte à consentir pour lui à son usage modéré.

CHAPITRE VI

DE LA PLAIE A L'OREILLE, AVEC ÉPÉE OU FLÈCHE, ETC.

Lorsque les blessures ont lieu dans la région de l'oreille ou autour de l'oreille, alors il est certainement à craindre qu'il n'y ait eu lésion du cerveau ou de ses parties intrinsèques (1), toutes parties dont la mort suit le plus souvent la lésion. Il est à craindre aussi qu'il n'y ait eu lésion du nerf de l'ouïe, car par cette lésion l'homme est privé de l'ouïe, ce qui est désavantageux (2) et un grand mal dans sa vie. De là, pour éviter l'apparition de ces accidents arrivant quelquefois à cause des plaies faites dans ces dits endroits, soit avec épée, soit avec flèche, ou autre de ce genre, il faut que le médecin prudent examine tout de suite, dès le début et recherche avec sagacité ce qui pourrait exister des lésions susdites, de peur que les ignorant par défaut de recherche, il ne voie ces accidents se produire à la fin; lesquels lorsqu'ils sont produits sont incurables ou, au moins, difficiles à guérir, et encore rarement à coup sûr, et sont imputés à l'ignorance du médecin. Qu'il examine donc aussitôt, dans les premières visites, la nature de la plaie, sa forme et la manière dont le coup a été porté, au moyen de recherches avec ses instruments et

(1) *Partes intrinsecæ*, les parties intérieures (de l'oreille).
(2) *Inutilis.*

par ses informations auprès du malade et de l'assistance, par les signes des antécédents et des autres circonstances. Car au moyen d'une telle recherche il pourra venir comme il faut à bout de la lésion de la blessure et de sa malignité; et qu'il procède alors en la cure selon ce que demandera cette malignité. Si donc une pareille blessure avec épée ou semblables est d'une étendue si grande qu'elle ait besoin de rapprochement des parties au moyen de suture, qu'elles soient alors rapprochées comme il faut l'une contre l'autre et cousues, comme dans le chapitre de la plaie au nez et à la face, et soit mis sur la suture poudre confirmative de la suture et conservative (1) dite en cet endroit; et autour de la plaie qu'il mette le défensif plusieurs fois dit, et ce qu'on a coutume de mettre dans ouverture de plaie récente. Le premier jour et à la première visite, soit mis des bourdonnets roulés dans le mollificatif et calmant de la douleur plusieurs fois dit, fait de jaune d'œuf, huile rosat et safran, à moins que l'écoulement du sang l'empêche, parce qu'il faut s'occuper premièrement de l'écoulement. On procède ensuite comme j'ai dit maintenant jusqu'à 3 ou 5 jours, puis tout d'abord avec le mondificatif léger et confortatif de la partie plusieurs fois dit, fait de miel rosat, farine d'orge et myrrhe, quelquefois aussi de miel rosat, térébenthine, sarcocolle, myrrhe et un peu d'alun de roche; et je dis cela quand la plaie a besoin d'une mondification plus forte; quelquefois avec l'onguent des apôtres, ou vert, selon qu'il sera nécessaire de recourir aux choses plus fortes. Avec cela soit observé la règle et ordre voulus dès le début de quelque plaie que ce soit, du moins considérable, relativement à la phlébotomie, ou à la scarification, clystère ou suppositoire susdits; relativement aussi à la diète susdite dans la nourriture et boisson, qu'il boive, en effet, eau de décoction de prunes de Damas et de jujubes sèches, avec sucre rosat. Car cette eau soulage le ventre et, par sa frigidité, ne permet point à la fumée ou aux vapeurs de monter à la tête; et les autres susdites boissons sont bonnes aussi et meilleures sur-

(1) *Confirmativus et conservativus.*

tont pour fortifier l'orifice de l'estomac (1) et l'appétit qui, le plus souvent, est éteint dans ce cas. Et ces boissons empêchent parfaitement que la fumée et vapeurs ne montent à la tête, mais elles ne soulagent point le ventre comme la susdite eau de prunes. Mais si la blessure a été de peu d'étendne, de sorte qu'elle n'ait pas besoin de l'affrontement des parties avec suture, qu'il soit alors procédé directement comme il a été dit plus haut, excepté qu'il ne soit pas fait de suture. Et soit observé dans ce cas les règles de la phlébotomie, on ventousation, si c'est nécessaire, du clystère, diète dans la nourriture et boisson, défensif. mollificatif, sédatif de la douleur dans la blessure et confortatif de la partie, et mondificatif léger, et mondificatifs forts, si c'était nécessaire, d'incarnatifs et consolidatifs qui ont été dits plus haut au présent chapitre et plus haut dans les autres. Mais si cette plaie a été faite avec une flèche et qu'il te paraisse que la flèche ait pénétré jusqu'au cerveau, réfléchis bien avant de l'extraire. Car tu sauras qu'il ne peut pas se faire que le malade n'arrive en peu de temps à l'aliénation (2) et au vomissement, ou aux longues insomnies, ou au tremblement (3), ou à l'affaiblissement du sentiment et du mouvement, ou à l'agitation avec douleur intolérable, ce qui est signe de spasme (4) et finalement de mort. Et lorsqu'il se produit de la rougeur des yeux avec une certaine teinte sombre et un certain enfoncement autour des yeux, c'est un signe plus certain. Et lorsque tu seras sûr, au moyen de ces signes et de ta pensée perspicace et par le soupçon sur le mode de percussion et de perforation de la flèche, tiré des amis du malade ou autres. que le cerveau a été lèsé de cette manière, le péril est mortel, que tu fasses ou non l'extraction de la flèche. Mais il est plus noble et plus habile de l'extraire, parce qu'il rejaillirait une certaine ignorance et infériorité de ton art et un défaut de valeur

(1) *Os stomachi.*
(2) *Alienatio.*
(3) *Tremor.*
(4) *Spasmus.* D'après Chomel, ce mot était généralement employé comme synonyme de convulsion.

de l'opération si tu la laisses séjourner. Qu'elle soit donc extraite très délicatement, en observant le procédé susdit de son mode d'extraction, quoique, le plus souvent, l'excitation de l'esprit animal et de la chaleur naturelle soit la conséquence de l'extraction de la flèche qui a pénétré jusqu'au cerveau, et une syncope dont souvent on ne peut faire revenir le malade, et la mort. Avant donc d'en arriver à une pareille extraction ou à quelque déplacement de la flèche, que le point où elle est soit tout de suite mollifié avec huile rosat, graisse de poule et un peu de safran, et soit alors la plaie de flèche agrandie, autant qu'il sera possible, avec le rasoir ou tes autres instruments de fer pour la tête (1), de manière que tu puisses librement l'extraire aussi légèrement que possible. Laquelle étant extraite, procède tout de suite avec le mollificatif et le sédatif de la douleur plusieurs fois dit, soit avec jaune d'œuf, huile rosat et safran, à moins que le flux du sang ne t'empêche; et je dis cela, que la blessure soit ou non pénétrante jusqu'au cerveau, ou jusqu'au nerf de l'ouïe, ce que tu sauras par la perte de l'ouïe et le contact de la flèche. Soit ensuite la plaie mondifiée, incarnée et consolidée comme les autres plaies. Que le malade observe exactement aussi la diète dite pendant tout le temps de sa maladie, et fais toujours en sorte que le malade s'abstienne spécialement de vin, du moins jusqu'à ce qu'on soit en sûreté relativement à la venue de l'apostème chaud, à moins que le manque de force ou autre chose te force à lui concéder le vin, car il n'y a rien qui frappe aussi subitement et immédiatement le cerveau et les nerfs que le vin; bien plus, il hâte la formation de l'apostème à la tête blessée et aux nerfs et, à cause de cela, il est bon et utile aux malades de s'en abstenir. Et même certainement il est utile et convenable aux bien portants d'en faire un usage modéré et tempéré.

(1) *Instrumenta capitalia.*

CHAPITRE VII

DE LA PLAIE A LA GORGE, AVEC ÉPÉE OU FLÈCHE, ETC.

Tu sauras que les plaies faites à la gorge avec épée, ou autre de ce genre, ou flèche, soit en long, soit en large, sont très redoutables, et à cause du conduit du poumon qui est appelé trachée-artère (1), et à cause de la voie et conduit de l'estomac qui est appelé meri ou œsophage (2), lesquels conduits sont manifestement placés à la gorge. Tant anssi à cause de deux grandes veines qui ont été appelées guides (3) par les auteurs, qui sont à droite et à gauche du conduit lui-même du poumon, dans la partie apparente de la gorge (4); au-dessus desquelles deux guides traversent deux artères, grandes aussi, qui sont deux veines, et les deux artères se divisent immédiatement et se dirigent vers le ponmon et le cœur (5), par la blessure desquelles un dommage est tout de suite communiqué au poumon et au cœnr, à cause de leur sympathie (6) pour ces veines et artères par l'affinité et liaison (7) qu'elles ont avec elles. Car le sang s'épanche alors du poumon au cœur et le déprime, gênant le poumon dans son mouvement nécessaire

(1) *Caña pulmonis quæ trachea arteria vocatur.*
(2) *Caña stomachi, quæ meri vocat, aut æsophagus.*
(3) *Guides.*
(4) *In manifesto gulæ.*
(5) *Super q̄bus duabus guides transeunt duæ arteriæ magnæ etiam, quæ sunt duē venæ, et arteriæ duæ ad pulmonē et cor īmediate distinquuntur et dirigunlur.*
(6) *Compassio.*
(7) *Affinitas et colligantia.*

à la vie, et il étouffe et éteint la chaleur dans le cœur, comme cela a lieu dans tout autre afflux subit d'humeurs et refoulement au cœur, d'où la mort est amenée immédiatement. Mais la plaie du conduit du poumon et aussi de l'estomac est redoutable, parce que le conduit du poumon étant lésé, il en résulte un dommage et un obstacle dans l'expulsion des fumées de la respiration (1) et des superfluités de l'air attiré (2), non nécessaire ni convenable à l'aération du cœur (3). Mais le dommage du conduit de l'estomac empêche le passage du manger et du boire et, par conséquent, de toute nourriture dans l'estomac, par laquelle nourriture la vie se maintient, et par le défaut de laquelle elle cesse. Et à cause de cela tu remarqueras que la blessure du conduit de l'estomac ne tue pas aussi vite ni de la même manière que la blessure du conduit du poumon. Parce que la nature de l'homme et la vie peut se soutenir plus longtemps et attendre sur le défaut de nourriture que sur le défaut et refus de l'air (4) nécessaire pour rafraîchir la chaleur du cœur et chasser la superfluité de la fumée de la respiration, qui ne convient point. Et pour confirmer ces opinions émises sur les plaies de la gorge dans les points déterminés, indiqués maintenant, je te citerai des exemples qui pourraient sembler téméraires aux hommes, mais, en vérité, ils se sont produits manifestement devant moi et plusieurs, avec opérations manuelles, comme je l'écrirai. J'ai vu un certain seigneur Boniface, neveu du S. Hubert Marchionis Palavicini, qui fut blessé avec une flèche très petite, légère, à la guide du côté gauche, près de la trachée-artère, dans la partie découverte de la gorge, et il n'est sorti de cette plaie qu'une goutte de sang, comme celle qui resterait suspendue à une gouttière (5), et elle ne pénétra point au-dedans par quelque point, et elle n'adhéra point, et elle ne fut point appliquée à la partie pour y demeurer de quelque

(1) *Fumus capinosus.* Voir au *Glossaire.*
(2) *Ær attractus*, l'air inspiré.
(3) *Cordis eventatio.*
(4) *Æris denegatio.*
(5) *In modū stillicidii.*

manière, ou pour se solidifier dans la gorge, et bref cet homme mourut sur l'heure en ma présence. Le point de la blessure devint noir tout de suite ainsi que les alentours, et cet homme eut un rugissement dans le conduit, ou bruit comme oregmon (1), jusqu'à la fin de sa vie. J'ai estimé que cela pouvait être à cause du poison de la flèche ou d'un autre poison. Mais j'ai trouvé par la relation et aussi par mon examen avec mes instruments de fer que ce n'a pas été le poison : mais cela lui est certainement arrivé à cause du préjudice communiqué au poumon et au cœur par la veine et l'artère apportant le sang et l'esprit (2) à ces membres et d'eux à la tête, de sorte que de l'affinité et liaison réciproque de ces membres, la suffocation de la chaleur (3) et de l'esprit s'ensuivent au cœur, et ainsi la mort aussitôt. J'avais pensé de ne pas phlébotomiser aux deux bras, afin que le sang fût détourné vers l'autre côté et pour qu'il ne traversât pas au poumon et au cœur pour suffoquer l'esprit vital et la chaleur naturelle du cœur, comme il l'a fait, mais le peu de temps, comme je l'ai dit, a empêché l'œuvre préméditée. J'en ai vu un autre qui s'appelait Sarfus et était chef d'une Curie, qui fut frappé en ma présence par un soldat, en jouant, avec le bord de la main (4) sur la trachée-artère et dans le voisinage des veines guides, et aussitôt il tomba à terre comme mort, et resta ainsi environ pendant une heure et, en vérité, je le crus mort d'après les apparences, mais il resta en lui quelque souffle presque sensible (5), et finalement ses forces reparurent, il revint à la vie et fut sain et sauf. J'en ai vu encore un certain autre qui était en prison dans la ville de Crémone, qui par désespoir se coupa le conduit du poumon avec un couteau qu'il avait, et aussi le conduit de l'estomac, de sorte que, au moment de manger et de boire, les aliments et la boisson sortaient par la plaie, et

(1) *Oregmo.*

(2) « Artère, c'est le lieu du sang spirituel. — Guy de Chauliac. » Voir au *Glossaire*.

(3) *Suffocatio caloris.* La perte, l'étouffement de la chaleur.

(4) *Acies manus.*

(5) *Quasi sensibilis.*

l'air aussi, au moment de la respiration, sortait manifestement par la plaie. Et alors, appelé auprès de lui, j'ai amené aussitôt les lèvres de la plaie l'une contre l'autre avec une suture, d'une manière convenable, comme au chapitre de la plaie au nez et à la face et j'ai bien fortifié la suture avec la poudre conservative dite en cet endroit même, et avec bourdonnets et plumasseaux d'étoupes roulés dans le blanc d'œuf et les poudres dites qui y ont été mêlées, liés solidement sur toute la plaie avec un bandeau. J'ai procédé ensuite en persévérant dans sa cure selon les règles et modes qui t'ont été donnés plus haut, et il fut guéri en un mois et vécut ensuite longtemps. Mais je sais que dans cette section il ne lésa point ces veines qui sont appelées guides, ni les artères qui sont placées au-dessous d'elles; parce qu'alors, pour sûr, il n'aurait pas vécu. J'ai vu encore un certain soldat de Bergame qui fut frappé dans quelque armée, où j'étais moi aussi, et j'étais assez jeune, par une grande flèche (1) qui entra dans la gorge du côté droit de la gorge, près des guides, mais ne lésa les guides en aucune manière, et perfora jusqu'à l'omoplate gauche en pénétrant toute la gorge. Et j'ai extrait alors la flèche avec mes mains, avec observation des procédés d'usage dits au chapitre de la plaie à la tête avec flèche, et ensuite j'ai procédé dans la cure de la plaie selon le mode plusieurs fois dit, et il fut parfaitement guéri et vécut un long temps après. et j'ai eu bon salaire et solution. Remarque donc, ami, dans les plaies de la gorge faites avec épée et semblables, ou flèche, soit selon la longueur, soit selon la largeur, et tu examineras bien et, si elles sont très grandes, tu affronteras alors et tu joindras les parties comme elles doivent l'être, avec une suture convenable, et affermis-les (2) avec les dites poudres préservatives de la suture; et d'abord mollifie et adoucis l'ouverture de la plaie que tu as laissée ouverte dans la suture; ensuite mondifie, incarne et consolide comme avant. Et avec cela observe les règles susdites de la diète dans le manger et le boire. Mais si les plaies sont

(1) Le texte porte *Sagitta magna de turno.*
(2) *Firma.*

petites, procède pour elles sans suture, selon le précepte qui t'a été décrit plus haut. Mais pour l'extraction de la flèche, laisse passer quelque temps, si c'est possible, et si tu vois que tu peux attendre jusqu'à ce que tu aies mollifié, avec les remèdes susdits, le lieu de la flèche et les bords de la plaie, comme il doit être fait, et surtout s'il te semble qu'il y a quelque incertitude dans son extraction, soit à cause de la grandeur de la flèche, soit à cause de la partie lésée et de sa situation et organisation, et alors tu feras l'extraction plus tard, en préparant la partie, soit au moyen de sa dilatation, si c'est nécessaire, soit au moyen de sa mollification et confortation avec les remèdes susdits. Cela fait, soit la flèche extraite convenablement et peu à peu, de la manière susdite, et soit la plaie aussitôt remplie avec huile rosat, jaune d'œuf et un peu de safran, comme j'ai dit plusieurs fois, à moins qu'on soit empêché par l'écoulement du sang, car tu t'occuperais alors de cet écoulement, à la première visite ; tu reviendras ensuite jusqu'à deux ou trois jours au mode dit maintenant ; puis mondifie, incarne et consolide selon les règles qui t'ont été assignées plus haut pour cela, jusqu'à la fin de la cure.

CHAPITRE VIII

DE LA PLAIE A L'ÉPAULE ET AUX SPATULES, AVEC ÉPÉE OU FLÈCHE, ETC.

Les plaies de cet endroit sont très redoutables à cause du nœud et jointure, et aussi à cause de l'affinité de ce même endroit avec la nuque et les grands nerfs allant du cerveau à ces endroits ; et aussi parce que cet endroit est très douloureux pour ce motif et très sensible, et pour cette

cause l'apostème se produit beaucoup en cet endroit, pour peu de chose, lorsqu'il est blessé, de quel genre que soit la blessure. Et la fièvre se manifeste le plus souvent chez ceux qui sont blessés en cet endroit, ce qui arrive même de toute cause légère intérieure et extérieure, et cela est le signe de spasme futur et de mort. Et ce frisson avec fièvre signifie aussi cela, surtout dans les plaies de tête, soit qu'elles existent avec fracture du crâne, soit non, mais surtout et plus exactement si elles existent avec fracture. Car le frisson, dans les blessures des nerfs considérables, ne se produit que par l'afflux de la matière à la partie blessée, débilitée par la blessure; laquelle matière, lorsqu'elle rencontre alors le cerveau, et toute la tête et les nerfs, et tous les membres nerveux, et les parties blessées sensibles débilitées et, pour ainsi dire, stupéfiées par la blessure (1), s'étend par les nerfs communs de tout le corps (2) et amène alors le frisson par le désaccord et différence qu'elle a avec eux et avec leur chaleur naturelle et native. Et si cette matière augmente, afflue abondamment et est comprimée, alors elle remplit ces nerfs (3) et cause le spasme en s'étendant à eux, etc. Ou bien cette matière s'amasse dans la partie blessée et cause l'apostème et, si par le fait de son abondance elle fermente ou se putréfie, alors elle cause la fièvre. Et si par le fait d'ulcères des membres nerveux le spasme se produit, c'est à cause de la douleur qui attire la matière et la refoule dans la partie, et à cause de la débilité du membre, amenée par la solution de continuité et par l'altération de l'organisation du membre, lesquelles deux choses existent dans le membre ulcéré et font que les membres sains et forts repoussent vers lui toute leur superfluité. Cette partie en effet se continue avec l'épine par l'intermédiaire du cartilage de l'os de la spatule, et avec le thorax par l'intermédiaire de l'os de la furcule, et avec le cerveau par l'intermédiaire des

(1) *Stupefactus ex vulnere.* Salicet connaissait le choc traumatique et le définissait, on le voit, par une expression exacte.

(2) *Nervi totius corporis comunes.* Le Grand Sympathique.

(3) C'est le *pus in nervos incurrens* de Quesnay. Voir note au commencement du chapitre XIV du livre premier.

nerfs qui en descendent et qui meuvent l'épaule elle-même de divers côtés (1). Il arrive, en effet, que cette partie est blessée avec pique (2), lance et semblables, selon la longueur et selon la largeur, comme les autres membres et parties du corps, et avec flèche. Si c'est donc selon largeur ou longueur et si la plaie est grande, de telle sorte qu'il faille le rapprochement des parties au moyen de la suture, soit alors fait suture selon quelqu'une des manières dites au chapitre de la plaie au nez et à la face, comme il te semblera d'après son étendue ou sa forme, convenablement, en laissant toujours, dans la partie la plus déclive de la plaie et la plus propice à l'évacuation de la sanie, une issue ouverte, afin qu'elle puisse, de là, sortir et s'évacuer. Et sur la suture soit placé cette poudre : Prenez de sang-dragon, de bol d'Arménie, d'adragant, d'aloès, de mastic, de gomme arabique, antant de chaque. Pour la première visite soit mis dans l'ouverture de la plaie bourdonnets d'étoupe ou de lin roulés dans jaune d'œuf, huile rosat et safran, comme j'ai dit plusieurs fois, jusqu'à deux ou trois jours, à moins que tu n'en sois empêché par l'écoulement du sang, parce qu'alors tu t'occuperas d'abord de cela. Fais ensuite comme j'ai dit, puis mondifie premièrement la partie avec miel rosat, jaune d'œuf, myrrhe et safran mêlés, ajoute ensuite à ces choses térébenthine, sarcocolle et alun de roche, et cela si tu as besoin d'une plus grande mondification. Et si la plaie a besoin d'une mondification encore plus forte, mondifie avec onguent des apôtres ou vert susdits. Et cela soit fait surtout lorsque tu seras rassuré relativement à l'apostème chaud, qu'il ne survienne pas au membre blessé. Et tu n'oublieras jamais de mettre autour de la partie bol d'Arménie avec huile rosat, vinaigre et un peu de safran, ou avec sucs des herbes répercussives susdites. La mondification parfaite étant achevée, soit la partie incarnée et consolidée comme les autres fois. Et fais attention

(1) *Continuatur enim hic locus cū spina, mediante cartilagine ossis spathulē, et cum thorace mediante osse furculæ, et cum cerebro mediātibus nervis ab ipso descendentibus, movētibus ipsum humerum ad diversas partes.*
(2) *Spatha.*

de ne pas hâter la consolidation dans cet endroit ou dans les endroits semblables où sont nœnds, cordes on nerfs, sans qne cet endroit soit anparavant bien mondifié et nettoyé de superfluité sanieuse. Mais lorsque la plaie sera petite et si les parties ne sont pas très écartées, tu n'as pas besoin de rapprochement des parties, mais soit fait toutes les choses qni ont été dites maintenant plus haut, excepté la suture, et la pondre conservative de la suture ne sera pas appliquée non plns. Mais si la plaie a été faite en tel endroit avec une flèche, alors si tu ne veux pas différer l'extraction de la flèche, mollifie tont de suite la partie avec huile rosat, graisse de poule et un pen de safran, mêlés et chauds, jusqu'à mollification supposée de la partie et de la flèche. Ensuite, si tu ne peux pas l'extraire par un autre procédé, agrandis alors avec le rasoir la plaie de flèche, puis extrais-la très délicatement avec les tenailles selon le mode décrit dans le chapitre de la plaie de tête avec flèche, et pnis remplis la plaie avec bourdonnets trempés dans hnile rosat, safran et jaune d'œnf, à moins que tu ne sois empêché par l'éconlement du sang, parce qu'alors applique-toi premièrement à cela, fais ensnite comme j'ai dit à présent jusqu'à 3 ou 5 jours. Mondifie ensuite la partie comme plus haut dans le présent chapitre. Et si quelque chair molle, onctueuse (1) croissait dans la plaie, dessèche-la et détruis-la avec l'onguent des apôtres ou autre fort corrosif de ceux dont nous avons fait mention dans le chapitre de la fistule en général. La mondification étant faite, incarne et consolide comme précédemment, en n'omettant point le défensif susdit. Et tu n'omettras point ici, du moins quand il s'agira d'une grande plaie, les généralités auxquelles il faut toujours être attentif au début des plaies, soit l'extraction du sang (2), l'évacuation du ventre et semblables. Que la diète aussi soit exactement comme elle a été dite plus haut, du moins jusqu'à sécurité relativement à l'apostême. Ensuite, après ladite sécurité, le vin peut être accordé dans ce cas avec plus d'assurance

(1) *Caro quædam mollis unctuosa.*
(2) *Sanguinis extractio.*

que dans les plaies de tête. Et même, dans ce cas, qu'on donne alors sans crainte, au malade, du vin mais étendu d'eau.

CHAPITRE IX

DE LA PLAIE A L'ADJUTOIRE, AVEC ÉPÉE, OU FLÈCHE, ETC.

Lorsque l'adjutoire est blessé en travers, avec épée ou semblables, le muscle et la corde (1) qui meuvent tout le bras sont, le plus souvent, coupés et le bras perd son mouvement et rotation (2) ordinaire et utile à tout le corps et nécessaire, et alors il se laisse aller, et la main se fléchit dans le nœud de la rasète, et il ne reçoit point restauration ni reconsolidation, et cela parce que certains nerfs sensibles et moteurs sont coupés transversalement, quelquefois en totalité, et ainsi la partie inférieure du bras, au-dessous de la blessure, perd totalement le mouvement et la sensation; quelquefois ils sont coupés seulement en partie et non en totalité, et ainsi ils perdent en partie et non en tout le mouvement et la sensation. Même lorsqu'ils ne sont pas coupés en totalité, le membre recouvre encore quelquefois la sensation et le mouvement par le fait de la bonne, rationnelle et soigneuse opération du médecin, comme il m'est arrivé dans la pratique. Ces accidents arrivent aussi quelquefois par le fait d'une plaie produite avec une flèche. de traverser entièrement, du moins dans son extrémité et corde, le muscle ou lacerte (3) commun à tout le bras. Mais

(1) *Musculus et chorda.*
(2) *Motus et giratio.*
(3) *Musculus aut lacertus.*

si la plaie a été faite dans cet endroit avec épée, conteau et semblables, dans le sens de la longueur du bras, alors il n'y aura point de donte sur la perte de la sensation ou du mouvement du bras, comme précédemment, parce que cela n'arrivera point, si ce n'est par hasard, par l'erreur du médecin, ou l'imprudence du malade et le défaut de soin de la plaie. Lorsque la plaie aura été faite dans cet endroit en travers et sera grande, de sorte qu'elle ait besoin du rapprochement des parties au moyen de la suture selon quelqu'un des modes décrits dans le chapitre de la plaie au nez et à la face, comme il te semblera convenir, traite selon la complexion et la forme du membre et l'étendue de la plaie. Préserve ensuite la suture avec la poudre plusieurs fois dite, et mollifie l'endroit de la plaie et de l'orifice que tu as laissé ouvert dans la suture afin que la sanie qui se produit soit évacuée, et calme la douleur avec le mollificatif et sédatif de la douleur plusieurs fois dit, soit avec jaune d'œuf, huile rosat et un peu de safran, jusqu'à 3 ou 5 jours, à moins que tu ne sois contrarié par l'écoulement du sang, parce qu'alors occupe-toi de lui à la première visite. Procède ensuite comme j'ai dit maintenant; puis mondifie, incarne et consolide comme dans le précédent chapitre, et tu n'omettras point le défensif d'huile rosat, vinaigre, bol d'arménie et safran, ou avec sucs froids répercussifs susdits, autour de la plaie, et si le sang s'est échappé et s'échappe abondamment de cette plaie, tu l'arrêteras, autant que possible, et il n'est point nécessaire alors de faire la phlébotomie ni de ventouser, laquelle chose tu feras faire (1) s'il ne s'est pas échappé beaucoup de sang, ou bien la ventousation aux épaules ou aux fesses, comme il te semblera pouvoir être fait, selon que le permettront la force et les autres conditions. Et tu n'omettras pas l'évacuation du ventre par bénéfice soit seulement de nature, soit de clystère ou de suppositoire, si la nature ne peut opérer d'elle même deux fois par jour ou, au moins, une fois. Mais si la plaie est petite par le travers du bras, alors estime la grande abondance ou le peu de sang qui s'est écoulé, la complexion

(1) *Fieri facias.*

et organisation du malade et les autres conditions, et procède alors selon l'état apparent, procède exactement comme il a été dit plus haut, excepté que la suture n'est point nécessaire, ni la poudre conservative de la suture. Mais si la plaie, dans cet endroit, est dans le sens de la longueur, qu'elle soit petite, on qu'elle soit grande, tu procéderas en sa cure en observant les règles de la condition de lien et de temps de la plaie (1), comme il a été dit plus haut d'une manière assez étendue. Et si les nerfs sensibles et moteurs avaient été coupés en travers, ou quelqu'un d'entre eux, en tout ou en partie, il ne me déplait certes pas et je ne peux que louer, au contraire, que les parties nerveuses coupées soient affrontées et réunies, avec une suture, selon le mode et canon dit de la suture de chair et de peau. Parce que quand la nature trouvera cet affrontement fait par le médecin, elle pourra alors le continuer certainement mieux et plus facilement, et transmettre la vie de l'une à l'autre, et souder les parties avec la suture, et le membre ainsi que la cicatrice seront plus réguliers. Et si quelqu'un voulait parler et objecter ici la douleur de l'aiguille introduite dans le nerf pour sa ponction et suture, certainement cela n'est rien dire, parce que la douleur produite aux parties cousues du nerf sera aussitôt emportée par l'application d'huile rosat chaude avec jaune d'œuf et safran. Et tu peux déduire la confirmation de ce fait de la restauration de l'os fracturé. Car celui qui rétablit un membre fracturé rapproche les parties de l'os fracturé l'une contre l'autre, avec ses mains, et les rejoint et réunit bien, autant que possible et, une fois affrontées, les lie et les assujettit convenablement avec des bandes, ce qui est la même chose que dans la suture du nerf sectionné, alors la nature produit en ce point mieux, plus rapidement et plus facilement le pore sarcoïde (2) ou lien unissant ensemble, l'une à l'autre, les parties d'os séparées, et au moyen duquel ces parties d'os fracturées et détachées sont reliées l'une à l'autre et, par ce fait, la beauté du membre, son organisation et sa forme devien-

(1) *De conditione loci et temporis vulneris.*
(2) *Porus sarcoïdes.*

nent plus belles et reviennent plus facilement à leur forme ancienne et naturelle. Et de là il apparaît clairement qu'elle est erronée et puérile et même contre la tendance de la nature l'opinion de ceux qui disent que si, en cet endroit et dans des endroits semblables, un nerf est coupé transversalement et divisé en partie ou à moitié, il doit être coupé en totalité avant d'être rejoint, et qu'ensuite les parties doivent être jointes et unies de quelque manière, le mieux qu'il se pourra, ou en cousant la chair et la peau, et non point le nerf, ou sans rien coudre, mais seulement en réunissant, autant que possible, les parties séparées, avec lien et compression. Car celui qui fait cela amène un travail plus long et plus difficile dans l'œuvre de la nature et dans l'œuvre artificielle du médecin, et n'exonère et ne défend point le malade de l'augmentation de douleur. Et à cause de cela il fait et impose que ce qui pouvait être joint, grâce à la partie saine et non coupée qui restait du nerf entamé, ne se joindra plus. Et de plus, les parties qui sont au-dessous de la plaie et qui recevaient de ce nerf sensation et mouvement grâce à la partie saine qui était restée encore, lesquelles pouvaient avoir mouvement et sensation, soit en partie, soit en totalité, ne l'auront plus certainement. Et ainsi cette maladie, de curable totalement ou, au moins, en partie, aura été changée en totalement incurable par l'erreur et la défectuosité du médecin. Et le membre qui pouvait être restauré et ramené à la sensation et au mouvement, au moins en partie, ne pourra plus avoir la sensation ni le mouvement, mais sera défectueux. Qu'il soit donc procédé dans le traitement comme il a été dit plus haut, en laissant de côté le mode inutile des autres; et si la suture ne pouvait point être faite dans le nerf coupé, à cause de sa petitesse ou de sa rétraction et qu'il fût déjà recouvert par la chair et par la peau, que les parties charnues et autres qui sont au-dessus du nerf soient cousues, amenées et réunies l'une à l'autre, autant que possible, de manière que les parties incisées soient affrontées directement et unies l'une à l'autre, afin que la nature, fortifiée et aidée par l'opération médicale, puisse faire plus facilement la restauration et consolidation du membre. Cela fait, qu'il soit procédé avec le dé-

fensif plusieurs fois dit, et sur la suture il faudra remédier avec la poudre conservative plusieurs fois dite, et entre les lèvres de la plaie que tu as laissées ouvertes avec le mollificatif et sédatif de la douleur plusieurs fois susdit, et alors, sur toute la plaie, avec gâteaux d'étoupe trempés dans ledit mollificatif et sédatif de la douleur, ou bien dans le défensif susdit. Procède ensuite en dernier lien au moyen de liens légers et convenables. Et soit fait cela jusqu'à 3 ou 5 jours, à moins que l'écoulement du sang t'en empêche, parce qu'alors efforce-toi d'obvier à cet écoulement, à la première visite; fais ensuite comme il a été dit maintenant. Après cela, agis dans l'orifice de la plaie avec ce mondificatif des nerfs qui leur est approprié : Prenez de sarcocolle, de myrrhe, d'iris, de chaque 1 drachme, de térébenthine, de miel rosat passé à colature, de chaque 5 onces; mêlez, faites chauffer et mettez dans la plaie. Ou bien, remplis la plaie avec des bourdonnets roulés dans ce remède, si une aussi grande mondification de la plaie est nécessaire; ou bien ajoute aux substances dites un peu de farine de lupins. Car ces mondificatifs éloignent des nerfs les ordures et pourriture, et nettoient par leur propriété et composition. Mais tu remarqueras une chose, que ces mondificatifs, attendu qu'ils sont d'assez grande chaleur (1) dans leur composition, ne doivent pas, pour cela, être mis dans les plaies ni dans leur voisinage, si ce n'est après qu'on sera assuré que l'apostème ne surviendra pas dans la partie. Car s'ils étaient appliqués au commencement, lorsque les humeurs affluent à la partie lésée par le fait de la douleur que la blessure y a nouvellement apportée, ils augmenteraient la douleur dans le membre, et feraient affluer plus fortement les matières dans la partie, et seraient une cause d'apostème dans la partie par leur forte et trop grande abstersion. Mais au commencement, qu'il soit procédé à la mondification avec mondificatifs plus légers, comme térébenthine seule, poudre d'écorce d'encens, ou miel rosat et myrrhe et, après sécurité relativement à l'apostème, avec le susdit ou un plus fort, selon qu'il te

(1) *Caliditas.*

semblera être nécessaire. Incarne ensuite et consolide comme j'ai dit plusieurs fois. Et tu n'omettras point les choses générales qui doivent être faites au début des plaies considérables, soit la phlébotomie diversive (1) du côté opposé à la partie blessée, ou peut-être la ventousation du même côté, avec cette évacuation, et l'évacuation du ventre par bénéfice de nature ou par susdit bénéfice d'art, et la diète décrite plus haut pour le manger et le boire. Mais si la plaie de cet endroit a été faite avec flèche, elle ne réclame tout de suite, au début, que son extraction après mollification de la partie, laquelle mollification a été déjà dite au chapitre précédent, et après la dilatation (2) de la plaie, si c'était nécessaire et si elle ne pouvait être extraite différemment. Et qu'elle soit extraite légèrement et délicatement, autant que possible, afin qu'il ne soit pas causé de grande douleur au malade, selon le mode dit au chapitre de la plaie à la tête avec flèche. Laquelle étant extraite, soit la plaie remplie avec jaune d'œuf, huile rosat et un peu de safran, à moins que tu ne sois empêché par l'écoulement du sang, parce qu'alors applique-toi premièrement à cela. Reviens ensuite à ce qui est dit maintenant, jusqu'à 3 ou 5 jours, selon qu'il paraîtra nécessaire. Mais après ces jours, mondifie la partie, incarne et consolide, comme j'ai dit plusieurs fois avant. Que la diète plusieurs fois dite ne soit jamais omise, non plus, depuis le début jusqu'à la fin. Mais si, dans ce cas, le médecin trouve un apostème déjà ajouté à la plaie, soit à cause de la longue durée du temps, soit à cause d'une mauvaise condition et du mauvais soin de la plaie de la part du malade, soit aussi, par hasard, que le médecin prudent n'ait pu, avec ses instruments et médecines, tant locales qu'autrement, préserver la partie de manière que cet apostème ne soit pas arrivé, ce qui, à la vérité, sera un mauvais signe touchant la faiblesse et défaut de la nature et l'altération du membre blessé, ainsi que la fièvre présente ou future et quelquefois la mort inévitable. Que le médecin traite alors l'apostème de cette manière : d'abord que

(1) *Phlebotomia diversiva.*
(2) *Dilatatio.*

la diète dn malade, si le corps n'est pas très débile à canse de l'âge ou de la complexion on autrement, soit avec eau de gruau ou d'orge, ou lenr ptisane, avec sucre, on laitues, ou pourpier, ou chicorée, ou épinard, ou conrges bouillies, assaisonnées avec lait d'amandes douces ou avec amandé, ou panade légère de pain mondé (1), parfaitement fermenté, ou avec bouillon de petit poulet ou petite poule jeune cuit et assaisonné, avec lequel petit poulet aura cuit chicorée ou laitue, ou avec quelques altérants et refroidissants (2) suffisamment connus. Ou bien autres mets connus de ce genre, légers et faciles à digérer. Et que sa hoisson soit vin de grenades, vin de verjus, avec eau cuite sucrée, ou eau elle-même avec sucre rósat vieux, ou julep rosat. Je dis eau froide en été, mais chaude en hiver. Et qu'il soit mis plus ou moius d'eau selon qu'il semblera bon, convenable et utile à l'opération et au discernement du médecin et au goût du malade. Ou bien que ce patient, du moins s'il est resserré du ventre (3), prenne dans sa boisson eau de décoctiou de prunes de Damas sèches, avec jujubes, et non vertes, parce que les vertes nuisent davantage et que les autres soulagent le ventre. Ou bien qu'il hoive eau de décoction de grains de grenades, de violette, de cheveux de Vénus, de limons et autres de ce genre, avec sucre. Mais si le malade est faible ou de constitution délicate, soit par le fait de l'âge, soit à cause d'une longue affliction de maladie, ou pour une autre cause, qu'on lui accorde alors hardiment viandes de poulet ou de chevreau, ou viandes légères de ce genre, avec les susdites herbes cuites et altérées (4), dans le bouillon des quelles viandes soit fait panade à ce malade, ou ptisane, ou brouet, ou autre préparation de ce genre pour sa nourriture ; et sur laquelle préparation, ainsi que sur ses autres aliments, qu'il use de cette poudre aromatique, cordiale, cépbalique et hépatique : Prenez de canelle 2 onces, de cardamome, de macis, de

(1) *Panis mundus.*
(2) *Exalterans et infrigidans.*
(3) *Secundum ventrem stypticus.*
(4) *Alteratus.*

noix muscade, de girofle, de galanga, de carvi, de séséli (1), d'ammi, de chaque 2 drachmes (2), de safran 1 scrupule. Soit pulvérisé, et parfaitement tamisé, et conservé pour l'usage, comme j'ai dit. Que le malade fasse aussi usage des petits oiseaux des bois et non des eaux, rôtis parfois, parfois préparés au pot avec espèces susdites et verjus, ou vin de grenades, ou jus d'oranges, ou vinaigre, si l'on ne peut trouver les autres substances. Et que cela soit fait au moins tant que l'appétit du malade sera abattu et altéré, comme il arrive bien plusieurs fois dans les cas semblables. Même cet affaiblissement de l'appétit persistant, qu'il boive hardiment vin goret (3) rouge ou blanc, tant qu'il est styptique, pour plus grande confortation de l'estomac, étendu avec eau sucrée, ou avec eau de sucre rosat. Et si le malade n'a pas été amené à une faiblesse telle qu'il ne puisse supporter le clystère, qu'on le fasse aller chaque jour à la selle (4) soit avec clystère, soit avec suppositoire ou autrement. Par rapport à la cure de la partie et de l'apostème, tu procèderas ainsi : tu mettras aussitôt dans la plaie, comme j'ai dit, ce mondicatif des nerfs : Prenez de térébenthine 1 once, de miel rosat 5 onces, de farine d'orge 5 onces, de safran, 1 scrupule; au moins jusqu'à la guérison de l'apostème. Tu mettras ensuite un mondificatif plus fort, c'est-à-dire en ajoutant aux substances susdites myrrhe, sarcocolle, iris, aristoloche ronde, poudre d'écorces d'encens et autres de ce genre, ou un mondificatif plus fort, si c'est nécessaire. Autour de l'apostème, afin qu'il soit défendu contre l'afflux et la réception des humeurs, qu'il soit mis un défensif d'huile rosat, bol d'Arménie, vinaigre et safran et, pour l'adoucissement de la douleur, soit mis cet emplâtre chaud : Prenez de guimauve (5) coupée en morceaux, lavée, parfaitement cuite et pilée 1 livre, de farine de fenugrec, de farine de graines de lin, de farine d'orge, de chaque 2 onces, de fleurs de camomille, de se-

(1) *Siseli.*
(2) Le texte porte en outre *melega terarum.*
(3) *Vinum goretum.*
(4) *Fiat ut ascellet.*
(5) *Malvaviscum.*

mences d'aneth pulvérisées, de semences de manves, de chaque 1 once, de raisins secs, de figues grasses sèches, de chaque 5 onces, d'axonge de porc, ou de beurre de vache autant qu'il en faut pour que l'emplâtre soit bien gras, d'huile de camomille, d'huile de lis blanc, de chaque de 1 à 5 onces, d'eau de décoction d'althée susdite (1) autant qu'il en faut pour incorporer. Soit fait emplâtre dont on usera jusqu'à parfaite maturation de l'apostème. Mais si, au moment de la production de l'apostème ou de la sanie déjà formée en lui, il y avait une douleur grande et intolérable, et qu'aucun des exemples sus décrits n'apportât de calme à la douleur, alors dans le défensif de bol d'Arménie, huile rosat, vinaigre et safran soit ajouté d'opium 1 scrupule, de jusquiame, de semences de pavot blanc, de chaque 5 drachmes; mêlez et qu'il soit fait copieusement des onctions autour du point blessé, jusqu'à rémission de l'acuité de la douleur et non pendant plus longtemps; ensuite avec le défensif ordinaire et habituel, sans ces dits stupéfiants (2). Cet apostème étant mené ainsi à maturation, soit, s'il le faut, avec embrocations et autres maturatifs dits dans nombre de chapitres du premier livre, si tu pouvais détourner et chasser la matière et sanie de l'apostème vers l'ouverture de la plaie et la faire sortir par là et mondifier, fais-le, parce que ce sera le mieux. Que si tu peux le faire, alors incise cet apostème selon la forme du membre. Bref, traite et mondifie comme j'ai dit dans le premier livre relativement aux apostèmes des autres parties. Et soit ceci l'enseignement général et canon de la cure d'apostème joint à plaie, n'importe où, que, autant que possible, tu fasses sortir ainsi la matière à évacuer par l'orifice de la plaie, mais sinon, fais comme il a été exposé plus haut.

(1) *Althæa officinalis. Malvaviscum.*
(2) *Stupefactivus.*

CHAPITRE X

DE LA PLAIE DU COUDE, AVEC ÉPÉE OU FLÈCHE, ETC.

Les plaies de cet endroit sont très redoutables à canse de la liaison et pénétration des nerfs ligaments (1) reliant cet endroit. Lequel endroit est composé de divers os ayant des formes différentes, lesquels os et membres et parties de cet endroit, lorsqu'ils sont blessés légèrement, le membre perd difficilement sa forme et figure propre et même quelquefois pas du tout, s'il est soigné rationnellement par un médecin adroit. Et remarque que si, en cet endroit, la plaie a été faite en travers du côté de la partie intérieure et domestique (2), il y a alors beaucoup à craindre de l'écoulement abondant du sang des grandes veines et artères qni sont placées là, d'une manière assez apparente, et qu'il est souvent impossible de réprimer, et ainsi, par ce motif, le malade défaille et meurt. Que tous tes efforts, dans ce cas, tendent donc principalement à arrêter l'écoulement dn sang. Et note qn'il y a plusieurs hommes qui redoutent tellement l'écoulement du sang de cette partie et des autres, comme sont ceux qui craignent d'être phlébotomisés en ce lieu et autre qnel qu'il soit, que par la senle et unique crainte, la vie, refoulée dn sang et de l'esprit à l'intérieur vers le cœnr, défaille avec syncope et finit qnelqnefois par s'éteindre. Qu'il soit donc arrêté, si c'est possible, avec les constrictifs dn sang qui sont connus, comme poudres, etc., dits an chapitre de la plaie au cou et à la gorge, ou avec le cantère ardent, si ce n'a pas été possible avec les

(1) *Nervus ligamentum.*
(2) *Domesticus.*

poudres. Et si la plaie est grande et nécessite la suture, que ses parties soient ramenées l'une vers l'autre et cousues selon la règle donnée au chapitre de la plaie au nez et à la face, et que la suture soit préservée avec la poudre préservative susdite, et que toute la plaie soit traitée à l'intérieur, au-dessus et autour, exactement comme dans le précédent chapitre et les autres plus haut. Mais si la plaie est à l'extérieur ou sylvestre (1), qu'elle soit selon la longueur ou selon la largeur, tu affronteras les parties avec une suture, comme j'ai dit, et mets sur elle la poudre conservative de la suture plusieurs fois dite. Procède ensuite avec le mollificatif et le calmant de la douleur dans l'orifice ouvert de la plaie et sur toute la plaie, jusqu'à trois jours ou environ, à moins que tu sois empêché par l'écoulement du sang, parce qu'alors tu t'occuperas de lui dans la première visite, comme j'ai dit plus haut. Procède ensuite avec mondificatifs, incarnatifs et consolidatifs jusqu'à la fin de la cure, en n'omettant point les choses générales qu'il faut toujours faire au début des plaies, du moins considérables, touchant la phlébotomie, ou la ventousation, l'évacuation du ventre et la diète dans le manger ou le boire, en faisant toutes ces choses en temps fixé et propre, et en prenant toujours en considération la faiblesse et la force du malade d'après lesquelles règle toutes choses susdites et tu n'erreras point. Mais nous ne faisons aucune mention des bandages propres au membre, parce que cela n'est bien compris certainement que par la vue et opération pratique dans l'art. Remarque cependant qu'il est plus convenable et plus méthodique que le bandage de quelque membre blessé que ce soit soit fait selon la forme la meilleure pour la plaie. Par exemple, si elle est selon la largeur, au coude, à la partie domestique intérieure du coude, alors le coude et cette partie doivent être bandés convenablement avec un bandeau, en pliant toujours le bras dans le bandage, en le pressant vers la poitrine et l'y assujettissant ainsi et en imposant au malade une position et un repos tels que les parties de la plaie rappro-

(1) *Sylvestris.*

chées et réunies par la suture adhèrent mieux et se rejoignent l'une à l'autre. Mais si c'est à la partie sylvestre du coude, alors elle doit être bandée le bras étant étendu, comprimé du côté extérieur, en imposant au malade une telle position et aussi un tel repos pour la fin susdite. En effet, par cette forme diverse et variée du bandage et par cette variété de place ou de position du membre blessé faite dans les divers cas, est obtenu dans le membre un mode certainement meilleur, plus beau et plus rapide de continuité et d'annexion des parties de ce membre séparées, et de leur consolidation. Mais si la plaie de cet endroit, faite avec l'épée, est petite, tu n'auras pas besoin de rapprochement ni de suture des parties, mais mollifie, calme la douleur, défends, mondifie, incarne et consolide la plaie, les règles susdites touchant cela étant observées, et sur la diète et le bandage, et sur l'extraction du sang, si elle est nécessaire, et sur l'évacuation du ventre, naturelle et artificielle. Et si, dans cet endroit, la plaie est faite avec une flèche qui sera entrée dans le coude, alors mollifie tout de suite l'endroit où est la flèche, et toute la plaie. avec huile rosat, graisse de poule et un peu de safran; agrandis ensuite la plaie avec le rasoir, si c'est possible, si tu ne peux pas l'extraire autrement, et alors tu l'extrairas légèrement et délicatement, comme il te sera plus possible. Puis aussitôt, remplis la plaie avec bourdonnets d'étoupe ou de lin non entièrement roulés dans jaune d'œuf, huile rosat et un peu de safran, jusqu'à trois jours ou environ ; et sur toute la plaie mets également gâteaux d'étoupe trempés dans le susdit médicament, puis tu feras toujours, jusqu'à la fin de la maladie, des onctions copieuses autour de la plaie avec bol d'Arménie, huile rosat, safran et vinaigre. Et après cela mondifie la plaie avec les susdits mondificatifs connus, incarne et consolide, plus ou moins, avec les substances que tu as connu, selon qu'il te semblera être nécessaire et s'accumuler là une superfluité à mondifier. Et cela, à moins qu'au moment de l'extraction de la flèche l'écoulement du sang t'empêche, parce qu'alors occupe-toi tout de suite de lui, puis reviens au mode dit maintenant ci-dessus. Et ainsi le malade sera guéri, etc.

CHAPITRE XI

DE LA PLAIE A LA RASÈTE DE LA MAIN, AVEC ÉPÉE OU FLÈCHE, ETC.

De quelque manière que soit faite la plaie en cet endroit, et avec quel instrument que ce soit, elle n'est pas si redoutable ni si mortelle (1) que la plaie au coude faite comme il a été dit auparavant dans le précédent chapitre. Mais il est bien vrai que, grâce aux nombreux nerfs de la région, elle est très douloureuse, et l'apostème se produit facilement en cet endroit pour ce motif, et par le fait de la pénétration multiple de divers nerfs et de leur enlacement; et aussi parce que le membre penche par sa situation et tend en bas. C'est à cause de cela que les apostèmes se produisent d'habitude facilement en cet endroit lorsqu'ils (2) sont blessés. Et tu prendras bien garde à cela dans la cure. S'il se produit donc une telle blessure et si grande qu'elle ait besoin de suture, qu'elle soit faite alors immédiatement selon le mode qui t'a été exposé plus haut, et procède comme dans les chapitres supérieurs avec la poudre conservative de la suture répandue sur elle. Dans l'orifice de la plaie laissé ouvert procède ensuite avec des bourdonnets d'étoupe roulés dans le mollificatif et sédatif susdit de la douleur, fait de jaune d'œuf, huile rosat et safran, et procède sur toute la plaie avec le même médicament, au moyen de gâteaux d'étoupe que tu y auras trempés. Lie ensuite convenablement, en n'omettant jamais le défensif répercussif fait de bol d'Arménie, huile rosat, vinaigre et

(1) *Nec sic mortale.*
(2) Les nerfs.

safran, en ajoutant quelquefois à ceux-ci suc de solathre, de joubarbe, de plantain et autres répercussifs froids de ce genre, si c'est nécessaire. Et cela soit fait à la première visite, jusqu'à trois jours on environ. Reviens ensuite au mode susdit, à moins que l'écoulement du sang t'empêche, parce qu'alors tu tourneras tes efforts de ce côté à la première visite. Fais ensuite comme j'ai dit. Et si la plaie n'a pas besoin de suture, à cause de son étroitesse, qu'elle soit laissée telle et qu'il soit procédé en sa cure avec les autres moyens susdits. Mais si une flèche a pénétré en cet endroit, alors les règles de son extraction dites au chapitre de la plaie à la tête avec flèche étant observées, qu'elle soit extraite délicatement. Et que toute ton attention alors soit à défendre la partie avec bol d'Arménie, huile rosat, safran et vinaigre, ou quelquefois avec les sucs déjà dits, s'il fallait une défense et une répercussion plus fortes de la partie, afin qu'il ne s'y forme point d'apostème et que la douleur soit adoucie. Et s'il s'est écoulé peu de sang par la plaie, que la phlébotomie soit faite alors tout de suite, à la main du côté opposé. Et sur toute la plaie et son orifice soit appliqué le médicament fait de jaune d'œuf, huile rosat et safran, mêlés et chauffés, jusqu'à 3 jours ou environ. Qu'il applique ensuite les mondificatifs dits plus haut dans les précédents chapitres. Qu'il observe aussi la diète exposée plus haut, de manière qu'entre autres choses il évite le vin autant que possible, au moins jusqu'à sécurité par rapport à l'apostème. Et si la douleur grande et intolérable persistait et n'était pas chassée au moyen des remèdes dits, alors au susdit défensif fait de bol d'Arménie, huile rosat, vinaigre et safran, qu'on mêle d'opium parfaitement trituré dans un mortier 5 drachmes, autre part 1 scrupule, de jusquiame blanche, de pavot blanc contus, de chaque 1 drachme, de suc de solathre, de suc de joubarbe, de chaque 1 drachme. Mêlez le tout ensemble et qu'on recouvre alors de cet emplâtre toute la partie autour de la plaie. Et que cela soit fait souvent dans la journée, jusqu'à ce que la douleur ait cessé et soit amortie. Laquelle douleur cessant, qu'on laisse de côté les stupéfiants de ce genre comme opium, pavot et jusquiame, de crainte que la partie ne soit trop refroidie par les subs-

tances froides et stupides (1) de ce genre, et que la chalenr native et l'esprit qni sont nécessaires ponr rendre la santé au membre ne soient engourdis et s'éteignent dans le membre. Mais si après la consolidation de la plaie à la rasète et après sa cicatrisation et même après la guérison de quelque membre blessé, dn moins de quelque jointure qne ce soit, il re-te quelque dureté on nodosité, de telle sorte que le membre ne puisse se fléchir comme il le devrait, soit mis alors sur la partie et cicatrice cet emplâtre mollificatif : Prenez de litharge parfaitement broyée et tamisée 5 onces, d'huile commune bonne et nouvelle 15 onces, de mucilage de fenugrec, de mucilage de graines de lin, de mucilage de graines d'althée, de mucilage de mauve, de chaque 2 on 4 onces, de moelle de jambe de veau, de graisse de rognons d'animal châtré, de beurre, de chaque 3 onces, d'ammoniaque, de bdellium, de galbanum, de myrrhe, de chaque 1 once et soit ainsi préparé : soient les gommes mises à ramollir dans du vinaigre pendant la nuit, puis soient mises dans une bassine sur le feu avec ce vinaigre, afin qu'elles se dissolvent bien et que toute la partie gommeuse se mélange dans le vinaigre; soit fait ensuite la colature et soit remis de nonveau sur le feu, à bouillir, jusqu'à ce que toute l'humidité du vinaigre soit consumée. D'autre part, soit alors la litharge mise sur le feu dans une bassine avec l'huile et qu'on laisse bouillir en agitant constamment avec une spatule jusqu'à ce que la litharge soit parfaitement dissoute, soit mêlée à l'huile, et ait bien noirci, et soit réduite à consistance d'onguent visqueux, ce que tu sauras au moyen d'une goutte mise sur le marbre ou le fer. Soit ensuite retirée du fen et, lorsqu'elle sera un peu refroidie, lui soit alors ajouté gommes et mucilages susdits, que le tout soit parfaitement mélangé avec la spatule et que les graisses susdites soient ajoutées à toutes ces choses presque à la fin du refroidissement, et toutes choses agitées et mélangées parfaitement avec la spatule, jusqu'à ce qu'elles soient parfaitement incorporées l'une à l'antre. Et si tont cela paraît trop liquide, qu'on les remette snr le feu et qu'elles bouillent jusqu'à ce qu'elles

(1) *Stupidus*. Employé par l'auteur comme synonyme de *stupefactivus*

prennent un parfait épaississement et la consistance d'ongnent. Soient alors conservées pour l'nsage et soit tonte la dureté et nodosité du membre ointe au moins deux fois par jour et peut-être plns, etc. Soit ensuite toute la partie enveloppée avec laine succide (1) chande et bandée. Autre pour le même : Prenez de résine, de térébenthine, de chaque 5 livres, d'huile de camomille, d'huile d'amandes douces, de chaque 2 onces, de farine de fenugrec, de farine de graines de lin, de chaque 1 once, de mastic, d'encens, d'adragant, de gomme arabique, de myrrhe, de chaque 5 onces, de cire autant qu'il en fant pour faire nn onguent. Soient cire, rcsine et térébenthine liquéfiées sur le fen avec l'huile et passées à la colature, soit ensuite ajouté toutes autres choses dites et bouillent un peu de temps jusqu'à ce qu'elles s'épaississent, excepté les poudres qui doivent être ajoutées seulement après ébullition et épaississement et certain refroidissement des autres substances, et soient alors tontes parfaitement mélangées avec la spatule afin qu'elles s'incorporent bien, et soit cela conservé pour l'usage comme premièrement : Autre pour le même : Prenez d'axonge de porc, de graisse de poule, de canard, d'oie, de loup, de renard, de graisse de rognons d'animal châtré, de moelle de jambe de bœuf, de chaque 2 onces, de térébenthine 3 onces, d'huile commune nouvelle 2 onces, de farine de fenugrec, de farine de graines de lin, de chaque 1 et 5 onces, de mastic, d'encens, de myrrhe, d'ammoniaque, de bdellium, de galbanum, de chaque 5 onces, de cire en quantité suffisante. Soient toutes les gommes ramollies comme j'ai dit à l'autre onguent et passées à colature, que les farines soient ensuite épaissies ensemble avec l'huile et la térébenthine et puis qu'on leur ajoute les dites gommes, puis les graisses, finalement les poudres, et si la préparation paraît alors trop liquide et fluide et non visqueuse, soit ajouté cire en quantité suffisante, je dis liquide, etc., et soit alors placé et conservé pour ledit usage. Cet onguent avec gomme, et aussi le premier, sont plus mollificatifs et confortatifs des nerfs que le second, mais tous sont bons et utiles en pareil cas. Ces deux sont cependant plus effica-

(1) *Lana succida.*

ces dans la dureté plus forte et plus ancienne. Mais remarque qu'il faut ici faire attention à une chose dans le mode de ton opération, qu'en faisant l'onction avec ces onguents tu fasses que le malade plie la jointure et la main en avant et en arrière, en dessus et en dessous, afin que les nerfs reçoivent, par ce mouvement et flexion, une plus grande impression et mollification de l'onguent au moment de l'onction, qu'elles s'habituent au mouvement et à la flexion et que le membre soit ramené à son ancienne motilité naturelle.

CHAPITRE XII

DE LA PLAIE, PÉNÉTRANTE OU NON, A LA POITRINE ET A LA CAISSETTE, AVEC ÉPÉE OU FLÈCHE, ETC.

Les plaies de cet endroit, pénétrantes ou non, soient petites, soient grandes, soient avec flèche, soient avec autre, doivent cependant avoir un seul mode de traitement par rapport aux médecines locales. Si ce n'est que les grandes, larges et longues, ont besoin du rapprochement des parties avec la suture, et que la plaie avec flèche a besoin de son extraction par le mode le plus délicat et avec le moins de douleur qu'il sera possible. Excepté ces conditions, ces plaies, à cause du lien, ne demandent pas, pour prévenir l'apostème, que sur la région environnant de telles plaies soit fait onctions avec le défensif plusieurs fois dit, de crainte qu'elle ne reçoive point une matière plus abondante des autres membres communiquant avec le point lésé. Et cela soit fait depuis le début jusqu'à la fin de la cure. Et telles plaies, quant à l'espace qu'on laisse ouvert dans la suture, pour que la sanie soit évacuée, à la première visite jusqu'à 2 ou 3 jours, ont besoin que

cette ouverture de la plaie soit remplie de bonrdonnets on tentes d'étonpe on de lin roulés dans jaune d'œuf, hnile rosat et un peu de safran, mêlés et chauds. Mais après ce temps ces plaies ont besoin des mondificatifs connus faits de miel rosat, farine d'orge, ou d'avoine, ou d'épeantre, on de gruau, ou de fleur de froment, ou autres de ce genre, avec térébenthine, quelquefois avec sarcocolle et myrrhe mêlés, car toutes les farines de ce genre peuvent très bien être mises dans le mondificatif. Ou bien, mondifie, s'il le fant, avec mondificatif plus fort. Soit ensuite incarné et consolidé comme plus haut. Mais si l'écoulement du sang était trop incommodant, applique-toi tont de suite à l'arrêter avec les constrictifs du sang assez connus et dits plus haut, au chapitre de la plaie au cou et à la gorge, et avec les poils de lièvre. Et qu'on laisse la partie ainsi liée jusqu'à deux jours ou plus, selon que tu seras assuré de la répression de l'écoulement du sang. Procède ensuite dans la cure comme j'ai dit. Mais si cette plaie a été pénétrante, considère alors et examine si quelqu'un des membres importants a été lésé, comme poumon, ou diaphragme, ou plèvre, ou le pannicule (1) divisant la poitrine par le milieu selon la longueur, ou quelqn'antre partie intérieure plus noble, et si alors tu remarques quelqne lésion de ces parties, tu sauras infailliblement et tu diras que cette blessure doit être mortelle, attendu que tous les organes de ce genre, qui ont été indiqués, sont nécessaires pour la respiration et ne recevront point vie et parfaite restanration. Mais tu ne te désisteras pas cependant pour cela de leur cure raisonnable et pleine de sollicitude, comme j'ai dit au chapitre de la plaie à la gorge. Car certainement, comme je te l'ai pleinement exposé en cet endroit et avec de nombreux exemples, la nature, opérant souvent d'une manière admirable et aidée par la bonne et raisonnable opération du médecin, fait ce qui paraissait impossible à celui-ci d'accomplir. Rien, en effet, ne résiste à la forte nature et ne lui est impossible, car elle chasse quelquefois la sanie à travers les os et quelquefois du milieu de la poitrine, par le conduit du poumon, toutes choses, en

(1) *Pañiculus.*

un mot, qui paraîtront impossibles au médecin. Que ta plus grande attention soit donc pour reconnaître la pénétration de la plaie, ce que tu sauras manifestement par l'issue de l'air à l'orifice de la plaie, et surtout si les narines et la bouche du malade sont bien fermées avec les doigts, ou avec de la soie ou autre chose de ce genre, au moment de la recherche touchant la pénétration, et en faisant alors que le malade force et enfle la respiration. Si avec cela le malade a ressenti aussi une oppression et un poids dans les parties intérieures vers le diaphragme, si encore il a craché du sang en toussant et que la fièvre lui survienne peu de temps après le coup, ainsi que la difficulté à respirer avec la bouche, par le fait d'une sorte de mordication (1) au gosier, tu seras alors assuré certainement que la plaie est pénétrante. Mais après que tu seras assuré d'une telle pénétration, ou même si tu es dans le doute à son endroit, que ton soin principal soit aussitôt d'agrandir la plaie avec ton rasoir, ou autre instrument de fer coupant très bien, afin que le sang retenu en cet endroit et la sanie qui se produira intérieurement et dans la cavité de la poitrine puissent également être évacués manifestement et librement. Ensuite, si l'écoulement du sang se produit, applique-toi tout de suite à l'arrêter et laisse la partie en l'état jusqu'à deux jours, si c'est possible. Mais si un tel écoulement ne t'empêche pas, alors l'agrandissement de la plaie étant fait, remplis-la immédiatement avec une tente d'étoupe ou de lin, longue, ou avec des tentes de ce genre, longues, s'il en faut plusieurs à la fois à cause de l'étendue de la plaie ou de l'excavation de son fond, trempée ou trempées dans huile rosat chaude, seule ou mêlée à jaune d'œuf et safran. Et tu feras et continueras cela jusqu'à ce que la profondeur et excavation de la plaie te soient bien apparentes. Et avec ledit médicament imbibe de forts gâteaux d'étoupe et étends-les sur toute la plaie et tu appliqueras sur le champ autour de toute la plaie le défensif connu, de bol d'Arménie, vinaigre, huile rosat et safran, en y ajoutant peut-être sucs froids styptiques

(1) *Mordicatio.*

répercussifs, comme solathre, jonbarbe, pourpier, plantain et autres de ce genre; ensuite avec un large bandeau convenable bande parfaitement toute la partie. Mais après que toute la pénétration et profondeur se sera montrée à découvert, procède alors de cette manière avec les mondificatifs : premièrement, tu mettras dans l'intérieur de la plaie de la caissette, avec un embout (1) d'instrument fait en forme de clystère, du vin de cette décoction : Prenez de poudre de lupins, d'encens, de roses, de poudre de myrrhe, de sarcocolle, de fleurs de camomille, de sommités d'absinthe, de chaque 1 once, de miel rosat passé à colature, de térébenthine, de chaque de 1 à 5 onces, de vin blanc fort 5 livres; mêlez et bouille le tout ensemble sur le feu jusqu'à diminution d'un tiers, et soit passé à colature. Duquel médicament soit mis à chaque visite dans la plaie, comme j'ai dit, selon la quantité voulue et supportable par le malade; de sorte que, si le malade peut le supporter, toute la plaie soit remplie du dit médicament modérément chaud. Et soit alors fermé l'orifice de la plaie, et que le malade, qui n'est pas déjà bien affaibli, comme je l'ai présupposé, se retourne alors de tous côtés, tantôt à droite, tantôt à gauche, tantôt en haut, tantôt en bas; puis qu'il se penche enfin du côté de la plaie, de manière que ledit vin sorte de la plaie avec la suppuration (2) contenue au-dedans. Et soit ce vin introduit autant de fois et qu'il soit fait comme j'ai dit pour une visite, si le malade est un patient fort et peut supporter soit l'introduction du vin et le lavage, comme j'ai dit, soit son extraction, jusqu'à ce que ce vin sorte clair par la plaie. Mais s'il ne pouvait pas supporter, à cause de sa faiblesse, ou pour un autre motif, de telles répétitions de vin (3), qu'une seule introduction de vin à la manière dite suffise. Cela fait, qu'on mette alors dans la plaie une longue tente de lin trempée dans le mondificatif qui va être dit maintenant et qu'on étende aussi, sur toute la plaie, du même

(1) *Embotus.*
(2) *Putredo.*
(3) *Vini iterationes.*

médicament qni est : Prenez de miel rosat, de térébenthine, de chaque 5 livres, de farine d'orge, de farine de fenngrec, de chaqne 1 once, d'encens, de sarcocolle, d'iris, de chaque 5 onces, de vin, autant qu'il en faut pour incorporer ; dont tu nseras comme j'ai dit. Ou, s'il te semble nécessaire, procède avec le mondificatif plus fort, assez connu au chapitre de la fistnle en général, au premier livre. Et avec mondificatifs de ce genre et lotion susdite procède et continue denx fois par jonr, jusqu'à parfaite mondification de la plaie et tarissement de la sanie et superfluités humides, et applique-toi ensuite à l'incarnation de la partie et consolidation de la plaie. Et fais attention ici que, dans ce cas, il ne faut pas écouter le dire de ceux qui veulent inciser immédiatement, lorsque sont apparents les signes susdits de la pénétration de la plaie, entre la cinquième et la quatrième côte, ou même entre la troisième et la quatrième, parce qu'après que la pénétration est manifeste pour toi, alors elle se mondifie librement et la sanie sort de la plaie primitive avec les moyens susdits, et aussi parce que par la plaie du côté on ne ferait qu'ajouter de la douleur à la douleur et de la débilité à la débilité du malade et une émission des esprits et chaleur naturelle, et leur perte serait doublée et, de même, le manque de force. A cause de cela, une nouvelle plaie n'est donc pas à faire dans un tel cas, dans un tel endroit, comme le disent ceux-ci qui ne font pas attention à grand chose, à moins que, par hasard, la partie ne vint à enfler a cet endroit même et ne présentât apostème en faisant tumeur manifeste. Car lorsque pareille tumeur se sera montrée, je conseille bien et il me convient que ce point, sûrement tnméfié, soit alors incisé très délicatement avec le rasoir, dans le sens de la longueur des côtes et de leurs rides et qu'alors toute sanie soit évacuée peu à peu et non point tout à coup ni violemment, ni à la première visite, mais successivement, de crainte que, dans l'évacuation subite de la sanie en grande quantité, l'esprit vital et la chaleur innée ne viennent à faire défaut et à disparaître en même temps que la sanie, et pour lors, la syncope ou même la mort pourraient survenir chez le malade. Car il n'est pas possible qu'une très grande quantité de superfluité ou de non su-

perfinité (1) s'éconle tout à conp de l'intérieur dn corps, sans qu'une partie de l'esprit et de la chalenr innée ne s'échappe avec elle et diminne ; de la diminntion desqnels il s'ensnit nn manque de force, et la syncope, et qnelquefois la mort. Telle plaie étant faite par l'incision sur la dite tnmenr, qne cette plaie, de crainte que toute la sanie ne s'écoule dans le moment, soit anssitôt remplie avec une longue tente de lin ou d'étoupe et qu'elle soit enfoncée ainsi jusqu'à l'intérieur, afin que tonte la sanie qui est restée soit plus facilement évacuée dans les visites snivantes et que toute la partie intérieure soit plus parfaitement et sans obstacle remondifiée. Je dis tente trempée dans huile rosat, miel rosat et un peu de safran, mêlés et un peu chauds pour l'emploi. Cela fait, soit la tente retirée alors de la plaie supérienre et ancienne, et de nouveau introduite trempée dans nn mondificatif fort, comme onguent des apôtres, ou vert, etc. Et soit bien mondifié cet endroit de la plaie supérieure, puis incarné et consolidé comme tu l'as déjà appris plusieurs fois. Et remarque bien ici que cette plaie ancienne, après que la plaie nouvelle aura déjà été faite plus bas, comme j'ai dit, doit être alors consolidée le plus promptement possihle, attendu que cette nouvelle est plus apte à l'évacuation de la sanie, parce qu'elle est plus déclive, afin aussi que la nature ne soit pas infestée en tant de côtés et qu'une évacuation n'empêche point l'autre. Et sur la nouvelle plaie soit mis emplâtres mondificatifs dits plus haut au présent, et soit mis dans l'intérieur de la plaie le vin de décoction des susdites choses, avec l'embrocateur (2) ou le clystère décrits plus haut dans le présent chapitre. Et soit fait onctions autour de la plaie avec le défensif plusieurs fois dit de bol d'Arménie, myrrhe, huile rosat, vinaigre et safran, constamment, ou au moins jusqu'à parfait tarissement de la sanie, laquelle étant tarie et

(1) *Quantitas superfluitatis aut nō superfluitatis.* Par *Superfluitas* Salicet désigne probablement ici les liquides pathologiques, et par *non superfluitas* les liquides normaux.

(2) *Embrochus.*

la partie parfaitement mondifiée, soit cette partie incarnée an moyen de pondre faite d'encens, mastic, momie, adragant, gomme arabiqne mêlés, pnlvérisés et parfaitement tamisés, et insufflés alors dans la plaie avec une canule d'argent ou d'autre métal, ou une cannle de verre (1), ou autres de ce genre, propres à cela; on bien soit incarnée au moyen du vin de décoction des plaies susdites (2); ou bien, avec suffisante quantité de cire et d'huile, soit fait onguent avec les dites poudres, selon le précepte qui t'a été plusieurs fois donné. L'incarnation étant faite, soit la partie consolidée avec poudre de noix de cyprès, galanga, écorce de grenades, momie, adragant, bol d'Arménie et balaustes, mêlés, ou avec le vin de décoction de ces choses soit fait la consolidation, ou avec l'onguent fait avec elles comme dessus. Et avant qne cet onguent ou poudre soit mis sur la plaie, soit toujours fait ablution de toute la partie avec le vin de décoction qui a été dit maintenant plus haut, ou avec seul vin pur, noir, styptique, chaud. Puis, la lotion étant faite, que la partie soit séchée avec un linge chaud et que la susdite poudre soit alors répandue dessus, ou bien que cet onguent soit mis dessus au moyen d'un morceau d'étoffe enduit et trempé alors dans le susdit vin de décoction, ou dans ce seul vin noir avec lesquels toute la plaie était d'abord lavée; qu'il (3) soit de plus mis sur les susdites plaie ou étoffe (4) de l'onguent, et soit alors la partie liée, etc. Mais si la pénétration de la plaie dans l'intérieur de la poitrine ou l'incaissation (5), ce qui est la même chose, est douteuse pour toi, ou cachée, et qu'elle ne pnisse t'être découverte par ton opération avec ta sonde d'argent ou autre, ou avec la sonde enduite d'huile rosat chaude, comme j'ai dit plus haut, ni avec autre chose, il faut alors que tu considères l'accablement et la résistance dn malade, la gêne des

(1) *Cāna veria* pour *canna vitrea*.

(2) Employé dans le traitement des plaies susdites.

(3) Le vin.

(4) Sous-entendu *enduite*.

(5) *Incassatio*. Pénétration dans la *caissette*.

côtes (1). Fais attention aussi si la fièvre snrvient, et la perte de l'appétit, et les veilles excessives (2), et l'inquiétnde, et le changement de position d'nn côté sur l'antre, et l'accablement, et la difficulté de monvoir l'œil (3). Si qnelqn'un de ces signes se prodnit, mais pas un grand nombre, alors tu seras certainement encouragé tonchant le malade, car c'est un signe que la natnre, à laquelle rien, ponr sûr, n'est impossible, est constante et forte à se défendre contre la maladie et ne craint pas cette lésion. Car aidée par le médecin et par ses moyens, elle tronvera la manière qui guérira parfaitement le malade par nne voie et un mode cacbés et qui te paraissaient impossibles. Pour ces motifs, il n'est pas nécessaire, en pareil cas, que tu procèdes antrement qu'avec les dites médecines mondificatives, incarnatives et consolidatives, dans la plaie non pénétrante et dans la plaie manifestement pénétrante ponr toi. Mais si lesdits signes se montrent tous on en majeure partie, alors examine très bien si le malade est faible et peu résistant, a l'appétit mauvais et abattu et dort mal, ou s'il s'est montré quelqu'un des signes susdits de ce genre. Tu sauras alors par eux certainement que la plaie est mortelle. Et alors il n'y a à faire là que les remèdes ordinaires et usuels des autres plaies, sans ajouter aucune souffrance ni violence, parce qu'il ne peut être rendu à la santé par aucun moyen. Mais si, en considérant la force et la résistance du malade, tu le trouves fort et résistant, alors il est convenable et je conseille que le médecin fasse une nouvelle plaie dans un point inférieur déclive, au côté lésé premièrement et blessé, du côté de l'épine, mais s'éloignant de l'épine comme de la racine et fondement des nerfs, dirigée dans le sens de la longueur et des rides des côtes, entre la 5me et la 4me, on entre la 3me et la 4me côtes. Mais parce que le diaphragme, dans sa contiguité et attache avec l'épine et les côtes, se réfléchit jusqu'à la troisième côte et plus, cette réflexion,

(1) *Aggravatio costarū.* La gène des mouvements de dilatation de la cage thoracique.
(2) Les insomnies.
(3) *Difficultas ĩ revolutione oculi.*

s'il est fait nne incaissation par le médecin avec le rasoir, empêche aussi l'issne de la sanie et du sang collectés sur le diaphragme lui-même, et à cause de cela il vaut mieux que la perforation avec le rasoir ou caissation (1) opérée par le médecin, soit faite entre la quatrième côte et la cinqnième, et non entre la qnatrième et la troisième, de crainte qne cet empêchement à l'issne de la sanie et du sang en soit la conséquence. Quelques médecins, en effet, lorsqu'ils font la dite perforation, croient n'avoir pas pénétré avec lenr rasoir, à canse de cet empêchement dn diaphragme, comme j'ai dit. lorsqu'ils ne voient pas sortir la sanie ou le sang; et ils tombent ainsi dans l'erreur, parce qu'ils croient n'avoir pas atteint avec le rasoir le fond de la cavité de l'incaissation; mais il n'en est pas ainsi, c'est même la seule chose qui arrive à cause de ce qui a été dit de la réflexion du diaphragme vers ces côtes. Ainsi donc, ponr ne pas donner dans l'erreur, lorsque le médecin prudent anra fait cette nouvelle plaie, et si l'écoulement du sang ne l'empêche pas, parce qu'alors il faut s'appliquer à l'arrêter, qu'il soit mis aussitôt dans la plaie une longue tente d'étoupe ou de lin trempée dans l'huile rosat chaude, seule ou mêlée avec jaune d'œuf et un peu de safran, jusqu'à ce que la sanie commencera à se produire dans ce point; et que la tente soit bien poussée au fond de la plaie; et jusqu'à ce temps, soit mis sur la plaie gâteaux d'étoupe, trempés dans le même médicament. Et autour de la partie soit mis défensif de bol d'Arménie, myrte, huile rosat, vinaigre et safran, ou mêlé quelqnefois avec les sucs répercussifs, s'il le fallait. Soit ensuite la partie liée convenablement avec nn bandeau large. Et ici, fais attention qu'au moment de l'enlèvement du pansement de la plaie, celle-ci ne reste pas ouverte ni béante, si ce n'est tout le temps que s'écoulera la sanie produite là et qu'une tente nouvelle sera introduite, parce qu'une longue expiration (2) de cette plaie et de toute autre semblabe conduit souvent le malade à la défaillance et à la syncope à cause de l'exhalation des esprits, et de la chaleur naturelle, et de l'entrée

(1) L'auteur dit ici *cassatio*.
(2) *Expiratio*.

subite de l'air non accoutumé. Mais lorsque la sanie commence déjà à paraître et à sortir de cet endroit, que la partie intérieure de la blessure et cette nouvelle plaie soient alors mondifiées avec le vin de décoction des choses susdites dans le présent chapitre, avec le clystère, comme j'ai dit, et sur la plaie soit mis l'emplâtre mondificatif décrit aussi plus haut dans le présent chapitre. Puis, la mondification étant faite, qu'elle soit consolidée comme plus haut. Quant à la plaie ancienne, après que tu as déjà fait la nouvelle et que tu mondifies par elle la sanie, mondifie-la le plus que tu peux, incarne et consolide comme plus haut; car la mondification de la nouvelle plaie dispense la plaie supérieure et ancienne de toute modification et danger, et la nature n'est pas infestée de tant de côtés. Que la diète, depuis le commencement, au moins jusqu'à ce que tu sois en sécurité par rapport à l'apostème de la partie et jusqu'à ce que le malade ne soit plus trop faible, soit suc d'orge ou de gruau, avec lait d'amandes douces et suc de semences communes ou leur ptisane, ou pain plusieurs fois lavé dans eau de sucre (1) avec sucre et lait de semences communes, ou panade avec le même lait, ou avec bouillon de petit poulet, ou mets d'épinards, laitues, bourrache, trèfle, fenouil et autres de ce même genre, avec lait d'amandes et de semences communes. Et que son breuvage soit, jusqu'à ce moment, eau de décoction d'hysope et de réglisse, de jujubes, raisins secs et cheveux de Vénus et violettes ; ou eau de décoction de grenades ; ou eau de décoction d'orge, de réglisse, de figues, de racines de persil et de fenouil et de cheveux de Vénus, et celle-ci est meilleure que les autres, plus apéritive et subtiliative (2). Lors donc que la sanie commence déjà à être rejetée abondamment et avec force, et la partie à être mondifiée, et aussi le malade à s'affaiblir, qu'on lui donne viandes de poulets, chevreaux ou autres de ce genre, louables et légères, et leurs bouillons préparés avec jaune d'œuf, soit seuls, soit avec pain trempé, et qu'il fasse usage sur ses aliments de cette poudre aromatique : Prenez de cannelle 2 onces, de carda-

(1) *Aqua zucchari.*
(2) *Subtiliativus.*

mome, de macis, de girofle, de galanga, de chaque 1 once, de safran 2 drachmes; soient bien pulvérisés et tamisés et qu'il en soit fait usage comme j'ai dit. Qu'il boive aussi, pour le moment, vin blanc clair et aromatique, coupé avec quelque eau des décoctions susdites, chaude en hiver et froide en été. Mais lorsque déjà le malade commence à reprendre des forces et la sanie à tarir, tu lui donneras alors, sans crainte, mets plus forts, comme viandes de veaux châtrés, de moutons de l'année et autres de ce genre, diversement préparées, comme au pot, ou avec divers assaisonnements (1), avec ladite poudre aromatique et qu'il mange quelquefois, comme rôti (2), chapons, poules, faisans, perdrix, cailles, oiseaux des forêts et vivant sur les arbres; qu'il fasse usage du vin susdit étendu avec eau commune cuite, sucrée, ou eau de quelqu'une des dites décoctions. Mais si tu avais des craintes sur l'apparition de la fièvre, augmente ou diminue alors le boire et le manger, suivant l'augmentation ou la rémission de la fièvre, car si la fièvre augmentait, reviens à la première diète légère Et s'il ne voulait point manger des viandes, parce que l'appétit serait altéré, ou pour toute autre cause, qu'il mange à leur place les poissons les meilleurs; comme brochets mis au sel (3) pendant un jour et pas davantage, ou rôtis le premier jour après qu'ils sont pris, ou frits dans quelque corps gras et avec quelque condiment, ou les petits poissons de roche (4) préparés avec espèces aromatiques, verjus, vin de grenades, raisins séchés au soleil (5), amandes bien pilées, un peu de vinaigre et de sucre, et avec quelques herbes odorantes comme marjolaine, persil, trèfle, fenouil, basilic (6), romarin, sauge, serpolet et plantes odoriférantes de ce genre. Qu'il fasse, pour son régime de table, usage de riz, de gruau ou de panade, préparés avec lait d'amandes et semences communes, et sucre en abondance,

(1) *Cum saporibus diversis.*
(2) *In assatura.*
(3) *Lucii saliti.*
(4) *Pisces parvi petrosi.*
(5) *Uva passa.*
(6) *Basilicon.*

Ou qn'il fasse qnelquefois nsage des herbes snsdites, on d'épinards, de bonrrache, de fenonil, de persil, de trèfle et antres de ce genre, préparés avec lait susdit et sncre et, en résumé, qne sa vie soit telle. Donc, la mondification de la plaie étant faite et la sanie diminuée, ce qui se manifestera à toi par la petite quantité qui sortira an moment du changement (1), qne la partie soit alors incarnée et consolidée avec les médecines assez connues. Et remarque soignensement ici qu'il y a une chose à observer, c'est qu'alors que tu t'occupes de l'incarnation de cette plaie et de quelqu'autre que ce soit, commence à diminuer la tente, selon la longueur et selon la largeur, et continne ainsi chaque jour jusqu'à ce que la plaie soit incarnée, ensuite consolide comme j'ai dit, car telle diminution de la tente fait place, si je peux ainsi dire, à la nature, pour ne pas faire obstacle à la production et augmentation de chair. Mais si cette plaie pénétrante ne pouvait se consolider, ou venait à se changer en fistule, nons exposerons dans le chapitre suivant comment tn devrais te conduire, dans ce cas, contre son changement en fistule ou en autre disposition qui empêcherait la consolidation.

CHAPITRE XIII

DE LA PLAIE, PÉNÉTRANTE OU NON, AU DOS ET ÉPINE, PAR ÉPÉE OU FLÈCHE, ETC.

Les plaies du dos et de l'épine sont plus redoutables qne les plaies du thorax et de la partie antérieure, et surtout si elles sont pénétrantes, car les membres spirituels (2)

(1) Ou renouvellement du pansement. *Hora mutationis.*
(2) *Spiritualia mēbra.*

sont attachés par nne forte liaison avec le dos et partie postérieure. D'où, par le fait d'nne petite pénétration à l'intérieur, ces attaches nécessaires à la vie peuvent être lésées, de sorte que les lésions de ces mêmes attaches apporteraient aussi nne lésion aux antres membres existant en cet endroit. Et attendu que les lésions de ces attaches et membres pourraient plutôt et plus facilement arriver par la plaie pénétrante du dos et épine que par la plaie de la partie antérieure, comme cela est évident, c'est pourquoi il est manifeste que les plaies du dos sont plus redoutables. Et avec cela la nuque peut aussi être lésée avec l'épine, la nuque dont la lésion n'est pas seulement fatale par elle-même, mais anssi à cause des autres organes auxquels elle envoie des nerfs moteurs et sensibles, d'après l'opinion de quelques-uns. Mais je néglige de discnter cela dans le présent Et cela n'arrive point d'une plaie antérieure ; donc à cause de cela, les plaies postérieures du dos et de l'épine sont plus redoutables qne celles de la caissette (1) ou antérieures. Si donc les plaies du dos ont été faites avec flèche, ou couteau, ou semblables, que ces plaies soient pénétrantes ou non, il faut alors que la flèche même soit extraite légèrement et délicatement, avec suppression de douleur, autant que possible, selon la règle plusieurs fois donnée plus haut. Laquelle flèche, on couteau, ou autre instrument étant extraits, soit que la plaie ait été pénétrante, soit non, soit que la pénétration ait été manifeste, soit non, qu'il soit procédé en la cnre exactement comme j'ai dit dans le précédent chapitre, et quant à l'examen immédiat du côté, entre une côte et une autre côte, à la partie inférieure et déclive, et quant à la mondification de la nouvelle plaie et de l'ancienne, et qnant à leur incarnation et consolidation, hâtivement ou tardivement, et quant à la diète, et bref quant à toutes les autres choses. Et si, dans ce cas, la nuque a été lésée, alors tu procèderas dans sa cnre comme il a été dit au chapitre de la plaie du cou, au moyen des choses confortant la nuque. Observe aussi toujours dans ce cas, et dans les cas du chapitre supérieur, les règles de la phlébotomie

(1) *Vulnera cassi.*

on de la ventousation, selon ce qu'il te semhlera de la force ou de la faihlesse du malade, ou de l'ahondance et du pen d'écoulement par la plaie pénétrante on non pénétrante. Tu n'omettras pas aussi l'évacuation susdite du ventre, naturelle ou artificielle, quand même tu négligerais les autres choses maintenant dites, parce que l'évacnation dn ventre peut être faite avec plus de sûreté que la phlébotomie; et cette évacuation du ventre ne permet pas que l'apostème se produise facilement dans la partie; et procède ainsi en la cure. Mais fais attention qne si les parties de cet endroit et celles dites dans le précédent chapitre n'étaient pas, dans un long espace de temps, hien mondifiées et asséchées de sanie et autre superfluité, comme il semblera au médecin que cela doit être fait, et qu'elles ne fussent pas incarnées comme elles devraient raisonnablement être incarnées, cela est déjà le signe de lenr transformation en fistule on autre disposition mauvaise qui empêchera leur consolidation. Lors donc que le médecin l'aura remarqué, qu'il s'empresse de les traiter tout de suite, qu'il revienne au chapitre de la fistule en général, ou de l'apostème pénétrant entre les côtes, au premier livre, là il trouvera la cure en détail.

CHAPITRE XIV

DE LA PLAIE, PÉNÉTRANTE OU NON, AU CREUX DE L'ESTOMAC, AVEC ÉPÉE OU FLÈCHE, ETC.

Mais si cet endroit est hlessé, de quelque manière et avec quel instrument que ce soit, lorsque la plaie n'est pas pénétrante il n'arrive rien de suspect, si ce n'est par le fait des erreurs du médecin qui laisserait là se produire l'apostème, ou empirer autrement l'état du malade. Que

la flèche ou autre chose quelconque soit extraite tout de suite, parce qu'elle peut être extraite facilement, attendu que cet endroit est dépourvu d'os, en observant néanmoins les susdites règles de l'extraction. Laquelle étant extraite, soit aussitôt la partie comblée avec tente ou tentes d'étoupe ou de lin convenables, trempées dans huile rosat, jaune d'œuf et safran, chauds, depuis la première visite jusqu'à deux jours ou environ, jusqu'à ce que la partie commence à guérir; et cela à moins que l'écoulement du sang t'empêche, parce qu'alors efforce-toi de l'arrêter aussitôt, comme j'ai dit plus haut. Fais ensuite comme j'ai dit maintenant. Mais autour de la plaie soit mis le confortatif (1) et défensif de bol d'Arménie, huile rosat, myrte, vinaigre et safran mêlés, ou peut-être avec suc de solathre, de joubarde, de plantain, de roses, ou leurs eaux, si l'on ne pouvait avoir les sucs. Et sur toute la plaie soit mis gâteaux d'étoupe trempés premièrement dans vin noir styptique et exprimés, puis imprégnés dudit médicament de jaune d'œuf, huile rosat et safran, ou même dans le défensif maintenant dit, et puis bande convenablement la partie. Tu mettras plus tard, dans et sur la plaie, quelqu'un des mondificatifs dits dans les autres chapitres, jusqu'au temps de l'incarnation et de la consolidation; incarne alors et consolide comme premièrement. Mais si telle plaie non pénétrante est longue, large et vaste, de manière qu'elle ait besoin d'affrontement et de suture, tu affronteras alors convenablement ses parties l'une contre l'autre, et laisse ouverte l'extrémité déclive de la plaie, bien ouverte afin que la sanie s'écoule et s'évacue par elle. Et sur la suture soit mis la poudre conservative plusieurs fois dite, et autour de la plaie soit mis le défensif dit également. Et dans l'ouverture et sur l'ouverture de la plaie soit mis quelqu'un des mondificatifs dits au chapitre de la plaie à la caissette, et qu'elle soit incarnée ensuite avec l'incarnatif dit en cet endroit, sans omettre, au moment de la consolidation, le lavage de la plaie avec vin de décoction de galles, de noix de cyprès, d'écorces de grenades et autres de ce genre, ou avec vin styptique seul,

(1) *Confortativus.*

chand. Et qnant à la phlébotomie ou à la scarification, et à l'évacuation naturelle ou artificielle du ventre, et à la diète dans le manger et le boire, fais exactement comme plus haut. Mais si cette plaie a pénétré jusqu'à la substance de l'estomac, extrais premièrement la fleche ou l'autre chose, délicatement, selon les règles sus-assignees au chapitre de la plaie à la tête, etc. Laquelle étant extraite, procède en la cure. comme tu as appris plus haut, au moyen du mollificatif et sédatif de la douleur fait de jaune d'œuf, huile rosat et safran chauds pour l'usage, dans toute la plaie et sur elle. Mais autour d'elle, au moyen du défensif fait de bol d'Arménie, myrte, huile rosat, vinaigre et safran, en ajoutant peut-être à ces choses quelques styptiques aromatiques, comme spic, mastic, squinante (1) et blates de Bizance (2), jusqu'à sédation de la douleur, ou production de la sanie. Ensuite, au moyen des mondificatifs, incarnatifs et consolidatifs connus, procède selon le mode donné dans le précèdent chapitre. Mais fais attention de ne te hasarder d'aucune manière à mettre dans l'intérieur de cette plaie une tente qui pénètre jusqu'à l'orifice de l'estomac et entre dans sa substance; mais place seulement une tente enduite du mondificatif, pénétrant jusqu'à la surface de la plaie du creux de l'estomac et non au-delà. Et cela pour éviter l'augmentation de la douleur ou peut-être la syncope, à cause de la grande sensibilité du creux lui-même, parce qu'aussi, par le fait de sa substance nerveuse, il n'accumule point les superfluités ni beaucoup de sanie à nettoyer. Et que tous tes efforts tendent à l'incarnation hâtive de cette plaie, soit après 10 ou 15 jours ou ainsi, et peut-être même après 6 ou 7 jours seulement, parce que tu n'as pas besoin de forte ou longue mondification. Car par le fait d'une telle incarnation hâtive, la nature commence alors de ressouder la partie nerveuse par le moyen du pore sarcoïde et ligament. Et soit la plaie traitée de cette manière, si elle peut recevoir curation. Que le malade boive, au moins tant que tu t'efforces de produire l'incarnation, eau

(1) *Squinatũ.*
(2) *Blata bisantia.*

de décoction d'encens, de mastic, d'adragant, de gomme arabique et de myrrhe, s'il peut, ou vin noir styptique bien étendu avec ladite eau et non autre, chaude en hiver et froide en été. Car cette boisson incarnative est bien confortative de l'orifice de l'estomac. Mais qu'on ne lui accorde point de vin si sa force est constante et si les autres circonstances ne s'y opposent pas, si ce n'est après six ou sept jours et si la fièvre n'existe pas. Fais attention encore que si, après l'extraction de la flèche ou autre corps pénétrant de l'estomac, le malade a rejeté du sang par crachement et vomissement, c'est un signe certain de pénétration jusqu'aux parties intérieures du creux de l'estomac, et alors juge la blessure mortelle à cause de son affinité avec le cerveau, comme on le sait d'après l'anatomie. Et de là, le spasme est à redouter par le fait de la douleur qui se produit en cet endroit, tant à cause de la substance nerveuse dure de ce point, qui empêche la consolidation, qu'à cause aussi de la fonction de l'estomac qui est détruite, fonction nécessaire à tout le corps, sans laquelle la vie ne peut longtemps persister. Mais si la plaie n'arrive pas jusqu'à la moitié du creux de l'estomac (1), ou bien n'a pas pénétré jusqu'aux parties intérieures de cet endroit, ce que tu sauras parce que le malade ne rejettera point de sang avec la salive par le crachat, ni avec le vomissement, alors elle est certainement d'un danger moindre et d'une cure plus facile. Qu'elle soit donc traitée comme il a été dit plus haut relativement à la plaie pénétrante et qu'on évite toujours que la tente touche l'orifice de l'estomac. Il faut même que la tente ne pénètre que la chair et la peau sur l'orifice de l'estomac, jusqu'à l'orifice lui-même sans le toucher de quelque manière que ce soit. Et que cet endroit, à cause de cela, soit incarné comme il se pourra, aussi rapidement que possible, parce que cela est meilleur et plus utile pour ce motif que j'ai dit plus haut au présent chapitre. Pour la confirmation desquels préceptes je raconterai un cas de plaie de ce genre. J'ai vu un certain homme Piémontais blessé à cet endroit avec une grande flèche pénétrant aux parties postérieures, lequel, comme plusieurs l'ont rap-

(1) La moitié de l'épaisseur de la paroi.

porté, fut guéri au moyen d'ablutions de seul vin faites assidûment, et vécut ensuite longtemps. Je ne l'ai pas soigné, mais cela est croyable et non point à nier, ce qui est dans l'ordre raisonnable (1) se produisant dans la vie.

CHAPITRE XV

DE LA PLAIE AU VENTRE, DEPUIS L'ESTOMAC JUSQU'EN BAS, ET AVEC PLAIE DES INTESTINS, ETC.

La cure des plaies de ces endroits, si elles ne sont pas pénétrantes, ne diffère pas de la cure de la plaie non pénétrante du chapitre supérieur, mais si elle a été pénétrante, avec flèche ou autre instrument, extrais-la pour peu que tu le puisses, si tu la vois, en observant les règles comme au chapitre de la plaie à la tête. Si tu ne la vois pas et si tu ne peux la trouver, laisse-la et ne fatigue plus le malade, parce qu'en telles flèches cachées qui ne peuvent être retrouvées, la nature, si l'homme reste vivant, agit merveilleusement en lui avec le temps, et les repousse vers quelque organe du corps extérieurement manifeste ou émonctoire, de manière qu'elle peut être extraite facilement, et même elle sort quelquefois d'elle-même, comme je l'ai vu plusieurs fois dans mon temps. Il convient aussi, dans une telle plaie, de considérer lequel des deux, du zirbus, ou réticule, ou omentum, ce qui est la même chose (2), ou bien de l'intestin ou portion du foie ou de la rate est sorti à travers la plaie même; et si le zirbus est sorti par là, tu dois faire attention si quelque portion en

(1) Salicet, dit souvent *raisonnable* pour *possible*.
(2) *Zirbus, seu reticula, aut omentum.*

est noire, ou non. S'il est de bonne couleur, non noir, réduis-le immédiatement à l'intérieur, si la plaie est assez large et suffisante à la réduction. Couds ensuite la partie avec ton aiguille appropriée et un fil de soie ou de lin double et ciré, comme j'ai dit au chapitre de la plaie au cou et à la gorge, en saisissant fortement avec l'aiguille le siphac (1) à l'intérieur et la peau extérieure dans une grande portion, de crainte qu'après la consolidation de la peau extérieure et de la partie charnue existant sur le siphac, il ne se produise une rupture de son siphac (2) et qu'il n'apparaisse une éminence en cet endroit avec le temps, cela parce que les parties du siphac primitivement divisées n'auront pas été, au moment de la suture, prises et affrontées dans la suture et, de la sorte, non réunies l'une à l'autre, et si ces parties n'ont pas été affrontées dès le commencement et reliées au moyen de la suture, et qu'elles ne puissent se réunir convenablement dans la suite, à moins que la première plaie ne soit renouvelée avec le rasoir et que ces parties divisées de siphac ne soient, au moyen de la suture, rapprochées ensemble avec les portions de chair et de peau existant sur le siphac, comme j'ai dit. Mais si une telle plaie n'est pas suffisante à la réduction du zirbus, à cause de son peu d'étendue, ou de la quantité considérable de zirbus plus étendue que la plaie, ou à cause d'un autre motif, agrandis alors celle-ci délicatement avec le rasoir, puis tu réduiras le zirbus, et couds la partie comme j'ai dit plus haut. Procède ensuite comme il a été dit dans les autres plaies; et si cela est expédient, pourvois de suite à la répression du sang, comme tu l'as appris plus haut, et à la mollification, et à la sédation de la douleur avec jaune d'œuf, huile rosat et autres de ce genre, avec tentes, et sur la plaie avec tampons d'étoupe roulés dans ce médicament, jusqu'à trois ou cinq jours, jusqu'à ce que la sanie commence, mais ensuite que la plaie soit mondifiée, incarnée et consolidée comme plus haut, ou bien avec décoctions, ou avec emplâtres et onguents mondificatifs, incarnatifs et consolidatifs. Tu remarqueras cependant que la suture de cet endroit peut être

(1) *Siphac.*
(2) Le siphac qui recouvre cette partie charnue.

faite de deux manières : premièrement soient les parties divisées et distantes du siphac rapprochées l'une de l'autre par sntnre nne et propre, sans comprendre antre chose, et soient les parties de chair extérieure et de peau rapprochées solidement avec une antre snture à points suffisants. Secondement, soient les parties de peau extérieure et de chair snr le siphac et le siphac lui-même à l'intérienr compris avec la suture par une suture unique ; et cette suture est de plus de durée et de moindre douleur et anssi d'adaptation et conjonction que la première. Mais dans la première est une moindre déception relativement à la bonne rènnion dn siphac. Fais attention aussi que toutes les sutures doivent être faites avec fil de soie ou de lin cirés, afin qu'il ne pourrisse pas si vite. Mais si le zirbus qui est sorti est pourri (1) et noirci, conpe et enlève tout de suite ce noir et corrompu (2) et, avec le fer ou l'or ardent (3) cautérise délicatement la partie de zirbns de laquelle le corrompu a été séparé, pour que les orifices qui restent des veines du zirbns soient obturés par l'effet dn cautère, afin que le sang n'en coule plus. Puis tu amèneras légèrement le zirbus à l'intérieur, selon quelqu'un des modes dits, et tu procèderas en la cure exactement comme j'ai dit plus haut. Et si quelque intestin est sorti et qu'il ne soit point blessé, réduis-le alors tout de suite à l'intérieur, procède ensuite avec la suture et les autres modes exposés, comme j'ai dit par rapport à la sortie du zirbus. Mais si tu ne peux réduire l'intestin à cause de l'étroitesse de la plaie ou du gonflement de l'intestin à cause de la ventosité déja renfermée en lui par le fait du refroidissement de l'air extérieur ou d'une autre cause, procède alors de denx manières, premièrement réchauffe on mollifie avec une fomentation chaude et embrocation faite à l'intestin même, au moyen d'une éponge, avec eau de décoction de camomille, d'aneth, d'absinthe, de fenugrec, de calament et de cumin entier (4), et après cette fomentation et em-

(1) *Putrefactus*, sphacélé.
(2) *Subito remove illud nigrum et corruptū.*
(3) Les cautères de fer ou d'or.
(4) *Cyminum integrum.*

brocation tn oindras les intestins avec hnile de camomille, d'anetb et de lis blancs et alors il faudra les réduire, soit à la première visite, soit plus tard. Secondement, si tu ne peux pas les rédnire par cette voie, agrandis la plaie avec ton rasoir, prudemment et avec délicatesse, et alors tu les rédniras comme j'ai dit du zirbus. Ensnite conds la partie et fortifie la sutnre avec la poudre plnsieurs fois dite plus haut et mollifie, calme la douleur, mondifie, incarne et consolide comme plns bant. Et si les intestins qui seraient sortis étaient blessés, alors déclare que cette plaie est, le plns souvent, infailliblement mortelle; mais on ne doit pas cependant se désister d'une cnre raisonnable. Si donc ils étaient conpés par le travers en totalité, alors nécessairement une telle plaie serait incurable et mortelle. Mais s'ils étaient coupés dans le sens de la longueur, ou par le travers en partie, alors tu donneras secours hardiment et tu affronteras les parties avec une suture à la manière que cousent les pelletiers, parce que ce mode est plus avantageux tant parce qu'à cause de la continuité du fil et des points la suture durera davantage, et la conservation de la suture pendant longtemps est très utile dans ce cas, puisque la nature a un plus long espace plus avantageux pour la production du ligament (1) des parties de cet endroit, qu'à cause aussi du cours de l'excrément et superfluités à travers les intestins. Répands aussitôt sur la suture cette très fine poudre conservative de la suture : Prenez d'adragant, de mastic, de gomme arabique, de sang-dragon, d'encens, de momie, de chaque 1 once. Mais avant que tu mettes cette poudre, fomente et réchauffe les intestins et tout l'endroit de la plaie avec l'eau de décoction susdite, ou avec le seul vin noir odoriférant, chaud, et lave-les bien, ainsi que tout le lieu de la plaie. Puis sèche-le, autant que possible, avec un linge chaud, ensnite répands sur la suture (2), en très grande quantité, la poudre susdite et soient ensuite les intestins réduits à l'intérieur et à leur place propre; et s'ils ne pouvaient être réduits par cette voie, soit la plaie du mirach agrandie

(1) *Ligamentum.*
(2) Sur la suture de l'intestin.

comme j'ai dit plus haut et qu'ils soient alors réduits. Et ensuite, qu'il soit procédé à la suture du siphac et de la peau et chair extérieure, comme j'ai dit plus haut. Et qu'on n'écoute pas les paroles de ceux qui disent qu'une canule de sureau ou d'autre substance de ce genre doive être mise dans l'intestin avant la suture et que l'intestin blessé doive être cousu sur elle, parce que cela est faux et erroné, puisque, en effet, les intestins sont d'une grande tortuosité et que le conduit de ce genre n'est pas flexible, la nature ne pourrait pas expulser ce bois recouvert de chair et il provoquerait ainsi la douleur en la voie naturelle pour l'issue des superfluités et excréments et, dans la suite, perforerait peut-être l'intestin (1) et, de la sorte, une plaie qui pouvait être curable deviendrait mortelle. Mais si quelque chose devait être mis là, il serait mieux d'y mettre quelque partie d'intestin de quelque animal, car cela serait faisable et plus conforme à la nature, comme c'est évident. Mais cela m'est indifférent et, certainement, ce n'est point utile. Et pour la plus grande confirmation de notre opération, nous mettrons un exemple qui s'est présenté à nous. J'ai soigné, en effet, un certain soldat de Pavie (2), du nom de Jean de Bredella, qui se blessa lui-même au ventre avec un couteau et les intestins sortirent blessés selon la longueur et la largeur. Maître Octobonus, de Pavie, médecin dans cette ville, fut appelé aussitôt, lequel, dès qu'il eut vu ces choses dit il est mort. Mais il voulut réduire les intestins et ne le put, parce qu'ils étaient déjà gonflés à cause de l'altération de l'air auquel ils n'étaient point habitués, et la plaie du ventre était étroite, et alors maître Octobonus lui-même, avec les amis du malade, vint à moi au palais public où j'étais pour le moment, me priant de visiter ce malade, et j'ai fait ainsi. Lorsque je l'ai vu, j'ai craint beaucoup en vérité. Mais j'ai fait porter assitôt du vin chaud parce qu'il n'y avait pas temps à attendre l'autre lotion dite plus haut au présent chapitre, et avec ce vin chaud j'ai bien fomenté les intestins, ensuite je les ai lavés, et l'ex-

(1) *Apparare intestinum. Apparare iter* (Cicéron), ouvrir un chemin.
(2) *Papiensis.*

crément sortait continuellement et, à cause de cela, je ne cessais de lotionner; et aussitôt la lotion faite, j'ai rapproché et cousu les parties d'intestin avec la suture des pelletiers, et j'ai mis sur elle la poudre susdite en bonne quantité, et la poudre a adhéré aussitôt, et les lèvres des plaies des intestins se sont resserrées; et parce que je n'ai pu les réduire à leur place à l'intérieur, j'ai agrandi la plaie du mirach convenablement avec le rasoir, et aussitôt je les ai réduits. Ensuite j'ai rapproché et cousu les parties du siphac et de la chair et peau extérieure ensemble, par une suture unique, selon le mode susdit. Puis, pour cette première visite, j'ai procédé dans l'orifice de la plaie, que j'ai laissé ouvert, avec jaune d'œuf, huile rosat et un peu de safran, ainsi que sur toute la plaie, avec le défensif de bol d'Arménie, huile rosat, myrte, roses, et bryone (1), et mastic, et vinaigre, et un peu de safran, et je l'ai laissée pour le moment. Ensuite j'ai continué en la cure avec ledit maître Octobonus, dans la mondification et consolidation, comme je l'ai dit plus haut. Et en vérité, le patient vécut ensuite un long espace de temps et eut une épouse et des fils. Et fais attention que si, au moment de la suture et de l'agrandissement de la plaie du mirach, l'écoulement du sang inquiétait, la suture étant faite pendant la première visite et les intestins étant bien lavés avec vin noir chaud, qu'il soit procédé avec les constrictifs du sang assez connus; reviens ensuite au mode maintenant dit. Et si de la plaie de cet endroit le foie venait à sortir en partie et qu'il fut blessé dans sa substance intérieure et son épaisseur, il ne recevrait certainement point de guérison; mais si quelque blessure étroite était faite à l'entour de quelques-unes de ses parties peu étendues et peu importantes, le patient pourrait bien alors être sauvé, mais non dans le premier cas, soit à cause de l'écoulement extrême du sang suivant une pareille blessure, soit à cause de la nécessité de son opération (2), et à cause de lui, et à cause de tout le corps. Aussitôt donc qu'apparaît le foie ou la rate, qu'il soit ren-

(1) *Labrusca*.

(2) *Operatio*, dans le sens de *fonction* (du foie).

tré tout de snite, parce qne ces plaies n'ont pas besoin d'opération mannelle, si ce n'est de la rédnction à leur place, et soit fait ensnite sntnre dn siphac et de la chair et pean extérieures ensemble, par nne snture nnique, comme j'ai dit. C'est ainsi que les plaies de ces organes sont abandonnées à la nature et sont ainsi jngées mortelles. Et quand tn auras fait la sutnre, mets sur elle la poudre conservative susdite, et autonr de la plaie le défensif également susdit au présent chapitre. Et sur tonte la plaie soit appliqué légèrement tel emplâtre mondificatif et incarnatif : Prenez d'encens 1 once, de mastic, de sang-dragon, de momie, de chaque 2 drachmes, de miel rosat passé en colature 5 onces, de térébenthine lavée 2 drachmes, de farine d'orge, autant qn'il suffit pour épaissir; faites un emplâtre dont vous ferez usage comme plns haut. Mais après ces choses soit appliqué les seuls et purs incarnatifs dont j'ai parlé plus haut. Quant à la diète du malade dans le manger et le hoire, qu'elle soit exactement celle qni a été dite plus hant, de la plaie des intestins, et qn'il use spécialement dans ses aliments d'encens, de mastic, de gomme arabique et de rose; et pour la hoisson, qn'il use de l'eau de décoction des dites choses et qu'il ne hoive point de vin, à moins que ses forces ne lui fassent défaut, ou pour d'autres motifs de ce genre. Pour l'évacuation du ventre, qu'il soit fait anssi comme j'ai dit plus haut, et pour la diversion du sang (1) qu'il en soit ce qui te semblera nécessaire. Mais s'il arrivait que dn sang ou de la sanie vinssent à sejonrner entre le siphac et les intestins qui ne penvent être modifiés à canse de la suture, tn ne t'occuperas pas de cela, parce qne la nature le résoudra comme elle fait dans nombreux apostèmes, ou le dirigera dans les régions des aines et là se fera nne sorte d'apostème à l'égard duquel tn procèderas d'ahord avec les maturatifs, ensnite avec l'incision et autres choses nécessaires dites au premier livre des apostèmes. Et si la nature ne pouvait agir différemment des dites manières, c'est nn signe de mort et de lésion très violente pouvant détruire la nature et son opération, malgré ce qne le méde-

(1) *Sanguinis diversio*, l'application des ventouses et la phlébotomie.

cin pourrait faire par son opération. Et fais attention que, dans ce cas, l'évacuation du ventre est immédiatement nécessaire, soit au moyen du clystère lénitif ordinaire, soit au moyen de suppositoire de quelque fiel, sel et miel, ou d'autre substance douce, molle, non mordicante; les suppositoires de sel gemme ou autre purgatif comme savon, coloquinte, euphorbe et autres de ce genre sont eux-mêmes rejetés.

CHAPITRE XVI

DE LA PLAIE A LA CUISSE ET A L'AINE, AVEC ÉPÉE OU FLÈCHE, ETC.

Il faut très bien considérer, dans toute plaie de cet endroit, si elle est faite avec une flèche ou avec autre chose. Si donc elle est faite avec flèche, alors après avoir observé les règles de la mollification de la partie, de la flèche et de toute la plaie, premièrement avec huile rosat, graisse de poule et safran, et les règles de l'élargissement de la plaie avec le rasoir, si c'est nécessaire, que la flèche soit extraite délicatement, comme j'ai dit dans les autres chapitres; procède ensuite contre l'écoulement du sang, dans la première visite, s'il te gêne, et jusqu'au jour suivant. Mais s'il n'y a pas d'écoulement, procède avec le mondificatif et sédatif de la douleur plusieurs fois dit, fait de jaune d'œuf, huile rosat et un peu de safran, jusqu'à 3 ou 4 jours, jusqu'à ce que la sanie commence à se produire; ensuite mondifie, incarne et consolide comme j'ai dit autres fois. Que le malade soit phlébotomisé, si c'est nécessaire, selon l'exigence de sa vigueur et l'écoulement de beaucoup ou de peu de sang par la plaie. Qu'il mette en usage l'évacuation naturelle ou artificielle du ventre

chaque jour, selon la quantité des aliments pris, pour qu'il y ait même toujours quelque évacuation par rapport à la superfluité du résidu. Que la diète du malade soit réglée de manière à pencher vers la frigidité, au moins jusqu'à ce qu'on soit en sécurité relativement à l'apostème de la partie, et que la boisson et nourriture soient, en résumé, comme au chapitre de la plaie à la caissette, au dos et à l'épine, à l'estomac et aux intestins, etc. Remarque toutefois qu'il y a dans ce cas deux choses surtout auxquelles il faut faire soigneusement attention : l'une est si la vessie a été blessée ou non; l'autre si le siphac soutenant les intestins qui pourraient descendre vers la bourse des testicules est déchiré ou non. Si, en effet, l'aine ou la verge ou la bourse des testicules ont été blessées, ou quelques autres organes là adjacents, examine alors si telles plaies ont besoin de rapprochement de parties ou non; et s'il en est ainsi, alors tu rapprocheras les parties selon les règles qui t'ont été données au chapitre de la plaie au cou et à la gorge, et dans les autres; mais si non, traite alors la partie et la plaie en mollifiant, en calmant la douleur, en mondifiant, incarnant et consolidant comme nous avons dit plus haut. Mais si la vessie a été lésée et blessée, ce que tu sauras par l'écoulement de l'urine à travers la plaie, alors tu diras que la plaie est infailliblement mortelle, tant à cause de la nervosité de la vessie et, par conséquent, de sa difficile incarnation, qu'à cause du séjour continuel de l'urine en elle, rongeant la substance de la vessie et augmentant, par conséquent, l'étendue de la plaie. Pour tout cela, comme je l'ai dit, la vessie déchirée n'admet pas de consolidation. Cependant, malgré que cette proposition soit scientifique et raisonnable, il ne faut pas cependant se désintéresser d'une opération rationnelle. Efforce-toi donc, de toute ton intelligence, tout de suite, au début, d'incarner la plaie de la vessie et de défendre la partie, autour de la plaie, pour qu'il ne se forme point d'apostème. De mon temps, j'ai fait usage de cet incarnatif sur cette plaie : Prenez de miel rosat passé à colature 5 livres, d'encens, de mastic, d'adragant, de gomme arabique, de momie, de myrrhe, de chaque 2 drachmes; mêlez et faites usage, comme j'ai dit, en mode d'emplâtre

sur la plaie, et même aussi dans la plaie, au moyen d'nn tampon. Et fais attention de ne mettre en aucune manière, en ancnn temps, ni dans une telle plaie, ni sur elle quelque huile, parce que, de qnelle espèce qu'elle soit, cette huile empêche la vessie de pouvoir se consolider. à quel temps qu'on l'applique. Que l'on incarne donc avec ledit médicament, aussi rapidement qu'il sera possible et que l'on consolide, si c'est possible, comme tu l'as déjà appris. Mais si le siphac contenant les intestins a été blessé et déchiré, ce que tn sauras manifestement par la descente de l'intestin plus bas, soit à la bourse des testicules, soit en deçà, au-dessus de l'os de la cuisse (1), ou un peu plus bas, alors efforce-toi de rapprocher bien et convenablement avec les mains le siphac blessé lui-même, et de coudre ces parties solidement l'une avec l'autre selon le mode dit au chapitre de la plaie des intestins, et de mettre sur la suture la poudre conservative dite en cet endroit; et sur la plaie extérieure de la chair et de la peau et aussi sur toute la plaie l'incarnatif susdit. Procède ensuite dans toute la cure de cette plaie exactement comme tu en as été instrnit plus haut. Mais, comme je l'ai dit, ne suppose pas devoir appliquer de l'huile en telle plaie, à quel temps que ce soit, ni dans quelque cas qu'il s'agisse, mais incarne et consolide hâtivement par la voie déjà dite. Applique-toi toutefois à faire tonjours que le malade ait le ventre évacué, parce que c'est très ntile. Que sa diète, dans la nourriture et boisson, soit semblable à celle dite avant, mais qu'il s'abstienne, de tout son pouvoir, de boisson trop abondante. Et que sa boisson soit autant que possible modérée et styptique et préparée avec choses consolidantes, comme j'ai suffisamment dit plus haut au chapitre de la plaie aux intestins et aux autres qui précèdent. C'est là qn'il te faut le lire.

(1) Voir *Os femoris* au Glossaire.

CHAPITRE XVII

DE LA PLAIE DE LA HANCHE, AVEC ÉPÉE OU FLÈCHE, ETC.

Lorsqu'il arrive que l'endroit de la jointure de la cuisse avec la hanche (1) est blessé, telles plaies ne sont point redoutables si ce n'est par le fait de la grosseur du membre, et de sa nervosité (2), et de la lésion de sa ligature (3), de laquelle lésion résulte la claudication à la fin de la curation, comme je l'ai dit plusieurs fois. Si donc une flèche, blessant un tel endroit, a pénétré dans l'os ischion ou de la hanche (4), alors avec ton habile ingéniosité et subtile investigation, extrais la flèche au moyen de la mollification de la partie avec huile rosat, graisse de poule et un peu de safran mêlés et chauds, et au moyen de l'élargissement suffisant de la plaie, dans la peau et chair, avec le rasoir. Laquelle flèche étant extraite selon le mode dit au chapitre de la plaie à la tête, alors remplis toute la plaie avec bourdonnets trempés dans huile rosat et safran chauds, pour la première visite, jusqu'à trois jours, lorsque la sanie commencera à se produire. à moins que tu ne sois contrarié par l'écoulement du sang au moment de l'élargissement et de l'extraction, parce qu'alors efforce-toi d'y parer aussitôt, comme je l'ai dit autres fois. Et autour de l'endroit tu feras onctions copieuses avec bol d'Arménie, huile rosat, vinaigre, suc de solathre, suc de plantain, suc de joubarbe et autres de ce genre, mêlés à un

(1) *Loca sciæ.*
(2) *Nervositas.*
(3) *Ligatura.*
(4) *Os sciē, aut anchæ.*

pen de safran. Et snr toute la plaie mets ce dit médicament que tu mettais dans la plaie, de jaune d'œnf, huile rosat et safran, mêlés et chauds, et cela jusqu'au temps susdit, soit trois jours ou environ, jnsqu'à ce que la sanie commence Tu mettras ensuite ce mondificatif, et dans la plaie avec bourdonnet, et snr la plaie : Prenez de miel rosat passé en colature 5 livres, de farine de fenugrec, de farine de graines de lin, de fleurs de camomille bien pulvérisées, de chaque 1 once, de farine d'orge, de farine de lupins, de chaqne 5 onces, d'huile de camomille, d'huile d'aneth, de chaque 3 onces. Soient toutes ces choses incorporées ensemhle avec vin snffisant, et faites-en usage comme j'ai dit. Cet emplâtre, en effet, est en partie mondificatif, en partie sédatif de la douleur, et très utile dans ce cas. Que toute ton application, dans ce cas, soit en effet pour calmer la douleur et éviter l'apostème, parce qu'il n'échoit rien de suspect si ce n'est par le fait de ces deux choses. Que la diète, dans l'aliment et la boisson, soit celle qui a été dite au chapitre de la plaie à la caissette, au dos et aux intestins. Mais si la plaie était faite en ces endroits avec épée ou semblables, de manière qu'elle eût besoin de suture, qu'elle soit alors suturée dans toutes les règles de suture dites au chapitre de la plaie au cou, et à la gorge, et aux autres chapitres. Et dans la cure de telle plaie soit procédé comme j'ai dit plusieurs fois dans les autres chapitres. Que la phlébotomie et l'évacuation du ventre ne soient pas non plus omises ici, afin que la partie n'enfle pas à cause de son voisinage avec les intestins contenant excréments, parce que c'est très utile, et c'est pour cela que tu ne l'oublieras pas, parce que tu t'en trouveras bien dans la cure.

CHAPITRE XVIII

DE LA PLAIE A LA CUISSE, AVEC ÉPÉE OU FLÈCHE, ETC.

Lorsque la cuisse est blessée, alors telle blessure est toujours redoutable à cause du grand muscle ou lacerte (1) existant en cet endroit, duquel se séparent les cordes allant plus bas pour le mouvement de la jambe et du pied, à la composition duquel muscle viennent aussi plusieurs nerfs portant du cerveau la compassion et tristesse de la douleur amenée dans cet endroit par la blessure de ce lieu jusqu'au cerveau lui-même, par laquelle compassion douloureuse le spasme se produit souvent. Et quelquefois la mort rapide et subite, à cause parfois des grandes veines et artères de la cuisse qui, lorsqu'elles sont coupées, un écoulement abondant et excessif de sang se produit et est arrêté avec difficulté, la mort s'ensuit aussitôt, car cela doit nécessairement être déclaré mortel. Et la plaie de la cuisse est produite, comme ailleurs, selon la largeur, ou selon la longueur, ou selon le travers; et elle est parfois petite, parfois étroite, parfois profonde, parfois superficielle. Si donc elle est grande selon la longueur ou selon la largeur et n'est point profonde, rapproche les parties au moyen d'une suture convenable selon les règles du chapitre de la plaie au cou, et mets sur la suture la poudre conservative plusieurs fois dite, en laissant toujours un orifice dans le point le plus déclive, afin que la sanie soit mondifiée. Et dans cet orifice mets un bourdonnet roulé dans jaune d'œuf, huile rosat et safran chauds, et du même médicament sur toute la plaie, avec un tampon convenable, et cela soit fait pendant 3 jours ou environ,

(1) *Lacertus.*

jusqn'à ce qne la sanie commence à se prodnire, et aux alentours de toute la plaie mets le défensif fait an précédent chapitre; puis bande la plaie. Ensuite mondifie, incarne et consolide comme tu as appris. Et n'oublie pas la phlébotomie on la ventonsation, si cela te paraît expédient par l'excès ou la diminntion de la force, de l'âge et des autres conditions de ce genre ; et non plns anssi l'évacuation du ventre. Que la diète, dans les aliments et la boisson. soit comme j'ai dit plus haut. Mais si telle plaie selon la largeur ou la longueur est profonde, examine le muscle ou lacerte et son grand nerf, s'il a été coupé en totalité on en partie, et si quelque veine ou artère a été coupée, de laquelle un trop grand écoulement de sang soit la conséquence. Et si le nerf a été coupé en totalité ou en partie, tu rapprocheras immédiatement ses parties avec une suture de fil ciré, en cousant premièrement ensemble, par une snture propre, les parties coupées du nerf, parce qu'il se produit par elle une meilleure et plus convenable continuité (1) du membre et une plus rapide incarnation et curation par la nature et l'art médical, comme il a été discuté plus haut sur cette matière, au chapitre de la plaie à l'adjutoire. Tu coudras ensuite les parties de chair et de peau coupées qui sont sur le nerf, à moins que l'écoulement du sang t'empêche pour le moment, auquel écoulement tu t'efforceras de parer avec ses restrictifs dits au chapitre de la plaie au cou et à la gorge, sans rien coudre, et laisse la partie ainsi liee jusqu'au jour suivant ou plus, jusqu'à ce qne tn sois en sécurité relativement à sa répression. Relie ensuite délicatement et reviens à la suture susdite selon les règles du chapitre de la plaie au cou, en mettant sur la suture la poudre conservative plusieurs fois dite, et autour de la plaie le défensif dit au précédent chapitre, et dans l'orifice de la plaie que tn as laissé ouvert jaune d'œuf avec huile rosat et un peu de safran, jusqu'à 3 jours ou environ, jusqu'à ce que la sanie commence à se produire. Soit ensuite la partie mondifiée, incarnée et consolidée comme tu as appris. Mais si cette plaie est étroite et profonde, ou étroite et non profonde et que le

(1) *Continuatio.*

sang s'écoule de telle plaie outre mesure, arrête-le aussitôt, autant que possible, comme j'ai dit plus haut, et laisse la partie liée jusqu'au jour suivant ou plus, selon qu'il te paraîtra devoir s'être arrêté; et défends toujours la partie, autour de la plaie, avec le défensif plusieurs fois dit, de crainte qu'il ne se forme un apostème. Et garde-toi avec soin, en raison de ce qui a été dit et qui doit être dit, d'avoir aucunement la pensée de mettre une longue tente pénétrant au fond de la plaie et pouvant toucher le nerf dans un membre nerveux, dans un cas semblable ou autre, principalement si le membre nerveux est noueux (1), que la blessure, en lui, soit profonde ou non; mais tu mettras la tente dans l'orifice superficiel de la plaie, pour qu'il ne se ferme pas, parce que du contact du nerf avec la tente et du frottement du nerf qu'elle aurait par le contact même, se produirait grande douleur dans la partie à cause de sa remarquable sensibilité et nature délicate. Et alors les humeurs surabondantes se porteraient sur la partie et il s'y formerait un apostème et il en résulterait peut-être le spasme et peut-être la mort. Au lieu de tente, qu'on mette donc jusqu'au fond de la plaie huile rosat chaude avec un peu de safran; car par son onctuosité et grande humidité, l'huile dilate la plaie en la remplissant et calme la douleur, et par sa vertu d'huile rosat elle fortifie aussi et défend le membre pour qu'il ne s'y produise point d'apostème. Mais dans l'ouverture étroite de la plaie et autour de sa superficie ou de sa profondeur, quelque répression susdite du sang étant faite, soit mis tente courte, épaisse, trempée dans jaune d'œuf, huile rosat et safran chauds, et par dessus, tampon d'étoupe roulé dans ledit médicament, jusqu'à ce que la partie produise de la sanie. Et après cela, de la même manière, avec tente semblable et tampon d'étoupe trempés dans le mondificatif fait de miel rosat passé en colature, de farine d'orge, de myrrhe et d'un peu de safran, mondifie légèrement la partie et continue pendant quelques jours, jusqu'à ce que tu sois en sécurité par rapport à l'apostème. Mais ensuite mondifie selon le mode susdit avec un mondificatif quelque peu plus fort, comme

(1) *Nodosum membrum.*

celui fait de miel rosat, térébenthine, sarcocolle, myrrhe et farine de lupins, ou autre de ce genre, ou bien avec un plus fort si c'est expédient, comme onguent des apôtres, ou vert, etc. Incarne ensuite et consolide comme tu as appris. Mais si de la plaie il est sorti un peu de sang, de quel genre que soit la plaie, pourvu qu'elle constitue une lésion notable, soit fait la phlébotomie de la main du côté opposé, sur la salvatelle, hépatique à la main droite et splénique à la main gauche, qui est entre le doigt annulaire et l'auriculaire; ou, au moins, soit fait aux fesses la scarification avec ventouses, toujours selon l'excès ou la diminution de la force, de l'âge, etc. Qu'on ne néglige pas non plus l'évacuation naturelle ou artificielle du ventre. Que la diète, dans l'aliment et la boisson, tende à la frigidité, soit légère ou un peu forte, selon l'excès ou la diminution de la force, de l'âge, de la complexion et autres conditions de ce genre, comme j'ai dit au chapitre de la plaie à la poitrine, au dos et à la cuisse, etc.

CHAPITRE XIX

DE LA PLAIE AU GENOU, AVEC ÉPÉE OU FLÈCHE, ETC.

Les endroits du genou (1) sont très redoutables et mortels lorsqu'une plaie y est produite, du moins par dessous, dans la portion de cette concavité qu'on trouve à la partie antérieure du genou, sous la rotule, et ces parties sont à l'extrémité du petit et du grand focile (2), car en cet endroit se continuent et s'unissent de nombreux nerfs considérables et nobles venant du cerveau

(1) *Loca genu.*
(2) *In ultimo focilis minoris et maioris.*

et de la nuque, de la blessure desquels se produit tout de suite une douleur intolérable, et le spasme suit souvent, et parfois la mort. Ou bien il résulte de cette grande douleur une telle faiblesse du malade et de cette partie, que le membre ne peut pas se défendre contre la descente des humeurs sans qu'il se produise d'apostème. Et cela a lieu avec frisson indiquant l'envahissement (1) d'une mauvaise matière virulente sur les organes sensibles, et la fièvre suit souvent et la mort. Mais si les plaies de cet endroit ont été faites avec flèche ou autre chose aiguë, soit dague, lance, clou, ou autre de ce genre, soit qu'elles aillent en profondeur jusqu'à l'os, soit non, que ces choses soient extraites tout de suite, les règles du chapitre de la plaie à la tête avec flèche étant observées. Et n'aie pas la pensée de mettre une longue tente dans une telle plaie, ou dans une plaie semblable, nerveuse, noueuse (2), mais seulement dans l'orifice de la plaie, superficiellement, de manière qu'elle ne dépasse point la partie charnue du membre, afin qu'en aucune façon elle ne touche ou ne frôle le nerf, mais que telle tente soit placée de manière que l'orifice seulement demeure ouvert. Et intérieurement, dans la profondeur de la plaie, soit mis huile rosat chaude, avec un peu de safran, à la première visite, si l'écoulement du sang ne te dérange pas, parce que, pour lors, tourne tes efforts de son côté, en trempant cette dite tente dans la dite huile et en en introduisant goutte à goutte dans la plaie, puis en mettant cette tente écourtée dans l'orifice de la plaie, superficiellement, comme j'ai dit. Car l'huile supplée au défaut de tente, en empêchant que la plaie se ferme. Par son onctuosité et humidité unies à son volume elle dilate en effet la plaie, et par sa tempérance et conformité (3) elle calme l'ardeur de la douleur, elle fortifie la partie et la défend par sa vertu d'huile rosat, comme je l'ai déclaré dans le précédent chapitre. Mais de l'enfoncement et contact de la tente au fond de la plaie se produit nécessairement aussitôt une

(1) *Sparsio.*
(2) *Vulnus nodosum.*
(3) *Temperantia et conformitas.*

grande douleur, à cause de nombreux nerfs importants et nobles qui sont touchés et frôlés avec la tente, et les mauvais accidents prédits suivent inévitablement. Et tu feras ainsi, avec cette tente trempée dans huile et safran, jusqu'à trois jours et jusqu'à ce que la sanie commence à se produire dans la partie et que tu sois en sécurité par rapport à l'apostème. Procède ensuite avec mondificatif fait de térébenthine, miel rosat, myrrhe, farine d'orge ou de lupins, en étendant de ce mondificatif sur tout l'orifice de la plaie, en mode d'emplâtre, et dans l'orifice de la plaie huile rosat chaude, avec safran, avec une tente, superficiellement, comme j'ai dit. Ou bien si, par hasard, à cause de l'onctuosité de l'huile, quelque superfluité augmentait dans la plaie, laisse l'huile de côté et procède en mondifiant avec miel rosat, térébenthine, myrrhe et safran, ou avec quelqu'autre mondificatif des nerfs connu, en en mettant avec une tente dans le fond de la plaie, et une tente à la superficie, comme je l'ai dit. Même si, à cause de l'onctuosité d'une telle huile, ou pour une autre cause, quelque chair molle et onctueuse, ou quelque superfluité paraissait se produire et croître dans l'orifice de la plaie ou dans sa profondeur, détruis-la avec l'onguent des apôtres ou vert. Incarne ensuite et consolide comme dessus. Et tu n'omettras point la phlébotomie ou la ventousation, selon qu'il sera expédient, ni l'évacuation du ventre, comme je l'ai dit plus haut. Que la diète soit telle aussi qu'elle a été dite plus haut, ne la répétant point maintenant. Mais si, dans l'extraction de la flèche, l'écoulement du sang te gênait, efforce-toi premièrement d'arriver à sa répression, procède ensuite comme dessus. Et il ne faut point écouter les paroles de ceux qui disent que l'huile ne doit pas être mise dans les plaies des nerfs parce qu'elle les flétrit et corrompt par son onctuosité, car cela est faux et insensé (1). Et nous, plus bas, au chapitre de la piqûre des nerfs, nous définirons d'une manière détaillée de quelle façon elle nuit ou est utile. Procède donc hardiment comme dessus, sans jamais omettre autour de la plaie le défensif dit au chapitre précédent et plusieurs fois antérieurement. Mais si la

(1) *Insipidus.* Pris probablement pour *insipiens.*

plaie est longue, large et grande, ayant besoin de sntnre, examine bien alors s'il y a là qnelques parties d'os coupées, séparées de l'os sain, qni ne puissent rester avec cet os sain et, s'il en est ainsi, enlève-les tout de suite avant la suture. Couds ensnite et rejoins convenablement ensemble les parties de la plaie, en laissant un orifice dans la partie la plus déclive, etc., dans lequel orifice et snr tonte la plaie mets jaune d'œuf avec huile rosat et safran, mêlés et chauds, jusqu'à trois jours on environ, jusqu'à ce que la sanie se produira, à moins que tn sois empêché par l'écoulement du sang, parce qu'à la première visite tonrne tes efforts de son côté, reviens ensuite au mode maintenant dit. Et après ces choses, mondifie, incarne et consolide comme tu l'as plnsieurs fois appris. Mais s'il se tronve là une portion d'os séparée et coupée qui pnisse cependant être rejointe et adhérer à son os, ou qn'il n'y ait point quelque portion d'os coupée, tu affronteras de la même manière les parties, et conserve la suture avec la poudre, et laisse, comme dessus, un orifice dans lequel mets un tampon roulé dans jaune d'œuf, huile rosat et safran chauds, et aussi sur toute la plaie et bref, au moyen de la phlébotomie ou ventousation, de l'évacuation du ventre, du défensif autour de la plaie et au moyen de la diète dans les aliments et boisson, procède exactement comme dessus. Ensnite mondifie, incarne et consolide comme tn l'as plusieurs fois appris et l'apprendras plus bas.

CHAPITRE XX

DE LA PLAIE DE LA JAMBE, AVEC ÉPÉE OU FLÈCHE, ETC.

Sur le petit focile de la jambe, à la partie antérieure et intérieure se trouvent d'importants lacertes, descendant immédiatement du genou et médiatement surtout du

cerveau et nuque. D'où lorsqu'une plaie est faite en cet endroit, et spécialement avec flèche et semblables, elle est très redoutable et, dans notre temps, nous en avons vus beaucoup périr. Si donc une flèche ou autre semblable est entrée dans la jambe, ou du moins dans ledit endroit, et avec cela sera entrée dans la substance de l'os, alors, tout de suite, selon l'ordre accoutumé plusieurs fois dit, mollifie la place où est la flèche et toute la plaie avec huile rosat chaude et un peu de safran, ou avec graisse de poule mêlée à ces choses, et bref dispose la partie pour la facile sortie de la flèche, ou bien avec ledit mollificatif, ou même avec une habile incision faite avec prudence. Et alors extrais la flèche délicatement selon les règles données au chapitre des plaies de tête avec flèches. Laquelle étant extraite, remplis de suite la plaie avec huile rosat chaude et un peu de safran, sans introduire de tente jusqu'au fond de la plaie, mais seulement l'huile susdite, en plaçant cependant une tente dans l'orifice pour qu'il ne se ferme pas, superficiellement, comme je l'ai dit plus haut de la plaie à la cuisse et au genou. Mais autour de la plaie soit mis défensif de bol d'Arménie, huile rosat, vinaigre, suc de solathre, de joubarbe, de plantain, eau de roses et semblables, avec un peu de safran, et cela soit fait depuis le début jusqu'à la fin. Et que l'huile susdite soit mise dans la plaie comme j'ai dit, jusqu'à trois jours ou à peu près, jusqu'à ce que la sanie commence de paraître et que tu sois en sécurité par rapport à l'apostème. Mondifie ensuite la partie selon les règles données aux chapitres qui joignent immédiatement. La mondification étant faite, soit la partie incarnée et consolidée comme j'ai dit plus haut. Et s'il sortait peu de sang de la plaie et que la force et l'âge et les autres conditions ne s'y opposent point, soit fait phlébotomie ou ventousation et soit administré clystères ou suppositoires susdits. Bref, que la diète dans la nourriture et boisson soit réglée aussi comme j'ai dit. Et n'aie de crainte en aucune façon relativement à l'os lésé dans ce cas, parce qu'il sera bien mondifié par ce procédé, grâce au dit mondificatif. Mais si tu es empêché dans l'acte de l'extraction de la flèche par l'écoulement du sang, tourne aussitôt tes efforts vers sa répression, reviens ensuite au

mode maintenant dit. Et si la plaie est grande, soit longue, soit large, ayant besoin de suture, et avec écoulement abondant de sang, alors tu rapprocheras de suite et tu coudras les parties de la plaie l'une contre l'autre, convenablement, comme au chapitre de la plaie au cou; puis applique-toi immédiatement à la répression du sang, et tu ne manqueras pas de mettre sur la suture la poudre conservative plusieurs fois dite; et laisse la partie ainsi liée jusqu'au jour suivant, ou plus, jusqu'à ce que tu sois assuré de la répression du sang. Procède ensuite avec le mollificatif et sédatif de la douleur fait de jaune d'œuf, huile rosat et safran, jusqu'à la production de la sanie; puis mondifie, incarne et consolide comme tu as appris. Règle comme tu as appris plus haut la phlébotomie, la diète, l'évacuation du ventre, le défensif et les autres choses. Mais si l'os de la jambe a été coupé transversalement en totalité, de telle sorte que les parties ne puissent adhérer l'une avec l'autre, alors rapproche-les convenablement et délicatement avec tes mains; puis tu rapprocheras les parties de chair et de peau au moyen d'une suture convenable sur laquelle tu répandras la poudre conservative plusieurs fois dite; tu oindras ensuite copieusement autour de la plaie avec le défensif susdit au présent chapitre, puis avec tampons convenables et faits d'étoupe, roulés dans blanc d'œuf, huile rosat et safran, lie la partie au moyen d'une bande convenable, comme j'ai dit au chapitre de la plaie à l'adjutoire ou au coude. Et procède ainsi jusqu'à la production du pore sarcoïde liant ensemble les parties de l'os. Et dans la plaie et sur son orifice mets, pour ce temps, jusqu'à production de sanie, jaune d'œuf avec huile rosat et safran. De même pour la diète dans la nourriture et boisson, et phlébotomie, et scarification, et évacuation du ventre, soit procédé comme dessus, excepté qu'après assurance relativement à l'apostème le malade soit réglé avec aliments durs et visqueux, comme sont viscosités ou extrémités des animaux (1) et autres substances de ce genre, mets faits de pâte, etc. Ce chapitre dépend toutefois du

(1) *Animalium viscositates seu extremitates.*

traité et livre de la fracture et dislocation des os avec plaie, desquelles choses nous ferons l'entière doctrine an livre suivant.

CHAPITRE XXI

DE LA PLAIE DE LA RASÈTE OU NŒUD DE LA CHEVILLE DU PIED (1), ETC.

Cet endroit, lorsqu'il est blessé avec épée, flèche, ou autre de ce genre, cause toujours appréhension, principalement pour deux motifs. Premièrement, à cause de la nature de sa composition formée de l'assemblage de certaines parties composant la jointure de cet endroit et formant sa figure, qui sont six (2). Premièrement. en effet, l'os qui est appelé cheville. Secondement, par-dessous qui est l'os du talon; ensuite d'autres petits os sans nom, qui tous, lorsqu'ils sont lésés par une plaie soit petite soit grande, perdent leur composition (3) propre, et le membre, à cause de cela, perd sa forme et figure; laquelle forme ou composition des os étant détruite. ne reprend pas de restauration propre ou vraie, on la reçoit avec difficulté, attendu que lorsque le médecin ne peut la traiter comme il voudrait et devrait à canse de leur (4) petitesse et de leur situation cachée, la cure reste bien souvent imparfaite. Secondement, à cause du grand nerf placé en ce lieu (5), par le moyen duquel les fociles et os susdits sont joints et reliés

(1) *Cavicula pedis.* Il ne s'agit pas ici des malléoles, comme on le pourrait croire tout d'abord, mais de l'astragale. (Voir au *Glossaire.*)
(2) Les os constituant le tarse, hormis le calcaneum.
(3) *Compositio*, arrangement, assemblage.
(4) Les petits os du tarse.
(5) Les branches terminales du nerf sciatique poplité externe.

les uns aux autres avec leurs ligaments et reçoivent aussi le mouvement et la sensation. D'où, lorsque ce nerf est lésé, sa blessure cause au membre un dommage qui est difficilement écarté par le médecin. Si donc une plaie de cet endroit a été faite avec une flèche ou une autre chose étroite et aiguë, alors immédiatement, de crainte que la flèche ne puisse pas être extraite plus facilement, soit la partie mollifiée avec huile rosat, graisse de poule et un peu de safran chauds, ainsi que tout l'orifice de la plaie; et fais soigneusement attention qu'à cet endroit la peau ou la chair ne soient incisées pour agrandir la plaie en quelque manière que ce soit, de crainte qu'à cause de la pénétration et connexion des nerfs de cet endroit, les nerfs qui y sont nécessaires au mouvement et à la sensation ne soient coupés en travers par l'incision; lesquels nerfs étant coupés ne reprennent pas de consolidation, du moins de consolidation vraie, et le membre perd ainsi le mouvement et la sensation, ou en partie, ou en totalité. Donc, avec la seule mollification susdite de la plaie, applique-toi, autant que possible, à extraire la flèche au moyen des règles qui t'ont été données plus haut, touchant la plaie de tête. Laquelle flèche étant extraite, soit la plaie remplie avec huile rosat chaude et safran, non point en enfonçant une tente, mais seulement en laissant tomber goutte à goutte, au fond de la plaie, l'huile susdite au moyen d'une tente; et dans l'orifice de la plaie pour qu'il ne se ferme pas, en mettant une tente courte, mais un peu grosse, imprégnée de la dite huile, pour le motif énoncé au chapitre de la plaie à la cuisse ou au genou. Et que ce mode soit observé jusqu'à trois jours ou environ, jusqu'à ce que la sanie commence à se produire et que tu sois en sécurité relativement à l'apostème. Ensuite, mollifie la partie, incarne et consolide comme tu as appris. Et ne néglige pas d'observer au début la phlébotomie, l'évacuation du ventre, la diète dans la nourriture et boisson assignées dans les précédents chapitres. Et qu'aussi le défensif de bol d'Arménie, myrte, huile rosat, vinaigre, suc de solathre, de joubarbe, de plantain, ou leurs eaux (1) soit constamment appliqué

(1) Décoctions.

autonr de la partie. Mais si cet endroit a été blessé avec épée, ou glaive, ou semblable, de telle sorte qu'il ait besoin du rapprochement des parties, alors premièrement examine bien s'il y a là quelques fragments d'os séparés de l'os sain, qui puissent être enlevés convenablement et délicatement, sans tourmenter le malade, et enlève-les ainsi. Ramène ensuite convenablement avec tes mains, les unes vers les autres les parties d'os qui restent, et puis les parties de chair et de peau, avec la suture, selon les règles données plus haut, au chapitre de la plaie au cou. Conserve ensuite la suture avec la poudre plusieurs fois dite, et bref, procède en cette cure selon tout le mode qui t'a été donné plus haut. Mais si en telle plaie un nerf a été coupé transversalement, en partie ou en totalité, tu réuniras de suite les parties du nerf avec une suture, comme j'ai dit au chapitre de la plaie à la cuisse et au genou, couds ensuite les parties de chair et de peau qui sont sur le nerf, et conserve la suture avec la poudre dite en ces chapitres, et laisse un orifice dans la partie plus déclive pour l'évacuation de la sanie. Puis mets dans cette plaie et sur toute la plaie jaune d'œufs, huile rosat et safran, jusqu'à trois jours, ou bien jusqu'à ce que la sanie commence à se produire en cet endroit. Enfin mondifie, incarne et consolide comme je te l'ai fait savoir, en n'omettant point ce mode, etc.

CHAPITRE XXII

DE LA PLAIE DU PEIGNE DU PIED, AVEC ÉPÉE OU FLÈCHE, ETC.

Lorsque cet endroit est percé avec une flèche ou autre objet aigu, ou par une plaie avec épée ou autre de ce genre, il faut toujours considérer si la flèche a percé tout ou partie, et alors le lieu de la plaie et de la flèche étant

mollifié selon la contume, comme dessns, et href, les règles de l'extraction de la flèche étant ohservées, qn'elle soit extraite et qne la plaie soit remplie avec huile rosat chande et safran, sans ponsser la tente au fond de la plaie, mais en la mettant courte et grosse et imhibée de la dite huile, dans l'orifice de la plaie, de peur qu'il se ferme, et cela jusqu'à trois jours ou environ, jusqu'à ce qne la sanie commence à se produire dans la partie. Qu'il soit ensuite procédé avec mondificatif, incarnatif et consolidatif, exactement comme dessus. Et qu'on n'omette jamais autour de la plaie le défensif de hol d'Arménie, myrte, roses, hnile rosat, vinaigre et sucs froids, comme an chapitre de la plaie à la cuisse et au genou, ni la phlébotomie au commencement, ou la scarification, selon qu'il est expédient, ni l'évacuation du ventre, ni la diète due, toutes choses qui ont été dites clairement plus haut. En faisant toujours la répression du sang, principalement si au moment de l'extraction de la flèche il te contrariait, en revenant ensuite au mode maintenant dit. Mais si la plaie est grande et large, de telle sorte qu'elle ait hesoin de suture et que l'os soit coupé (1) au point qu'il y ait là des portions d'os tellement séparées de l'os sain qu'elles ne puissent y rester ni être réunies avec l'os sain, ni par l'art du médecin, ni par la vertu de la nature, que ses parties soient alors, avant toutes choses, enlevées délicatement, et le reste de l'os ramené et réuni comme il faut avec tes mains. Soient ensuite les parties de chair et de pean convenablement cousues selon les règles du chapitre de la plaie an cou, et soit la suture conservée avec la pondre, comme dessus, en laissant à la partie plus déclive de la plaie un orifice comme j'ai dit d'autres fois, dans lequel, avec une tente, et sur la plaie avec des tampons d'étoupe, soit mis le médicament de jaune d'œuf, huile rosat et safran, jusqn'à production de la sanie, et autour de la plaie soit mis le défensif de hol d'Arménie, etc., dit au présent chapitre et plusieurs fois aillenrs. Puis soit la partie convenahlement liée et soit ensuite mondifiée, incarnée et consolidée comme tu l'as appris plus haut par rapport aux autres plaies. Ou hien, en place

(1) *Incisum.*

du janne d'œnf, soit mis tont de suite miel rosat avec hnile rosat et safran, dans la plaie et autonr, etc. Ou anssi, après trois jonrs, on environ, miel rosat, térébenthine, hnile rosat et janne d'œuf jnsqn'à antres 4 ou 5 jonrs; soit ensuite supprimé hnile et jaune d'œnf et soit procédé avec les pnrs mondificatifs, en ayant toujours présente à la pensée la répression du sang si elle devient nécessaire, comme tu as appris plnsieurs fois. Mais si ces parties peuvent être rénnies comme il faut les nnes aux autres et rester en la place, parce quelles ne sont point totalement ni bien séparées de l'os sain, alors ramène-les ensemble convenablement et délicatement avec tes mains, ensuite couds sur l'os ramené les parties de chair et de peau divisées, selon le mode qu'on t'a fait connaître plus haut. Et en résumé, dans la cure, procède pour toutes choses nécessaires comme précédemment. Et tn remarqueras ici qu'une chose est à observer soigneusement dans ce cas et dans toutes les plaies du peigne, ou des parties au-dessous de la cuisse, c'est que tu ordonnes et imposes toujours au malade une position pour rester étendu avec le pied élevé et toute la jambe, afin que de la sorte les humeurs ne puissent pas, par la déclivité du pied ou de cette partie, se porter facilement à l'endroit blessé. En somme, règle la phlébotomie, évacuation du ventre, diète et autres choses nécessaires comme tn l'as appris plusieurs fois. Et sache que les plaies de ces endroits n'apportent pas avec elles d'autre danger, si ce n'est à cause de la grande douleur et de la formation de l'apostème de la partie, que suivent souvent fièvre et frisson, ainsi qu'affaiblissement des nerfs et quelquefois spasme, à cause de la lésion des nerfs venant de la nuque et du cerveau en ce lieu en quantité considérable ; et ainsi, par l'affinité de ces parties avec le cerveau et la nuqne, douleur et dommage leur sont communiqnés, lesquels, s'il ne viennent à cesser, comme je l'ai dit, le spasme et enfin la mort suivront.

CHAPITRE XXIII

DES PIQURES DES NERFS PAR ÉPINE, AIGUILLE, OU DE CE GENRE

Cette maladie est très redoutable pour deux raisons et dangereuse, et principalement lorsque la perforation a été faite par épine, ou par aiguille, ou instrument semblable petit, aigu, fin, alors que l'orifice de la piqûre se ferme facilement. La première est d'abord parce que les humeurs surabondantes se portent à l'endroit piqué, par lesquelles humeurs la partie devient le siège d'un apostème dans lequel, surtout lorsqu'il est incisé, la sanie se reproduit dans la partie, et il en résulte la destruction de la fonction de ce membre, en partie et quelquefois en totalité. La seconde est que de telle plaie se produit une grande douleur dans la partie, parce que les humeurs surabondantes se portent, comme j'ai dit, en cet endroit et se répandent à travers la porosité des nerfs et sont absorbées par eux (1). Et alors elles les remplissent et, par le fait de la continuité et liaison des nerfs avec le cerveau, le cerveau compatit (2), et ainsi il s'affaiblira et laissera pénétrer les humeurs, et elles se répandront en lui et dans les nerfs, comme j'ai dit, et ainsi sera causé le spasme et quelquefois la mort. Sur ce chapitre est agité la question qui est étudiée sur le quatrième livre des canons d'Avicenne, au chapitre de la solution de continuité des nerfs, savoir si la médecine qui est appliquée sur le nerf découvert pourrait léser (3) plus que

(1) *Sparguntur per nervorū porositatē et imbibuntur in eis.* Voir note au commencement du chapitre XIV du Livre Ier.
(2) *Cōpatitur.*
(3) *Lædere.*

celle qui est appliquée sur le nerf recouvert; et il y semble, en résumé, qu'Avicenne dit que celle, chaude ou froide, qui est placée sur le nerf découvert lèse moins (1), car, dit-il, son action nuisible est empêchée à cause de ce qui le recouvre, de manière que son action nuisible ne parvienne pas rapidement au cerveau, ou à un membre nerveux, ou aux villosités (2). Quant à nous, nous avons dit que lorsque le nerf est découvert, il perd déjà, dans le lieu où il est découvert, sa matière propre, son organisation et sa manière d'être, du moins celles qui concourent à la sensation parfaite. A cause de cela, le nerf devient même en quelque sorte insensible; et de là résulte certainement que toute médecine, chaude ou froide, piquante ou de cette sorte, peut être mise plus sûrement sur un nerf découvert que sur un nerf couvert. Et Aristote le dit dans le livre du sens et de la sensation. Cela est dit à propos des propriétés naturelles des organes des sens (3), etc., et dans le second livre de l'âme il dit la même chose au chapitre du toucher, que lorsqu'un objet est mis directement sur l'instrument ou organe sensitif, la sensation ne se produit point. Mais quoique ces grands hommes disent cela, nous concédons bien avec eux que si médecine de très violente opération est appliquée sur le nerf découvert, alors à cause de la continuité de cette partie découverte avec la couverte, l'action nuisible pourrait pénétrer au cerveau, ou à l'organe et aux villosités et faire ainsi un ravage considérable. Mais si elle est appliquée sur une partie recouverte, alors elle lèse moins cette partie découverte que si elle était recouverte parce que, comme je l'ai dit plus haut, elle a, par le fait de son ouverture, déjà perdu son organisation propre et la nature de sa sensibilité et elle est devenue in-

(1) *Quæ ponitur super nervo discooperto, calida vel frigida, minus lædet : impeditur enim (inquit) ejus nocumentū ex coopertura...* « Or si le nerf apparoit desnué, il ne luy faut pas présenter aucun des susdits médicaments, qui sont faits en forme d'emplastre auec euphorbe, ou autres ainsi acres. Car estant desnué, il ne supporteroit pas ainsi leur force, comme il la supporteroit par le moyen de la peau. » (Guy de Chauliac, *Grande Chirurgie*, troisième traité, doct. I, chap. IV.)

(2) *Ad villos.*

(3) *Instrumenta sensuum*

sensible ou, du moins, sensible d'une manière obtuse par cette cause, et ainsi elle sent moins cette nuisance (1). Lors donc qu'il est fait piqûre à quelque nerf avec épine, aiguille, clou, ou autre de ce genre, procède tout de suite en sa cure avec une chose dilatant l'orifice étroit de la piqûre, comme est au début huile rosat chaude, très chaude, pure. Car l'huile par son onctuosité, humidité et volume dilate toute plaie, comme je l'ai dit plus haut, au chapitre de la cuisse et du genou ; elle pénètre aussi jusqu'au fond de la plaie par la chaleur qu'elle a actuellement et, par son égalité et tempérance (2), elle rétablit l'équilibre dans la manière d'être du membre et calme la douleur. Et ainsi, par le fait de la sédation de la douleur, les humeurs ne seront pas attirées à la partie ni ne s'y porteront pour pouvoir causer l'apostématiou. Et en dilatant la plaie comme j'ai dit, l'huile fait que si les humeurs se jetaient sur la partie, elles ont une issue et évacuation assurée, et ne se répandent pas dans les nerfs, et ne les imprègnent pas (3), et ainsi le spasme n'a pas lieu, ni l'apostème ne peut facilement se produire dans la partie. Et cette introduction (4) d'huile très chaude doit être faite, comme je l'ai dit, au début de la piqûre du nerf. Et c'est ainsi que, dans mon temps, je me suis toujours servi, au début, d'huile rosat plutôt que d'huile commune, parce que l'huile rosat possède ladite onctuosité dilatant la plaie et peut être chauffée pour l'usage ; par le fait de laquelle chaleur elle pénètre plus facilement au fond de la plaie. Et avec cela elle possède aussi la vertu des corps rosats (5),

(1) *Cocedimus q̄ si medicina fortissimē operatiōis ponatur super neruo discooperto, tunc propter continuationē istius partis discoopertē cū cooperta, posset nocumentū pertransire ad cerebrū, seu membrū, et ad uillos, et sic facere nocumentū grande. Sed si ponitur super parte cooperta, tunc minus lædit illā partem discoopertā, quā si foret cooperta, quia p̄p̄ter discoopertur̄a ut dixi supra : iā amisit propriā complexionem et natur*[a] *suē sensibilitatis, et factus est insensibilis, aut saltē obtuse sensibilis hac causa, et sic nocumentū illud minus sentit.*

(2) *Æqualitas et temperantia.* Ce sont les vertus sédatives que l'on attribuait à l'huile.

(3) *Pus in nervos incurrens*, disait Queyrats (*loc. cit.*)

(4) *Impositio.*

(5) *Roseitas.*

qui fortifie le membre de sorte qu'il ne reçoive point les humeurs ; et elle possède la tempérance et égalité dans sa composition et se trouve ainsi en conformité avec notre chaleur naturelle ; par lesquelles qualités la douleur est calmée et enlevée. L'huile rosat est donc plus utile au début de la piqûre du nerf, avec orifice étroit, que l'huile ordinaire, quoique l'huile ordinaire soit bonne aussi dans ces cas. Il résulte évidemment de cela que l'opinion de ceux qui disent qu'aucune huile d'aucune sorte ne doit être mise près des plaies des nerfs, à aucun moment, parce qu'elle les décompose et corrompt par son onctuosité, est frivole et insensée, comme je l'ai dit au chapitre de la plaie à la hanche et au genou. J'avoue cependant que l'usage de l'huile dans les plaies des nerfs, prolongé par exemple jusqu'à la fin de la cure, amènerait par son onctuosité et douceur un tel état de ramollissement (1) dans les nerfs qu'ils se corrompraient et décomposeraient et, au moment de la consolidation et de l'incarnation, les empêcherait, ainsi que la soudure des parties, à moins qu'ils ne fussent protégés contre de tels accidents par un médecin habile et habitué à cette œuvre, avec médecines et moyens appropriés, ou bien à moins que ces accidents ne fussent écartés par exemple avec l'onguent des apôtres, ou vert, ou quelqu'autre de ce genre qui ont la propriété de mondifier superfluité onctueuse et limoneuse (2) et excroissance de chair molle (3) produite par les corps onctueux de ce genre, comme par l'huile. Mais l'huile rosat appliquée depuis le début jusqu'à sécurité par rapport à l'apostème est. pour sûr, utile et bonne, parce qu'elle dilate toute plaie et ouvre celle qui est étroite et, au moyen de son tempérament et conformité (4), enlève la douleur des nerfs lésés. Et à propos de cela, je veux te faire remarquer incidemment que la douleur est enlevée de trois manières d'un membre blessé : premièrement par application modérée de choses tempérées sur la partie, comme sont emplâtre de farine de fenugrec, farine

(1) *Limositas.*
(2) *Unctuosa ac limosa.*
(3) *Caro superflua mollis.*
(4) *Temperamentum et ꝯformitas.*

de graines de lin, de guimanve, fleurs de camomille, semences d'aneth pulvérisées, mélilot, mauves et autres de ce genre, préparé avec eau de decoction de manve et de guimauve et suffisamment cnit, comme j'ai dit. Tontes ces choses, par leur tempérance et conséquemment par leur conformité avec notre chaleur natnrelle, adoncissent en effet la douleur, comme je l'ai dit plns haut : Remarque donc, à cause de cela, que toutes les choses susdites en exemple et celles qui leur sont semblables sont appelées par les médecins anodines, c'est-à-dire sédatives de la douleur au moyen de la nature de leur égalité et du tempérament dans leur complexion et la manière d'être de leur substance et composition (1). Secondement, la douleur est enlevée d'un membre par l'application d'une chose contraire à la maladie du membre : par exemple le membre souffre par échauffement ou par frigidité aiguës ou par autre cause ; cela est enlevé au moyen dn contraire de cette cause produisant la douleur. Ainsi, si la doulenr est causée par l'échauffement, qu'elle soit enlevée au moyen de la frigidité, et réciproquement. Troisièmement, la douleur est enlevée avec les stupéfiants comme sont l'opium, la jusquiame, le pavot, l'onguent populenm (2) et autres de ce genre, lorsqu'ils sont mélangés dans des emplâtres, ou avec les onguents avec vinaigre, etc., comme je l'ai dit en partie des défensifs dans les chapitres supérieurs. Mais fais attention que ces remèdes ne doivent pas être longtemps continués, mais ils doivent être mis de côté aussitôt après quelque sédation et rémission de la douleur, et n'être appliqués de quelle manière que ce soit; car par leur longue application et continuation le membre pourrait être trop refroidi (3) et même être mortifié et désorganisé et, finalement, souffrir la mort (4). C'est pourquoi telles choses ne sont à appliquer que par très grande nécessité et utilité forcée, et pendant un temps court, de crainte que les accidents décrits n'arrivent. Que

(1) Voir *Temperatum medicamentum* au *Glossaire.*
(2) *Populeum.*
(3) *Infrigidatus.*
(4) *Mortificari, et corrumpi, et mortē pati finaliter.* La gangrène.

l'hnile rosat snsdite chande, pure, avec nn pen de safran, soit donc appliqnée en sécnrité snr la piqûre ainsi étroite dn nerf et dans l'intérienr jusqu'à l'adoncissement de la douleur et l'assurance par rapport à l'apostème ; ensuite, soit mélangé à cette hnile euphorbe, ou castoreum, on soufre, ou myrrhe, on poivre, galbanum, assa, moutarde, ou quelqu'une des choses piquantes de ce genre (1). Et même, dès le déhnt. qne ces choses soient appliquées avec l'huile snsdite, si la piqûre est très profonde, oú avec ablation considérable (2), ou ancienne, ou de grande et insupportable douleur. Car ces choses qui sont mêlées à l'huile, qnoique de prime abord et par leur complexion elles échauffent le membre et le disposent ainsi, par conséqnent, à la formation de l'apostème, sont cependant, par leur subtilité et acuité à s'introduire, plus avantageuses en amenant avec elles et en faisant pénétrer l'huile susdite sédative de la douleur, et en subtiliant (3) et dissolvant la matière épanchée (4). J'approuve cependant, comme je l'ai dit, que de suite après le déhut, si cela peut être fait, il soit procédé dans une telle piqûre avec seule et pure huile rosat et safran. Mais dans la suite, et dans une piqûre très profonde, et dans le cas de grande douleur, soit procédé en telle cure avec les choses susdites mêlées à l'huile, et même en ajontant térébenthine et miel rosat passé en colature, et autres mondificatifs des nerfs. Et ici fais encore soigneusement attention que si, avec la piqûre du nerf, il y avait ablation (5), et si son orifice était fermé, il serait utile que la peau fut divisée sur l'orifice avec le rasoir ou un autre instrnment, afin que les humeurs puissent s'exhaler et la sanie être évacuée, et aussi pour que l'huile rosat chaude avec safran et autres médecines puissent traverser et pénétrer plus facilement à la profondeur où est le nerf lésé. L'incision susdite étant faite, et même de la chair, qu'il soit procédé ensuite avec le mode

(1) *Vel hmōi acutōr aliquod.*
(2) *Aut valde execata.*
(3) *Subtiliando.*
(4) *Materia fluxa.*
(5) *Si nervi punctura foret execata.*

et règle indiqués plns haut dans la cure d'nne telle piqûre. Et autonr du membre piqué et même loin de la piqûre soit mis toujours le défensif plusieurs fois dit de bol d'Arménie, myrte, roses, huile rosat, vinaigre, mastic, corail blanc et rouge et un pen de safran, en ajontant quelquefois aux susdits sncde solathre, de joubarbe, de pourpier, de plantain, ou leurs eaux, afin qne la partie soit défendue, de crainte qu'il ne se forme apostème par l'appel et arrivée des hnmeurs en elle. Mais la douleur étant parfaitement calmée et la sécurité étant acqnise par rapport à l'apostème, lorsque la sanie commencera à paraitre et à se produire dans la partie, qu'elle soit mondifiée premièrement avec un mondificatif léger et avec miel rosat passé en colature, térèbenthine, sarcocolle, myrrhe, iris, farinede lupin, en faisant un onguent avec ces choses et huile et cire suffisantes, ou seulement en les appliquant sur la partie en forme d'emplâtre, et aussi dans la partie, avec une tente convenable, comme je l'ai dit plus haut plusienrs fois. Ou si une mondification plus grande devient nécessaire dans le cours du traitement, alors mondifie hardiment avec l'onguent des apôtres, ou autre de ce genre. Ensuite incarne et consolide, etc., comme tu l'as appris, en lotionnant la partie au moment de la consolidation avec seul vin noir chaud, ou avec décoction de ce vin, de galles, de noix de cyprés, de balaustes, d'écorce de grenades, etc., et le malade sera ainsi guéri. Que dans ce cas, au début, on n'omette pas la phlébotomie du côté opposé à la piqûre, et que l'évacuation du ventre soit tous les jours présente à l'esprit. Que la diète décrite plus haut, dans les chapitres précédents, soit anssi observée exactement ici. Et sache que rien n'est plus préjudiciable dans ce cas, et dans toutes les maladies des nerfs, que le coït, du moins habituel et immodéré (1), et le vin pris sans mesure, l'estomac étant à jeun. Desquelles choses les motifs seront recherchés à un autre endroit.

(1) *Usualis et superfluus.*

DE LA PLAIE PAR MORSURE DE CHIEN ENRAGÉ ET SEMBLABLES

Lorsqu'un chien ou autre semblable aura blessé un membre, qu'on applique aussitôt sur la partie mordue emplâtre attractif et mondificatif tel : Prenez un oignon ou deux et soient parfaitement pilés, ainsi crus, et mêlez-y de sel 2 drachmes, d'huile commune 2 onces, de miel rosat de 1 à 5 onces. Mêlez et mettez de ce mélange sur la plaie, comme j'ai dit, et qu'il soit fait ainsi, sans discontinuer, jusqu'au temps de la mondification. Autre emplâtre pour le même cas, attractif, mondificatif, subtiliatif, qui enlève aussi de l'endroit mordu la malignité de la morsure : Prenez 1 oignon cru bien pilé, ou 2 ou 3 porreaux crus pilés, ou deux têtes d'aulx si l'on ne peut se procurer les autres, ou autres choses piquantes, incisives, qui dilatent la plaie, et l'empêchent de se consolider, et attirent la malignité de la morsure, avec lesquelles choses mêlez de scordeon (1), de praze (2), de chaque 5 onces, de chicorée, de sel, de chaque 3 drachmes, d'huile commune 2 onces, de miel rosat ou non rosat, de térébenthine, de chaque de 1 à 5 onces. Mêlez et employez comme j'ai dit. Autre pour la même chose : Prenez oignons ou porreaux ou autres, comme j'ai dit, de roquette (3) et de rue vertes écrasées, ou sèches, de noix communes, ou d'amandes amères pilées, d'amandes de pêches ou d'oranges (4) pilées, de chaque

(1) Pour *Scordium*.
(2) *Prassium*.
(3) *Eruca*.
(4) *Nucleorum persicorū, aut chrysomelorum pistatorū.*

5 onces, de fèves mondées de leur écorce supérieure (1) et mâchées avec les dents 1 manipule, de miel, de térébenthine, de chaque 2 onces, de gentiane, de sycle (2), de chaque 5 onces, pilées si elles sont vertes ou pulvérisées si elles sont sèches, de salive humaine autant qu'il en faut pour incorporer le tout ensemble, et faites alors un emplâtre dont vous ferez usage, comme j'ai dit, jusqu'à ce que vous travailliez à la mondification de la plaie. Ensuite mondifie, incarne et consolide comme tu as appris. Mais autour de la partie tu mettras incontinent le défensif dit au précédent chapitre; et observe que s'il a coulé peu de sang de la morsure et si la force et l'âge et les autres conditions le permettent, fais tout de suite la phlébotomie du côté opposé à la morsure, et tu n'omettras point d'aucune manière l'évacuation du ventre. Ordonne aussi la diète tempérée susdite. Mais si un autre mordant était enragé, comme chien, cheval, chat et autre de ce genre, que les choses qui ont été dites soient faites alors directement dans la partie et autour; mais avec cela place de suite une ventouse sur la morsure et scarifie-la profondément, ou cautérise fortement avec le fer ardent; et à la partie supérieure à la morsure soit fait ligature forte et étroite de la partie, afin que la ventosité (3) ne se diffuse point dans le corps. Et dans ce cas, que la phlébotomie ne soit pas faite, du moins pendant deux ou trois jours après la morsure, afin que le venin (4) ne se diffuse pas dans le corps, comme je l'ai dit; mais soit fait clystères ordinaires et forts, attratifs, etc. Et que le malade prenne tel médicament avec eau froide : Prenez de gentiane pulvérisée 5 drachmes, d'encens, 1 drachme, de poudre de chancres brûlés (5) 10 drachmes; soient toutes ces choses broyées et tamisées; mêlez. Et que le malade boive de cela 1 drachme chaque matin avec 2 onces de la dite eau ou de vin; que sa diète, jusqu'à trois jours ou environ, soit bouillon d'orge

(1) La gousse ou légume.
(2) *Sycla.*
(3) *Ventositas.*
(4) *Venenositas.*
(5) *Puluis cancrorū cōbustorū.*

on de grnau, on leur ptisane, avec lait d'amandes donces et semences communes avec sucre, ou mie de pain trempée dans l'ean avec sncre et laitue et conrge et, en résumé, aliments humides et froids. Que son brenvage soit aussi eau de décoction d'orge avec sucre. Et qu'il ne fasse usage ensuite que de viandes de petits poulets, chevreanx, veanx châtrés, montons de l'année, de perdreaux, faisans, de cailles, de petits oiseaux vivant sur les arbres et non sur les étangs, et de bonnes viandes de ce genre; et qu'il fasse usage de leur bouillon avec mie de pain de froment bien fermentée, trempée dans ces bouillons; qu'il fasse usage d'œufs à la coque et, en résumé, qu'il se règle par une diète humide en cnisant lesdites viandes avec laitues, chicorée, grenades, semences communes et légers altérants de ce genre, en faisant cependant usage de cette poudre aromatique sur ses aliments : Prenez de cannelle 3 onces, de cardamone, macis, girofle, galanga, de chaque 2 dracbmes, de safran 1 drachme. Mêlez et soit fait usage de cela comme j'ai dit. Qu'il boive bon vin blanc aromatique, avec le double d'eau cuite sucrée. Et que le patient observe ce genre de vie et non un autre, parce que s'il venait à avoir peur de l'ean qu'il verrait, il ne guérirait certainement jamais. Mais réunis la science spéculative (1) de ce chapitre, pour sa pleine intelligence, au huitième d'Almansor et aux Divisions du même de Rhazès et sen. VI du 4e canon d'Avicenne et aux autres endroits des auteurs, dans les chapitres spéciaux à cela.

(1) *Scientia speculabilis.*

CHAPITRE XXV

DES FLAGELLATIONS AVEC FOUET, ET DE CEUX QUI ONT ÉTÉ SUSPENDUS PAR LES JAMBES, ETC.

Lorsque quelqu'un est flagellé avec bâtons, verges, ou lanières, ou autres de ce genre, ou bien est suspendu, ou étiré, ou torturé (1) par les bras ou les pieds, avec corde ou autre chose semblable, de manière qu'il soit comme privé de mouvement et de sentiment, et aux bras, ou aux pieds, ou ailleurs, parce qu'il se produit l'engourdissement (2) avec la tuméfaction et la douleur, et bref, de manière qu'il sente dans ces membres et dans tout le corps pesanteur et engourdissement avec douleur violente, et que déjà le sang se soit porté à ces parties flagellées ou étirées, ou torturées, tu dois savoir que les lésions de ce genre doivent être ramenées à la contusion et tiraillement des lacertes (3), et à l'étirement des nerfs, et au sang mort contenu dans les membres après percussion ou après chute. Mais s'il y avait alors avec cela fracture des os, ou dislocation (4), ou plaie, qu'elles soient alors ramenées au traité propre de ces lésions, soit des plaies et de la fracture et dislocation des os, qui va être écrit immédiatement.

Donc, la cure des dits coups et flagellation et étirement ou torsion, avec corde et autres de ce genre, si les membres ont été plus lésés au-dessus de l'ombilic, que la phlébotomie de la cheville ou des chevilles des pieds (5)

(1) Ou tordu. *Torquetur.*
(2) *Stupor.*
(3) *Lacertorum contractio.* (*Cum trahere.*)
(4) *Dislocatio.*
(5) *Cavicula pedis.*

soit faite tout de suite, dès le début, on la scarification aux fesses avec ventouses, la phlébotomie ayant été faite. Et auparavant, immédiatement au début, soit toute la partie lésée ointe avec le défensif, afin que les humeurs ne se portent pas à la partie lésée, et en stypticant (1) et refroidissant par répercussifs ou confortatifs des parties lésées, et en modérant la mauvaise disposition chaude, pour que l'endroit lésé n'appelle pas davantage les humeurs ou les reçoive, comme est huile rosat pure et seule, chaude, ou huile de myrte, ou les dites huiles mêlées avec bol d'Arménie, myrte, roses, graines de pourpier pulvérisées, ou pourpier même, desséché et pulvérisé, carabe (2), terre sigillée, graines d'oseille et autres de ce genre. Et cela soit fait deux fois chaque jour, jusqu'à assurance que les humeurs ne se porteront pas vers la partie, lequel temps sera ordinairement jusqu'à 3 ou 4 jours ou environ, après la dite phlébotomie ou ventousation. Et soit ainsi enveloppé avec compresses et lié avec bandeaux convenables. Et si pendant ces jours le blessé ne pouvait point aller à la selle naturellement, qu'on lui fasse clystères ordinaires avec casse, poudre de sucre, huile et sel, ou bien qu'il prenne cette potion (3). Prenez de rhubarbe choisie 2 drachmes et qu'elle soit pulvérisée et tamisée quelque peu grossièrement, de sirop de roses, 1 once, d'eau de chicorée, 2 onces. Mêlez et que le malade le prenne le matin, l'estomac étant à jeun, ou avec vin aromatique 1 once, eau de chicorée ou eau simple sucrée 2 onces. Et remarque que tout individu ainsi flagellé, battu ou étiré, ou torturé, a besoin de cette potion dans les 5 ou 4 premiers jours. Elle dégage en effet les parties supérieures du corps en détournant la matière et vapeur montant aux parties lésées, et aussi en les évacuant. Mais si les parties inférieures avaient été plus lésées, alors soit fait phlébotomie ou scarification dans la partie supérieure, aux bras ou aux épaules. Mais si une lésion générale a été faite à tout le corps, alors soit fait la phlébotomie inférieurement

(1) *Stypticando.*
(2) *Carabe.*
(3) *Sorbitio.*

et supèrieurement, comme an pied et à la main, on la scarificatiou anx épaules et aux fesses, la force, l'âge, l'habitude, la complexion, la région et les autres conditions de ce genre le permettant toujours. Et soit administré onctions et clystères, et soit donné la potion exactement comme j'ai dit plus haut. Même si cela paraît nécessaire, la dite potion de rhubarbe peut être donnée en sûreté au patient de quatre en quatre (1). Ces choses étant terminées, et la partie étant défendue avec la dite onction, et l'assurance étant acquise relativement au flux des hnmeurs vers la partie, tu ne t'occupes plus de leur répercussion, ni même de celles qui se sont déjà portées et ont été poussées au lieu de leur résolution ou consomption. Soit alors la partie ointe avec onguent tel : Prenez de cire 3 onces, de résine, de térèbenthine, de chaque 6 onces, d'huile commune 18 onces, de fenugrec, d'encens, de myrrhe, de cumin, de calament, de semences d'origan, de rue, de chaqne 5 onces ou 2 drachmes. Faites ainsi l'onguent : Cire, résine, térébenthine et hnile, fondues ensemble dans une bassine, sur le feu, soient passées à colature, et lorsqu'elles seront refroidies leur soit ajouté les poudres susdites, qu'elles soient parfaitement mélangées avec la spatule ponr qu'elles s'incorporent bien les unes avec les autres. Et que toute la partie lésée soit frottée de cet onguent deux fois par jour, à savoir avant le dîner et le souper. Et qu'immédiatement après l'onction le malade soit mis dans un bain d'eau de dècoction de fleurs de camomille, semences d'aneth, de cumin, de calament, de pouliot, de rue, de baies de laurièr, de vitriol, de roses et d'origan ; et que le patient ne reste pas longtemps dans le bain ; et lorsqu'il sortira, qu'il soit parfaitement séché avec linges chauds. Ensuite qu'il soit frotté avec le susdit onguent, et enveloppé avec des linges chauds, et lié avec une bande. Ou bien, l'onction étant faite, qu'un linge de lin bien chaud soit mis sur la partie ointe, ensuite un gâteau de laine succide (2) chaude, ou que la seule laine chande soit mise immédiatement sur l'onction, et soit liée comme j'ai dit,

(1) *De quarto in quart^{to}.*
(2) *Lana succida.*

et continnée ainsi jnsqu'à la fin de toute la cure ; on bien, à la place dn susdit onguent soit fait onction avec graisses, hniles et pondres résolutives et subtiliatives (1) connues, avant le dit bain et après comme j'ai dit. Et si le patient avait horreur du bain, qu'on fasse fomentation ou embrocation avec les mêmes choses au moyen d'une éponge, et s'il te semble que le sang retenu et refoulé dans la partie ne peut arriver à résolution par cette voie et ce mode, à cause de sa qnantité ou pour nne autre cause, que la scarification avec ventouses soit faite en sûreté dans ces parties lésées, et qn'une certaine quantité de sang soit évacuée. Qu'il soit ensuite procédé en la cure exactement comme dessns avec les susdites médecines. Que la diète du malade, depuis le commencement jnsqu'à ce qu'il prenne la susdite potion de rhubarbe, soit très légère et telle qu'elle a été dite au précèdent chapitre Après ce temps, il peut jouir d'un genre de vie plus substantiel (2) et tel qu'il a été décrit dans le chapitre susdit. Et fais attention qu'avant la potion de rhubarbe il prenne le sirop de roses avec terre sigillée et semences d'oseille, vin de grenades et eau de plantain ou autres de ce genre qui empêchent l'ébullition (3) et afflux du sang, et même qui le refroidissent et épaississent, de manière qu'il ne soit plus apte à l'afflux. Certains disent que le mouron (4) sert beaucoup dans ce cas, et qu'il soit pris dans les aliments ou la boisson avec vin de grenades ou autre de ce genre ; ou même qu'il soit pris au moment de la résolution de ce sang mort, avec vin de vigne aromatique ou avec décoction de choses résolutives, et subtiliantes, et apéritives dites, la plupart, plus haut. Et d'autres anciens ont dit que si tel battu ou flagellé, étiré ou tordu (5) avec corde ou autre de ce genre, est immédiatement enveloppé dans la peau (6) d'un mouton ou d'un cheval récemment écorchés, séparée de l'ani-

(1) *Subtiliativus.*
(2) *Grossior.*
(3) *Ebullitio.*
(4) *Anagallis.*
(5) *Extensus vel contortus.*
(6) *Corium.*

mal sur l'heure avec sa chalenr, toute cette lésion de flagellation, ou de torsion, on antre de ce genre sera enlevée et le patient sera guéri. Mais nous n'avons point essayé cela de notre temps.

CHAPITRE XXVI

DES CAUSES EMPÊCHANT LA CONSOLIDATION DES PLAIES.

Tu sauras que ceci est commun à toute circonstance dans laquelle le médecin s'efforce d'obtenir la consolidation et réunion de parties de membre l'une à l'autre. Et les causes qui empêchent la rapide et bonne consolidation dans les membres atteints de plaies et ulcères sont dix. La première est la perte de substance très considérable qui aura besoin de beaucoup de reproduction de chair et d'un long temps pour sa restauration, etc. La seconde est la forme de la blessure ou plaie, comme est la forme ronde qui empêche la consolidation, et à cause de cela il est convenable que le médecin, antant qu'il le pourra, ramène toute blessure, plaie ou ulcère à la forme oblongue qui se consolide et cicatrise rapidement, facilement et bien. La troisième est la dureté et renversement des lèvres des ulcères, lesquelles lèvres doivent être remises premièrement avec mollificatifs, ensuite avec mondificatifs ou corrosifs forts, on avec cautère potentiel, et quelquefois avec l'incision au moyen du fer tranchant, selon qu'il paraîtra au médecin pouvoir être mieux fait et en raison de la tolérance du malade et de la position du membre. La quatrième est la siccité (1) du membre, et certaine aridité de l'ulcère, et dessèchement

(1) *Siccitas.*

de ses lèvres, qui sont enlevés avec fomentations et embrocations mollifiantes, comme avec eau de décoction de camomille, de fenugrec, de graines de lin, d'althée, de mauves et autres de ce genre, et avec multiplication d'incarnatif dans le membre, et avec l'alimentation du malade au moyen de choses convenant à une bonne alimentation, produisant du sang et engraissant le corps. Et même dans ce cas il n'existe rien de meilleur que ce dernier moyen. La cinquième est lorsque quelque portion d'os gâtée ou de chair marcide (1) et non louable se présente dans la plaie et augmente. Et à cause de cela, il est requis dans tel cas que cet os gâté et chair marcide soient nécessairement enlevés du membre avec médecines et instruments nécessaires et propres à cela. La sixième est lorsqu'est mis sur la plaie médicament trop chaud qui puisse dissoudre la chair (2) et que tu saches qu'après son enlèvement de la plaie, le sang sortira au lieu de la sanie, ou quelque chose comme le sang. Et dans ce cas il faut que le médecin s'abstienne d'un tel médicament. La septième est un écoulement abondant de sanie liquide et virulente que le médecin ne peut tarir. Et en tel cas il est requis que le médecin fasse passer cette matière vers une partie déclive de l'ulcère et du membre et fasse la fermeture de l'ulcère ancien en le cautérisant fortement tout d'abord avec le fer, et qu'il mondifie le corps avec médecines convenant à cela, comme il a été suffisamment dit au livre premier. La huitième est l'altération de la complexion du membre en chaleur ou en froid, ou d'une manière semblable, laquelle altération doit être enlevée avec le contraire, en agissant rapidement (3). La neuvième est lorsqu'au moment de la consolidation le médecin ou le malade laissent entrer dans la plaie cheveu, poussière, huile, ou autre de ce genre. La dixième et dernière est la position indue du membre, tant par rapport à sa forme qu'à celle de la plaie. Par exemple, si le genou est blessé en travers, ou le coude, et qu'au moment de la consolidation il soit

(1) *Marcida.*
(2) *Liquefacere.*
(3) *Expediendo.* Etymologiquement : *en dépêtrant. (Expedire,* dégager ses pieds. *Cic.)*

fléchi ou lié par le médecin selon la flexibilité du membre et contrairement à sa flexion et à son mouvement (1), une telle posture et position du membre empêcheraient alors certainement la consolidation de la plaie. Et l'on voit ainsi qu'il convient, qu'il est conforme à l'art et utile que, au moment du pansement ou de la consolidation de la plaie, soit donné au membre la position due, suivant la forme de la plaie et du membre.

Ici est achevé le livre second des plaies.

(1) *Secundum mēbri flexibilitates et in cotrarium suæ plicationi et motui.*

LIVRE TROISIÈME

De l'Algèbre (1), c'est-à-dire de la restauration qui convient à l'endroit de la fracture et dissolntion (2) des os.

Chapitre premier. — De la fracture de l'os du nez, avec et sans plaie.

Chap. II. — De la fracture de la mandibule (3), avec et sans plaie.

Chap. III. — De la fracture de la furcule (4), avec et sans plaie.

Chap. IV. — De la fracture des os de la cage de la poitrine (5) ou thorax.

Chap. V. — De la fracture des os des côtes, avec leur inclinaison (6).

Chap. VI. — De la fracture des spondyles (7), avec et sans plaie.

Chap. VII. — De la fracture de l'os de la spatule, avec et sans plaie.

Chap. VIII. — De la fracture de l'os de l'adjutoire, sans plaie et avec plaie et apostème.

Chap. IX. — De la fracture des fociles du bras, avec et sans plaie.

Chap. X. — De la fracture des os du peigne et des doigts de la main, avec et sans plaie.

Chap. XI. — De la fracture de l'os de la hanche, avec et sans plaie.

Chap. XII. — De la fracture de l'os de la cuisse, avec et sans plaie.

(1) *Algebra.*
(2) *Dissolutio.*
(3) *Mandibula.*
(4) *Furcula.*
(5) *Cassus pectoris aut thorax.*
(6) *Inclinatio.*
(7) *Spondylus.*

Chap. XIII. — De la fracture de la rotule du genou (1), avec et sans plaie.

Chap. XIV. — De la fracture des fociles de la jambe, avec et sans plaie.

Chap. XV. — De la fracture des os du talon, avec et sans plaie.

Chap. XVI. — De la fracture des os du peigne et des doigts du pied, avec et sans plaie.

Chap. XVII. — De la fracture et dislocation (2) des os et de leur mollification et contorsion (3) et séparation (4), et dans quels membres se font particulièrement ces choses.

Chap. XVIII. — De la dislocation de la mandibule inférieure avec plaie.

Chap. XIX. — De la dislocation de l'épine ou des spondyles.

Chap. XX. — De la séparation (4) de la furcule et de l'os de la spatule, avec et sans plaie.

Chap. XXI. — De la dislocation de l'épaule ou de la tête de l'adjutoire, avec et sans plaie.

Chap. XXII. — De la dislocation du coude, avec et sans plaie.

Chap. XXIII. — De la dislocation du nœud de la rasète de la main, avec et sans plaie.

Chap. XXIV. — De la dislocation des os des doigts de la main, avec et sans plaie.

Chap. XXV. — De la dislocation de la banche ou du vertébron (5) de l'os, avec et sans plaie.

Chap. XXVI. — De la séparation de la rotule du genou, avec et sans plaie.

Chap. XXVII. — De la dislocation du jarret ou genou, avec et sans plaie.

Chap. XXVIII. — De la dislocation du nœud de la rasète du pied, avec et sans plaie.

Chap. XXIX. — De la dislocation des doigts du pied, avec et sans plaie.

(1) *Rotula genu.*
(2) *Dislocatio.*
(3) *Contorsio.*
(4-4) *Separatio.* Salicet dit ici *séparation* et non *dislocation*, parce que pour lui, d'après sa définition de l'articulation, la dislocation vraie ne peut se produire que dans les énarthroses, seul type d'articulation répondant exactement à sa définition.
(5) *Vertebrum.*

CHAPITRE PREMIER

DE LA FRACTURE DE L'OS DU NEZ, AVEC ET SANS PLAIE

Tu sauras que l'os du nez est quelquefois enfoncé (1) et quelquefois est cassé. Mais s'il est enfoncé ou cassé sans plaie, que l'infirmité soit réparée tout de suite, à la première visite, tant qu'elle est récente. S'il était, en effet, différé et que la partie vint à s'endurcir (2), la ressemblance avec le singe persisterait toujours au nez (3). Ou bien, si tu voulais, après cette induration, restaurer la partie, il y serait causé une telle douleur que le malade ne la pourrait supporter ; ou s'il la supportait, les humeurs surabondantes seraient néanmoins attirées et se porteraient à la partie, à cause de la douleur violente, et ainsi serait causé la formation de l'apostéme, et alors se produirait une maladie composée qui est de curation plus difficile que la simple, si la première susdite n'était point causée, et ainsi se produirait une maladie composée qui est de curation plus difficile que la simple susdite. Ainsi donc, régularise-le (4) et, tout de suite, à la première visite, coapte, autant qu'il te sera possible, l'os enfoncé ou fracturé, c'est à savoir par ce mode et règle : mets dans le nez,

(1) « En sa partie cartilagineuse (du nez) il n'advient point fracture, si ce n'est marque nu siège ; ainsi seulement enfonceure. » (Amb. Paré, Liv. XV, chap. VI.)

(2) *Si induraretur locus.*

(3) *Semper remaneret simitas in naso.*

(4) Le nez.

dans une narine, nn tien doigt, l'indicateur ou antre qui te sera plus commode et, avec lui, élève vers les parties supérieures l'os enfoncé ou fracturé, en le mouvant petit à petit, tantôt en haut, tantôt en bas, tantôt à droite, tantôt à gauche, jnsqu'à ce que l'égalisation et réduction soient parfaites; et si tu ne peux faire cela avec le doigt, mets dans l'orifice du nez, du côté de la lésion, un bois rond, léger et uni, convenablement fait et poli, bien enduit d'huile rosat et, avec ce bois, comme précédemment avec le doigt, égalise l'os enfoncé ou fracturé et ramène-le à l'ancienne forme, autant que possible. Tu pourrais aussi envelopper le bois avec un morceau d'étoffe de lin très fine, propre, et trempee dans la même huile rosat, et le bois serait alors plus utile et plus maniable. L'égalisation étant faite selon ton pouvoir et la tolérance du malade, qu'une tente d'étoupes, dure, convenablement faite, soit placée dans l'orifice du nez, du côté de la lésion, ou bien place des tentes dans les deux orifices, comme j'ai dit, si c'est nécessaire. Mais évite, autant que tu pourras, de mettre des tentes dans les deux orifices et de les boucher, si tu peux faire autrement, parce que tu incommoderas trop le malade à cause de l'obstacle à la respiration et appel de l'air. Mais en cas strict (1), il est nécessaire qu'il soit fait ainsi, comme j'ai dit; et roule la tente ou les tentes dans poudre constrictive telle, mêlée avec blanc d'œuf : Prenez de bol d'Arménie 1 once, de myrtilles 2 onces, de sang-dragon, mastic, adragant, de chaque 2 onces; soient broyés finement et tamisés, mélangés dans blanc d'œuf, et soient les tentes enduites de ce mélange, et soit fait comme j'ai dit. Et soit mis aussi de ce même médicament sur toute la partie lésée, avec tampons d'étoupe roulés dans cela et avec plumasseaux latéraux, longitudinaux et transversaux. Cela fait, soit alors la partie fortement liée avec une bande convenable qui soit de la largeur de deux doigts, longue de manière qu'elle fasse le tour de la tête par derrière et par devant et soit bien assujettie. Et que le malade, pour se coucher, se place sur le côté sain, autant qu'il le pourra. Et que la partie bandée soit laissée ainsi et

(1) *In casu stricto.*

ne soit point défaite jusqu'à 5 jours ou plus, comme il te semblera d'après la douleur du patient, ou la tuméfaction de la partie, et la formation de l'apostème, et sa confirmation, ou leurs contraires. L'égalisation (1) et le bandage susdits étant faits, soit fait immédiatement la phlébotomie de la main opposée, ou la scarification aux épaules avec les ventouses, selon que le permettront ou s'y opposeront la force, la complexion, l'âge, l'habitude du malade et autres conditions de ce genre. Mais qu'on n'oublie jamais autour du nez le défensif plusieurs fois dit de bol d'Arménie, myrte, roses, corail blanc et rouge, huile rosat, vinaigre et safran, suc de solathre, de joubarbe, de plantain, pourpier, ou leurs eaux. Et que l'évacuation du ventre ne soit pas omise dès le principe, et même dans le cours du traitement, soit avec clystère ou suppositoire de fiel quelconque, miel et sel; car ces choses, en détournant de la tête (2) allègent beaucoup le malade. Mais qu'à la seconde visite une nouvelle tente soit placée dans le nez avec la dite poudre, selon l'indication donnée; et que la dite poudre soit mise sur tout le nez avec blanc d'œuf et étoupes, exactement à la manière susdite; et qu'elle soit continuée jusqu'à parfait affermissement de la partie. Et, comme je l'ai dit plus haut, fais attention que de la première visite jusqu'à la seconde il y ait un temps de 5 jours, ou plus, ou moins, comme il te semblera bon d'après la tolérance ou la non tolérance du malade, la bonne et rationnelle ou la mauvaise restauration de la partie et son affermissement, la tuméfaction du membre et la production de l'apostème ou non, la douleur insupportable qu'éprouve le patient ou non, et autres de ce genre. Mais à partir de ce second renouvellement du pansement, qu'il soit renouvelé sur la partie de 3 en 3 jours et, à la fin, de deux en deux, selon la disposition et manière louable d'opérer plus haut décrites. Et si la fracture de cet endroit a été produite avec plaie, c'est alors principalement que, l'os ayant été égalisé exactement comme je l'ai dit plus haut, il faut procéder à l'égard de la partie intérieure du nez

(1) *Æquatio.*
(2) *Divertendo a capite.*

avec tente ou tentes roulées comme ci-dessus. Ensuite tu procèderas ainsi à l'égard de la partie extérieure : d'abord tu réuniras convenablement les parties de la plaie au moyen de la suture, si elle en a besoin, et tu mettras sur la suture la poudre conservative plusieurs fois dite; ensuite tu mettras sur toute la plaie des tampons d'étoupe longitudinaux, latéraux et transversaux, convenablement faits, roulés dans le blanc d'œuf mêlé à la poudre maintenant dite; soit ensuite, la partie, bien liée par la bande convenable susdite, sans omettre dans la suture l'orifice à la partie plus déclive pour évacuation de sanie, dans lequel orifice, au moment du lit renouvellement de pansement, soit mis une tente d'étoupe convenablement faite, roulée dans jaune d'œuf, huile rosat et un peu de safran, mêlés et chauds pour l'usage, et cela jusqu'à ce que la sanie commence à se produire et qu'il soit le moment de la mondification, parce qu'alors il faudra que ce médicament soit abandonné et que le mondificatif connu d'après les chapitres des plaies, etc., soit appliqué. Soit ensuite procédé à la consolidation comme dans ces mêmes chapitres. Et tu n'omettras jamais autour du nez et de la plaie le défensif dit au chapitre de la plaie à la cuisse, à la jambe et à l'adjutoire, etc., de bol d'Arménie, myrte, mastic, corail blanc et rouge, etc. Et soit fait dans ce cas bandage de la partie convenable, et façonné de telle sorte que le pansement de la plaie puisse être changé tous les jours sans défaire tout l'appareil. Et si la plaie n'a pas besoin de suture, qu'il soit alors procédé comme plus haut, dans les autres plaies, et pour la réduction de l'os comme plus haut ici. Dès le début soit fait aussi la phlébotomie de la main opposée, ou ventousation avec scarification, selon que le permettront ou l'interdiront la force, l'âge, le temps, etc. Que le malade ait chaque jour l'évacuation du ventre, naturelle ou artificielle, avec quelque clystère ou suppositoire connus pour l'usage, comme j'ai dit plus haut dans le présent chapitre. Et aussi que sa diète, au moins jusqu'à sécurité relativement à l'apostème et jusqu'à sédation de la douleur soit légère, peu abondante, je dis toujours si la force du malade le permet, avec bouillon de gruau, ou d'orge, ou leur ptisane, avec lait d'amandes dou-

ces et semences commnnes, avec sucre, on panade avec les mêmes, ou quelqnefois avec bouillon de ponle jenne ou de jaune d'œuf avec verjus ou vin de grenade, et aliments de ce genre, de légère digestion. Ponr ce moment, que la boisson soit eau de décoction d'orge avec sucre rosat et vin de grenades, ou verjus, ou bien qu'elle soit eau de décoction de prunes de Damas, on autres boissons de ce genre, ne produisant point vapenrs ni fumées à la tête. Mais après ce temps, soit le malade ramené petit à petit à un régime plus fort, comme viandes de petits poulets, chevreaux châtrés, perdrix, faisans, petits oiseaux des bois et non point des marais. Cependant, avec tout cela qu'il fasse usage des extrémités gélatineuses d'animaux tels que porcs, veaux châtrés et autres de ce genre, des pieds et jambes, et de mets de pâte, et qn'il use comme boisson de vin noir, fort, avec l'eau susdite à la fin, de manière qne de ces substances résulte aliment et sang épais et visqueux, et que la réunion et soudure de l'os réparé soit plus solide et plus compacte au moyen du pore sarcoïde unissant.

CHAPITRE II

DE LA FRACTURE DE LA MANDIBULE

Il convient que tu saches ici une chose commune à tont cet art, que l'opération du médecin, dans la fracture et dislocation, dépend de la vue et de l'opération pratiquée, de sorte que sans l'opération usuelle, le toucher et la vue, elle ne peut être facilement saisie, si ce n'est par un homme d'habile intelligence et de bon discernement, du moins pour ce qui a trait à l'égalisation et bandage du membre. Mais pour ce qui a trait aux médecines locales, phlébotomie,

clystère ou suppositoire, diète et semblables, l'opération de ce genre dépend de la bonne et babile imagination et clairvoyance du médecin. Donc, si l'os de la mandibule supérieure ou inférieure a été fracturé, et sans plaie, procède alors ainsi dans sa réparation : mets ta main droite dans la bouche du malade, si la mandibule droite supérieure ou inférieure a été fracturée, et si c'est la gauche mets alors ta main gauche, et alors, avec la main extérieure aidant et portant les os des mandibules tantôt à droite, tantôt à gauche, tantôt en haut, tantôt en bas, tu rapprocheras en même temps avec la main intérieure et tu réuniras convenablement ces os l'un à l'autre, et égalise-les par une égalisation bonne et naturelle. Cela fait, soient alors les parties de la mandibule blessée liées et jointes avec les dents de la mandibule saine de cette manière : on prendra un fil de soie double et ciré, et les dents seront liées et jointes les unes aux autres exactement de la manière qu'est tressée une haie (1), et que la tissure soit passée sur les dents de la partie saine et de la partie non saine, et entre les dents, en tissant à la manière de haie, comme j'ai dit, jusqu'à ce que la partie soit bien affermie. A la partie postérieure soient mis tampons d'étoupe convenables, longitudinaux, latéraux et transversaux, roulés dans blanc d'œuf battu et mêlé avec cette poudre constrictive : Prenez de bol d'Arménie, d'adragant, de gomme arabique, d'aloès, de momie, de mastic, de sang-dragon, de chaque 5 onces. Mêlez et faites usage comme ci-dessus. Et autour de la plaie soit mis copieusement le défensif dit au chapitre précédent, et soit la partie parfaitement liée et assujettie avec bandeaux convenables et ne soit point défaite jusqu'à 5 jours ou environ, selon qu'il te semblera de ce que j'ai dit au précédent chapitre. La partie étant affermie, soit fait tout de suite phlébotomie de la main opposée, ou ventousation aux épaules avec scarification, selon que la force, la complexion, l'âge du malade ou autres conditions de ce genre l'autoriseront ou le prohiberont. Toujours que, dans ce cas, l'évacuation du ventre, de quelque manière que ce soit, ne soit point omise,

(1) A la façon d'un clayonnage.

les conditions susdites ne s'y opposant pas. Pendant ce temps, jusqu'au moment de la seconde réfection du pansement, que le malade ne mange point de mets grossiers qui nécessitent quelque mastication, qu'il ne prenne même que bouillon de petits poulets, ou suc d'orge ou de gruau, ou leur ptisane avec lait d'amandes douces et semences communes, ou de temps en temps œufs à la coque, et qu'il boive eau de décoction d'orge avec sucre rosat vieux, ou eau de décoction de prunes de Damas sèches, ou boissons de ce genre ne produisant point de vapeurs. Mais après ce temps, que le patient soit ramené petit à petit à un régime de vie plus fort, et ensuite à son régime habituel. Mais s'il y a là une plaie, que la partie soit premièrement égalisée et que les dents soient liées et jointes avec le fil, comme j'ai dit, et ensuite, si la plaie est telle qu'elle ait besoin du rapprochement des parties avec la suture, qu'elles soient alors rapprochées aussitôt et cousues, en laissant un orifice d'évacuation de la sanie, comme je l'ai dit plusieurs fois. Et bref, les règles et conditions de la suture à faire, dites au chapitre de la plaie au cou et à la gorge étant observées, soit la poudre conservative dite dans ce chapitre et dans le précédent mise aussitôt sur la suture. Soit ensuite placé sur toute la plaie et la partie tampons d'étoupe convenables, longitudinaux et transversaux comme ci-dessus, roulés dans la susdite poudre et blanc d'œuf mêlés. Et aux alentours de la plaie soit mis le défensif dit dans le présent chapitre et dans le précédent, et soit alors la partie liée solidement ainsi avec bandeaux convenables. D'après cela, tu remarqueras ici avec soin que dans ce cas et dans tout cas semblable, comme cela a été effleuré en partie plus haut, au chapitre précédent, la ligature (1) doit être faite de telle manière que les os rétablis (2) soient, comme je l'ai dit, solidement et fortement liés avec les bandeaux, en laissant sur l'orifice de la plaie un intervalle et ouverture tels que la plaie puisse être examinée et le pansement refait deux fois par jour sans défaire toute la ligature primitivement faite, et même que

(1) *Ligatura*. Les liens ou bandes.
(2) *Restaurata*.

les os ainsi joints et coaptés avec la ligature ne soient desserrés que de cinq en cinq jours, on de 4 en 4, comme il doit aussi être fait dans la fracture, comme je l'ai dit en partie et le dirai plus bas. Mais dans l'orifice de la plaie laissé onvert place tout de suite une tente d'étoupe roulée dans jaune d'œuf, hnile rosat et safrau; observe et continue ce mode de traitement jnsqu'au temps de la mondification et alors mondifie, incarne et consolide la plaie comme je l'ai dit plusieurs fois dans le livre précédent. Et si, au moment de la première visite, l'écoulement du sang venait déranger, efforce-toi d'y parer tout de suite, après avoir fait l'égalisation et suture susdites. Procède ensuite comme j'ai dit maintenant. Que dans ce cas la phlébotomie du côté opposé ou la scarification aux épaules, avec ventouses, ne soit jamais omise, la force, la complexion, l'âge, etc., le permettant, ni la susdite évacuation du ventre. Que la diète soit aussi celle qui a été décrite plus haut au présent chapitre. Mais si la plaie n'a pas besoin de quelque suture, qu'elle soit soignée sans suture, comme nous t'en avons donné le précepte dans ce chapitre et au deuxième livre. Et c'est ainsi que, de notre temps, nous avons procédé dans ce cas.

CHAPITRE III

DE LA FRACTURE DE LA FURCULE, AVEC ET SANS PLAIE

Mais lorsque cet os est fracturé, cela se produit rarement sans qu'il apparaisse qnelque nodosité à l'endroit d'une telle fracture et, avec cela, son égalisation, du moins parfaite, ne se fait pas facilement, à cause de sa courbnre naturelle, et parce que les instruments extérienrs néces-

saires ne peuvent s'adapter facilement à sa forme. Si donc il arrive qu'il n'y ait point de plaie lorsque cet os de la furcule est fracturé, que la partie déprimée soit alors relevée avec tes mains, et que la partie relevée soit comprimée convenablement, jusqu'à ce que l'égalisation soit suffisamment faite, comme le commande sa forme naturelle. Cela fait, sur toute la partie ainsi égalisée tu placeras alors des tampons convenables latéraux, longitudinaux et transversaux, préalablement humectés dans l'eau et bien exprimés, roulés ensuite dans jaune et blanc d'œuf avec poudres constrictives dites plus haut dans les deux chapitres supérieurs et que j'omets ici pour abréger. Ou bien, à la place des tampons d'étoupe soit placé des compresses de lin doubles, trempées dans le même médicament, et sur ces compresses soit alors mis un cuir cuit (1), concave, ayant la forme de la furcule et l'emboîtant avec les compresses qui se trouvent au-dedans, et sur le cuir soit placé des tampons d'étoupe roulés dans le dit médicament, et alors, après avoir fait une onction tout autour de la partie avec le défensif dit aux deux précédents chapitres, soit fait le bandage de la partie, solide et convenable, avec une longue bande dont la largeur soit environ une palme (2), et soit la partie bien affermie avec cette ligature, avec coutures faites aux tours de cette bande. Soit la partie laissée ainsi et ne soit point défaite pendant 5 jours, ou au moins 3, selon la tolérance du malade, ou l'augmentation de la douleur, ou la formation d'un apostème de la partie, comme j'ai dit dans les deux précédents chapitres. Mais quelques opérateurs et maîtres, à la place du susdit cuir mettent des attelles (3) de bois convenablement faites. petites, se touchant l'une l'autre dans le sens de la longueur de la furcule et comprenant en outre, dans leur intérieur, la furcule et tout (4),

(1) Ramolli par l'ébullition dans l'eau.

(2) *Palma.*

(3) *Hastella.* Le texte porte *hastella de lino*. Ce doit être par le fait d'une erreur de typographie, pour *hastella de ligno*, car il n'y avait point d'attelles de lin. On les faisait en bois léger, en bois de sapin, en bois de fourreau d'épée, en corne, en fer, en cuir.

(4) C'est-à-dire les tampons d'étoupe, les compresses, &.

comme ci-dessus; et sur les attelles ils mettent les dites étoupes et ils lient la partie comme précédemment. Cela fait, soit le patient phlébotomisé de la céphalique de la main opposée, on ventouse aux épaules avec scarification, selon que le permettront ou l'interdiront la force, la complexion et autres conditions de ce genre qui resteront à ta discrétion, etc. Qu'il soit fait aussi que son ventre soit évacué naturellement ou artificiellement comme ci-dessus. Que la diète soit exactement comme elle a été dite dans les deux précédents chapitres, en ayant cependant présent à l'esprit, après assurance par rapport à l'apostème, que le patient fasse usage pour sa nourriture des extrémités des animaux, comme pieds de porc, de veau et autres de ce genre, et pour sa boisson de vin noir épais, coupé avec eau cuite sucrée. Qu'il use aussi, pour le moment, de mets de pâte et autres de cette sorte, épais et visqueux. En effet, par les aliments de ce genre, plus facilement que par les autres plus mous, sera produit humeurs épaisses, coagulantes et visqueuses par lesquelles sera fait pore sarcoïde plus fort, plus coagulant et plus rapide, au moyen duquel les parties d'os fracturé seront réunies les unes avec les autres. Et cela soit précepte général dans toutes fractures des os et dislocations. Mais si la fracture de la furcule est avec plaie ayant besoin de suture, que l'on suture alors comme dans les précédents chapitres, et mets sur la suture la poudre conservative dite en cet endroit, et sur toute la plaie des tampons d'étoupe roulés dans blanc d'œuf avec la dite poudre, lorsque tu auras égalisé les parties d'os fracturé les unes avec les autres, et alors lie fortement la partie comme j'ai dit plus haut, de telle manière que la plaie puisse, chaque jour, être vue et changée (1) sans défaire le bandage maintenant les parties d'os annexées. Car ce bandage ne doit être levé que de 4 en 4 jours, ou plus, ou moins, comme j'ai dit plus haut, et dans ce chapitre, et dans les deux autres précédents. Mais dans l'orifice laissé ouvert dans la plaie, pour le moment et jusqu'au temps de la mondification, mets une tente roulée dans jaune d'œuf, huile rosat et safran. Ensuite

(1) Pansée de nouveau.

mondifie, incarne et consolide comme nons te l'avons fait savoir dans le deuxième livre, en n'omettant point autour de la plaie le défensif dit dans les deux précédents chapitres. Soit ordonné phlébotomie, ou scarification, évacuation du ventre et diète, etc., comme tu l'as appris plusieurs fois. Mais si la plaie n'a pas besoin de sntnre, qu'elle soit traitée avec mollificatif, mondificatif, incarnatif et consolidatif, comme j'ai dit à propos des plaies au deuxième livre, et avec phlébotomie, ou scarification, évacuation du ventre et diète, comme en cet endroit et qui, pour abréger, ne sont point à répéter ici.

CHAPITRE IV

DE LA FRACTURE DES OS DE LA POITRINE OU THORAX

Tu sauras qne les os de la poitrine sont 7, divisés par l'anatomie et se continuant (1) mutuellement au moyen d'un cartilage, et les côtes elles-mêmes sont maintenues ou implantées dans les cartilages contigus (2) aux os de la poitrine, et il en résulte une forme telle que tu la vois clairement dans le squelette (3). Mais il arrive quelquefois que l'os de la poitrine ou thorax est détruit quant à cette forme, de telle sorte qu'il est fracturé uniquement en partie, ou ainsi : il est quelquefois ployé seulement vers l'intérieur, et tu reconnaîtras cela au moyen de la vue, et du toucher, et de la douleur de la partie, par laquelle doulenr tu apprendras qu'infailliblement il existe une lésion dans la partie; et

(1) *Continuantur ad invicē.*
(2) *Contiguatis. Contiguo* signifie, exactement, assembler des pièces de bois pour faire un plancher, une cloison.
(3) *In sceleto.*

par la vue tu sauras que la partie a perdu sa forme et figure propre. Mais par le toucher tu sauras, en palpant avec la main, si elle émet un bruit ou non (1). Que si elle émet un bruit, tu as déjà un signe, conjointement avec les autres, qu'il y a là une fracture; mais si elle n'émet point de bruit, et que néanmoins le patient ressente de la douleur, et que la partie ait perdu sa forme, tu as déjà un signe que l'os est ployé et courbé vers l'intérieur. Et si, en pareil cas, le patient a rejeté de la sanie par la bouche, avec ou sans toux, je dis même du sang, c'est un signe de rupture de quelque veine dans cet endroit, ou des spondyles, et cela est alors très redoutable et suspect. Car d'une telle rupture le malade peut facilement être conduit à la phthisie et fâcheuse altération des membres, de telle sorte que cette partie, qui finalement ne peut recevoir guérison du médecin, se flétrirait et se décomposerait. Donc, quand tu seras assuré de la fracture ou de la courbure, efforce-toi aussitôt, à la première visite, de réduire et égaliser les os avec tes mains, en les tirant, recourbant et poussant d'un côté et d'autre, et avec la toux volontaire ou forcée du malade, en la lui imposant. Et si de cette manière tu ne pouvais égaliser ces os, place alors une grande coiffe ou ventouse (2), ce qui est la même chose, sur le patient fracturé ou courbé, je dis sans incision (3), car par ce procédé la partie déprimée sera peut-être soulevée vers le haut, et toute la partie sera plus facilement égalisée et réduite ensuite avec tes mains. Donc l'égalisation étant faite à la manière susdite, selon ton pouvoir, soit mis sur toute la partie poudre confirmative avec blancs d'œuf et tampons d'étoupe qu'on y roulera, comme il a été dit dans les trois précédents chapitres; ou bien soit mis tel emplâtre confirmatif et attractif vers l'extérieur : Prenez de farine de cicerole, ou de fèves, ou d'orobe 5 livres, d'adragant, de mastic, de gomme arabique, de myrte pulvérisés, de chaque 1 once, de bol d'Arménie 2 onces, de terre sigillée, de saug-

(1) *Si sonitum fecerit vel n̄o.* C'est le bruit de crépitation de la fracture.
(2) *Cufa seu ventosa.*
(3) Sans scarification.

dragon, d'aloès, de chaque 5 onces, de térébenthine 1 once et 5 blancs d'œuf bien battus. Mêlez ainsi et, l'égalisation étant faite, soit mis de cet emplâtre sur la partie, ou avec compresse, ou avec étoupes convenables. Ensuite, autour de la partie, soit fait onctions avec le défensif plusieurs fois dit dans les précédents chapitres. Et alors soit fait un bandage convenable avec bandeau long ou large, ou bandeaux, etc., et que la partie soit laissée ainsi liée jusqu'à 5 jours ou comme il te semblera d'après l'état du malade, comme je te l'ai pleinement enseigné dans les trois précédents chapitres. Mais aussitôt après cela, que le patient ait rejeté ou non du sang par la bouche, soit fait phlébotomie de l'hépatique à la main droite (1), ou bien ventousation aux épaules avec scarification. Et que l'évacuation naturelle ou artificielle du ventre ne soit jamais omise dès le début et dans le cours du traitement, comme je l'ai dit plusieurs fois. Et si le malade crachait du sang de manière que tu redoutes la rupture d'une veine dans la poitrine, alors, la phlébotomie étant faite et l'estomac étant à jeun, donne-lui à boire trochisque de karabé, sang-dragon, terre sigillée, corail rouge, gomme arabique, momie, de chaque 5 onces, avec 3 onces d'eau de plantain ou de pourpier. Et qu'il fasse usage de pourpier ou de sa décoction. Que le patient soit régi par ces règles jusqu'à sécurité par rapport à l'apostème et bonne consolidation de la partie. La partie étant affermie à la manière dite, soit toute la région du thorax enduite de cet onguent : Prenez de mastic, d'encens, de myrrhe, de sarcocolle, d'adragant pulvérisés et parfaitement tamisés, de chaque 5 onces, de farine de fenugrec, de farine de graines de lin, de chaque 1 once, de résine, de térébenthine, de poix navale (2), de chaque 1 à 5 onces, d'huile d'amandes douces, d'huile de lis blancs, de chaque 3 onces, de cire blanche autant qu'il en faut pour que soit fait onguent. Et confectionne-le ainsi : Soient résine, térébenthine, poix et huile, premièrement bien dissoutes dans une bassine, sur le feu, passées à colature, ensuite lorsque ces choses seront devenues tièdes,

(1) Voir *Salvatella* au Glossaire.
(2) *Pix navalis.*

leur soit alors ajouté le restant et, mélangées ainsi parfaitement ensemble, soient toutes ces choses remuées avec la spatule jusqu'à ce qu'elles aient acquis bonne incorporation, et faites-en usage comme j'ai dit. Cela fortifie en effet la partie, la défend et la rend plus extensible et apte au mouvement de la respiration, et aussi adoucit et enlève le resserrement du thorax amené par le premier emplâtre. Pendant ces premiers jours, que la diète soit délicate, légère et tempérée, comme elle a été dite dans les précédents chapitres, et la boisson également, excepté que, pour l'eau, le malade fasse usage d'eau apéritive et mollificative telle : Prenez de réglisse mondée, de raisins secs, d'hysope, de cheveux de Vénus, de violettes, de chaque 1 once, de figues sèches grasses, de jujubes, de dattes (1), de chaque nº 6, d'eau douce 8 livres. Mêlez, et que ces choses cuisent jusqu'à vaporisation de la moitié, ou de la tierce partie et ce sera mieux, et qu'elles soient alors parfaitement passées en colature, et qu'on y mette 2 onces de sucre blanc, et que le malade fasse usage de cette eau pure et seule pour sa boisson pendant ces jours. Qu'il soit ensuite mené à une diète plus substantielle dans le manger et le boire, comme je te l'ai dit plus haut. Et sur la fin, qu'il fasse usage dans ces aliments de cette poudre aromatique : Prenez de cannelle 2 onces, de cardamome, de macis, de galanga, de noix muscade, de girofle, de chaque 3 drachmes, de safran 5 drachmes, de sucre 1 once. Mêlez et soit fait usage comme j'ai dit. Et que le malade se défie de toutes choses aigres, salées et piquantes de ce genre, et même qu'il fasse usage de choses douces. Mais si telle fracture ou dislocation était avec plaie, traite la plaie et la partie, et fais la cure comme j'ai dit dans les chapitres précédents et dans le deuxième livre, dans presque tous les chapitres. Reporte-toi là et lis.

(1) *Dactylus.*

CHAPITRE V

DE LA FRACTURE DES OS DES COTES

Les côtes sont 12 dont 7 sont complètes et peuvent être fracturées de plusieurs manières et à plusieurs endroits; mais cinq d'elles sont non complètes qui peuvent être fracturées en un seul endroit, soit du côté de l'épine, attendu que les côtes ne se laisseront point aller par le fait d'un choc en cet endroit, et ainsi ne se plient point, mais se fracturent. Mais par leur autre extrémité, elles se terminent du côté de l'estomac dans un endroit mou, lesquelles côtes ne résistent pas à une chute ou à un choc et ainsi ne sont point fracturées mais reçoivent là une courbure (1). Et ses 7 premières sont appelées côtes complètes parce qu'elles font une demi-circonférence, ou une circonférence complète avec les os de la poitrine dans lesquels elles s'insèrent ou s'appuient; et les autres cinq sont appelées incomplètes parce qu'à leur départ de l'épine elles ne font, ni avec les autres, ni avec les os du thorax, une circonférence complète, ni encore une demi-circonférence, soit une partie de circonférence. Si donc il arrive que les côtes soient fracturées en un ou deux endroits, ce que tu sauras par le toucher avec les mains sur la partie douloureuse, en même temps que par la pression ou palpation avec les mains sur la partie, tu entendras le bruit des côtes à la maniere d'une chose cassée, et avec cela le malade ressent une gène dans la respiration et de la douleur en cet endroit. Mais si par le toucher de la partie tu ne perçois point le bruit et que la douleur et difficulté dans

(1) *Plicatio.*

la respiration existent, c'est un signe de courbure vers l'intérieur. Efforce-toi donc dans ce cas, en relevant avec tes mains la partie déprimée et en déprimant la partie élevée, de faire que ces parties soient remises en contact l'une contre l'autre. En effet, si les parties ou fragments de côte restés élevés sont, par ta pression convenable et délicate avec les mains, remis en contact et réengrenés dans les fragments ou parties de côte enfoncés, alors la partie qui était auparavant élevée étant ainsi déprimée par tes mains, relèvera par sa force la partie enfoncée par le choc et elle sera ainsi soutenue. Et toi, aide-toi toujours de tes mains dans ce cas et dans un cas semblable, et fais, à ce moment, tousser fortement le patient, parce qu'il t'aidera beaucoup par cela. Mais si, par ce procédé, il n'était pas relevé et si la réduction et restauration ne se faisaient pas, ou bien si la côte était seulement enfoncée (1) et non fracturée, et si la douleur persistait, alors tu feras beaucoup tousser le malade, et sur la partie enfoncée ou fracturée tu mettras une grande ventouse sans incision quelconque, et la partie enfoncée sera ainsi soulevée avec l'aide de ta main, comme tu l'as déjà appris. Et alors, cette égalisation étant faite autant que possible, mets sur toute la partie l'emplâtre constrictif déjà dit ci-dessus dans le précédent chapitre, ou un autre de ce genre : Prenez de farine de cicerole, ou de fève, ou d'orobe, ou de farine folle du moulin, 5 livres, de mastic, d'adragant, de gomme arabique, d'aloès, de chaque 1 once, de bol d'Arménie, de terre sigillée, de chaque 1 à 5 onces ; soit incorporé suffisamment avec blanc d'œuf et soit la partie, recouverte d'un emplâtre de cela, et sur la partie avec compresses ou étoupes trempées ; et autour de la partie soit mis le défensif dit dans les 4 premiers chapitres antérieurs. Soit la partie parfaitement soutenue avec un bandeau convenable ou des bandeaux, et l'emplâtre et appareil laissé ainsi jusqu'à 5 jours, ou selon ce qu'il te semblera de la tolérance et de la douleur du malade, de la formation de l'apostème, de la solide et louable réduction de la partie, et comme j'ai dit dans les chapitres précé-

(1) *Depressa.*

dents. Mais anssitôt après la pose dn bandage, soit fait la phlébotomie de la salvatelle hépatique ou splénique, à la main opposée à partie lèsée. Que l'évacuation du ventre, naturelle ou artificielle, chaque jonr, depuis le débnt jusqu'à la fin de la cure, ne soit pas omise dans ce cas. Soit ce pansement et mode de traitement continué aussi depnis le début jusqu'à bon affermissement dela partie. Et pendant ce temps tu feras coucher le malade le corps en supination (1), ou sur son ventre, parce que cela est mieux et que les os réduits et convenablement réunis s'affermissent et s'endurcissent mieux et plus solidement dans leur rapprochement et union. Le susdit soutènement de la partie étant fait, alors soit mis sur toute la partie ongent tel : Prenez de résine 3 onces, de poix navale, de térèbenthine, de chaque 1 once, de bdellium, d'ammoniaque, de chaque 5 onces, d'encens, de mastic, de myrrhe, de sang-dragon, de momie, d'adragant, de gomme arabique, de chaque 2 drachmes, d'hnile commune 8 onces, de cire de 1 à 5 onces. Qu'il soit fait ainsi : soient les gommes ramollies dans huile et vinaigre pendant la nuit et soient fondues l'une avec l'autre sur le feu, dans une bassine et passées en colature, et soient mises de nouveau sur le feu jusqu'à ce que l'eau soit consumée et que les susbtances soient réduites comme à consistance d'onguent ; soient ensuite résine, térébenthine, poix, cire et huile dissoutes ensemble sur le feu et passées en colature, puis mêlées aux gommes susdites et bien remnées et incorporées avec la spatule et, lorsqu'elles seront refroidies, soit ajouté les susdites poudres et soit alors le tout bien remué et incorporé avec la spatule. Duquel onguent tu feras nsage, comme j'ai dit, en faisant onctions sur la partie deux fois par jour copieusement. Eu mollifiant d'une certaine manière, cet onguent dipose, en effet, la partie au mouvement et enlève l'endurcissement qu'avaient amené là les médecines constrictives, il calme la douleur et contribue assez à la soudure. Soit la diète exactement comme elle a été dite dans les précédents chapitres de ce livre, tant au début qu'au milieu et à la fin, et en raison de la force ou de la faiblesse du malade.

(1) *Corpore supino.*

CHAPITRE VI

DE LA FRACTURE DES SPONDYLES

Les spondyles ne se fractnrent pas comme les autres os, mais sont contus et s'écrasent. De leur contusion ou écrasement résulte un dommage mortel à cause de la lésion de la nuque, parce qu'ils sont ponssés vers l'intérieur (1); d'où suit aussi la gène dans la respiration et la division et séparation dans les muscles et nerfs intérieurs, l'apostème à l'intérieur et souvent la mort. Si donc une telle compression des spondyles a lieu sans plaie, soit immédiatement porté secours au blessé avec la phlébotomie de la céphalique de la main opposée, ou bien soit fait ventousation aux fesses ou dans un autre endroit déclive, avec scarification. Et avec tes mains efforce-toi de ramener et d'égaliser toute la partie en forçant le malade à tousser, comme j'ai dit dans le précédent chapitre, et mets alors sur la partie lésée l'emplâtre constrictif de farine de cicerole et autres substances de ce genre qui a été dit là, et sur l'emplâtre suffisamment d'étoupes pour que la partie soit bien soutenue. Autour de la partie soit mis le défensif plusieurs fois dit, et soit la partie ainsi bandée avec un bandeau long et large, et ne soit pas défaite jusqu'à 5 jours, comme j'ai dit plusieurs fois dans les chapitres susdits. Qu'il soit imposé au malade de ne se coucher que sur le côté ou le ventre; et s'il s'est mieux et plus commodément reposé sur l'épine, qu'il se conche en sécurité sur elle, malgré que se coucher sur l'épine augmente sur les spondyles la poussée vers l'intérieur. Mais, dans ce cas, puisque par cette manière

(1) L'intérieur du canal rachidien.

de se concher il se produit nne diminntion de la doulenr, et qne la douleur attire la matière vers la partie et y est cause d'apostème, et que cet apostème serait cause de mort, que cette manière de rester couché soit donc, pour ce motif, permise au malade, quoique dans cette manière soit, d'autre part, nne lésion (1). Et ce que je dis de cela dans ce cas, qu'on l'observe également dans tons. Car cette manière de rester couché est la meilleure qni a ponr conséquence une moindre douleur et lésion. Et que l'évacnation dn ventre ne soit nullement omise dans ce cas avec clystère ordinaire ou préparé, qni est assez counu. La partie étant donc assujettie avec les moyens susdits, alors vers la fin soit mis sur la partie l'emplâtre de gommes formulé au chapitre précédent, ou l'onguent. Et si, par hasard, nne tumeur ou notable collection d'humeurs se faisait dans la partie, soit à cause de sa grande quantité, soit à cause de l'écrasement profond de la partie, de telle sorte qu'elle ne se résolve point au moyen de ces médecines, soit alors, en toute assurance, mis sur la partie ventouses avec scarification, et soit procédé ensuite avec ledit onguent. Mais si cette attrition est avec plaie et qne la plaie ait besoin du rapprochement des parties avec suture, estime tout de suite que la blessure est mortelle à cause du motif susénoncé. Mais ne te désintéresse pas pour cela d'une opération raisonnable, et si tu trouves là quelques fragments d'os de vertèbre séparés des parties saines, enlève-les alors du tout, et sinon laisse-les, et alors rajuste convenablement avec tes mains le reste de l'os; tu ramèneras ensuite les parties de chair et de peau sur le spondyle, avec une suture convenable, en observant les règles de la suture posées dans le deuxième livre, au chapitre de la plaie au cou, et ailleurs, etc., et en mettant sur la suture la poudre dite en cet endroit, et ensuite, sur toute la partie, des tampons d'étoupe convenables, roulés dans blanc d'œuf avec ladite poudre, ou un emplâtre tel : Prenez de farine d'orge, de farine d'orobe, de chaque 2 onces, d'adragant, de gomme arabique, de mastic, de sang-dragon, de momie, de bol d'Arménie, d'aloès, de chaque 5 onces, de miel

(1) Pour *un danger*.

1 livre, de térébentine 3 onces, de vin noir styptique autant qu'il suffit pour faire une pâte épaisse. Duquel emplâtre soit fait usage comme j'ai dit. Puis, autour de la plaie, soit mis le défensif plusieurs fois dit. Et dans l'orifice que tu as laissé à la suture, placé à la première visite, jusqu'au temps de la mondification, une tente d'étoupe roulée dans jaune d'œuf, huile rosat et safran, et ensuite mondifie, incarne et consolide comme tu as appris, et fais un bandage tel que la plaie puisse être pansée chaque jour sans défaire tout celui-ci, comme je l'ai dit dans les précédents chapitres. La partie étant ainsi assujettie, qu'il soit procédé avec l'onguent de gommes formulé au chapitre précédent et avec autres onguents dits en ces endroits, comme il sera expédient. Pour la phlébotomie ou les ventouses, l'évacuation du ventre et la diète, fais exactement comme ci-dessus. Mais si la plaie n'a pas besoin de suture, procède comme dans le cas précédent, sans la suture et sans la poudre qui est dite, comme tu l'as appris aussi plus haut suffisamment, au deuxième livre des plaies.

CHAPITRE VII

DE LA FRACTURE DE L'OS DE LA SPATULE

Lorsque cet os est fracturé, il demande, à cause de son étendue et d'après sa forme et situation, que le réparateur (1), dans l'égalisation et rétablissement, procède par cette voie et non autrement : que le réparateur lui-même presse fortement avec sa main sur la partie de la saillie apparente et, avec l'autre main, qu'il tire la tête de

(1) *Restaurator.*

l'humérus dans le sens de la longueur, de manière que la partie soulevée et la partie enfoncée reviennent ensemble à leur place propre. Et si tu ne peux faire cela par toi seul, aie un servant (1) capable de t'aider. Le rétablissement étant fait à la manière dite, soit mis sur la fracture l'emplâtre de farine de cicerole, etc., fait plus haut au chapitre de la fracture de la cage et aussi dans le chapitre précédent. Et autour de la fracture soit fait onction avec le défensif dit en cet endroit même, et sur l'emplâtre soit mis tampons d'étoupe trempés préalablement dans l'eau et exprimés, roulés ensuite dans ledit emplâtre, et sur ces étoupes soit mis une attelle de saule, façonnée selon la forme de la spatule, et sur l'attelle sera mis d'autres étoupes trempées dans l'eau et exprimées. Soit ensuite la partie parfaitement liée avec un bandeau long et large, ou bien seulement, immédiatement, à la première visite jusqu'à la seconde, soit mis sur la partie tampons d'étoupe convenables, préalablement trempés dans l'eau et exprimés, puis roulés dans blanc d'œuf mêlé à poudre constrictive, comme bol d'Arménie, adragant, gomme arabique, mastic, momie, sang-dragon, aloès, myrte et autres de ce genre, et soit procédé alors avec le restant du traitement susdit. Mais à la deuxième visite, à la place du blanc d'œuf et de la poudre susdits, applique alors l'emplâtre dit plus haut et fais exactement comme ci-dessus. Et que ce bandage ne soit point défait jusqu'à cinq jours ou à peu près, selon qu'il te semblera bon. Qu'il soit défait ensuite de 3 en 3 jours, et bandé comme dans les précédents chapitres. Le premier bandage étant posé, soit fait aussitôt phlébotomie ou ventousation, avec scarification à l'épaule et aux fesses, et soit l'évacuation du ventre ordonnée au patient, en tout comme ci-dessus, au chapitre de la fracture des côtes, ou par semblables mollifiants de ce genre, etc. Que le malade soit régi, depuis le commencement jusqu'à la fin, avec la diète de boisson et d'aliment dite au chapitre de la fracture de la mandibule et plusieurs fois ailleurs.

(1) *Minister.*

CHAPITRE VIII

DE LA FRACTURE DE L'OS DE L'ADJUTOIRE

Lorsque l'os de l'adjutoire est fracturé, on le connaît par le toucher avec les mains de cette manière. Car tu dois manier la partie lésée avec les deux mains, et placer une main sur le point lésé et l'autre au-dessous. Et tu devras avoir alors avec toi un servant qui soutienne bien et convenablement le coude du patient, en même temps que tout le bras. Et alors, en palpant délicatement la partie avec tes mains et en leur faisant faire des mouvements dans le bras, tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, tu entendras le bruit de l'os à la manière d'une chose cassée, ou tu sentiras au moyen de ton toucher plus expérimenté le point de séparation des fragments de l'os fracturé faisant saillie d'une façon anormale. Peut-être même cela se manifestera-t-il quelquefois à ta vue. Lors donc que tu seras assuré de la fracture, procède de telle manière : Premièrement, avant la restauration et opération de tes mains, prescris de confectionner et préparer tel emplâtre : Prenez de farine de fèves, ou de ciceroles, ou d'orobe, ou de farine folle qu'on trouve sur la meule supérieure ou autour des meules 5 livres, de mastic, d'adragant, de gomme arabique, de momie, d'aloès, d'encens, de chaque 5 onces, de bol d'Arménie, de terre sigillée, de sang-dragon, de liciet de chaque 3 onces (1); blancs d'œuf battus nº 3, et vin noir styptique autant qu'il suffit pour incorporer, et faites un emplâtre; et prépare aussi avec cela de grandes pièces de lin sur lesquelles soit étalé le dit emplâtre; prépare aussi des

(1) *Sic.*

étoupes assez larges pour qu'elles enveloppent tout le bras, et longues pour qu'elles comprennent toute la lésion du bras et au delà, trempées préalablement dans l'eau et fortement exprimées. Prépare aussi deux compresses dont la largeur, pour chacune, soit d'environ quatre doigts, ou cinq, ou plus; prépare aussi également des attelles, 6 ou 4 au moins, de saule ou d'autre bois bien flexible, comme est le bois que l'on met dans les fourreaux des épées (1), ou avec lequel on fait les drains (2). Prépare aussi un bandeau dont la largeur soit d'un pouce et la longueur comme celle des compresses susdites. Là, fais aussi préparer de l'eau dans un bassin pour tremper les plumasseaux d'étoupe. Fais aussi préparer du vinaigre, parce qu'il sera peut-être expédient d'en mêler à l'eau dans laquelle les susdits plumasseaux d'étoupe doivent être trempés. Bref, ordonne et prépare convenablement, avant ton opération actuelle, toutes les choses que tu penses devoir t'être nécessaires et devoir te servir dans le cours de ton opération. Lesquelles choses étant ordonnées et préparées, alors tu t'occuperas de cette manière de la restauration et réduction de la partie : tu auras un servant capable qui tienne le coude et le bras du malade bien fixes et étendus vers lui. Tu auras ensuite un autre servant qui tienne le patient par derrière, entre ses bras entourant la poitrine, et le tienne fixe et très fortement. En explorant ensuite la partie avec tes mains, en la palpant et en pressant avec la main supérieure et soulevant avec l'inférieure, égalise et restaure autant qu'il te sera possible, et cette égalisation étant faite, prends alors un morceau d'étoffe de lin très fine, propre, dont la longueur soit proportionnée à la longueur de l'adjutoire et un peu plus, et dont la largeur soit selon la grosseur de l'adjutoire, trempée dans huile rosat chaude en hiver, froide en été, et un peu exprimée de l'huile, et qu'elle soit placée alors sur la partie lésée avant toutes les autres choses. Car ce morceau d'étoffe avec l'huile rosat ne permet pas que les autres médicaments, comme emplâtres, adhèrent trop à la partie. Elle

(1) *In fodris ensium.*
(2) *Scatolæ.*

fait aussi, par sa mollification, que la pression par le bandage, si elle est trop forte, ne nuise antant; elle préserve aussi la partie de l'afflux des humeurs, la conforte et calme la douleur. Cela fait, alors sur ce morceau d'étoffe mets ledit emplâtre étendu sur un autre linge de telle qnantité (1) qu'a été la première étoffe avec l'hnile rosat; ou bien des plumasseaux d'étoupe convenablement préparés, d'égale quantité aussi que la susdite étoffe, trempés dans blanc d'œul avec la poudre confirmative de la partie dite plus haut aux chapitres V, VI et autres. Soit placé ensuite sur cet emplâtre tampons d'étoupe roulés premièrement dans l'eau et exprimés, trempés ensuite dans buile rosat et un peu de vinaigre. Alors, sur ces étoupes soit disposé et placé les attelles snsdites, entonrées d'étoupe ou de linge afin qn'elles ne blessent et ne compriment point le membre par leur dureté, et d'autant de longueur aussi qu'est tout l'adjutoire. Et si le membre est très gros, 6 attelles sont nécessaires, et s'il est menu 4 suffiront. Cela restera à ta discrétion et prévoyance. Ensuite, sur ces attelles soit mis d'autres plumasseaux d'étonpe, baignés dans l'eau comme précédemment et exprimés, et non trempés dans l'huile rosat. Et note que les étoupes et linges susdits doivent être d'autant de longueur que tout l'adjutoire; et pareillement les attelles doivent être d'autant de largeur (2) qne le bras a de grosseur, comme cela a été mentionné en partie plus haut Et alors, sur ces plumasseaux supérieurs (3) d'étoupe soit commencé et fait la ligature avec les dites bandes. Et qne la ligature commence toujours d'être faite sur le point lésé avec une première bande, et que le point lésé soit plus serré avec la bande que les extrémités de la partie. Et avec une portion de bande soit procédé avec cette ligature en allant vers la partie supérieure, et avec l'autre portion soit procédé en allant vers la partie inférieure du membre. Et soit ainsi la partie bien assujettie premièrement avec cette bande, sans l'étirer, et soient les tours

(1) Pour *de même surface*.
(2) L'ensemble des attelles.
(3) Pour extérieurs.

de bande toujours réunis et consus l'un avec l'autre avec du fil et une aiguille. Ensuite avec un second bandeau ou bande (1) soit fait un second bandage sur ce dit bandage, en le commençant à la partie inférieure de l'adjutoire, autour du coude, et en procédant vers le haut jusqu'à l'épaule et, dans ce trajet, que le point lésé soit toujours plus serré que les extrémités, afin que, par une telle compression, il soit préservé de l'afflux et nocuité des humeurs. Et sur cette dernière bande ou bandeau soit fait avec le bandeau susdit le bandage ou contention de toutes les dites ligatures, duquel bandeau la largeur soit d'un pouce, comme j'ai dit, et la longueur égale à la longueur des bandelettes, lesquelles bandelettes (2) doivent être en nombre tel qu'elles suffisent largement au susdit enveloppement du membre. Ou bien, sur l'emplâtre susdit et les plumasseaux d'étoupe, avant la pose des attelles, fais une ligature délicate avec une longue bande convenable, en commençant la ligature sur un point lésé, ainsi que j'ai dit relativement à la première ligature, en procédant ensuite avec la pose convenable des attelles et avec les deux susdites ligatures, exactement comme j'ai dit, et finalement avec la ligature du bandeau sur le tout. Et le médecin accomplira toutes ces choses, du côté de la restauration ou de la situation du membre, du côté aussi de la dite ligature et de toutes choses, très délicatement et convenablement, et sans douleur autant que possible. Et dans les dites ligatures, qu'il ne fasse, d'aucune manière, compression tellement forte du membre qu'il en résulte la tuméfaction dans les extrémités et la stupeur (3) dans le membre, car cela serait très mauvais, de quoi pourrait facilement arriver la mortification (4) du membre. Que le membre ne soit pas défait jusqu'à cinq jours ou environ selon ce qu'il te semblera de la tolérance du malade, de la tuméfaction de la partie, ou de la formation de l'apostème,

(1) *Fascia vel binda.*

(2) *Fasciæ.* Ce qui indique que par le mot *fascia* Salicet entendait ici des bandelettes semblables à celles de notre appareil de Scultet.

(3) *Stupor.* Engourdissement.

(4) *Mortificatio.*

et de la restanration rationnelle dn membre, d'après ce qne tu as eu plus bant tonchant ce fait dans les antres chapitres. Mais antonr dn bras, et à l'épaule, et sur toute la spatnle, soit fait onction avec le défensif placé plns haut dans les précédents chapitres. Et le jour de la première ligatnre, celle-ci étant faite, soit aussitôt pratiqué la phlébotomie de la céphalique de la main opposée, ou la ventousation avec scarification aux épaules et aux fesses, suivant qne la force, la complexion, etc., le permettront ou l'interdiront, comme j'ai dit dans les précédents chapitres. Et soit le malade réglé les premiers jours, jusqu'à sécurité par rapport à l'apostème, avec une diète sévère, à savoir avec suc de gruau, ou d'orge, ou leur ptisane, avec lait d'amandes douces et semences communes, avec riz préparé avec ces choses et sucre, ou panade avec les mêmes, ou avec bouillon de poule jeune avec laquelle soit cuit chicorée, ou laitue, ou pourpier, ou semences communes froides, ou qnelque altérant de ce genre. Et que sa boisson soit, pour ce temps, ean d'orge cuite avec sucre rosat vieux, ou eau de prunes de Damas avec ledit sucre, surtout si le patient était resserré du ventre (1), ou ladite eau d'orge avec vin de grenades, ou verjus (2). La douleur étant enlevée et la sécurité étant acquise par rapport à l'apostème, que le malade boive vin noir, épais ou doux, avec la susdite eau d'orge, ou avec l'eau de décoction dite plus haut au chapitre de la plaie de la cage. Et que sa nourriture, à ce moment, soit épaisse et visquense, faite par exemple des extrémités des animaux et de leurs membres intérieurs, comme pieds, pattes, intestin, foie, estomac, rate, cerveau et autres de ce genre. Qu'il fasse usage de viandes louables, surtout d'animaux des bois, plutôt rôtis que bouillis, de jaunes d'œuf; qu'il en fasse aussi usage avec cannelle, galanga et safran, surtout s'il a l'estomac froid et débile. Il peut aussi faire usage de figues sèches grasses, avec amandes douces décortiquées, et de raisins secs, et de sucre, et de noisettes, et de noix, Il peut aussi prendre hardiment après le repas nne poire cuite préparée avec can-

(1) *Strictus vētre.*
(2) Le texte ajoute *Aut cum erispino.*

nelle et safran. Il pent nser parfois d'épinards, de bonrrache, de fenonil, de persil, de trêfle et d'nn pen de blette, préparés avec lesdites viandes. Il peut anssi faire nsage de ces viandes préparées en pâté, avec amandes, grains de raisins secs, myrte, pistaches, cannelle, galanga, macis, cardamome, girofle, fenilles de noix muscade et safran, avec sncre; qu'il fasse nsage aussi de mets de pâte, parce qu'ils sont bons. Toutes les choses de ce genre prodnisent, en effet, humeur épaisse et visqueuse, apte à la production dn pore sarcoïde et lien par leqnel la fractnre de l'os est reliée et rejointe; et ainsi, par cette voie, l'affermissement de la partie devient meilleur et plus rapide. Soit le bras snspendn au cou avec serviette ou écharpe, en comprenant tout le bras avec la main et le coude dans l'écharpe, de manière qne l'adjntoire, quelque peu réparé, reçoive sontien et repos. Et cela soit fait depuis le premier jour de la restauration jusqu'à la fin. Mais si telle fracture est avec si grande plaie qu'elle ait besoin de suture, alors recherche bien avec tes sondes et tes mains s'il y aurait là quelques parties d'os fracturées et séparées des parties saines, de telle sorte qu'elles ne puissent se réunir ni rester avec elles, et alors enlève-les autant que tu pourras, délicatement, sans violence, et n'écoute point ceux qui disent que le malade mourra par le fait de la sortie de la moelle de l'os et que la restauration ne peut pas se faire, parce que c'est faux. Puisque, en effet, la moelle est formée de l'onctueuse humidité des humeurs, elle-même recevra de la sorte restauration, comme chair qui est formée du sang; et par conséquent il n'y a pas à craindre de sa déperdition, comme disent ceux-ci. Les parties d'os séparées étant enlevées comme j'ai dit, soit fait suture de chair et de peau, convenablement, selon les règles qui t'ont été données par rapport à la plaie au con, au deuxième livre, et avec cela soit fait l'égalisation de l'os restant et, en résnmé, soit procédé avec étoupes, attelles, médecines, et choses de ce genre, comme plus haut. Et ici tu observeras avec soin que les attelles doivent être découpées et conformées de telle manière, selon la forme de la plaie, qne l'orifice qne tu as laissé à la suture soit laissé découvert, afin qu'une ou deux

fois chaque jour la plaie puisse être pansée sans défaire aucunement le bandage de la fracture qui ne doit être défait, comme je l'ai dit, que de 4 en 4 ou de 3 en 3 jours. Sur toute la fracture et suture, excepté sur l'orifice de la plaie, soit mis la poudre conservative de la suture plusieurs fois dite. Mais dans l'orifice, à la première visite, soit placé une tente roulée dans jaune d'œuf, huile rosat et safran, jusqu'à production de sanie dans la partie; soit ensuite la plaie traitée avec mondificatifs, incarnatifs et consolidatifs connus. Et sur la poudre répandue sur la suture et fracture, procède pour la première visite avec étoupes roulées dans blanc d'œuf et poudre constrictive plus haut décrite; bref, tu traiteras toute la fracture comme j'ai dit plus haut de la fracture sans plaie. Et que le bandage de la fracture ne soit pas défait jusqu'à 5 ou 4 jours, comme j'ai dit plus haut. Soit procédé ensuite avec emplâtre constrictif de farine de cicerole mis au chapitre de la fracture de la cage ou des spondyles, jusqu'au parfait affermissement de la partie. Mais après, soit mis sur toute la fracture déjà affermie emplâtre ou onguent mollificatif de gommes dit plus haut au chapitre de la fracture des côtes, et continue ainsi jusqu'à la fin. Que la diète de ce malade ne varie en aucune manière, dans le manger et le boire, de la diète susdite. Mais si, par hasard, l'apostème se produisait dans la partie et qu'il ne pût être empêché avec la phlébotomie, ou ventouses, et clystères, et défensifs autour de la partie, soit alors mûri l'apostème, incisé, mondifié, incarné et consolidé comme plus haut, au chapitre de l'apostème de l'adjutoire, au premier livre.

CHAPITRE IX

DE LA FRACTURE DES FOCILES DU BRAS

Tu ne seras point étonné si les os des fociles, et aussi les autres os des autres parties, quelquefois se plient et ne se fracturent pas. Car la chaleur les vivifiant et baignant avec l'humidité actuelle et nutritive les dispose ainsi dans le corps vivant, quoiqu'ils ne soient pas ainsi et tels par nature, que par une chute ou un choc ils se courbent on se plient quelquefois, comme j'ai dit, sans fracture. Et la différence ou distinction de la courbure d'avec la fracture se fait par l'ouïe, le toucher et quelquefois la vue. De sorte que lorsque par le toucher, en palpant avec tes mains, tu n'entends point dans l'os un bruit à la manière de chose cassée et que tu ne sens point une aspérité (1) pour ainsi dire piquante dans quelque partie de l'os, et étant donné que quelque saillie apparaisse en quelque endroit, et que le membre ait une forme indue et inaccoutumée, c'est alors signe de courbure et non de fracture. Mais lorsque se montrent des signes opposés à ceux-ci, c'est signe de fracture, non de seule courbure. Mais il arrive quelquefois que les deux fociles sont brisés, quelquefois un seulement. Si les deux sont fracturés ou ployés, tu t'efforceras alors de les rétablir promptement de cette manière : tu auras avec toi un servant capable qui tienne la main du patient bien fixe avec la rasète de la main, et la relâche et l'étende d'après ta volonté et ton ordre, toi réparateur. Tu auras ensuite un autre servant capable qui tienne pareillement le coude du patient bien fixe dans ses mains, et le relâche

(1) *Asperitas.*

et l'étire (1) selon ton ordre et volonté. De même, avant que tu te mettes en action d'opérer, comme j'ai dit dans le chapitre précédent, prépare et ordonne toutes choses qui te sont nécessaires dans ton œuvre, à savoir plumasseaux d'étoupe devant être placés longitudinaux, latitudinaux et transversaux et, par conséquent, nombreux, préalablement trempés dans l'eau et parfaitement exprimés, de telle largeur aussi qu'est le bras, depuis la main jusqu'au coude, quelques-uns aussi de telle longueur qu'est la grosseur du bras. Prépare aussi blancs d'œufs battus avec huile rosat et mêlés aux poudres constrictives connues; ou bien, à la place de ces choses, prépare l'emplâtre confirmatif dit immédiatement ci-dessus, au chapitre de la fracture de l'adjutoire, au commencement. Prépare aussi attelles, 6 ou 4, selon que le bras sera gros ou menu, légères, faites convenablement longues, selon la longueur du bras depuis la main jusqu'au coude. Prépare aussi un morceau de linge bien propre et fin, de telle longueur et largeur qu'est le bras, comme j'ai dit, pour mettre immédiatement sur le bras avant tout. Prépare aussi deux bandes au moins, longues, de manière que le bras puisse être bien enveloppé avec elles, et larges de cinq doigts ou environ. Prépare aussi un bandeau de longueur telle que sont les bandes et de largeur d'un pouce, comme j'ai dit au précédent chapitre, et bref, avant ton opération actuelle, prépare toutes choses nécessaires en nombre convenable. Et tu remarqueras que lorsque tu veux te disposer à l'acte, place toujours et dispose ainsi avec les mains des servants le bras lésé, que la partie domestique ou la paume de la main soit tournée vers la terre, après que tu auras fait asseoir le malade sur un banc ou siège, et la partie sylvestre en haut vers le ciel. Ces choses étant disposées, que le réparateur mette convenablement le malade entre les mains des servants, comme j'ai dit immédiatement plus haut, qui le tiennent bien fixe au moment de la restauration. Alors, que le réparateur prenne délicatement dans ses mains la partie lésée et les os fracturés, les pousse et presse tantôt ici, tantôt là, jusqu'à ce qu'il les ait menés à leur place

(1) *Extirare.* C'est l'extension.

et qu'il ait égalisé de tont son pouvoir le bras à son ancienne forme, ce qni t'apparaîtra manifestement à la vue. Et toutes ces choses, fais-les très délicatement. Car par le fait de la douleur causée dans le membre à ce moment, les hnmeurs se jetteraient snr la partie et il s'y développerait ainsi l'apostème. Tu te garderas donc, autant que possible, de causer de la douleur, d'un violent tiraillement et contraction et d'une ligature forte et trop étroite, parce que ces choses disposent le membre à l'apostème et à la stupenr et finalement à la corruption et mortification, à cause dn défaut et manque de chaleur naturelle et d'esprits, et tu ne snivras en ancune manière la règle et le mode de cenx qui, au moment de la restauration, mettent le membre dans l'eau chande, parce que cela amollit le membre, le dilate(1), et le débilite, et le dispose à recevoir les humeurs s'écoulant du corps, et à la formation de l'apostème. Et ainsi se produira là une maladie composée, qui primitivement était simple, et ainsi se complique la cure de la maladie et la maladie aussi. Cependant nous te déclarons, au traité des dislocations, quel est le cas auquel convient l'eau chaude. Donc, l'égalisation due étant faite, soit mis immédiatement sur le membre ce linge propre trempé dans huile rosat, que tu as préparé comme est dit ci-dessus, qui défend et fortifie le membre afin qu'il n'attire pas à lui les humeurs surabondantes et ne garde pas celles qui lui sont transmises, et de crainte que les susdits médicaments visqueux n'adhèrent parfaitement à la partie, et ponr qu'au moment de la deuxième visite il puisse être enlevé dn membre sans fort tiraillement et sans dommage notable. Il calme aussi les douleurs de toute sorte se produisant là. Mais sur ce linge soit mis immédiatement nn autre linge d'autant de longueur et largeur que le premier, snr lequel soit étendu l'emplâtre confirmatif dit immédiatement dans le précédent chapitre. Soit procédé ensuite avec étoupes, attelles, bandes, bandeau et avec tont l'appareil de liens, exactement comme j'ai dit là même. Et avec suspension du bras au cou avec une écharpe

(1) *Rarificat.* Barbarisme pour *rarefit.* Lucain a employé cette expression dans le sens de dilater. (Dict. cit.)

comprenant le coude et tout le bras avec la main. Mais si le grand focile ou le petit a été fracturé et si l'autre est sain, alors tu procéderas en sa cure directement et exactement par les modes et règles susdits, si tu peux procéder dans ce cas plus facile et moins laborieux que le premier. Car le focile sain t'aide beaucoup dans cette opération au point de vue de la pose des attelles principalement, parce que tu peux procéder dans ce cas avec des attelles moindres en nombre. Car le focile sain peut être compté à la place de quelques attelles ; il est même plus solide et meilleur dans ce cas. Et tu sauras que le grand focile est placé à la partie sylvestre du bras, du doigt auriculaire de la main jusqu'au coude ; et le petit focile du côté domestique de la main, du pouce jusqu'à la concavité du coude, comme cela est connu d'après l'anatomie. La restauration et tout le bandage étant faits dans la première visite, comme tu l'as appris plus haut dans le chapitre de la fracture à l'adjutoire, soit fait aussitôt la phlébotomie du bras ou de la main opposés, ou la scarification aux épaules avec ventouses, si la force, l'âge, etc., du patient le permettent. Que l'évacuation du ventre ne soit omise en aucune façon, à moins que quelqu'un des accidents susdits ne s'y oppose. Soit aussi fait onction autour de toute la ligature ou de la fracture, au temps du bandage, avec le défensif plusieurs fois dit ; et soit le bras suspendu au cou avec une écharpe, bref comme plus haut. Mais si la fracture de tout le bras et des deux fociles existe avec plaie telle qu'elle ait besoin de suture et qu'il y ait là quelques parties d'os fracturées et séparées totalement de l'os sain, de telle manière qu'elles ne puissent être réunies entre elles, ni rester là, alors enlève-les convenablement et délicatement avec tes instruments dans la première visite, si tu le peux avec la tolérance du malade, et si non, attends et procède ainsi dans la cure : Soient les parties de chair et de peau convenablement cousues tout de suite, et les parties de l'os fracturé rapprochées aussi convenablement que tu le pourras, selon les règles données au chapitre précédent, en disposant exactement les attelles et en liant avec des bandes de telle manière qu'un orifice soit laissé découvert dans la suture de la plaie, afin que la

plaie puisse être pansée chaque jour sans défaire toute la ligature qui ne doit point être défaite jusqu'à cinq jours ou à peu près, ensuite de trois en trois ou de quatre en quatre, comme il te semblera, comme j'ai dit dans le chapitre ci-joint de l'adjutoire. Mais tu traiteras exactement la plaie en mollifiant, mondifiant, incarnant et consolidant selon les canons placés plus haut, au livre deuxième, au chapitre des plaies en tous endroits. Mets sur la suture et fracture la poudre confirmative susdite seule ou mêlée avec blanc d'œuf, et sur la poudre, si tu l'emploies seule sur la partie, mets l'emplâtre constrictif fait au chapitre de la fracture de l'adjutoire, ou de la fracture de la cage et des côtés, composé de farine de ciceroles, de poudres constrictives, etc. Et cela jusqu'au parfait affermissement de la partie ; et tu n'omettras point autour de la plaie le défensif plusieurs fois dit de bol d'Arménie, myrte et sucs froids, huile rosat et vinaigre, etc. Mais sur la fin, la partie étant bien affermie, étends sur tout le bras de l'emplâtre mollificatif de gommes, fait au chapitre de la fracture des côtes, et le malade sera guéri. Mais si la plaie n'a pas besoin du rapprochement des parties, tu la traiteras d'une manière semblable à la susdite, sans suture. Soit aussi la diète dans la nourriture et boisson exactement semblable à la diète du chapitre de la fracture de l'adjutoire. Examine-la en cet endroit et lis, car tu as là, pour sûr, cuisinier et hôtelier doctes et capables dans l'art (1).

(1) *Habes enim ibi coquum et cauponem doctos et idoneos in arte pro certo.*

CHAPITRE X

DE LA FRACTURE DU PEIGNE ET DES DOIGTS DE LA MAIN

Mais s'il arrive que les os du peigne de la main, qui sont an nombre de 4 (1), soient fracturés sans plaie, qu'ils soient alors réduits aussitôt et égalisés dès le débnt et sans douleur, autant que possible, de sorte que tu aies un servant qni tienne le conde du patient bien fixe et l'étende et le relâche selon ta volonté et ton ordre, et un autre qui tienne fixes les doigts de la main, si c'est nécessaire, qni t'obéisse directement comme le premier, à moins que tu n'aies besoin qne du premier servant. Et alors, toutes les choses nécessaires à ton opération étant préalablement préparées, comme tu l'as appris au chapitre de la fracture de l'adjutoire, fais l'égalisation convenable de la partie selon les modes dits en cet endroit. L'égalisation convenable de la partie étant faite, soit mis aussitôt exactement snr la partie les choses qui ont été dites plus hant, comme étoupes convenablement faites, roulées dans blanc d'œuf, huile rosat et poudres constrictives dites au chapitre de l'adjutoire et plusieurs fois ailleurs. Ou bien soit mis un morceau d'étoffe de lin propre, avec emplâtre de farines constrictives, et pondres, et blanc d'œuf indiqués aussi en cet endroit et, en résumé, qu'il soit fait de la même manière dans les fractures des doigts que dans celles de toute la main et de la rasète avec le peigne. Mais sur l'emplâtre, du côté sylvestre de la main, soit mis tampons et plumasseaux d'étoupe placés en long, en large et en travers, de manière qu'ils compriment convenablement la partie, sans grand apport de douleur, si c'est possible. Et snr la par-

(1) Voir *Pecten* au *Glossaire*.

tie domestique, sur la paume de la main, soient mis seuls tampons d'étoupe et non plumasseaux (1), lesquels tampons, s'ils sont mis sur l'emplâtre, n'ont pas besoin d'être trempés dans quelque liqueur ; ou s'ils sont trempés dans quelque liqueur, que ce soit petit vin noir styptique, avec un peu de vinaigre. Mais si là n'est pas mis emplâtre, qu'ils soient trempés dans blanc d'œuf battu, mêlé aux poudres constrictives plusieurs fois dites dans les précédents chapitres. Et sur ces tampons, de quelque manière que cela soit, soit placé à la partie domestique de la main une attelle large selon la largeur de la paume, et longue de manière qu'elle comprenne tous les doigts, sauf le pouce, de l'extrémité des doigts jusqu'au milieu du bras, du côté de la rasète, de manière que toute la main soit assujettie et soutenue sur elle. Et sur les parties supérieures et latérales, si cela te paraît expédient, mets et dispose attelles convenables, selon la longueur de la main avec la rasète, et larges de deux doigts ou environ, comme il te semblera meilleur. Cela fait, soit le tout lié et assujetti premièrement avec une bande d'une largeur de 4 doigts ou environ, d'une grande longueur, de manière qu'elle puisse être bien roulée et roulée encore autour du bras. Et dans ce cas, tu commenceras toujours à faire la ligature sur les extrémités des doigts et tu procèderas vers la rasète et le bras, et lorsque tu seras avec le tour de bande vers le lieu lésé, alors tu serreras plus fort que dans les autres endroits, pas excessivement toutefois, ou avec douleur intolérable du patient, de manière que les os fracturés, maintenant réunis, adhèrent mieux et plus fortement, et pour qu'un tel bandage empêche que les humeurs ne soient refoulées dans la partie et qu'il s'y produise un apostème. Procède ensuite en liant avec la bande jusqu'à la fin des attelles et étoupes. Ensuite, avec une autre bande, fais un bandage exactement semblable, c'est-à-dire commence, avec cette bande, à lier sur l'endroit lésé, et procède vers le bras en faisant absolument comme précédemment. Et sur ces deux ligatures soit fait bandage avec un bandeau (2) d'une lon-

(1) *Faldellæ solæ stuppeæ et non plumaceoli.*
(2) *Bindellum.*

gueur telle qu'ont été les bandes, et d'une largeur d'un doigt pouce, au moyen duquel toutes choses soient mieux assujetties et réunies. Et tu remarqueras ici que certains, aussitôt les susdits tampons d'étoupe placés, avec ou sans emplâtre, font un bandage avec une bande semblable aux susdites et procèdent ensuite exactement comme ci-dessus. Et, en vérité, je loue aussi ce mode; fais de la manière que tu voudras, tu n'erreras point. Mais le premier mode m'a été usuel dans mon temps. Fais aussi soigneusement attention de ne pas omettre l'enveloppement des attelles avec étoupe ou autre chose molle, afin qu'il ne soit point causé de douleur au membre par leur dureté et qu'il ne soit occasionné là un apostème. Et qu'au moment de la restauration ne soit point omis le défensif dit au chapitre de l'adjutoire et plusieurs fois ailleurs. Et au moins qu'il ne soit pas omis non plus, après la seconde visite qui doit être faite dans le cinquième jour ou environ, comme il te semblera de la tolérance du malade et autres conditions dites au chapitre de l'adjutoire, de suspendre le bras au cou avec une écharpe. Et toujours, au début, fais la phlébotomie de la main opposée, ou la scarification avec ventouses, selon le consentement ou la défense de la force, de l'âge, de la complexion du malade et autres conditions de ce genre. Tu n'omettras pas non plus l'évacuation naturelle ou artificielle du ventre, chaque jour, depuis le commencement jusqu'à la fin de la cure. Que le malade observe exactement aussi, dans l'aliment et la boisson, la diète telle qu'elle est dite au chapitre de l'adjutoire et autres chapitres. Mais dans la restauration du doigt ou des doigts de la main, les autres choses étant ordonnées et disposées convenablement comme ci-dessus, soit placé une attelle au côté domestique de la main, dont la largeur soit comme d'un doigt s'il y en a un seul lésé, ou de deux s'ils sont deux lésés, et que sa longueur soit comme de l'extrémité du doigt jusqu'au milieu de la paume de la main, et alors, avec emplâtre, étoupes courtes et convenables et bandes non larges si ce n'est de deux doigts ou d'un pouce, et longues, soit la partie convenablement liée en prenant dans la ligature les deux doigts latéraux sains avec le lésé, ou au moins un sain, si tu ne peux en prendre

deux. Car le bandage se fait plus convenablement de cette manière, et la rénuion et adhésion des parties fractnrées est meilleure. Mais remarque que dans ce cas, à la place des tampons d'étoupe, tu peux procéder avec seuls linges de lin, attendu qu'avec eux se fera nn moindre amoncellement dans la partie, ce qui est très utile à cause de la petitesse dn membre. Et que le défensif susdit ne soit pas non plus omis ici, autonr de la partie, c'est-à-dire à la rasète et à l'entour, ni l'évacuation du ventre, ni quelquefois la phlébotomie ou la ventousation, du moins chez un jeune homme robuste et bien musclé (1). Mais si la fracture est avec plaie, qu'elle soit liée et disposée ainsi, que chaque jour la plaie puisse être changée (2) comme tu l'as appris. Pour sûr, il est convenable, comme je l'ai effleuré, que dans ce cas un doigt sain soit compris avec le malade dans la ligature, ou les deux doigts latéraux si c'est possible, etc.

CHAPITRE XI

DE LA FRACTURE DE L'OS DE LA HANCHE.

L'os de la hanche est fracturé par coup, ou chute, ou autre cause de ce genre dans le sens de la longueur et cela s'appelle scissure, ou selon la largeur, et cela s'appelle proprement fracture. Et la scissure se reconnaît d'après le toucher sur la longueur de l'os, par lequel on trouve une séparation (3) de l'os selon la longueur, et on trouve les parties d'os séparées, et elles ne font point de bruit comme une chose qui est cassée, et ne cèdent point

(1) *Carnosus.*
(2) *Mutata.*
(3) *Separatio,*

au toucher. Mais la fracture se reconnaît par le toucher parce que les fragments font du bruit comme choses cassées, comme bois ou autre choses. Ils s'écartent du travers lorsqu'ils sont palpés avec les doigts et cèdent au toucher. Et avec ces signes, pour les distinguer parfaitement entre elles, le mode de chute et de coup doit toujours être considéré. Mais si l'os de la hanche a été fendu, tu n'auras besoin d'autre chose que de mettre immédiatement sur la scissure, si rien ne presse, l'emplâtre constrictif tel, en partie aussi répercussif, et confirmatif, et confortatif (1) de la partie : Prenez de farine de fèves, de farine de ciceroles, de farine d'orge, de farine folle du moulin, de chaque 5 onces, de mastic, d'adragant, de gomme arabique, de momie, de bol d'Arménie, de myrrhe pulvérisés, de chaque 3 drachmes, 5 blancs d'œuf battus dans petit vin noir styptique, de suc de plantain et styptiques de ce genre autant qu'il suffit à l'incorporation. Faites emplâtre en cuisant toutes ces choses sur le feu, dans une bassine, jusqu'à épaississement, duquel emplâtre soit étalé sur un morceau d'étoffe, et soit toute la partie recouverte en mode d'emplâtre ; ou bien, au lieu d'emplâtre, et cela est plus expéditif et applicable ainsi pour le début, soit mis tampons d'étoupe roulés dans blancs d'œuf battus comme ci-dessus, mêlés avec poudres constrictives plus haut dites, ou avec celles dites au chapitre de l'adjutoire, etc. Et sur l'étoffe de l'emplâtre, s'il est appliqué, ou sur ces dits tamtampons en place d'emplâtre, soit mis encore tampons d'étoupe secs ou baignés dans eau ou petit vin noir styptique et fortement exprimés, et au-dessus d'eux soit mis autres tampons et plumasseaux assujettissant parfaitement la partie. Et alors, autour de la partie, soit fait onction avec le défensif dit au chapitre de l'adjutoire et des fociles. Et soit fait ensuite bandage convenable de la partie avec bande large de 6 doigts et très longue, de manière qu'elle puisse bien être ramenée autour de la hanche et vers les parties postérieures sur le dos ; et à chaque tour de bande fais une couture, et la partie sera ainsi

(1) *Emplastrum constrictiuum tale, repercussiuum etiam partim et loci confirmatiuum et confortatiuum.*

assujettie. Et qu'elle ne soit pas défaite jusqu'à 5 jours ou 6, à moins qu'nne douleur trop forte n'éprouve le malade, ou que la stupeur ne snrvienne au membre, ou qu'il te fût évident qne la partie ait été imparfaitement réduite et restaurée, ou quelque chose de ce genre. Le premier bandage étant fait, soit fait aussitôt phlébotomie de la salvatelle de la main opposée, ou scarification des épaules avec ventouses. tonjours selon consentement ou défense de la force, de l'âge, etc. Soit l'évacuation naturelle ou artificielle du ventre imposée tous les jours par le médecin. Mais à partir du second bandage (1) au delà, soit la fracture liée et changée de 8 en 8 jours, ou de 6 en 6, comme il te semblera d'après les conditions du malade. La scissure de cet endroit est guérie en effet par ce mode artificiel (2), même elle ne réclame guère pour sa cure que quelqne affermissement (3) des parties, immédiatement au début, avec tes mains, et la conservation de cet affermissement dans la position due, avec emplâtre, ou tampons d'étoupe susdits, et ligature avec bandes comme ci-dessus, jusqu'à parfaite guérison. Mais si tel os est fracturé, soient alors les parties fracturées rapprochées les unes des autres et égalisées avec tes mains, selon les règles données au chapitre de l adjutoire, avec le secours de servants capables. Cela fait, alors sur la partie réduite et restaurée soit mis l'emplâtre constrictif dit immédiatement plus haut, ou tampons d'étoupe roulés dans blancs d'œuf et poudres constrictives susdites, comprenant toute la hanche. Et sur cette étoffe avec l'emplâtre et tampons d'étoupe roulés dans eau ou vin noir styptique, ou sur ces tampons roulés dans le blanc d'œuf et les susdites poudres constrictives, soit placée une attelle de saule ou d'autre bois flexible, faite selon la forme de l'os de la hanche, enveloppée toujours avec l'étoupe ou autre chose molle, de crainte que par son dur contact le membre soit lésé, et que l'apostème soit causé là par elle. Ensuite, ou bien soit fait immédiatement sur l'attelle la ligature avec la bande, ou bien soit

(1) A partir du jour ou le bandage a été refait pour la deuxième fois.
(2) *Artificialis.*
(3) *Firmatio.*

mis sur elle les tampons d'étoupe trempés dans eau ou vin et exprimés comme ci-dessus, entourant toute la hanche. Puis, autour de l'endroit lésé, comme sur l'extrêmité du dos et des spondyles, à la queue et aux autres parties adjacentes, soit fait onction avec le défensif dit au chapitre de l'adjutoire et plusieurs fois ailleurs. Et snr toutes ces choses soit fait alors ligatnre convenable, avec bande, selon le mode susdit ; et que cette première ligatnre ne soit point défaite jusqu'à 5 jours on environ, selon les susdites conditions du malade et aussi de la maladie et de ton opération bonne et louable, ou non, etc. Et que la phlébotomie ou ventousation susdites ne soient pas omises, immédiatement, au début et avec les conditions dites en cet endroit, ni l'évacuation du ventre, naturelle ou artificielle, tous les jours, depuis le commencement jusqu'à la fin. Et soit procédé au moyen de ces règles jusqu'à la fin de la cure, parce que rien autre n'est réclamé par ce cas et que je n'ai pas fait usage d'autre chose en mon temps, et j'ai eu un bon succès, etc. Soit aussi la diète ordonnée exactement telle que ci-dessus, pour ne la point répéter, etc.

CHAPITRE XII

DE LA FRACTURE DE L'OS DE LA CUISSE (1).

Lorsque l'os de la cuisse est fractnré, cela est très à considérer et à examiner, tant à cause de l'étendue de la partie qu'à canse de son grand muscle placé là, qui est la racine des cordes mouvant les membres inférieurs. Et sa fractnre est reconnue par le toucher et palpation avec tes

(1) *Os coxæ* (Voir au *Glossaire*).

mains, parce qu'il se prodnit nne certaine saillie à l'endroit fractnré. La cnisse, à canse de son étendue, perd sa forme et fignre propre et, en palpant la cnisse et cherchant avec les mains, tu trouves cette saillie de l'os extra-naturelle et habitnelle ; et ces signes sont ntiles ponr cela, surtout lorsqn'il n'y a pas de plaie. Si donc cet os a été fractnré sans plaie, premièrement, avant ton opération actnelle quelconque, qne tontes choses qni te sont nécessaires dans l'opération soient préparées, à savoir étoupes préparées en tampons, bandes, bandeau, blancs d'œuf battus dans eau ou vin noir styptique, poudres constrictives, huile rosat (1), emplâtre constrictif susdit, aussi défensif de bol d'Arménie, etc. Lesquelles choses étant préparées, tn auras un servant capable et vigoureux qui, avec ses mains, tienne solidement la cuisse près de la hanche et de la fesse, selon ton ordre et volonté, puis un autre servant qui soutienne la cuisse à l'endroit lésé et aussi au genou, puis un troisième servant qui soutienne solidement la jambe du patient au milieu et au talon. Ces choses étant préparées, tu prendras la cuisse dans tes mains, à l'endroit lésé, et avec ta palpation, pression et impulsion dans les parties d'os cassées, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, où avec étirement, ou avec relâchement du membre par les servants, selon ton ordre et volonté, soit fait réduction du membre et égalisation convenable. Soit ensuite mis aussitôt sur la partie une pièce d'étoffe de lin, propre, fine, longue et large, selon la longueur et grosseur de la cuisse, trempée dans huile rosat ou ordinaire mêlée à un peu de blanc d'œuf, si l'on ne pouvait avoir d'huile rosat dans le moment, et tellement exprimée qu'il ne reste en elle que la seule vertu de l'huile, et sur cette piece soit mis l'emplâtre fait plns haut au chapitre de la fractnre de la hanche, on à la place de cet emplâtre soit mis tampons d'étoupe convenables, latéraux, longitudinaux et transversaux, aussi nombreux que la cuisse le demande, roulés dans blanc d'œuf et poudres constrictives mises dans cet emplâtre même. Et alors, sur ces choses, soit mis encore tampons d'étoupe aussi nombreux et d'autant d'étendne

(1) Le texte porte *Oleum rosatum per se.*

que premièrement, trempés dans eau on petit vin noir styptiqne et parfaitement exprimés ; et sur toutes ces choses soit alors placé et disposé, selon la grosseur dn membre, 6 attelles ou environ, enveloppées d'étoupe ou d'antre chose molle ponr qne le membre ne soit point lésé, etc., faites de saule ou autre bois mon et flexible, comme de celui qui est mis dans les fourreaux des épées ou dont se font les drains ; et la longueur des attelles est faite selon la longuenr de la cuisse, de telle sorte néanmoins qu'elles ne puissent porter offense aux nerfs du genou ni aux nerfs des aines. Et que la longueur et largeur de celles qui doivent être placées à la partie supérieure de la cuisse soient aussi grandes qne celles des autres qui doivent être placées plus bas, par le travers, parce que la cuisse, à la fesse, à canse de la masse charnue inférieure (1), lorsque l'os fracturé commence à se relier avec le pore sarcoïde comme avec son ligament, se retire (2) le plus souvent alors en pressant sur lui, et il est incliné vers la partie supérienre et vers la partie sylvestre, et cela ne manque pas. C'est pourquoi il est convenable que les attelles supérieures et extérieures soient plus épaisses. plus larges et plus fortes que les autres, comme je l'ai dit. Et sur ces attelles soit mis alors autres tampons d'étoupe de telle quantité et grosseur que la cuisse les demande, trempés dans eau ou vin noir styptique et bien exprimés, et alors sur toutes ces choses soit fait la ligature avec bande convenable dont la largeur soit d'environ 4 doigts ou 5, de manière que la ligature commence à être faite sur l'endroit lésé et qu'il soit procédé en haut, vers la hanche et l'aine, pardessous la fesse, avec nne partie de la bande, et qu'il soit procédé avec le reste de la bande vers le genou, et tu auras toujours présent à l'esprit de serrer davantage la bande sur l'endroit lésé qu'aux extrêmités, et dans les tours de bande autonr de la hanche et de l'aine, de les coudre avec fil et aignille. Et à la fin de tous les tours soit fait anssi couture au bout de la bande. Sur cette bande soit fait ensuite une ligature avec bande semblable, qui commence à être faite avec

(1) De la fesse.
(2) Se rétracte.

elle en bas dans la région du genou, en procédant en haut vers la hanche, en serrant davantage sur le point lésé, comme ci-dessus, parce qu'au moyen de telle constriction le point lésé est mieux défendu là même contre le refoulement des humeurs et est ainsi défendu contre la formation de l'apostème, comme tu l'as su plus haut, au chapitre de l'adjutoire, du coude et des fociles, etc. Toujours en cousant convenablement et solidement les premiers et les derniers tours de bande afin qu'ils ne se laissent pas aller et ne s'élargissent pas. Et ensuite soit fait sur celle-là une autre ligature avec un bandeau de la largeur d'un doigt pouce et de tant de longueur qu'il suffit pour bander la cuisse d'une extrémité à l'autre. Et qu'il ne soit pas fait dans ce bandage constriction tellement forte et violente qu'une douleur intolérable en résulte avec une fâcheuse tuméfaction, parce que ces choses disposent le membre à la stupeur, et à l'apostème malin, et quelquefois à la mort provenant du spasme. Toutes ces choses étant ordonnées et disposées de la sorte, soit le malade couché, le corps en supination, et soit la cuisse étendue selon la longueur, bien assujettie ainsi que toute la jambe avec draps, coussins, ou parfois avec une gouttière (1) convenable faite dans la forme de la jambe et de la cuisse, qui s'oppose aux mouvements de la cuisse, excepté par ses côtés, avec des nœuds faits avec art, de manière que toute la cuisse et la jambe restent dans leur première position. Et qu'elles ne soient pas remuées, si c'est possible, et si elles sont par hasard remuées, qu'elles le soient très délicatement et sans douleur. Que de suite après la première visite soit fait la phlébotomie de la salvatelle de la main opposée, ou la scarification aux fesses avec ventouses, selon que l'âge, l'habitude, etc., du malade le permettront, et que l'évacuation artificielle ou naturelle du ventre soit imposée tous les jours au malade. Et que la première ligature ne soit pas remuée jusqu'à 4 ou 5 jours, comme il a été dit plus haut. Mais soit la partie visitée tous les jours, touchée, et qu'on examine bien si elle est restée dans la position due selon la première situation, et si l'on trouve

(1) *Capsella.*

qnelqne changement qni se soit prodnit là, empêchant la parfaite rénnion des parties, qn'elle soit défaite alors très délicatement, qne l'obstacle soit enlevé et qne le membre soit disposé et placé dans la manière due. Qne le point dans lequel le vice (1) s'est prodnit soit bien examiné, s'il se montre là quelque éminence on difformité, et qne cette éminence et difformité soit alors comprimée et ajustée (2) avec étoupes et plumasseaux convenables, et avec attelles, de manière qu'elle soit enlevée et qne le membre revienne à sa forme propre, et soit, de nouveau, convenablement bandé, et un bandage qnelconque pent être fait. Et que ces choses soient faites avant que se produise la réunion de l'os fracturé au moyen du pore sarcoïde, parce qu'après qu'une telle réunion ou soudure aura durci, il ne pourra certainement être opéré en elle rien de parfait. Soit la diète exactement celle qui a été dite au chapitre de la fracture de l'adjutoire et des fociles du bras. Mais si telle fracture est avec vaste plaie, alors examine et recherche avec tes instruments s'il y a là quelques parties d'os séparées, fracturées et tellement séparées de l'os sain qu'elles ne puissent rester là, ni être réuuies l'une à l'autre par laps de temps, et alors enlève-les avec tes instruments convenables et rapproche ensuite les parties de chair et de peau avec une suture convenable, en observant les règles de la suture dites plus haut au livre deuxième, de la plaie au cou, et soit égalisé le reste de l'os comme il doit l'être, selon le mode susdit, en mettant sur la suture la poudre conservative dite plus haut, au livre deuxième et au présent, de bol d'Arménie, terre sigillée, aloès, sang-dragon, momie, mastic, adragant, encens, gomme arabique, farine folle du moulin et autres de ce genre. Cela fait, soit alors liée de telle sorte et soient les attelles, tampons d'étoupe et bandes disposés de telle manière que l'orifice laissé ouvert sur la suture de la plaie puisse être pansé nne ou deux fois tous les jours. Et soit dans l'orifice lui-même mis, à la première visite, jusqu'à l'apparition de la sanie, un bourdonnet d'étoupe convenable, roulé dans

(1) *Vitium.*
(2) *Aptetur.*

jaune d'œuf, huile rosat et safran mêlés et chauds pour l'usage. Mais soit ensuite la partie mondifiée avec mondificatifs connus, puis incarnée et consolidée comme tu as su. Peut être mis aussi sur l'orifice, après le bourdonnet placé, emplâtre tel, mondificatif d'une part et d'autre part confortatif de la partie par ses propriétés styptiques : Prenez de farine d'orge, de fleur de froment, de lupins et farine folle du moulin, de chaque 5 onces, de miel rosat passé en colature 5 livres, de la poudre constrictive susdite de 1 à 5 onces. Soient toutes ces choses incorporées les unes avec les autres, et fasse le médecin usage de cela, comme j'ai dit, et procède ainsi dans la cure. Et dans ce cas, la diète dans la nourriture et boisson ne varie point du mode ci-dessus. Mais si un apostème se produisait en cet endroit, qu'il soit alors traité avec maturatifs, avec incision, avec mondificatifs, incarnatifs et consolidatifs, comme nous te l'avons abondamment enseigné au premier livre, au chapitre de l'apostème à cuisse, etc.

CHAPITRE XIII

DE LA FRACTURE DE LA ROTULE DU GENOU

Cet os est fracturé quelquefois selon la largeur, quelquefois selon la longueur, comme les autres. De quelque manière qu'il le soit, il ne demande qu'à être restauré et égalisé comme il faut par la main du médecin, avec le concours de servants capables, comme plus haut, au chapitre de l'adjutoire et des fociles du bras, et au chapitre de la cuisse, en étendant et étirant la jambe par un fort étirage (1), et en pressant sur la partie par une forte pression,

(1) *Extiratio.*

et en égalisant ainsi la fractnre convenablement. Ensnite en procédant avec des tampous d'étoupe convenables, roulés dans le blanc d'œuf et les poudres constrictives susdites au chapitre de la cuisse, ou avec l'emplâtre dit au chapitre de l'adjutoire. Mais fais attention que dans ce cas ne doit pas être mis le susdit morceau d'étoffe de lin trempé dans l'huile rosat, parce que ce membre, lorsqu'il est fracturé, ne demande que prompt rapprochement et prompte réunion des parties l'une avec l'autre et le repos. Or l'application d'une telle pièce d'étoffe amènerait l'amollissement dans le membre, à cause de l'onctuosité et de quelque humidité huileuse. Et après tampons ou emplâtre soit mis autour de la partie le défensif dit au chapitre de l'adjutoire, des fociles du bras et de la cuisse, et sur toutes ces choses soit mis tampons d'étonpe et plumasseaux trempés dans l'eau ou dans le petit vin noir styptique, et parfaitement exprimés, afin que la partie soit bien assujettie. Soit fait ensuite sur ces choses ligature convenable et forte avec bande ou compresse large de 5 doigts ou environ, et que cette ligature soit bien assujettie dans les derniers tours en les cousant comme tu as appris, et soit cette ligature changée de 4 en 4 jours, comme tu l'as su avec ordre dans les autres chapitres. Dès le début, que la phlébotomie dérivative (1) de la salvatelle du côté opposé soit faite tout de suite, et que l'évacuation du ventre, naturelle ou artificielle, soit imposée chaque jour au patient. Que la diète, dans la nourriture et boisson, soit aussi ordonnée exactement comme au chapitre de l'adjutoire, des fociles, de la cuisse, etc. Et que toutes ces choses se fassent toujours selon le consentement ou l'opposition de la force du malade, de l'âge, de la complexion, du temps, etc., comme tu l'as su plus baut.

(1) *Diuersiua.* « La saignée du pied est *révulsive* à l'égard de la tête, la saignée du bras parait *révulsive* à l'égard de la poitrine. » (Littré; Dict. Nysten.)

CHAPITRE XIV

DE LA FRACTURE DES FOCILES DE LA JAMBE

Les fociles de la jambe sont fracturés quelquefois tous les deux, quelquefois un seul, et quelquefois ils se fendent (1), ou l'un d'eux se fend. Si donc il arrive que les deux soient fracturés sans plaie, il convient et il est selon les règles de l'art que, tout de suite, le médecin prépare et dispose toutes les choses qui lui sont opportunes dans l'acte de son opération, et qui sont détaillées dans le chapitre de l'adjutoire du bras, et des fociles du bras, et de la cuisse, comme tampons d'étoupe convenables, longs et larges comme toute la jambe, latéraux, longitudinaux et transversaux, morceau d'étoffe de lin de même quantité (2) que les dites étoupes, trempé dans l'huile rosat ; emplâtre constrictif dit au chapitre de l'adjutoire du bras; blancs d'œuf battus avec petit vin noir styptique ou eau, mêlés avec les poudres constrictives dites à cet endroit même; autres tampons et plumasseaux d'étoupe; attelles, 5 ou 6, selon la grosseur ou la finesse du membre, longues comme toute la jambe, depuis les chevilles jusqu'au genou, larges de trois doigts, ou comme il te paraîtra plus convenable de pouvoir être fait. Lesquelles choses étant disposées et le malade étant placé assis, tu auras trois servants capables dont l'un tienne dans ses mains le genou du patient bien fixe et l'étende et relâche à ta volonté, dont l'autre tienne fortement dans ses mains le pied avec le talon et les chevilles et l'étende et relâche à ton commandement, et dont

(1) *Scinduntur.* C'est la scissure.
(2) Pour surface.

le troisième sontienne délicatement la jambe, dans le milieu, avec ses mains. Et tu prendras alors la jambe dans tes mains, tn palperas et tu comprimeras la saillie des os fracturés en les ramenant l'un vers l'autre convenablement et en les égalisant, jnsqu'à ce qne la jambe ait acquis sa forme propre et surface natnrelle qu'elle doit avoir. Soit ensuite étendu aussitôt sur la jambe le morceau d'étoffe de lin trempé dans l'huile rosat, comme dessus, et bien exprimé sur lequel soit mis les dits tampons d'étoupe enveloppés dans le blanc d'œuf et les dites poudres constrictives, on bien, à la place de ces étoupes soit mis, étalé sur un linge, l'emplâtre dit au chapitre de l'adjutoire du bras. Sur lui, sont mis ensuite tampons de telle longueur et largeur que tonte la jambe, trempés dans le petit vin noir styptique, ou l'eau, et bien exprimés, et sur toutes ces choses place les dites attelles et superpose-leur autres tampons trempés dans le dit vin, et ensuite, sur toutes ces choses, soit fait ligature avec bande large de 5 doigts au moins et tellement longue que tu puisses lier la jambe par plusieurs tours. Et que la ligature commence à être faite sur la partie lésée, en procédant vers le genou avec une partie de la bande, en serrant toujours plus fort sur le point lésé, afin que la partie soit préservée de l'imbibition et refoulement des humeurs et, avec le reste de la bande, qu'on descende en liant vers le pied. Ensuite, sur ce bandage, en soit fait un autre avec bande semblable, qui commence à être fait avec elle à la partie inférieure de la jambe, autour du talon, en procédant en haut jusqu'au genou, en serrant davantage le point de la fracture, comme ci-dessus. De sorte, néanmoins, que ni dans la première, ni dans cette seconde ligature ne soit fait bandage si dur qne grande douleur s'en suive pour le malade, ou tumeur d'apostème, ou stupeur, ou certaine perte de chaleur et d'esprits, parce que le malade pourrait encourir la paralysie et destruction du membre. Mais sur ces deux bandages en soit fait un autre avec bandelette de même longueur et de la largeur d'un doigt pouce, afin que toutes ces choses soient bien réunies les unes aux antres. Et tu n'ometttras pas l'enveloppement des attelles avec étoupes on antre chose molle, afin que le membre ne soit point lésé, etc., ni le défensif autour de

toute la fracture, soit sur le genou, toute la cuisse et tout le pied. Soient anssi, les attelles, façonnées de telle sorte qu'elles ne lèsent d'aucune manière la rasète du pied, les chevilles, le talon et la courbe du genou (1), en cousant les derniers tours des bandes avec une aiguille et du fil, de manière que leur ligature ne puisse s'élargir, ni, par conséquent, le membre se défaire de sa première restauration. Tout de suite, au début, soit fait phlébotomie des basiliques, hépatique ou splénique des côtés opposés, ou la scarification aux fesses et aux épaules avec ventouses. Et que l'évacuation du ventre se produise une ou deux fois chaque jour, naturelle ou artificielle. Mais à partir de ce moment, soit la ligature défaite de 4 en 4 jours, ou de 3 en 3, et soit refaite comme ci-dessus. Que le malade soit néanmoins visité chaque jour, de crainte qu'il ne se produise dans la partie quelque chose de mal, à quoi le médecin ne puisse s'opposer par ses instruments, ni avec ses médecines. Et si, dans quelque visite, quelque saillie indue est remarquée dans le lieu de la fracture, qu'elle soit alors comprimée de telle sorte, avec les plumasseaux d'étoupe et les attelles, que le membre soit ramené à sa forme due, autant que possible sans douleur intense du malade, et soit alors procédé en la cure, jusqu'à la fin, avec les autres moyens connus. Mais si, avec la fracture, il y a une plaie grande ou petite, large ou étroite, qu'on examine alors s'il y a là quelques parties d'os séparées de l'os sain qui ne puissent rester avec lui et, si elles y sont, enlève-les convenablement avec tes instruments, à la première visite si tu peux; et si tu ne peux pas, soit à cause de la trop grande douleur, soit à cause de l'écoulement excessif du sang, soit pour autre cause, laisse-les jusqu'à la seconde visite, parce que tu pourras alors les enlever plus facilement. Et ne t'effraie pas de l'issue de la moelle de l'os, comme nous l'avons dit au chapitre de l'adjutoire. Tu réuniras ensuite et coudras convenablement les parties de chair et de peau l'une à l'autre, comme je l'ai dit de la plaie au cou, au deuxième livre, et alors égalise le reste de l'os et tout le membre avec tes mains, très délicatement et convenable-

(1) *Curuatura genu.*

ment, lie ensuite le tout comme précédemment, et façonne les attelles et dispose le bandage de telle sorte que l'orifice de la plaie laissé ouvert dans la suture puisse être changé chaque jour sans défaire tout le bandage, en mettant sur la suture la poudre conservative dite plus haut au chapitre de l'adjutoire, et en plaçant dans cet orifice, dans la première visite, un tampon trempé dans le jaune d'œuf, l'huile rosat et le safran, jusqu'à production de la sanie dans la partie. Ensuite mondifie, incarne et consolide comme tu as su. Et tu sauras aussi les médecines bonnes à cela, devant être dites à la fin du présent ouvrage. Ou bien, lorsque la sanie commence à se produire dans la partie, mets alors sur toute la plaie et la suture l'emplâtre constrictif et mondificatif dit plus haut au chapitre de l'adjutoire, des fociles et de la cuisse, de miel rosat, de farine d'orge, de farine de lupins, de myrrhe et de poudres constrictives. Tu feras de la même manière si la plaie est petite, n'ayant pas besoin de suture. Et soit la diète exactement comme dans les précédents chapitres, et cela d'après le temps de la maladie, et la faiblesse, et la vigueur du patient, et l'âge, etc.

CHAPITRE XV

DE LA FRACTURE DES OS DU TALON

S'il arrive que l'os du talon soit fracturé, ce qui se reconnaît d'après le toucher rationnel d'un médecin habile, parce qu'on trouve là, sous le toucher, les parties d'os normales, selon le long et le large, et à la manière du coup et chute, il se produit aussi pour cela douleur et angoisse du patient et tuméfaction de la partie. Donc, après la reconnaissance de la fracture de ce genre, tu n'as besoin que de la réduc-

tion immédiate et restauration de la partie, avec le concours de servants capables et avec préparation des choses nécessaires à ton opération, ci-dessus dites relativement à la fracture des fociles et de la cuisse; de telle sorte que, la restauration convenable étant faite, soit mis sur la partie emplâtre constrictif tel : Prenez de farine de fèves, de ciceroles, d'orge, de farine folle, de chaque 5 onces; d'adragant, de mastic, de gomme arabique, de momie, de sang-dragon, d'aloès, d'encens, de gypse, de bol d'Arménie, de terre sigillée, de chaque 3 drachmes; soient toutes ces choses mêlées ensemble avec suffisamment de blancs d'œufs pour qu'elles soient bien molles, et soient appliquées immédiatement sur la partie restaurée. Et qu'un morceau d'étoffe trempé dans l'huile rosat ne soit pas mis immédiatement sur le membre, pour le motif dit au chapitre de la rotule du genou. Et sur l'emplâtre soit mis tampon d'étoupe trempé dans vin noir styptique et exprimé, et sur ce tampon soit placé une attelle de saule ou d'autre bois flexible dont la forme soit à la façon du talon, sur laquelle soit placé un autre tampon trempé dans le vin. Sur toutes ces choses soit fait ensuite bandage convenable et fort avec bande large environ de 5 doigts, et soit la partie bien assujettie afin que le bandage ne se défasse point; et à chaque tour de bande soit fait une couture de crainte qu'il ne s'élargisse. Et autour de la partie et de tout le pied jusqu'au milieu de la jambe soit fait onction avec le défensif de bol d'Arménie, etc., plusieurs fois dit. Dès le début, soit fait aussitôt phlébotomie de la salvatelle du côté opposé, ou scarification aux fesses avec ventouses, et soit l'évacuation naturelle ou artificielle du ventre pratiquée chaque jour selon qu'il lui sera nécessaire ou habituel. Qu'il lui soit ordonné aussi diète telle qu'elle a été dite au chapitre de l'adjutoire, des fociles du bras, de la cuisse et des fociles de la jambe, et que ce mode ne soit pas changé parce que le malade sera guéri.

CHAPITRE XVI

DE LA FRACTURE DES OS DU PIED ET DE SES DOIGTS, ETC.

La fracture de ces os est facilement reconnue et le médecin n'a besoin, pour cette connaissance, que de toucher le membre et de le palper dans les règles de l'art et, par cette voie, le défaut et lèsion seront facilement tronvés. Donc, dans l'égalisation de ces os, qu'ils soient avec plaie ou sans plaie, il est requis. entre autres choses, nne attelle de bois façonnée à la manière d'nne semelle (1) qui s'étende sous le pied ; et soit placé entre elle et le pied un coussin en filtre (2), ou soie, ou frange de lin (3), ou étoupe, si les autres choses font défaut, je dis quand l'égalisation convenable de la partie est faite avec louable concours de tes servants capables et des autres choses nécessaires à ton œuvre. Laquelle égalisation étant faite, soit aussitôt mis sur la partie l'emplâtre constrictif dit au chapitre du talon, ou bien, à sa place, soit placé tampons d'étoupe enveloppés dans blanc d'œuf mêlé avec poudres constrictives, et sur eux soit mis tampons d'étoupe trempés dans vin noir styptique et exprimés, en faisant onctions autour de de la partie avec le défensif connu. Et sur toutes ces choses soit fait la ligatnre avec bande large de 3 doigts ou environ, et longne de manière qu'elle suffise au bandage de tout le pied avec plusieurs tours. Et telles choses soient faites, que la rasète du pied soit blessée sans lèsion des doigts, ou que les doigts soient lèsés, ou un seul doigt, ou

(1) *Ad modū solæ subtelaris.*
(2) *Filtrum.*
(3) *Cimatura pannorum.*

deux seulement, etc. Et remarque que dans le bandage d'un seul doigt ou seulement de deux doigts lésés, tout le pied ou, au moins, les doigts sains doivent être liés avec le doigt malade, afin que le membre restauré reste mieux dans son égalisation. Et que la ligature ne soit pas défaite jusqu'à 5 jours comme tu l'as appris ci-dessus au chapitre de l'adjutoire et aux autres, etc. Soit fait aussi la phlébotomie du côté opposé, tout de suite, au début, ou la scarification avec les ventouses aux épaules et aux fesses, et soit imposé chaque jour l'évacuation artificielle ou naturelle du ventre, et soit la diète semblable aux susdites. Mais si en cet endroit il y a plaie, grande ou petite, qu'elle soit traitée avec ou sans suture et bandage, et blanc d'œuf, avec poudres constrictives, et avec emplâtre constrictif, et choses de ce genre, comme tu as su au chapitre de la rasète et du doigt de la main, et plusieurs fois ailleurs; ou bien, que le membre soit défait et changé chaque jour, en raison de la fracture et en raison de la plaie, et qu'on mette cette seule attelle de bois indiquée sous le pied, avec tampon de filtre ou de soie, etc. Et soit mis sur la partie, depuis le commencement jusqu'à la fin, emplâtre tel : Prenez d'adragant, de mastic, de gomme arabique, de momie, d'aloès, de sang-dragon, d'encens, de gypse, de chaque 5 onces, de miel rosat passé en colature autant qu'il suffit à l'incorporation. L'affermissement de la partie étant fait ainsi que la mondification de la plaie, qu'elle soit consolidée avec poudre siccative et consolidative telle : Prenez de noix de cyprès, de galles, de momie, d'encens, d'écorce de grenade, de chaque 5 onces : soient ces substances parfaitement pulvérisées et tamisées et soient mises en poudre sur la plaie, au moment de la consolidation, à chaque renouvellement de pansement, et soit mis sur la plaie un morceau d'étoffe, ou bien de l'étoupe trempée dans vin noir chaud ou vin blanc et exprimée. Car ce vin chaud fait dans tout le membre chair solide, attirante et forte. Et soient toutes les autres choses exécutées dans ce cas exactement comme il te l'a été écrit immédiatement plus haut.

CHAPITRE XVII

DE LA DISLOCATION EN GÉNÉRAL

Pour plus grande clarté des choses qui doivent être dites, tu sauras que l'os se continue ou est maintenu en contiguïté (1) avec l'os de 4 manières : le premier mode est aussi le principal et a lieu seulement dans les jointures, comme la continuation de l'adjutoire avec l'os de la spatule, ou de la cuisse avec la hanche, ou en un mot quelle continuation que ce soit des autres jointures entre elles. Le deuxième est l'implantation de l'os dans l'os, comme l'implantation des dents dans les mandibules. Le troisième est l'insertion de l'os dans l'os, comme les côtes s'insèrent dans les os de la poitrine, ou, quant à l'attache, comme est l'attache de l'os de la furcule avec l'épaule, ou l'attache des 7 os de la poitrine (2) les uns avec les autres. Le quatrième est l'attache des os les uns avec les autres à la manière d'une scie, comme est l'attache des six os de la tête ou des deux os de la furcule de la mandibule inférieure an menton. Relativement au premier mode, il se produit dislocation proprement dite; relativement anx autres, pas du tout, comme il ressortira de la définition de la dislocation devant être dite tout de suite. La dislocation, en effet, est la sortie du membre de la place dans laquelle il se meut naturellement, selon la volonté. La mollification, ou contorsion (3), la séparation et autres de ce genre,

(1) *Continuatur uel contiguatur.*

(2) *Ligatio VII ossium pectoris.* On a vu (Livre troisième, chap. IV) que par l'expression *ossa pectoris aut thoracis* Salicet désigne le sternum. Voir *cassus pectoris* au Glossaire.

(3) *Contorsio.*

se prodnisent d'babitnde dans toutes les antres jointures et nœuds qnelconques. On voit donc qne la mandibnle ne peut se disloquer au menton, mais bien se séparer, et la furcnle ne se disloque point, mais bien se sépare de sa place de l'épaule (1). De même l'os de la spatule et de la hanche se séparent, se mollifient et se tordent, mais ne se disloquent en aucune façon. La rotule du genou, elle anssi, se mollifie seulement, mais ne se disloque point à proprement parler. Donc, les seules jointures noneuses sont réputées se disloquer à proprement parler, comme on le voit, et qnelquefois se mollifier, se tordre et se séparer, et principalement lorsqne la commotion a été forte dans le nœud par le fait de la chnte ou du coup, et le membre est cbassé dn nœud ou poussé, et la partie reste alors douloureuse. Et il ne faut point écouter les paroles de ceux qui disent que dans la dislocation, séparation et autres de ce genre, le membre doit être plongé dans l'eau chaude, et lotionné, et délicatement frictionné (2) au moment de la restauration à la première visite, comme étant chose inutile et irrationnelle, parce que l'eau chaude, lorsqu'elle échauffera le membre, le dilatera et débilitera, le dispose à recevoir l'humeur se jetant surtont à la partie lésée et, par conséqnent, à l'apostème plus étendu et plus prompt; et finalement, par le fait de l'eau, le membre pourrait être mis dans un état anormal et mauvais et, dans la suite, il perdrait peut-être facilement son opération propre. Je reconnais néanmoins que si le membre se trouvait induré à l'endroit de la dislocation, soit à cause de la longuenr du temps (3), soit à cause du froid de l'air, soit à cause de l'ignorance du malade sur lui-même, ou du médecin opérant au début, soit pour un autre motif, alors il serait bon que le membre induré fût plongé non pas seulement dans l'eau simplement chaude, mais dans eau chaude de décoction d'althée, de fleurs de camomille, de fenugrec, de graines de lin et de mollificatifs anodins de ce genre, parce qu'alors l'eau n'attire pas la matière vers la partie, à cause de la ces-

(1) Articulation acromio-claviculaire.
(2) *Suauis fricatio*, le massage.
(3) Long intervalle depuis l'accident.

sation de l'écoulement de la matière par le fait de la longueur du temps. Et je le dis surtout lorsqu'a été fait la mondification générale du corps avec quelque solutif (1), comme d'hermodactyle, turbith et autres de ce genre, parce qu'elle prépare à la mollification le membre induré lui-même et le rend plus flexible, par lesquelles conditions il est disposé à une restauration plus convenable et moins douloureuse, comme il est assez évident à quiconque. Mais remarque que dans un même membre se fait quelquefois dislocation avec fracture d'os et avec plaie, et alors, lorsque ces trois choses diverses se rencontrent en même temps dans le même membre, le sage réparateur doit premièrement préparer toutes les choses qui lui sont nécessaires dans l'acte de son opération, et pour la fracture, et pour la dislocation et la plaie, ainsi que servants capables et autres choses opportunes nommées au chapitre de la fracture de l'adjutoire et des fociles du bras, et au chapitre de la fracture de la cuisse. Et il doit alors entreprendre d'égaliser la fracture, si elle est plus redoutable que la dislocation, ou *vice versa;* ou bien, il doit en même temps et simultanément égaliser la fracture et la dislocation, si c'est possible, et ce sera mieux; et alors, après égalisation convenable, il doit rapprocher les parties de la plaie avec une suture, s'il en est beoin; il doit procéder ensuite avec tampons d'étoupes dans blancs d'œufs, avec poudres constrictives, emplâtre constrictif, huile rosat, attelles enveloppées et bandage dû, comme j'ai dit dans les chapitres indiqués. Mais remarque soigneusement que, dans ce cas et dans tout semblable, tu dois, comme je l'ai dit plusieurs fois, couper et façonner les attelles nécessaires à la fracture et dislocation, de manière que la plaie puisse être changée et examinée chaque jour sans défaire la ligature, sauf aux moments dus et, dans ce cas, tu n'omettras point le défensif, de quelle manière que ce soit. Lorsque, en effet, le membre est ainsi lésé d'une manière fâcheuse et de diverses façons, il est tellement affaibli qu'on ne peut facilement empêcher que l'apostème ne se produise, à moins qu'il ne soit préservé par un habile médecin. Que tout ton effort soit

(1) *Solutiuus.*

donc pour défendre et conforter le membre, et pour préserver son organisation, et sa forme, et son opération propre, afin qu'elles ne soient point détruites. Car le malade pourrait facilement tomber en de semblables extrémités par telle cause et même mourir. Et tu feras bien attention en pareil cas de ne pas oublier de pronostiquer la mort d'un pareil malade à ses amis et à ses parents. Car toutes ces infirmités, si variées et complexes, sont ordinairement mortelles ; et tu pourras connaître cela avec assurance par la pratique, si tu veux examiner soigneusement ces choses, et avec un esprit assuré.

CHAPITRE XVIII

DE LA DISLOCATION DE LA MANDIBULE

La mandibule se disloque quelquefois en dedans, quelquefois en dehors. Mais soit qu'elle se disloque en dedans, soit en dehors, elle n'est pas cependant privée de tout mouvement. Et les signes de la dislocation en dedans sont que la bouche du patient reste ouverte et que les dents antérieures de la mandibule inférieure sont portées en haut et les dents antérieures de la mandibule supérieure avancent (1). Mais de la dislocation en dehors, les signes sont que la bouche est fermée et ne peut d'aucune manière être ouverte, et le malade ne peut point mastiquer l'aliment, et les dents adhèrent quasi au palais et, en avant, apparaît une saillie extraordinaire, manifeste à l'endroit de la dislocation, et le patient est privé de la parole. La dislocation étant donc reconnue, qu'elle soit en dedans ou qu'elle soit en dehors, le réparateur doit mettre les

(1) *Antecedunt.*

deux ponces de ses mains dans la bouche du malade et les appuyer sur les dents molaires de la mandibule inférieure, et avec les autres quatre doigts de ses mains saisir parfaitement par dehors la mandibule disloquée. Et à ce moment il doit avoir un servant capable qui tienne solidement la tête au patient, et alors il doit mouvoir et porter la mandibule lésée tantôt fortement en avant, vers soi, ensuite en arrière, la remettre enfin à la place due. Laquelle réduction étant faite, soit mis sur la partie l'emplâtre constrictif fait ci-dessns an chapitre de la fracture de la poitrine ou du thorax, et des côtes, et de l'adjutoire du bras, etc. Et soit liée et maintenue parfaitement avec bande convenable, et soit laissée ainsi pendant un jour et pas davantage, parce qu'on la débarrassera du bandage ce jour-la, si la partie a été dûment restaurée; ou bien jusqu'au second ou troisième jour au plus. J'observerai toujours toutes les choses auxquelles il faut faire attention dans ce cas et cas semblables, tant en raison des applications locales que des autres, soit de la phlébotomie ou de la ventousation, de l'évacuation naturelle ou artificielle du ventre, et de la diète, comme nous avons abondamment traité de toutes ces choses dans presque tous les précédents chapitres. Ou bien, à la place de l'emplâtre, soit mis tampons d'étoupe convenablement faits et trempés premièrement dans eau ou petit vin noir styptique et exprimés, roulés ensuite dans blanc d'œuf battu, mêlé aux poudres constrictives dites aux endroits cités; et soit la partie ainsi liée et traitée.

CHAPITRE XIX

DE LA DISLOCATION DE L'ÉPINE OU DES SPONDYLES

Si les spondyles du con ou de la poitrine se disloquent, la mort snbite du patient est à craindre alors pour sûr, parce que de la dislocation des spondyles du cou il s'ensuit

bien sonvent et même presque tonjours la mort snbite ou prompte, à canse de la gêne qni se produit dans la respiration; et de la dislocation des spondyles de la poitrine, à cause de la gêne qui est amenée dans les membres et muscles mouvant le cœnr, naturellement et volontairement, le poumon est empêché, ainsi que le diaphragme, dans le monvement fréquent et petit de la respiration, et finalement c'est la mort de tont l'organisme. Et par la dislocation des antres spondyles des reins qui sont cinq, il arrive nn effet nnisible dans les reins et la vessie, et la doulenr et anssi la difficulté d'nriner, ou nn empêchement dans les voies nrinaires, et la formation d'apostème dans ces régions, et qnelquefois la fièvre et la mort. Mais les signes de la dislocation dn con sont l'inclinaison du con sur la partie droite, ou sur la gauche, et brièvement la chute de la tête vers la partie antérieure on postérienre, sans direction, et la perte de la voix, et la respiration difficile et défectueuse. Mais dans la dislocation des spondyles des côtes et des reins, ils ne demandent, pour être reconnus du médecin habile, que sa vue et son toucher. Dans ce cas, il faut donc, autant que possible, secourir le patient tont de suite et rapidement. S'il arrivait donc que les spondyles du cou, qui sont 7, fussent disloqués, ou quelqn'un d'entre eux, alors de crainte que la nuisance susdite n'augmente, soit fait tout de suite la restauration de la partie de cette manière : premièrement, tn auras avec toi un servant qui mette une maiu sous le menton du patient, avec laquelle il comprime très bien la mandibule inférieure du malade, et qui mette l'autre main à la partie postérieure de la tête, sous la nuque, et alors, en pressant bien, qu'il soulève le malade en haut, de tout son pouvoir, et secoue bien tout le corps du malade en le tenant bien avec ses mains, convenablement; ou bien qu'il comprime en dedans avec sa main droite la partie dn spondyle élevé et saillant ou les spondyles saillants, s'ils sont plnsienrs, et fasse, tout en pressant ainsi et palpant, que la restauration et réduction de la partie à la place qui lni est dne soit parfaite. Et qn'il mette alors sur la partie l'emplâtre constrictif dit cidessus au chapitre de la fracture du thorax, des côtes, etc., ou l'emplâtre tel : Prenez de bol d'Arménie, de momie, de

mastic, de gomme arabique, de myrte, d'adragant, de chaque 5 onces, d'huile rosat 2 onces, de blancs d'œufs quatre suffiront à l'incorporation de l'emplâtre de manière qu'il soit assez liquide; et qu'il en soit mis sur un linge sur la partie. Et soit mis sur l'emplâtre deux tampons d'étoupe roulés dans le même emplâtre ou dans le blanc d'œuf avec les poudres constrictives, ou dans seul petit vin noir styptique, et soit ensuite la partie liée délicatement avec bande convenable. Cela fait, que la phlébotomie de la céphalique de la main soit faite immédiatement, ou la scarification avec ventouses aux épaules. Que l'évacuation du ventre, naturelle ou artificielle, soit imposée aussi au malade. Qu'il fasse usage pour sa vie, jusqu'à 5 ou 7 jours, si du moins il est fort et robuste, de suc d'orge ou de gruau, ou d'épeautre, ou autres de ce genre, avec sucre, ou leur ptisane avec sucre, ou qu'il fasse usage de panade faite dans bouillon de petit poulet, ou de mie de pain trempée dans l'eau cuite sucrée, avec vin de grenades, ou verjus (1), ou styptiques froids de ce genre. Mais pendant ces jours, qu'il fasse usage pour boisson d'eau de décoction de prunes de Damas, et de jujubes, et de violettes, et de cheveux de Vénus avec du sucre. Mais le cinquième jour soit le bandage changé et soit fait exactement comme en premier lieu. Et alors, que le malade commence à revenir peu à peu à sa vie habituelle, parce qu'il sera alors sauvé et sain, s'il doit jamais être sauvé par quelque procédé. Mais si quelqu'un des spondyles des côtes qui sont 12, ou des spondyles des reins qui sont 5 se disloque, il n'y a pas d'autre chose nécessaire si ce n'est que les spondyles soient fortement comprimés immédiatement par les mains d'un habile réparateur, et soient remis à la place due et qui leur est propre, avec le concours de servants capables. Et soit mis alors sur la partie l'emplâtre susdit, ou tampons d'étoupe roulés dans le blanc d'œuf avec lesdites poudres constrictives et, sur ces choses, soit mis autres étoupes ou plumasseaux trempés dans petit vin noir styptique ou eau et exprimés. Et sur les premiers tampons soit placé quelque

(1) Le texte ajoute *aut vino crispino*.

attelle légère et molle, large comme la médulle spinale (1) et bien flexible, et enveloppée avec étoupe légère et molle, on soie, ou avec linge fin; et sur cette attelle soit mis un autre tampon d'étoupe trempé dans le vin, ou deux, ou comme j'ai dit plus haut, et qu'enfin soit fait ligature et convenable soutien de la partie avec une bande dont la largeur soit d'une palme (2), et la longueur tellement grande qu'elle ceigne bien tout le corps en l'entourant plusieurs fois, et soit laissée ainsi jusqu'à 5 jours ou environ, selon qu'il te semblera de la bonne et louable restauration ou non, et de la douleur du patient, et de la formation de l'apostème, ou de la tuméfaction de la partie, ou non, comme je l'ai dit plusieurs fois dans les autres chapitres ci-dessus. Mais ensuite que le patient soit changé de 3 en 3 jours, parce qu'il sera bientôt délivré, et peut-être jusqu'à 12 ou 15 jours. Que le défensif connu ne soit jamais omis autour de la partie. Dès le début aussi, soit fait immédiatement la phlébotomie de la basilique, hépatique ou splénique, ou de la saphène opposées, ou bien soit fait la ventousation aux fesses avec incision. Que l'évacuation du ventre ne soit, non plus, omise ici d'aucune façon; que les clystères soient même toujours en usage en pareil cas, afin qu'ils détournent et attirent des parties supérieures la matière et vapeurs. Et soit la diète exactement réglée comme celle dite immédiatement plus haut. Mais si après que le malade aura échappé au danger de la dislocation et sera sauvé, quelque douleur ou dureté est restée dans la partie, soit fait onctions sur la partie avec onguent de ce genre : Prenez d'huile 6 onces, de résine 3 onces, de farine de fenugrec 1 once, de beurre 2 onces, d'encens, de mastic, de bdellium, d'opopanax, d'ammoniaque, de chaque 5 onces, de graisse de rognons d'animal châtré, de chaque 3 drachmes, de cire à suffisance. Faites un onguent un peu mou, pas beaucoup. Soit fait ainsi : soit dissous cire, résine, huile et graisses ensemble, sur le feu, dans une bassine, et passées à colature, soient ensuite

(1) *Lata sicut spinalis medulla.*

(2) La palme des anciens variait entre 4 travers de doigt (palme des Grecs) et 12 travers de doigt (palme des Romains).

mêlées et incorporées aux susdites gommes ramollies dans le vinaigre pendant la nuit et bien dissontes sur le fen dans nne antre bassine et passées à colature, en ajoutant la farine de fenugrec et toutes autres choses, et en remuant très bien avec la spatule, continuellement, jusqu'à parfaite incorporation et louable forme d'onguent. Et soit le membre oint avec cet onguent comme j'ai dit.

CHAPITRE XX

DE LA SÉPARATION DE LA FURCULE ET DE L'OS DE LA SPATULE.

Ces os ne se peuvent disloquer, mais ils peuvent se fracturer ou se séparer des endroits auxquels ils sont contigus ou joints. Pareillement les os de la poitrine et extrémités des côtes dans la poitrine peuvent se séparer, se ramollir et se ployer (1), mais nullement se disloquer, comme cela est ressorti évidemment de la définition de la dislocation au chapitre XVII. S'il arrive donc que ces os se séparent des endroits auxquels ils sont joints et contigus, sans plaie, de laquelle séparation les signes sont tirés de la saillie, dans la partie et lorsque la partie est touchée et palpée l'os séparé se déprime et se soulève facilement. Donc, cette recherche étant faite, le réparateur doit préparer alors toutes choses nécessaires à l'acte de son opération, comme emplâtre constrictif dit au chapitre de la fracture du thorax, ou au chapitre de la dislocation des spondyles, assez liquide, ou blancs d'œnfs battus mêlés aux poudres constrictives plusieurs fois dites, tampons et étoupes trempés dans vin noir styptiqne et exprimés, ou dans ean, anssi des bandes con-

(1) *Plicari.*

venables, suffisamment larges et longues. Lesquelles choses étant préparées, qu'il ait avec lui des servants doctes et capables qui, embrassant le patient par le travers et par les cuisses, le tiennent fortement et solidement. Et qu'alors le réparateur presse fortement avec ses mains sur l'endroit de l'éminence et saillie tellement qu'il ramène le membre à sa forme propre, et soit alors mis sur la partie ledit emplâtre constrictif, ou les tampons d'étoupe roulés dans le blanc d'œuf et lesdites poudres constrictives, et ensuite autres étoupes trempées dans le vin ou l'eau, comme j'ai dit, et soit alors la partie parfaitement liée avec une bande aux derniers tours de laquelle soit fait la couture et réunion de ces mêmes tours les uns avec les autres. Et qu'en aucune façon ne soit omis autour de la partie le défensif plusieurs fois dit, ni la phlébotomie, ou la scarification, ni l'évacuation du ventre, ni une diète légère et convenable, toutes choses dites dans le précédent chapitre. Mais si telle séparation est avec plaie qui ait besoin de suture, qu'elle soit alors suturée selon les règles, comme au chapitre de la plaie au cou, au deuxième livre, et selon les règles de la suture de plaie unie à fracture, dites au chapitre général de la fracture et dislocation, et plusieurs fois ailleurs. Et si elle n'a pas besoin de suture, qu'elle ne soit point suturée. Cependant, sur la plaie, avec et sans suture, soit répandu poudre constrictive telle : Prenez de mastic, d'adragant, de gomme arabique, de momie, de sang-dragon, d'aloès, d'encens, de chaque 5 onces et, sur la poudre, soit procédé exactement comme ci-dessus. Et que le premier bandage sans plaie ne soit pas changé jusqu'à 5 jours au moins, ensuite de 3 en 3. Mais aux premières visites soit la plaie traitée en résumé selon le mode et disposition qui t'ont été donnés ci-dessus, au chapitre de la plaie à cet endroit, au livre II et dans ce même livre en plusieurs autres. Néanmoins, après le neuvième jour ou environ, tu mettras sur toute la plaie cet emplâtre mondificatif, incarnatif, en totalité : Prenez de miel rosat 5 livres, de farine de fenugrec, de farine de graines de lin, de farine d'orge, de chaque 1 once, d'encens, de sarcocolle, de myrrhe, d'aloès de chaque 5 onces, de vin noir styptique autant

qu'il est snffisant pour épaissir. Soit fait un emplâtre dont on fera nsage comme j'ai dit : La mondification étant faite ainsi qne l'incarnatiou, soit la plaie consolidée avec poudre telle : Prenez de noix de cyprès, de galles, d'écorces de grenades, de myrte, de momie, de chaque 5 onces. Soit cette poudre répandue chaque jour sur la plaie, en lavant préalablement celle-ci avec vin noir styptique chaud, ou avec vin de décoction des choses susdites, en séchant bien ensuite la partie avec un linge chaud, puis en mettant la pondre dessus comme j'ai dit. La diète, l'évacuation du ventre et toutes autres choses ne sont point modifiées ici de celles dites ci-dessns.

CHAPITRE XXI

DE LA DISLOCATION DE L'ÉPAULE OU DE L'ADJUTOIRE

Le plus souvent, la tête de l'adjutoire se disloque dans l'épaule vers la partie inférienre (1) et vers la snpérieure (2), mais elle ne se disloque d'aucune manière vers la spatule (3). Et cette dislocation est reconnne lorsqu'elle est vers la partie inférieure ou intérieure, vers le crenx de l'aisselle (4), même sous l'aisselle, par le toncher, et aussi la vue, parce qu'une certaine éminence et tumeur, en forme de noix ou d'œuf, apparaît dans l'aisselle, sous le creux de l'aisselle, et cela à cause de la descente de la tête du vertèbron (5) ou de l'os appelé adjutoire vers les

(1) Luxation sous-glénoïdienne.

(2) Luxation intra-coracoïdienne.

(3) L'auteur ne veut certainement pas parler ici de la luxation sous-acromiale ou en arrière ; il la signale plus bas.

(4) *Titilicum.*

(5) *Caput vertebri.*

parties inférieures, et un certain vide ou fossette apparait à la partie supérieure. Mais lorsque la dislocation aura lieu vers les parties antérieures (1) ou postérieures (2), alors la dite éminence apparait manifestement à la partie antérieure ou postérieure, et le vide à l'endroit opposé, pour les dites causes. Mais tu remarqueras ici avec soin qu'un signe commun de dislocation dans quelque membre que ce soit est l'immobilité du membre disloqué, du moins à l'endroit où est la dislocation et à l'endroit où le membre se ment selon la volonté. Si donc la tête de l'adjutoire est disloquée vers les parties inférieures ou intérieures, du côté du creux de l'aisselle, alors le réparateur savant et docte ordonnera toutes les choses qui lui sont nécessaires dans l'acte de son opération, à savoir un servant capable et fort qui tienne dans ses mains le coude du patient bien ferme en même temps avec le bras élevé, et l'étende et relâche à la volonté du réparateur, et un autre servant, ou peut-être deux, capables, qui tiennent toute la personne du patient et sa tête, afin qu'au moment de l'égalisation il ne puisse se mouvoir de quelque manière que ce soit. Lesquelles choses étant préparées, que le réparateur ait alors une pelote (3) de fil ou d'étoupe, ronde, ou de linge, dure et solide, dont le volume et forme soient à la façon du vide du titilloir ou de l'aisselle, et mette cette pelote et la place convenablement sous l'aisselle, à l'endroit où apparait la saillie de la tête de l'adjutoire. Et qu'il ait alors une serviette bien tordue, et la place vers son milieu sur cette pelote, et saisisse avec une main une extrémité de la serviette et l'autre avec l'autre main, et tire et pousse fortement sur la tête de l'adjutoire avec cette serviette, et que le servant du coude, au moment de cette traction, relâche peu à peu et très délicatement le coude et le bras et les plie vers la poitrine du patient. Mais que les deux autres servants tiennent constamment et fortement le malade aux endroits dits, afin que l'os revienne mieux à sa place propre et s'y fixe. Et

(1) Luxation sous-coracoïdienne.
(2) Luxation sous-acromiale ou en arrière.
(3) *Pila.*

soit continué ce procédé et traction aussi longtemps qu'il faudra jusqu'à ce que l'égalisation due ait été faite. Car il ne se pourra pas qne l'os ne revienne point facilement à sa place au moyen de ce mode et procédé, si une dislocation de ce genre est récente. Une bonne égalisation étant faite, soit appliqué sur la partie premièrement tampons d'étoupe trempés dans eau ou vin noir styptique et exprimés et roulés dans poudre constrictive de mastic, adragant, gomme arabique, aloès, sang-dragon, encens, momie, et autres de ce genre, et blancs d'œnfs suffisants. Ou bien, au lieu de ces étoupes, soit mis premièrement emplâtre constrictif tel : Prenez de farine de cicerole, ou d'avoine, ou de fleur de farine de froment, ou d'épeautre, ou d'orge, 5 onces, de mastic, d'adragant, de sang-dragon, d'aloès, de gypse, de bol d'Arménie, de terre sigillée de momie, de cbaqne 5 onces, de blanc d'œuf autant quil suffit à l'incorporation, et soit fait emplâtre assez liquide et coulant, duquel, étendu sur un large lambeau de linge, toute la partie lésée soit enveloppée avec le creux de l'aisselle et l'épaule. Et sur cet emplâtre soit mis, dans le creux de l'aisselle, cette pelote ronde susdite, et sur tout le linge de l'emplâtre soit mis tampons d'étoupe, larges, comprenant toute l'épaule, la spatule et le creux de l'aisselle, comme le linge de l'emplâtre, trempés dans l'eau, ou le vin noir styptique et bien exprimés. Et soit fait alors, sur toutes ces choses, ligatnre convenable et torte avec une bande dont la largeur soit d'environ 6 doigts, et très longue, de manière qu'elle retourne plusieurs fois du côté lésé au non lésé, par dessous les aisselles et sur les épaules et les spatules, jusqu'à ce que l'endroit soit bien assujetti, en cousant les tours les uns aux autres. Et que l'endroit ne soit point défait jusqu'à 5 jours, ou plus, ou moins, comme il semblera au médecin, de la restauration bonne ou mauvaise, et de la douleur, et de l'apostèmation dans la partie, et autres choses de ce genre. Et que le défensif plusieurs fois dit ne soit pas omis autour de l'endroit lésé, ni la phlébotomie de la céphalique de la partie contraire, immédiatement, dès le début même, ou la ventousation aux fesses avec scarification, ni l'évacuation naturelle ou artificielle du ventre, chaque jour, ni la diète dite au chapitre de la dislocation

des spondyles, et plusieurs fois ailleurs. Et que le bras soit suspendu au cou avec une écharpe large et longue, comprenant le coude et l'épaule en entier, pour que l'adjutoire soit bien soutenu. Et soient toutes ces choses exécutées sans grande douleur, autant que possible, de crainte que les humeurs surabondantes ne s'épanchent vers l'endroit lésé et que l'apostème se produise. Car la douleur, comme c'est le sentiment de tous les auteurs et l'expression vulgaire et commune, prépare l'endroit à recevoir les humeurs superflues émises des autres membres, par une certaine compassion (1) avec le membre lèsé, et certaine ordonnance de la nature envers les membres du corps, et une industrie grande et qui nous est cachée, et certainement admirable. Ces choses étant exécutées, qu'il soit imposé au patient, jusqu'à sécurité par rapport a l'apostème, de manger suc d'orge, ou de gruau, ou d'avoine, ou d'épeautre, ou de graines froides styptiques de ce genre, ou leur ptisane avec sucre, ou panade préparée avec lait d'amandes douces et semences communes, ou avec bouillon de petit poulet, ou seule mie de pain lavée dans eau sucrée, avec sucre, vin de grenades, ou verjus, ou autres de ce genre; ou bien qu'il fasse usage d'épinards, de laitues, de courges, de bourrache, de pourpier, de chicorée, de trèfle, de fenouil et de persil, de carotte, cuits premièrement dans l'eau et bouillis, préparés ensuite avec amandé; ou bien qu'il fasse usage de bouillon de petit poulet, d'un peu de vin de grenades ou de verjus, de diacinnamome (2) et d'un peu de safran. Qu'il boive eau de décoction de prunes, de jujubes, de cheveux de Vénus et de violettes, avec sucre rosat vieux, ou avec sucre blanc commun, ou bien seule eau commune cuite, avec sucre, ou bien cette eau avec vin de grenades, ou verjus, ou jus d'oranges, ou autres substances de ce genre, froides, styptiques et répercussives. En ce temps il peut manger aussi, après son repas, une poire ou une pomme cuites sous la braise, avec sucre et un peu de cannelle. Et je dis cela d'après l'agrément de son goût et

(1) *Compassio*, sympathie.
(2) *Diacinnamomum*.

l'approbation et désir de son appétit. Mais après ce temps, qu'il revienne peu à peu à sa diète ordinaire. Mais s'il y a plaie avec telle dislocation, soit la plaie laissée découverte dans le bandage si elle est petite, n'ayant point besoin de suture ; et si elle est grande, ayant besoin de suture, qu'elle soit suturée et qu'un orifice soit laissé ouvert dans la partie la plus déclive, lequel orifice soit laissé découvert comme ci-dessus ; et soit, en résumé, procédé en sa cure comme tu l'as su au chapitre de la plaie de cet endroit, au deuxième livre et aux autres chapitres. Relativement à ce cas, lis cependant le chapitre de la séparation de la furcule et de l'os de la spatule, et tu trouveras là le mode et ordonnance qui le concernent. Mais si cet os est séparé, tordu ou mollifié, ce que tu sauras et distingueras de la vraie dislocation susdite à ce que le membre se mouvra à sa place selon la volonté, quoique avec douleur et difficulté, et qu'il n'y aura point là de saillie manifeste et notable et que, en résumé, les autres signes de la dislocation dits ci-dessus dans presque tous les chapitres de cet objet n'apparaîtront pas vraiment et manifestement, soit alors procédé en sa cure exactement comme il a été dit ci-dessus dans la dislocation de cette partie, toutefois avec violence et effort plus doux de l'épaule et de toute la partie. Et si, après la restauration, il restait dans le membre quelque dureté ou nodosité, soit alors fait onctions sur toute la partie avec l'onguent mollificatif de gommes fait ci-dessus au chapitre de la plaie ou fracture de la rasète de la main, ou au présent livre, au chapitre de la fracture des spondyles, et lis au chapitre de leur dislocation, vers la fin du chapitre. Mais si la dislocation de cet endroit est vers les parties intérieures ou postérieures, elle ne réclame point autre chose si non que l'endroit soit comprimé fortement et convenablement par les mains d'un médecin habile, les servants étant distribués à leurs places comme tu as su. Ensuite, avec toutes les autres choses requises et nécessaires pour cela. tu procèderas comme nous te l'avons fait savoir à cet endroit même. Mais si après le temps où la restauration a dû être confirmée, ce qui est jusqu'à 15 ou 20 jours, ou environ ce temps-là, lorsque l'adjutoire se laissera aller de lui-

même de l'épaule et de sa place, et qu'il se laisse encore aller lorsqu'il est ramené et rétabli à sa place avec les mains du médecin, cela est alors signe de fracture ou de séparation du ligament reliant la tête de l'adjutoire avec la boîte de la spatule (1). Et dans ce cas, telle dislocation de l'adjutoire ou du vertébron n'est point curable à moins que, par hasard, la mollification et séparation d'un tel ligament provint de matière humide mollifiant cet endroit, laquelle matière pût être tarie et par hasard consumée par bénéfice de cautère actuel ou potentiel, en trois points en ce lieu autour de l'os; et si, par cette voie et avec le moyen de la ligature dite plus haut, il ne reçoit pas consolidation due dans sa place propre et naturelle, alors la cause de la séparation n'est pas cette matière humide phlegmatique, mais quelque chose de fort, annexé au membre et comme de même nature, dont je te conseille de ne pas t'occuper d'entrer dans la cure. Car pour sûr j'estime plus honorable de laisser les cures de ce genre et autres longues cures. Mais si cet os est resté disloqué un long espace de temps, et s'il a déjà acquis une certaine dureté et nodosité, soit l'endroit fomenté deux fois chaque jour avec eau de décoction de camomille, de mélilot, de fenugrec, de graines de lin, d'althée et autres de ce genre; soit bien fait ensuite sur toute la partie onctions avec l'onguent mollificatif de gommes dit au chapitre de la fracture des spondyles; et une bonne mollification étant faite ainsi, soit alors le membre réduit et restauré avec la pelote, écharpe et autres choses susdites, et soit la partie parfaitement assujettie, et soit procédé en toutes choses dans sa cure comme je te l'ai déjà fait savoir ci-dessus. Mais si par cette voie le membre ni la partie ne pouvaient être réduits et dûment restaurés, qu'on prenne alors quelque bois poli et rond, de la grosseur du bras à l'adjutoire et long de telle sorte que deux hommes puissent tenir ce bois sur leurs épaules à ses extrémités, et soit alors cette pelote ronde mise sur l'endroit dans son milieu et y soit bien assujettie avec un lien ou même des clous, convenablement, et soit alors le patient placé avec

(1) *Piscis spathulæ.*

le creux de l'aisselle, du côté lésé, sur cette pelote assujettie au bois, et qu'il y ait d'une part deux servants qui par les jambes, en travers, tiennent le patient suspendu ainsi; et qu'il y ait un autre servant ou deux, capables, qui tiennent d'autre part le bras et le coude du côté lésé bien étendus et étirés avec leurs mains; et que les servants qui tenaient le patient par les jambes, en travers, au moment de l'étirage et extension de tout le bras par les deux autres susdits servants, laissent alors le patient pendre et rester suspendu au susdit bois par l'aisselle, de manière que, par cette suspension et violence, l'os de l'adjutoire soit ramené à la place due; ou par ce moyen soit fait la dite suspension du patient au degré d'une échelle à main, forte et assujettie, et ce sera exactement la même chose. Et si par cette voie le membre est réduit et restauré, c'est bien, mais s'il ne l'est pas, qu'on le laisse alors, et ne vas pas t'embarrasser dans cette cure, parce que le cas est incurable. Mais si par la dite voie se fait réduction et restauration convenables de la partie, soit alors procédé en sa cure en toutes choses, en résumé, comme je te l'ai fait savoir ci-dessus, en omettant leur répétition pour abréger.

CHAPITRE XXII

DE LA DISLOCATION DU COUDE

La restauration de cette partie est très douteuse à cause de sa composition et de sa forme. Car il y a là certains petits os ayant la forme de la petite roue au moyen de laquelle l'eau est tirée des puits (1), lesquels os sont

(1) La poulie sur laquelle passait la chaîne ou la corde du puits.

restaurés avec difficulté, et quelquefois ne peuvent l'être nullement. Et une dislocation de ce genre se reconnait par le toucher, parce qu'on trouve et il apparait dans l'endroit certaine saillie indue, et le malade souffre fortement, et il ne peut mouvoir son bras à la place habituelle. Mais outre la fracture et dislocation véritable, dans cet endroit et aussi dans d'autres endroits noueux et jointureux peut se produire contorsion (1), mollification, séparation, etc., tous accidents qui, en résumé, se traitent avec les mêmes choses et de la même manière que la dislocation, mais avec moins de labeur et violence du malade, qui diffèrent cependant en un point, parce que quand la dislocation est jointe à une plaie, alors la dislocation, quant à elle, est défaite et changée (2) de 3 en 3 jours on environ, mais la plaie chaque jour; mais lorsque la contorsion, mollification et séparation seront jointes à une plaie, alors à chaque époque du changement de la plaie se fait aussi nouveau changement de ces maladies, ou bien il se fait de la même manière que premièrement, et il n'y a pas d'obligation de le faire de quelque manière que ce soit, etc. La dislocation du coude étant donc recherchée et reconnue, que le réparateur, toutes choses nécessaires à son opération étant premièrement préparées, ainsi que les servants capables dont l'un tienne fortement le patient par la main lésée, et l'autre en travers à l'épaule, que le réparateur prenne alors lui-même avec sa main droite la main du patient vers la racine et la rasète, et avec la gauche conduise, saisisse et palpe la saillie du coude, et qu'il fasse alors mouvoir le bras avec sa main droite en le faisant jouer délicatement en avant et en arrière, et en l'infléchissant jusqu'à ce que la restauration soit parfaite. Et qu'il place alors immédiatement sur l'endroit lésé un linge trempé dans l'huile rosat tiède et bien exprimé, et qu'il mette ensuite sur ce linge l'emplâtre constrictif dit au chapitre de la dislocation de l'épaule et de la tête de l'adjutoire; et sur l'emplâtre sont mis plusieurs tampons trempés dans vin noir styptique

(1) *Contorsio*, l'entorse.
(2) Pansée.

ou eau et exprimés, de manière que toute la partie soit comprise par eux de toutes parts ; ou bien, à la place de l'emplatre soit mis tampons d'étoupe convenables trempés dans ledit vin et exprimés, enveloppés ensuite dans le blanc d'œuf et les poudres constrictives dites au chapitre de la dislocation de l'adjutoire et plusieurs fois ailleurs. Soit fait ensuite sur toutes ces choses bandage convenable et, autant que possible, non douloureux; et en faisant le bandage, soit le bras fléchi dans la ligature, vers la poitrine, comme au chapitre de la plaie de l'adjutoire et du coude, le dernier du livre II, soit le bras suspendu au cou avec écharpe convenable comprenant tont l'adjutoire et les fociles avec le conde. Ces choses étant accomplies, soit fait anssitôt phlébotomie de la main contraire ou ventousation aux épaules avec scarification, et soit l'évacuation naturelle ou artificielle du ventre imposée, pour le moment, au moins une fois chaque jour. Soit la diète telle qu'elle a été dite au chapitre cité de l'adjutoire. Que le premier bandage ne soit pas défait jusqu'à 5 jours, puis soit lié et défait de 3 en 3, à moins qne la partie et la médecine (1) ne durcissent trop en cet endroit. Et lorsque se fait le bandage, soit le bras toujours étendu peu à pen et fléchi d'ici et de là, jusqu'à ce que le patient puisse, de lui-même, l'étendre et fléchir naturellement et sans violence. Et soit ainsi procédé jusqu'à parfait affermissement de la partie. S'il est resté ensuite qnelque nodosité ou dureté dans l'endroit, soit fait chaque jour copieuse onction avec l'onguent de gommes fait au chapitre de la plaie de la rasète, au livre II et au présent livre, au chapitre de la dislocation de l'épine et des spondyles. Mais si avec la dislocation il y a plaie et qu'elle ait besoin de suture, qu'elle soit suturée selon les règles données au chapitre de la plaie au cou et à la gorge, au livre II; puis soit procédé avec les autres choses, comme il a été dit ci-dessus dans les cas semblables, en disposant toujours le bandage de manière que, sans le défaire totalement, la plaie puisse être pansée chaque jour avec l'emplâtre modificatif dit ci-dessus par rapport à la séparation de

(1) Le médicament : emplâtre, tampons, &.

la furcule et de l'os de la spatule, et avec onguent et pondres moudificatifs et consolidatifs, et lotion avec vin noir styptique chand dits au même endroit, jusqu'à bonne guérison. Et tn feras soigneusement attention que si, en pareil cas, la plaie est en travers du bras on du coude, ou à la partie contraire de la dislocation, le bandage susdit ne doit pas être refait ainsi si souvent à chaque pansement, parce que cela empêcherait la consolidation de la plaie et réunion des parties les unes aux autres. Mais sur la fin de la parfaite consolidation de la partie, afin que le membre devienne plns flexible, soit fait onctions avec l'onguent mollificatif de gommes cité plns haut dans le présent chapitre. Et tu anras toujours présent à la pensée qu'au moment de l'onction tu fasses mouvoir le patient et porter délicatement son bras ici et là, afin qu'il soit ramené peu à peu à son ancien monvement. Et soient tontes les antres choses nécessaires réglées dans ce cas exactement comme elles ont été réglées antérienrement, et qne le bandage du bras ne soit point omis et sa snspension an cou avec écbarpe convenable et placée comme il faut, de manière qu'il reste constamment en tranqnillité et repos.

CHAPITRE XXIII

DE LA DISLOCATION DE LA RASÈTE DE LA MAIN

Ce membre est facilement déplacé du lieu qui lui est dû et naturel, et par toute faible cause, et cependant il est restauré et remis en son ancien état avec difficulté, et cela à cause des petits os de la rasète, lesquels, à cause de leur petitesse, ne penvent pas bien être mûs par le médecin, et parce que les têtes des fociles se joignent très

délicatement avec les os de la rasète et du peigne de la main. D'où, ponr ces causes, spécialement lorsque cet endroit se disloque, il est rarement restauré si ce n'est avec difficulté. Et à cause de cela, c'est tout différent si ce membre est tordu, mollifié ou étiré. Et les médecins ignorants et les laïcs disent que toute douleur avec torsion, séparation et mollification à cet eudroit est une dislocation, mais cela n'est point vrai, car la dislocation dans les endroits semblables se produit avec grande douleur et tumenr dans la partie, ou avec certaine saillie à l'endroit disloqué, et elle se produit avec privation du mouvement du membre. Dans la torsion, ou l'extension et la mollification, ces signes ne se rencontrent pas ensemble, ou du moins ils ne sont pas requis. Donc, la connaissance de la dislocation étant acquise, que le médecin sagace prépare aussitôt toutes les choses nécessaires qui seront dites, et fasse qu'un servant capable tienne dans ses mains la main lésée du patient, en saisissant solidement le peigne de la main et les doigts, et qu'un autre servant tienne entre ses mains le bras de la main lésée. Et que le réparateur saisisse alors l'endroit disloqué et comprime bien avec ses mains les parties saillantes et jusqu'à ce que l'égalisation de l'endroit soit parfaite, et cela délicatement autant que possible. Qu'il mette ensuite immédiatement sur la partie un linge de lin propre trempé dans huile rosat chaude et exprimé; et soit mis sur ce linge tampons d'étoupe trempés dans vin noir styptique et exprimés, puis roulés dans l'emplâtre constrictif dit au chapitre de la séparation de la furcule et de l'os de la spatule, ensuite soit mis sur cela tampons d'étonpe trempés dans le dit vin ou dans l'eau et exprimés, et sur ces choses soit fait ligature de la partie avec bande large de 3 doigts et assez longue, et soient les tours cousus les uns aux autres. Et que le défensif connu et plusieurs fois dit ne soit pas non plus omis autour de l'endroit. Dès le début, soit fait aussitôt la phlébotomie de chaque main opposée, et soit l'évacuation du ventre imposée chaque jour, et que l'endroit ne soit pas défait jusqu'à 5 jours, ensnite de 3 en 3, comme il te semblera être expédient. Soit aussi la diète réglée comme j'ai dit ci-dessus en de nombreux chapitres. Mais si une disloca-

tion de ce genre est avec plaie, alors, au moment du premier bandage, soit la plaie placée de telle manière qu'elle puisse être changée tous les jours sans défaire tout le bandage. Et soit, la plaie, traitée avec médecines à ce requises, comme au livre II, au chapitre de la plaie de cet endroit, et ailleurs plusieurs fois. Et si la plaie avait besoin de suture, qu'elle soit suturée, les règles de la suture, etc. étant observées, en mettant par-dessus la poudre conservative de la suture, etc. Et sur la poudre soit placé l'emplâtre mondificatif et confortatif de l'endroit, dit au chapitre de la séparation de la furcule et de l'os de la spatule ; soit ensuite incarné avec les médecines dites en cet endroit. Fais attention cependant que dans la torsion, extension et mollification tu procéderas d'une manière plus facile, quant aux médecines et autres choses, que dans la dislocation, comme je l'ai dit aussi ci-dessus. Et si, à la fin de la cure de la dislocation, une saillie ou dureté indue est restée dans l'endroit, ou quelque douleur par le refoulement et induration des humeurs retenues dans cet endroit même, soit fait onctions copieuses sur toute la partie deux fois chaque jour avec l'onguent de gommes fait au chapitre de la dislocation des spondyles, et avec les mollificatifs faits au chapitre de la fracture des côtes, en ayant dans l'esprit que dans ce cas, et quelconque semblable, soit fait fomentation avec eau de décoction d'althée, de fleurs de camomille, de fenugrec, de graines de lin, de mélilot, de mauves, de semences d'aneth et d'absinthe, avant la susdite onction avec l'onguent. Et cela est très convenable et conforme à l'art.

CHAPITRE XXIV

DE LA DISLOCATION DES DOIGTS DE LA MAIN

Les os des doigts de la main ne se disloquent pas facilement à cause de leur disposition à la flexion et inclinaison,

excepté le doigt pouce qui, pour une faible cause, se disloque dans son second nœud (1) et se restaure aisément aussi. Mais tous les nœuds des doigts se tordent aisément, sont étirés (2), se mollifient et se séparent. Si donc ils sont disloqués, qu'ils soient alors convenablement et très délicatement réduits selon les canons de la restauration dits plusieurs fois ci-dessus, en tirant, et relâchant, et pressant l'endroit disloqué, jusqu'à ce que la restauration soit parfaite; qu'ensuite soit aussitôt enroulé autour du doigt étoupes trempées dans vin noir styptique ou eau, bien exprimées, puis roulées dans le blanc d'œuf et les poudres constrictives plusieurs fois dites. Et soient les étoupes petites, fines, convenablement faites, ou bien à leur place soit mis morceaux de linge de lin, propres, imprégnés du dit médicament, comme je l'ai dit au chapitre de la fracture de la rasète et des doigts de la main, ou bien, à la place de ces choses, aussitôt l'égalisation faite, soit mis l'emplâtre constrictif dit au chapitre de la séparation de la furcule et de l'os de la spatule; et soit alors le doigt bandé avec toutes autres choses à ce requises et assujetti comme tu l'as su au chapitre de la fracture de la rasète et des doigts de la main; et tu ne déferas point la première ligature jusqu'à 5 jours, à moins que la grande douleur du patient, ou une tumeur d'apostème, ou la restauration défectueuse de l'endroit, ou autre semblable t'oblige à la défaire, et alors tu déferas et tu lieras de nouveau. Mais si le pouce est disloqué au second nœud, alors tu le réduiras et restaureras convenablement, avec le concours de servants capables, comme je l'ai dit plusieurs fois. Cela fait, soit tonte la partie enveloppée aussitôt avec tampons d'étoupe longs, à queue (3) et trempés dans vin noir styptique ou eau et bien exprimés, roulés ensuite dans le blanc d'œuf et les poudres constrictives plusieurs fois dites, ou bien, à la place de ces choses, soient le doigt et endroit restaurés enveloppés avec un linge de lin convenable enduit de l'emplâtre constrictif plusieurs fois dit; et sur

(1) L'articulation métacarpo-phalangienne du pouce.
(2) *Extenduntur.*
(3) *Caudatus.*

l'emplâtre soit mis antres tampons légers, à quene, trempés dans ledit vin on l'eau et exprimés. Ensuite, si cela te semble devoir être opportnn, étends et dispose convenablement snr toutes ces choses deux ou trois attelles légères au-dessous dn doigt, et au-dessus, et du côté domestique, enfin avec une bande large de deux doigts et très longue, que le doigt soit lié en enroulant solidement la bande vers le bras et vers le doigt lésé, de manière qu'il se conserve dans la position due ; et que les tours de bande soient cousus ensemble afin qu'ils ne se relâchent pas ; et qne le bandage ne soit défait que de 4 en 4 ou de 5 en 5 jours. Et si quelque dureté est restée en l'endroit, soit fait onctions avec l'onguent mollificatif de gommes fait an chapitre de la dislocation des spondyles, et soit fait fomentations avec la fomentation dite ci-dessus par rapport à la dislocation de la rasète de la main, et par cette voie le doigt reviendra, avec le temps, à son ancienne souplesse et opération. Et soient les autres choses, pour ce qui a trait à la diète, évacuation du ventre, défensif, phlébotomie ou ventousation, ordonnées exactement comme ci-devant, si c'est nécessaire. Mais dans ce cas, elles ne sont pas très nécessaires comme dans les snsdits.

CHAPITRE XXV

DE LA DISLOCATION DE LA HANCHE, OU DU VERTEBRON DE L'OS

Ce membre se dislosque le plns souvent en arrière, vers la fesse, mais rarement en avant ; quelquefois aussi en dedans vers l'aine. Il ne se disloque d'ancnne manière en dehors à canse de l'os de la hanche et de son ligament (1).

(1) Ligament périphérique ou capsule articulaire.

Mais lorsqu'il se disloque en arrière, alors le pied du malade est incliné (1) et avec cela la cuisse est raccourcie, de manière que le talon ne porte pas pleinement en terre (2), et il se produit une éminence manifeste à la partie postérieure, à cause de la tête du vertèbron faisant saillie en cet endroit. Mais s'il se disloque en avant, alors tout le pied est incliné et la cuisse est raccourcie également. Mais s'il se disloque vers l'aine, le pied est incliné en dehors vers la partie sylvestre, et la cuisse est allongée plus qu'elle ne devrait, et on trouve une saillie manifeste dans l'aine. Mais lorsqu'elle se disloque en arrière ou en avant, soit alors le malade placé sur un banc large, le corps en supination et, toutes choses nécessaires à l'opération du chirurgien étant préparées, soit un servant capable chargé de tenir solidement avec ses mains le malade au genou et à l'entour du genou, et un autre servant de tenir et gouverner délicatement et légèrement la jambe du malade, sans lui faire violence, et cela à la volonté et ordre du réparateur. Et un troisième servant sera chargé de tenir solidement le patient dans ses bras, en travers autour des épaules, toujours à la volonté du réparateur, comme ci-dessus ; et qu'alors le réparateur place une longue serviette tordue et enroulée entre la cuisse lésée et les testicules, et tire la cuisse en haut avec ses mains, de manière que l'os du vertèbron ou de la canne de la cuisse soit repoussé de l'endroit où il est et, lorsqu'il sentira qu'il cède, qu'il commande au servant tenant le genou qu'à ce moment il tire fortement, violemment et convenablement le genou avec la cuisse en bas, et que le réparateur lui-même tire la cuisse fortement en haut avec la susdite serviette, et que le troisième servant, tenant la jambe, aide en ce moment le premier servant dans la traction de la jambe en bas, et qu'alors le réparateur, à ce moment de la réduction (3), et l'extraction (4) étant faite avec la ser-

(1) Tourné.

(2) *Nō applanatur in terra.*

(3) *Ista hora cōmotionis.*

(4) *Extractio.* C'est ici l'action d'écarter la tête du fémur du point où la luxation l'avait portée.

viette dans les deux dislocations dites (1), relâche peu à pen la serviette, de manière qne l'os de la cnisse, déjà attiré en haut par lni-même avec l'effort apporté par l'étirage en même temps qu'avec l'artifice du servant gouvernant la jambe dn patient d'après l'ordre du réparateur, revienne à sa place due, leqnel retonr tu sauras par la disparition des symptômes susdits signifiant la dislocation du côté postérieur et antérieur. Mais lorsque telle dislocation se sera produite en dedans vers l'aine, alors le patient étant placé sur nn banc et les servants et autres étant prêts comme ci-dessus, que le réparatenr place, comme ci-dessus, la serviette tordne entre la cnisse et les testicules, et qu'une moitié de la serviette ou son extrémité soit tirée vers les spondyles et le dos, et l'autre vers l'ombilic à la partie domestique du corps, et qne le milieu de la serviette soit placé et situé sur l'os saillant à l'endroit de la dislocation, et ensuite qu'il (2) saisisse avec ses mains les extrémités de la serviette, et qu'on opère en tirant en hant la partie contraire de celle qui a été opérée premièrement (3), par exemple qu'il ordonne au premier servant tenant le genou, et à l'autre gouvernant la jambe, qu'à ce moment ils tirent en bas violemment l'os disloqué de la cuisse, cependant avec intelligence et délicatement, et lui fassent très délicatement exécuter des mouvements ici et là, à la volonté dn réparateur qui, lorsqu'il sentira le mouvement de l'os, le tire alors fortement en haut avec la serviette et le remette à sa place propre avec le concours des servants gouvernant le genou et la jambe et les tournant à la volonté du réparateur. Et l'os sera ainsi dûment placé par une ou plusieurs manœuvres (4) de ce genre. Et ce mode de replacement et de restauration a lieu dans ce cas à cause de la grosseur du membre. Donc, les susdites égalisations étant faites, soit appliqué sur l'en-

(1) Luxation en arrière et luxation en avant.

(2) L'opérateur.

(3) Il est question de la luxation *ad interiora uersus inguen* qui n'est autre que la luxation en avant, et il a été question premièrement de la luxation en arrière. C'est ce qu'entend l'auteur par *partie contraire*.

(4) *Comotiones.*

droit tampons d'étoupes longs et convenables, comprenant l'aine et toute la hanche, trempés dans vin noir styptique ou eau et exprimés, roulés ensuite dans le blanc d'œuf et les poudres constrictives plusieurs fois dites, ou bien, à la place des étoupes, soit appliqué l'emplâtre constrictif dit au chapitre de la fracture de l'adjutoire, avec un linge comprenant toute la hanche avec l'aine. Et fais attention que, dans tel cas ni autre semblable, l'huile rosat ne doit être appliquée d'aucune manière, quoiqu'elle soit louée en beaucoup de cas ci-dessus, parce que ce membre, par le fait de sa grosseur, a besoin, à cause de la difficulté de sa dislocation, d'une constriction forte et durable, et non de quelque mollification qui se produirait par le fait de l'huile. Mais sur le linge de l'emplâtre soit mis tampons d'étoupe trempés dans vin noir styptique ou eau et exprimés, assez longs pour que tout l'endroit de la hanche et le tour de l'aine soient entourés et, si cela te semble devoir être fait, tu pourras rouler les dites étoupes dans ledit emplâtre. Soit ensuite l'endroit de l'aine rempli avec plumasseaux d'étoupe ou linges de lin, de crainte que le vide de cet endroit empêche le bandage. Soit ensuite l'endroit lié avec bande de la largeur d'une palme, qui passe sous l'aine, sur l'endroit et nœud de la dislocation, et revienne vers la partie saine vers l'ombilic et l'épine, et que chaque tour soit cousu, afin que la ligature ne se relâche pas. Le bandage étant placé, soit fait onctions autour de la partie avec le défensif fait de bol d'Arménie, huile rosat, vinaigre, myrte, suc de solathre, de joubarbe, de pourpier, de plantain, de roses, ou leurs eaux, si on ne peut avoir les sucs. Soit ensuite le patient mis au lit le corps en supination et avec toute sa commodité et bonne position. Mais le jour du premier bandage, si le moment, ou la force, l'âge et les autres conditions du malade ne s'y opposent pas, soit fait la phlébotomie de la salvatelle, hépatique ou splénique, ou soit ventousé avec scarification (1) à la fesse opposée à la fesse lésée, et soit l'évacuation du ventre, de quelque manière que ce soit, imposée au malade, et qu'il soit traité avec la diète ordonnée au chapitre de la dislo-

(1) *Ventosetur cum scarificatione.*

cation de l'adjutoire, et plusieurs fois ailleurs. Et que le premier bandage ne soit pas défait jusqu'à 5, ou peut-être 7 ou 10 jours, comme il te semblera d'après la grande douleur du patient, ou la grande tumeur d'apostème de la partie, ou d'une restauration défectueuse et autres circonstances de ce genre, ou de choses opposées. Mais que le bandage soit ensuite défait et changé de 4 en 4. Mais si, avec telle dislocation, il y a plaie demandant suture à cause de son étendue, déclare alors que cette dislocation sera incurable, tant à cause de la difficulté de la réduction, tant à cause de la grosseur du membre qui empêchent la cicatrisation de cet endroit, avec plaie; et la plaie empêcherait l'égalisation, restauration et affermissement convenables de l'endroit disloqué et la réunion des parties ensemble. Mais tu ne te désisteras pas pour cela d'une opération raisonnable et du salut du patient, autant que possible. Donc, dans ce cas, soit le membre réduit premièrement à sa place avec les moyens dits, ou avec moyens plus faciles si c'est possible, et soit mis sur la partie les susdites étoupes, ou l'emplâtre dit avec ces étoupes; soit fait ensuite la ligature avec la susdite bande, en laissant dans le bandage une ouverture à l'orifice de la plaie que tu as laissé ouvert dans la suture, afin que la plaie puisse être pansée tous les jours sans défaire tout le bandage, en mettant sur la suture la poudre conservative plusieurs fois dite, et en observant dans la suture ses règles dites au chapitre de la plaie au cou et à la gorge, au livre II. Et mondifie et conforte la plaie avec l'emplâtre dit au chapitre de la séparation de la furcule de l'os de la spatule; ou bien, tu traiteras la plaie elle-même, depuis le début jusqu'à la fin, comme tu l'as su dans presque tous les chapitres du livre II. Et que le bandage ne soit pas remué, si ce n'est de 4 en 4 ou environ, mais que la plaie soit changée deux fois par jour; et tu traiteras avec les mêmes choses la plaie n'ayant pas besoin de suture. Tu sauras néanmoins qu'il y a beaucoup de chirurgiens qui, dans semblable dislocation avec plaie réclamant suture dans les gros membres, rapprochent premièrement et cousent ensemble les parties de la plaie, et la préservent avec la poudre dite, et lient ainsi jusqu'à 3 jours, et pansent la

plaie chaque jour selon le mode qui t'a été dit, afin qne la plaie ne soit point nn obstacle dans la restauration de l'os; et le 3e jonr, parce qu'ils disent que le sang est arrêté et que les lèvres de la plaie sont réunies ensemble d'une certaine manière, ils font la restauration de l'os et procèdent, à partir de ce moment, comme j'ai dit ci-dessus. Mais cette manière ne me plait point, quoiqu'il puisse être procédé commodément ainsi, parce que je crains que, si la dislocation était abandonnée ainsi durant ce temps, la partie, à cause de la douleur qui ne cesserait point, finirait par enfler et qn'il s'y formerait apostème par l'afflux continuel des hnmeurs vers cet endroit, que la partie ne pourrait ainsi être alors convenablement traitée ni restaurée et que, par cette cause, la maladie deviendrait incurable. Qne le premier mode plus profitable soit donc observé, et que le patient soit traité exactement comme je l'ai dit dans ce chapitre quant aux autres choses opportunes. Mais si cet os est resté disloqué un long temps et est induré par le fait de la non réduction au début, alors certainement il me paraitra plus honorable d'abandonner sa cure. Et si tu veux la faire et que le patient soit robuste et jeune, fais exactement comme j'ai fait moi-même chez quelqn'un qui avait vécu un an avec le vertèbron disloqué en arrière et qui, d'aucune manière, ne pouvait aller si ce n'est avec des bâtons, et il était âgé de 25 ans et robuste. Or, le premier jour qu'il vint à moi, je le fis mettre dans un bain de décoction d'althée, de fleurs de camomille, de graines de fenugrec, de graines de lin, de semences d'aneth, et je fis cela, l'estomac à jeun, chaque jour pendant 15 jours; et toujours, au sortir du bain, je faisais oindre tout le membre avec l'onguent mollificatif de gommes fait au chapitre de la dislocation des spondyles. Cela fait, un jour, au lever du soleil, j'eus auprès de moi maître Gérard Ricius et maître Albert Deretilionus ou Pegoronus, médecins manuels (1), et avec eux j'eus aussi d'autres hommes, et alors j'ai fait mettre le patient sur un banc large et plus long que le patient et j'ai examiné (2), ensemble avec ces

(1) *Medici manuales.*
(2) *Tentavi.*

médecins, l'endroit de la dislocation qui était suffisamment bien mollifié, et moi-même à ce moment j'ai attaché sur le genou du côté lésé une bande (1) ample dont j'ai étendu une part du côté de la partie domestique de la jambe, et l'autre du côté sylvestre jusqu'à la plante du pied, sur laquelle plante j'ai prolongé ces deux extrémités de bande l'une vers l'autre et je les nouai afin qu'elles ne glissent point ni ne bougent par le fait de la violence exercée par nous au moment de la restauration. J'ai continué aussi avec cette bande très forte, bien liée sur le genou susdit par plusieurs tours, convenablement et bien assujettie là, afin que, d'aucune manière elle ne puisse bouger au moment de la restauration, mais que par le moyen de ces lieus elle puisse fixer solidement la cuisse jusqu'à la fin de la restauration. J'ai eu ensuite une corde solide et j'en ai attaché un bout au nœud de la bande fait autour de la plante du pied et l'ai bien assujetti là, et j'ai attaché l'autre bout au bois d'un instrument qui s'appelle tourniquet (2) placé près de la plante des pieds du patient, et auprès de cet instrument j'ai mis deux hommes capables et prudents qui, au moment de la restauration, dussent tourner cet instrument à ma volonté et à mon commandement. J'ai placé ensuite une toile longue, tordue, entre la cuisse et les testicules du patient, de manière qu'une moitié fut étendue en suivant l'épine, jusqu'à la tête et au delà, et que l'autre moitié fut étendue sur l'ombilic jusqu'à la même partie et place, et alors j'ai prolongé les extrémités de la toile l'une vers l'autre, et jusqu'à un bois solide et fortement fixé en terre, et c'était quelque pieu (3) fort et dur. Ces choses étant disposées, je me suis placé auprès de la hanche disloquée, et je l'ai palpée avec mes mains délicatement et légèrement et, en tenant ainsi la hanche dans mes mains et en palpant, j'ai commandé aux servants placés près du tourniquet de le faire tourner délicatement, et ils ont fait ainsi. Et alors les dits médecins avaient déjà préparé des tampons d'étoupe longs et larges, de manière

(1) Le texte porte *fascia seu toualia.*
(2) *Tornellus.*
(3) *Quidam palus.*

qu'ils puissent envelopper la hanche, trempés dans le vin noir styptique, et exprimés, et roulés dans blanc d'œuf et poudres constrictives de mastic, adragant, bol d'Arménie, sang-dragon, encens et autres de ce genre, dites au chapitre de la fracture de l'adjutoire et de sa dislocation. Et ils avaient préparé aussi l'emplâtre constrictif dit en cet endroit et d'autres tampons d'étoupe, longs, trempés dans petit vin noir et exprimés, et du fil, et une aiguille, et toutes choses nécessaires. Et ces deux hommes en faisant alors tourner délicatement le tourniquet, comme j'ai dit, selon mon commandement, délogèrent au bout de peu de temps, de la place où il était, le vertèbron disloqué de la cuisse; et quand j'ai senti ce mouvement, alors avec mes mains, et celles de ces médecins aussi, j'ai comprimé l'os lui-même et je l'ai ramené à sa place propre. Et j'ai mis alors sur la partie les tampons et l'emplâtre dont il a été question ci-dessus, et j'ai lié toute la partie comme je te l'ai fait savoir ci-dessus. Et j'ai fait porter le patient sur le lit, en tenant toujours cette partie avec mes mains, et je l'ai placé convenablement, le corps en supination (1), avec repos (2) de toute la hanche, et je l'ai laissé ainsi jusqu'à 10 jours, ensuite j'ai continué le bandage de 4 en 4, à la manière dite, jusqu'à 20 jours, et j'ai alors tout enlevé, et j'ai ordonné au malade de commencer à aller avec précaution, et il a été guéri, et il a vécu ensuite 12 ans et plus, et je l'ai vu marcher sans gêne ou claudication.

(1) *Corpore supino.*
(2) Immobilité.

CHAPITRE XXVI

DE LA SÉPARATION DE LA ROTULE DU GENOU.

Ce membre ne se disloque point, mais se sépare et se mollifie, et il est porté vers la partie inférieure au delà de ce qui est dû, et rarement vers les parties supérienres; et tu sauras cela dans semblable mollification on séparation, etc., lorsqu'un homme redresse la jambe et que la rotule ne revient pas à sa place. Donc, dans ce cas il n'est pas requis autre chose sinon que le médecin fasse rester le patient droit sur ses pieds, et fasse qu'il soit bien tenu par les jambes et les pieds par des servants capables, et en travers de la poitrine, afin qu'il ne puisse se mouvoir, ou bien qu'il le fasse mettre le corps en supination et bien tenir par des servants comme ci-dessus, et qu'alors il presse fortement avec ses mains et pousse violemment, mais savamment et avec adresse la rotule à sa place, laquelle rotule revient facilement lorsqu'elle est ainsi poussée de quelque manière. Laquelle étant réduite, soit mis immédiatement sur l'endroit, de manière qu'ils compriment tout le genou en travers, en bas et en haut, tampons d'étoupe longs et larges trempés préalablement dans petit vin noir styptique ou eau et bien exprimés; ou bien à leur place soit mis l'emplâtre constrictif dit ci-dessus au chapitre de la dislocation de l'adjutoire et de l'épaule, et soient les dites étoupes roulées dans le blanc d'œuf et les poudres constrictives dites en cet endroit. Et si tu appliques l'emplâtre, mets par dessus tampons d'étoupe longs et larges trempés dans le dit vin et bien exprimés. Soit ensuite la partie parfaitement liée avec bande large de 4 doigts et assez longue pour qu'elle puisse être menée autour du genou, en haut et en bas, par plu-

sienrs tonrs. Et qn'elle ne soit point défaite jusqn'à 5 jonrs; qn'elle soit, de nouvean, liée ensnite et le malade sera guéri. Mais si la séparation était compliquée d'apostème et de plaie, soit l'apostème traité d'une part comme j'ai dit au premier livre, au chapitre de l'apostème de cet endroit, et an présent livre en plusieurs chapitres, lorsqu'une plaie est unie à nne fracture ou dislocation; et soit aussi la mollification. on contorsion, on séparation, traitée d'autre part selon qu'il sera nécessaire, comme tn l'as sn plusieurs fois ci-devant. Soit fait la phlébotomie de la salvatelle, hépatique ou spléniqne, de la main ou du pied opposés, ou la ventousation aux fesses avec scarification. Que la diète dans la nonrriture et boisson ne soit pas omise non plus, et l'évacuation du ventre, en ordonnant comme tu as appris plnsieurs fois ci-dessus. Et tu n'omettras point autour de la partie le défensif plusieurs fois dit; et si quelque dureté ou nodosité restait dans le membre après l'affermissement de la partie, soit fait alors sur la partie, deux fois chaque jour, onctions copieuses avec l'onguent mollificatif de gommes fait ci-dessus an chapitre de la dislocation de l'épine et des spondyles.

CHAPITRE XXVII

DE LA DISLOCATION DU JARRET OU DU GENOU

Tu sauras que ce membre se disloque facilement et qu'il est facilement restauré. Sonvent, en effet, lorsque le patient se dresse violemment sur sa jambe et son genou et qu'il étend de lui-même sa jambe entièrement, les os reviennent en lenrs places sans le secours du médecin. Mais si la restanration de l'endroit doit être faite avec son aide, tontes choses étant alors préparées, que le médecin prenne

nu servant capable qui tienne solidement la jambe du patient au pied, autour de la cheville, et l'étende et relâche à la volonté du réparateur, et qu'alors le médecin palpe et presse sur l'endroit avec ses mains, et il sentira aussitôt la bonne réduction de l'os lui-même. Laquelle réduction étant faite, qu'il mette sur l'endroit un linge trempé dans l'huile rosat et bien exprimé, parce que cette dislocation n'a pas besoin de grande constriction, et sur le linge soit mis l'emplâtre constrictif dit au chapitre de la dislocation de l'épaule et de l'adjutoire du bras, et sur l'emplâtre soit mis tampons d'étoupe, trempés dans vin noir styptique ou eau et bien exprimés et roulés dans ledit emplâtre, ou bien qu'ils soient mis par-dessus sans y être roulés. Et soit fait alors ligature convenable et solide du lieu, avec bande large de 4 doigts, en l'enroulant sur le genou et au-dessous, comme je l'ai dit dans le chapitre précédent, et soient, au moins les derniers tours, cousus pour qu'ils restent assujettis. Et qu'on n'omette pas l'onction avec le défensif de bol d'arménie, terre sigilée, myrte, huile rosat, vinaigre, sandal, corail, suc de solathre, de joubarbe, de plantain, de roses, ou de leurs eaux si l'on ne pouvait pas avoir les sucs. Et que le premier bandage ne soit pas défait jusqu'à 5 jours. Soit fait aussi, dans ce cas, phlébotomie du pied opposé, à la salvatelle ou à la céphalique, et soit l'évacuation quelconque du ventre imposée, chaque jour; et soit la diète ordonnée exactement comme ci-dessus, ou plus, ou moins, selon le plus ou moins de nécessité. Et fais attention que toute dislocation de n'importe quel membre, lorsqu'elle aura été restaurée, si elle est simple et non unie à apostème ou plaie, se guérit en peu de temps et ne réclame point de nombreux bandages. Mais lorsqu'il y aura là mollification, séparation, extension, contorsion et quelque chose de ce genre, comme ces choses sont maladies des nerfs, ligaments, lacertes et cordes, c'est pourquoi ils demandent un long temps pour leur cure. D'où, lorsque la dislocation est restaurée et qu'elle ne rend pas le membre à sa disposition et opération habituelles, le médecin doit alors juger qu'il y aura eu avec elle extension ou contorsion indue dans le nerf, ou la corde ou le lacerte, et violence qui réclame confortation et mollification des parties

nerveuses avec les huiles, graisses, moelles et onguents de gommes et semblables faits ci dessns au chapitre de la dislocation de l'épine et des spondyles. Mais si avec telle dislocation il y a une grande plaie ayant besoin de suture, qu'elle soit alors suturée, ou une plaie petite n'en ayant pas besoin, qu'on la traite, de quel genre qn'elle soit, comme nous te l'avons fait savoir ci-dessus, dans presque tous les chapitres du livre 2 et dans les chapitres de ce troisième où une plaie est unie à une fracture et dislocation. Mais cependant, lis sur ce sujet le chapitre de la dislocation de la hanche, développé un peu avant, et quand à la mondification, et à l'incarnation, etc.

CHAPITRE XXVIII

DE LA DISLOCATION DU NŒUD DE LA RASÈTE DU PIED

Cet endroit et membre se disloque facilement, mais ne se restaure pas facilement, à cause de la petitesse des os qui y sont placés, qui sont six, et qui ne peuvent être bien saisis par les médecins à cause de leur petitesse et attache, et c'est pourquoi leur forme et position ne se manifeste pas bien et n'est pas bien exposée à nos sens. Donc, lorsqu'en tel lieu sera dislocation, ou mollification, ou quelque chose de ce genre, les choses nécessaires étant ordonnées, soit fait égalisation et restauration par les mains d'un réparateur habile, avec le concours de servants capables, parce que cet endroit n'a pas besoin de beaucoup d'extension ni de violence du patient, de crainte que, par le fait de la douleur causée, les humeurs surabondantes ne s'épanchent vers la partie et ne produisent apostème. L'égalisation étant faite, soit aussitôt placé sur la

partie un linge trempé dans huile rosat chande, par laquelle la partie soit confortée et défendue et la doulenr soit chassée. Et sur ce linge soit mis l'emplâtre constrictif indiqué au chapitre de la dislocation de l'épaule, et snr l'emplâtre soit mis tampons d'étoupe trempés dans petit vin noir styptique ou dans eau et exprimés, et autour de l'endroit soit fait onction avec le défensif dit immédiatement ci-dessus, au chapitre de la dislocation du genon, afin que le membre soit défendu de l'afflux des humeurs, de crainte qn'il se produise là nn apostème. Et snr ces choses soit fait ligature avec bande large de qnatre doigts, et soient les tours assujettis avec une coutnre. Et soit alors le patient placé pour rester conché, le corps en supination et la jambe élevée avec le pied, afin qne le membre soit mieux préservé du conrs des humenrs. Que l'endroit ne soit point serré douloureusement au moment dn bandage afin qu'il n'enfle point et qu'il ne s'y forme point d'apostème ou qu'il ne s'eugourdisse point (1), par ce qu'il ponrrait deveuir paralytique par cette cause et enfin se mortifier (2). Et ne soit point défait le premier bandage jusqu'à cinq jours; ensuite de trois en trois. Immédiatement an débnt, soit fait phlébotomie de la saphèue on salvatelle du pied opposé, et soit l'évacuation naturelle on artificielle du ventre imposée chaqne jonr au patient. Et la diète, dans la nonrriture et boisson, n'est pas différente ici des cas précédents. Mais si, avec telle dislocation, il y a plaie de telle sorte qu'elle ait besoin de snture, qu'elle soit alors suturée et qne la poudre conservative plusieurs fois dite soit mise par-dessns et, en résnmé, soient la plaie et dislocation traitées comme tu l'as su au chapitre de la fractnre de l'adjutoire et au chapitre de sa dislocation. Et si à la fin de l'affermissement, nne douleur ou dureté sont restées dans la partie, qu'elle soit alors mollifiée en y faisant copieusement chaqne jonr onctions avec l'onguent mollificatif de gommes fait ci-dessus an chapitre de la dislocation de l'épine et des spondyles, à la fin du chapitre.

(1) *Stupidus fiat.*
(2) Se gangrener par compression.

CHAPITRE XXIX

DE LA DISLOCATION DES DOIGTS DU PIED

Lorsque les doigts dn pied ou quelqu'un d'eux se disloquent, cela ne demande rien autre chose sinon que leur égalisation due soit faite par le réparatateur, immédiatement au début, comme tu l'as su plusieurs fois ci-dessus par les canons traitant de cela, placés ci-dessus. Lis cependant la restauration semblable, au chapitre de la dislocation des doigts de la main; et cela demande que l'endroit soit alors recouvert avec l'emplâtre constrictif dit au chapitre de la dislocation de l'épaule. Car cet emplâtre resserre fortement par lui-même les parties du membre les unes vers les autres et les rejoint par sa stypticité; d'où, par nne forte ligature et constriction ajoutées, l'engourdissement se produirait dans le membre et peut-être enfin la mortification. Ou bien, à la place dudit emplâtre, que le doigt ou les doigts disloqués soient enveloppés avec tampons d'étoupe légers, trempés dans vin noir styptique ou eau et bien exprimés, puis roulés dans blanc d'œuf et poudres constrictives plusieurs fois dites; et si de petites attelles sont nécessaires, qu'elles soient convenablement placées sur ces étoupes ou cet emplâtre, de manière à ne pas causer de douleur. Soit fait ensuite sur ces choses ligature convenable et conforme à l'art avec bande large de deux doigts ou d'un pouce, comme j'ai dit au chapitre de la fracture des doigts de la main et de leur dislocation, et qn'elle ne soit pas défaite jusqn'à trois ou cinq jours, à moins qne la doulenr dn patient, ou la tuméfaction et apostèmation de la partie t'obligent à la défaire. Ou même qu'elle soit défaite chaque jour, de crainte que par le fait de

la petitesse et faiblesse du membre il n'y vienne l'engourdissement et, peut-être, qu'il se mortifie et tombe. Mais à la fin de l'affermissement, soit fait copieusement, deux fois par jour, onctious sur la partie avec l'onguent des graisses et gommes fait au chapitre de la dislocation du genou. Que la phlébotomie de la salvatelle du pied opposé, ou saphène, ne soit pas omise, ni l'évacuation naturelle ou artificielle du ventre, ni l'ordonnance de la diète plusieurs fois dite ci-dessus pour l'aliment et boisson. Et je dis que ces choses soient faites, si une intolérable douleur survenait dans le membre; mais pour ce présent chapitre lis le chapitre de la fracture des doigts de la main.

Ici est achevé le livre troisième de l'algèbre et restauration des membres.

LIVRE QUATRIÈME

DE L'ANATOMIE

Dans lequel sont conteuus cinq chapitres sous-inscrits, à savoir :

Chapitre premier. — De l'anatomie et figure de la tête, de la gorge (1) et du cou jusqu'aux épaules, et des membres existant en eux et autour d'eux selon qu'ils peuvent se présenter sous la main au chirurgien.

Chap. II. — De l'anatomie et figures de l'épaule (2), du bras (3) ou soubaisselle (4), ce qui est de la main, des doigts et de l'adjutoire (5).

Chap. III. — De l'anatomie et figure de la furcule (6), des côtes, du thorax, du ventre antérieur (7) et de son épine jusqu'au creux de l'estomac (8).

Chap. IV. — De l'anatomie et figure du ventre extérieur (9), depuis

(1) *Gula.*
(2) *Humerus.*
(3) *Brachium.*
(4) *Subaxilla.*
(5) *Adjutorium.*
(6) *Furcula.*
(7) *Venter anterior.*
(8) *Os stoacmhi.*
(9) *Venter exterior.*

le creux de l'estomac jusqu'aux hanches (1), et des spondyles de cette partie.

Chap. V. — De l'anatomie et figure du ventre, de la hanche, du jarret (2), de la jambe, du pied, des doigts, et des membres existant en eux.

CHAPITRE PREMIER

DE L'ANATOMIE ET FIGURE DE LA TÊTE, DE LA GORGE, ETC.

Quoiqu'il soit promis de décrire l'anatomie (3), l'intention n'a pas été cependant de détailler tous les membres (4) en particulier et de les diviser et nombrer dans chaque membre ; et bien qu'il soit nécessaire d'avouer que les membres simples ne se ramifient point et se divisent à l'infini, cependant ni leurs ramifications ni leurs divisions parfaites ne sont manifestes aux sens ; les divisions ou ramifications des membres ne peuvent même en aucune façon se manifester par quelque voie à certains sens. Lorsqu'un os est coupé, ou un nerf, en travers ou selon la longueur, tu ne vois pas que le sang ou l'humeur en sortent. Et cela est connu de tous ceux qui examinent et observent les coupures de ces membres et des semblables, même lorsque le sujet est vivant. Et tu dois savoir sans doute qu'il sera nécessaire qu'une veine soit trouvée à l'endroit d'où le sang sera sorti, et bien que le sang chaud ait coulé le membre vit par la présence de l'artère, et ainsi

(1) *Ancha.*
(2) *Poples.*
(3) *Determinare de anatomia.*
(4) *Organes.*

les veines et artères se rencontrent nécessairement dans ces mêmes membres, bien que leurs ramifications fines et nombreuses ne soient manifestes aux sens, ni en eux, ni en beaucoup d'autres. Et s'il était possible encore de consigner dans les écrits et d'exposer l'anatomie ou la division ultime et le nombre des membres, il en proviendrait un tel et si grand dégoût que tout serait mis en doute sans exception, ou en faisant quelque exception sans importance. A cause de cela, il me paraît donc meilleur et plus utile de procéder dans l'anatomie comme j'ai promis, en général, c'est-à-dire en exposant le nombre et la forme ou figure, ou la situation de l'endroit, la complexion des membres qui peuvent être manifestes aux sens, afin que tu puisses, avec incisions, cautères et opérations manuelles, procéder en eux sans erreur. Et parce que la tête et ce qui existe dans son intérieur, ou le cerveau, est la racine ou est pris pour la racine en tout le corps et est dit spécialement la racine de la sensation et du mouvement sans lesquels l'animal ne peut rester parfait. Je commencerai, selon cette voie et considération, premièrement par l'anatomie du cerveau, de la tête et des membres existant autour d'eux et en eux. Donc le cerveau est mou et médullaire dans sa substance, et a forme selon la longueur de la tête, et se divise en totalité en trois parties, en antérieure, moyenne et postérieure, qui sont appelées ventres et ventricules, parce que dans ces divisions chaque partie prend la forme comme d'un ventre avec certaine rotondité; et ces ventricules sont des concavités dans lesquelles les esprits animaux séjournent et dans lesquelles ils reçoivent altération et digestion sur ce qu'ils ont reçu dans le cœur (1), afin qu'ils soient aptes à achever les opérations animales, et quoique ces ventricules soient comptés d'une manière générale, comme l'antérieur (2) qui est sensiblement plus grand que tous se divise manifestement en deux

(1) *In quibus alterationem et digestionem recipiunt supra illud quod in corde receperunt.* Il était admis que les esprits vitaux recevaient dans les ventricules du cerveau le complément de l'élaboration qui commençait dans les ventricules du cœur.

(2) Notre ventricule latéral.

parties (1), c'est pourquoi ces ventricules sont dits 4 par quelques-uns; et bien que les deux autres ventricules aient des séparations, ils ne sont pas réputés avoir des divisions, parce qu'elles sont cachées et ne tombent pas du tout sous les sens. Mais il n'en est pas ainsi dans les divisions du premier ventricule en 2 parties, car il se divise en deux parties manifestes. Dans la première portion du premier ventricule se parfait la faculté qui est appelée sens commun ou intelligence (2), qui comprend toutes les formes (3) saisies par les 5 sens et établit son jugement à leur égard, après l'éloignement des choses sensibles de la première faculté et des instruments sensibles extérieurs (4). Dans la seconde partie du premier ventricule se parfait l'imagination (5) qui retient ou conserve les formes saisies par le sens commun. Dans le deuxième ventricule (6) se parfait la pensée (7). Au milieu de ce deuxième ventricule se parfait l'appréciation (8). Dans le dernier ventricule ou le troisième (9) se parfait la mémoire (10). Sur le cerveau est disposé immédiatement certain pannicule très mou, et cependant plus dur que le cerveau, afin qu'il soit sa protection pour que la dureté du pannicule supérieur et de l'os ne blesse point le cerveau. Et ce pannicule est tissé à la manière d'un rets par les artères et les veines, liant et tenant ces artères et ces veines elles-mêmes assujetties ensemble par la solidité de sa constitution panniculaire (11); et il est séparé du cerveau et se continue avec le cerveau en certains endroits au moyen des veines et des artères qui sortent de ce pan-

(1) L'étage supérieur et l'étage inférieur.
(2) *Sensus communis vel phantasia.*
(3) Manières d'être.
(4) C'est le principe de Descartes formulé quatre cents ans à l'avance : *Nihil est in intellectu quod non priùs fuerit in sensu.*
(5) *Imaginatio.*
(6) Ou ventricule moyen de Salicet; notre troisième ventricule.
(7) *Cogitatio.*
(8) *Æstimatio.*
(9) Notre quatrième ventricule.
(10) *Memoria.*
(11) Membraneuse.

nicule et pénètrent les commissures et divisions du cerveau et imbibent sa substance, vivifient et donnent l'esprit vital qui est digéré et modifié par la nature selon qu'il convient aux facultés et opérations animales. Sur ce pannicule ou voile est disposé un autre plus dur que lui, pour protéger de la dureté le cerveau et le premier pannicule, afin qu'ils ne reçoivent aucune lésion de l'os lui-même à cause de sa dureté. Et ce pannicule est tissé, lui aussi, par les artères et veines en mode de rets, liant et tenant les artères et veines elles-mêmes assujetties ensemble par la solidité de sa constitution panniculaire. Et ce pannicule est dur. Et il ne se continue point avec le premier, sauf en quelques endroits par où de fines veines et artères traversent jusqu'au soutien du pannicule supérieur et du cerveau (1), et ce pannicule est appelé dure-mère par les médecins, ou miringe supérieure du cerveau, ou méninge. Ce pannicule plus dur ou supérieur ne se continue pas avec l'os du crâne, afin qu'il ne reçoive point de lui quelque lésion à cause de sa dureté, si ce n'est par quelque commissures et jointures de l'os du crâne par lesquelles les parties panniculaires ligamenteuses sortent avec les artères et les veines capillaires, et de ces parties panniculaires et ligamenteuses se compose, avec toute leur subtance, le pannicule extérieur recouvrant tout le crâne; et ainsi se manifeste quel doute et quelle appréhension se présentent dans l'incision du pannicule sur les commissures et jointures de l'os du crâne et dans la perforation avec le trépan ou la râpe (2) à l'endroit de la jointure ou commissure. Car de l'incision ou perforation en un tel endroit, proviennent nuisance et lésion à la dure-mère et au cerveau. Que l'opération avec le fer ne soit donc pas faite en un tel endroit, s'il est possible de l'éviter. Tu dois savoir en outre que le cerveau, dans la partie antérieure, sous l'os du front, a deux prolongements (3) semblables aux têtes des mamelles (4), dans lesquels se parfait l'opération de la faculté

(1) *Coadiuuamentum panniculi superioris et cerebri.*
(2) *Cum trypano vel raspatore.*
(3) *Additamenta.*
(4) *Capita mamillarum.*

olfactive (1). Et vers l'extrémité des caroncules (2) le voile dur ou pannicule supérieur est perforé afin que les superfluités des parties du cerveau antérieur sortent par cette voie, et le même pannicule est perforé aussi dans la partie qui penche vers le palais, afin que les superfluités du premier pannicule du ventricule et du dernier soient évacués par cette voie. Sur ces pannicules, à savoir la pie mère et la dure mère, sont les os de la tête du crâne (3) qui sont six et un à la fin qui est entre le premier spondyle, au commencement de la nuque, et l'os de la tête, qui s'appelle soutien ou passile (4). Le premier os de la tête est l'os du front et il est appelé coronal (5), et sa forme est comme à la manière d'un demi-cercle, et il a certaines éminences à sa partie antérieure, et il se continue avec l'os du nez à la partie antérieure, à la manière d'une scie, et aux tempes et quelques autres parties il se continue avec la mandibule supérieure à la manière d'une scie. Il se continue aussi à la manière d'une scie avec deux grands os qui s'appellent verruals (6), et il se fait là une figure à la manière d'une croix (7) dont la ligne supérieure serait enlevée. Ces deux verruals se continuent entre eux au milieu de la tête à la manière d'une scie avec l'os lambdoïde (8) nommé de la lettre Λ, et au-dessous de cet os est placé l'os basilaire (9) qui ne se continue pas avec lui (10), mais le soutient et parfait la figure de la tête. Cependant cet os basilaire est appliqué à l'os lambdoïde et est placé et assujetti entre lui et l'os de la mandibule supé-

(1) Bandelettes blanches des nerfs olfactifs, caroncules mamillaires.
(2) *Circa finem caruncularum.*
(3) *Ossa capitis cranei.*
(4) *Sustentaculum vel passile.* Voir au *Glossaire*.
(5) *Os coronale.*
(6) *Verrualia.* Les pariétaux.
(7) Le texte porte : *Ad modum crozolæ seu crucis.*
(8) *Os lambdoïdes.* L'occipital.
(9) *Os basilare.* C'est le sphénoïde pour Salicet.
(10) Salicet veut dire évidemment que l'articulation de l'apophyse basilaire de l'occipital ne se fait pas, à la face postérieure du sphénoïde, *in modum serræ*, puisqu'il s'empresse d'ajouter que l'occipital se continue néanmoins avec le sphénoïde.

rieure, et par ce mode, continnation et position de ces os, la figure de la tête est complètée. Mais sur les côtés de la tête, à savoir à la partie droite et à la partie gauche, sont deux os snr lesquels sont les os et les oreilles (1), et ils s'appellent os mendeux (2), qui ne se continnent pas avec les os verruals et grands, si ce n'est par superposition de partie à partie. Et plus bas, dans ces os, vers la mandibnle intérieure, est nn orifice tortueux, dans l'os qui est appelé pétreux, c'est-à-dire très dur, leqnel os est de la substance de l'os mendeux, à travers leqnel le nerf de l'ouïe passe sur ces os de la tête renfermant le cerveau, an nombre de 6, et un qui est appelé basilaire, qui est à la partie supérieure, soutenant les autres et parfaisant la figure de la tête. Immédiatement sur ces os est nn pannicule lié anx commissures du crâne, fait des pannicules intérieurs et sortant par ces commissures, et ce pannicnle devient fin, et ce pannicule s'étale sur tous les os du crâne (3) et les relie par les parties extérieures. Sur ce pannicule est une peau épaisse, velue, qui est tissée et faite des veines et artères (4) ainsi que des nerfs venant et du premier orifice du premier spondyle (5), et de l'orifice qui est entre le premier spondyle et le second (6) lesquels nerfs sont emmêlés avec les veines et artères et pannicules tissant le pannicule recouvrant l'os de la tête (7); et cette peau devient dure et elle a en elle de fines parties charnues pas bien visibles, ou du moins, différentes de la dite peau, qui font

(1) *Super quibus sunt ossa et aures.*

(2) *Ossa mendosa.* Les temporaux.

(3) Périoste crânien.

(4) Les vaisseaux sanguins sont extrêmement nombreux dans le cuir chevelu. « C'est à ce point qu'une bonne injection transforme les téguments de la voûte du crâne en un lacis inextricable de vaisseaux, à cause des anastomoses que présentent entre elles les différentes artères, soit du même côté, soit d'nn côté à l'autre. » (Tillaux. *Anat. topogr. Vaisseaux de la région occipito-frontale.*)

(5) Branche postérieure de la première paire cervicale : nerf sous-occipital, sortant entre l'occipital et l'arc postérieur de l'atlas.

(6) Branche postérieure de la deuxième paire cervicale : grand nerf occipital d'Arnold, sortant entre l'arc postérieur de l'atlas et la lame de l'axis.

(7) *Panniculi texentes panniculum cooperientem os capitis.*

la chair qui constitue l'épaisseur de cette peau. Sache ceci : que toutes les incisions de la tête se font mieux et selon meilleure forme si elles se font selon la direction des cheveux de la tête, car les nerfs de cette dite peau vont le plus souvent selon cette direction dans le sens de la longueur. De plus, je veux que tu saches que, autant que possible, les incisions ne doivent pas être faites là en travers, quoique selon la direction des rides, excepté celles qui se font au front, qui doivent être faites et procèdent, au contraire, selon la direction des rides. Et à la tête, à la partie antérieure, est disposé le nez qui est fait d'os et de cartilages, et il se continue avec ses deux orifices en haut vers ces deux éminences susdites, semblables à deux têtes de mamelles, qui sont dans l'os du front, dans lesquelles se parfait l'opération de l'odorat (1). Et la partie nerveuse du nez dérive de la troisième paire des nerfs (2), laquelle étant entre le nez et le dessus est propre au sentiment de cet endroit. En outre, le nez a une ouverture au palais, et cette ouverture du palais se continue avec cette ouverture du nez, afin que l'air, lorsque la bouche est fermée, puisse traverser pour la vivification du cœur et rafraîchissement, même aussi pendant l'arrêt du sommeil. Sont aussi disposés et situés sous l'os du front, à la partie antérieure, les deux yeux qui ont été faits avec art par la nature sagace, et fabriqués de sept tuniques et trois humeurs de cette manière : de la partie antérieure du cerveau se détachent en effet deux nerfs assez considérables appelés nerfs concaves (3) par les auteurs, et ils sont de la première paire de nerfs tirant leur origine du cerveau (4), qui, lorsqu'ils se séparent du cerveau, sont réunis un tant soit peu (5) et il

(1) *Operatio odorabilis.*

(2) Pour les anatomistes du temps de Guillaume de Salicet, la troisième paire crânienne comprenait donc une partie de nos paires cinquième (rameaux frontaux, sus et sous-orbitaires, nasaux du *trijumeau* ; ce sont les nerfs sensitifs du nez) et septième (rameaux temporaux, frontaux, orbitaires et sous-orbitaires, palpébraux du *facial* ; ce sont les nerfs moteurs du nez).

(3) *Nervi cōcavi.* Les nerfs optiques.

(4) La première paire crânienne des anciens répond donc à notre deuxième paire.


(5) Le chiasma.

se fait une concavité de ces deux concavités des dits nerfs, et puis ils se séparent. A leur sortie du crâne, ils s'enveloppent ou se revêtent des deux pannicules du cerveau (1) et, lorsqu'ils sont sortis du crâne, il arrive aussitôt qu'il naît d'eux par ramification (2) ou un pannicule ou une tunique appelée pannicule sclirotique ou tunique sclirotique (3), à cause de sa dureté remarquable (4). Et après celle-là, il se fait et il naît aussi de ce nerf ainsi revêtu un autre panniculle ou une autre tunique qui est appelée secondine (5), parce qu'elle est située après le premier pannicule susdit et contient en elle l'humeur vitrée de l'œil. Mais après lui naît un autre pannicule ou tunique qui est appelé pannicule rétine ou tunique rétine (6) parce qu'elle a telle figure, forme et composition très fine, et ce pannus retine (7) comprend en lui la moitié de l'humeur cristalline (8), et de ce pannicule en est produit un autre dit arané (9) parce qu'il a telle figure et composition dans sa substance, et il comprend en lui (10), dans cette tunique, la moitié de l'humeur cristalline, et il fait le globe avec la tunique rétine. Mais après le pannicule rétine ou la tunique rétine, prend naissance un autre pannicule ou une autre tunique dite uvée (11) parce que dans sa forme, figure et disposition elle paraît avoir ressemblance avec le raisin ou avec l'enveloppe du raisin; et ce pannicule est perforé dans le milieu, et ce pannicule est appelé pupille (12), et il se resserre et se dilate selon qu'il sera nécessaire afin que l'opération visuelle soit parfaite et

(1) La pie-mère et la dure-mère qui accompagnent le nerf optique jusqu'au point où il se perd dans le globe de l'œil.
(2) *Ramificative.*
(3) *Scliroticus aut sclirotica.*
(4) σκληρὸς, dur.
(5) *Secundina.* La choroïde.
(6) *Retinus aut retina.*
(7) *Pannus retinus.*
(8) *Humor crystallinus.* Le cristallin.
(9) *Araneus.*
(10) *Inter se.*
(11) *Vuea.*
(12) *Pupilla.*

complêtée par l'humenr cristalline(1) Et il comprend dans son intérieur tonte l'hnmeur albuginée (2) qni est nécessaire à la conservation et défense de l'humeur (3). Et cette humenr blanche sortirait par l'ouverture du panniculé nvé, si elle n'était recouverte par quelque chose. La production d'un autre panniculé qui est dit corné (4) ou tnnique cornée, à cause de la ressemhlance qu'il parait avoir avec nne corne lucide (5), noire (6), a donc été nécessaire. Et ce pannicule ou cette tunique se fait du pannicule ou de la tuniqne sclirotique susdite et, avec lui, il est liant (7) tont l'œil circulairement. Et parce qne ce lien n'était pas encore hien ferme, la sagace et docte natnre a voulu, pour le mienx (8), ponr que le lien fnt plus solide, faire nn autre pannicule plus fort que les dits autres, et alors elle a fait avec art, elle a composé nn certain pannicule ou tunique qni est appelé conjonctive (9), qui comprend tont l'œil, excepté la noircenr (10), et elle naît dn pannicule reconvrant le crâne à l'extérieur, dit almnchate (11), duquel nous avons parlé plns haut, qui est composé et tissé des parties panniculaires et pénétrant la commissure dn crâne, et aussi des pannicules du cerveau. Et pour ce, il est manifestement évident qu'inciser les veines ou phlébotomiser en travers (12) celles qui sont apparentes au front est avantageux contre les humeurs qui affluent de la tête aux yeux, et tu feras soigneusement attention à cela dans la pratique. En outre de cela, viennent aussi aux yeux, par l'orifice de l'œil qui est au crâne (13), d'autres nerfs de la seconde paire des nerfs dn

(1) *Ut ab humore crystallino operatio visualis perficiatur et compleatur.*
(2) *Humor albugineus.*
(3) L'humeur cristalline : le cristallin.
(4) *Panniculus seu pannus corneus, aut tunica cornea.*
(5) Diaphane
(6) C'est-à-dire à travers lequel apparait la teinte de l'iris.
(7) *Ligans.*
(8) *Propter melius.*
(9) *Coniuntiua.*
(10) L'auteur veut dire *excepté la cornée.*
(11) *Dicto almuchati.*
(12) *Ex transuerso.*
(13) Tron optique et fente sphénoïdale.

cerveau (1), lesquels nerfs donnent aux yeux le mouvement et la sensation au moyen desquels ils sentent les choses nuisibles ou favorables (2). Et par ces choses tu peux aussi comprendre comment la phlébotomie de la veine du front et aussi la phlébotomie domestique (3) des veines lacrymales des yeux, ou qui sont du côté du nez, est avantageuse aux maladies humides des yeux et surtout sanguines, par leur affinité avec les endroits des yeux. Mais au-dessous des yeux, à la partie antérieure et sous le nez, est la mandibule supérieure qui se compose de 14 os (4); mais leur composition et réunion est cachée et non bien sensible. Et à cause de cela je ne ferai point pour chacun mention de leur réunion ou séparation pour sa composition (5); mais tous ceux-là sont supposés un seul os quant à l'opération manuelle. Et dans la mandibule supérieure elle-même sont placées ou s'insèrent 16 dents chez quelques-uns, mais chez quelques autres 14 seulement. Au-dessus de ces os de la mandibule, qui ci-dessus n'ont été supposés qu'un, est placé un pannicule qui est fait et tire son origine du pannicule recouvrant l'os du front, et de la troisième paire des nerfs du cerveau, et en partie de la quatrième paire, et en partie aussi de la cinquième et de la deuxième paire des nerfs de la nuque; et de la troisième est fait la peau avec les veines et artères, et le peu de

(1) Pour les anciens, la deuxième paire crânienne comprenait donc une partie de nos paires cinquième (branche ophthalmique du trijumeau avec ses divisions frontale, nasale et lacrymale, nerfs sensitifs); troisième (nerf moteur oculaire commun), quatrième (nerf pathétique) et sixième (nerf moteur oculaire externe, ces trois derniers moteurs); plus le ganglion ophthalmique du Grand Sympathique qui se trouve accolé au nerf optique, ce qui constitue l'ensemble des nerfs passant par le trou optique et la fente sphénoïdale.

(2) *Res nociuæ et iuuatiuæ.*

(3) Du côté interne.

(4) Ce sont les os avec lesquels s'articulent les maxillaires supérieurs et qui, pour les anciens, composaient la mandibule supérieure. Ces os sont au nombre de sept pour chaque maxillaire supérieur, savoir : l'ethmoïde, le vomer, le palatin, l'os malaire, l'os unguis, le cornet inférieur et l'os propre du nez.

(5) Pour la composition de la mandibule.

chair (1) qui lui sont propres, c'est-à-dire la peau recouvrant ledit os lui-même. Et les nerfs qui sont dans cet ensemble, venant des nerfs des paires nerveuses (2) qui sont du cerveau et de la nuque, donnent la sensation et le mouvement aux membres de la face, du palais et du nez (3). Et il en est surtout ainsi lorsque ces nerfs entrent dans la composition des muscles mouvant ces parties. Il convient donc et tu feras bien attention que les incisions qui se font à l'endroit de la mandibule supérieure et du nez se fassent selon le plissement (4) de cet endroit Car dans ce membre les rides vont dans le sens de la direction des nerfs et des muscles de la face et du nez. Mais de la deuxième et troisième paire des nerfs de la nuque et aussi de la quatrième viennent les nerfs aux muscles des mâchoires et de la mandibule (5), qui meuvent les mâchoires et la mandibule inférieure (6). Mais cette mandibule inférieure se compose de deux os qui se réunissent l'un à l'autre au menton à la manière de scie (7), et par la partie postérieure ils se réunissent par une nodosité avec la mandibule supérieure (8), dans laquelle (9) sont implantées 16 dents chez quelques hommes, 14 chez d'autres et 20

(1) Muscles canin, releveur de l'aile du nez et de la lèvre supérieure.

(2) Branches et rameaux nerveux.

(3) L'auteur fait allusion au nerf sous-orbitaire pour la région sous-orbitaire répondant à l'os maxillaire supérieur, aux branches palatines du nerf maxillaire supérieur pour le palais, et aux nerfs que j'ai rappelés plus haut pour le nez.

(4) *Rugatio.*

(5) Salicet dit ici *mandibule* quand il parle d'une branche d'un maxillaire considérée isolément, et *mâchoire* quand il parle d'un maxillaires considéré dans son entier.

(6) Masséters, temporaux, ptérygoïdiens externe et interne, actionnés par les rameaux des branches terminales du nerf facial, et non point par les nerfs des deuxième, troisième et quatrième paires cervicales constituant le plexus cervical dont la branche antérieure va se perdre dans les téguments de la joue et du menton, mais ne pénètre pas dans les parties profondes.

(7) Suture en dents de scie.

(8) Articulation condylienne du maxillaire inférieur dans la cavité glénoïde du temporal, lequel est un des 14 os constituant, pour les anciens, la mandibule supérieure, comme on l'a vu un peu plus haut.

(9) Mandibule inférieure.

chez quelques-uns (1), et ces dents supérieures et inférieures sont reliées aux mandibules au moyen des ligaments et pannicules venant du dit pannicule recouvrant l'os de la mandibule supérieure et les reliant les unes avec les autres, et au moyen des pannicules reliant l'inférieure au menton (2). Car tous ces pannicules et lieus proviennent dudit pannicule recouvrant l'os du crâne, qui est fait des pannicules du cerveau. Et pour cela il est manifestement évident pour toi, et tu reconnaîtras bien comment la douleur des dents affecte le cerveau et la tête par leur intermédiaire et amène, à cause de cela, une douleur générale dans toute la tête. Et entre la mandibule supérieure et l'inférieure, dans l'intérieur de la bouche, est placée la langue qui est espèce de chair molle, blanche, comme veineuse, musculeuse (3), nerveuse, etc., recevant de la 6e paire des nerfs du cerveau le nerf sensitif, mais de la 7e paire le mouvement (4). Et il y a là deux veines qui apparaissent lorsque la bouche est ouverte et que la langue est levée (5). Et ces veines sont phlébotomisées à cause de maladie, du moins chaude, de la langue, et à cause de l'apostème qui se fait à sa racine. Mais il est à remarquer que telle phlébotomie de la langue ne doit pas être faite de quelque manière que ce soit, si la phlébotomie générale on, au moins, la ventousation aux épaules avec incision n'a pas précédé, ou quelque moudification avec quelque médecine ou clystère, parce que la phlébotomie des veines de la langue, à moins que quelqu'une de ces choses n'ait précédé, appelle la matière surabondante vers la gorge, et la maladie est augmentée, principalement si le corps est replet ou styptique (6). Mais après les mandibules et sous les os

(1) « On connaît les nombreuses anomalies signalées quant au nombre des dents. » (Tillaux, *Anat. topogr. Région dentaire.*)

(2) Voir Introduction, p. XLVI.

(3) *Lacertosa.*

(4) Pour les anciens, la sixième paire crânienne, fournissant à la langue ses nerfs sensitifs, comprenait donc une partie de nos paires cinquième (nerf lingual) et huitième (nerf glosso-pharyngien); et leur septième paire crânienne, fournissant à la langue ses nerfs moteurs, répondait à notre neuvième paire (nerf grand-hypoglosse).

(5) Veines ranines.

(6) Resserré, constipé.

verruals, à la partie droite et gauche, sont disposées les oreilles sur l'os pêtreux, dur, perforé, de la substance de l'os mendeux (1), qui a dans sa perforation de nombreuses involutions et tortuosités dans son trajet, et procède ainsi jusqu'au nerf de la cinquième paire du cerveau, par lequel nerf se fait l'ouïe (2). Et sur cet os nait une sorte de cartilage étalé dans lequel sont les nerfs sensitifs venant du pannicule recouvrant l'os dn crâne, et il y a chez quelques-nns des parties molles charnnes ; et il y a quelques replis demi-circnlaires des veines et nerfs qui guident le médecin pour l'incision selon cette forme, lorsque l'incision est nécessaire. Et au-dessous de la tête, à la partie postérieure, est immédiatement la nuque sur laquelle sont disposés les spondyles du cou qui sont 7, de laquelle nuque dn cou 7 paires de nerfs naissent et sortent des orifices des spondyles (3), de manière que la première paire sort du premier orifice du spondyle, lequel orifice est vers le commencement de la nuque, où la nuque se sépare du cerveau, et elle s'épanouit snr la peau de la tête et devient partie de ses muscles (4). Mais la seconde paire sort du second orifice, lequel est entre le premier spondyle et le second, et s'élève aussi à la peau de la tête, et lui donne le tact et, dans une certaine proportion, se mêle aux muscles du cou et des mâchoires et leur donne le mouvement. Mais la troisième paire sort du troisième spondyle et se répand en partie à l'endroit des mâchoires pour leur mouvement et, en partie. aux muscles des spatules. Et la quatrième paire sort de l'orifice supérieur du quatrième spondyle et se dirige vers le muscle du dos et, en partie, vers les muscles de la partie antérieure et de la poitrine. Et la cinquième paire sort de l'orifice supérieur du cinquième spondyle et se distribue en partie aux mus-

(1) De même composition que le temporal.

(2) Pour les anciens, la cinquième paire crânienne répondait donc à notre septième paire.

(3) Salicet ne compte que sept paires de nerfs à la région cervicale au lieu de huit, parce que l'atlas (*os passile* ou *sustentaculum*) n'était pas compté an nombre des vertèbres.

(4) *Et fit pars musculorū eius.*

cles du diaphragme (1) et, en partie, aux muscles mouvant la tête et, en partie, aux muscles des spatules. La sixième paire sort de l'orifice supérieur du 6e spondyle. Et la septième paire sort de l'orifice du 7e spondyle; et à leur sortie elles se distribnent en haut et en bas aux muscles de l'œil et de la tête, des spatules, du thorax et de la gorge. Après les nerfs et les muscles sont disposées au cou des veines et des artères, visibles et cachées. Mais les veines et artères visibles au cou sont deux après les oreilles, dont l'incision est très redoutable, parce que de leur incision, à cause de l'affinité qu'elles contractent avec le cœur, le cerveau et le poumon, résulte la syncope et suffocation (2), ou autre défaillance grande, ou l'écoulement trop abondant de sang qui n'est pas facilement arrêté et d'où, le plus souvent, résulte la mort. Il apparaît donc manifestement que tous les apostèmes du cou, et les incisions qui doivent être faites au cou, doivent être faites dans le sens de la longueur de la gorge et du cou, à cause de la composition et situation des membres du cou, et de l'origine des nerfs en cet endroit. Et les veines et artères susdites, qui sont très unies les unes aux autres (3), doivent être bien examinées et évitées, d'autant que d'assez grandes artères cheminent aussi et sont placées en ce lieu an-dessous des susdites veines visibles et grandes indiquées, de manière que dans cet endroit une veine ne pourrait être coupée ou perforée sans qu'une artère ne fut coupée aussi, et de leur coupure résulterait ce qui a été dit. Et sur la partie antérieure, sur les spondyles du cou, est placé le conduit de l'estomac du côté de la gorge, lequel est appelé meri ou œsophage (4), par lequel passe à l'estomac la nourriture et boisson; et il est composé de veines et d'artères, de lacertes et de nerfs venant de la 6e paire susdite des nerfs du cerveau (5). Et il est contigu, du côté de la

(1) Nerf phrénique que l'on faisait naître de la cinquième paire cervicale exclusivement.

(2) *Suffocatio.*

(3) *Quæ ad inuicem continuatæ sunt valde.*

(4) *Canna stomachi ex latere gulæ, q̄ appellatur meri, aut œsophagus.*

(5) Rameaux œsophagiens et pharyngiens du pneumogastrique. La

gorge, avec le conduit du ponmon (1) on avec la trachée artère, ce qui est la même chose, qni est composée de cartilages, et de nerfs (2), et de lacertes venant anssi de la 6ᵉ paire des nerfs dn cervean; et elle est rugueuse, et elle a dans sa composition des sortes de demi-circonférences (3) vers la partie extérienre en contact avec le meri ou condnit susdit de l'estomac. Elle a nn certain poli et doncenr et, dans sa partie snpérienre elle a l'épiglotte comme nn opercule, afin qu'au moment de manger et de boire l'aliment ou antre chose n'entre en elle, ni autre chose nocive, comme l'air on à la maniére de l'air. Et tu comprendras par l'épiglotte cette saillie qni est dans la gorge, an bont du conduit, laqnelle saillie, avec la figure qu'elle fait et amène (4), est nécessaire dans l'action de parler, pour prodnire les diverses voix. Mais sur ledit opercule et conduit est fait snr la racine de la langne une sorte d'instrument qui adhère au palais, à l'extrémité, qui est appelé uvnle, à cause de la ressemblance avec une sorte de grappe (5), qni est nécessaire ponr la division de l'air et le rendre propre à produire les diverses voix, et surtout lorsqu'il (6) conserve sa forme et figure due et natnrelle. Et à cause de cela, lorsqu'il excède la mesnre et empêche la voix, on le coupe afin qu'il soit un meilleur instrument ponr les diverses voix. Mais sur ces conduits sont diposés des nerfs grands et petits, visibles et cachés, qui viennent de la 6ᵉ paire ou de la 7ᵉ des nerfs dn cervean et se mêlent aux mnscles du cou et de la gorge,

sixième paire crânienne des anciens répond donc à notre huitième paire.
« L'œsophague (voye du manger et boire) est de substance moyenne entre chair et nerf, à raison qu'il est composé d'une membrane nerveuse et l'autre charnue. Et est tissuë de filamens droits, pour l'attraction de la viande que nous voyons quelques fois estre si subite aux gens famileques, qu'à peine on a le loisir de la macher. » (Amb. Paré, le quatriesme liure, chap. XX.)

(1) *Canna pulmonis.*

(2) Rameaux trachéens du pneumogastrique.

(3) *Semicirculi*, les anneaux de la trachée.

(4) *Figura quam facit et inducit.*

(5) *Uva.* C'est l'essaim d'abeilles qui pend à une branche, et c'est dans ce sens que le mot *uva* est employé ici.

(6) Cet instrument, l'uvule.

des nerfs des troisième et quatrième paires de la nnqne (1). Mais anx parties domestique et sylvestre dn condnit dn poumon sont deux autres veines cachées, d'autres veines visibles et considérables qui s'appellent guides (2), et andessous d'elles sont deux antres veines de l'incision on perforation desquelles le sang choit an poumon d'où elles viennent immédiatement; et le ponmon sympathise avec elles à cause de cette affinité et liaison, et il est empêché dans son opération comme dans l'anhélation (3). Le cœur sympathise anssi avec elles à cause du poumon, parce qn'il ne peut recevoir de lni l'harmonie (4) et rafraîchissement de l'air, on parce que, dans l'abondance du sang qui l'obstrue, il se fait an cœur la suffocation de la chaleur et des esprits (5) et ainsi, enfin, la mort snbite. Et à cause de cela, les incisions qui se font à la gorge, pour quelle cause qu'elles se fassent, doivent se faire selon la longueur, et nous devons éviter au moins toutes les veines communes (6) et grandes de la gorge, autant que possible, et spécialement les dites deux grandes guides (7). Car toute

(1) *Miscentur musculis colli et gulæ ex neruis tertii et quarti parium nucæ*. On a remarqué que l'auteur attribuait anx nerfs l'origine des muscles « *faits des nerfs* ». D'autre part, Plaute, Térence, Pline, Cicéron ont fréquemment employé la préposition *ex* dans le sens de *avec*.

(2) *Guidez*. Les jugulaires.

(3) *Anhelatio*.

(4) *Modulamen*.

(5) *Caloris et spirituum suffocatio*.

(6) *Cōmunes venæ*.

(7) « Or presque tous ont en horreur la saignée de ces veines (v. organiques, on guidez, ou guidegi) et la condamnent sur toutes, comme si c'estoit conper la gorge à un homme. Et c'est d'autant qu'ils pensent n'estre possible que le sang soit arresté sans une ferme ligature, laquelle est fort dangereuse an col, pour la crainte de l'estouffement. Halyabbas n'a pas esté de cet aduis. Et certainement l'ouverture de ces veines n'est pas à craindre, veu qu'il est très facile de pouruoir soudain à leur playe, de sorte que le flnx de sang y soit empesché mesmes sans ligature, en cette manière. Le malade tourne son col d'un costé ou d'autre, tant qn'il pourra, la teste estant hanssée, lors on piquera de la lancette l'endroit ou la veine sera bien apparente, aprés qn'on l'aura frotté, et pressé le front d'un bandage. Quand on aura tiré dn sang à suffisance, que le malade retourne son col à sa situation première et moyenne, dequoy il aduindra qne la playe faite en la veine sera connerte et bonchée de sa peau à l'en-

veine de la gorge a au-dessous d'elle une artère cachée au moyen de laquelle elle a très grande et immédiate affinité avec le cœur et le poumon, pour quoi toute incision de cet endroit est redoutable pour les causes dites, comme il est manifestement évident aux sens. Et tu sauras ici que la gorge se continue avec la furcule de la poitrine (1) à l'endroit qui s'appelle boite de la gorge ou concavité (2); et le cou se continue avec la partie postérieure, avec le huitième spondyle qui est le commencement des spondyles du thorax; et il se continue aussi avec l'os de la spatule quasi jusqu'à l'épaule (3), afin de se mouvoir plus solidement et mieux lorsque ce sera nécessaire, pour que sa forme paraisse plus belle, plus noble et plus artistique (4), etc.

CHAPITRE II

DE L'ANATOMIE ET FORME DE L'ÉPAULE, DU BRAS ET DE L'ADJUTOIRE ET DES DOIGTS DE LA MAIN, ETC.

Après le cou et la gorge, au côté droit et gauche est disposée une épaule (5), dans laquelle trois os sont assemblés, à cette fin que sa forme paraisse et soit meilleure, plus belle et plus avantageuse pour le mouvement et opération; desquels le premier est l'os de la spatule (6) dont

droit qu'elle n'est point blessée, et ne sera pas besoin d'aucun bandage à retenir le sang ». (Nicaise. La *Grande Chirurgie* de Guy de Chauliac, note de la page 409, extraite des *Annotations* de Joubert.)

(1) *Pectoris furcula.* C'est la « *forchette* » que forment les deux clavicules articulées au sternum.

(2) *Piscis gulæ* (pour *pixis*), *seu concavitas*, creux sus-sternal.

(3) *Quasi usq̄. ad humerum.*

(4) *Artificiosior.*

(5) *Humerus.*

(6) *Os spathulæ.*

la forme, du côté du cou et de la partie postérieure, est ayant une largeur à la manière de l'instrument avec lequel les fourniers (1) déposent et retirent le pain du four. Et dans sa largeur est une certaine lame (2) qui s'étend jusqu'à la tête de la spatule, du côté de l'épaule, passant par son milieu jusqu'à la grande largeur qui est du côté du cou (3), sur laquelle grande largeur est un certain cartilage (4), et il s'étale par trois spondyles de la poitrine jusqu'aux sept spondyles du cou (5). Mais de l'autre côté, vers l'épaule, cet os de la spatule a une certaine largeur ou grosseur, et au bout de cette grosseur est une certaine vacuité qui s'appelle boîte de la spatule (6), dans laquelle boîte la tête ronde de l'adjutoire du bras se place et roule selon qu'il convient à l'opération de ce membre. Et cela a été fait tel en telle figure, afin que l'épine de la poitrine et le cou restent fermes dans leurs positions, et que le mouvement de l'adjutoire dans l'épaule se fît mieux et plus sûrement, et pour que la dislocation de l'adjutoire ne fût pas produite par toute cause légère. Et par là il est manifestement évident que l'os de l'adjutoire ne se disloque pas en arrière. Mais à la partie antérieure est disposée une tête de la furcule dans l'épaule, et elle est contiguë à l'os de la spatule, et c'est le deuxième os des trois os de l'épaule, afin de maintenir ce membre dans sa plus constante fixité et de soutenir cette partie, pour qu'elle ne se laisse pas aller facilement en avant, et parce que cet os, dans cette sienne contiguïté, est dérivé de l'os de la spatule, afin que la forme de la partie soit plus belle et pour qu'il n'empêche point le mouvement ni le vertèbron de l'adjutoire. A cause de cela il peut se disloquer en dedans. Après ces os, sont des ligaments, pas bien sensibles, qui lient et joignent (7) ces os l'un à l'autre; et au milieu de la dite boîte est certain liga-

(1) *Furnarius*, celui qui met les pains au four.
(2) *Acies*, l'épine de l'omoplate.
(3) Le bord spinal de l'omoplate, le plus long.
(4) Probablement l'arcade fibreuse du muscle rhomboïde.
(5) Cet épanouissement, tel que l'auteur le décrit, pourrait être le rhomboïde réuni par confusion avec les muscles superficiels de la nuque.
(6) *Vacuitas quæ appellatur piscis spathulæ.*
(7) *Continuant.*

ment considérable (1) maintenant et reliant le vertèbron avec la boîte, de la rnpture dnquel, on distension avec séparation, la restanration immédiate de la dislocation dn vertèbron est qnelquefois tellement empêchée, qu'il n'est pas rétabli à sa place qu'il ne s'en échappe de nonveau après la restanration. Mais le troisième os de l'épanle est l'adjutoire qui, à l'extérienr, est bossu à la partie domestique et concave à l'intérienr (2). Mais cet os est médulleux, pour que dans son étendue et à canse de sa rareté (3), il reçoive fomentation de la moelle, si c'est nécessaire, duquel os la tête supérieure est ronde et entre avec lui dans la boîte de la spatnle, comme je l'ai dit plus haut, et là elle tourne et elle est en ce lieu en contiguité avec les deux autres, au moyen des ligaments, comme j'ai dit. Mais l'antre extrémité de l'adjutoire se continue au coude avec un os qui a torme semblable à la petite roue (4) avec laquelle l'eau est tirée des puits, dans laquelle rotule entre le focile supérieur (5); et tu sauras que le focile supérieur est le moindre et qu'il s'etend à partir du doigt pouce jusqu'à cette rotule du coude (6), et l'autre focile, l'inférieur, est long et confinant aussi aux mains, et s'étend du côté sylvestre, à savoir du doigt auriculaire an coude (7), et il est au-dessous de l'adjutoire et de sa rotule avec une sorte d'éminence et d'étendue en forme de bec (8), et fait la forme pointue du coude lorsqu'il se fléchit. Et cela a été afin que cet endroit reste mieux affermi avec la tête de l'adjutoire fixée à la rotule, et afin que, par le fait de la position du focile majeur sur la tête de l'adjutoire, la dislocation ne se fasse pas pour une cause légère. Cet endroit est solide-

(1) Le tendon de la lougue portion du biceps.

(2) *Quod exterius seu in parte domestica est gibbosum, et interius côcauum.*

(3) *Propter eius raritatem. Raritas*, qualité des choses qui ne sont point condensées.

(4) Ou poulie, *rotula*. Salicet veut parler de la trochlée et du condyle de l'humerus.

(5) Articulation radio-condylienne.

(6) Le radius.

(7) Le cubitus.

(8) L'olécrâne.

ment relié par des ligaments forts et insensibles, afin que la forme du membre et sa disposition se conservent par la bonne fixation de ces os; et afin que les poids, lorsqu'ils sont soulevés, puissent être soutenus par lui, de manière que le bras ne soit pas entraîné vers la partie sylvestre ou extérieure, et le focile inférieur, ou grand, autour de son éminence, il prend la forme demi-circulaire. Mais ensuite sont disposés les deux fociles qui, dans leur agencement et celui du bras tout entier, sont contigus l'un à l'autre au-dessous du coude jusqu'à la main, au moyen de ligaments; et un focile entre dans le grand comme par une insertion (1); et l'un et l'autre des fociles ont un ajoutage (2) à l'endroit où ils se joignent avec les os de la rasète (3) lesquels os de la rasète sont huit; et quatre d'entre eux sont disposés autour de l'extrémité des deux fociles, et les quatre autres se joignent avec les os du peigne de la main (4) et s'attachent les uns aux autres. Et ces os de la rasète manquent de moelle à cause de leur dureté et de l'épaisseur de leur substance. Mais les os des fociles ont de la moelle pour le motif donné relativement à l'adjutoire, et quoique cela n'apparaisse pas dans le petit focile aussi manifestement que dans le grand, il y a là, cependant, certaine rareté ou porosité (5) de la substance de ce petit focile, dans laquelle se trouve certaine humidité en manière de moelle, ou qui a l'apparence de moelle. Mais après les os de la rasète de la main sont disposés les os du peigne qui sont quatre (6), et ils sont reliés avec eux par une sorte de voisinage (7), et ils se joignent par l'autre extrémité noueuse avec les quatre os des doigts et non avec les os du pouce, parce que le premier

(1) *Et intrat unum focile in maius quasi insertive.* C'est la surface articulaire inférieure et interne du radius qui se fixe dans le cubitus ou grand focile.

(2) *Additamentum.* L'auteur désigne les apophyses styloïdes du cubitus et du radius.

(3) *Raseta manus*, le carpe.

(4) *Pecten manus*, le métacarpe.

(5) *Raritas uel porositas.*

(6) Le métacarpien du pouce n'était pas compté. (Voir *Pecten manus* au *Glossaire*.)

(7) *Vicinitas.*

grand os du pouce se continue seul à l'extrémité du focile supérieur à l'endroit de la jointure (1). Et cela a été afin qu'il put se mouvoir mieux et plus fortement, et qu'il fut réuni plus convenablement à ces quatre doigts. Mais dans chacun des doigts de la main sont trois os qui sont reliés entre eux par des nœuds (2), au moyen de ligaments. Mais sur ces ligaments sont disposés des nerfs venant de la 6e paire des nerfs des spondyles du cou, et des 7e et 8e (3), desquels, avec la chair simple (4) et les ligaments de ces os, se font les muscles qui meuvent l'épaule, l'adjutoire, le coude et le bras ou les fociles, et des extrémités de ces muscles naissent des cordes (5) desquelles les doigts se meuvent et les membres intérieurs, desquels muscles un grand est évident au milieu de l'adjutoire, de manière qu'une certaine partie est au côté domestique, et l'autre au côté sylvestre, desquelles parties se détachent des cordes mouvant les bras des divers côtés (6); et il en est un autre évident, allant le plus souvent vers la partie sylvestre, et il s'étale sur le bras, duquel muscle se détachent diverses cordes aidant vers l'intérieur et l'extérieur selon la nécessité (7). Après ces muscles sont disposées les veines apparentes et cachées, l'une desquelles vient d'une division de la veine axillaire ou de la veine qui se montre dans l'aisselle et elle se dirige à travers l'épaule et la partie supérieure du coude et s'appelle cèphalique (8), laquelle vient de la veine dont une partie monte au cerveau et l'imbibe avec ses membres (9), et celle-ci nourrit les membres des bras; elle

(1) C'est-à-dire que le premier métacarpien est compté comme première phalange du pouce, à cause des mouvements propres dont jouit ce premier métacarpien.

(2) *Nodose.*

(3) C'est le plexus brachial moins la cinquième paire.

(4) *Caro simplex.* (Voir au *Glossaire.*)

(5) *Chordæ.*

(6) Le biceps.

(7) Le triceps.

(8) *Transit per humerum, et partem superiorem cubiti, et uocatur cephalica.*

(9) La veine céphalique s'abouche dans l'axillaire ou dans la sousclavière, laquelle constitue le tronc brachio-céphalique avec la jugulaire interne.

est ainsi nommée de cette affinité. Mais de cette veine hnmérale (1) vient nne antre veine apparente qni traverse les parties apparentes de l'adjntoire du bras, c'est-à-dire qui s'enroule à travers l'adjntoire et le bras, et à travers le côté sylvestre dn bras, à la manière d'nn cordon tordn, et à cause de cette forme elle est appelée cordon du bras (2). Mais de la veine axillaire inférieure (3) vient nne autre veine qni traverse dans la profondeur jusqn'au coude, et là elle apparaît à la partie inférieure du coude, et elle s'appelle basilique (4), et elle se dirige en bas avec le focile inférieur et sylvestre (5), et elle se ramifie et se manifeste à la main, entre le doigt annnlaire et l'auriculaire; et là elle s'appelle salvatelle hépatique on splêniqne (6). Mais de l'humérale et de l'axillaire céphalique inférieure naît et apparaît une certaine veine qui est dans le pli dn bras, au milieu, et elle s'appelle pourprée ou noire, on commnne, ou mère par quelques-uns, et elle sert communément aux parties inférieures, à canse de cela elle est appelée commune (7), et sons chaque veine apparente est placée une artère cachée (8). De ces muscles ainsi placés, artères, chair et de qnelques autres parties des nerfs sensibles venant de sa composition, se fait cette peau extérieure sensible, et là les membres apparents sont nourris par des veines apparentes. Et par ces choses il est assez évident combien, dans l'incision de ces endroits, il faut procéder prudemment et adroitement, et aussi dans les parties de ces endroits. Car tous les muscles, cordes, artères et nerfs se dirigent selon la longueur depuis l'épaule

(1) *Ab illa humerali uena.* L'auteur veut dire *veine de l'épaule.* Il décrit les veines en partant des confluents et en allant vers les divisions.

(2) *Funis brachii.* D'après Castelli, James, J. Cloquet, ce serait la veine médiane. Mais Salicet la prolonge sur toute la longueur du bras.

(3) C'est-à-dire de la partie inférieure de la veine axillaire.

(4) Voir *Introduction*, p. XLVIII.

(5) Le cubitus La veine cubitale.

(6) Voir *Salvatella* au *Glossaire.*

(7) C'est la médiane on médiane commnne que Salicet fait naître (toujours en partant du confluent), de l'*humérale* (il veut dire probablement la médiane basilique) et de l'*axillaire céphalique inférieure* (sans doute la médiane céphalique).

(8) *Et sub istarum qualibet manifesta, est occulte arteria situata.*

jusqu'à l'extrémité des doigts. Ces endroits réclament donc l'incision et la cautérisation dans le sens de la longueur. Il est évident aussi comment la veine céphalique qui est au pli du coude à la partie supérieure, et qui se manifeste du côté du focile supérieur mineur et passe entre le doigt pouce et l'indicateur à la main, vient de la tête et des parties de la tête; et aussi comment la veine qui est à la partie supérieure du coude, qui passe sur le focile inférieur et la main entre le doigt annulaire et l'auriculaire, vient du foie et de la rate (1), en tant qu'elle se sépare d'une certaine partie de veine qui nourrit les membres inférieurs (2), et cette veine, dans cet endroit de la main, s'appelle salvatelle. On sait comment la veine dite commune sert aux membres supérieurs et inférieurs, laquelle veine apparait manifestement au milieu du pli du coude; et cela est parce qu'elle naît de l'humérale supérieure et de l'axillaire inférieure, et elle est composée par elle, comme il apparait manifestement. Tous les os d'une main, dont il est fait mention, sont donc au nombre de 31. Et cela a lieu si nous faisons une séparation (3) entre la rotule et l'adjutoire; et si non, ils sont alors 30 seulement (4). Tu sauras également ici que toutes les veines qui du foie viennent en haut (5), dérivent du petit rameau de la grande veine tirant son origine du foie (6), et cette veine se divise

(1) Le texte porte *deseruit*, de *desero*, abandonner. (Voir *Salvatella* au *Glossaire*).

(2) Voir *membrum* au *Glossaire*. Les anciens disaient que les veines servaient à « nourrir » les tissus. « Et noteras que ces rameaux ne descendent point sans se communiquer aux parties par lesquelles ils passent, selon l'exigence d'vne chacune, ainsi que tu peux voir dedans la figure des veines : à l'imitation deqnoy tu vois qu'il faut que les voituriers de marchandise payent le passage de leur marchandise et voiture, par toutes les terres qu'ils passent, au seigneur d'icelles. » (Amb. Paré, le sixiesme liure, ch. XXI.)

(3) Pour *distinction*.

(4) Les anciens comprenaient sous le nom de *grand bras* ou *grande main* le bras, l'avant-bras et la main proprement dite. Ce qui fait quatorze os aux phalanges, cinq au métacarpe, huit au carpe, deux à l'avant-bras, un au bras, en tout trente os, et trente-un si l'on considère la trochlée et le condyle comme un os à part et qui serait soudé à l'humérus.

(5) Veines sus-hépatiques.

(6) L'auteur veut parler de la veine cave supérieure.

en deux parties dont l'une vient au diaphragme (1) et l'autre va à la capsule du cœur, et à sa sortie de cet endroit se divise, et une de ses parties se continue alors avec l'oreillette droite du cœur, et alors elle se divise en 3 rameaux dont l'un entre dans la concavité du cœur, le second s'étend sur la surface du cœur, et le troisième s'étend à travers les parties intérieures de la poitrine jusqu'à la furcule (2). De ce rameau de la furcule naît un rameau qui va à l'épaule et à l'aisselle (3), et un autre rameau passe par les parties intérieures de la gorge et va au cerveau et à la tête (4) et aux membres supérieurs, et là il se termine selon la nécessité due. De là apparaît donc, d'après cette dite division, combien grande est l'affinité des dites veines avec la tête, le cœur et le foie.

CHAPITRE III

DE L'ANATOMIE ET FIGURE DE LA FURCULE, DU THORAX, DES CÔTES

Sous la gorge, à la partie anterieure, sont disposés les deux os de la furcule, qui sont bossus à l'extérieur, mais concaves à l'intérieur, des deux têtes desquels l'une se continue avec l'épaule, et l'autre avec le sommet de la poitrine; et à l'extrémité de chacun de ces os est un cartilage, et l'étendue de ces os se prolonge, avec continuité, de la boîte de la gorge (5) jusqu'un peu au-dessous des mamelles (6); et là, dans cet endroit, est exactement et

(1) Branches diaphragmatiques.
(2) Tronc veineux brachio-céphalique.
(3) Veine sous-clavière.
(4) Veine jugulaire interne.
(5) *Piscis gulæ*.
(6) Par le sternum.

proprement le creux de l'estomac (1), ou vacuité inférieure de la poitrine ; et cette vacuité, avec ladite continuité de longueur (2), s'appelle proprement le thorax (3). Mais l'arrangement de ces os avec les côtes existant en cet endroit même, et avec l'épine postérieure, s'appelle en terme propre la poitrine (4). Mais toutes les côtes du corps sont 12 qui se continuent avec les 12 spondyles du dos, et ces 12 spondyles s'appellent de la poitrine. Mais les autres spondyles qui sont cinq s'appellent spondyles des reins. Lesquelles 12 côtes de la poitrine se courbent à la manière demi-circulaire ou d'un arc ; desquelles 12 côtes l'extrémité postérieure de sept d'entre elles se continue avec les spondyles du dos et la plus grande est celle du milieu, et l'extrémité antérieure se continue et s'insère aux cartilages des 7 os de la poitrine (5). Les autres côtes de ces 12 sont courbées aussi à la manière d'un arc, mais elles ne se continuent jamais ou ne se joignent au thorax, mais aux spondyles postérieurs ; et elles se nomment côtes postérieures ou fausses. Et lorsque leurs extrémités qui sont à la partie antérieure, vers l'ombilic, sont pressées, on les sent se fléchir vers l'extérieur, attendu qu'elles n'ont point de support comme les sept grandes côtes qui se continuent aux os de la poitrine et reçoivent d'eux fixation et affermissement. Entre ces os du thorax et entre la concavité des côtes et des 12 spondyles de la poitrine est placé le cœur, et il penche d'après sa position plus vers la partie gauche, et d'après sa pointe plus vers la droite (6), et le poumon est situé dans le même vide et penche, selon sa position, plus vers la partie gauche. Il y a là aussi un voile nerveux, qui est du genre du diaphragme, et divise la poitrine par le milieu selon sa moitié et selon sa longueur, de manière qu'une

(1) *Os stomachi, seu inferior uacuitas pectoris.*

(2) Le sternum « continuité d'os qui va de la boîte de la gorge jusqu'un peu au-dessous des mamelles ».

(3) *Thorax.*

(4) *Pectus.*

(5) Le sternum. Voir *Cassus pectoris* au *Glossaire.*

(6) *Et declinat secundū suam situationem uersus partem sinistrā magis, et secundū eius acuitatem magis uersus dextram.*

partie du poumon est séparée manifestement de l'autre (1). Et ce voile se continue divisant le poumon par le milieu et la poitrine avec les 12 spondyles postérieures de la poitrine. Et cette division du thorax n'a pas été pour autre chose que pour le cas où il surviendrait un fâcheux accident à une moitié du poumon, la nature pût s'aider dans l'attraction de l'air et se conserver avec l'autre moitié, et cette prévoyance de la nature a été à cause de l'importance de la perfection de son opération, et à cause de sa nécessité. Et à cause de cela il y a un autre pannicule tissé de veines et d'artères, etc., dans lequel le cœur est proprement enveloppé, et il s'appelle capsule du cœur (2); et il vient et se continue avec le pannicule divisant la poitrine moyenne (3) selon la longueur, et il est de même composition avec lui. Du premier spondyle de la poitrine jusqu'au dernier, lequel premier spondyle est le huitième de tous les spondyles, en commençant à la naissance de la nuque, viennent et sont disposés les nerfs sensibles et moteurs de la poitrine elle-même. Et je veux que tu saches ici que les muscles et nerfs de la poitrine elle-même, certains sont moteurs par la volonté, et ceux-là viennent, pour la plupart, de la 6e et de la 7e paire des nerfs du cerveau et aussi de la nuque, et certains sont moteurs naturellement et par la nature de la composition du thorax lui-même Et cela est connu par la condition et cas de l'apoplectique, chez lequel le thorax se meut au moment de l'attaque d'apoplexie (4); et à ce moment la poitrine ne se meut pas par la vertu ou influence de l'esprit animal venant du cerveau, puisqu'à ce moment l'oppilation (5) et l'interception (6) sont parfaitement et totalement faites entre le cerveau et les voies descendant vers ces parties, comme c'est communément l'opinion de tous les auteurs, de manière que les vertus sensitives et motri-

(1) La cloison des médiastins.
(2) *Capsula cordis*, le péricarde.
(3) *Pectus medium.*
(4) *Accessio apoplexiæ.*
(5) *Oppilatio.*
(6) *Clausio.*

ces ne peuvent, avec les esprits animaux, descendre à travers les nerfs. Ce mouvement est donc absolument naturel et non volontaire, comme cela est évident. Mais les veines allant au pannicule divisant la poitrine par le milieu (1) et allant nourrir la poitrine (2) se détachent du second petit rameau de la grande veine ayant son origine dans la gibbosité du foie (3), lequel rameau va au diaphragme (4) et, du diaphragme, va au pannicule divisant la poitrine selon la longueur; et viennent avec ceux-ci d'autres veines du troisième rameau des veines engagées dans l'oreillette droite du cœur lui-même (5). Mais les artères qui vont au pannicule et à la poitrine viennent, par ramification, d'un rameau unique détaché de la grande artère qui naît à l'oreillette gauche du cœur, et chaque artère passe en se ramifiant auprès de chaque veine, afin que quels membres que ce soit qui sont nourris par quelle veine ou quelles veines que ce soit, soient vivifiés et conservés par ces artères passant sous ces mêmes veines. Tu dois également savoir ici que toutes veines et artères apparentes qui viennent pour nourrir et vivifier les membres de la poitrine et du thorax, spécialement à la partie extérieure, vont selon la direction des côtes et os de la poitrine ou du thorax, et spécialement les grands nerfs tortueux (6) venant pour la composition des muscles de la poitrine, ayant leur origine à la nuque ou aux spondyles de la poitrine. Il apparaît donc manifestement aussi

(1) Veines médiastines.

(2) Veines vertébro-costales.

(3) C'est le bord postérieur du foie, au point où les veines sus-hépatiques se jettent dans la veine cave inférieure, laquelle veine cave inférieure serait, d'après l'auteur, « la grande veine ayant son origine dans la gibbosité du foie » et il lui donnerait pour origine les veines sus-hépatiques; et ce second petit rameau d'où se détachent les veines médiastines et vertébro-costales ne peut être que la veine azygos qui « communique toujours par une ou plusieurs branches plus ou moins volumineuses avec la veine cave inférieure ». (Jamain, *Anatomie*.)

(4) Veines diaphragmatiques. Elles ont cependant des confluents distincts.

(5) Veine cave supérieure avec ses branches médiastines, mammaire interne et diaphragmatique supérieure.

(6) *Nervi magni torti.*

de quelle manière doivent être incisés les apostèmes de ces endroits, parce qu'il convient, le plus souvent, que cette opération soit faite selon la direction des côtes. Et ainsi il n'y aura aucune appréhension qu'il ne résulte une lésion du nerf selon le contraire de sa direction, ce qui est fort utile pour le malade et pour les opérations finales (1). En effet, telles incisions qui se font selon la direction des rides et des côtes rendent plus rapides la guérison de l'endroit, et la cicatrice plus belle et plus convenable pour la propre et due figure et forme du membre lui-même.

CHAPITRE IV

DE L'ANATOMIE ET FIGURE DU VENTRE EXTÉRIEUR DEPUIS LE CREUX DE L'ESTOMAC JUSQU'AUX HANCHES, ET DES SPONDYLES DE CETTE PARTIE.

Après les côtes, à la partie antérieure et du côté de la partie extérieure, est premièrement la peau recouvrant l'estomac et les intestins, et elle se continue, avec certaine mollesse, jusqu'à l'os de la cuisse (2), et tout cet endroit est mon jusqu'à ce point; et cette peau s'appelle antérieure ou postérieure du ventre, et sous cette peau sont disposés en cet endroit les muscles nécesaires, et ils sont au nombre de huit, et nous dirons leur composition, et nous l'avons déjà dite. Outre ces muscles, à la partie intérieure est disposé certain pannicule rugueux contenant le zirbus (3) et les intestins, de la rupture duquel pannicule

(1) Incarnation, consolidation, &c.
(2) *Os fæmoris.* C'est le pubis et l'ischion, pour Salicet. (Voir au *Glossaire.*)
(3) *Zirbus*, l'épiploon.

rugueux, qni s'appelle siphac (1), arrive la descente dn zirbns et des instestins dans la bourse des testicnles. Et même qnelquefois il se fait seulement nne éminence à la cnisse à cause de la descente de l'un ou de l'autre de cenx-ci ; et alors les médecins instruits savent que la rnptnre du siphac n'est pas bien grande, laquelle se guérit facilement avec emplâtre, repos et position couchée sur l'épine et le dos, le corps en supination, sans aucnne marche. Au-dessous de ce siphac est placé l'os de la cuisse qni est comme fait d'une manière demi-circulaire, si ce n'est qu'à la partie supérieure il a certaine éminence qui s'appelle plane (2), et il se relie aux aines avec les hanches pour faire une distance (3) et ponr sontenir cet endroit par sa dureté. Mais de son ligament ou de ses ligaments sort un certain corps nerveux, semblable à un ligament, au-dessous duquel et an-dedans duquel existent de nombreuses et grosses artères et veines an-delà de ce que lui méritent son étendne et volume ; et ce corps ainsi veineux, artériel, nerveux et tendineux est le membre viril (4) au hont duqnel est chair très sensible et recouverte de peau, afin qu'elle soit défendne des nnisances extérieures, et afin que dn frottement de sa pean sur la tête de la verge, et du mouvement en avant et en arrière, soit obtenue délectation plus grande dans le coït, par laquelle soit émis sperme meilleur et plus abondant, et ponr que les vases spermatiques (5), par l'extention de la verge amenée par le mouvement de la peau sur elle, rejettent (6) mieux le sperme lui-même, et que les follicules (7) le chassent à l'extérieur. En outre, deux canaux descendent du siphac, desquels, lorsque les follicules intérienrs et les bourses des intestins se dila-

(1) Siphac, le péritoine.

(2) *Quē dicitur pāna.*

(3) Ou écartement. *Ut distantiā faciat.*

(4) « Sa substance est composée de peau, muscles, teudous, veines, artères, nerfs, et très gros ligameuts. » (Guy de Chauliac, *Gr. Chir.*, premier traité, doct. II, ch. VII, Anatomie.)

(5) *Uasa spermatica.*

(6) *Euomat.*

(7) *Folliculi.* Les vésicules. On disait *folliculus fellis aut choleræ* pour désigner la vésicule du fiel.

tent (1), sont engendrées anssi les tuniqnes dans lesqnelles sont placés et se continnent les testicules eux-mêmes. Avec cela, viennent aussi des parties inférieures aux parties des testicnles des branches des veines qui descendent des reins avec de multiples circonvolutions (2), et elles sont entourées de chair glandnlense et blanche d'une certaine manière, laqnelle chair transforme à tel point tout ce qu'il y a de sang en elles qu'elle le fait blanc, et alors cette chair envoie ce blanc aux testicules et là le sperme est parfait (3) et formé. La aussi sont ensuite produites deux ouvertures qui vont à la verge, de laquelle verge l'érection se fait lorsqne ses vases et ouvertnres s'emplissent d'nne ventosité èpaisse (4), et ses veines d'une grande humidité, et les artères d'esprit et chaleur considérables. Et lorsque ces vases du sperme sont excités par l'abondance dn sperme ou son acnité et piqûre, alors telle agitation ne cesse pas jusqu'à ce que le sperme lui-même soit rejeté et chassé. Mais du pannicule extérienr, lorsqn'il se tend à l'endroit de la cuisse et du didyme (5), on sur les canaux qui viennent du siphac, se fait la bonrse extérienre des testicules (6). Mais chez la femme, à la place de la verge chez l'homme, le col de la matrice a été formé, et à cause de cela la matrice a été nerveuse afin qu'elle put s'étendre et s'agrandir au moment de l'acconchement et du coït et chaque fois qu'il devait être nécessaire, et

(1) C'est-à-dire quand les testicules descendent de la cavité abdominale dans les hourses.

(2) Les veines spermatiques qui vont se jeter dans la veine cave inférieure et quelquefois dans la veine rénale.

(3) *Perficitur*. L'anteur a vouln décrire l'épididyme.

(4) *Grossa uentositas.*

(5) *Didymos* (voir au *Glossaire*).

(6) « Ses tuniques sont quatre en nombre, à sçovoir deux communes, & deux propres. Les denx communes, sont le scrotum venant du vray cuir, & la charnue, qui est faicte dn pannicnle charneux. receuant illec grande multitnde de vaisseaux, à canse desquels est ainsi appellée. Les deux propres sont, l'Erythroïde qui vient de l'apophyse, du Péritoine, descendant auec les vaisseaux Spermatiques, laquelle appert rouge, tant pour ses vaisseaux, que pour les muscles suspensoires des testicules; et l'autre Epididymis on Dartos, prenant son origine de la membrane des vaisseaux spermatiques Préparans ». (Amb. Paré, le troisiesme liure, ch. XXVIII.)

elle a avec cela deux ajontages (1) qui s'appellent cornes, et au-dessons de ces ajoutages elle a des testicules (2), et elle est à la manière de verge virile renversée (3), et la tête de son col tonche les testicnles (4) an moment de l'émission dn sperme et les excite, afin que le sperme soit mieux chassé vers la concavité de la matrice et la tête du col, et elle s'étend à la vulve de la femme. Et là, dans cet endroit, au moment du coït, le membre viril s'introduit dans la vulve et le col de la matrice. La matrice est proprement placée entre l'intestin colon ou rectal et la vessie, et la matrice est plus longue qne la vessie (5), et elle est liée avec les hanches et l'épine par des ligaments lâches et non point stricts, afin qu'elle puisse se mouvoir bien librement et s'agrandir, surtout au moment de la conception et de l'accouchement. Après la fin des 12 côtes et de lenrs spondyles, sont disposés à la partie postérieure les cinq spondyles des reins, et ils se continuent à la partie inférieure vers la queue avec l'os ultime (6), lequel os

(1) *Additamenta.*

(2) « Pour parler à la vérité de telle chose, faut sçauoir que la différencs du masle d'auec la femelle, n'est que chaleur, le propre de laquelle est de pousser dehors, comme le froid de retenir au dedaus : de là vient que les testicules aux masles peudent dehors, aux femelles sont reserrez eu l'enclos du bas-ventre. Parquoy il aduient qu'en quelques masles, qui sont de plus froide nature, lesdits testicules demeureut cachez iusques à ce que le feu de ieunesse vienne à les pousser dehors ». (Amb. Paré, le huictiesme liure, chap. XVIII.) — « Ce que l'homme a au dehors, la femme l'a au dedaus, taut par la prouidence de nature, que de l'imbecillité d'icelle, qui n'a peu expeller & ietter dehors lesdites parties, comme à l'homme. » (Amb. Paré, le troisiesme liure. chap. XXXIV.)

« *L'amarry* est le champ de la génération humaiue, et par conséquent l'organe qui reçoit la semeuce... Sa forme est ronde, auec deux cornes, ou bras cellulez : au chef desquelles est vu petit testicule plauté d'eu haut... Elle est comme la verge renuersée, ou mise au dedans. » (Guy de Chauliac, *Gr. Chir.*, premier traité, doct. II, ch. VII, Anatomie.)

(3) *Et est ad modū virgē uirilis ūersē.*

(4) Les ovaires.

(5) « Elle a aussi sa longueur, de huict ou neuf doigts. » (Guy de Chauliac, *Gr. Chir.*, premier traité, doct. II, ch. VII, Anatomie.)

« Monte quelque peu plus haut que le fonds de la vessie. » (Amb. Paré, le troisiesme liure, ch. XXXIV.)

(6) *Os ultimum*, le sacrum.

parait être composé de trois os cachés, et est assimilé aux spondyles. Mais l'os de la quene (1) est cartilaginenx, leqnel os se compose de trois parties, et sa troisième partie, la dernière, est cartilagineuse, comme simple. De chacun des orifices de ces spondyles simples sort nn nerf de l'os de la qnene. Il sort un nerf senlement qui n'a qu'un orifice (2), et les nerfs venant de ces 5 spondyles viennent à la composition des 8 mnscles susdits dn ventre extérieur (3) et de la veine ramifiée de la grande veine descendant aux reins par deux rameaux, et sa part de la grande veine séparée du foie (4), ou ses rameaux venant par le dos et la partie extérienre pour la nourriture de ces membres et muscles du ventre (5). Et de la grande artère descendant an diaphragme viennent des rameanx à ces parties extérieures et 8 muscles du ventre, lesquels rameaux (6) vivifient et échauffent ces endroits. Dans cette concavité sont logés tous les membres nutritifs (7), et sur ces membres nutritifs et au-dessous des membres spiritnels (8) est un certain membre nerveux composé de muscles, de grandes veines et d'artères, et il se meut d'après le mouvement d'inspiration et d'expiration, et il est divisant les membres nutritifs des spirituels, et il s'appelle diaphragme, et il tient lieu d'une peau ou d'éventail (9) dans cette opération, et lorsque le membre est blessé, soit dans sa composition, soit dans son opération nécessaire et utile, la blessure est jugée incontinent incurable, même simplement mortelle. Mais sous le diaphragme, dans la partie droite, est placé naturellement le foie auquel a été

(1) *Os caudē*, le coccyx.

(2) *Vnus tantū egreditur neruus qui nō habet nisi unu foramen.*

(3) Grand oblique, petit oblique, grand droit et transverse, pour chaque côté de la paroi antéro-latérale de l'abdomen.

(4) Veine cave inférienre que l'autenr fait venir du foie par le réticule.

(5) Veines diaphragmatiques inférieures, rénales, vertébro-lombaires, spermatiques, utéro-ovariques (plexus pampiniforme), &.

(6) Branches viscérales et pariétales fournies par l'aorte abdominale.

(7) *Nutritiua mēbra :* les intestins, le foie, le réticule.

(8) *Spiritualia mēbra :* les poumons et le cœur.

(9) *Corium aut flabellum.* « C'est un muscle duquel l'opération est pour haleiner. » (Guy de Chauliac, *Gr. Chir.*, premier traité, doct. II, ch. VI.)

relié le réticule (1) qui est la racine de toutes les veines intérieures et extérieures ; et il a dans sa concavité, dans son milieu, la vessie du fiel, ou le petit sac ou follicule de la cholère (2), de laquelle vessie deux vases ou deux canaux se séparent, dont l'un porte la cholère pour conforter les intestins, pour que leur vertu expulsive soit confortée et que la viscosité se sépare des fèces, et l'autre porte la cholère à l'estomac pour conforter la digestion (3). Mais dans la partie gauche est logée la rate, et elle est reliée au foie au moyen de veines et d'artères (4) et de voies par lesquelles un peu de superfluité est conduite du foie à la rate, et la rate elle-même envoie de ce peu de superfluité à l'orifice de l'estomac, par les voies dues, pour qu'il conforte l'appétit, et elle en envoie quelque partie pour conforter le réseau de l'estomac lui-même et des intestins (5). Au milieu d'eux est l'estomac dont la partie supérieure est resserrée et l'inférieure très ample, et sa partie infime se termine à l'endroit de l'ombilic, et il s'appelle Premier vase (6) dans lequel la nature fait et accomplit d'abord la digestion générale (7). Avec le fond de l'estomac lui-même dans lequel, principalement, la faculté digestive est vigoureuse, se continuent les intestins qui, selon certaine différence visible et apparente, sont au nombre de six. Et d'abord le Duodenum ainsi appelé parce que sa longueur est de 12 doigts pouces du corps dont il est. Le second après celui-là s'appelle Jejunum parce qu'il est toujours trouvé vide, et dans celui-là spécialement et dans le duodénum et dans le fond de l'estomac sont enfoncées et tissées ensemble les veines mésaraïques (8) par lesquelles le foie attire

(1) *Reticula.* Réseau des veines sus-hépatiques. « *Zirbus, seu reticula, aut omentū, quod idē est.* » (Salicet, lib. secund., cap. XV.) Le zirbe (l'épiploon), le réticule et l'omentum étant la même chose, et le réticule étant « la racine de toutes les veines », cette racine est constituée en réalité par les branches d'origine de la veine porte ventrale.

(2) *Cystis fellis, seu sacculū, seu folliculum choleræ.*

(3) C'est une des grosses erreurs anatomiques de Salicet.

(4) Le tronc cœliaque.

(5) *Rete ipsius stomachi et intestinorū.*

(6) *Primum vas.*

(7) *Digestio vniuersalis.*

(8) *Venæ mesaraicæ.* L'auteur comprend sans doute les veines courtes

à soi la pureté de l'aliment deja digéré (1), et ces membres, par leurs forces propres, poussent au foie cette même pureté. Mais avec l'intestin Jejunum se continue l'iléon, ou grêle, ou long intestin (2). Mais après lui est disposé le Borgne (3), et il est ainsi dit parce qu'il n'est pas percé, si ce n'est en une de ses parties, à la manière d'une bourse (4). Avec celui-ci se continue immédiatement le Colon ou intestin globuleux (5) dans lequel se forment les fèces et avec ce colon se continue le Longaon ou intestin droit (6). et il se dirige droit sur quelques spondyles des reins (7), et il a son fondement à l'anus. Et cinq grandes veines entourent l'orifice même de l'anus en manière de globe, auxquelles le foie (8) et la rate surtout envoient un sang épais mélancholique. et lorsque ces veines s'ouvrent elles s'appellent hémorrhoïdes. Sur cet intestin droit, chez l'homme, et vers la cuisse, est placée la vessie qui est le vase de l'urine, nerveuse, dont le col cependant est charnu le plus souvent (9), et elle a en elle deux tuniques (10), et en elle sont veines et artères fines, tissées ensemble, desquelles elle acquiert l'aliment et la vie. Et son col passe sur (11) l'os de la cuisse, et son prolongement se retrécit

et la veine splénique avec les mésaraïques qui viennent de l'intestin mais nullement de l'estomac.

(1) *Puritas cibi iam digesti.*

(2) *Ileos, seu gracile, seu longum intestinū.*

(3) *Monoculus*, le cæcum.

(4) *In modū saccæ.* L'auteur fait allusion à l'appendice iléo-cæcal.

(5) *Colon siue globosum intestinū.*

(6) *Longaon, seu rectum intestin*[u]. « Le premier après le ventricule, est nommé Ecphysis, c'est-à-dire naissance, ou duodene, c'est-à-dire douzain : le second ieune ou vuide : le troisiesme subtil : le quatriesme aueugle : le cinquiesme, colon : le sixiesme, droit ou longaon (*rectum siue longum*). » (Guy de Chauliac, *Gr. Chir.*, premier traité, doct. II, ch. VI. Anatomie.)

(7) Le rectum est uniquement en rapport, en arrière, avec la symphyse sacro-iliaque gauche et toute la longueur de la courbure sacrée.

(8) La veine petite mésaraïque formée en partie par les plexus hémorrhoïdaux constitue l'un des troncs formant la veine porte ventrale.

(9) La prostate.

(10) Le *syphac* ne formant à la vessie qu'une tunique incomplète, restent les deux tuniques musculeuse et muqueuse.

(11) *Super.* Dans le sens de *au delà* (Virg. Sall.).

dans sa sortie vers l'extérienr, et son canal se fait, chez l'homme, à la manière d'une grande veine, et il entre dans la composition de la verge, et il passe jusqu'à la chair de la verge (1), au-dessous de la verge, laquelle chair de la verge il perce aussi alors par le milieu, et par cette partie sort l'urine. Sont aussi chez l'homme deux orifices an moins, l'un par leqnel l'urine est chassée, et celui-ci se continne, comme je l'ai dit, avec le col de la vessie. Mais l'autre est l'ouverture par laqnelle est chassé le sperme (2), et cette ouvertnre se continue avec les vases spermatiqnes à l'intérieur. Mais ces deux ouvertures sont faites dans la chair de la verge, au-delà d'une ouverture par laquelle la nature chasse le sperme pendant le sommeil, et elle leur est différente, mais elle ne m'est pas connue. Mais cela ne se retronve pas dans la vessie de la femme, parce que le col de sa vessie est très courbé, et son sperme chemine aussi par cette voie et n'est pas poussé au-dehors, mais dans la concavité de la matrice. Et à cause de sa brièveté, la nature est puissante ponr chasser toute superfluité contenue en elle, par laquelle la pierre pourrait se produire facilement. Mais à la fin des 12 spondyles des côtes et snr le premier spondyle des reins, au côté droit et au côté gauche, sont placés, en dedans, les deux reins, et le droit est plus haut que le gauche (3), des concavités desquels se divisent deux canaux, et ils descendent jusqn'à ce qu'ils s'enfoncent dans la tnnique extérieure de la vessie, et par ces voies et selon ce mode l'urine passe des reins à la vessie, et ces voies sont appelées par les anteurs pores uritides ou uretères (4). D'après ces choses, il est évident qne la direction des nerfs venant des spondyles des reins, et les veines et artères se dirigent le plus souvent, au ventre et à l'aine, selon leurs rides, et cela est toujours bon, afin qne les incisions de ces endroits et les cautères soient faits selon elles.

(1) *Caro virgæ*. Le tissu spongieux ou érectile.

(2) Ainsi l'auteur ne signale qu'un orifice éjaculateur.

(3) En réalité, « le rein descend un peu plus bas à droite qu'à gauche, en raison de la présence du foie. » (Tillaux, *Anat. topogr.*)

(4) *Pori vritides : seu vreteres. Porus* signifie *canal* ou *trajet*. Amb. Paré disait : *Le pore uretère, le pore cholagogue.*

CHAPITRE V

DE L'ANATOMIE DE LA HANCHE, DU JARRET (1), DE LA JAMBE, DU PIED, DES DOIGTS ET DES MEMBRES EXISTANT EN EUX.

Les os des hanches sont deux, l'un placé à la partie droite, l'autre à la gauche, et dans chacune de leur partie chacun se continue avec l'os ultime de l'épine et il (2) se compose de trois parties qui sont semblables aux spondyles des reins. Et dans cette partie de la hanche est un cartilage très large, dont la forme est faite à la manière d'un demi-cercle, et à l'autre extrémité il a une grosseur manifeste dans laquelle est une certaine cavité qui est appelée boîte de la hanche (3), dans laquelle est contigu (4) ou entre l'extrémité ronde de l'os de la cuisse qui est appelé vertébron, et cet endroit est lié par de forts ligaments insensibles. Au milieu de la boîte est un certain ligament au moyen duquel le vertébron est attaché à cette boîte, lequel ligament (5), lorsqu'il est brisé ou distendu, quand l'os du vertébron sort de sa place, bien qu'il soit rétabli par le médecin, la jointure ne reste pas à sa place mais elle s'échappe (6), et n'est pas guérie parfaitement sans que le patient boite. Et le signe de la malice (7) de ce

(1) *Poples.*

(2) L'os ultime. L'auteur a déjà dit, dans le chapitre précédent, que l'os ultime ne se compose que de « trois os cachés et assimilés aux spondyles. »

(3) *Piscis anchæ.*

(4) *In qua contiguatur.*

(5) Ligament interarticulaire.

(6) *Resilit.*

(7) *Malitia.* Défectuosité résultant de la rupture.

ligament est qne lorsqne le vertébron est remis parfaitement, cette restanration ne dnre pas, ni ne s'affermit, mais se défait toujonrs. Après la boîte est disposé l'os de la cnisse (1), qui est nn, médulleux, bossu en dehors, concave en dedans, dont l'extrémité supérieure entre dans la dite boite de la banche, et est très ronde, et est attachée avec un ligament, comme j'ai dit, et là elle jone an moment dn monvement de la jambe, du pied et de la cuisse. Mais l'autre extrémité, l'inférieure entre dans la boîte dn focile majenr (2) et là elle est contiguë avec les denx fociles de la jambe, et elle est liée par de forts ligaments insensibles; et cela est ainsi en chaqne nœud, de penr qne les membres ne sentent quelque nuisance du mouvement ou frottement. Sur cette jointure qui est au genou est placé nn os rond, cartilagineux (3), qui est dit œil du genou et, par certains, meule (4). Au-dessous du genou, sont disposés les fociles de la jambe, qui sont médulleux aussi et sont contigus, selon leur longneur, jusqu'an talon (5). Mais le majeur, et plns long et plus gros, s'appelle focile inférieur; mais le mineur, et plus fin et plus court, s'appelle focile supérieur. Et c'est cela qui fait l'échine de la jambe (6). Et ils ont tous deux à leur bout même, à la partie inférieure, deux ajontages, et ils sont contigus avec l'os du talon auqnel est joint un os qui est appelé cheville (7). Mais à la partie inférieure est adjoint l'os qui

(1) *Os coxæ.* C'est le fémur que l'anteur désigne ainsi. L'ischion et le pubis anxqnels il donne le nom d'*os fœmoris* se trouvent à peine indiqués au commencement du précédent chapitre.

(2) *Piscis focilis maioris* (sous-entendu *cruris*). Surfaces articulaires du tibia avec le fémur.

(3) « Rotule ou Palette du genoüil : laquelle est vn os extérieurement cartilagineux. » (Amb. Paré, le sixiesme liure, chap. XXXVI.)

(4) *Oculus genu et a q̄busdā mola.*

(5) « Le moindre focile est de la part externe, et syluestre, descendant un peu soubs le genouil (où il est planté) iusques an pied s'adionstant là auec l'autre focile faisant la cheuille externe. Guillaume de Salicet, et Lanfranc son sectateur, disent le contraire, et mal. Qui le veut voir, il pourra rendre tesmoignage de la vérité. » (Gny de Chauliac, *Gr. Chir.*, premier traité, doct. II, chap. VIII, Anatomie.)

(6) *Schina cruris.*

(7) *Cauicula.* C'est l'astragale.

est appelé carih (1) ; par lesquels os, ou de l'os du calcaneum, de la cheville et dn carib la rasète dn pied est assemblée, laquelle, selon quelques-nus, est composée de trois os, et selou certains de quatre, ce qui est plns vrai (2). Mais le peigne fait snite à la rasète, leqnel peigne se compose de cinq os, anxquels os et au peigne du pied font suite les os des doigts du pied, an nombre de 14, parce que dans chaque doigt du pied sont trois os, excepté au ponce dans lequel il n'y en a que deux, attendn qu'il n'a pas besoin de grand mouvemeut et que ce ue n'est pas nécessaire à cause de la forme des doigts lorsqu'ils se plieut, parce que ces doigts ue preunent pas cette forme ui cette flexiou, mais dans le ponce cela a été plus nécessaire et, à cause de cela, le ponce u'a pas en trois os. Donc, comme ou le voit, les os de tout le pied avec la hanche sont d'une part 31 (3). Des trous des 5 spondyles et du dernier trou de l'os ultime se divisent les nerfs qni se ramifient, et vieunent par la partie postérieure à la hauche selou nne certaiue longueur, et donnent à ces eudroits la sensation et le mouvement, et se mêlent avec les ligaments et la chair, et il se fait après cet endroit, à la cuisse, nu grand muscle qui s'étend comme par toute la cuisse, duquel se séparent à chaque extrêmité les cordes mouvant les parties inférienres et supérieures, et spécialement le genou et la jambe (4). Et deux grandes cordes se manifes-

(1) *Carib.* Probablement le scaphoïde.

(2) Sans doute, selon que le cuboïde est compté comme faisant partie de la rasète du pied, ou non. Quant aux cunéiformes, on n'en tenait pas compte. Ce sont, dit Salicet, de « *petits os sans nom* ». — Voir au commencement du chap. XXI du deuxième livre. L'auteur y décrit différemment la rasète du pied.

(3) Pour les anciens, le membre inférieur tout entier constituait le *grand pied*, « les iambes ou grands pieds. Le grand pied, ou grand iambe, dure depuis la joincture Ischie, iusques au bout des orteils. » (Guy de Chauliac, *Gr. Chir*, premier traité, doct. II, chap. VIII, Anatomie.) — En comprenant comme le veut l'auteur, l'os de la hanche (*os anchæ*, l'iléon) avec le grand pied, celui-ci se compose de 31 os : l'os de la hanche 1, le fémur 1, la rotule 1, les os de la jambe 2, du tarse 7, du métatarse 5, des orteils 14.

(4) Le triceps de Cruveilhier.

tent sous le genou en retirant et en étendant (1) tous ces nerfs avec les muscles et ligaments selon la longueur de la jambe (2). Sont faits aussi des rameaux de ces nerfs venant des orifices des spondyles des reins et de l'os ultime, les muscles grands et petits dans la jambe, des extrémités desquels naissent les cordes qui meuvent les membres supérieurs et inférieurs, le genou, le pied et les doigts; et se font au genou, dans sa profondeur (3), et à l'échine de la jambe, certaines compositions de nerfs et de muscles nobles par nature, lesquels nerfs et muscles par leur infiltration (4), lorsqu'ils sont blessés ou piqués, portent leur nuisance et grande douleur aux racines, tellement et de telle manière, que le médecin, quelque prudent (5) qu'il soit, ne peut, par nulle ingéniosité de sa part, découvrir quelque remède qui empêche ce malade de mourir. Et ces plaies de ces endroits sont très redoutables à cause des rameaux des veines et artères descendant des reins (6), lesquels rameaux se séparent du rameau de la grande veine qui tire son origine du foie (7), et les rameaux des artères se séparent des artères venant du grand rameau de la hanche droite du corps lui-même au diaphragme (8), et du diaphragme elles descendent par le dos et se mêlent en contiguité avec les muscles et les nerfs, en long, jusqu'à l'extrémité des doigts (9). Et de toutes ces

(1) *Retrahendo & extendendo.* C'est l'action des muscles fléchisseurs et des extenseurs.

(2) Ces deux grandes cordes sont les parois du creux poplité, constituées en dehors par le biceps, en dedans par les demi-membraneux, demi-tendineux, droit interne et couturier.

(3) *In fontibus ipsius.*

(4) *Infiltratio.* Dans le sens de *connexion*.

(5) *Prudens*, avisé.

(6) C'est-à-dire de la région lombaire.

(7) Veine cave inférieure. (Voir chap. IV.)

(8) L'aorte considérée depuis le diaphragme jusqu'au bassin. Le passage de l'aorte à travers le diaphragme « duquel l'opération est pour baleiner. » (Guy de Chauliac, *Gr. Chir.*, premier traité, doct. II, ch. VI, Anatomie), était l'endroit principalement important de son parcours, les artères étant « le lieu du sang du sang spirituel. » (Guy, doct. I, ch. IV.)

(9) Guy de Chauliac ne donne guère plus de détails anatomiques que Guillaume de Salicet. Il ne dit pas un mot des artères du membre infé-

choses il se fait que la peau extérieure des membres est et nourrie et vivifiée. Il apparaît donc manifestement comment les incisions de ces endroits doivent se faire selon la longueur des côtes et leur courbure, et comment elles doivent être pratiquées sur les hanches et les spondyles des reins selon la longueur, et non selon la longueur de tout le corps. Et les cautères de ces endroits doivent se faire aux membres de la même manière, selon ces directions.

Ici est achevé le livre quatrième de l'anatomie.

rieur. Quant aux veines, il les mentionne afin qu'on puisse les « phlébotomer pour certaines passions : la Saphene, soubs la cheuille interne vers le talon : la Sciatique, soubs la cheuille externe : la Poplitique, soubs le iarret : la Renale entre le petit doigt, et le suiuant. Il y a doncques aux iambes quatre veines euidentes et grosses qui peuuent souuent apporter très grands flux, et dangier. Il y a plusieurs autres rameaux, desquels le chirurgien ne doit guieres se soucier. » (Guy de Chauliac, *Gr. Chir.*, premier traité, doct. II, chap. VIII, Anatomie.)

LIVRE CINQUIÈME

DES CAUTÈRES

Selon qu'ils peuvent être faits aux membres, et des formes de leurs instruments, et des médecines nécessaires pour cet art et utiles par rapport à chaque opération.

(1) *Repercussiuus & confortatiuus.*
(2) *Resolutiuus & digestiuus.*
(3) *Mondificatiuus & exiccatiuus.*
(4) *Mordicatio.*
(5) *Incarnatiuus.*
(6) *Consolidatiuus & sigillatiuus.*

Chap. VIII. — Des médecines mollificatives (1) des duretés après la consolidation de l'ulcère ou des plaies et la restauration des dislocations ou des fractures.

Chap. IX. — Des médecines cautérisatives et ulcératives (2).

Chap. X. — De l'exposé et exemples de quelques médecines simples nécessaires pour les opérations décrites.

CHAPITRE PREMIER

DES CAUTÈRES

Le cautère est donc un remède noble aidant à altérer la disposition du membre dont nous voulons redresser la complexion, et à résoudre les matières altérées (3) contenues dans les membres et à réprimer le flux du sang. D'après cette définition, il est douteux si le cautère serait utile dans l'altération de la complexion de n'importe quel membre, et de n'importe quelle manière. Mais il paraît manifestement que, par sa nature, il sera très utile dans la complexion froide et humide, avec matière et sans matière. En effet, par l'opposition qu'a le cautère, à cause du feu, avec la matière froide, il la résout; et par l'opposition qu'il a aussi avec la complexion en même temps froide et humide, sans matière, il les modifie dans le sens contraire, ce qui est leur cure naturelle, puisque toute cure se fait facilement par son contraire (III techni et IV primi) (4). Mais dans la complexion chaude sans matière, et sèche sans matière et, tout ensemble, dans la complexion chaude et

(1) *Mollificatiuus.*

(2) *Cauterizatiuus & ulceratiuus.*

(3) *Corruptus.*

(4) Il est probable qu'il s'agit du premier livre du *Tesrif*, d'Albucasis : *La Théorie.*

du chand sans matière (1), il ne paraît pas devoir être ntile, bien qne, par la simplicité de sa bonne action, il ne nnise point, mais il est prohibé pour sa chalenr actnelle et sa siccité finale, afin qu'on ne l'emploie pas, et on ne l'emploie ni dans la complexion sèche, simple. immatérielle, ni dans la chaude et également immatérielle. Mais lorsque telle est la complexion matérielle, alors, la mondification dn corps étant préalablement faite, cette matière gardant, et conservant, et favorisant cette complexion chaude et sèche dans sa manière d'être, ne se résout pas quelqnefois d'une autre manière, et alors il n'est pas défendn d'employer le cautère. Car le cautère, par la simplicité de la bonté de son action, résont sans lésion tonte la matière contenue dans les membres, laquelle étant résoute, cette complexion chaude ou froide est modifiée, qui était favorisée par sa matière et était retenue dans sa manière d'être, et il ne faut point attaquer ici le contraire, ou la cure à faire par le contraire. Car il arrive dans ce cas, comme il arrive dans la curation de la tierce (2) avec la scammonée, parce qu'au moyen de la sonstraction de la matière semblable, la disposition qui tenait de cette matière dans sa manière d'être est enlevée. Et ce mode de curation est appelé par le contraire. Si, en effet, la présence de quelque matière fait ou favorise la disposition dans la manière d'être, alors la sonstraction de cette même matière sera cause de la destruction de cette disposition, et c'est ainsi que cette manière de faire est dite par le contraire. Et cela a lieu spécialement dans le cautère qui se fait avec le feu. Mais le cautère potentiel, on qni se fait avec médecines, ne convient nullement, si ce n'est dans la matière froide et dans la complexion froide très humide, parce qne le cautère avec médecine, à cause de sa complexion effective, détruit la forme et complexion du membre et sa composition, à moins qn'il n'y rencontre le contraire (3), comme le froid imprimé et étendn dans nn corps humide, avec nne matière froide. Mais dans la

(1) *In complexione calida & calidi simul sine materia.*
(2) *Tertiana,* la fièvre tierce.
(3) A moins qu'il ne rencontre dans le *membre* des conditions opposées aux siennes propres.

chaleur du cautère actuel, c'est-à-dire avec le feu, cela n'a pas lieu, parce qu'un tel cautère n'a en soi, dans sa composition, que ce qui lui provient de la nature ou de la forme de l'instrument. Et le feu, lorsqu'un médecin habile opère prudemment avec lui, n'apporte simplement que la chaleur ou la sécheresse, et c'est pour cela qu'il ne lèse en aucune manière la complexion du membre. On voit donc très bien par là dans quelles conditions peut être fait le cautère avec médecine, et que, le plus souvent, il doit être fait avec le feu. Car le cautère avec médecine ne doit certainement pas être fait avec sécurité, excepté dans un corps humide et froid, et dans lequel abonde la matière froide et humide; et il doit aussi être fait spécialement en temps froid, et à un endroit et dans un membre éloigné au moins des principaux, soit du cœur et du cerveau, et il doit être fait de préférence sur un corps robuste et viril. Mais dans le cautère avec le feu on ne fait pas attention à tout cela, du moins aussi sérieusement, parce qu'à cause de sa bonté et simplicité il peut être fait en tout temps, et à tout âge, et dans toute complexion, avec matière et sans matière, sauf les cas que nous avons exceptés plus haut. Il tombe donc ici l'argument de ceux qui disent que le cautère ne doit être fait qu'au printemps, parce que, disent-ils, la nature excite, pousse les humeurs à couler au dehors, et aide le cautère dans son opération. Puisque, en effet, toutes les maladies peuvent avoir lieu dans tous les temps, et aussi avec matière, on voit qu'il peut, à cause de sa bonté exposée et définie, être fait dans tous les temps, avec l'aide du corps et sans lésion. Je veux que tu saches aussi qu'en aucune manière le cautère ne doit être fait, si ce n'est après modification du corps ou mondifications, selon la réplétion du corps. Je te fais savoir aussi que le cautère avec or (1) est meilleur, plus noble et plus égal (2) que tout autre. Après lui est le cautère d'argent et de cuivre. Après lui est celui de fer. Mais parce qu'il est plus sûr d'opérer avec le cautère de fer, il est vanté au-dessus de tous les cautères, attendu que le médecin peut mieux mesurer l'im-

(1) *Cauterium cum auro*. Voir *Aureum ignitum* au *Glossaire*.
(2) *Æqualius*.

pression du feu dans un instrument de fer que dans un autre. En effet, si les autres instruments sont laissés assez longtemps dans le feu et qu'on les y voie blanchir, ils perdront la figure et forme propre que l'art leur a donnée, ce qui n'arrive certainement pas au fer à cause de sa constante dureté, en comparaison de la mollesse des autres métaux, et le médecin sera joué ainsi dans l'opération à laquelle il prétendait. Mais si tu veux peu impressionner par le feu d'autres instruments que le fer, la continuation de leur opération ne paraîtra pas suffisante à cause de la chaleur de ces métaux et à cause de la mollesse de leur composition, et ainsi ne se montrera pas à toi une suffisante quantité de chaleur de cet instrument. Lequel défaut ne se rencontre point dans le fer à cause de la bonté de sa substance en présence du feu. Et pour ces motifs le fer est ainsi communément choisi entre les autres cautères, quoique dans des cas spéciaux les cautères d'or, d'argent ou de cuivre soient choisis, comme dans la cautérisation des paupières des yeux inversées, et dans leur nodi, et ailleurs dans des cas semblables, et cela est parce qu'ils reçoivent moins de la part du feu et de sa pénétration. Et dans ce cas et semblables, l'opération en plusieurs temps (1) vaut mieux qu'achever en une seule ce à quoi l'on prétend, et cela à cause de la noblesse et de la complexion délicate de l'endroit. Les anciens, comprenant la vertu de cette opération, s'accordent à dire, dans ce cas, que du premier jour de la cautérisation jusqu'à la chute de l'eschare, sur l'endroit brûlé par le cautère, soit mis au moins quelque chose onctueuse comme beurre, axonge, moelle et corps gras de ce genre, ou huiles. L'eschare étant enlevée, qu'il ne soit fait violence quelconque à la plaie, ni avec mondificatifs, ni avec autre chose consolidante ni incarnante, mais seulement avec une boule de cire (2), ou une graine de fève, ou de lentille, ou de pois-chiche, ou avec une chose empêchant la sigillation, et qu'on laisse cette plaie se consolider peu à peu, sans application de consolidatif quelconque, comme j'ai dit et, à mon avis, sans les dites

(1) *Iterata operatio.*
(2) *Pila ceræ.* Il s'agit de l'établissement d'un cautère.

boule de cire, ou fève, on lentille. Car nn pareil cantère, par son fen et sa chalenr, altère dès le principe la composition et résont suffisamment toute la matière à résoudre. Mais si pendant nne année on pendant nn antre temps long il est laissé ouvert comme au commencement, alors il pnrge et résont toute la matière froide et aussi la matière quelconque allant à l'endroit et la matière trouvée dans l'endroit, de manière qn'à la fin la matière attire de nouveau et reprodnit les douleurs dans l'endroit, ce qni est nn fâcheux inconvénient. Mais les modernes en général et quelqnes anciens font violence à la plaie du cautère après l'enlèvement de l'eschare. Ils placent aussi, comme je l'ai dit plus haut, une boule de cire ou d'étoupe, ou une fève, et ils tiennent ainsi la plaie elle-même ouverte pendant un long temps, comme pendant une année, etc. Et alors, pour sûr, un pareil mode conduit finalement à mal et à la récidive de la douleur, parce qu'après la résolntion de la matière contenue en cet endroit, pour laquelle le cautère a été fait, le cantère, par le fait de sa mondification à l'égard de la matière qui était à détruire dans la partie, attire alors ponr cela l'autre matière facile à déplacer, c'est-à-dire chande (1), parce que la vertu que la partie avait acquise du feu est déjà épnisée à cause de la longueur du temps, avec laquelle vertu elle altérait le froid et le résolvait. On voit par ces choses que le cautère résont toute matière habile (2); à la fin aucnne, parce que sa vertu est épuisée; mais il appelle la plus habile à couler, comme est la chaude, et l'évacue. D'où je conclus qu'il n'est pas convenable, ni conforme à l'art (3), ni utile ponr les malades qu'il soit fait violence quelconqne à la plaie faite par ce cautère après l'enlèvement de l'eschare, comme laisser la plaie plus longtemps ouverte, si ce n'est lorsqne le cautère est fait en un membre très charnu et épais, dnquel la matière est très profonde, épaisse et infiltrée, comme dans la sciatique, la mélancholie, la paralysie et semblables, comme il est résulté des choses qui ont été dites, etc.

(1) *Habilis tractui & cursui scilicet calida.*
(2) *Habilis materia.*
(3) *Artificiosus.*

CHAPITRE II

DES FORMES DES INSTRUMENTS DE CAUTÈRES, ET DES ENDROITS DANS LESQUELS LES CAUTÈRES PEUVENT ÊTRE FAITS

Les formes des instruments avec lesquels se font les cautères se modifient d'après les diverses intentions des opérations des médecins, et d'après les formes diverses et composition des membres dans lesquels les médecins ont l'intention d'opèrer, et parce que les anciens ont parlé diffusément de ces instruments et les ont augmentés en nombre selon les diverses formes, à cause de cela il me paraît meilleur de réduire tous ces instruments à six figures et formes parce qu'avec elles tous les cautères utiles pourront commodément être faits pour les maladies quelconques des membres. Desquels instruments le premier est olivaire ou cultellaire (1), lequel est un instrument tout à fait commun à tous les membres, dont la forme et figure est celle-ci. A.

Le second est le cautère claval (2) qui est assez commun pour les petites brûlure à faire où que ce soit, mais surtout dans les membres menus et petits, dont la forme est celle-ci. B.

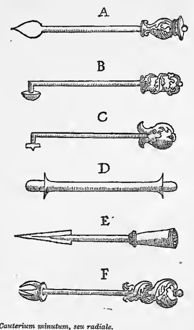
Le troisième est le cautère ponctual (3) qui est un instrument assez commun pour faire les petite brûlures, dont la figure est celle-ci. C.

Le quatrième est le cautère rond (4) qui est le cautère commun pour que l'impression ne pénètre pas profondément dans le membre et ne blesse les nerfs et artères et veines, dont la forme est celle-ci. D

(1) *Cauterium oliuare seu cultellare.*
(2) *Cauterium clauale.*
(3) *Cauterium punctuale.*
(4) *Cauterium rotundum.*

Le cinquième est le cautère menu ou radial (1) qui est le cautère commun de l'enfant, dont la forme et figure est celle-ci. E.

Le sixième est le cautère triangulaire (2) qui est le cautère propre des hanches, et qui peut être fait lorsque tu auras besoin de perforations multiples dans l'endroit dont la forme est celle-ci. F.



(1) *Cauterium minutum, seu radiale.*
(2) *Cauterium triangulatum.*

Il faut savoir qne tout endroit dans lequel se prodnit la doulenr et où elle ne sera pas résonte par bénéfice de purgations et par onctions ou emplastrations, peut être sûrement cautérisé ; et si l'endroit donlourenx est nervenx, comme sont le genou, on le coude, on l'épine, que l'épaisseur totale de la peau de cet endroit n'y soit point perforée avec le cantère, de crainte qu'un nerf ou nne artère ou qnelque racine des nerfs ne soient lésés, mais la remarqne et précaution étant acquises par cette considération au médecin habile, soit tout endroit cautérisé en sécurité dans les infirmités spirituelles (1), selon qn'il leur convient, comme dans la douleur de tête, du moins matérielle, soit fait le cautère olivaire ou cultellaire à l'endroit de la tête où se termine le doigt médius de la main, lorsque la racine de la paume de la main est placée sous la racine du nez et que le doigt est étendu en haut sur le front. Et ce cautère doit être imprimé dans toute l'épaisseur de la pean, afin que l'endroit soit bien brûlé, et afin que la chaleur et vertu du feu puisse pénétrer jusque dans la profondeur et sous le crâne, et ce cautère convient ponr le coryza, et pour le catarrhe, et pour l'humeur abondante au cerveau et son augmentation, et pour la douleur des dents et des yeux, et bref pour la maladie commune qui arrive surtout au cerveau à cause de sa froideur et humidité, comme la paralysie, l'apoplexie, la léthargie, la scotomie (2) et autres de ce genre. On fait aussi des cautères (3) du même cautère et dans les mêmes maladies, quand le premier cautère ne convient pas, snr les deux cornes de la tête à l'occiput (4) et sur les deux cornes antérieures (5), et à cette partie postérieure de la tête où commence la nuque. Mais fais attention qu'en ce lieu le cautère ne doit pas être imprimé profondément, de crainte qu'un grand préjudice ne soit porté aux parties nerveuses de la nuque et, par conséquent, de tout le corps, qui existent là. Et tel cautère doit être fait rond, à la ma-

(1) *Spiritualis infirmitas.*
(2) *Scotomia.*
(3) Pour *cautérisations.*
(4) *Cornua capitis in occipitio.*
(5) *Cornua anteriora.*

nière d'nn sceau ou d'nne boule (1). Les cautères se font anssi avec l'instrument ponctual, en dehors des racines des oreilles, dans les douleurs aiguës de ces parties; et les cautères se font aussi avec le cautère menu ou radial, aux paupières des yeux, lorsqu'elles se mollifient par surabondance d'humeur, et même le cautère de cet endroit s'imprime profondément. Deux cautères semblables se font aussi de chaque côté du cou, droit et gauche, chacun entre les nerfs du cou et l'oreille, et les veines et artères manifestes et apparentes en cet endroit sont totalement évitées; et ces cautères se font principalement à cause des larmes (2) et des autres maladies humides matérielles des yeux, et à cause de la paralysie faite par vice de la nuque (3) et principalement de son origine; ils se font aussi avec l'instrument cultellaire ou claval qui est meilleur. Mais au titilloir (4), avec le cautère ponctual se fait un cautère ponctual (5), à cause de la douleur de l'épaule. Avec le cautère rond se font les cautères à l'épine, qui ne s'impriment pas à cause de la multitude des nerfs. Et ce cautère se fait pour la gibbosité et douleurs de l'épine ou des reins. Avec le cautère rond se font aussi trois cautères à la poitrine, et spécialement dans l'asthme, et l'emphysème, et autres de ce genre. Et sous l'ombilic, au creux de l'estomac, se font cautères avec le cautère claval, et ils s'impriment moyennement. Pour l'hydropisie et la colique se font cautères clavals et olivaires sur le foie et la rate, à cause des oppilations et de leurs douleurs. Mais dans l'aine se font les cautères menus, à cause des douleurs de la vessie et à cause de la colique, et sur la queue, avec le même instrument ou le claval, à cause de la douleur de cet endroit. Mais sur la hanche, dans sa lésion (6) se font trois cautères avec le troisième instrument; et dans le même endroit deux cautères peuvent être faits

(1) *Ad modum sigilli aut bulli.*
(2) *Propter lachrymas.* C'est l'épiphora.
(3) *Vitium nucæ.*
(4) *Titilicum.*
(5) *Cum cauterio punctali fit cauterium punctale.*
(6) *Circa nocumētum eius.*

aux côtés avec l'olivaire, pour la même cause. Sous le genou et dans sa concavité, entre les deux cordes, se font cautères ronds ou clavals, à cause de la douleur du genou par la matière présente en cet endroit, ou à cause de la complexion froide. Mais à la plante du pied, entre le doigt auriculaire et l'annulaire, ou entre le pouce et l'index du pied, se font, à cause de la douleur matérielle et à cause de la goutte, surtout froide, cautères ponctuals ou menus et quelquefois cultellaires, selon que le malade sera fort, ou débile, ou patient, ou impatient. Et cautères de ce genre se font pour même cause au côté domestique et sylvestre du pied, dans les deux concavités sous les chevilles des pieds. Et bref, ce sont membres auxquels cautères peuvent être appliqués communément et usuellement pour affections variées ; et en mon temps j'ai o· éré quelques uns des dits cautères. Il est cependant à noter ici que le cautère n'est pas appelé médecine ultime en ce qu'il doit être fait à la fin, mais parce qu'il ne doit être fait qu'après les autres médecines, à savoir après purgation générale du corps, et onctions ordinaires, et emplâtres, et autres choses de ce genre. Et si le cautère n'enlève pas alors la maladie en totalité, les purgations générales du corps, onctions, emplastrations et autres choses de ce genre doivent être reprises à nouveau (1) et le cautère être encore renouvelé, si c'est nécessaire, jusqu'à ce qu'avec médecines et cautère toute cette maladie soit enlevée et qu'il n'en reste plus aucun vestige, si c'est possible. Et aussi, dans ces cautères, que toute l'attention du médecin soit pour éviter les nerfs, veines et artères, lorsque l'endroit est cautérisé, de crainte que la contraction ne survienne dans le nerf à cause de son dessèchement par la chaleur apportée du cautère, ou de l'hémorrhosagie (2) ou flux de sang veineux ou artériel qui ne se réprime pas facilement, si ce n'est par l'un des quatre modes, savoir ou en attirant la veine (3) et en la liant, ou par application de médecines constrictives froides, ou par application

(1) *Iterum iterari.*
(2) *Hæmorrhosagia.*
(3) *Extractio venæ.*

de médecines chaudes brûlantes (1) comme sont chaux, vitriol, cendre brûlante et autres de cette sorte, ou par brûlement produit par quelque cautère réitéré plusieurs fois sur l'endroit, selon que nous l'avons déterminé dans le flux de sang au livre II (2). Et parce que les cautères avec médecines peuvent se faire comme on sait, il est pour cela convenable qu'on les fasse ainsi facilement. Qu'on prenne une dent d'ail (3) et qu'on la monde de ses enveloppes supérieures de manière qu'elle soit excoriée dans sa substance et que quelque chose de celle-ci soit enlevé de chaque extrémité, et qu'alors la peau du membre soit incisée à l'endroit à cautériser, et que cette dent d'ail soit alors enterrée (4) dans l'incision et soit bien affermie avec plumasseaux et étoupes et un bandeau. et soit abandonnée ainsi jusqu'à un jour ou la moitié, et alors que l'eschare soit enlevée, et qu'il soit procédé en cet endroit, auquel la mordication a été induite par l'ail, avec beurre ou autre corps onctueux. Laquelle eschare étant enlevée, soit ensuite procédé comme j'ai dit plus haut à propos du cautère avec le feu. Outre cela, il convient donc de savoir que les cautères peuvent être faits aux membres spirituels (5) avec instruments propres qui sont cautères intermédiaires aux cautères faits avec le fer et faits avec médecine, qui ne s'enflamment pas (6) au feu comme les cautères de fer, et

(1) *Medicina calida ustiua.*

(2) Selon Guy de Chauliac, il y a cinq indications à remplir dans le traitement local de l'hémorrhagie, outre l'eau froide « iettée à l'enuiron » dont l'action, dit l'auteur, est « stupéfactive » comme « la venuē d'vn syncope, auquel à cause de la retraction du sang, tout le corps est refroidy, et le sang retenu. » Les cinq indications consistent à : faire « la cousture des peletiers »; appliquer des « mesches »; opérer « le tranchement de la veine profonde en la chair... car ainsi les deux pièces de la veine se retirent d'vne part et d'autre, et la playe est cachée et couuerte de la chair, et de la peau surjacente »; opérer la ligature « conuenable aux artères qui sont au profond », après avoir « escorcé » l'artère, c'est-à-dire l'avoir dénudée; opérer « la bruslure auec fer chaud, ou auec médicament brûlant. » — Voir Guy de Chauliac, *Gr. Chir.*, troisième traité, doct. I, chap. III.

(3) *Dens allii*, un grain d'ail.

(4) *Sepeliatur.*

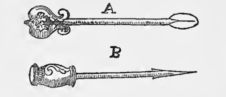
(5) *Spiritualia membra.*

(6) *Non inflămantur.*

qui n'apportent point dans la complexion du membre nn épaississement de sa substance comme les cautères médicinaux (1). Et ceux-là sont cautères d'argent et d'or qui se font anx membres où l'on peut craindre à cause du cautère. Et ces cautères sont utiles dans le renversement des paupières et dans l'oppilation des oreilles; et ces cautères sont diversement appelés d'après leurs formes, comme les autres : comme le cautère d'or ou d'argent avec lequel sont cautérisées les paupières, lorsqn'elles se renverseut, est nommé lingual (2), dont la forme est celle-ci. A.

Le cautère d'or ou d'argent avec lequel sont cautérisées les oppilations des oreilles et leurs carnosités et celles des narines (3) s'appelle aigu (4), et sa forme est celle-ci. B.

Et remarque soigneusement que ce cautère est introduit parfois dans une canule de bois ou de ce genre, au moment de la cautérisatiou, de crainte que l'instrument ardent ne blesse point les parois du membre.



(1) *Cauteria medicinalia.*
(2) *Cauterium linguale.*
(3) *Carnositates aurium et narium.* L'auteur veut parler des polypes.
(4) *Cauterium acutum.*

CHAPITRE III

DES MÉDECINES RÉPERCUSIVES, ET CONFORTATIVES DES MEMBRES.

Des répercussifs de ce genre et confortatifs des membres, quelques-nns sont donc chauds et quelques-uns froids. Les chauds sont ceux qui conviennent aux membres froids et humides, surtout au commencement ; mais les froids sont ceux qui conviennent aux membres chauds, au commencement, et à tout cours d'humeurs d'un membre dans un autre membre. Mais les répercussifs chauds sont quelques-uns simples, et quelques-uns composés. Les simples sont eau d'absinthe, son herbe et suc, et fumeterre, et marrube, et polion de montagne (1), et origan, et calament, et autres de ce genre, et bref toute herbe en laquelle est amertume avec chaleur non superflue. Des gommes, la myrrhe, l'encens, mastic et autres de ce genre. Des huiles, c'est l'huile d'absinthe, de spic, de mastic, d'aneth et autres de ce genre. Des farines, la farine de lupins et autres de ce genre. Mais les répercussifs chauds composés sont emplâtres tels : Prenez de suc d'absinthe 4 onces, d'huile de mastic 2 onces, de myrrhe 1 once, de farine de lupins autant qu'il suffit pour épaissir, et soit fait emplâtre, et soit mis chaud sur l'endroit. Autre : Prenez de polion ou de stœchas, ou de marrube, ou de ce genre 5 livres, soit parfaitement pilé, prenez ensuite d'huile d'absinthe et de mastic, de chaque 2 onces, de vinaigre ou de lessive (2) 3 onces, de myrrhe 1 once, de farine de lupins autant qu'il en

(1) *Pilium.*
(2) *Lixiuium.*

faut pour épaissir, mêlez et bouillent ensemble au feu jusqu'à épaississement dû, non pas considérable, et soit placé chaud sur l'endroit. Car ces emplâtres et semblables ont la propriété d'échauffer et de subtilier et de dessécher délicatement toute matière froide et humide, et aussi de conforter, en l'échauffant, un membre froid par lui-même, afin qu'il ne reçoive pas la matière, et de consumer celle qui a été reçue. Et ils font cela par leur chaleur et complexion convenable acquise par leurs simples (1). Et leurs simples, lorsqu'ils sont styptiques, confortent le membre débile, raréfié (2) et relâché, en le resserrant et l'unissant. Et ils affermissent aussi l'endroit, de manière qu'il ne reçoive pas aussi facilement les superfluités venant d'ailleurs, et qu'elles ne se jettent pas sur lui; et à cause de cela ils sont très utiles et conviennent dans les formations d'apostèmes froids, et cela surtout si quelque purgation générale précède, convenant à la matière froide, comme sont pilules fétides majeures, ou d'hermodactyle majeures, ou trochisque de turbith et d'hermodactyle. Si donc la purgation est faite comme il convient, et si ces emplâtres sont appliqués comme il convient sur l'endroit douloureux et présentant un apostème venant, comme j'ai dit, de cause froide, alors certainement ou bien ils diminueront la maladie qui n'augmentera pas beaucoup, ou ils la détruiront en totalité et la consumeront, de manière qu'elle ne restera pas beaucoup en cet endroit.

Les pilules fétides majeures servent donc pour la douleur des nœuds (3) et du dos, et résolvent toute matière froide et visqueuse, et font disparaître la colique, et ne permettent pas que l'apostème froid se produise ou augmente, lorsqu'elle sont données au principe, lesquelles se font ainsi : Prenez de bdellium. de sérapine, d'ammoniaque, d'opopanax, de semences de ciguë, de pulpe de coloquinte, d'aloès succotrin (4), d'épithyme, de chaque 5 drachmes, de scammonée 3 drachmes, de cannelle, de spic, de

(1) Les substances simples entrant dans leur composition.
(2) *Rarificatus.* (Voir *Raritas* au *Glossaire.*)
(3) Articulations.
(4) Pour *socotrin.*

mastic, de girofle, de galanga, de chaque 1 drachme, de safran, de castor, de chaque 5 onces, d'euphorbe 1 scrupule. Soient toutes les gommes mises dans eau de porreau pour qu'elles se liquéfient bien, soient ensuite dissoutes au feu et soient bien réduites en masse dans un mortier avec le pilon, et soient mêlées et incorporées avec les autres choses susdites très finement pulvérisées et tamisées, et soit fait pilules à la forme de pois chiche. La dose est 1 drachme, ou de 1 à 5 drachmes, ou 2 drachmes, le soir, lorsqu'on va dormir, sans aucun souper.

Les pilules d'hermodactyle, qui sont efficaces aussi pour tout apostème froid et douleurs de jointures et articles, et pour le cours de la matière froide d'un membre à un autre membre, se font ainsi : Prenez d'hermodactile, de satyrion (1) de séné, de chaque 5 drachmes, d'espèces d'hierapicra 10 drachmes, de casse (2), de gingembre, de moutarde, de poivre, de castor, de chaque 1 drachme. Soit fait pilules à la forme de pois chiche avec suc de choux (3) ou de porreaux, selon le mode dit précédemment. Soit la dose 1 drachme, ou de 1 à 5.

Mais la poudre d'hierapicra, qui entre dans la composition de ces pilules, soit celle-ci : Prenez de poudre de roses rouges, de spic, de mastic, de xylobalsame (4), de carpobalsame (5), de cannelle, de casse ligneuse (6), d'asaret, de chaque 5 drachmes, d'aloès succotrin au double de tout. Soient broyés et conservés.

Trochisque convenant pour enlever les douleurs des membres de matière froide (7), et pour diminuer les apostèmes et spécialement les scrofules et œdèmes. Prenez de diagingembre (8) 1 drachme, de poudre de turbith blanc (9) bien mondé et gommeux 1 drachme et 1 scrupule, d'hermo-

(1) *Satyrion.*
(2) *Cassia.*
(3) *Succus caulium.*
(4) *Xylobalsamum.*
(5) *Carpobalsamum.*
(6) *Cassia lignea.*
(7) Sous-entendu : *provenant.*
(8) *Diazinziber.*
(9) *Turbith albus.*

dactyle 1 drachme. Il peut facilement être parfois ajouté chez quelques-uns deux ou trois ou quatre grains de diagrède (1) dans ce trochisque, et il sera alors de majeure et plus forte opération; soit incorporé ensemble avec tant soit peu de sirop ou de miel rosat passé à colature, ou autre de ce genre, et soit formé des trochisques.

Mais le diagingembre qui entre dans la composition de ce trochisque se fait ainsi : Prenez de gingembre 1 once, de réglisse 2 onces, de méligalate (2), de girofles, de cardamome, de noix muscade, de galanga, de cannelle, de chaque 2 scrupules. Soit fait confection (3) avec sucre taberzet.

Les répercussifs froids et confortatifs des membres par leur frigidité et stypticité, en resserrant et épaississant le membre, de manière qu'il ne reçoive la complexion chaude d'un autre membre, en empêchant qu'il attire les superfluités d'humeurs, sont solathre, joubarbe, pourpier, plantain, oseille (4), verge à pasteur (5), rose, myrte, corne (6), etc., et sucs et semences de ces plantes.

Des huiles, l'huile rosat, l'huile de myrte, l'huile de coings (7), l'huile de galles (8).

Des gommes, le sang-dragon, la gomme arabique, d'adragant et de ce genre.

Des bois, tous les sandals, le camphre et autres de ce genre.

Des farines, d'orge, de gruau, de millet (9), la fleur de farine de froment, la farine d'avoine, de lentilles et autres de ce genre.

Des veines de la terre (10), le bol d'Arménie, le gypse, la terre sigillée, le plomb, la céruse et tout limon (11), de

(1) *Diagridum.*
(2) *Meligalata.*
(3) *Fitus.*
(4) *Acetosa.*
(5) *Virga pastoris.*
(6) *Corna.*
(7) *Oleum de citoniis.*
(8) *Oleum de gallis.*
(9) *Milium.*
(10) *De uenis terræ.*
(11) *Lutum.*

quel genre qu'il soit; aussi le blanc d'œuf, l'eau de roses, le vinaigre et autres de ce genre. Toutes ces choses sont répercussifs simples, et beaucoup d'autres semblables à elles.

Mais les composés sont onguents, fomentations et autres choses de ce genre qui se font des susdites et des choses qui leur sont semblables, par exemple ce répercussif bon et ordinaire : Prenez de bol d'Arménie, de myrte, de chaque 5 onces, d'huile rosat 2 onces, de vinaigre 5 onces. Mêlez et incorporez. Cela est mis à l'endroit des plaies et apostèmes et à l'endroit des érysipèles et herpesthiomènes et semblables. Et si tu as besoin de plus forte répercussion, ajoute aux choses dites avant, les sucs des susdites herbes.

L'emplâtre proprement répercussif est mis et sur les apostèmes chauds au principe, et sur le cœur dans les affections vénéneuses (1), pour défendre le cœur par sa frigidité et stypticité. Prenez de sandals rouges 1 once, de camphre 2 drachmes, de solathre, de joubarbe, de chaque 1 manipule. Que les choses qui doivent être pilées le soient, et incorporées avec 2 onces d'eau de solathre et 3 onces d'eau de roses, et soit mis, de cela, sur la plaie, souvent dans le jour, afin qu'il ne se produise pas d'apostème, et sur les apostèmes chauds, au principe, excepté ce qui doit être mis seulement à l'entour, et non dessus, dans les apostèmes vénéneux, et à l'entour de l'endroit et dessus dans les autres apostèmes et douleurs pour cause chaude enflammante. Il faut faire attention que ces choses ont vertu après minoration du sang (2), avec phlébotomie du côté opposé au côté lésé, ou ventousation, ou clystère.

Donc que les clystères soient faits ainsi : Prenez d'eau de décoction de mauves, d'orge, de violettes, 5 livres, d'huile de violettes 3 onces, de rhubarbe 1 drachme, de casse traitée (3), de sucre roux (4), de chaque 5 onces, de miel rosat bien passé à colature, et faites un clystère. Autre :

(1) *Passiones venenosæ.*
(2) *Sanguinis minoratio.*
(3) *Cassia tracta.*
(4) *Zuccharum rū.*

Prenez d'électuaire simple de suc de roses 1 once, de sucre violat (1) 2 onces, d'eau de décoction de séné, d'épithyme, de cheveux de Vénus, de scolopendre (2), de cuscute, de violettes, d'orge, de mauves 5 livres, d'huile violat (3), d'huile de nénuphar, de chaque de 1 à 5 onces, de sel commun 5 onces. Mêlez et passez en colature et faites un clystère comme précédemment. Tous les clystères de cette sorte purgent la cholère aduste et non aduste, et conduisent aussi aux intestins la matière vénéneuse. Ils nettoient aussi l'estomac de toutes superfluités.

La médecine mondificative à prendre dans ces cas par la bouche se fait ainsi : Prenez de rhubarbe 2 drachmes ou 1, et soit tamisée pas très finement, et mêlez à 2 drachmes de sirop de roses et 5 onces de miel rosat et à 5 scrupules de spic pulvérisé ; et soit pris avec décoction de polypode et d'épithyme et de cheveux de Vénus, ou avec eau de chicorée. Autre : Prenez de tamarins 1 once, de manne, de casse traitée 5 onces; soient toutes ces choses dissoutes avec 6 onces des dites eaux et soient données au moment déjà dit. Toutes ces choses évacuent la cholère et humeurs adustes et phlegme faux et, bref, toute matière que tu trouverais dans l'estomac et d'évacuation (4) facile, et sans péril et violence du patient; elles peuvent être présentées en sécurité en tout temps et à tout sexe.

(1) *Zuccharum uiolatum.*
(2) *Sc̄o.*
(3) *Oleum uiolatum.*
(4) *Educatio (e ducere).*

———

CHAPITRE IV

DES MÉDECINES RÉSOLUTIVES ET DIGESTIVES DES APOSTÈMES ET HUMEURS AMASSÉES DANS LES MEMBRES

Telles médecines se préparent en mode d'emplâtre, quelquefois en mode d'onguent; quelquefois en mode d'huile, quelquefois en mode de cataplasme et de fomentation ou d'embrocation. Par exemple :

L'emplâtre résolutif des apostèmes chauds après leur digestion (1) et maturation, et adoucissant aussi de la douleur, soit celui-ci : Prenez de fleurs de camomille, de semences d'aneth pulvérisées, de chaque 2 onces, de farine de fenugrec, de graines de lin, de farine d'orge, de chaque 3 onces, d'huile d'aneth, de camomille, de lis, de chaque 1 once. Mêlez tout avec suffisante qnantité d'ean de décoction d'althée ou de semences d'aneth, d'origan, de calament, de pouliot et de camomille, et houillent jusqu'à épaississement et forme d'emplâtre. Cet emplâtre, en effet, comme je l'ai dit plus haut, résout l'apostème chaud en partie, la répercussion avec quelqu'un des répercussifs dits étant préalablement faite; il mûrit aussi et mollifie le résidu de matière qui ne peut être résous, mais demeure susceptible de guérison et de maturation. Autre pour le même : Prenez de semences de fenouil, d'aneth, de carthame, de fleurs de camomille, toutes pulvérisées, de chaqne 2 onces, de farine de lupins, de farine de fenugrec, de farine de graines de lin, de chaque de 1 à 5 onces, d'huile de lis hlancs, d'huile d'aneth, de chaque 1 once, de graisse de poule, de beurre, de chaque 5 onces. Faites nn emplâ-

(1) *Digestio.*

tre avec eau de décoction de rue, de semences de cumin, de mauves, de semences de camomille et d'origan, en suffisante quantité, et avec un peu de vinaigre. Et il opère comme le premier, et il est encore plus fort que lui.

Emplâtre maturatif aussi des apostèmes chauds. Prenez de racine de mauves mondée 5 livres, d'axonge de porc ou de beurre 3 onces, de farine de fenugrec, de graines de lin, d'encens, d'orge, de chaque 1 once, de miel rosat 5 onces, d'eau de décoction de la dite althée autant qu'il suffit, d'huile de camomille, d'huile d'aneth, de chaque 1 once. Faites un emplâtre.

Autre pour le même : Prenez oignons communs cuits, ou têtes d'ail au nombre de 3, de jaunes d'œuf également cuits au nombre de 3 ; le tout soit mondé et parfaitement pilé ensemble ; à ces choses soit ajouté : d'axonge de porc 2 onces, de farine de fenugrec, de graines de lin, d'encens, d'orge, de chaque 1 once, d'huile de camomille, de lis blanc, de chaque de 1 à 5 onces, d'eau de décoction de mauve, d'absinthe, de figues sèches, autant qu'il suffit. Autre commun : Prenez de farine de froment 3 onces, d'huile commune 2 onces, d'eau de décoction susdite autant qu'il suffit, un peu de safran, et soit fait un emplâtre. Il mûrit, en effet, les apostèmes chauds après application des répercussifs froids.

L'huile résolutive qui est appelée huile d'aneth se fait ainsi : Prenez d'huile commune 1 livre, de semences d'aneth un peu contuses 1 once ou 2, mêlez dans un vase de verre, l'orifice étant bouché, et laissez au soleil pendant un mois, et il vaut mieux dans le mois de juillet qu'à un autre mois.

Autre huile et elle est dite huile de camomille. Prenez de fleurs de camomille desséchées à l'ombre, de semences de fenugrec, de chaque 2 onces, d'huile commune 2 livres et faites comme précédemment. Tu peux aussi ajouter à toutes ces choses d'autres plus fortement résolutives, comme semences de rue, fenouil, anis, carthame, carmingelle (1), cardamome, calament, origan, pouliot et de ce genre.

(1) *Carmingella.*

Ongnent résolutif maturatif. Prenez d'huile d'aneth ou de camomille 3 onces, de cire 5 onces, de farine de fenugrec, de graines de lin, de chaque 5 onces ; soient dissontes (1) ensemble snr le feu et passées en colature, mais d'elles-mêmes (2), et soit conservé pour l'usage. Il dissout, en effet, et mûrit sans aucune attraction.

Autre pour le même. Prenez d'huile de lis 3 onces, de cire 5 onces. de semences d'althée, de semences de mauve grossièrement pilées. Mêlez et bouillent un peu sur le feu et soit passé en colature à l'étamine (3) et faites un ongnent avec lequel vous oindrez les apostèmes chauds à résoudre et à mûrir.

Antre huile pour le même et elle est dite huile de spic (4). Prenez de calament, d'origan, de souchet (5), de graines de laurier, de xylobalsame, de feuilles de spic, d'aunée (6), de sauge, de squinanthe (7), de cordumène (8), de chaque 2 onces, d'huile commune 6 livres. de vin fort, aromatique, d'eau commnne, de chaque 5 livres. Toutes choses soient contuses et mises dans le vin, l'eau et l'huile susdits, en vase de verre à orifice recouvert, et soit ce vase de verre mis dans une grande chaudière pleine d'eau, et soit laissé bouillir dans cette eau bouillant ainsi au feu, jusqn'à disparition du vin et de l'eau (9), et soit alors ôté du feu et soit laissé avec ses fèces (10), et soit réservé pour l'usage. Il sert aussi à résoudre les apostèmes froids.

Emplâtre résolutif et exsiccatif et en partie mollificatif des humeurs froides et apostèmes, et il sert admirablement à la résolution des scrofules. Prenez de litharge 4 onces, de mucilage d'althée, de mucilage de graines de lin, de fenugrec, de chaqne de 1 à 5 onces, d'huile commune

(1) *Dissoluātur.*
(2) *Per se.*
(3) *Stamen.*
(4) *Oleum de spica.*
(5) *Cyperus.*
(6) *Inula.*
(7) *Squinantum.*
(8) *Cordumenus.*
(9) *Usq̄ ad uini cōsumptionem & aquæ exterminationē.*
(10) *Fæces.*

1 livre, de moelle de jambes de veau, de graisse de rognons d'animal châtré, de chaque 3 onces. Soit ainsi fait : soit mis premièrement l'huile avec la litharge dans une bassine sur le feu et bouillent ensemble en agitant continuellement avec une spatule, de crainte que la litharge, descendant au fond par sa pesanteur, ne se brûle, jusqu'à ce que la litharge soit bien dissoute de sa compacité, ce que tu sauras au moyen d'une goutte mise sur le fer et aussi en palpant avec le doigt. Retire ensuite du feu, et ajoute les mucilages, et fais qu'ils bouillent de nouveau un peu jusqu'à ce qu'ils s'incorporent bien. Ajoute ensuite les graisses à ces choses, et alors tu remueras bien toutes ces choses ensemble avec la spatule jusqu'à ce qu'elles soient bien incorporées, et lorsqu'elles seront refroidies fais des magdaleons (1) et réserve pour l'usage comme j'ai dit plus haut.

Autre pour le même et elle s'appelle huile de costus (2), et elle se fait ainsi. Prenez de costus 1 once, de poivre, de pyrèthre, d'euphorbe, de chaque la tierce partie d'une (3), de castor 5 onces. Soient broyés et dissous dans 2 livres d'huile de lis et de spic. Soient, les endroits dits, oints copieusement de cette préparation, car cette huile résout les humeurs froides et consume l'apostème froid, conforte les nerfs infrigidés (4).

Pour le même. Prenez de bdellium, de serapine (5), d'ammoniaque, de galbanum, de chaque 5 onces, de térébenthine 3 onces; soient les gommes ramollies dans le vinaigre pendant une nuit, ensuite bien dissoutes au feu, dans une bassine, et passées en colature, et alors mélangées sur le feu, et lorsquelles seront bien dissoutes et mêlées, leur soit ajouté d'huile de lis 3 onces, d'huile de spic 1 once, et le tout soit passé ensuite en colature et soit un tant soit peu épaissi en forme d'onguent mou avec un peu de poudre de lupins et de fenugrec.

Emplâtre purement maturatif des apostèmes froids. Pre-

(1) *Magdaleo.*
(2) *Oleum de costo.*
(3) Sous-entendu : *once.*
(4) *Confortat nervos infrigidatos.*
(5) *Serapinus.*

nez d'ail cuit sous la braise et d'oignon mondé aussi et pilé, de chaque 5 livres, jannes d'œufs cuits aussi sous la braise, au nombre de 6, d'althée préparée 5 livres, d'axonge ou de beurre 5 onces, de farine de fenngrec, de graines de lin et d'orge, de chaqne 1 once, d'huile de lis, de spic et d'aneth, de cbaque de 1 à 5 onces, d'eau d'althée autant qu'il suffit, et faites un emplâtre avec toutes ces choses ou qnelques-unes. Autre. Prenez de térébenthine, de résine, de miel, 3 onces, d'encens, de farine de fenugrec et de graines de lin, de chaque 5 onces, de mucilage de mauve 1 once, d'huile de lis blancs, d'huile de laurier, d'huile d'iris (1), de chaqne 1 once. Soient résine, térébenthine, miel et huiles fondus au fen; soient passés en colature; leur soit ensuite ajouté mucilages et farines, et soient remis de nouveau sur le feu, et soient épaissis en forme d'emplâtre, avec eau de décoction d'althée et farine de froment suffisantes.

Onguent maturatif, mollificatif et en partie résolutif des apostèmes froids, et duretés, et choses telles de ce genre. Prenez d'huile de spic, d'bnile de camomille, d'aneth, de lis, d'iris et d'huile de laurier, on de quelques-unes de celles-ci, de cbaque de 1 à 5 onces, de farine de fenugrec, de graines de lin, d'encens et de farine de vernis (2), et de ce genre, de chaque 5 onces, de térébenthine 4 onces, de mucilage d'althée et de mauve 2 onces, de cire autant qu'il suffit. Faites ainsi l'onguent: soit dissous térébenthine, huiles et cire ensemble sur le feu et soient passées en colature ; ensuite leur soit ajouté farines et mucilages et soient mélangées parfaitement ensemble avec la spatule, sur le feu, en bouillant doucement ; et alors fais-en usage comme j'ai dit plns haut.

(1) *Oleum irinum*.
(2) *Far̄i uernicis*.

CHAPITRE V

DES MÉDECINES MONDIFICATIVES ET EXSICCATIVES, AVEC ET SANS MORDICATION.

Mondificatif des plaies et blessures récentes, et des apostèmes incisés de frais. Prenez deux jaunes d'œuf, de farine d'orge, ou d'avoine, ou d'épeautre, ou de fleur de froment, ou de lupins, de chaque autant qu'il en faut pour épaissir les dits jaunes d'œuf, ou en forme d'emplâtre (1), et soient les endroits recouverts de cet emplâtre dans les dits cas ; il mondifie en effet légèrement, calme les douleurs et incarne.

Autre mondificatif des plaies ou ulcères récents, sans mordication et avec confortation de l'endroit. Prenez de miel rosat passé en colature et mondé 5 livres, de farine d'orge autant qu'il suffit pour épaissir le dit miel en mode d'emplâtre, duquel tu mettras sur et dans la plaie.

Autre. Prenez de miel rosat passé en colature 1 once, d'huile rosat 5 onces ; mêlez. C'est un mondificatif approprié aux pannicules du cerveau, dans les fractures du crâne.

Autre. Prenez de térébenthine 5 livres, de miel rosat passé en colature 4 onces, de sarcocolle, de myrrhe, de farine de fenugrec, de chaque 1 once, de fleur de farine de froment ce qui suffit.

Autre. Prenez de térébenthine 5 livres, de myrrhe, de sarcocolle, de farine de lupins, de farine de fenugrec, de chaque 5 onces et, s'il est besoin d'épaississement, soit ajouté quelque peu de farine de graines de lin.

(1) Ou leur donner la consistance d'emplâtre.

Antre mondificatif des ulcères sordides, sans mordication forte ; et il résout et consume la chair morte (1), et il rectifie les ulcères fistuleux (2), et il est dit onguent des apôtres, qui se fait ainsi. Prenez de cire blanche, de résine, de chaque 4 onces, d'ammoniaque, d'opopanax, de bdellium, de galbanum, d'encens, de myrrhe, de chaque 5 onces, d'aristoloche longue 4 drachmes, de fleurs d'airain 3 drachmes ; soient les gommes mises dans le vinaigre pendant un jour ou nuit, ensuite soient bien dissoutes au feu dans une bassine et passées en colature : soient ensuite la cire et la résine dissoutes avec deux livres d'huile et passées en colature, et soient mélangées avec les gommes déjà dites, et soient bien agitées et incorporées les unes avec les autres et, lorsqu'elles commenceront déjà à tiédir, leur soit ajouté les poudres susdites et, à la fin, la fleur d'airain ; et soit le tout parfaitement remué et bien incorporé ensemble, et faites-en usage en en imprégnant une tente à mettre dans la plaie ou ulcère.

Antre mondificatif corrosif de chair et de toute superfluité venant de vieil ulcère ou fistule. Prenez d'alun de sucre (3) 1 once, de fleurs d'airain, de miel rosat passé en colature 1 once ; mêlez ; et il s'appelle onguent vert.

Autre pour le même. Prenez de suc d'asphodèles (4) 1 livre, d'orpiment rouge 1 once, de poudre de chaux non éteinte 4 onces ; bouille le suc d'asphodèles légèrement au feu jusqu'à ce que sa moitié soit consumée, et soit passé en colature, et soit ajouté ensuite la poudre d'orpiment écrasé et tamisé et la poudre de chaux non éteinte. Soit cette poudre mise dans le suc peu à peu et successivement, en agitant toujours avec la spatule et, l'incorporation étant faite, soit divisé en plusieurs parties sur une plaque et soit desséché au soleil et puis mis en vase de verre et réservé à l'usage, en pulvérisant comme j'ai dit aux endroits ayant besoin de mondification.

Autre mondificatif sans mordication et faisant abstersion

(1) *Caro mortua.*
(2) *Ulcera fistulosa.*
(3) *Alumen zuccharinum.*
(4) *Asphodelus.*

des nerfs (1), et confortatif des nerfs et génératif de sanie (2) : Prenez de résine, de térébenthine, de miel, de chaque 5 livres, de myrrhe, de sarcocolle, de farine de fenugrec, de graines de lin, de poudre d'iris, de chaque 5 onces. D'autres mettent aussi, pour qu'il soit plus fort, d'alun 5 onces. Soient dissous sur le feu résine, térébenthine et miel, et passés en colature; ensuite leur soit ajouté, quand ils seront refroidis, les susdites poudres. Et si tu veux, tu peux l'épaissir avec farine de lupins, et ce sera bon. Et il s'appelle mondificatif de résine, et il est bon et expérimenté par moi.

CHAPITRE VI

DES MÉDECINES INCARNATIVES

Onguent citrin. Prenez de résine 3 onces, de cire de 1 à 5 onces, d'encens, de mastic, de fenugrec, de chaque 5 onces, d'huile commune 10 drachmes. Soit la résine dissoute au feu avec la cire et l'huile et soient passées en colature, ensuite les poudres susdites, et il est mis dans la plaie selon qu'il est utile. Il augmente, en effet, et produit la chair dans tous ulcères et plaies selon la nécessité, et quelquefois au-delà.

Autre qui produit chair, mais avec mondification. Prenez de térébenthine 1 once, de résine 2 onces, de cire 1 once, d'encens, de vernis, de poix, de colophonie, de farine de fenugrec, de myrrhe, de chaque 2 onces. Quelques-uns mettent aussi la poix navale, d'huile commune 10 drachmes, et soit fait comme premièrement. Et c'est pourquoi il est

(1) *Neruorum abstersio.*
(2) *Saniei generatiuus.*

dit onguent de térébenthine, et on le met pour mondifier les plaies et anssi les nlcères nervenx (1). Il prodnit chair, et il est mis au-dedans le plus sonvent et quelqnefois à l'extérienr.

Mais pondre générative de chair soit celle-ci. Prenez d'encens 1 once, de vernis, de colophonie, de farine de fenngrec, de chaqne 5 onces; soient tontes choses pulvérisées et tamisées et mêlées ensemble. Et cela soit pnlvérisé dans la plaie, car cela augmente la chair en tout endroit, lorsqne sa production est nécessaire, à moins qu'il n'y ait quelqu'un des empêchements dits au livre II, à la fin.

Antre. Prenez de racine de sanaticnle (2), et elle est appelée par quelques-nns guimauve mâle, et par qnelques antres sylvestre. Soit parfaitement lavée et coupée en morceaux en forme de pièces de monnaie (3), et séchée au soleil en été, ou au four chaud en hiver, dans un pot, après l'enlèvement du pain, et soit alors pulvérisée, et tamisée, et mise de côté. Tu te serviras de cette poudre dans les plaies, car elle produit admirablement la chair, seule et aussi avec autres génératifs ajoutés, desquels je parlerai tont de suite. Elle enlève aussi du membre la sanie et ordure sans mordication notable.

Autre poudre mêlée. Prenez de poudre de racines de l'herbe susdite 2 onces, d'encens pulvérisé, de vernis, de colophonie, de farine de fenugrec, de chaque 3 onces; faites comme j'ai dit plus haut. Ces poudres mondifient toutes superfluités venant des plaies et ulcères, et purgent l'endroit de puanteur, et lui rendent son odeur, etc.

(1) *Vlcera etiam neruosa.*
(2) *Sanaticula.*
(3) *In modū soldorū.*

CHAPITRE VII

DES MÉDECINES SIGILLATIVES ET CONSOLIDATIVES

Il faut craindre de préparer ces médecines dans nn endroit, ou instrument, on vase dans lequel quelque chose de piqnant, comme poivre, ail, euphorbe, flenr d'airain et quelque chose semblable de ce genre soit écrasé on préparé; et qne le médecin prndent ne se fie pas à l'ablution du vase ou à son nettoyage, parce qu'un pareil nettoyage ne sert de rien. Car cette médecine consolidative on d'antre genre est toujours dénaturée dans un tel vase dans lequel qnelque chose de non consolidatif est mis ou écrasé. Et le médecin alors éprouve souvent, en partie, déception dans sa médecine, parce que de cette manière la médecine qni antrefois avait été souvent vérifiée par lui consolidative, devient ainsi corrosive, ou non consolidative. Dans tel cas, qu'il choisisse donc pour la trituration de la médecine consolidative un vase neuf, pur, et telle susdite déception sera évitée.

Donc, l'onguent consolidatif et en partie incarnatif s'appelle encore ongnent brun (1). Prenez de poix navale 2 onces, de cire 5 onces, de momie 5 onces, d'encens, de galles, de noix de cyprès, de farine de fenugrec, de chaque 2 onces, d'huile 5 onces. Soit fait comme antrefois plus haut. Cet onguent est mis sur les nlcères bien asséchés d'hnmidité et sanie et bien mondifiés, et il les consolide; et cela dans tout âge, sexe et complexion.

Autre, et il s'appelle onguent de palme (2). Prenez de

(1) *Vnguentum fuscū.*
(2) *Vnguentum de palma.*

graisse de veau nettoyée de ses fibres et pannicules (1) 1 livre; soit fondue dans une patelle (2) et passée en colature, et soit ajouté d'huile vieille 2 livres, de litharge 6 onces, d'adragant 5 onces, et soient toutes choses bien remuées, avec une spatule de palme verte, comme elle se sépare avec la grosse extrémité, après que l'écorce apparente est enlevée, et soit retranché et rejeté tout ce qui est desséché, et que de nouveau soit pris de la spatule, et coupé en morceaux, et mis dans l'onguent avant que sa décoction s'achève. Et cuise ainsi jusqu'à ce que cela arrive en manière de cire liquéfiée avec l'huile, et que l'humidité de la spatule le pénètre et soit de telle sorte qu'il ne se liquéfie pas avec l'eau.

Autre, et il altère aussi la chaleur de l'endroit en le refroidissant. Prenez de céruse 1 once, de cire 5 onces. Soit la cire dissoute avec huile rosat 4 onces et passée en colature et, lorsque ce sera tiède, leur soit ajouté les céruses tamisées, successivement et peu à peu, en agitant toujours avec la spatule. La bonne incorporation de ces choses étant faite, leur soit ajouté deux blancs (3) bien battus avec un peu de vinaigre blanc. Et celui-ci s'appelle onguent de céruse.

Autre. Prenez de litharge 1 once, de momie, de sang-dragon, de farine de fenugrec, de mastic, d'adragant, de gomme arabique, de chaque 2 onces, d'huile rosat 4 onces, et soient mélangés. Et celui-ci s'appelle onguent de momie (4).

Poudre consolidative. Prenez d'aloès, de balaustes, de cacumie d'argent (5) broyée, et c'est cette superfluité autour de la circonférence de l'endroit où l'argent est purifié, de chalcécaumène (6), c'est-à-dire d'airain brûlé ou de battiture d'airain broyée et lavée, parties égales. Mêlez. De laquelle poudre tu répandras sur la plaie.

(1) *Mundata a villis suis & panniculis.*
(2) *Patella.*
(3) Sous-entendu : *d'œuf.*
(4) *Unguentum de mumia.*
(5) *Cacumia argenti.*
(6) *Chalcecaumenum.*

Autre qui est aussi conservative de la suture des plaies. Prenez de sang-dragon, de mastic, de gomme arabique, d'aloès, d'adragant, d'encens. Mêlez et faites comme ci-dessus.

Autre. Prenez de langue bovine (1) séchée au soleil ou dans le four 3 onces, des poudres immédiatement dites, de chaque 5 onces. Soit fait comme ci-dessus.

Autre. Prenez d'écorce de grenades, de balaustes, de charte de soie brûlée (2), de poudre qui naît aux bois pourris et qui s'appelle carolus (3), de chaque 5 onces. Elle consolide admirablement et surtout les endroits très humides.

Si l'on prend les os des jambes des animaux qui allaitent (4), et si on les brûle parfaitement, et si on les broie et tamise, cette poudre sigille (5) les plaies, les mondifie et consolide, elle incarne fortement, rapidement, avec blancheur de l'endroit.

CHAPITRE VIII

DES MÉDECINES MOLLIFICATIVES DES DURETÉS RESTANT APRÈS CONSOLIDATION DES ULCÈRES, ETC.

Telles médecines sont donc celles-ci, et premièrement l'onguent. Prenez d'huile de lis blancs, d'huile de graines de lin, de chaque 2 onces, de styrax calamite (6), d'ammoniaque, de bdellium, d'opopanax, de galbanum, de

(1) *Lingua bouina.*
(2) *Charta bōbycina vsta.*
(3) *Carolus.*
(4) *Animalia lactantia.*
(5) *Sigillat.*
(6) *Styrax calamita.*

chaque 1 once, de graisse d'ours, de graisse de renard, de blaireau (1), si l'on en peut avoir, de graisse de canard, de poule, de chaque 2 onces, d'hyssope humide (2) 1 once. Soit ainsi fait. Soient les gommes ramollies dans le vinaigre pendant une nuit ou jour, ensuite soient parfaitement dissoutes sur le feu, dans une bassine, ensemble avec le vinaigre, et soient passées à la colature. Et alors soient parfaitement mêlées avec les gommes (3), et le tout bien remué avec la spatule, et soit fait l'onguent avec lequel, dans les cas susdits, soit fait copieuses onctions aux membres. Quelques-uns mettent en même temps dans cet onguent, avec les huiles, la cire et les graisses à passer à colature, un peu de résine et de térébenthine. Cependant, avant l'onction avec ledit onguent, je loue la fomentation du membre à oindre avec eau et vin de décoction d'althée, de fenugrec, de graines de lin, de graines d'aneth, de fleurs de camomille, de mauve, de mélilot, et de mollifiants de ce genre. Soit ensuite l'endroit bien séché avec linge chaud, et alors soit fait onction comme plus haut.

Autre. Prenez d'huile de ben (4), d'huile d'amandes douces, de lis blancs, de chaque 2 onces, de mastic, d'encens, de styrax, de calamite, de myrrhe, d'hyssope humide, de chaque 5 onces, de graisse d'ours, de blaireau, de hérisson (5), de poule, d'autruche (6), de chaque 3 onces, de cire, etc.

Autre. Prenez d'axonge de porc demi-livre, de cire 2 onces, de graisse d'oie, de canard, de poule, de chaque 1 once. Soient toutes fondues au feu et passées en colature. Et cet onguent mollifie vraiment la dureté nerveuse dans laquelle est la contraction (7).

(1) *Tassus* pour *taxus*.

(2) *Hyssopus humida*. C'est le suint des moutons, que les auteurs Arabes appelaient ainsi. Voir au *Glossaire*.

(3) Il y a probablement ici une faute typographique : il a été déjà question des gommes; il s'agit, sans doute, des graisses et des huiles.

(4) *Oleum deben*.

(5) *Pingued ericii*.

(6) *Pingued strutii*.

(7) *Durities neruosa in qua est contractio*.

CHAPITRE IX

DES MÉDECINES CAUTÉRISATIVES ET ULCÉRATIVES.

Le premier de ce genre soit donc celui-ci. Prenez de poix navale, de miel d'anacarde (1), de son suc ou de sa gomme, de chaque 2 onces. Bouillent ces deux dans nne bassine de fer jusqu'à épaississement et soient alors mis en vase et, lorsqu'il sera nécessaire, en soit mis sur l'apostème que tu as l'intention d'ouvrir, ou sur lequel tn vondras ulcérer ou rompre (2).

Mais le miel anacardin se fait ainsi artificiellement, lorsqu'on ne peut avoir le naturel. Prenez d'anacarde (3) 2 onces; soit bien pilé et mêle-le à 3 onces de miel commun et 2 onces de vinaigre, et soit tout cela mis ensemble sur le feu dans une bassine de fer ou d'airain et bouille jusqu'à disparition du vinaigre, et soit alors passé en colature, et cela est ledit miel, et on l'applique an lieu du miel et de sa gomme qui se trouve dans l'anacarde (4).

Autre. Prenez d'alun de fèces la quantité d'une châtaigne et soit bien assujetti snr le lieu à rompre, ou plutôt soit l'endroit ulcéré lavé avec du vinaigre et frotté ensuite avec un oignon conpé par le milieu, et soit alors la qnantité d'alun assujettie et liée en cet endroit.

Antre plus fort. Prenez de poudre de chanx non éteinte 2 onces, de savon blanc 4 onces; soient pilés et incorporés l'un à l'antre à la manière d'une pâte avec un pen de

(1) *Anacardi mel.*
(2) *Super quod vlcerare uolueris uel rumpere.*
(3) *Anacardus.*
(4) Dans le réceptacle charnu. Voir au *Glossaire*.

vinaigre piquant, et soit mis sur l'endroit à rompre, à la qnantité de chanx on environ (1).

Autre. Prenez nn oignon cru (2), et pilez-le bien, et mêlez avec ferment (3) et limaces pilées et avec axonge et miel, et mets snr l'endroit. Il putréfie, snbtilie la peau et tire la matière dehors.

Autre fort. Prenez de cantharides, les ailes et les têtes retranchées, 1 once, de ferment 2 onces, de moutarde 5 onces; soient pilés l'un avec l'autre dans le mortier et incorporés avec un peu de vinaigre, et soit fait comme dessus.

Autre. Prenez gousse d'ail (4) et oignon scillitique (5), et soient mondés de l'écorce supérieure et coupés par le milien, et soient mis snr l'endroit avec la partie coupée et intérieure vers la chair. Et telle chose produit d'habitude facilement la vésication, et elle est employée aussi dans la donlenr qui est à la manière d'un clou (6), lorsqu'il semble au patient qne quelque clou est fortement enfoncé en quelque membre. Il est à remarquer aussi que n'importe lesqnels des dits nlcératifs doivent être laissés sur l'endroit, seulement pour qu'ils achèvent leur opération; et c'est, le plns souvent, le temps de 12 henres chez les personnes avancées en âge (7), mais chez les enfants 6 on environ suffisent. Remarque, en outre, qu'ils ne sont pas très brûlants (8) ceux qui, au moyen d'une application unique, amènent dans le membre leur effet ultime; il faut peut-être même que le médecin procède avec eux au moyen de plusieurs applications, selon la disposition du corps. Il faut encore avoir présent à l'esprit, à ce sujet, que si en se déplaçant ils causent au membre quelque dommage, on fasse aussitôt sur l'endroit ulcéré onction copieuse avec onguent fait de céruse, d'hnile rosat et d'eau de roses et d'un peu de blanc d'œuf incorporés l'un avec l'autre, ou

(1) Quantité égale à celle de la chaux employée.
(2) Le texte porte *Cœpa bauosimi*.
(3) *Fermentum*.
(4) *Spica allii*.
(5) *Cœpa squillitica*.
(6) *Ad modū claui vnius*.
(7) *In prouectis*.
(8) *Combustiuus*.

aussi en mêlant à ces choses cire suffisante; ou bien avec défensif fait de bol d'Arménie, huile rosat, vinaigre, eau de roses et autres substances froides sèches. Tu ne feras pas cependant d'onction sur l'endroit à ulcérer, si ce n'est pour une douleur trop violente existant là, afin qu'elle soit enlevée par l'acuité de ce médicament.

CHAPITRE X

DE L'EXPOSÉ DE QUELQUES MÉDECINES SIMPLES, CONVENANT AUX OPÉRATIONS DÉJA DITES

Abel (1), c'est-à-dire Genévrier, son fruit chaud et sec. La poudre de ce même fruit, si elle est mise avec miel dans les plaies et ulcères fraudulents (2), et putrides, et vénéneux, emporte leur extension (3) et noirceur; et quoiqu'il ne consolide pas les ulcères, il dessèche cependant l'humidité contenue en eux; et si sa poudre bout dans l'huile et que cette huile soit instillée dans l'oreille, elle résout la surdité et lui convient.

Arrone (4) est chaude et sèche, elle arrête le sang de la gencive par sa stypticité, et lorsqu'elle est pilée et cuite avec huile de spic, ou de lis, ou de mastic et qu'on en fait des onctions sur la barbe, elle fait accélérer sa naissance; elle résout aussi les apostèmes froids et, lorsqu'elle est cuite avec des coings, elle est utile aux apostèmes de difficile guérison et résolution.

Absinthe, chaude et sèche, enlève les vestiges des vario-

(1) *Abel.*
(2) *Fraudulentus.*
(3) *Deambulatio.*
(4) *Abrotanum.*

les (1), en fomentation et cataplasme; et elle détruit aussi la teigne; et elle résont les apostèmes, snrtont froids; et elle détruit la scabie, principalement le suc; elle résont les paupières tuméfiées; elle mûrit les apostèmes froids intérienrs et extérienrs, soit qn'on l'emploie en cataplasme, soit qu'on la boive.

Acacie (2), froide et sèche, noircit et affermit les cheveux et enlève leurs scissures (3). Elle répercute les apostèmes chands an principe, et appliquée en emplâtre avec blanc d'œuf, elle emporte la brûlure et ardeur du feu.

Oseille (4) est froide et sèche; on fait d'elle un emplâtre sur les scrofules, et il est dit que sa racine, si elle est suspendue au cou de celui qui a des scrofules, les chasse. Le bain de sa décoction enlève le prnrit et la scabie. La friction avec elle enlève l'albaras et l'impétigo.

Vinaigre (5) est froid et sec et de forte dessication, et il empêche les épanchements des matières vers les parties intérieures, et son infusion (6) empêche le sang de couler, et la formation de l'apostème, et l'extension des gangrènes (7), et il guérit l'érysipèle, la formy et de ce genre. La laine trempée dans le vinaigre, appliquée sur les plaies, empêche qu'il s'y forme apostème, convient aux ulcères ambulatoires (8), au prurit, à l'impétigo, à la brûlure du feu, immédiatement au principe, plus qu'autre chose.

Acore (9) est chaud et sec, et ainsi il convient à la morphée et à l'albaras, à la contraction des lacertes (10) et au spasme. Sa décoction bue et aussi son application en emplâtre et son suc conviennent à l'épaississement de la cornée (11) et à l'albugo de l'œil (12).

(1) *Vestigia uariolarum.*
(2) *Acacia.*
(3) *Scissura.* (Voir au *Glossaire.*)
(4) *Acetosa.*
(5) *Acetum.*
(6) *Infusio* dans le sens de lotion ou affusion.
(7) *Deambulatio cancrenarū.*
(8) *Vlcera ambulatiua.*
(9) *Acorus.*
(10) *Contractio lacertorum.*
(11) *Grossitudo corneæ.*
(12) *Albugo oculi.*

Toute graisse (1) est chaude et sèche. Il est vrai que l'humidité diminue selon la nature de l'animal dont elle est. Toute graisse est bonne pour la scissure de la face (2), des mains, des lèvres et des pieds. La graisse de porc mollifie, et mûrit, et résout en partie les apostèmes, et toutes graisses font ainsi. La graisse de lion résout fortement et tout de suite la brûlure du feu.

Airain (3), froid et sec, consolide les ulcères ambulatoires, et lavé il consolide mieux que non lavé.

Agaric (4) est chaud et sec, résolutif et incisif des humeurs épaisses; et il convient à tous les apostèmes froids, en emplâtre et bu.

. Alaunoch et alabac (5), c'est-à-dire le plomb noir, ou brillant, ou blanc, est froid et humide. Si un apostème chaud reçoit onction avec l'huile dans laquelle la poussière du frottement d'un morceau de plomb contre un autre morceau est résoute, cette huile répercute et diminue (6). Et telle huile se fait ainsi. Soient pris deux gros morceaux de plomb carrés ou deux fragments et soient frottés fortement l'un contre l'autre dans l'huile ordinaire, et alors cette huile, qui est imprégnée par tel frottement, est dite huile de plomb et a les vertus que nous avons dites. Si une lame de plomb est attachée sur les scrofules et les nœuds, elle les résout. Si l'huile susdite est mise sur les plaies et ulcères vénéneux, elle fait disparaître leur corruption et extension, et elle diminue les ulcères des jointures si on la met sur eux.

Albugasse (7), c'est-à-dire laitue d'âne, est froide et sèche. Si elle est pilée et incorporée avec ammoniaque et farine d'orge, elle enlève l'érysipèle, ardeur et prurit des plaies, et convient à l'ardeur du feu et à sa brûlure, mise en emplâtre sur l'endroit.

(1) *Adeps.*
(2) *Scissura.*
(3) *Æs.*
(4) *Agaricum.*
(5) *Alaunoch & alabac.*
(6) *Repercutit & diminuit.*
(7) *Albugasse.*

Alcanna (1) est froide et sèche et, à canse de sa froideur et siccité, son emplâtre convient anx apostèmes phlegmatiques (2) an principe, et aussi aux apostèmes chands, à cause de sa froideur. Sa décoction est bonne à la brûlure du feu et sa poudre, préparée avec farine d'orge, en emplâtre snr les os, les fortifie, et mêlée à hlanc d'œnf elle arrête le sang qni coule, et si elle est mêlée à la cire, elle fait le pore sarcoïde.

Ail (3) est très chaud et sec. L'ablution de sa décoction dans le vinaigre ou la lessive tue les ponx et les lentes (4). Telle décoction, ou sa poudre, ou sa cendre, lorsqu'elle sont mêlées an miel sont aussi lénitives (5). Snr la morphée, elle la fait disparaître, et aussi sur le sang à l'œil (6). Elle convient aussi à la teigne putride (7). Sa potion et son emplâtre ouvrent les apostèmes intérieurs et extérieurs. Sa cendre se met sur le hotor (8) et le résout. Et l'ail sylvestre fait adhérer les plaies frandulentes lorsqu'il est appliqué frais sur elles.

Aloès est chaud et sec. En poudre, il consolide les plaies, et mis en emplâtre avec du miel, il enlève les vestiges de la percussion (9), et s'il est mis avec du vin sur les vestiges de la percussion; et sur les cheveux qui tomhent il empêche leur chute; et il convient anx apostèmes de l'anus, et des testicules, et des lacertes qui sont de chaque côté de la langue. Il convient aux ulcères de difficile guérison et proprement à l'anus, à la verge, au nez, à l'oreille et aux fistules.

Althée (10) est chaude avec égalité; sa racine et sa semence mollifient, adoucissent et mûrissent et résolvent en partie les apostèmes et scrofules. Et elle est mêlée à la

(1) *Alcanna.*
(2) *Apostema phlegmaticus.*
(3) *Allium.*
(4) *Lendines*, pour *lentes.*
(5) *Lenitiuus.*
(6) *Sanguis in oculo.*
(7) *Tinea putrida.*
(8) *Botor.*
(9) Les ecchymoses.
(10) *Althæa.*

térébenthine pour les duretés et scrofules, et avec les choux ou leurs semences.

Alun (1) est chaud et sec. Lorsqu'il est mêlé à l'eau, ou à la lessive, ou au vinaigre, on fait avec lui onction des membres. Il tue les punaises, les puces et les poux (2); il enlève les fétidités de la bouche, mêlé avec vin et fèces, si l'on fait avec cela le lavage de la bouche (3), on avec ces choses, sans vin, la friction des dents et gencives. S'il est mêlé aux fèces, il dessèche également les ulcères de dessication difficile et l'herpesthiomène.

Amome (4) est chaud et sec. Il mûrit les apostêmes chauds et les résout. Son emplâtre et embrocation, ou la fomentation avec l'eau de sa décoction résout l'ophthalmie et de quel mode qu'elle soit.

Amidon (5) est froid et sec. Lorsqu'il est mis avec du safran sur le pannus de la face il le fait disparaître, et il consolide les ulcères et les guérit.

Ammoniaque (6) est chaude et sèche. Elle se met sur les scrofules, et duretés, et apostèmes froids, durs et elle les mollifie tous et résout, sur les plaies et ulcères. Elle ne détruit pas la chair saine, et produit légèrement bonne chair. Et elle efface la scabie des paupières des yeux, et elle détruit leur aspérité (7), et elle nettoie l'albugo de l'œil, et elle multiplie les poils et principalement par sa propriété sur les sourcils.

Amandes (8) douces sont assez tempérées dans leur chaleur, mais les amères sont plus chaudes. Si les douces et les amères sont pilées ensemble, et même seulement les amères, et mises sur les vestiges des percussions et sur la peau contusionnée (9), à la face ou ailleurs, elles effacent ces vestiges et aplanissent. Elles détruisent aussi les

(1) *Alumen.*
(2) *Cimines* (pour *cimices*) *&* *pulices.*
(3) *Oris collutio.*
(4) *Amomum.*
(5) *Amylum.*
(6) *Ammoniacum.*
(7) *Asperitas.*
(8) *Amygdalæ.*
(9) *Contrita.*

eschares de cette manière, de même, lorsqu'on les frotte, les nœnds qui se font à un endroit après le prurit.

Anacarde (1) est chaud et sec. Il arrache les verrues et efface l'alhara, les pustules noires et la teigne humide.

Aneth (2) est chaud et sec. Il mûrit les apostèmes et les résout, et sa cendre convient aux ulcères humides.

Anis (3) est chaud et sec. Il est bon dans les maladies des yeux, car il fait disparaître leur scabie et prurit, et dessèche l'humidité qui s'en écoule. En fomentation ou cataplasme dans les plaies et apostèmes, il les résout. Il résout l'enflure et tumeur pour cause froide. Il convient aussi aux apostèmes froids aux extrémités des membres.

Antimoine (4) est froid et sec. S'il est mis en emplâtre sur les plaies, avec blanc d'œuf, il arrête l'écoulement du sang dans les plaies et ulcères, et fait disparaître les végétations de chair molle (5), et consolide. S'il est mêlé à graisse et céruse, il consolide les vieux ulcères. Et son emplâtre avec eau de roses et blanc d'œuf conserve aussi l'œil en santé. Sa poudre emporte l'ordure des ulcères et sèche aussi la scabie.

Ache (6) est chaude et sèche. L'ache sauvage pilée, mise sur les poireaux et verrues, les enlève et résout. Mais la domestique et la sauvage résolvent les apostèmes froids et durs et aussi les chauds. Si la sauvage est mise pilée en emplâtre sur un membre, elle y produit vésication par sa chaleur et acuité et, à cause de cela, sa friction convient à la scabie, impétigo et prurit.

Toile d'araignée (7) arrête l'écoulement du sang et, par sa froideur et sécheresse, empêche l'apostème de se faire sur les plaies.

Argent vif (8) est froid et humide. S'il est éteint avec la salive et mêlé à huile rosat, ou chaux, ou soufre et quel-

(1) *Anacardus.*
(2) *Anethum.*
(3) *Anisum.*
(4) *Antimonium.*
(5) *Caro mollis addita.*
(6) *Apium.*
(7) *Aranea tela.*
(8) *Argentum uiuum.*

qne huile amère, il détruit les lentes; et de cette manière il sèche la scabie. Mais son usage n'est pas tont à fait bon ni contorme à la natnre (1), et sa fumée snr la face détruit la vne et tont sentiment (2), et son nsage amène la donleur des dents et les noircit.

Aristoloche (3) est très chande et sèche. La pondre de la ronde nettoie les dents et les préserve de la putréfaction, et sa décoction est bonne contre la morphée; elle mondifie les nlcères sordides et malins et les empêche de devenir profonds. Sa poudre, si elle est mêlée à la pondre d'iris, produit aussi en eux la chair.

Arsenic (4) est très chand et sec. S'il est mêlé à la térébenthine ou à la résine il arrache (5) la teigne, et mondifie les plaies sordides et anciennes s'il est mêlé à la graisse. Et avec lui on fait, avec de l'huile, un onguent qni convient à la scabie, saphati et rougeur hnmide de la face; et s'il est mêlé à l'huile rosat il détruit les poux; et s'il est mêlé à la poix il efface les macules blanches des aines (6).

Roseau (7) est froid. Sa racine avec oignon sauvage extrait les épines (8) et furoncles, et lorsque ses feuilles sont mises sur l'érysipèle cela convient assez.

Ane. La cendre de foie d'âne (9) mêlée à l'huile et mise sur les scrofules les fait disparaître et guérit aussi la lèpre,

Asius (10), c'est-à-dire la pierre sur laquelle naît le sel au rivage de la mer, si elle est broyée ou mêlée à la térébenthine ou à la poix noire et mise sur les exitures (11), les résout; et si la pondre est mise sur les ulcères anciens, marcides, de consolidation difficile, elle lenr est très avantageuse.

(1) *Naturæ consonus.*
(2) *Et fumus eius super facie destruit uisum & omnem sensum.*
(3) *Aristolochia.*
(4) *Arsenicum.*
(5) *Eradicat.*
(6) *Delet maculas albas inguinū.*
(7) *Arundo.*
(8) Voir *Erysipelas* au *Glossaire.*
(9) *Cinis hepatis asini.*
(10) *Asius.*
(11) *Exitura.*

Assa (1) est berbe chaude et sèche. Soit en emplâtre, soit que sa décoction soit bne, elle convient anx apostèmes grands et froids, tant intérienrs qu'extérieurs; et si sa racine ou sa substance sont mêlées à l'ammoniaque, elles résolvent.

Assa fétide et non fétide (2) est très chande et sèche. Mise snr les verrues et poireaux elle les fait disparaître, et lorsqu'elle est mise dans les emplâtres des grands apostèmes incisés, elle leur est avantageuse et mondifie bien leur ordure, saus préjudice; et si elle est mise sur les apostèmes froids, ou si l'on en fait un emplâtre sur les scrofules, seule ou avec autre, elle les mûrit et résout; et si on la met sur l'impetigo elle l'enlève.

Assarum (3) est herbe chaude et sèche, avantageuse à l'enflure et apostémation de la cornée de l'œil, soit en emplâtre, soit en fomentation.

Assefan, c'est-à-dire squinanthe (4). S'il est appliqué avec oignon et miel, il convient à la morsnre du chien, placé sur la morsure.

Asphodèle (5) est chaud et sec, résolntif et abstersif. Il convient à l'alopécie, teigne et serpiges, et proprement la cendre de sa racine, et il enlève la morphée blanche lorsqn'il est appliqué en liniment sur elle, au soleil. Sa racine, avec féce de vin sèche, se met sur les apostèmes glanduleux et sur les carboncles et elle les consnme; et si l'on en fait emplâtre avec farine d'orge, elle convient au débnt des apostèmes chauds; sa racine pulvérisée, lorsqu'elle est mise snr les ulcères infrigidés (6) et sordides les mondifie.

Atrament est espèce de vitriol (7). Il est chaud et sec. Les mêches (8) pour les fistules se font avec lui, et il les extirpe. Et l'ablution avec son eau convient à la scabie,

(1) *Assa.*
(2) *Assa fœtida & non fœtida.*
(3) *Assarum.*
(4) *Assefan. i. squinanthum.*
(5) *Asphodelus.*
(6) *Vlcera infrigidata.*
(7) *Atramentum, est species uitreoli.*
(8) *Lychinia.*

et an saphati dn nez, et à sa rongenr, et à la scahie de la face.

Anricule de rat, c'est-à-dire marjolaine (1) est chande et sèche. Si elle est pilée et incorporée à l'ammoniaque, elle extrait épines et furcnles (2) et fait adhérer les plaies.

Or (3) est égal dans sa complexion. Son séjonr dans l'oreille en enlève la puanteur.

Balanste (4) est froide et sèche. Elle est honne à la gencive qni saigne, consolide les plaies et nlcères. Lorsque quelqn'un est monté à cheval, elle enlève l'excoriation faite par la selle si l'on en met, en poudre, sur cette excoriation, on qu'on l'applique mêlée au hlanc d'œnf et à l'eau de roses.

Banme (5) est chand et sec. Il mondifie les ulcères et, mêlé particulièrement à l'iris, il extrait de l'endroit les fragments d'os.

Barbe hircine (6) est froide et sèche. Ses feuilles lorsqu'elles sont séchées, consolident les vieux ulcères et lenr conviennent, et sa fleur est plus forte pour tous.

Barecha (7), c'est-à-dire espèce de melon froid et hnmide; et son écorce est mise snr le front et retient les larmes.

Belsegensem (8), c'est-à-dire coriandre de puits, est chaud et sec. S'il est mêlé à l'huile de myrte et au vin, il fait pousser les cheveux et empêche leur chute. Il convient aussi dans les fistules et ulcères fraudulents et humides.

Ben (9) est semence blanche, grosse à la manière d'un pois-chiche. Est chaud et sec. S'il est mêlé au vinaigre, il

(1) *Auricula muris, id est maiorana.*
(2) *Extrahit spinas & furculos.*
(3) *Aurum.*
(4) *Balaustia.*
(5) *Balsamum.*
(6) *Barba hircina.*
(7) *Barecha.*
(8) *Belsegensem.*
(9) *Ben.*

convient aux vestiges des ulcères, pannus, morphée, vernes et apostèmes froids et durs; il convient à l'excoriation et scabie ulcérée, et au saphati humide.

Bendegard épine blanche (1) est froid et sec, cependant sa semence est chaude, et résolutive, et apéritive. Et sa racine agit pour la rétention du sang (2), et à cause de la nature de la semence elle est bonne pour résoudre les apostèmes phlegmatiques.

Bulbe, c'est-à-dire scalonée (3), est chaud et sec. Lorsqu'avec son suc abondant il est rôti avec tête de poisson (4) et aloès, et mis sur l'ulcère malin, il emporte sa malignité.

Beurre (5) est chaud et humide. Il calme la douleur, et est mollificatif et, en partie, résolutif, et il convient aux plaies des nerfs, en onctions sur elles, et si les ulcères en sont emplis il les mondifie et purge.

Oignon (6) est chaud et sec avec humidité surabondante. Il fait disparaître morphée, serpige, prurit et autres de ce genre, lorsque l'endroit est frotté avec lui. Il convient aux ulcères sordides et, mêlé à la graisse de poule, il convient à l'excoriation qui se fait dans les chaussures, et lorsqu'on en fait un emplâtre avec menthe, rue, fèves et sel, il convient beaucoup à la morsure du chien enragé.

Calament (7) est chaud et sec. On fait un bain de son herbe pour la scabie, et il résout le prurit et sèche.

Chaux (8) est chaude et sèche; non lavée, elle corrode beaucoup la chair, et lavée elle consolide. Elle convient aussi à la brûlure du feu.

Chancre fluviatil (9) est froid et humide. S'il est pilé,

(1) *Bendegard spina alba.*
(2) *Facit ad sanguinis retentionem.*
(3) *Bulbus, id est scalonea.*
(4) *Caput piscis.*
(5) *Butyrum.*
(6) *Cœpe.*
(7) *Calamenthum.*
(8) *Calx.*
(9) *Cancer fluuialis.*

principalement sa main (1) et mis sur les épines et choses piqnantes fichées, il les extrait; et il est mis sur les apostêmes chauds et phlegmatiques, et il les résout. Brûlé, sa cendre sèche les ulcères, et la lotion avec leur décoction convient à la scabie.

Câpre (2) est chaude et sèche. Sa racine résout scrofules et toutes duretés, et ses feuilles ont été expérimentées en cela. Et les écorces de leurs racines sont mises sur les ulcères froids et les nettoient.

Cassie (3) est chaude et sèche. Elle résout les apostêmes chauds dans les viscères.

Castor (4) est chaud et sec, résolutif et réchauffant dans les ulcères pernicieux, et lorsqu'il est mis dans l'huile de spic et de lis blanc, il convient beaucoup à la surdité ancienne, en en instillant en elle goutte à goutte.

Queue équine ou asperelle (5) est froide et sèche. Elle consolide merveilleusement plaies et ulcères.

Centaurée (6) est chaude et sèche. Elle mondifie les plaies récentes et sigille les vieux ulcères. Et sèche, est mise dans emplâtres et consolide ulcères mauvais, et fistules, et ulcères profonds. Et les ulcères sont remplis de centaurée pulvérisée, et sont liés ainsi, et elle les rectifie, et aussi les fistules.

Céruse (7) est froide et sèche. Elle lénifie les apostêmes froids et durs. Elle est mise dans les emplâtres des plaies et ulcères, et remplit les ulcères et produit chair, consolide, et sèche, et répercute.

Camomille (8) est chaude et sèche. Elle est résolutive et mollificative, sans abstersion des membres. Elle calme les apostêmes chauds, en mollifiant et résolvant, et adoucit les durs. Elle est bue à cause des apostêmes épais des viscères.

(1) *Manus*. La pince.
(2) *Capparis*.
(3) *Cassia*.
(4) *Castoreum*.
(5) *Cauda e̅qna. i. asperella*.
(6) *Centaurea*.
(7) *Cerussa*.
(8) *Chamomilla*.

Chamedrys (1) est chaud et sec. Avec miel, il convient aux vieux nlcères.

Chalcante (2), c'est-à-dire vitriol, est chand et sec. Je dis ceci de celni dont on fait l'encre. Il conforte les fistnles dn nez et se met anx nlcères, soit avec autres poudres, ponr absterger, et il absterge. Il snbtilie la grosseur des panpières (3).

Chélidoine (4) est chaude et sèche. Celle qui est préparée et mise sur la formy et l'impétigo les enlève et leur convient. Lorsque son suc est mis à bouillir sur la braise jusqn'à la réduction de la moitié, il rend la vue perçante; et lorsque le petit de l'hirondelle a perdne la vue, l'hirondelle lni en porte nne plante et la vue est rendue.

Pois chiche (5) est chaud et sec. Il convient anx apostèmes chauds et dnrs et autres apostèmes et glandules (6). Et son hnile convient à l'impétigo et ulcères fraudulents et prurit. Et sa potion avec décoction d'ache et de sa semence chasse l'istéritie (7).

Citron (8). Son écorce est chaude et sa chair froide et humide et, d'après certains, sa substance et aigreur (9) sont froides et sèches. Son liniment est bon contre l'impétigo.

Ciprum (10) est chaud et sec. Il consolide les ulcères de difficile consolidation fixés et pntrides.

Climie (11) d'or, ou d'argent, ou de plomb, ou de ce genre, est froide et sèche, et la superfluité qui se trouve à l'endroit où cnisent l'or ou l'argent remplit les plaies, et mondifie leurs ordures, et ronge leurs végétations, et incarne les ulcères fraudulents, et convient à l'albugo de l'œil. Le liniment de son eau on la lotion le confortent.

(1) *Chamedrys.*
(2) *Chalcantum.*
(3) *Grossitudo palpebrarum.*
(4) *Chelidonia.*
(5) *Cicer.*
(6) *Glandula.*
(7) *Isteritia.*
(8) *Citrus.*
(9) *Acetositas.*
(10) *Ciprum.*
(11) *Climia.*

Coloquinte (1) est chaude et sèche. Ses feuilles résolvent bien les apostèmes; elles sont incisives et attirantes.

Corail (2) est froid et sec. Il détache la végétation; il est styptique et empêche l'écoulement du sang; il arrête les larmes.

Coriandre (3) est froide et sèche. Elle convient aux apostèmes chauds avec cérnse et huile rosat, et aux vestiges du persique (4). Avec farine de fève ou de pois chiche, elle convient aux scrofules et éminences qui se font subitement à un membre après prurit.

Coriandre de puits (5). Vois dans la diction (6) *Belsegensen.*

Safran (7) est chaud et sec. Sa boisson donne bonne couleur. On en fait un liniment pour les érysipèles et il convient; il calme la douleur; il convient à l'apostème chaud à l'oreille.

Cubèbes (8) sont chauds et secs. Ils sont bons aux ulcères, même malins, et aux gencives.

Cubes (9), c'est-à-dire mauve, est froide et humide. Sa décoction et embrocation et emplastration confortent dans la formy et érysipèle, et au commencement de l'apostème chaud.

Cumin (10) est chaud et sec. Il s'administre avec farine de fève, fleur de camomille, semence et huile d'aneth, sur la tumeur des testicules, surtout venteuse, ou ouverte à la résolution, en faisant l'incarnation de tout avec miel.

Cyprès (11) est chaud et sec; il consolide les ulcères, surtout ceux qui sont aux membres durs. Ses feuilles récemment cueillies conviennent proprement à l'érysipèle et formy avec farine d'orge.

(1) *Collocynthis.*
(2) *Corallum.*
(3) *Coriandrum.*
(4) Feu persique ou persien.
(5) *Coriandrum putei.*
(6) *Vide in dictione.*
(7) *Crocus.*
(8) *Cubebe.*
(9) *Cubes.*
(10) *Cyminum.*
(11) *Cypressus.*

Coing (1) est froid et sec. Son hnile convient à la formy et est ntile aussi anx nlcères scahienx.

Ematite (2) non lavée est chaude, et lavée elle est froide. Sa pondre se met snr la végètation de chair et elle la réduit (3). Et elle ahsterge les ulcères de l'œil et les consolide. Lorsqn'elle est administrée avec hlanc d'œnf, et senle, elle convient anx ulcères des yeux.

Année (4) est chaude et sèche, cependant elle n'a pas d'humidité surabondante. Elle convient aux contusions des lacertes, avec sa racine et ses feuilles pilées.

Hérisson (5) est petit animal épinenx. Sa cendre convient aux ulcères sordides et mondifie la végètation de chair, et sa chair, mangée et mise en emplâtre, convient aussi beaucoup aux scrofules et nœuds petits et durs.

Eupatoire (6) est chaude et sèche. Elle se met, avec graisse vieille, sur l'ulcère de consolidation difficile, et qnelquefois est hue avec eau de fumeterre et oxymel, et elle convient au prurit et scabie, et pareillement sa fleur et son suc.

Fèves (7) sont froides et sèches. Leur farine avec le vin fait nn emplâtre sur les apostèmes des testicules, et elle convient aux ulcères des lacertes.

Fèces d'expression de l'huile (8) sont consolidatives des ulcères venant aux corps secs.

Fiel (9) est chaud et sec. Lorqn'il est mêlé au vin et à la gomme de pin (10), il convient à la scahie. Et le fiel de loup convient au spasme dans les plaies des nerfs. Le fiel

(1) *Cytonium.*
(2) *Ematites.*
(3) *Extenuat.*
(4) *Enula.*
(5) *Ericius.*
(6) *Eupatorium.*
(7) *Fabæ.*
(8) *Fœx expressionis olei.*
(9) *Fel.*
(10) *Gumma pini.*

d'âne arrache la mûre (1), c'est-à-dire callns ou certaine éminence faite en forme de mûre.

Fesire (2), c'est-à-dire la vigne hlanche, est chaude et sèche. Sa racine, avec fenngrec et orohe, détache les verrues et poireaux et les vestiges noirs restant après les ulcères, et elle chasse l'occultation dn sang (3), lorsqu'elle est cuite jusqn'à ce qn'elle se dissolve.

Figues (4) sont chaudes et hnmides. Si l'on fait avec elles un emplâtre, il convient aux apostèmes durs et carhoncles, et leur décoction convient aux apostèmes du gosier. Si l'ean de décoction de la cendre de son hois est mêlée à l'écorce de grenade, elle guérit le panaris.

Fleur d'airain (5) corrode la végétation de chair et consolide dans l'humide onctuenx (6).

Fenugrec (7) est chaud et sec; il résout les apostèmes apparents et cachés, lorsqu'ils ne sont pas enflés, mais penchent vers nne certaine dureté ; il adoucit les chauds et convient à la hrûlure du feu avec l'huile rosat.

Frêne (8) est chaud et sec. Il consolide les plaies récentes. On eu fait un liniment, avec le vinaigre, sur l'excoriation et il la guérit; et on en enveloppe les plaies récentes et il les guérit.

Son (9) est chaud et sec. Il est hon au commencement de l'apostème. Il s'humecte avec le vin et fait un emplâtre pour les manvais apostèmes chauds. Il est éradicatif (10) de phlegme et ventosité.

Gaulis, c'est-à-dire stellion (11). Sa chair déracine furoncles et épines, si elle est pilée et mise sur l'endroit.

(1) *Morum.*
(2) *Fesire.*
(3) *Occulatio sanguinis.*
(4) *Ficus.*
(5) *Flos æris.*
(6) Sous-entendu *apostème* ou *ulcère.*
(7) *Fœnum græcum.*
(8) *Fraxinus.*
(9) *Furfur.*
(10) *Eradicatiuus.*
(11) *Gaulis. i. stellio.*

Gentiane (1) est chaude et sèche. Elle guérit les plaies et ulcères corrosifs, et principalement son suc.

Glands (2) sont froids et secs. Le fruit du gland convient, au commencement, aux apostèmes chauds. Les feuilles du gland font adhérer les plaies lorsqu'elles sont écrasées et pulvérisées.

Graines du grenadier (3). Avec le miel, servent à faire un liniment pour le panaris ; et son écorce et les balaustes font adhérer les plaies.

Handacote, c'est-à-dire septemnerviée (4), est chaude. Avec le miel, elle mondifie les ulcères. Son suc mondifie. Elle convient à l'albugo de l'œil et à son pannus, et particulièrement avec le miel.

Hascæ, c'est-à-dire hyssope (5), est chaud et sec. On fait avec lui un emplâtre aux apostèmes récents, avec fleur de camomille, farine d'orge et eau de décoction d'aneth.

Hermodactyle (6), est chaud et sec. Le blanc convient aux plaies anciennes.

Hyssope. Vois *Hascæ*.

Iris. Vois dans la diction *Yris*.

Genèvrier. Vois dans la diction *Abel*.

Kamedrys (7), est chaud et sec. Il convient, avec le miel, aux ulcères anciens.

Kabitegi, c'est-à-dire lupin sylvestre (8), est chaud et sec. Il convient au saphati et enlève la scabie, et guérit les glandules et verrues qui sont pendantes comme clous, auxquelles nuit le froid.

(1) *Gentiana.*
(2) *Glans.*
(3) *Grana granati.*
(4) *Handacota. i. septemneruia.*
(5) *Hascæ. i. hyssopus.*
(6) *Hermodactylus.*
(7) *Kamedrys.*
(8) *Kabitegi. i. lupinus syluestris.*

Laitne d'âne. Vois dans la diction *Albugasse.*

Lentille (1). Sa substance est froide et sèche, et son suc est cnit quelquefois avec le vinaigre et employé en emplâtre pour les scrofules, et il les résout, et les apostèmes durs et profonds. Et évidemment elle est bonne à cela qnand elle est cuite avec l'ean de mer.

Langue de bélier est le plantain (2); elle est froide et sèche. Elle convient aux apostèmes chauds et aux apostèmes de vieille racine (3), et aux scrofules, et à l'érysipèle, et à la formy, et aux ulcères frauduleuts.

Lupin sylvestre. Vois dans la diction *Kabitegi.*

Mauve. Vois dans la diction *Cubes.*

Mastic (4) est chand et sec. A cause de cela, ce qui est en lui de propriétés styptiques et lénitives convient aux apostèmes des viscères et aux apostèmes avec formications, et son suc convient sur les ulcères, et il prodnit la chair, et il restaure les os fracturés, et il convient à la scabie des troupeaux, des chiens et des hommes.

Espèces de melon froid. Vois dans la diction *Barecha.*

Miel (5) est chaud et sec. Il mondifie les plaies sordides profondes, et celui qui est cnit jusqu'à ce qu'il s'épaississe fait adhérer les plaies récentes, et sordides, et profondes, et lorsqu'il est cuit avec le vinaigre il guérit l'impétigo.

Mu, c'est-à-dire la brèche des abeilles avec la cire (6), est tempérée, elle adoucit la dureté des apostèmes et les eschares, et remplit les ulcères sordides et noirs, les furoncles et les épines.

Momie (7) est chaude et sèche. Elle convient aux apostèmes phlegmatiques et est bonne à la fracture et aux dou-

(1) *Lens.*
(2) *Lingua arietis est plantago.*
(3) *Apostema radicis antiquæ.*
(4) *Mastichi.*
(5) *Mel.*
(6) *Mu. i. bresca apum cū cœra.*
(7) *Mumia.*

leurs de chute et percussion, et à la paralysie, et à la torture (1), bue et superposée en mode d'onguent.

Myrrhe (2) est chaude et sèche. Elle convient aux apostèmes phlegmatiques, elle consolide et recouvre les os dénudés de chair et mondifie les plaies pourries (3). Avec le safran elle convient à l'impétigo.

Myrte (4) est chaud et sec. Par sa stypticité il conforte tout membre où se portent les humeurs, et il convient aux apostèmes chauds, au commencement. Et lorsqu'il est cuit avec le vin, il guérit les plaies de la paume des mains et des pieds (5) et leurs scissures; et sa cendre avec le cérat (6) fait aussi la même chose.

Narcisse (7) est assimilé au persil romain. Il est chaud et sec. Si l'on fait un emplâtre de sa racine avec miel et orobe (8), il rompt les apostèmes de maturation difficile et convient aux apostèmes des nerfs ; il sèche les plaies et les fait adhérer fortement ; et il conglutine fortement les cordes; et écrasé avec le miel il convient à la brûlure du feu, dans les plaies des nerfs et les ulcères profonds. S'il est mêlé à l'orobe et au miel, il mondifie les ordures des ulcères.

Cresson (9) est chaud et sec. Il convient aux apostèmes phlegmatiques et aux carboncles ; et si l'on en fait un emplâtre avec l'eau et le sel, il convient à la scabie ulcéreuse et à l'impétigo ; et avec miel mellin (10) il arrache le feu persique.

Oliban (11) est chaud et sec, et il se met dans les emplâ-

(1) *Tortura.*
(2) *Myrrha.*
(3) *Vulnera putrefacta.*
(4) *Myrtus.*
(5) *Vulnera uolæ manuum & pedum.*
(6) *Cerotum.*
(7) *Narcisus.*
(8) *Horobus.*
(9) *Nasturcium.*
(10) *Mel mellinus.*
(11) *Olibanum.*

tres résolutifs des apostèmes des mamelles et des viscères; et il consolide beaucoup les ulcères récents, et il empêche les fraudulents de s'étendre; et il se met sur l'impétigo avec la graisse de canard et sur les ulcères ostacrates (1) avec la graisse de porc, et sur les scissures par le froid, et il convient aux ulcères faits de brûlure.

Opopanax (2) est chaud et sec. Il lénifie beaucoup la dureté et le bothor; et sa racine est bonne à médiciner les os dénudés et elle convient aux ulcères anciens, et au feu persique, et aux plaies fraudulentes.

Œufs (3), sont égaux en complexion, mais le blanc tend à la froideur et le jaune à la chaleur. Il se met dans les emplâtres des apostèmes, dans les clystères à cause des ulcères et apostèmes intérieurs, et l'on en fait un liniment avec l'huile sur l'érysipèle, et il conforte les exitures de l'anus et du peigne (4), et la brûlure du feu et aussi de l'eau.

Papyrus (5) est froid et sec. Si sa poudre est répandue sur les ulcères récents mondifiés, elle les consolide. Lorsqu'elle est mise dans le vinaigre, et desséchée et introduite dans les fistules et ulcères ambulatifs, elle convient et les mondifie.

Peau (6). On voit dans sa complexion quelle est la nature de l'animal à qui elle a appartenu. On dit que la peau, lorsqu'elle est vieille et mise sur le bothor, le refroidit, et la cendre de la peau des mules (7), mise sur la brûlure du feu et les ulcères chauds, lorsqu'ils ne sont pas avec apostème chaud. C'est le médicament de l'excoriation des pieds par la chaussure et les fistules, et sa peau fraîche (8), sur la percussion, au moment, empêche ses

(1) *Vlcera ostacrata.*
(2) *Opopanax.*
(3) *Oua.*
(4) *Exitura ani & pectinis.*
(5) *Papyrus.*
(6) *Pellis.*
(7) *Pellis mularū.*
(8) *Pellis eius recens. Eius* se rapporte sans doute à *mula.*

conséquences nuisibles. Et elle convient aux ulcères fraudnlents, à la scabie et au prurit.

Poix (1) est chaude et sèche. Elle adoucit les apostèmes durs et, proprement, la poix hnmide. Et elle s'administre avec farine d'orge sur les scrofules et, lorsqu'elle est mêlée au soufre on à l'écorce de l'arbre agebue (2), elle s'oppose à l'extension de la formy. Et elle empêche les exitures des glandules; et elle efface l'impetigo; et elle produit chair dans les ulcères profonds et, particnlièrement, avec l'encens et le miel. Et elle mondifie aussi les ulcères humides, et la sèche est d'exsiccation plus énergique que l'hnmide.

Plomb brûlé (3). Vois dans la diction *Alaunach*.

Rhubarbe (4) est chaude et styptique. On fait avec elle un emplâtre pour l'apostème froid, et elle convient à l'impétigo, en épithème avec le vinaigre. Et elle convient à la chute et percussion, si elle est bue avec le vin, et si elle est mêlée à l'huile rosat, elle convient à la contnsion et rupture.

Rose (5) est froide et sèche. Lorsqn'elle est cuite et non exprimée, on en fait alors un emplâtre pour les apostèmes chauds, et elle les résout, et de la même manière elle convient à l'érysipèle et aux nlcères, et principalement aux abrasions aux cuisses et aux fesses (6); et elle produit chair dans les plaies profondes. Et certains ont dit que, lorsqu'elle a été pilée, elle extrait les choses qni sont fixées dans la chair, comme épines et choses de ce genre.

Rue (7) est chande et sèche lorsqu'elle est écrasée, et l'on fait avec elle un emplâtre avec du sel, au membre sur lequel est apostème. Elle convient aussi lorsqu'elle est mise sur les scrofules du gosier (8) et des aisselles, elle les

(1) *Pix.*
(2) *Cortex arboris agebue.*
(3) *Plumbū ustum.*
(4) *Rheubarbarū.*
(5) *Rosa.*
(6) *Abrasio in coxis & naticis.*
(7) *Ruta.*
(8) *Scroffula gutturis.*

résout. Elle est mise avec le henrre et le miel sur l'impétigo, et avec le vinaigre de céruse (1) sur la formy et érysipèle, et elle les guérit quand ils sont anciens.

Sang de dragon (2) est froid et sec. Il agglutine les plaies et ulcères récents, et il est constrictif, et il empêche l'écoulement du sang et l'arrête.

Sarcocolle (3) est chande est sèche. Mise sur tous les apostèmes, en mode d'emplâtre, elle les mollifie, elle ronge la chair morte et consolide les plaies récentes. Elle restaure la contusion. Sa solution (4) s'administre, et sa racine dessséchée résout. C'est pourquoi, si l'on prend une mèche enduite de miel et qu'on la roule dans la pondre de sarcocolle et qn'on la mette dans l'oreille de laquelle sortent virus et sanie, elle la guérit, si on le fait pendant quelqnes jours et quelquefois.

Jouharbe (5) est froide et sèche. Elle consolide les ulcères récents, lorsqu'on l'applique sur eux; ses feuilles réunissent les parties de chair incisée, à ce point qu'elle les fait paraître chose une et continue.

Sciure de bois (6) consolide les plaies, et principalement lorsqu'elle vient d'arbres secs et styptiques. Lorsqu'elle est répandue sur les ulcères formiques (7) elle lenr convient aussi.

Solathre (8) est froide et sèche, et l'on en fait emplâtre aux apostèmes extérieurs, et son eau est bue pour les apostêmes chauds et phlegmatiques intérieurs, et cela à leur début, et son eau est mise avec la céruse snr l'érysipèle, et la formy, et le feu persique, et toute enflure.

Epine blanche. Vois dans la diction *Bendeguard.*

Squinanthe. Vois dans la diction *Assefan.*

(1) *Acetum ex cerussa.*
(2) *Sanguis draconis.*
(3) *Sarcocolla.*
(4) *Resolutio.*
(5) *Semperuiua.*
(6) *Secatura lignorum.*
(7) *Vlcera formicalia.*
(8) *Solathrum.*

Stellion. Vois dans la diction *Gaulis.*

Stæchas (1) est chaud et sec. Il calme les apostèmes et carboncles. Il s'oppose à l'herpès estbiomène.

Tamarisc (2) est chaud et sec, dessicatif. On fait de ses fleurs un emplâtre sur les apostèmes fluants (3), et sa fumée, sur les apostèmes et les plaies humides, dessèche les plaies difficiles et ronge la végétation de chair.

Tuthie (4) est froide et sèche. Celle qui est lavée convient aux ulcères rongeurs (5) et aux douleurs des yeux, et empêche les superfluités fraudulentes et accumulées dans les veines de l'œil. Elle pénètre dans les tuniques, et principalement celle qui est lavée.

Gui (6) est chaud et sec. Il résout bien les apostèmes et particulièrement celui (7) qui est fort. Et il convient aux éminences qui viennent aussitôt après le prurit et en particulier dans la nuit; et il adoucit les ulcères anciens et mauvais.

Vigne blanche. Vois dans la diction *Fesire.*

Ziniar, c'est-à-dire vert d'airain (8), empêche les ulcères ambulants, et est chaud et sec. Avec le cérat, il consolide beaucoup et nettoie les ulcères sordides; avec cérat et térébenthine c'est la médecine de la scabie ulcéreuse, de l'albaras et de la morphée.

Iris (9) est chaud et sec. Bouilli, il lénifie doucement les

(1) *Stæchas.*
(2) *Tamariscus.*
(3) *Apostema fluxa.*
(4) *Tucia.*
(5) *Vlcera corrosiua.*
(6) *Viscus.*
(7) Le gui
(8) *Ziniar. i. uiride ēris.*
(9) *Yreos*

dnretés, apostèmes épais (1), scrofules et bothor, et convient anx ulcères sordides en les mondifiant, et fait naître chair dans les nlcères et fistules, et si l'on met de sa poudre sur nn os découvert, elle le revêt de chair. Son huile fait disparaître la fatigue et, lorsqu'elle est bue avec le vin, elle convient au spasme et à la menrtrissure des lacertes (2).

Ici finit le livre cinquième des simples.

(1) *Apostema grossa.*
(2) *Contritio lacertorum.*

RÉPERTOIRE

Selon l'orthographe du texte

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

R

S

T

U

V

X

Y

Z

TABLE DES MATIÈRES

CHIRURGIE

DE

GUILLAUME DE SALICET, PLACENTIN

Médecin très renommé,

RÉTABLIE MAINTENANT POUR LA PREMIÈRE FOIS DANS SON INTÉGRITÉ



Toulouse. — Imprimerie Saint-Cyprien, 27, allées de Garonne.